Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DES SOUSCRIPTIONS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ALGER

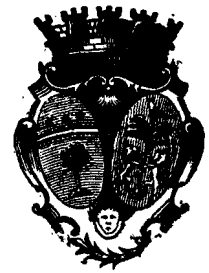

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1885

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1885

Président	MM. DE GRAMMONT, ✻.
1er Vice-Président	RINN, ✻ O.
2e — Vice-Président	ARNAUD, ✻.
Secrétaire	MEYER, ✻.
Bibliothécaire	AGUILAR, ✻.
Trésorier	BRUYAT, ✻.

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

(Suite. — Voir les nos 165, 166, 167 et 168.)

La France se préparait à la guerre; les galiotes à bombes de Renau d'Éliçagaray se construisaient activement, et le Roi se disposait à donner l'ordre à Duquesne d'aller à Alger, *de l'incendier et de le détruire de fond en comble* (1). Le vieil Hadj-Mohammed, inquiet de la tournure que prenaient les événements, s'embarqua secrètement sur un de ses vaisseaux et s'enfuit à Tripoli, abandonnant le pouvoir à son gendre Baba-Hassan, qui était, depuis longtemps, le véritable maître. Son dernier acte fut la nomination de Si Abd-el-Kader, fils de Si Mohammed Amokran, qui fut reconnu chef des trois fractions des Ouled-Barbacha, à titre indépendant des Beys de Cons-

(1) Lettre du Roi, du 24 juin 1682.

tantine. Le nouveau Dey marcha contre les Marocains, qui assiégeaient Tlemcen, et les força de rentrer chez eux; il les eût sans doute poursuivis, s'il n'eût été rappelé à Alger par la crainte de l'attaque des Français.

En effet, Duquesne était parti de Toulon le 1er juillet 1682. Dussault avait vainement envoyé à M. de Seignelay mémoires sur mémoires; il y avait vainement remontré (1) que cette guerre devait être fatale à la France, par les pertes immenses qu'elle causerait au commerce maritime, et par ce qu'elle coûterait au trésor. Il disait qu'il était préférable de se désister de quelques articles des traités que les Algériens ne voulaient plus admettre, tel que celui qui concernait les Français trouvés sur les bâtiments ennemis d'Alger (2), ce qui ne pouvait être qu'avantageux à notre marine, à cause du nombre des marins qui servaient à l'étranger, attirés par les bénéfices qu'ils y trouvaient; qu'il fallait rendre les Turcs détenus à Marseille, et faire la paix avec le Divan, moyennant qu'il déclarerait aussitôt la guerre à la Hollande et à l'Angleterre; *de cette manière, la France,* disait-il, *aura le monopole du commerce dans le Levant et la Barbarie, et s'enrichira en raison des pertes que feront les autres nations* (3).

(1) Voir Sander-Rang, *Précis analytique,* à la date 1681.

(2) C'était la théorie même qui avait été émise par Richelieu, dans ses lettres à M. de Seguiran ; c'était celle de tous les capitaines, qui se plaignaient que les gens de mer allâssent servir à l'étranger.

(3) Pour éviter la rupture, le Divan et le P. Le Vacher avaient écrit les lettres dont nous citons les passages suivants :

« Nous avons ouï dire qu'ayant eu l'honneur de parler à Votre Majesté, vous aviez ordonné qu'on donnât liberté à nos esclaves, et » qu'ils avaient été délivrés ; mais que, quelque temps après, on les » avoit repris et remis aux fers, et qu'ils étoient retournés à mer.

» Nous savons bien que cette action ne peut avoir été faite par » votre ordre, ni de votre volonté; mais si cela étoit, nous vous supplions de ne point permettre que ce tort nous soit fait, puisque » nous avons exactement tenu notre parole, et que nous demeurons ferme dans ce que nous avons promis. Nous ne doutons pas » que Votre Majesté n'agisse de même. » (Lettre du Divan à Louis XIV, septembre 1681.)

« Sur ces griefs, les Puissances et le Divan, d'un mutuel consentement, résolurent la rupture de la paix avec la France ; ils l'ont » tous dit et publié en ma présence, ce que je n'ay pu empêcher » quelque instance que j'aye faite. Nonobstant cette rupture, tous les » bâtiments marchands qui viendront négocier à Alger seront tous » les bien venus ; ils me permettront de repasser en France quand il » plaira au Roy de m'en envoyer l'ordre. Les Algériens arment tous » vaisseaux qui sont dans le port, pour courir sur les François. »
(Lettre du P. Le Vacher à Colbert, du 18 octobre 1681).

Tout cela était très juste; mais la voix de l'orgueil l'emporta sur celle de la raison.

Le 25 juillet, Duquesne parut devant Cherchel, qu'il canonna, détruisant en quelques heures la redoute du rivage, et brûlant deux navires; le 29, il donnait devant Alger son ordre de bataille à la flotte, qui se composait de quinze galères, onze vaisseaux, deux brûlots et cinq galiotes à bombes. Pendant quinze jours, il manœuvra dans la rade, et, le 15 août, renvoya les galères, qui lui étaient inutiles. Le 20 au soir, on prit les postes de combat. Le front de mer de la ville était armé de 50 canons ; l'îlot, de 50; la tour du fanal, de 27, en trois batteries étagées; le fort des Anglais, de 10 ou 12; les batteries de Bab-el-Oued et de Bab-Azoun, de 15 chacune. Dans la nuit du 20 au 22, on fit le premier essai des bombes, et l'on reconnut que la distance était trop grande. Le feu ne recommença que le 26 au soir; quatre-vingt-six bombes furent lancées sans grand succès. La nuit du 30, les mortiers en envoyèrent cent quatorze, qui firent de grands dégâts, ainsi qu'on l'apprit par un esclave fugitif. Le 3 septembre, les Reïs tentèrent une sortie, qui fut vigoureusement repoussée; le 4 au matin, ils prièrent le P. Le Vacher d'aller, de leur part, demander à l'Amiral à quelles conditions il cesserait le feu ; celui-ci refusa de répondre au Consul, déclarant qu'il ne voulait entendre que les délégués du Divan, munis des pouvoirs néces-

saires pour traiter, et le feu continua jusqu'au 12, tout le temps que le vent ou l'état de la mer le permit.

Malgré leurs pertes, les Algériens ne firent plus aucune tentative d'accommodement ; Baba-Hassan faisait surveiller la ville par des hommes dévoués, et tous ceux qui murmuraient étaient immédiatement décapités. Le 12 septembre, le temps devint trop mauvais pour les galiotes, et Duquesne partit, laissant les soins de la croisière d'hiver à M. de Lhéry. Il avait écrasé une cinquantaine de maisons, tué cinq cents habitants ; mais il n'avait obtenu aucun autre résultat. Une médaille commémorative, qui eût pu être consacrée à des actions plus glorieuses, fut frappée à cette occasion. Le P. Le Vacher avait couru de grands dangers ; sa maison avait été visitée par quelques projectiles (1), quoique couverte par le drapeau blanc du Consulat ; il est vrai de dire que les mortiers tiraient au hasard, et que les bombes crevaient souvent à moitié chemin, et quelquefois même au départ. A son arrivée en France, l'Amiral fit subir aux galiotes les modifications nécessaires, et s'occupa de se procurer des munitions de meilleure qualité ; car l'expédition de 1683 était déjà résolue. Au commencement de cette année, la peste redoubla, et fut suivie de la famine ; le prix des vivres décupla (2). Les Hollandais rachetèrent des captifs pour 52,000 écus.

Duquesne partit de Toulon le 6 mai, avec 20 vaisseaux ou frégates, 7 galiotes, 2 brûlots, et 30 flutes, tartanes ou barques. 16 galères devaient venir le rejoindre. A la sor-

(1) « Mais je n'ay pas été aussi préservé du feu que M. Duquesne » a jeté dans la ville. L'Amiral a tiré trois fois des bombes et des » carcasses qui ont renversé quelques mosquées, maisons et boutiques. Il est tombé une bombe chez nous qui a enfoncé deux chambres avec un fracas extraordinaire ; deux pierres me passèrent » proche la tête, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, sans me toucher, » comme j'étois en notre chapelle devant le Saint-Sacrement. »

(2) *Gazette de France, 1683*, p. 478. « Un mouton, qui ne coûte qu'un demi-écu, se vend cinq écus aujourd'hui. »

tie du port, il fut assailli par une violente tempête, qui lui enleva quelques chaloupes et lui occasionna des avaries graves, qu'il fallut aller réparer, ce qui amena un retard considérable. La flotte ne parut devant Alger que le 18 juin, et prit son poste le 23. Le bombardement, retardé par le mauvais état de la mer, ne commença que le 26 au soir, sans sommation préalable, et continua le 27, sous le feu des Algériens, qui semblent avoir manqué de bons artilleurs. Le 28, le Dey envoya à bord du *Saint-Esprit* un parlementaire accompagné du P. Le Vacher, que Duquesne ne voulut pas recevoir (1), disant qu'il entendait n'avoir affaire qu'aux Turcs ; il répondit à l'envoyé qu'il ne permettrait les ouvertures de traité que lorsque tous les captifs français auraient été rendus, et le congédia brusquement. Après quelques démarches inutiles, un court armistice de moins de vingt-quatre heures fut accordé, pour donner le temps de rechercher les esclaves chez les différents maîtres. Le 29, à midi, on en ramena 141 ; le 30, 124 ; le 1er juillet, 152 ; le 2, 83 ; enfin, à la date du 3, il ne restait plus de prisonniers à rendre, et le Divan avait obéi, *sans avoir aucune assurance de la manière dont M. le Marquis Duquesne voudrait leur donner la paix* (2). MM. Hayet et de Combes descendirent à terre pour en régler les conditions ; le Dey envoya des otages, parmi lesquels il eut soin de comprendre Mezzo-Morto, dont il craignait l'influence et dont il connaissait le mauvais esprit. Une quinzaine

(1) Duquesne se montra cruel pour ce vieillard, auquel sa charge, pour ne pas parler de ses vertus personnelles, eût dû valoir plus d'égards. La première fois, il ne laissa pas accoster son embarcation et lui parla du haut de la galerie de poupe ; deux jours plus tard, quand il amena les otages, aucun siège ne lui fut offert, et, comme il ne pouvait se soutenir sur ses jambes enflées et malades, il dut s'asseoir sur un affût de canon. Ce fut là que l'Amiral, après l'avoir traité durement, termina par ces mots : « Vous êtes plus Turc que Chrétien. » — « Je suis prêtre, » répondit simplement celui qui, un mois après, devait mourir avec tant de courage.

(2) V. la relation Hayet.

de jours se passèrent en négociations ; Baba-Hassan, qui ne pouvait pas réunir le million et demi de livres que l'Amiral réclamait comme indemnité, demandait du temps, et les choses traînaient en longueur.

Cependant, la ville était divisée en deux partis: celui de la paix, représenté par les Baldis et la Milice; et celui de la guerre, qu'appuyait la Taïffe des Reïs. Mezzo-Morto, qui en était le chef, fut tenu au courant de tout ce qui se passait par les fréquentes visites qu'il reçut. Il persuada à Duquesne de le débarquer, disant *qu'il en ferait plus en une heure que Baba-Hassan en quinze jours*. On fut bientôt édifié sur le véritable sens de cette phrase ironique; à peine débarqué à terre, il s'entoura des Reïs, à la tête desquels il marcha sur la Jénina, et, au milieu d'un horrible tumulte, fit massacrer le Dey par son séide Ibrahim-Khodja, arbora le drapeau rouge, et ouvrit le feu de toutes les batteries sur la flotte, à laquelle il renvoya M. Hayet avec mission de dire à l'Amiral que, s'il recommençait à tirer des bombes, les Chrétiens seraient mis à la bouche du canon. Cela se passait le 22 juillet. Les galiotes ripostèrent énergiquement au canon des batteries, et ce combat d'artillerie se prolongea jusqu'aux premiers jours d'octobre, où la mauvaise saison obligea Duquesne à lever l'ancre, sans avoir pu vaincre l'obstination des Algériens. Cette double expédition, qui avait coûté plus de vingt-cinq millions au trésor, n'eut d'autre résultat que l'écrasement d'une centaine de masures, de deux ou trois mosquées, la mort d'un millier d'habitants, et l'incendie de trois vaisseaux corsaires. C'était peu, et le sentiment public se traduisit par cette phrase d'une lettre de M. de Seignelay au Maréchal d'Estrées : « *Plut à Dieu que cette affaire d'Alger eût été commise à vos soins !* » Duquesne n'obéit pas aux ordres du Roi, qui, désireux d'en finir avec ce nid de pirates, lui avait formellement enjoint de profiter de la terreur de l'ennemi et du désordre qu'engendrerait le bombardement, pour débarquer des troupes, mettre le

feu à la ville, la ruiner de fond en comble, faire sauter le môle et l'estacade, de façon que le port devînt à jamais impraticable (1). Rien de tout cela ne fut même tenté; on rapporta en France les *mines de cuivre* destinées à forcer l'entrée du port, et une partie des bombes qu'on avait emportées et qui eussent pu être utilisées pour la destruction des batteries du fanal, les seules qui empêchassent sérieusement l'opération commencée ; enfin, malgré les lettres réitérées du Ministre, l'Amiral, en dépit de l'avis de Tourville et des meilleurs officiers de la flotte, s'obstina à se borner à un bombardement qui produisit très peu d'effet utile, et qui, en excitant au plus haut point la fureur de la populace, la porta aux plus violentes atrocités. Le 29 juillet, au plus fort du feu et au milieu de la confusion qui régnait dans la ville, une foule affolée s'était précipitée sur le Consulat français, qu'un malveillant avait désigné comme faisant des signaux à la flotte. Après avoir saccagé la maison, les forcenés s'emparèrent de la personne du Consul en poussant des cris de mort; comme il ne pouvait marcher, on l'emporta assis sur une chaise, et l'on se dirigea tumultueusement chez le Dey, qui se trouvait à ce moment aux batteries du fanal, où il venait d'être blessé à la figure. Sans s'occuper davantage de son assentiment (2), la horde d'assassins reprit sa marche vers le môle, où le P. Le Vacher fut attaché à la bouche d'un canon, dont la décharge dispersa ses membres. On dit, — ce qui est peu probable, — qu'on lui donna à choisir

(1) *Archives de la Marine, Ordre du Roi, 1683.* Malgré tous ses efforts, M. Jal, qui s'est fait l'avocat d'office de son héros *(Abraham Du Quesne et la Marine de son temps*, t. II, p. 455 et suiv.), ne me semble pas parvenir à son but ; il est forcé de nous parler de *barbarie*, d'*effusion de sang* ; bref, il se livre à un humanitarisme philosophique qui peut avoir sa valeur dans le conseil, mais qu'il faut soigneusement écarter quand l'épée est tirée.

(2) Malgré des allégations contraires, rien ne démontre que Mezzo-Morto ait été pour quelque chose dans cette barbare exécution.

entre la mort et l'apostasie; en tous cas, son choix était fait depuis longtemps, et il vit arriver avec une sérénité parfaite cette fin de ses longues souffrances, que sa piété seule pouvait l'empêcher de désirer. Vingt résidents français partagèrent son sort (1); un Capitaine prisonnier, M. de Choiseul-Beaupré, fut sauvé, dit-on, par la reconnaissance d'un Reïs, au moment où on allait mettre le feu à la pièce à laquelle il était attaché (2). Nous reproduisons ici quelques-unes des lettres que M. de Seignelay et le P. Le Vacher écrivaient au sujet des événements dont nous venons de faire l'histoire.

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

(1) Toutes ces horreurs eussent pu être évitées, si Duquesne, suivant l'exemple qu'avait donné M. d'Alméras, en 1673, eût fait embarquer le Consul et les résidents avant l'ouverture des hostilités.

(2) Cette légende nous semble être très douteuse.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 167 et 168.)

Batna, le 2 juin 1844.

Monsieur le Maréchal,

J'ai déjà eu l'honneur de vous rendre compte des premiers résultats obtenus cette année par la division de Constantine ; la fin de mars et les premiers jours d'avril furent employés à compléter ces opérations.

Deux bataillons, sous les ordres du colonel Buttafoco, furent chargés de réparer l'ancienne voie romaine qui traversait le défilé d'El-Kantara. Ce travail, dirigé avec beaucoup de zèle et d'intelligence par M. le capitaine du génie Riffaut, assure une communication directe et constamment praticable entre le Sahara et le Tell, abrège la route de plusieurs lieues et permet aux

colonnes et aux caravanes d'éviter les passages les plus difficiles et les plus mal hantés; il fut exécuté en onze jours.

Le colonel Buttafoco fut rejoint à El-Kantara par le commandant Thomas, qui était resté à Biskra avec les tirailleurs de Constantine pour compléter l'organisation du pays, faire rentrer les derniers impôts et installer dans la kasba la garnison indigène destinée à assurer l'autorité du cheik El-Arab et du kaïd des Ziban. Le détachement fut laissé sous les ordres de M. Petitgrand, lieutenant; au départ du bataillon, il se composait de 255 tirailleurs, parmi lesquels 49 anciens soldats de Constantine restés de bonne volonté; les 206 nouveaux soldats, recrutés dans le pays, étaient tous propriétaires, quelques-uns seulement avaient servi dans le bataillon régulier du khalifa d'Abd-el-Kader, dont on n'avait plus entendu parler. Un approvisionnement de cartouches et deux petits mortiers avaient été laissés dans la kasba. Les contributions perçues sur les lieux avaient permis d'assurer le service de la solde pour six mois, et celui des subsistances pour un mois. Le pays était dans un état de tranquillité parfaite et les nomades se mettaient en route pour le Tell.

A Batna, le colonel Lebreton, investi du commandement des troupes échelonnées sur la ligne d'opérations de Constantine à Biskra, avait profité de la présence de nos bataillons sur plusieurs points, pour décider la plupart des tribus riveraines de la route à descendre dans la plaine et à acquitter leurs contributions. Mais il était évident que ces soumissions ne présentaient pas de garanties réelles. La tente d'Ahmet-Bey, à quelques lieues du camp, était un foyer permanent d'intrigues et d'hostilités. Fiers de la virginité de leurs montagnes, où jamais armée n'avait pu pénétrer, les Oulad-Sultan, ses hôtes, continuaient à prêcher la guerre sainte. Principaux instigateurs des attaques du camp de Batna, mis, en quelque sorte, au ban de la province pour leurs brigandages, craints et détestés de la plupart des tribus, ces montagnards pouvaient être parfaitement choisis pour servir d'exemple et permettre d'obtenir la soumission de leurs voisins par des moyens moins rigoureux.

Le 21 avril, toutes les troupes étaient ralliées. Six bataillons, 500 chevaux et une batterie de montagne étaient concentrés à

Magous, au pied du djebel Oulad-Sultan. Un mot sur la situation du pays où nous allions opérer.

Le groupe de montagnes au bas desquelles vient se terminer la plaine de Sétif et des Abdelnour, et qui est séparé du djebel Aurès par le défilé de Batna, formait du temps des Turcs le commandement du cheik Belezma. Une vallée large et couverte de riches moissons, traverse ce pays et ouvre une seconde communication entre le Sahara et le Tell. Sur les dix tribus qui l'occupent, six avaient, en partie, fait leur soumission, trois à Batna, trois auprès du général Sillègue. Les autres n'avaient pas encore fait des démarches directes, mais celui qui avait exercé le dernier l'autorité sur elle, le dernier des hommes importants de la province resté fidèle à la cause d'Ahmet-Bey, Mohammed ben Bou-Azziz, était venu à Constantine, au mois de janvier, me demander l'aman et m'assurer des bonnes dispositions de ses frères. Cependant, les espérances bien vagues qu'on avait pu donner pour la pacification du pays, tant sur cette démarche que sur les soumissions obtenues à Sétif, furent bientôt déçues. Les tribus du Belezma, et Bou-Azziz lui-même, avaient été entraînés par les Oulad-Sultan à prendre part aux attaques de Batna; leurs intérêts étaient liés ensemble, et il fut bientôt évident qu'il n'y avait pas même de neutralité à attendre de leur part. Une seule tribu, la plus petite, il est vrai, celle des Beni-Iffren, qui obéissait aux marabouts de Magous, nous a prêté un constant et loyal concours.

Le mauvais temps avait retardé et contrarié nos premiers mouvements. Le 24 avril, au matin, il paraissait meilleur et je me décidai à pénétrer dans la montagne. Un bataillon formait l'avant-garde, il était suivi par l'artillerie, la cavalerie et les bagages, couverts de chaque côté par un bataillon; un 4e bataillon formait l'arrière-garde. Notre réserve de vivres était restée à Magous sous la garde du 31e. La colonne marchait depuis près de trois heures sans avoir rencontré personne, lorsqu'un brouillard épais vint la surprendre sur une pente raide et boisée. C'est à ce moment que le combat commença. Les Kabyles, profitant de l'obscurité profonde où nous nous trouvions, attaquèrent avec furie les compagnies du 22e qui formaient l'avant-

garde; l'offensive fut reprise immédiatement; une charge à la bayonnette éloigna sur ce point l'ennemi pour quelque temps. Mais il s'était jeté aussi sur le goum du khalifa Ali et du kaïd Ben Ouani qui marchait sur notre flanc gauche. Les cavaliers arabes, habitués à regarder les montagnards comme des ennemis invincibles quand on va les chercher chez eux, ne firent aucune résistance et se rabattirent sur le convoi. Le khalifa et Ben Ouani, depuis longtemps renommés par leur intrépidité, restés seuls à leur poste avec quelques cavaliers dévoués, rencontrent une section de voltigeurs du 2e de ligne, déployée en tirailleurs, s'y rallient, et cette poignée d'hommes, marchant avec résolution sur les assaillants, leur fait éprouver des pertes sérieuses. Malheureusement, cet acte de courage n'avait pu empêcher le désordre qui s'était mis dans le goum de gagner les Arabes du convoi. Épouvantés par les cris de détresse de nos auxiliaires, attaqués seulement par quelques fantassins qui s'étaient glissés à la suite des cavaliers en déroute, et que le brouillard avait dissimulés aux bataillons chargés de flanquer la colonne, les muletiers arabes jetèrent leurs charges pour se sauver à Magous. L'arrière-garde, qui n'avait pas été engagée, en arrêta un bon nombre et leur fit rebrousser chemin. Il fallut s'occuper immédiatement de rétablir la communication que cette panique avait interrompue, et rallier les différentes fractions de la colonne qui se perdaient au milieu des brouillards. Le colonel Tatareau prit position avec deux compagnies et une section d'artillerie, et, malgré la supériorité du nombre, arrêta le mouvement offensif de l'ennemi sur notre flanc gauche. Un escadron de chasseurs et un de spahis, rétrogradant vers l'arrière-garde, chargèrent à droite et à gauche et rétablirent la communication. En même temps, l'action se terminait à la tête de la colonne où l'ennemi avait reparu plus nombreux et plus audacieux. Chargé vigoureusement par un escadron de chasseurs, conduit par le colonel Noël, que n'avait pu arrêter l'âpreté du terrain, écrasé par les pièces qui tiraient à mitraille et auxquelles, dans cette nuit profonde, les cris sauvages des montagnards servaient comme de point de mire, il fut encore forcé de s'éloigner. Il était donc repoussé sur tous les points et ne faisait plus qu'entretenir de

loin une fusillade presque insignifiante. Mais l'obscurité, dont l'intensité redoublait encore, ne permettait plus à nos guides de voir la route. Nous ne pouvions distinguer, ni le nombre de ceux auxquels nous avions affaire, ni les positions qu'ils occupaient, ni le terrain que nous allions parcourir. Continuer à avancer eût été une grave imprudence. Je me décidai à regagner notre bivouac, où la colonne rentra dans un ordre parfait. Le découragement de l'ennemi était tel qu'il ne songea pas à suivre notre arrière-garde. Depuis, des perquisitions nous ont fait connaître que la plupart des charges, abandonnées par les muletiers arabes, avaient été pillées par les cavaliers du goum, dès que les démonstrations faites sur les flancs de la colonne eurent éloigné l'ennemi qui s'était introduit dans le convoi.

Le 26, le général Sillègue fut, avec sa brigade, chercher à Sétif un convoi de vivres. Je profitai de son départ pour évacuer en même temps nos blessés et nos malades. En attendant son retour, la colonne resta aux environs de Magous, campée sur les moissons des Oulad-Sultan. Ceux-ci avaient fait des pertes cruelles dans la journée du 24, ainsi que les nombreux contingents venus à leur aide de l'Aurès et des diverses tribus du Belezma; plus de 100 hommes avaient été tués, entre autres 17 tolbas ou marabouts. Ils firent, auprès de moi, une démarche assez vague et qui, d'ailleurs, ne pouvait être acceptée; il fallait, avant tout, leur infliger un châtiment sévère, et tout fut préparé pour le rendre aussi complet que possible.

Les nomades que le cheik El-Arab amenait du désert reçurent ordre de nous rejoindre et vinrent s'établir sur les récoltes de l'ennemi; leurs immenses troupeaux, s'abattant sur les champs comme une nuée de sauterelles, y causèrent un dommage irréparable. Quatre grandes tribus du Tell, campées sur différents points, fermaient les principaux passages et concouraient à cette destruction.

Cette concentration et le mouvement sur Sétif, nous amenèrent à la fin du mois. Le 1er mai, la colonne rentra dans la montagne. Cette fois, le ciel était clair. Un peu au-dessus du point où s'était engagée l'affaire du 24 avril, une nuée de Kabyles, s'avançant avec assez de résolution à travers les brouillards, vint attaquer

les tirailleurs qui couvraient notre flanc gauche. La colonne s'arrêta. Deux bataillons jetèrent leurs sacs, firent face à l'ennemi, se déployèrent, et, par un mouvement au pas de course, le rejetèrent dans un ravin boisé où il ne s'attendait pas à être poursuivi. Le désordre se mit dans cette masse confuse qui disparut de tous côtés, abandonnant une quarantaine de cadavres; l'artillerie acheva sa déroute. Le succès de cette journée est dû principalement à la vigueur et à la décision que le 22e et le 31e apportèrent dans leur mouvement offensif. Nous fûmes coucher au centre du pays, à Bir, lieu ainsi nommé d'un puits situé au fond d'un entonnoir de rochers et que l'on regardait avec raison comme une position inexpugnable, puisque jamais, malgré de nombreuses tentatives, les colonnes turques n'avaient pu y parvenir.

Dans la nuit, j'appris que les tribus de l'Aurès, voulant soutenir les Oulad-Sultan, se rassemblaient en grand nombre pour attaquer le camp de Batna, dont nous étions à environ 15 lieues. Le 2 au soir, toute la cavalerie arrivait à Batna, où l'infanterie pouvait nous rejoindre le lendemain.

Ce mouvement rapide et inattendu, succédant à une affaire heureuse, produisait l'effet que j'avais espéré. Les gens de l'Aurès, convaincus de notre force et de notre mobilité, se dispersèrent et quelques-uns des leurs furent envoyés à Batna pour traiter de leur soumission.

Après un séjour, la colonne traversa, sans coup férir, la montagne des Ouled-Chelich et des Ouled-Bouaoun, dont nous épargnâmes les troupeaux, et vint rejoindre le convoi resté près de Magous sous les ordres du général Sillègue.

Le 8, nous reprenions la direction de Bir, mais les Oulad-Sultan ne songeaient déjà plus à nous opposer de résistance. Loin de nous attendre, ils se sauvaient en toute hâte vers un ravin profond, abrupt et percé de grottes où ils espéraient cacher leurs richesses et leurs troupeaux. Vers 5 heures du soir, nous étions sur la queue de l'émigration. Les tentes d'Ahmet-Bey, encore dressées, et une grande partie de ses bagages tombèrent d'abord en notre pouvoir; nous sûmes depuis que ce qui avait échappé lui avait été enlevé par les tribus dont il avait causé le

malheur. Deux petites colonnes, composées de cavalerie et d'infanterie sans sacs, sous les ordres du colonel Noël et du lieutenant-colonel Bouscaren, se mirent à la poursuite de l'ennemi qui cherchait un refuge dans ces grottes; malgré des difficultés inextricables, quelques détachements y pénétrèrent derrière lui; dans une seule, une douzaine d'individus furent tués, des troupeaux, beaucoup de mulets et de chevaux chargés d'effets furent ramenés au camp. La poursuite et le pillage durèrent jusqu'à la nuit.

Cette journée fut, on peut le dire, le dernier épisode de la lutte.

Dès le lendemain, et pendant quatre jours, les fantassins et cavaliers du cheik El-Arab montaient au lever du soleil dans le ravin d'où nous avions débusqué les Oulad-Sultan et qui leur servait de dépôt. Chaque soir, ils ramenaient dans leurs douars leurs mulets et leurs chevaux chargés de grains de toute espèce. Le butin fut immense.

Pendant ce temps, notre colonne parcourait les montagnes en tous sens et parvenait aux lieux les plus inaccessibles, sans rencontrer aucune résistance, enlevant, chaque jour, quelques troupeaux et des groupes de fuyards perdus dans les bois. Dispersées de tous côtés, ruinées par l'acharnement de cette poursuite et par la dévastation de leurs grains, les tribus hostiles étaient dans le plus grand découragement. Le 12 et le 13, on tomba sur des rassemblements plus considérables, et ces nouveaux coups les décidèrent à se rendre à discrétion. Le soir même, les grands des Ouled-Bouaoun, qui sont la tribu noble du pays, vinrent se jeter à mes pieds en me demandant pardon pour eux et leurs frères, à quelque condition que ce fût.

Le 14, la colonne, qui s'était subdivisée plusieurs fois pour traquer les fugitifs, était de nouveau réunie à Batna. J'y reçus, à mon arrivée, une nouvelle grave et qui devait apporter quelque changement dans notre plan de campagne.

Un billet du sieur Pelisse, sergent-major du détachement laissé à Biskra, m'informait que, dans la nuit du 11 au 12, une révolte avait éclaté dans la garnison, que sur les huit Français restés dans la place, lui seul avait échappé et que le khalifa

d'Abd-el-Kader en avait profité pour rentrer dans la kasba. Cette lettre était écrite de Toulga, dans le Zab-Dahari, où le sergent-major s'était réfugié avec le kaïd au milieu de populations restées fidèles à la France.

Les renseignements donnés par le porteur de la lettre me firent penser de suite que le pays était étranger à cette trahison. Cependant, je crus devoir tout disposer pour paraître dans le Zab avec des forces considérables et avec les moyens d'y séjourner quelque temps. Mais il m'importait aussi d'y arriver vite, et l'heureuse coïncidence de notre retour à Batna avec l'arrivée de ces nouvelles, nous permettait d'obtenir ce double résultat. Laissant dans le Belezma deux bataillons et quelque cavalerie, sous les ordres du colonel Lebreton, pour recueillir les fruits de nos opérations, percevoir les contributions, prendre des otages et organiser le pays, je partis avec le reste des troupes.

Le 18, au point du jour, j'arrivai avec 500 chevaux à Biskra où je fus rejoint le lendemain au soir par cinq bataillons et un convoi portant 20 jours de vivre. Personne dans le Zab ne se doutait de notre approche. On nous croyait encore aux prises avec les montagnards; mais déjà le khalifa Ben Ahmet Bel Hadj n'était plus dans la kasba. Voici le résumé sommaire de ce qui s'était passé :

Après l'affaire de Mechounêche, Ben Ahmet Bel Hadj avait disparu. On le croyait parti pour le Djerid; on sut bientôt qu'il était caché dans l'Aurès. Il errait avec sa petite troupe, que la désertion affaiblissait chaque jour, demandant l'hospitalité aux montagnards et essayant de les entraîner dans sa cause, mais il échoua complètement et ne put obtenir d'eux de secours d'aucun genre. Ses efforts pour exciter une insurrection dans le Zab ne réussirent pas mieux. Jamais ce pays n'avait été plus calme et plus prospère; nulle part les ordres émanés de l'autorité française ou de ses représentants ne s'exécutaient plus facilement. Cependant, tout en constatant cette heureuse situation, M. Petitgrand, dans sa dernière lettre datée du 8 mai, m'informait des sourdes menées de Bel Hadj. Malheureusement, ce jeune et brave officier n'attacha pas aux renseignements qu'il avait reçus toute

l'importance qu'ils avaient. Dans sa loyauté, il ne prit pas, contre une trahison ou une attaque imprévue, quelques mesures commandées par la prudence et qui auraient, peut-être, prévenu le fatal événement dont il a été la première victime.

Dans la nuit du 11 au 12, vers deux heures du matin, des coups de feu furent tirés sur la garde du troupeau. Croyant avoir affaire à des maraudeurs, les cavaliers de la Nouba ripostèrent; mais les hommes de la garnison, qui étaient de garde avec eux, se joignirent immédiatement à l'ennemi. En même temps, et comme à un signal donné, les trois officiers français et le fourrier, qui s'étaient levés au premier bruit, furent massacrés. Les soldats qui n'étaient pas du complot, tirés de leur sommeil, virent au milieu d'eux beaucoup de nouvelles figures. On leur dit que c'était des amis qui étaient venus coucher au fort. C'étaient les gens du khalifa, au nombre de 150 au plus, et que les traîtres venaient d'introduire. Les soldats de Constantine, perdus au milieu des autres, ne purent faire aucune résistance; privée de ses chefs, la petite troupe se débanda ou passa à l'ennemi. En vain le sergent-major Pelisse essaya de la maintenir dans son devoir; il n'échappa lui-même que par miracle et fut sauvé par quelques hommes qui s'étaient particulièrement attachés à lui et qui l'entraînèrent chez le cheik de Toulga.

Le 12, au matin, Ben Ahmed bel Hadj accourut en personne prendre possession de la kasba. Il y reçut la visite de quelques hommes de Biskra et de Sidi-Okba, qui vinrent à lui, les uns par faiblesse, les autres par attachement à sa cause, mais il ne put prendre aucune mesure contre ceux qui refusèrent de se présenter devant lui. Bientôt il apprit que le sergent-major Pelisse et le kaïd de Biskra rassemblaient du monde dans les Zab-Dahari et Kobli, que Ben-Djellab, cheik de Touggourt, leur envoyait une partie de sa cavalerie, que les Oulad-Soula prenaient les armes. Pensant que nous-mêmes nous ne tarderions pas à arriver, il ne songea qu'à la fuite. Il demanda des mulets aux montagnards pour enlever nos approvisionnements; ces mulets lui furent refusés. Il fit charger alors l'argent et la poudre sur les chevaux de la Nouba, abandonnés dans la kasba, et le 17, il repartit pour la montagne. Nous sommes arrivés le 18,

sans rencontrer nulle part ni hostilité, ni résistance. Je pris immédiatement des mesures pour rassurer la population, qui s'attendait à des représailles terribles, et dont une partie avait pris la fuite. En même temps, je fis commencer une enquête sur ce qui s'était passé, afin de connaître les vrais coupables et de préparer leur châtiment. Voici donc quelle était la situation de la vaste région où nous venons d'opérer.

Les populations nomades du Sahara étaient dans le Tell et venaient de prouver leur docilité, par la part qu'elles avaient prise à la réduction des Ouled-Sultan. Parmi les populations sédentaires, les habitants de Biskra et de Sidi-Okba avaient seuls montré, soit de l'indifférence, soit même de l'attachement à la cause du khalifa. C'était les contingents de ces deux villes qui avaient ourdi le complot du 12 mai et massacré les officiers français. Tout le reste du pays, et surtout la tribu guerrière des Ouled-Soula, avaient témoigné hautement leur désir de rester fidèles à la France.

Le Belezma était soumis. En dix jours, sans que l'intervention d'aucune force armée fût nécessaire, et malgré les affreux ravages faits dans le pays, une contribution de 58,000 francs fut versée au camp du colonel Le Breton. Tous les douars étaient descendus dans la plaine, tous les chefs s'étaient rendus auprès de l'officier qui représentait la France. « Nous n'avions jamais » été soumis à personne, disaient les Ouled-Sultan, nous avons » eu un mouvement d'orgueil, nous espérions vous résister. » Aujourd'hui, vous nous avez démontré notre impuissance, le » prestige de nos montagnes est détruit, nous vous reconnais- » sons pour nos maîtres, et vous n'aurez pas de serviteurs plus fidè- » les que nous. » Les retards causés par un mauvais temps inouï pour la saison, et par diverses circonstances, ne nous ont pas permis de parcourir le djebel Aurès et d'y obtenir les mêmes résultats que dans le reste de la partie méridionale de la province. Mais les pertes essuyées par les tribus qui l'habitent, dans les différents combats auxquels elles ont pris part, et la soumission des Oulad-Sultan, y ont porté la terreur. Ahmed Bey, extrêmement malade et abandonné de ses serviteurs, n'y a trouvé que le refuge dû à un frère fugitif et malheureux. Vers le Sud,

Ben Ahmed bel Hadj, à la tête d'une troupe d'environ 200 hommes, jouit d'une certaine influence et pourrait bien organiser une résistance à nos colonnes ; mais les ressources pécuniaires qu'il avait tirées de la kasba sont déjà épuisées, et il est peu probable qu'il décide les montagnards à descendre dans la plaine, puisqu'il n'a pu les y appeler par l'appât du pillage, lorsqu'il était rentré à Biskra. Enfin, l'espèce de confédération formée par les tribus de ce massif est déjà divisée. Ainsi, à l'Ouest, les Ouled-Abdi, qui occupent une riche et longue vallée parallèle à celle de Batna, font en ce moment leurs propositions de soumission. Au Sud, les Beni-Ferah et les Ouled-Zian demandent à suivre le parti du marabout Si-Mokran, homme important et vénéré, qui depuis quatre mois ne nous a donné que des preuves de dévouement. Dans la même zone, les Beni-Ahmed (habitants de Mechounèche) sont restés fidèles à la parole qu'ils nous avaient donnée au mois de mars, et n'ont pas voulu recevoir le khalifa dans leurs villages. Le chef des Oulad-Loula, Ahmed ben Chenouf, et le marabout de Khanga, Sidi Nadji, franchement ralliés à notre cause, exercent sur tout ce côté une salutaire influence, et achèvent d'envelopper la partie hostile, comme d'une ceinture de tribus bien disposées. La résistance est donc ainsi décomposée, mais non détruite, et le djebel Aurès ne saurait être considéré comme soumis à la France. Là, comme ailleurs, les affaires pourront avancer par les négociations, mais elles ne se termineront, suivant l'expression arabe, que quand la poudre aura parlé.

En présence de cet état de choses, je crus devoir faire occuper provisoirement Biskra par une garnison nationale. Deux bataillons resteront dans cette place jusqu'au 20 juin, pour faire dans la kasba toutes les dispositions nécessitées par la présence d'une troupe française. Le service des subsistances est assuré jusqu'au mois de décembre, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du retour des Arabes dans le Sahara. D'ici là, les 500 hommes occuperont la kasba et rendront infructueuse toute tentative du khalifa d'Abd-el-Kader pour rétablir son autorité dans les Zab. Ce commandement important est remis à M. le commandant Thomas, qui

connait bien le pays et la situation. Déjà chargé de l'enquête sur la trahison du 12 mai, il poursuivra le châtiment de tous ceux qui ont pu y prendre part.

Il a sous ses ordres le kaïd de Biskra et sa cavalerie, les Oulad-Soula et, enfin, Si Mokran auquel j'ai cru devoir donner les moyens d'appuyer, par un caractère politique, l'influence que son caractère religieux lui donne sur le sud de l'Aurès. Déjà chef des villages d'El-Kantara et de Mdoukal, il a été nommé kaïd des tribus établies auprès de ces villages ; les Sahari sont depuis longtemps soumis à la France et, en ce moment, deux bataillons, sous les ordres de M. le colonel de La Tour du Pin, procèdent à l'organisation des Oulad-Déradj, qui acquittent leurs contributions sans la moindre difficulté. A ce commandement, Si Mokran joindra celui des tribus de l'Aurès qui le demandent pour chef ; établi à Outaïa, à 7 lieues de Biskra, avec une smala de 100 cavaliers, il pourra rendre de grands services à notre garnison des Zab.

Je laisserai à Batna des forces suffisantes, non-seulement pour occuper ce point important, mais pour agir sur les environs, assurer les communications avec Biskra et la sûreté de cette place. Le commandant de ce camp continuera les négociations entamées avec les gens de l'Aurès, dont il peut détruire en partie les moissons. Il aura sous ses ordres les tribus récemment soumises du Belezma. Ces tribus, groupées suivant leurs intérêts et leurs habitudes, formeront quatre kaïdats, dont les chefs viennent de prouver leur influence et vont recevoir l'investiture. Après la défection de Bou-Aziz, je n'ai pas cru devoir rétablir le vaste commandement qu'il exerçait du temps des Turcs.

Avant la fin du mois, les corps auront regagné leurs garnisons, pour y prendre un repos devenu indispensable. Je n'ai pas voulu interrompre, par des citations, ce récit succinct et pourtant bien long. Mais je manquerais au premier de mes devoirs, Monsieur le Maréchal, si je n'appelais votre bienveillance toute spéciale, sur des troupes qui ont beaucoup souffert et beaucoup fait.

L'infanterie tient la campagne depuis quatre mois, sans interruption. Exposés à de brusques changements de température, maniant alternativement la pioche ou le fusil, nos soldats ont

bravé avec le même courage les privations comme les dangers, et fait preuve, en toutes circonstances, de ce noble dévouement qui n'attend pas de récompense et qu'on ne saurait trop admirer. Le bataillon de tirailleurs indigènes a montré ce que peut, sur une troupe, l'influence d'un bon corps d'officiers ; toujours employé comme partisans, il s'est parfaitement acquitté des missions les plus périlleuses et les plus pénibles. Le 3e de chasseurs d'Afrique a soutenu sa vieille réputation : à l'affaire du 24 avril, lancé contre un ennemi invisible et sur un terrain presque impraticable, ses escadrons n'ont pas hésité un instant et ont ajouté une belle page à leur histoire déjà glorieuse. Les spahis ont montré de la vigueur devant l'ennemi, sans cesse disséminés, pour la correspondance, la perception des impôts et l'organisation du pays, ils ont rendu de très grands services. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge des armes spéciales, qui, par une supériorité incontestable de courage et d'instruction, ont depuis longtemps acquis une renommée européenne. Les services administratifs, dirigés par M. le sous-intendant Duplessis, ont été constamment assurés, je dois des éloges à ceux qui en étaient chargés. Embarrassé du choix parmi tant de gens qui ont fait plus que leur devoir, je vous signalerai cependant quelques noms, me réservant de vous demander dans un prochain rapport des récompenses bien méritées. Je citerai :

Dans le 2e de ligne : le capitaine de France ; le lieutenant Fournier, blessé ; et le voltigeur Viel.

Dans le 22e : le commandant Laity, blessé ; les lieutenants Sandré, amputé, et Castex ; le sous-lieutenant Corbon, blessé ; le caporal Brière, blessé ; les grenadiers Blanc et Combrizon.

Dans le 31e : le commandant Filhol de Camas et le capitaine Petitgrand.

Dans le 19e léger : le capitaine Tombeur ; les sous-lieutenants Sentex, blessé, et d'Itérail de Brisis.

Dans le bataillon de tirailleurs indigènes : le commandant Thomas ; les capitaines Bessières et Dargent ; le sous-lieutenant Braquis, blessé.

Dans l'artillerie : le chef d'escadron Parizet ; le capitaine Mi-

trecé ; le lieutenant Thopin, blessé ; le maréchal-des-logis Paul ; le brigadier Vignalet, et le canonnier Chevrier.

Dans le génie : le capitaine Masson.

Dans le 3e de chasseurs : le colonel Noël ; les capitaines Prémonville et Decroix ; les sous-lieutenants Carles, blessé, et Marmier, blessé ; les maréchaux-des-logis Turnes, blessé, et Bonzom ; le brigadier Andrieux, blessé ; le trompette Berr, blessé ; les chasseurs Torbet et Guinder.

Dans les spahis : le lieutenant-colonel Bouscaren ; le capitaine Arbellot, qui a eu trois chevaux tués sous lui ; les lieutenants Duhard et Henry ; le sous-lieutenant Ben Zekri ; les brigadiers Courtois et Duclerc ; le trompette Hieraltzer, blessé ; les spahis Mohammed ben Sala et Baghmouni.

Tous les officiers d'état-major employés, soit auprès de moi, soit à divers titres dans la colonne, non-seulement ont apporté un grand zèle dans leurs différents services, mais ils se sont acquittés avec un remarquable courage des missions, que les circonstances atmosphériques et la configuration du terrain, rendaient extrêmement périlleuses. M. le colonel Tatareau, chef d'état-major, depuis longtemps connu en Afrique, a fait preuve, dans la journée du 24 avril, d'une vigueur qui n'a étonné personne, en défendant, avec une poignée d'hommes, une position importante attaquée avec furie.

J'ai eu beaucoup à me louer de M. le général Sillègue, de son zèle, de son énergie et de son empressement à accomplir toutes les missions qui lui ont été confiées.

La division a eu, dans ses divers engagements, 23 hommes tués, dont un officier, et 92 blessés, dont 13 officiers. L'officier tué est le commandant Gallias, du 3e chasseurs, ancien et intrépide serviteur de la France, que la mort est venue frapper à la tête d'une charge où elle l'avait si souvent épargné. Gallias sera à jamais regretté de tous ceux qui l'avaient connu et qui avaient pu apprécier cette nature loyale et affectueuse.

Pendant tout le temps de nos opérations, le Tell est resté tranquille; les ordres de tous genres émanés de l'autorité n'ont rencontré aucune résistance. M. le capitaine Fournier a parcouru

les tribus avec quelques spahis pour travailler à la statistique, constater les labours, étudier quelques questions importantes et répandre les idées d'ordre et de justice qui doivent être la base de notre gouvernement. Partout il a trouvé toute facilité pour l'accomplissement de sa mission. Chaque jour, le pays est plus calme, le pouvoir plus fort, l'administration plus régulière. Aux environs de Philippeville, les menées du chérif Boudali sont restées sans résultat. Près de Sétif, dans le Guergour, Saïd Bel Abid poursuit ses succès; j'ai envoyé M. le général Sillègue donner l'investiture à ce chef important et organiser, d'après vos ordres, la troupe irrégulière que lui soldera la France. Dans l'Est, M. le général Randon vient de parcourir toutes les frontières de Tunis et s'est avancé jusqu'à Tebessa. Il a trouvé, dans tout le pays, les meilleures dispositions. Le temps me manque pour vous indiquer aujourd'hui les heureux résultats obtenus par cet officier général, et que nous devons, en grande partie, à ses excellentes vues administratives, à sa remarquable intelligence des affaires. Dans des prochains rapports, j'aurai l'honneur de vous les exposer et de vous entretenir de quelques sujets importants sur lesquels j'ai dû glisser légèrement, tels que l'occupation provisoire de Biskra, l'organisation du Belezma, etc.

Veuillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de mon respectueux attachement.

Le Lieutenant-Général Commandant Supérieur
de la province de Constantine,

Signé : Henri d'Orléans.

L. Charles Féraud.

(*A suivre.*)

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

—

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162, 163, 164, 165 et 166.)

12e sens phonétique de | — | *Ena,* ÊTRE CUIT.
(Idée de chaleur, coction et cuisine.)

(1, 1) *(Assais)onner.*

(15) Latin : *cinis, cineris.* — (15, 27) *Cendre ;* picard : *chaine ;* provençal : *cenre* et *cène ;* χονις (cendre).

6. Breton : *tan,* feu ; *tané,* rouge.

3, (22, 21) *Manger.* — Wallon : (3) *manii ;* namur : *mounie ;* hainault : (3, 15) *megner, migner* ou *mougner ;* catalan : *menjar,* etc.

12. Breton : *tont,* amadou, combustible.

15. *Igni(s),* feu ; berbère : |⋊ *egna,* faire cuire, et mieux |⋊⊡ *isagna,* faire cuire. — (15, 1) *Cuisine ;* saintonge : *cheunne ;* wallon : (15) *couhene ;* bourguignon : *cusène ;* provençal : 15, 1, *cozina ;* portugais : *cozinha*

16, 21. *Dinée, diner* (allant avec ce qui est cuit ; voir, au 11e sens, ce même mot déjà cité).

9. Breton : *han,* été.

15e sens phonétique de | — ⋜| *Eni,* SANG.

1. *Sani ;* T. S. : ⋜⋮⊡ *asseni, assen* (sang). — 1, 22 *Sang.* — (1, 1) *Assassin* (littéralement : ⊡ allant, |□ *assen,* faire saigner). — 3, 23 *Minium* (couleur de sang). — 17, 22 *Garance* (littéralement : □⋊ *gar,* plante, ⋊| *ant* (de) ce qui (est couleur) sang).

De ces indications, relatives à quelques-uns des principaux dérivés de | = *N,* dans les langues indo-européennes (1), se dégage nettement, comme nous l'annoncions plus haut, la *raison d'être* ou la *cause première* de l'homophonie de mots qui semblent aujourd'hui n'avoir plus entre eux aucun rapport logique, et qui, cependant, ont pour origine commune un seul et même radical dont les divers sens primordiaux sont connexes et s'enchaînent bien.

Parmi ces homophones (ou homonymes), cités plus haut, nous signalerons particulièrement les suivants :

Mine (carrière) et *mine* (visage), — *saint, sain, sein,* — *ente,* il *hante,* — *cuisine* et *cousine,* — *chêne* et *chaîne,* — *aune* (arbre) et *aune* (mesure), — *ton* (acous-

---

(1) Cette énumération de mots tirés du berbère pourrait être facilement augmentée ; notre liste des sens de | = *N* est, ici, très incomplète ; depuis l'impression des premières feuilles de ce travail, nous avons trouvé, en berbère, la confirmation des sens ci-après de cette racine unilittère.

6 *bis :* | = *Aouna* (Niger, Tinbouktou), être, exister, être vivant.

8 *bis :* | = *Ona, enna* (Somali), posséder, avoir. — *Ena,* échanger.

12 *bis :* | = *Aoun,* manger. — *Eun, oun,* la chose cuite ou fondue, le métal résultant de la fusion.

16 : | = *Ana* (T. S.), arbre. — C'est spécialement, chez les Aouellimeden, l'arbre appelé *asobay* à Tinbouktou.

tique) et *ton* (couleur), — il *tinte* et *teinte*, — *haine* et *Aisne*, — *jeune* et *jeûne*, — *funis* (corde) et *funus* (funérailles), — *neuf* (nouveau) et *neuf* (nombre), — *tente* et *tante*, — *noyer* (arbre) et *noyé*, — *tonne* (tonneau) et *il tonne*, — *non* et *nom*, — *raine* (grenouille), *reine* et *rênes*, — *foncer* (un puits) et *foncé* (en couleur), — *nuée* (nuage) et *nué* (nuancé), — *main* et *le Mein*, — *ténu* (mince) et *tenu* (pris), — *cendre* et *ceindre*, etc.

En ce qui concerne les noms premiers des localités, des peuples primitifs, des héros légendaires et des mythes remontant à la plus haute antiquité, le berbère est encore d'un précieux secours avec ses mots si facilement décomposables en radicaux d'une ou de deux consonnes ayant des sens très précis.

On pourrait même l'invoquer pour montrer que l'usage des *tmèses*, ou séparation de mots composés, si fréquent chez les poètes latins des premiers-âges, peut bien avoir pour point de départ un vague souvenir du mode de formation ou de l'étymologie primitive des mots. Ainsi, ce vers attribué à Sempronius Graccus :

« Stultum est medi spernere cinam, »

n'était peut-être qu'un archaisme justifié par l'origine du mot *medicina*, écrit et prononcé jadis *medikina* ;

ⵎⴷ = *med* = homme, pasteur, mède, ami ;
ⴽⵏ = *kan* = agencer, façonner, organiser, fabriquer — art, artifice.

La médecine est donc, d'après cette analyse, « l'art du mède, » ce qui rappelle son origine orientale ; ou encore « [illegible]t des pasteurs, » (mède et pasteurs sont du reste [illegible]onymes).

Par les explications que le berbère donne des noms mythologiques, il fournit aussi de nouvelles confirmations de la nature tout particulièrement dévote des premières religions ; et, sans entrer ici dans des détails qui

demanderaient de très longs développements, nous terminerons ce chapitre par l'analyse, au moyen du berbère, de quelques-unes des dénominations mythologiques les plus connues et aussi les moins expliquées : on verra par là combien le berbère peut servir à aider les recherches linguistiques de l'espèce dans les langues anciennes.

Nous rappellerons d'abord ce que déjà nous avons dit incidemment au chapitre Ier, à savoir que le mot berbère ⵙ = *as* = soleil, est le radical et la racine même de :

Esus, le vieux dieu des premiers Gaulois ;
Ausus, le dieu numide que nous ont révélé les inscriptions ; *Isis* et *Osos* des Grecs ;
αις, l'ancien radical pelasgique, symbole de la fatalité. Souveraine des dieux ;
Asses, les dieux skandinaves (les soleils, les astres) ;
ⵓ = *our*, la lune, a également été assimilée déjà par nous, à l'*our* chaldéen, au Dieu *Iera* des Numides, à la *Hira* pelasgique ou junon, à *Rhia*, la mère des dieux, etc.

Et, puisque nous parlons des « grandes déesses » de la Grèce des temps historiques, nous rappellerons que les premières statues qui leur furent élevées, furent faites de bois et dénommées ξοανον, mot qui ne s'applique qu'à des fétiches souvent informes et remontant à une très haute antiquité. Or ce mot revient à :

ⵅ = *ab* = fait de... (12e forme) ;
ξ = γς ⵊⵌ = *zen* = chêne (un des arbres sacrés).

Le mot *luna*, lune (par lequel nous traduisons ⵓ *our*), est dérivé avec assez de peine de *lucina*, *lucere*, sans parler de l'étymologie sanscrite obligatoire, mais nullement péremptoire, alors que le berbère nous donne tout simplement et tout logiquement :

ⵍⵍ = *L* = *L* = exister, être le Dieu ;
ⵏ = *N* = NA = *Anou* = *Enn*.

Luna, c'est l'existence de *anou*, la divinité de *anou*, la manifestation de *anou*, ce que confirme le celtique où nous trouvons, en bas-breton, *lun*, avec le sens de *effigie, image ;* ce que enfin était la lune au premier temps du monde tourano-chaldéen et aussi au premier temps du monde grec, où lune se disait μην et σεληνη, — μην c'est :

μ = ⊐ = *matrix*,
νη = | = *enni*,
} nom de la 15e forme.

Matière de *Enn*, substance de *Enn*, reflet de *Enn* ou *anou*.

σεληνη, c'est :

σε = ⊡ = *S* = (ex), de,
λη = ‖ = *ila* = existence, divinité,
νη = | = *Enn* = *anou*,
} nom de la 17e forme.

Provenant de la divinité de *Enn* (de *Anou*), émission, émanation du dieu de *Enn*, de l'existence de *Enn*.

En latin, *diane*, symbole de la lune, exprime la même idée, c'est :

∧ = *di* = *socia*,
| = *anou* = *enni*,
} nom de la 20e forme.

La compagne de *Enn*, celle qui a la qualité de *Enn*.

C'est le même radical que l'*Odin*, le père des Ases chez les Scandinaves ; que *Idouna*, la déesse de l'immortalité chez le même peuple ; que *Adon*, le seigneur des Phéniciens ; que *Dioni*, l'épouse de Zeus Dodonien et la fille de l'Océan : ici ∧ marque surtout l'origine, et | est le dieu des eaux (*Oannès* des Grecs).

Un autre compagnon de la lune c'est, d'après la mythologie, *Endymion*, l'amant de Diane ; son nom est :

| = *Enn* = *unus* ou Enn ;
∧ = *di* = *socius ;*
|⊐ = *men* = *lunæ*.

On pourrait aussi analyser :

| = *unus ;*
∧ = *D*, originaire de ;
|⊐ = *Meon* = la Méonie, et c'était en effet chez les Méoniens qu'étaient les principaux sanctuaires de la lune (μην).

Bacchus, dont le caractère solaire est bien établi par les mythographes, a son nom grec *Dionysios* qui s'explique par :

∧ = *socius* = compagnon ;
| = *Enni* = de *Enn ;*
□ = *ess* = soleil.

Soit la manifestation solaire de *Enn*, soit le soleil compagnon de *Enn*.

Bacchus se trouve en berbère sous la forme *Bocchus ;* c'est, au fond, le *Baga* Persan : c'est le dieu vainqueur et triomphant :

⊞ = *aba* = il a dispersé
⁘ = *ok* = tous
} ou le nom de la 24e forme du radical ⊞ d'où le sens de : pourfendeur, disperseur, vainqueur.

Phœbe, Phœbus, c'est la lumière qui se répand, qui s'étend, se diffuse.

𝌆 = *afa* = *ofou* = lumière, éclairer ;
⊟ = *aba* = disperser, envoyer loin.

Uuranus, la terre, fille de l'Océan dans plusieurs téogenies ; c'est la création de *Enn* (dieu des eaux).

□ = *our* = création, a créé ;
| = *Enn* = *Enn* (dieu des eaux).

Bohu, le dieu du chaos chez les Phéniciens ; c'est :

⊟ = *aba* = disjonction, éparpillement, désagrégation ;
⁞ = *he* = *esse in* = être dans, être en état de.

C'est « ce qui est dans l'état de désagrégation. »

Le *Baal* phénicien était « l'Envoyé de Dieu. »

⊡ = *aba* = *misit* ;
‖ = *Ell* = *dominus, Deus.*

Our et *Ess* réunis, forment des composés exprimant, en divers pays, le nom de l'Être-Suprême.

Assour, le Dieu national assyrien, peut être la juxtaposition des deux noms du soleil et de la lune, ce peut être aussi « le soleil créateur » ou encore « le fils du soleil. »

□ = *ass* = sol ;
⊡ = *our* = *luna* = *creator* = *creavit.*

Assoura, en sanscrit, est l'Être-Suprême, l'esprit vivifiant ; ici □ *our*, a nettement le sens de *creare, producere, oriri.*

Æssar, en étrusque, est de même formation.

Ἄρης, en grec, est encore le même radical qui reparaît à la 3e forme dans le vocable latin ***Mars***.

CHAPITRE VI

Exemple de la méthode analytique appliquée au berbère. — Numération primitive et moderne. — Valeurs des numératifs berbères. — Démonstration chirologique. — Aperçus linguistiques sur la numération.

En appliquant au berbère la méthode analytique que nous venons d'esquisser, on arrive à retrouver la raison d'être du choix des vocables employés en cette langue et dans plusieurs autres, pour exprimer : les pronoms personnels, les cas du verbe et les noms de nombres.

De ces trois théories, la plus curieuse, sans contredit, à cause de sa netteté et de sa généralité, est celle de la numération : nous allons l'exposer avec quelques détails.

Bien que le sens précis et l'origine des mots servant à exprimer les nombres ne soient pas encore complètement dégagés dans tous les idiomes, un fait est cependant aujourd'hui bien établi ; c'est que toutes les langues, indo-européennes, touraniennes et océaniennes, ont emprunté à la main leur système de numération et les désignations des noms de nombres (1).

Le tourano-berbère ne déroge pas à cette loi générale ; non-seulement son système de numération s'explique avec facilité, mais même il permet de démontrer que les Sémites ont emprunté la plupart de leurs numératifs, sinon au berbère même, du moins aux Touraniens de la Chaldée, à l'époque de leur contact avec eux, dans les plaines de Sennaar.

La langue berbère compte de *un* jusqu'à *cent mille* au moyen de 13 mots :

Neuf unités ou numératifs ayant les deux genres ;
Quatre noms de dizaines et multiples de dizaines, se comportant comme des substantifs et exprimant les nombres 10 — 100 — 1,000 et 100,000 ;
Les particules :

ᐱ = *ed, id, d'* = de, d', avec, et;
ǀ = *en, n'* = de, d'entre.

intercalées entre les numératifs seuls, ou entre les numératifs et les objets comptés, complètent la numération berbère.

On énonce les nombres à peu près comme en français, c'est-à-dire sans inversion, en commençant par l'ordre

---

(1) Lire sur cette question, dans le *Journal Asiatique* de mai-juin 1879, p. 546, une notice de M. Marcel Devic, et dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, nos 4 et 5, p. 80, la théorie de M. le conseiller Letourneux sur les cinq premiers nombres berbères, théorie citée et commentée par M. Olivier. — Nos explications, sauf pour les nombres 4 et 8, diffèrent sensiblement dans la forme et même dans le fond, cependant elles entrent absolument dans le même ordre d'idées.

le plus élevé pour se terminer par celui des unités simples.

Ainsi on dira :

2,355 chamelles : deux milliers de chamelles et trois centaines et cinq dizaines et cinq ;

23 chevaux : deux dizaines de chevaux et trois.

Quant aux numératifs ordinaux ou fractionnaires sauf les mots : premier (celui qui précède) et moitié (bras) qui, comme en français, sont des substantifs, ce sont les mêmes numératifs cardinaux qui servent, sans modification aucune, mais avec accompagnement de mots exprimant l'ordination ou le fractionnement.

Ainsi on dit :

Le deuxième = celui de deux = *oua n'essin ;*
Le quart = partie celle de trois = *tafoult ta n'okkozet.*

Ce système, extrêmement simple comme on le voit, a eu, ainsi que nous l'avons dit, la main comme point de départ et moyen démonstratif à l'époque du contact antihistorique des peuples Touraniens, Védiques et Sémites dans la Haute-Asie.

Lorsque les diverses races s'isolèrent et se développèrent séparément, chacune suivant ses instincts et son génie propres, elles modifièrent plus ou moins leur numération par l'adjonction d'idées religieuses ou symboliques dont il est souvent bien difficile de retrouver le secret. Il advint alors que certains vocables disparurent complètement de la série d'une langue, tandis qu'ils se conservèrent dans l'idiome voisin où, cependant, manquent aussi d'autres mots primitifs.

C'est de cette façon, qu'il nous semble, qu'on peut expliquer, aujourd'hui, ces numératifs (comme ces pronoms) qui apparaissent, isolément avec des formes identiques, dans des langues d'ailleurs absolument étrangères les unes aux autres et sans contact historique connu.

Il en fut certainement ainsi pour la numération berbère où on constate à la fois, et l'influence du culte tourien du Dieu *Enn,* et l'influence des Mythes védiques relatifs à la création du monde, tandis que chez les Sémites de l'Écriture-Sainte, Hébreux ou Arabes, ces vocables caractéristiques manquent et sont remplacés par des formes se rapportant, le plus souvent, aux rites de la religion juive.

Nous allons examiner d'abord les nombres berbères en les expliquant exclusivement par le berbère et par la pantomime des mains (chirologie).

1. — *Le pouce levé, les autres doigts fermés.*

| = *ieun* = *un.*

Le dieu *Enn, Anou* symbolisé par le pieu planté en terre et se dressant seul et debout.

2. — *Le pouce et l'index levés, les autres doigts fermés.*

|⊙ = *sin* = deux.

(Un doigt) avec *Enn ;* (un doigt) avec *un* :

⊡ = *Ess* = avec ;
| = *ien* = un ;

Ou : fais venir (un doigt) ; — mets en mouvement (un doigt) :

⊡ = *as* = aller, mouvoir ;
| = *ien* = un.

3. — *Pouce, index et medius levés, — annulaire et petit doigt fermés.*

∧□·⁚ = *kerad* = trois — (écrit aussi ∃□⁚·), touffe de doigts — tête de groupe ;
□·⁚ = *ker* = touffe = *akeroui,* tête = préfixe des noms de la 21ᵉ forme ;
∧ = *ad* = doigt = *societas,* groupe.

4. — *Le pouce couché dans la paume de la main, les autres doigts écartés.*

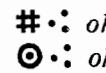
okkoz
okkos } quatre.

Je retranche (le dieu *Enn*) — le dieu *Enn, se couche, disparaît.*

= *ekes,* couper, ôter, disparaître, se coucher.

5. — *Une main complète.*

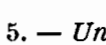 *semmous* — cinq.

A la moitié — jusqu'à la moitié — est venu la moitié — je fais la moitié.

= *as* = jusqu'à, à = aller, venir, mettre (*movere*) = préfixe de la 1re forme dérivée;

 = *emmous* = moitié,

(Sous-entendu de : la série des doigts, c'est-à-dire de 10, ou la moitié des deux mains.)

6. — *Une main ouverte, les doigts écartés; l'autre main fermée mais avec le pouce levé.)*

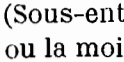 = *sedis* = six.

Je lui donne un compagnon — je mets à côté — je fais avec lui.

= *sed* = accompagner = faire aller ensemble, 1re forme dérivée de aller ensemble;

 = *S* = lui (affixe personnel, 3e personne);

Ou

= *as* = aller *movere* = préfixe caractéristique de la 1re forme dérivée.

= *eddis* = côté, à côté.

7. — *Une main ouverte, les doigts écartés; l'autre main ayant trois doigts repliés, le pouce levé, l'indicateur étendu.*

 = *essaa* = sept.

L'indicateur (sous-entendu, paraît), il indique — celui qui indique habituellement — ou il est étendu.

 = *as* = vers, jusqu'à, = indication;

 = *essaa* est une forme d'habitude, de fréquence de la préposition : *l'habitué* de l'indication, c'est bien *l'indicateur*, et ici le doigt indicateur

 = *essaa* peut aussi être le nom verbal du verbe;

= *essaoua* — étendre. — Ce serait l'*étendue,* le doigt étendu.

8. — *Les pouces des deux mains se rabattent, les paumes tournées vers le corps les cachent, il reste les deux mains sans pouces.*

 = *ettam* = huit.

Les palmes, les mesures — autant — ceux (les doigts), du corps des mains — où les pères meurent (les doigts pères : les pouces) — (la femme), le *couple,* la *paire* (de mains).

 = *tem,* celle de la mesure, du prix, de la valeur (nom de la 6e forme, habitude); — ce qui mesure habituellement; — d'où le sens de autant, c'est-à-dire *à la valeur;*

ou = *at* = père;

= *em* = meurt;

ou = *li* = ceux de (nom de la 12e forme);

= *em* = matière, masse, substance — et ici

ou = *tem* = la femme, celle qui est autant, celle qui fait la paire.

9. — *Un des pouces se montre.*

.# + = *tezzaa* = neuf.

Il est près (de la fin).

+ = approcher, être proche (6e forme, habitude de .# *az*), même sens.

10. — *Les deux mains, tous les doigts y compris les pouces.*

:□⊐ = *meraou* = dix.

La série complète, — l'ensemble d'une même série, — soit de □⊐ *émir*, époque, saison, durée, moment, série, un ensemble ; soit analytiquement :

⊐ = *me* = *matrix* } matière
:□ = *arou* = *gignere* } engendrante } ce dont tout sort.

L. Rinn.

(A suivre.)

LE MULUCHA ou MOLOCHATH

(OUED-MAKTA) (1)

AVANT-PROPOS

Je veux prouver dans cet article :

1° Que le fleuve Mulucha est la Makta de nos jours ;

2° Que le fleuve Molochath est le même fleuve que la Mulucha ;

3° Et que, par conséquent, on ne doit pas le confondre avec la Malva ou Maluana, l'Oued-Melouane au moyen-âge, aujourd'hui l'Oued-Moulouïa.

(1) Dans le *Bulletin de correspondance africaine* du 15 mars 1884, M. de la Blanchère a publié une *Étude d'un nom géographique*, sous le titre de : *Malva, Mulucha, Molochath*. Une de ses notes (p. 136-137), beaucoup trop flatteuse pour moi, me provoque très courtoisement au combat sur ce terrain disputé. Mais je suis forcé de me dérober à la lutte par deux raisons : premièrement, l'initiative de la question appartient à l'auteur de l'article que nous publions aujourd'hui ; secondement, M. de la Blanchère nous a donné complète satisfaction, en reconnaissant avec nous qu'*il faut récuser tous les auteurs*, si on veut continuer à assimiler le Molochath à la Malva (Moulouïa). Il est vrai qu'il rejette la responsabilité de l'erreur sur P. Mela, que ses successeurs n'auraient fait que copier. On verra que M. Tauxier ne croit pas que Pline se soit inspiré de Méla, mais bien de Posidonius, qui avait lui-même puisé ses renseignements dans Polybe. En ce qui me concerne, j'ai peine à croire que les géographes dont il est question aient pu commettre une aussi grosse erreur, et confondre deux fleuves, distants de plus de 50 lieues, sur une côte très connue, très fréquentée, et dont les Carthaginois avaient certainement dressé des portulans très exacts, qui tombèrent entre les mains de leurs vainqueurs. Il m'est particulièrement difficile d'admettre que Pline,

Pour cela, après avoir montré que les deux seuls géographes qui aient parlé du Mulucha l'ont placé à l'*Est* du Grand-Port (Arzew), et à l'*Ouest* de Quiza (baie de Taddert) et du Sardabal (Chélif), je prouverai que ce fleuve fut, jusqu'au temps de Massinissa, la limite des Maures et des Massésyliens, et, jusqu'à celui de Jugurtha, la limite des Maures et des Massyles.

Cela fait, après avoir observé que la particule *ath* du nom Molochath n'appartenait pas au radical du mot, je montrerai que le Molochath, nommé par Strabon comme la limite des Maures et des Massésyliens, ne pouvait, en conséquence, être que le Mulucha des auteurs latins, et, à l'aide des indications fournies par Strabon lui-même, je donnerai la preuve que son Molochath ne peut se trouver ailleurs qu'à la Makta.

J'expliquerai alors pour quelle cause Strabon s'est trompé. C'est qu'il a cru contemporains des renseignements qui, en réalité, étaient du temps de Polybe. Seulement, il ne les a connus que par Posidonius, qui, en les tirant de Polybe sans le citer, n'a pas songé à faire la remarque qu'ils dataient déjà d'une centaine d'années, cette indication étant inutile au sujet qu'il traitait. Strabon, de son côté, qui n'avait pas vu le pays, mais qui, dans son enfance, avait connu Posidonius, a cru qu'il pouvait considérer comme actuellement exactes les divisions de la Libye connues par ce philosophe. Sachant, d'ailleurs, par d'autres documents, que, de son temps, la limite était à la Moulouïa (Malva), il a cru que les noms *Malva, Maluana, Mulucha, Molochath,* qui ont une certaine ressemblance orthographique et phonique,

qui avait navigué sur ce littoral, à une époque où on ne s'éloignait guère du rivage, et où les étapes préférées étaient les estuaires des fleuves, ait pu confondre la Moulouïa avec l'Oued-Makta. Cela dit, j'attendrai la fin de la discussion pour chercher à déterminer le lieu où un hasard heureux livra à Marius les dernières ressources de Jugurtha.

H.-D. DE GRAMMONT.

n'étaient que les altérations d'un même nom, et a cru devoir choisir la forme admise par Posidonius, son contemporain. J'ai donné, d'ailleurs, une longue énumération des erreurs, des inexactitudes et des incorrections qui remplissent la fin du dernier livre de Strabon, et j'ai montré au lecteur l'auteur, vieux, las, fatigué et comme dégoûté de son immense travail, n'ayant qu'une hâte, celle de le terminer le plus vite possible, et qu'un désir, celui de n'y plus penser ; — et cela à tel point que, le dernier mot écrit, il n'a pas même voulu se relire et se corriger.

Dans ces conditions, j'ai considéré comme étant sans valeur l'indication, d'ailleurs mal précise, de Strabon, qui place le Molochath à l'Ouest de Siga et du Port des Dieux ; et aussi celle de Ptolémée, copiste habituel de Strabon, plaçant la Malva et le Molochath à côté l'une de l'autre, là où il n'existe, pour les représenter tous deux, que la seule rivière Moulouïa.

I. *Le fleuve Mulucha est l'Oued-Makta*

Les auteurs qui ont parlé du Mulucha sont de deux sortes : les historiens et les géographes. Il est à propos d'examiner tout d'abord ce qu'ont dit ces derniers, c'est-à-dire Pomponius Méla, qui écrivait sous Claude son *De situ orbis,* et Pline, le fameux auteur d'une *Histoire de la nature,* qui florissait sous Néron et mourut sous Vespasien.

Un premier passage de Méla nous indique que le *Mulucha* était à l'*Est* de Siga et du Grand-Port (Arzéou) : « Tamuda fluvius et Rusardir et Siga, parvæ urbes et » Portus, cui Magno est cognomen ob spatium ; Mulu- » cha ille quem diximus (1), nunc gentium, olim regno- » lum quoque Bocchi Jugurthæque (2). »

(1) Méla (I, 5) avait dit, un peu auparavant, que ce fleuve formait la limite de la Mauritanie : « Ejus oræ finis Mulucha. »

(2) Méla (I, 5).

Il se déduit d'un deuxième passage de Méla, qu'*au-delà*, on rencontrait le golfe Laturus, le fleuve Sardabal, Quiza, Arsinna et Carthenna : « Iol.... citra hanc Car-» thenna et Arsinna sunt oppida et Quiza Castellum et » Sardabale fluvius (1). »

Un troisième récit, celui-ci venant de Pline, bien que moins complet, relie et confirme les deux passages de Méla : « Siga oppidum...., ab ea Portus Magnus spatio » appellatus, civium Romanorum Oppidum, amnis Mu-» lucha, Bocchi Massæsylorumque fines, Quiza Xeni-» tana Peregrinorum, Arsennaria Latinorum III, m. p. » a mare, Cartenna Colonia (2). »

En combinant ces trois documents, on voit que le Mulucha était à l'Est du Grand-Port, dont il était séparé par le fleuve Sardabal. Or, comme l'itinéraire d'Antonin (3) nous amène à retrouver Quiza dans la baie de Teddert, au pied du Djebel Kouaçia, qui a gardé son nom, il en résulte forcément que le *Mulucha*, le golfe Laturus et le Sardabale sont représentés par l'*Oued-Makta*, le golfe d'Arzéou et le Chélif.

II. *Histoire du fleuve Mulucha*

Chacun sait qu'au moment où éclata la deuxième guerre punique, les principaux peuples de l'Afrique du Nord étaient : à l'Ouest, les Maures, qui avaient pour roi Bocchus ; plus à l'Est, les Massésyliens, dont le roi était Syphax ; et, plus à l'Est encore, les Massyles, commandés par Gala, père de Massinissa.

Ces trois royaumes, comme tous les États nomades,

(1) Méla (I, 6).

(2) Pline (V, 2).

(3) Itinéraire d'Antonin :

« Portum Magnum, m. p. XXXVI ;
» Quiza miniscipium, m. p. XL ;
» Arsenaria, m. p. XL ;
» Cartenna Colonïa, m. p. XVIII. »

n'avaient pas de frontières bien tracées. Celles-ci variaient à chaque instant, selon la force des peuples qui se partageaient la domination du pays. Siphax, à l'époque de sa plus grande puissance, avait une résidence à Cirta, une autre à Siga (1). Il les perdit l'une et l'autre. Du côté de l'Ouest, notamment, sa frontière fut rejetée jusqu'au Mulucha : « Le fleuve Mulucha, nous dit Pline, a été la limite des Maures et des Massésyliens (2). »

A la fin de la troisième guerre punique, le royaume des Massésyliens avait disparu : son dernier roi, Ariobarzanes, ami des Carthaginois lors de la déclaration de guerre (3), avait été abandonné par les Romains à l'avidité de Massinissa. Celui-ci l'avait dépouillé de ses États, qu'il avait annexés au royaume Massyle (4), dont le Mulucha devint, en conséquence, la limite. « Je ne dépas-» serai pas, disait Bocchus à Sylla, le Mulucha qui sépa-» rait jadis mes États de ceux de Micipsa (5).

Ce fleuve limitait encore les deux royaumes au moment où les Romains déclarèrent la guerre à Jugurtha.

(1) Strabon (XVII, 3, 9) Σιγη... βασιλειον Σωφακος. — Pline (V, 2, 9) « Siga oppidum... Syphacio regia.

(2) Pline (V, 2, 19) « Amnis Mulucha Bocchi Massæsylorumque finis. »

(3) Tite-Live (XLVIII, Epitome) « Quum in finibus Carthaginien-» sum ingens Numidarum exercitus duce Ariobarzane Syphacis ne-» pote diceretur esse, M. Porcius Cato suasit ut Carthaginiensibus, » quum Ariobarzanem specie contra Massinissam regem, sed re vera » contra Romanos accitum in finibus haberent, bellum indiceretur. »

(4) Appien (Guerres puniques, VIII, 106). Massinissa fut heureux en tout. Il avait été dépouillé de son royaume paternel par les Carthaginois et par Syphax. Dieu lui accorda de le reconquérir et de l'augmenter autant que cela était possible, en étendant ses domaines, dans l'intérieur des terres, depuis les Maures voisins de l'Océan, jusqu'aux États des Kyrénéens.

.... προαγαγειν ἐπι μεγιστον ἀπο Μαυρουσιων των παρ' ωκεανῳ μεχρι της Κυρηναιων ἀρχης ἐς τα μεσογαια.

(5) Salluste (G. I., 99) « Ego flumen Mulucham quod inter me et » Micipsam fuit non egrediar. »

C'est ce que nous apprend Salluste et ce que confirme Méla (1).

Quand Bocchus eut livré Jugurtha aux Romains, ceux-ci lui abandonnèrent toute la partie occidentale du royaume numide, jusqu'à *Saldæ* environ. Le Mulucha cessa dès lors de former la limite orientale de son royaume. Lorsque les enfants de Bocchus se partagèrent ses États, ils prirent probablement la Malva comme frontière commune. Tout au moins jouait-elle ce rôle à l'époque où les derniers princes de sa dynastie prirent parti, l'un pour Antoine, l'autre pour César Octavien (2). Nous savons, en effet, par Pline, que les deux Mauritanies portèrent *longtemps* des noms de rois : la plus éloignée s'appelant la Mauritanie Bogudienne, tandis que celle de l'Est se nommait la Mauritanie de Bocchus. Ceci paraît impliquer que le changement se borna à celui des noms, sans déplacement de frontière, et il en résulterait que la Malva ayant été plus tard la frontière des deux Mauritanies provinces (3), aurait été aussi auparavant, et pendant longtemps, celle des deux Mauritanies royaumes.

Une preuve qu'antérieurement à la réduction des Mauritanies en provinces, il y avait entre elles, à l'Ouest de

(1) Salluste (G. I., 19) « Bello Jugurthino.... Gœtulorum magna » pars et Numidiæ ad flumen usque Mulucham sub Jugurtha erant, » Mauris omnibus Bocchus rex imperitabat. »

Méla (I, 5) « Mulucha... olim regnorum quoque terminus Bocchi » Jugurthæque. »

(2) Pline (V, 2, 19) « Nam que dici regum nomina obtinuere, ut » Bogudiana appelleretur extima, itemque Bocchi quæ nunc Cœsa- » riensis. »

(3) Pline, après avoir nommé la Malvana, nous apprend que Siga, qu'il mentionne ensuite, compte dans la Mauritanie Césarienne (V, 2, 18 et 20) « Maluana fluvius navigabilis, Siga oppidum.... alterius » jam Mauritaniæ. » — Ptolémée nous dit (IV, 4) : « Du côté de » de l'Est, la Mauritanie Tingitane est limitée par le méridien de » l'embouchure de la Malva; » et (IV, 3) : « La Mauritanie Césa- » rienne est bornée au Nord par la mer de Sardaigne, à la hauteur » du fleuve Malva jusqu'à l'embouchure de l'Ampsaga. » — L'itinéraire d'Antonin dit aussi : « Flumen Malva dirimit Mauritanias duas. »

Siga, une frontière qui ne peut être que la Moulouïa de nos jours, c'est qu'arrivé là, Strabon interrompt la description de la côte pour commencer celle du pays des Maures, et ne revient à Siga qu'après l'avoir terminée. Or, il écrivait son dernier livre peu après la mort de Juba II, c'est-à-dire à une époque où les anciennes Mauritanies ne faisaient qu'un seul royaume et n'avaient pas encore été divisées en provinces. Sa division se rapporte donc, non à son époque, mais à l'époque immédiatement précédente, celle où, Bocchus et Bogud étant morts, Rome s'était emparée de l'administration de leurs domaines et ne l'avait pas encore rendue à Juba II (1).

Il semble d'ailleurs que, sous le règne de Juba II et de Ptolémée, ces princes aient voulu effacer la trace de la honte infligée par les rois Bocchides aux rois Massyles leurs ancêtres, par la conquête d'une partie de la Numidie, en rendant à ce qu'ils possédaient de l'ancien royaume de leurs pères, son ancien nom de pays des Numides, et en reportant sa limite occidentale au fleuve Mulucha; du moins, Méla, qui vivait sous le règne de Juba II, faisait-il de ce fleuve la limite de la Mauritanie et de la Numidie (2).

III. *Strabon croyait que le Molochath était à l'Ouest de Siga.* (Archgoul, sur l'Oued-Tafna)

Si l'on s'en rapportait à la première impression qui nous reste de la lecture de Strabon, on pourrait croire que le Molochath était, sinon la Moulouïa, au moins l'un des petits fleuves côtiers qui sont à l'Ouest de Siga : « Après le territoire des Maures, dit ce géographe, vient » celui des Massésyliens, qui commence au fleuve Mo- » lochath et finit au cap que l'on nomme..., limite des

(1) Bogud mourut en 31. Bocchus mourut en 33. Auguste donna les Mauritanies à Juba II, en 25 avant J.-C. Strabon en parle comme venant de mourir. (XVIII, 3, 9).

(2) Mela (I, 5) « Mauritania.... Ejus ora finis Mulucha. »

» Massésyliens et des Massyles ; il y a 6,000 stades du » Métagonion au Tréton. Certains auteurs en comptent » moins. La côte contient beaucoup de villes et de fleu- » ves dans une région fertile ; mais il nous suffira de » mentionner ceux qui sont en renom. Il y a la ville de » Siga, située à 1,000 stades des limites susdites ; c'était » une résidence royale de Syphax, mais elle est aujour- » d'hui détruite....

» Après Siga, se trouve le Port des Dieux, à 600 stades, » puis d'autres villes sans importance.

» Quant aux régions de l'intérieur, elles sont monta- » gneuses et désertes... (1) »

Il est évident, par cet extrait, que, pour son compte, Strabon croyait bien que le Molochath était à l'Ouest de Siga; nous allons pourtant voir qu'en dépit de sa conviction, ses propres énonciations nous montrent que c'est à l'Est de cette ville qu'il nous faut le rechercher.

IV. *Strabon a eu connaissance d'un Molochath identique au Mulucha*

Nous lisons dans Strabon que le Molochath séparait la terre des Maures et celle des Massésyliens (2). L'auteur donne ce renseignement comme contemporain; mais il est manifeste qu'il ne l'était pas; il y avait, en effet, de son temps, plus de 160 ans que le royaume des Massésyliens avait disparu. Or, au moment où ce royaume fut détruit, c'était le Mulucha qui le séparait des États de Bocchus (1). Il en résulte que ce Molochath dont parle ici Strabon n'est autre que ce Mulucha de Pline et de Méla, c'est-à-dire l'Oued-Makta.

(1) Strabon (XVII, 3, 9) :

Μετα δε την των Μαυρουσιων γην ἡ των Μασαισυλων ἐστιν ἀπο του Μολοχαθ ποταμον την ἀρχην λαμβανουσα τελευτωσα δε ἐπι την ἀκραν ἡ καλειται.., ὁριον της τε Μασαισυλιων και της Μασυλεων γης · σταδιοι δ' εἰσιν ἀπο του Μεταγωνιου μεχρι του Τρητου ἑξακισχιλιοι · οἱ δ' ἐλαττους φασιν.

Ἐχει δ' ἡ παρα λια πολεις τε πλειους και ποταμους και χωραν εὐφυη · των δ' ἐν ὀνοματι ἀρκει μνησθηναι. — Ἐστιδε πολις Σιγα ἐν χιλιοις σταδιοις ἀπο των λεχθεντων ὁρων βασιλειον Σοφακος...

Μετα δε Σιγαν Θεων λιμην ἐν ἑξακοσιοις σταδιοις · εὐτ' ἀλλοι ἀσημοι τοποι. Ταμεν οὖν ἐν σαθει της χωρας ὀρεινα και ἐρημα.

(2) Strabon (XVII, 3, 6)... « Jusqu'au fleuve Molochath, qui sépare la terre des Maures et celle des Massésyliens. »

... μεχρι Μολοχαθ ποταμου ὁς ὁριζει την Μαυρουσιων και την Μασαισυλιων γην.

Le même (XVII, 3, 9) « Après la terre des Maures, vient celle des Massésyliens, qui commence au fleuve Molochath. »

Μετα την των Μαυρουσιων γην, ἡ των Μασαισυλιων ἐστι ἀπο του Μολοχαθ ποταμου ἀρχην λαμβανουσα.

(1) Pline (V, 2, 19) « Amnis Mulucha Bocchi Massæsylorum que finis. »

(2) Strabon (XVII, 3, 9) « Siga est à 1,000 stades des limites susdites. »

Σιγα ἐν χιλιοις σταδιοις ἀπο των λεχθεντων ὁρων.

(3) Strabon (XVII, 3, 6) « ... jusqu'au fleuve Molochath, qui limite » la terre des Maures et celle des Massésyliens. On nomme aussi, » près du fleuve, une Acra Megalè et un Métagonion, territoire sans » eau, stérile. En quelque sorte aussi, la montagne qui vient des » montagnes de Cotès s'avance jusque-là. »

... μεχρι Μολοχαθ ποταμου ὁς ὁριζει την Μαυρουσιων και την Μασαισυλιων

V. *Le Molochath de Strabon ne peut d'ailleurs être identique à la Moulouïa*

Cet auteur nous apprend aussi que la ville de Siga était à 1,000 stades de ces limites que formait le Molochath (2). Ce renseignement ne peut s'entendre de la Moulouïa, qui n'est qu'à 350 stades de Siga ; mais il s'applique, au contraire, fort bien à la Makta, qui, par mer, est à 1,000 stades de cette ville.

Un autre renseignement que nous donne Strabon ne peut aussi s'appliquer qu'à la Makta. « Les montagnes, » dit-il, qui prennent naissance à celles de Cotès (cap » Spartel) s'étendent, en quelque sorte, jusqu'à ces limi- » tes que forme le Molochath (3). Cela ne peut s'enten-

dre de la Moulouïa, qui traverse les montagnes, à son embouchure, par un étroit défilé. Au contraire, les montagnes se terminant au cap d'Arzéou, s'y trouvent à la fois assez proches et assez éloignées de l'Oued-Makta, pour que l'auteur de ce renseignement ait pu dire *très exactement* que ces montagnes s'étendaient, *en quelque sorte,* jusque-là.

Si l'on admettait que ces deux indications étaient contemporaines de Strabon, il s'en déduirait que sous Juba II, ou tout au moins sous les derniers rois Bocchides, les limites des deux royaumes étaient à la Makta; mais il est manifeste qu'il n'en était pas ainsi, et que ces détails se rapportaient au Molochath du temps des Massésyliens.

VI. *Causes de l'embarras de Strabon*

On remarquera aussi que Strabon, dans sa description de la Mauritanie côtière, s'arrête deux fois pour donner, sur le pays, des renseignements d'ordre général. La première fois, c'est quand, après avoir cité les Colonnes d'Hercule (1), il a nommé le fleuve Molochath comme limite du pays des Maures. A ce moment, il mentionne les peuples des régions de l'Ouest (Maures, Massésyliens, Éthiopiens, Hespériens, Pharusiens et Nigrites) avec des détails portant sur leur vie nomade, leurs armes et le harnachement de leurs montures. Ensuite, après leur avoir attribué une origine indienne, il énumère

γην καλειται δε και Ἀκρα Μεγαλη πλησιον του ποταμου και Μεταγωνιον τοπος ἀνυδρος και λυπρος σχεδον δε τι και το ὀρος το ἀπο των Κωταιων μεχρι δευρο παρατεινει.

Au lieu de Κωταιων, MM. Muller et Dubner, dans leur admirable édition de Strabon publiée par Firmin Didot, ont cru devoir corriger Κωτεων ; je me permettrai de protester contre ce changement : Κωταιοι est l'adjectif très régulier de Κωτεις, et, pour plusieur raisons géographiques, Κωταιων donne un sens plus plausible que Κωτεων.

(1) Strabon (XVII, 3, 6).

leurs derniers rois : Bogud, Bocchus, Juba II et Ptolémée (1). Il signale plus loin certaines erreurs d'Eratosthènes, d'Artemidore et de l'auteur romain Gabinius, et termine ce récit par quelques mots sur les éléphants du pays (2).

Cela fait, il reprend sa description de la côte, nomme Siga, le Port des Dieux et « quelques villes sans importance » (3); puis, au moment où, normalement, il devrait nommer le Mulucha de Pline et de Méla, ou ce Molochath qu'il a placé par erreur ailleurs, à cet instant, Strabon se dérobe tout à coup, et se remet à nouveau à donner une série de renseignements généraux sur la Mauritanie (4).

Mais, cette fois, il ne s'agit plus des mœurs des Indigènes; mais seulement de la nature physique du pays. Il y cite Posidonius, dont, en effet, les ouvrages habituels traitaient de la géographie physique. Il mentionne de lui une remarque sur le peu d'importance des rivières de la Libye, pour lui opposer une observation d'Artemidore qui n'est pas vraie pour cette partie de l'Afrique, et pour donner sur leur désaccord sa propre opinion. Il parle ensuite d'une source de bitume, des scorpions ailés et non ailés du pays, de ses tarentules et de certains lézards énormes. Puis, il passe aux pierres précieuses, aux dépôts de coquilles marines, à un certain arbuste mellifère du genre du lotos, dont les Indigènes faisaient du vin. Il parle ensuite du blé, des doubles moissons et des épis énormes que produit la Libye, malgré le peu de soin mis aux semailles. Puis, il s'occupe des précautions de costume prises par les habitants pour se préserver de la morsure des serpents (5).

(1) Strabon (XVII, 3, 7).
(2) Strabon (XVII, 3, 8).
(3) Strabon (XVII, 3, 8).
(4) Strabon (XVII, 3, 10).
(5) Strabon (XVII, 3, 11).

[illegible] cette longue digression qu'il revient [illegible] de la Mauritanie côtière, par la mention de la ville d'Iol (1).

On reconnaît facilement, à cette marche du récit et à ces deux arrêts de l'auteur, l'un à la hauteur de la Moulouïa, l'autre à la hauteur de la Makta, que Strabon a eu entre les mains deux documents différents dont chacun donnait au pays une limite différente, l'un à la Moulouïa, l'autre à la Makta. Chacun des deux auteurs s'arrêtait à la limite qu'il connaissait, avant de passer à la région voisine, pour donner sur celle qu'il allait quitter un certain nombre de détails d'ordre général. Chacun, suivant son caractère ou le sujet de ses études, s'appesantissait sur certains points et délaissait les autres ; c'est ainsi que celui qui s'est arrêté à la Moulouïa s'est principalement occupé des peuples du pays et de leurs mœurs, au lieu que l'autre a étudié surtout cette région dans ses productions naturelles.

C'est dans cette remarque que se trouve la clef des embarras dans lesquels Strabon s'est débattu à la fin de son 17e livre. Cet auteur, qui a vécu en Asie Mineure, et qui, dans ses voyages d'Occident, n'a jamais dépassé l'Italie (2), ne connaissait pas l'Afrique, et n'a eu, pour la décrire, que deux documents principaux qu'il a crus tous deux *contemporains,* bien que l'un d'eux, celui dont nous avons cité plus haut trois extraits, fût, au contraire, plus ancien de 160 ans.

(1) Strabon (XVII, 3, 12).

(2) Strabon (XVII, 5, 15) « Nous sommes allé à l'Ouest de l'Ar» ménie, aux localités de l'Étrurie qui regardent la Sardaigne, et au » Midi du Pont-Euxin, aux frontières de l'Éthiopie. »

Επηλθομεν δε επι δυσιν μεν απο της Αρμενιας μεχρι των κατα Σαρδωνα τοπων της Τυρρηνιας επι μεσημβριανδε απο του Εὐξεινου μεχρι των της Αἰθιοπιας ὁρων.

VII. *Le Molochath a été signalé par Polybe*

Quel était ce premier auteur dont Strabon a si mal employé les données vieilles de 160 ans, en les combinant avec des renseignements de sa propre période ?

On sait que pendant la troisième guerre punique, Scipion Émilien autorisa l'historien grec Polybe à s'embarquer sur une flotte romaine chargée de reconnaître et bien sûrement aussi de soumettre et de rançonner toutes les villes phéniciennes des côtes Nord et Ouest de l'Afrique (1). A la suite de cette expédition, Polybe composa une description géographique de cette région, qu'il inséra dans le 34e livre de son *Histoire générale*. Ce livre est aujourd'hui perdu, et il en reste à peine des extraits. Néanmoins, comme c'est à l'époque seule de Polybe que les Maures, les Massésyliens et les Massyles se partageaient le Nord de l'Afrique, on ne peut pas douter que ce ne soit à lui qu'il faille attribuer le document original où il était question de la division de l'Afrique entre ces trois peuples, et où, par conséquent, il était question du Molochath, limite des Maures et des Massésyliens.

En outre, dans le résumé que nous a laissé Pline de la description donnée par Polybe de la côte d'Océan, on remarquera que ce dernier nommait *Darath* et *Masalath* (2) deux fleuves que d'autres renseignements nous

(1) Pline (V, 1, 8) « Scipione Æmiliano, res in Africâ gerente, » Polybius, annalium conditor, ab eo acceptâ classe, scrutandi illius » orbis gratia, circumvectus, prodidit... » On voit par ce récit que » Polybe s'était procuré sur la côte *des détails* fort exacts jusqu'au-delà du fleuve Darath (Oued-Dara), limite du Grand Désert, et même jusqu'au Promontorium Hesperium, ou cap d'Occident, que j'assimile au cap Bojador.

(2) Pline (V, 1, 8) « ... Polybius tradidit... gentes Salatitos et Ma» satos, flumen Masalat, flumen Darat... »

font connaître sous les noms de Dara (1) et de Massa (2), appellation qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours (3). Cette forme finale *ath* ne se retrouve plus ni dans les historiens, ni dans les géographes latins. On ne la revoit que dans ce Μολοχαθ de Strabon et dans une quinzaine de noms qui apparaissent, 300 ans après Polybe, dans les Tables de Ptolémée. Or, on sait que cet auteur a connu l'œuvre géographique de Polybe et en a fait le plus grand usage. On a donc le droit d'en conclure que cette forme finale *ath* était une forme habituelle du temps de Polybe, sans doute phénicienne, tombée depuis en désuétude (4); de telle façon que, dans les cas, d'ailleurs fort rares, où nous la retrouvons chez des écrivains anciens, nous devons reconnaître que ces auteurs ont tiré des œuvres de Polybe (5) les noms qui la portent. Il y a là, nous le

(1) Orose (I, 2) disait qu'il existe en Afrique un grand fleuve ayant son origine dans l'Atlas, et nommé par les habitants du pays *Dara*, et par les autres *Nuchul* ou *Nuhul*. Il s'agit de l'*Oued-Dera* supérieur. Le mot *Nuhul* est un ancien nom libyen qui, comme l'ancienne langue du pays, avait une origine sémitique. C'est le vieux mot assyrien et chaldaïque نحر (Nahar, que la permutation égyptienne de l'*r* en *l* a changé en نحل que les Grecs ont écrit Νειλος. *Nehel*, dans le sens de *fleuve* ou *cours d'eau*, se retrouvait dans l'ancienne géographie africaine.

(2) Ptolémée (Libye intérieure) « Μασσα ποταμου ἐκβολαι. »

(3) L'Oued-Meça et l'Oued-Dera. Ben Khaldoun les a cités plusieurs fois.

(4) Ce *θ*, qui paraît et disparaît, n'aurait-il pas quelque analogie avec le *ta merbouta* arabe? Nous signalons ce cas aux savants qui s'occupent des anciennes langues orientales.

(5) On retrouve cette finale *αθ* dans Ptolémée, aux noms suivants (Livre IV, 4 et 1) :

Σαλατου ποτ. ἐκβ. Σαλαθ πολις.	Fleuve et ville de Sala citées par Pline. — Ptolémée, qui a reproduit sur ses Tables plusieurs listes toutes relatives à un même pays, les a aussi nommées ailleurs Σαλα.	Ville de Sela, O.-Sela ou...

pensons, une preuve supplémentaire que c'est bien à Polybe, et non à un autre auteur de la même époque, qu'il faut attribuer la mention primitive du nom Μολοχαθ.

VIII. *Pourquoi Strabon a cru contemporains des renseignements datant d'un siècle et demi?*

Disons d'abord que ce n'est pas dans l'ouvrage original de Polybe lui-même que Strabon a trouvé les détails qu'il a transcrits sur le Molochath. Strabon n'a jamais eu sous les yeux les œuvres du célèbre Achéen ; tout ce qu'il en a jamais su, il ne l'a connu que par l'inter-

Ιαγαθ πολις. Ακραθ πολις. Μολοχαθ ποτ. ἐκβ.	Fleuve Mulucha de Pline et de Méla.	Oued-Makta.
Μολοχαθ πολις.	Mulucha de Frontin. — C'est la ville prise par Marius.	A rechercher sur l'Oued-Makta.
Αιχαθ πολις. Δοραθ πολις.	Sur le fleuve Dara.	Sur l'Oued-Dera.
Ασαραθ ποτ. ἐκβ.	Le fleuve Issaris de l'anonyme de Ravenne.	Oued-Tafna, autrement O.-Isser.
Χυλιμαθ ποτ. ἐκβ.	Fleuve de Κελαμα, nommé par Ptolémée : la Calama de l'itinéraire d'Antonin.	Oued-Teddaa, d'après l'opinion commune, qui assimile Calama à Nedroma.
Νασαβαθ ποτ. ἐκβ.	Nasava, Sava ou Saba de l'itinéraire d'Antonin.	Oued-Neça, près Bougie.
Χοβαθ πολις.	Choba de l'itinéraire d'Antonin.	Ziama.
Ιαρσαθ πολις. Ασαραθ ποτ. ἐκβ.	Usar de l'anonyme de Ravenne.	Oued-Isser, près Dellys.
Ἰραθ πολις. Θυσιαγαθ πολις. Υζικαθ πολις.	Rusicada des itinéraires.	Philippeville.

médiaire de Posidonius, philosophe célèbre et écrivain très considérable qui vivait du temps de Sylla et de Pompée (1). Posidonius, dont les ouvrages sont perdus, s'occupait surtout, en fait de géographie, des questions relatives à la nature.

A l'époque de Posidonius, les œuvres de Polybe n'étaient pas encore entièrement connues des Grecs. Tout porte à croire que l'illustre Achéen avait laissé son manuscrit dans la maison des Scipions, ses protecteurs; Posidonius fut un des rares écrivains antérieurs à Tite-Live auxquels il fut donné de pouvoir le consulter. Son maître, Panœtius, ami de Scipion Émilien, avait pu en prendre des extraits ou même une copie dans la bibliothèque de ce général, et les laisser à Posidonius, qui était son élève, et qui prit la succession de l'école qu'il avait fondée à Rome. Posidonius lui-même fut le familier de Pompée, lequel était gendre de ce Scipion que César vainquit en Afrique, et aura eu ainsi l'accès de la bibliothèque et la facilité de parcourir à son gré l'ouvrage original (2).

Quoi qu'il en soit des moyens par lui employés, il est certain que Posidonius a tiré de Polybe une quantité de renseignements importants, mais qu'il ne s'est servi que de ceux de ces documents qui se rapportaient à ses propres études, c'est-à-dire à la géographie physique. C'est ainsi qu'il a reproduit ce que Polybe avait dit de la forme de la terre, des zones du globe terrestre, de l'Océan, des nuages et des pluies, des mers et des fleuves, de l'étendue du monde habité, des peuples qui en occupaient les réglons, de la forme et des diverses étendues de la mer intérieure, etc.

Et c'est pourquoi aussi il n'a cité que par occasion

(1) La preuve que Strabon n'a connu Polybe que par l'intermédiaire de Posidonius est assez longue à déduire. Ce travail dépasserait les limites d'une note. Nous en avons fait l'objet d'un appendice.

(2) Voir l'appendice.

quelques noms de villes et de fleuves, à propos des régions qu'il avait à décrire.

Posidonius avait, dans son ouvrage sur l'Océan, donné un résumé de l'œuvre géographique de Polybe, résumé que nous a conservé Strabon, avec les observations qu'il avait inspirées à Posidonius; mais dans la suite, il ne paraît pas qu'il ait pris la peine de citer Polybe quand il lui empruntait ses renseignements, excepté quand il croyait utile de les discuter (1).

De cette méthode, du reste habituelle aux écrivains de l'antiquité, il résulta que, dans la suite, on put considérer comme contemporains à Posidonius des faits déjà vieux d'un siècle au moment de sa mort. C'est évidemment ce qui est arrivé pour le Molochath. Posidonius, pour qui la question avait peu d'importance, a pu reproduire comme contemporains des renseignements qui dataient de 20 ans environ avant sa naissance, et qui, du reste, étaient encore vrais, en quelque sorte, au moment de ses études (2). De son côté, Strabon, qui croyait ces

(1) Strabon ne mentionne Posidonius que trois fois à propos de Polybe :

Strabon (X, 5, 3). Polybe avait dit qu'il ne suivrait pas l'exemple d'Eudoxe et d'Ephore, qui avaient composé leurs œuvres sur des *on dit courant dans le peuple*; mais qu'il décrirait les choses telles qu'elles étaient *actuellement*, et cependant, ajoutait Strabon, il ne s'en est pas moins servi souvent de ces traditions populaires, non seulement à propos de distances entre des localités étrangères à la Grèce, mais même sur des distances entre des villes grecques, — négligence qui lui a valu d'être trouvé en faute par *Posidonius*, par Artémidore et par d'autres.

Strabon (II, 3, 3). Polybe disait que le pays situé sous l'équateur était fort élevé. Posidonius blâmait cette assertion.

Strabon (III, 4. 13). Polybe avait prétendu que Tibérius Gracchus avait ruiné, dans une campagne, 300 villes celtibériennes. Posidonius se moquait de ce récit : « Polybe, disait-il, a voulu ici flatter Gracchus. Il a fait son compte comme on le fait pour les triomphes où la moindre tour figure comme grande ville. »

(2) La ruine de Carthage et la chute du royaume massésylien sont de. . . . . 446 av. J.-C.

renseignements contemporains de Posidonius, qu'il avait connu dans son enfance (1), a pu croire, quand il les a recueillis, qu'ils étaient vrais encore de son temps.

Ce fait, que Strabon a pris dans Posidonius les renseignements que celui-ci avait tirés de Polybe explique aussi pourquoi Strabon a cité si peu de noms de villes et de fleuves dans le Nord de l'Afrique. C'est que Posidonius, qui ne s'occupait que des questions d'histoire naturelle, n'avait donné qu'incidemment des mentions géographiques. Faute de mieux, Strabon avait reproduit ces indications, croyant peut-être même que Polybe n'en avait pas donné davantage.

IX. *Critique du dernier livre de Strabon* (2)

On peut, il est vrai, s'étonner que Strabon, d'ordinaire si judicieux et si sagace, n'ait pas su deviner qu'il y

---

Les meilleurs calculs portent la mort de Polybe à la naissance de Posidonius	127	av. J.-C.
La fin de la guerre de Jugurtha est de	106	—
A ce moment, le Molochath était encore la limite des Maures et des Massyles.		
Les meilleurs calculs portent la mort de Panœtius à	100	—
La naissance de Strabon à	54	—
La mort de Posidonius (84 ans) à. .	43	—
La mort de Juba, citée dans le 17e livre de Strabon comme récente, est de	22	—

(1) C'est ce que Strabon nous apprenait lui-même dans son 7e livre, aujourd'hui perdu, mais dont Athénée a conservé ce souvenir (XIV, 657) : « Strabon dit dans son 7e livre avoir connu Posidonius, » le philosophe du Portique. »

Στραβων... λεγει αὐτον ἐν τη ἑβδομη της αὐτης πραγματειας ἐγκωκεναι Ροσειδωνιον τον ἀπο της Στωας φιλοσοφον.

(2) Strabon (XVII, 3, 9) « La terre des Massésyliens finit au cap » qu'on nomme.... limite du territoire des Massésyliens et de celui » des Massyles (Μασαισυλιων γη). Ιελευτωσα ἐπι την ἀκραν ἡ καλειται.... ὁριον της τε Μασαισυλιων ϑαι της Μασυλιεων γης. M. Dubner, dans l'édition Didot, a rempli la lacune par le mot Τρητον, qui se rencontre un peu plus loin. Cette restitution est peut-être téméraire.

avait une erreur de temps dans les indications de Posidonius, et qu'il ne l'ait pas corrigée. Mais, il faut bien le dire, Strabon, déjà vieux quand il écrit la fin de son 17e livre, qui est le dernier de ses œuvres, ne se ressemble déjà plus à lui-même. Tout y respire la fatigue et l'ennui. On sent que l'auteur a hâte d'en finir, et que, le travail fait, il ne songe même pas à en relire le contenu. Le style y est lâche, disparate, incorrect; les phrases s'embarrassent et se heurtent; parfois, l'auteur y laisse en blanc des mots qu'il ne pense plus ensuite à remplir; les matières n'y ont pas ordre régulier ni naturel: elles vont au hasard de la première transition qui se présente. Ainsi, à propos de Siga, ville située sur la Tafna actuelle, Strabon nous parlera de Syphax, dont elle fut la résidence, et ensuite des rois Massyles qui le vainquirent et de Juba I; bien que ces rois Massyles ni Juba n'aient jamais possédé cette ville, l'auteur n'en continuera pas moins l'histoire de ce dernier prince et racontera qu'il avait Zama pour capitale. Il parlera alors de la ruine de Zama, sans prendre garde que l'histoire de Juba II et celle de Zama avaient leur place marquée dans le chapitre de l'Afrique propre, et n'avaient que faire à propos de la Mauritanie (1).

Après cette excursion dans les environs de Carthage, Strabon en reviendra à Iol, parlera de Saldæ, près du pays des Massésyliens; là-dessus, après avoir dit que la partie de leur domaine voisine des Maures était la plus productive, et celle voisine des Massyles la plus ornée, il ajoutera que celle-ci fut fortement dévastée dans plusieurs guerres; en conséquence, il énumèrera ces guerres, puis d'autres étrangères à cette région, et citera, pour finir ce propos, les villes détruites par Métellus Scipion et par César, bien que la lutte qui eut lieu entre ces deux généraux se soit restreinte aux environs de

---

(1) Strabon (XVII, 3, 12).

Thapsus, et qu'aucune des villes détruites n'ait jamais appartenu aux Massésyliens (1).

En revanche, à propos de Carthage (2), Strabon, après avoir dit que les Romains donnèrent à Massinissa une partie du territoire carthaginois, ajoutera (ce qu'il aurait dû faire à propos des Massyles et non de Carthage) comment ce prince amena les Numides à la culture des champs. Cette phrase lui servira de transition pour parler longuement de la vie primitive des Massésyliens, de l'origine de leur surnom, etc. Ce n'est qu'après une longue digression qu'il en reviendra à Carthage (3).

Mais ce n'est pas tout, et Strabon ne s'en tient pas à ces négligences. A chaque pas, il commet des erreurs graves, et, dans sa précipitation d'en finir, il cite de mémoire, sans prendre la peine de recourir aux textes. Ainsi fait-il mourir Adherbal à Utique (4), prétend-il qu'Auguste donna les Mauritanies à Juba II en sus de son royaume paternel (5), veut-il qu'Hippône Zarite ait été une résidence royale (6), et oublie-t-il, en dépit des

(1) Strabon (XVII, 3, 12, 13 et 14).

(2) Strabon (XVII, 3, 15).

(3) Strabon (XVII, 3, 16).

(4) Strabon (XVII, 3, 12). « Jugurtha, après avoir assiégé et pris » Adherbal dans Utique et l'avoir tué... »

Ἐκεινος γαρ Ἀδαρβαλα ἐκπολιορκησας ἐν Ἰτυκη και ἀνειλων.

(5) Strabon (XVII, 3, 7). « A la mort de Bocchus et de Bogud, » Juba obtint le commandement de ces régions, grâce au présent » que lui fit César de ce domaine en sus du domaine paternel. »

... δοντος του Σεβαστοῦ Καισαρος και ταυτην αὐτῳ την ἀρχην προς τη πατρωᾳ.

(6) Strabon (XVII, 3, 13). « Les deux Hippone, l'une voisine » d'Utique, l'autre plus en deçà, plutôt proche du Treton; toutes » deux résidences royales. »

Οἱ δυο Ἱππωνες ὁ μεν πλησιον Ἰτυκης ὁ δε ἀπωτερω προς τῳ Τρητῳ μαλλον, ἀμφω βασιλεια.

Le renseignement est d'ailleurs faux pour toutes deux, comme je l'ai montré dans mon itinéraire de Rusicada à Hippone, publié dans les 6e et 7e bulletins de l'Académie d'Hippone.

citations de son 3e livre (1), que le Metagonium était une région de Numidie (2).

Tant d'incorrections, tant de négligences, tant d'erreurs, nous permettent donc de décider, titres en mains, qu'à la fin de son 17e livre, Strabon ne mérite plus une confiance absolue, et qu'on peut, sans scrupule, rejeter ses assertions quand elles sont contredites par d'autres auteurs. On le peut d'autant mieux, dans le cas présent, que Strabon, en plaçant le Molochath à l'Ouest de Siga, est non seulement en contradiction avec Méla et Pline, mais qu'il l'est surtout avec lui-même, puisque trois sur quatre de ses propres affirmations ne peuvent s'appliquer qu'à l'Oued-Makta.

X. *Objection : Siga était la capitale de Syphax*

Il m'a été fait cette objection que, Siga ayant été l'une des résidences de Syphax, roi des Massésyliens, il en résulte que le Molochath, limite des Massésyliens, devait se retrouver forcément à l'Ouest de Siga.

Je pourrais me contenter, à ce propos, de faire une remarque : c'est que, lors même que le Molochath (Makta) aurait été la limite des Massésyliens au temps de Syphax (ce qui n'est pas), il n'en résulterait pas pour cela qu'il fût à l'Ouest de Siga.

Syphax, en effet, n'était pas seulement le roi des Massésyliens; il était aussi le roi de presque tous les Numi-

(1) Strabon (III, 5, 5) « Dans le Metagonion, région de Numidie. » ... ἐν τῳ Μεταγωνιῳ Νομαδικῳ ἐθνει.

(2) Strabon (XVII, 3, 5) « On nomme aussi une Acra Megalé près » du fleuve, et un Metagonion, localité aride et stérile. »

Καλειται δε και Ἀκρα Μεγαλη πλησιον του ποταμου και Μεταγωνιον τοπος ἀνυδρος και λυπρος.

Strabon dit ici du Metagonion, dont il semble vouloir insinuer que c'est un cap, ce que Timée disait de la Libye avant Polybe, qui taxait cette opinion de conte populaire inventé par les Grecs.

des (1), Massésyliens et autres. Ses États comprenaient, outre les domaines de sa tribu natale, ceux des Nomades maures qui occupaient l'extrémité de l'Afrique voisine de l'Océan, en face de Gadès. Nous l'y voyons, en effet, en 213, faire acte de souverain en y rassemblant une armée immense, avec laquelle il prétendait passer en Espagne pour y faire la guerre aux généraux carthaginois (2).

Les attaques de Massinissa, alors allié de Carthage, l'empêchèrent, il est vrai, de mettre son dessein à exécution (3) ; mais il n'en restait pas moins, en 208, le plus puissant roi de l'Afrique (4), et son royaume, qui faisait face surtout à la région de l'Espagne où se trouvait Carthagène (5), n'en était pas moins propre, par ses frontières, qu'un étroit passage séparait seul de l'Europe, à toute entreprise contre l'Espagne (6). Rien n'empêche donc que ce soit, non pas comme roi des Massésyliens, mais comme souverain des Maures nomades, que Sy-

(1) Tite-Live (XXIV, 48) en 213 av. J.-C. « Syphax erat rex Numidarium. »

(2) Tite-Live XXIV, 48), 213 av. J.-C. « Syphax cum paucis equitibus in Maurusios ex acie Numidas (extremi prope Oceanum adversus Gades colunt), refugit, affluentibus que ad famam ejus indique Barbaris, ingentes brevi copias armavit. Cum quibus antequam in Hispaniam, angusto freto trajiceret... »

(3) Tite-Live (XXIV, 48), 214 av. J.-C. « Cum quibus (copiis) antequam (Syphax) in Hispaniam angusto freto trajiceret, Massinissa cum victore exercitu advenit, isque ibi cum Syphace, ingenti gloria per se sine ullis Carthaginiensium opibus, gessit bellum. »

(4) Tite-Live (XXVIII, 17), 206, av. J.-C. « Magnum in omnia momentum Syphax affectanti res Africæ erat, opulentissimus ejus terræ rex... finibus etiam regni apte ad Hispaniam, quod freto exiguo dirimuntur positis. »

(5) Tite-Live (XXVIII, 17), 106 av. J.-C. « Massœsili, gens affinis Mauris, in regionem Hispaniæ maxime quâ sita Nova Carthago est, spectant. »

(6) Voir la note 2.

phax ait possédé Siga et y ait reçu la visite d'Hasdrubal et de Scipion (1).

Je ne veux pourtant pas m'appuyer de ce raisonnement pour rejeter l'argument qui m'est opposé. Je crois bien qu'en effet, Siga appartenait aux Massésyliens. Ces paroles de Tite-Live que le pays des Massésyliens s'étendait surtout en face de Carthagène, et que les Nomades maures vivaient près de l'Océan, à l'extrémité de l'Afrique, en face de Gadès, montrent qu'à cette époque, ces derniers n'occupaient, dans l'Ouest, que la région qui est au delà des Colonnes d'Hercule, et que le domaine propre des Massésyliens s'étendait, non pas seulement jusqu'à la Moulouïa, mais jusqu'au détroit lui-même. Mais de ce fait que la frontière des Massésyliens était, du temps de Syphax, à l'Ouest de Siga (213), il ne résulte pas du tout qu'elle fût encore au même endroit 60 ans après, au moment où Polybe, visitant cette côte, en faisait la description telle qu'elle était de son temps (2).

Il ne faut pas oublier, en effet, que nous avons affaire à des tribus errantes, qui n'avaient aucune attache au sol et dont les royaumes se formaient et se dissipaient au hasard des moindres evénements. La race indigène qui leur était soumise passait avec indifférence de la

(1) Tite-Live (XXVIII, 16), en 206.

Ce qui me fait croire que ce fut à Siga que Syphax reçut Hasdrubal et Scipion, c'est que le port où cette visite eut lieu est nommé dans le texte *regius portus*, et que, d'autre part, Siga est la seule ville de cette région dont on ait parlé comme d'une résidence de Syphax.

(2) C'était, en effet, un des principes de Polybe, *en fait de géographie*, de ne tenir compte que des faits contemporains. C'est ce que nous apprend Strabon (X, 3, 5), qui reproduit ainsi ses propres paroles : « Quant à nous, dit-il, nous présenterons les choses *telles* » *qu'elles sont aujourd'hui*, et quant à la position des lieux et quant à » leurs distances. »

Ἡμεῖς δε φησι να νύν ὑντα δηλωσομεν και περι θεσεως τοπων και διαστηματων.

domination des uns à la domination des autres. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, pendant cette période de 60 ans, qui fut fertile pour l'Afrique en événements considérables, et pendant laquelle les Massésyliens en particulier subirent de grands désastres, les divisions politiques du pays aient pu changer; rien n'empêche que les Numides de Mauritanie n'aient d'abord répudié le gouvernement de Syphax, qui n'était pas leur roi national, pour se remettre sous l'autorité de Bocchar, chef légitime de leur tribu; puis que, sous son commandement, ils aient profité de la lutte malheureuse que les Massésyliens soutenaient dans l'Est contre les Romains, pour les attaquer dans l'Ouest et les refouler successivement jusqu'à la Makta.

La première mention de ce réveil de la nationalité des Nomades maures date de 205. A ce moment, Syphax était encore en paix avec les Romains, sans être réellement en guerre avec les Carthaginois. A la mort de Gala, roi des Massyles, et de ses deux premiers successeurs, il était intervenu dans les affaires de ce peuple en promettant sa protection au jeune roi qui venait d'être nommé par un parti (1), en haine de Massinissa, alors occupé en Espagne (2). Celui-ci passa chez Bocchar, roi des Maures, qui lui donna une escorte de 4,000 cavaliers pour le conduire, sans doute à travers le petit désert, jusque dans son pays natal (3). Or, comme Bocchar n'a pas pu reprendre son indépendance sans faire la guerre à Syphax, cet appui donné à Massinissa, ennemi mortel

(1) Tite-Live (XXIX, 29), en 205.

(2) Tite-Live (XXIX, 29), en 205.

(3) Tite-Live (XXIX, 39), en 205. « Et Massinissa, audita morte » patris dein nece fratres patruele ex Hispania in Mauritamam (Boc» char ea tempestate rex Maurorum erat) trajicit. Ab eo supplex infi» mis precibus auxilium itineri quoniam bello non poterat quatuor » millia Maurorum impetrant. Cum iis præmisso nuntio ad paternos » suos que amicos, quum ad fines pervenisset, quingenti ferme Nu» midæ ad eum convenerunt. »

de ce prince, était un acte d'hostilité tel qu'on ne peut pas douter, qu'à ce moment, il n'y eût guerre ouverte entre les deux rois.

Cette guerre se continua par la suite, et il paraît qu'elle fut assez sérieuse pour que Syphax fût obligé de dégarnir de troupes toute la partie orientale de son royaume. On ne peut guère, en effet, expliquer autrement comment en 205, Massinissa, chassé de son royaume, que gardaient les lieutenants et les garnisons de Syphax (1), réduit à errer avec une poignée d'hommes entre le pays des Syrtes et celui des Garamantes (2), a pu traverser sans encombre, avec quelques cavaliers, toute la région du Tell qui s'étend du désert à Hippone Royale, et revenir ensuite de cette ville au désert (3). Cette guerre contre les Maures (car il n'y avait qu'avec eux que Syphax pût avoir une guerre de cette importance) était même une des raisons que Massinissa invoquait auprès de Lœlius, à Hippone, pour qu'il pressât Scipion de passer en Afrique : « Votre » proconsul, s'écriait-il, a tort de compter sur la fidélité » de Syphax : en ce moment, les Carthaginois font tout » pour le ramener à leur parti. Encore embarrassé par » les guerres qu'il soutient sur ses frontières, il ne sait » pas encore ce qu'il fera ; mais laissez-lui le temps d'ar» ranger ses affaires comme il le désire, et il prouvera » par ses actes combien sa fidélité est peu sincère (4). »

En cela, le prince Massyle était bien renseigné; Sy-

(1) Après la ruine de Syphax, on voit Massinissa reconquérir son royaume en en chassant les gouverneurs et les garnisons de son rival. Tite-Live (XXX, 11, en 203 : « Syphax inde (c.-à-d. ex Massylo» rum regno) præfectio præsidiis que suis, vetere se continebat » regno. »

(2) Tite-Live (XXIX, 33), en 205.

(3) Tite-Live (XXIX, 5), en 205.

(4) Tite-Live (XXIX, 4), en 205. « Is (Massinissa) segniter rem » agi ab Scipione questus, quod tum non jam exercitum in Africam » trajecinet, perculsis Carthaginiensibus. Syphace impedito finitimis » bellis ; — quem incertum hærere ; — si spatium ad sua, ut velit, » componenda detur, nihil sincerâ fide cum Romanis acturum. »

phax, ayant épousé la fille d'Hasdrubal, n'attendit même pas la fin de sa guerre de l'Ouest pour écrire à Scipion qu'il s'opposerait à son débarquement en Afrique (1) ; et si, lors du débarquement des Romains, il accourut joindre l'armée d'Hasdrubal (2), et repartit presque aussitôt pour son pays, donnant pour raison qu'il avait à le défendre contre les Barbares, ses voisins (3). Sur le pressant appel des Carthaginois, que Massinissa venait de trahir et dont Scipion assiégeait les villes, il revint à leur secours ; mais il était certainement assez loin dans l'Ouest, puisque déjà Scipion assiégeait Utique depuis 40 jours, quand il reparut dans les environs de cette place (4).

A partir de ce moment, l'histoire, toute occupée des campagnes de Syphax contre les Romains (5), se tait sur

(1) Tite-Live (XXIX, 23), en 205.

(2) Appien (VIII Pun. 14), en 205. « Syphax donc, soit qu'il eût » peur, soit qu'il fût infidèle pour une part à chacun des deux par- » tis, donna pour raison que des Barbares voisins infestaient son » royaume, et rentra dans ses États. »

Συφαξ μεν σὖν εἰτε δεισας εἰτε ἀπιστος ες ἑκωτερους γιγνομενος παρα μερος ἐσκηψυτο τι λυπειν την ἀρχην αὐτου τους ὁμορους βαρβαρους και ανεζευγνυεν ἐς τα οἰκεια.

(3) Appien (VIII, Pun. 13), en 205.

(4) Tite-Live (XXIX, 35), 204 av. J.-C.

(5) Prise de Tholunte (Appien, VIII, 18), 203.
Fausses négociations engagées par Scipion. Leur rupture (T.-L., XXX, 4), 203.
Incendie du camp de Syphax (T.-L., XXX, 5), 203.
Sa retraite à Obba. Bataille des Grandes-Plaines (T.-L., XXX, 7, 8), 203.
Bataille du Fleuve. Prise de Syphax (T.-L., XXX, 11), 203.
Prise de Cirta (T.-L., XXX, 12), 203.
Massinissa reconquiert son royaume (T.-L., 11), 203.
Bataille de Zama (T.-L., XXX, 33), 202.
Défaite de Vermina (T.-L., XXX, 36), 202.
Traité de paix mettant fin à la deuxième guerre punique (T.-L., XXX, 43), 201.

ce qui se passa sur les frontières occidentales ; mais on ne peut pas douter que Bocchar, qui n'avait pas hésité à faire la guerre aux Massésyliens quand il était leur seul ennemi et qu'ils étaient au faîte de leur puissance, n'ait pas vigoureusement mis à profit les désastres qui les écrasaient dans l'Est et qui leur interdisaient toute défense sérieuse de son côté. On est en droit de croire que ce fut pendant cette période que, d'avantages en avantages, il ramena leur frontière jusqu'à la Makta. Ce ne fut qu'à partir de 200, date à laquelle Vermina, fils de Syphax, obtint la paix des Romains (1), que ce prince, tranquille sur sa frontière orientale, put réagir avec quelque succès contre les empiètements des rois Maures. Sa frontière de l'Ouest put dès lors rester fixée à cette rivière, où Polybe, 50 ans plus tard, la trouva encore établie.

Il ne faut pas oublier non plus que cette affirmation qu'on m'oppose, Pline l'a déjà faite il y a 1800 ans (2), sans croire qu'il fût besoin d'en donner l'explication. Tout en disant que Siga avait été une résidence de Syphax, il place le Mulucha, frontière des Massésyliens, sur l'emplacement de la Makta. Seulement, dans Pline, la date où le Mulucha était la frontière des Massésyliens, est fixée par un nom, celui de Bocchus. Or, on sait que le plus ancien des Bocchus, celui qui trahit Jugurtha, vivait encore en 91 (3) ; d'autre part, les Massésyliens ont disparu comme nation en 149, ce qui prouve qu'à cette époque, Bocchus était encore très jeune. Il en résulte que ce renseignement provient de Polybe, dont il était contemporain. Il éclaire donc celui que nous lisons

(1) Ambassade de Vermina au Sénat. (T.-L., XXXI, 11), en 200. Traité de paix entre Rome et Vermina, en 200 (T.-L., XXXI, 19).

(2) Pline (V, 2, 19). « Siga oppidum.... Syphacis regia.... Amnis » Mulucha Bocchi Massœsylorum que finis. »

(3) Plutarque : Marius, p. 424 ; Sylla, p. 455 ; Mannert. (trad. Marcus), III, 1, p. 453, note 2.

dans Strabon et qui provient du même écrivain. En même temps, il met à néant, en expliquant les faits, l'objection qu'on nous a présentée.

XI. *Les indications de Ptolémée sont sans autorité*

Ptolémée place le Molochath dans le voisinage de la Malva, qu'il nomme aussi et dont il fait la limite des deux Mauritanies. Sans vouloir remarquer que ces indications étaient à peu près contradictoires, certains auteurs modernes ont voulu trouver dans Ptolémée un appui pour le géographe d'Amasée. Mais chacun sait que Ptolémée, moins encore que Strabon, n'a parcouru la Terre ; il ne l'a décrite qu'au moyen de matériaux de tout âge et de tout ordre, qu'il a essayé de combiner de son mieux. Parmi les documents qu'il possédait, figurait en premier lieu la Géographie de Strabon. En plaçant le Molochath à l'Ouest de Siga, à la limite des deux provinces, Ptolémée n'a donc fait que copier cet auteur, qu'il a dû croire plus exact que les autres, puisqu'il était plus récent. Ptolémée n'est que le copiste de Strabon ; il n'est pas un appui pour lui.

—

En somme, nous possédons, pour fixer la position du fleuve Molochath :

1° Les affirmations de Méla et de Pline, qui sont très précises à placer le Mulucha à l'Oued-Makta ;

2° Un passage de Polybe, mal compris par Strabon, mais qui prouve que le Molochath de l'auteur Achéen était identique au Mulucha des deux auteurs précités ;

3° Deux autres passages de Polybe relatifs au Molochath, et qui, ne pouvant s'appliquer à la Moulouïa, s'appliquent, au contraire, fort exactement à la Makta.

A ces trois groupes de preuves, on ne peut opposer qu'une déduction tirée du texte de Strabon, qui placerait le Molochath à l'Ouest de Siga. Or, en ce moment de son œuvre, le texte de Strabon fourmille de récits embarrassés, incorrects et erronés, et révèle chez lui une erreur générale sur la date d'une partie des renseignements par lui recueillis.

Dans ces conditions, il ne m'est pas possible de douter que le Mulucha et le Molochath des anciens (dont les noms sont d'ailleurs identiques, puisque la particule *ath* du dernier nom n'appartient pas à son radical), ne fussent, en réalité, qu'un seul et même fleuve, représenté par l'Oued-Makta de nos jours.

Le Capitaine H. TAUXIER.

APPENDICE

—

Strabon a connu par l'intermédiaire de Posidonius ce qu'il a su de Polybe

On pourrait, au premier abord, se laisser aller à déduire de deux phrases de Strabon que non seulement il a eu entre les mains l'œuvre complète de Polybe, mais même qu'il en a composé la suite historique. Je ne suis pas même éloigné de penser qu'il a présenté les faits de façon à le laisser croire au lecteur ; mais la vérité est qu'il ne l'a dit nulle part *nettement*, et que, en réalité, *il n'en est rien*.

Les deux paragraphes auxquels je viens de faire allusion sont ceux-ci :

Après avoir cité Homère comme le premier des géographes, puis Anaximandre, enfin Hécatée, Strabon annonce qu'il saute tous ceux qui sont venus ensuite, et qu'il ne s'arrêtera pas à les discuter ; mais qu'il s'en

tiendra à Eratosthènes, à Posidonius, à Hipparque, à Polybe et aux écrivains de même valeur (1). Assurément, l'on peut prendre dans ces mots l'assurance que Strabon croyait avoir en main toutes les thèses produites par Polybe; mais il n'en découle pas nettement que c'était dans l'ouvrage original qu'il les avait trouvées.

Ailleurs, Strabon parle des Mémoires historiques qu'il avait composés et dont le 6e livre était le 2e de ceux qui faisaient suite à Polybe (2). Cette indication n'exprime pas du tout, quoi qu'en dise M. Carl Müller (3), qu'il ait donné une suite à l'ouvrage de Polybe ; elle prouve tout le contraire, puisqu'on en déduit tout naturellement que les quatre premiers livres traitaient de faits antérieurs ou contemporains à ceux dont Polybe avait raconté l'histoire. De ce que Strabon savait à quelle époque Polybe avait terminé ses récits, cela ne prouve pas non plus qu'il les ait eus sous les yeux ; il lui suffisait, pour

(1) Strabon (I, 2, 1). « Il n'entre pas dans notre dessein d'ouvrir » des discussions contre tous les auteurs ; notre projet est, au con- » traire, de laisser de côté tous les écrivains qui ne méritent point » d'être suivis pas à pas. Nous discuterons, au contraire, ceux que » nous savons avoir dit vrai dans la plupart des cas. Nous n'avons » que faire, en effet, de nous attaquer à tout le monde ; cela vaut de » la peine de le faire pour Eratosthènes, Posidonius, Hipparque et » Polybe, et pour les autres écrivains du même genre. »

ου γαρ προκενται προς ἁπαντας ἀντιλεγειν, ἀλλα μεν τους πολλους ἐᾶν οἰς μηδε ἀκολουθειν ἀξιον, ἐκεινους δε διαταν οὑς ἐν τοις πλειστοις κατωρθωκοτας ἰσμεν · ἐπει οὐδε προς ἁπαντας φιλοσοφειν ἀξιον προς Ἐρατοσθενη δε κ/ Πωσειδωνιον κ/ Ἱππαρχον κ/ Πολυβιον και ἀλλους τοιουτους καλον.

(2) Strabon (XI, 9, 3). « Nous avons donné déjà bien des détails » sur les Institutions des Parthes, dans le 6e livre de nos Mémoires » historiques, livre qui est le 2e des faits qui ont suivi ceux qu'a re- » latés Polybe. »

Εἰρηκοτες δε πολλα περι των Παρθικων νομιμων ἐν τη ἐκτη των Ἱστωρικων ὑπομνηματων βιβλιῳ δευτερα δε των μετα Πολυβιον.

(3) Il est connu, dit M. Müller dans le 2e volume de ses *Fragments des historiens grecs* (édition Didot), que Strabon d'Amasée a écrit les faits postérieurs à Polybe, en 43 livres.

le savoir, de l'avoir lu dans quelque auteur plus moderne que l'auteur Achéen, et il a pu le connaître, entre autres, par Posidonius lui-même, qui, comme on le sait, a composé une suite à l'histoire de Polybe (1).

Il y a, du reste, une preuve palpable que Strabon n'a jamais eu en sa possession le texte original de Polybe. On sait, en effet, avec quelle amertume le géographe d'Amasée se plaignait de ne rien savoir de la côte d'Océan : « *Les écrivains,* disait-il, *ont inventé bien des fa-* » *bles sur la côte extérieure de Libye, à commencer par* » *Ophelas dans son Périple. Nous avons déjà fait, plus* » *haut, une sorte de mention de ces fables, et nous al-* » *lons en reparler ici. On nous excusera de reproduire* » *ces récits étranges, en songeant que nous sommes,* » *en quelque façon, forcés d'entrer dans cette voie,* » *pour ne pas passer complètement cette région sous* » *silence, et pour ne pas laisser vide, d'une certaine* » *manière, l'histoire du pays* (2). »

(1) Selon Suidas, cette suite de Polybe serait due, non à Posidonius de Rhodes, mais à Posidonius d'Olbia. (Suidas, au mot Posidonius d'Alexandrie) : « *Posidonius d'Alexandrie, — philosophe stoïcien,* » *élève de Zénon de Kitium. Il a écrit l'histoire faisant suite à celle de* » *Polybe, en 52 livres, jusqu'à la guerre de Cyrène et Ptolémée. Deux* » *hypothèses sur Démosthènes. Je crois d'ailleurs que ces livres sont plu-* » *tôt de Posidonius, sophiste d'Olbia.* »

Malgré ces indications, beaucoup de passages nous font connaître que ces livres sont de Posidonius de Rhodes. Lucien, d'ailleurs, nous apprend qu'il a composé un ouvrage historique, et Athénée cite son 49e livre.

(2) Strabon (XVII, 3, 3) :

Πλειστα δε πλασματα τη Διβυκη παραλια τα εκτος προσεψευσαντο οἱ συγγραφεις ἀρξαμενοι ἀπο του Ὀφελα περυπλου · συγγνωμην αἱ τουμενοι της τερατολογιας εἀν που διασθωμεν ἐκπισειν εἰς τι τοιοῦτο φευγοντες το παντα σιγη παραπεμπειν και τροπον τινα πληρουν την ἱστωριαν.

La correction de M. Dübner : *πηρουν*, au lieu de *πληρουν* que portent les manuscrits, est inutile; de plus, *πηρουν* n'est pas un mot grec.

La mention à laquelle Strabon fait ici allusion est celle-ci (I, 3, 2) : « Eratosthènes a aussi ajouté foi, à propos des régions qui sont au » delà des Colonnes d'Hercule, à beaucoup de récits fabuleux, quand

Devant cette plainte, on voudra bien reconnaître, comme moi, que si Strabon avait eu entre les mains l'œuvre de Polybe, il y aurait trouvé, au 34e livre, la description exacte et complète que l'historien Achéen avait donnée de la côte d'Océan, description que Pline nous a conservée dans son *Histoire de la Nature* (1); et, par conséquent, il l'aurait reproduite dans son 17e livre, au lieu de se répandre en regrets sur la nécessité où il était de raconter des fables ridiculles pour avoir quelque chose à dire.

Tout montre, d'ailleurs, dans l'ouvrage de Strabon, que c'est dans le livre de l'Océan publié par Posidonius qu'il a puisé ce qu'il dit de Polybe.

En effet, après avoir présenté et discuté concurremment les thèses d'Ératosthènes et celles d'Hipparque, qui avait composé sur l'ouvrage du premier plusieurs

» il a nommé l'île de Kerné et d'autres localités qui ne se trouvent » aujourd'hui nulle part et dont nous reparlerons dans la suite. »

Πεπιθευκε δε και περι των εξω Στηλων Ἡρακλειων πολλοις μυθωδεσι, Κερνην τε νησον και ἀλλους τοπους ὀνομαζων τους μηδαμου νυνι δεικνυμενους περι ὡν μνησθησομεθα και ὑστερον.

Strabon a oublié, au 17e livre, la promesse faite au 1er.

(1) Pline (V, 5, 8). « Scipione Æmiliano res in Africâ gerente, » Polybius Annalium conditor, ab eo acceptâ classe, scrutandi illius » orbis gratiâ circumvectus, prodidit a monte eo (Atlante) ad occa- » sum versus, saltum plenos feris quas generat Africa, ad flumen » Anatin CCCCLXXXV m. pass. ab eo Lixum CCV m. pass. : a Gaditano » freto CXII m. pass. abesse. — Inde Sinum qui vocetur Saguri; op- » pidum in promontorio Mulelacha; flumina Subur et Salam, portum » Rutubis a Lixo CCXVIII m. pass. — Inde promontorium Solis; por- » tum Risardir, Gætulos Autololes, flumen Vesenum, gentes Salati- » tos et Masatos, flumen Masatat, flumen Darat, in quo Crocodilos » gigur. — Deinde Sinum DCXVI m. pass. includi montis Barce pro- » montorio excurrente in occasum quod appellat Surrentum, postea » flumen Salsum, ultra quod Æthiopas perorsal quorum a tergo » Pharusios. Iis jungi mediterraneos Gætulos Daras. At in orâ » Æthiopas Daratitas, flumen Bambotum, crocodilis et hippopotamis » afertum, abeo montes perpetuos usque ad eum quem Theon Ochema » dicemus. — Inde ad promontorium Hesperium navigatione dierum » ac noctuim decem, in medio eo spatio Atlantem locavit a cœteris » omnibus in extremis Mauritaniæ proditum. »

livres de critiques et de discussions, Strabon, dans son avant-propos, passe directement à Posidonius sans rien dire de Polybe, bien que celui-ci lui fût bien antérieur, et ce n'est qu'à propos de Posidonius qu'il reproduit les opinions de Polybe. Dans la suite du chapitre, les thèses de ces deux auteurs sont sans cesse mêlées et enchevêtrées. Chaque fois qu'il énonce une proposition de Polybe, il fait savoir si Posidonius l'approuvait ou la réfutait. On sent, à la lecture, que Strabon trouve dans le même ouvrage, se suivant l'une l'autre, l'explication que Polybe donnait d'un fait de la nature, et celle que Posidonius en donnait après lui. Ce même ouvrage, où Strabon trouvait les thèses de l'un et de l'autre savant, ne peut être évidemment que ce livre de l'Océan dont Strabon exposait ainsi la composition : « *On voit bien que,* » *des éléments de cet ouvrage, Posidonius a tiré quelques-* » *uns de son propre fonds; mais, le plus souvent, il a* » *puisé dans ce qu'il avait appris dans ses études* (1). »

On pourrait s'étonner, il est vrai, que Posidonius ait pu laisser à Strabon des passages de Polybe concernant l'histoire et la géographie politiques. Des ouvrages sur l'Océan et sur la nature (2) ne paraissent pas, en effet, devoir être riches en ce genre de détails; mais il est un fait que nous a signalé Strabon : c'est que Posidonius, dans les ouvrages de ce genre qu'il avait composés, avait inséré bon nombre de renseignements sur la géographie (3). Du reste, il avait pu en donner d'autres en-

(1) Strabon (II, 2). Voyons aussi maintenant Posidonius dans ce qu'il dit dans ses livres sur l'Océan; car il est visible que, dans ces livres, il a donné une quantité de renseignements géographiques, les uns tirés de son propre fonds, les autres plutôt tirés de ses études.

Ἰδωμεν δε και Ποσειδωνιον ἁ φησιν ἐν τοις περι Ὠκεανου · δοκει γαρ ἐν αὐτοις τα πολλα γεωγραφειν, ταμεν οἰκειως τα δε μαθηματικωτερον.

(2) Les œuvres de Posidonius qui se rapprochent le plus de la géographie sont : *Conférences sur la physique*, ayant au moins 15 livres ; *Le Monde*, ayant au moins 2 livres ; *La Météorologie : L'Océan.*

(3) Strabon (VIII, 1, 1). Après avoir examiné, parmi les *géogra-*

core dans l'histoire qu'il avait composée pour faire suite à celle de Polybe (1).

Renseignements sur Polybe, Panœtius et Posidonius

I

On est d'accord, à 5 ou 6 années près, que Polybe naquit en 205 av. J.-C., à Mégalopolis. Il joua dans sa patrie un rôle important. A ce moment, tous les esprits clairvoyants devinaient que la Grèce allait tomber sous la domination des Romains. Trois partis s'étaient formés dans l'Achaïe. Des insensés voulaient tenter une résistance impossible. D'autres se ruaient dans la servitude. Polybe, chef des modérés, essayait de défendre, autant qu'on le pouvait, sans aller jusqu'à la guerre, la liberté de sa patrie, invoquant avec ténacité les droits qu'elle tenait des traités et de la justice. Le parti patriote et violent finit par l'emporter dans les conseils, et fit déclarer la guerre aux Romains. Cette guerre, rudement menée par Mummius, se termina dans l'incendie de Corinthe (146). La ligue Achéenne fut brisée; Polybe avait déjà été envoyé en otage à Rome, où il fut confié à la surveillance des Scipions. Il accompagna l'un d'eux, Scipion Émilien, dans sa guerre contre Carthage, à la ruine de laquelle il assista (146). Le vainqueur lui permit

phes qui ont traité de l'Europe, Homère, puis les rédacteurs de Portulano, Périples et Tours du Monde, et, après eux, les auteurs qui, comme Ephore et Polybe, ont inséré dans des Histoires générales des descriptions *géographiques*. Strabon ajoute : « Il s'en trouve aussi » qui, à propos de questions naturelles et de questions de mathéma» tiques, ont ajouté aussi quelques renseignements du même genre, » comme l'ont fait Posidonius et Hipparque. »

ἀλλοι δ' εἰς τον φυσικον τοπον και τον μαθηματικον προσελαβον τινα και των τοιουτων καθαπερ Ποσειδωνιος τε και Ἱππαρχος.

(1) Voir la note plus haut.

de s'embarquer sur une flotte romaine chargée d'aller reconnaître les places phéniciennes des rivages Nord et Ouest de l'Afrique. J'ai composé sur ce voyage un travail encore inédit qui m'a prouvé que, de sa personne, il était allé jusqu'à la ville de Sala, mais qu'il avait eu des renseignements exacts et précis jusqu'au Grand Désert. Il a nommé la rivière Dara et le fleuve Salé (Sequiet-el-Hamza), qui séparent le Tell de cette région abandonnée, ainsi que les peuplades nomades qui vivaient depuis l'embouchure du Dara jusqu'à sa source, des deux côtés de son cours. Dans la direction du Midi, il a eu des détails sur le cap Bojador, qu'il a nommé *promontoire de l'Ouest,* après lequel, croyait-il, la côte, tournant à l'Est, allait rejoindre le cap Mossylicus (cap Guardafoui), au débouché de la Mer Arabique. Cette erreur lui était commune avec toute l'antiquité.

Son ouvrage paraît être resté chez les Scipions, ses protecteurs ; car il paraît n'avoir été d'abord consulté que par Panœtius, ami de Scipion Émilien ; par Posidonius, ami de Pompée, gendre de Métellus Scipion, le dernier membre célèbre de cette famille ; et par Tite-Live, que ses relations avec les Pompée faisaient traiter de pompéien par Auguste (1). C'est encore un Romain, Pline l'Ancien, qui le cite ensuite, et il faut arriver jusqu'au règne d'Adrien pour trouver, chez le dernier géographe grec, Ptolémée d'Alexandrie, des traces qu'il avait connu la partie africaine de l'ouvrage de Polybe. L'ouvrage a depuis disparu en grande partie.

Polybe accompagna aussi Scipion Émilien dans sa

(1) Cependant, le 2e Skylax de Caryandé a publié une réfutation de Polybe qui semble avoir eu pour objet l'histoire de Mylasa, petite ville de Carie, à l'époque où Rome, ayant vaincu Persée, délivra ce pays de la domination rhodienne. On ignore quand vivait ce Skilax, auquel Suidas a attribué un της περιοδου, dont nous avons des extraits concernant l'Asie, et un περιπλους των εκτος των Ἡρακλεους Στηλων. S'il est le continuateur du périple dit de Skylax, il faut qu'il ait écrit vers 120 depuis J.-C.

guerre de Numance, et mourut vers l'an 133, à l'âge de 72 ans.

Panœtius, plus jeune que Polybe d'une génération, fut aussi des amis de Scipion Émilien, et l'accompagna dans une ambassade à Alexandrie. On a cru longtemps que cette ambassade avait eu lieu en 145; mais Carl Müller a démontré que ce voyage devait être plutôt reporté à l'année 135 av. J.-C. On ne peut déterminer au juste l'époque où mourut Panœtius. Lynden, par simple conjecture, avait fixé cet événement à l'année 112. Clinton, tout en reconnaissant que rien n'était sûr à ce sujet, a calculé qu'il y avait des probabilités pour l'année 100, qui cadre mieux avec les relations de Panœtus et de Posidonius.

Panœtius s'occupait surtout de métaphysique. Il tenait une école à Rhodes; mais, plus tard, il l'abandonna et alla professer à Athènes, où il mourut. Son école d'Athènes fut aussitôt reprise par un de ses disciples.

A quelques années près, Posidonius d'Apamée naquit en l'an 127 ou un peu plus tard. Il quitta sa patrie pour aller suivre, à Athènes, les cours de Panœtius. A la mort de celui-ci, il commença une série de voyages dans le but d'étudier la nature physique du globe, sujet qui fut un des principaux objets de ses études. A ce moment, la redoutable invasion des Cimbres et des Teutons venait d'être détruite par les armes de Marius. Posidonius visita Rome, la Ligurie, la Narbonnaise, l'Espagne, et poussa jusqu'à Gadès (1), où il resta 30 jours, étudiant l'Océan, les marées, les vents, les pluies et le coucher des astres dans la Mer Extérieure, vérifiant et corrigeant les assertions d'Artémidore et des autres savants qui avaient écrit sur ces matières. Ce fut dans ce voyage qu'il recueillit, sur l'histoire d'Eudoxe, certains renseignements qu'il a reproduits avec soin. Cet Eudoxe était un aventurier Cyzicénien qui, ayant fait, pour le compte des Ptolémées d'Égypte, deux voyages dans l'Inde orientale, avait, lors de l'un d'eux, échoué au Midi du cap Mossylicus, et qui, trompé par la direction qu'a en ce moment la côte, qui y fait face au Midi, s'était persuadé qu'elle se continuait ainsi droit vers l'Ouest et y rejoignait l'Atlantique sous le même parallèle. Accusé de malversations par Ptolémée Soter II et condamné à la perte de tous les profits de son voyage, il était retourné dans Cyzique, sa patrie, avait fait argent de tous ses biens, et s'était rendu à Gadès, où il avait fait construire trois vaisseaux dans le but de tourner la Libye par le Sud. Son premier voyage paraît l'avoir conduit jusqu'au fleuve Massa environ; mais, ses barques ayant échoué, il revint par terre, à travers les États du roi de Mauritanie Bocchus, et rentra à Gadès. Il publia de son voyage une relation qui, sans être absolument fausse, ménage trop soigneusement les opinions erronées que les Grecs avaient alors sur la forme de l'Afrique, pour qu'on puisse y avoir toute confiance. A Gadès, il fit les préparatifs d'une seconde expédition et repartit. Il n'avait pas encore reparu lorsque Posidonius vint séjourner pendant un mois dans cette ville; car ce dernier, finissant ce chapitre, déclare que pour la suite du récit, ce sera aux Ibériens et aux Gaditains de la donner.

Ce voyage de Posidonius à Gadès nous a valu un ouvrage intitulé l'*Océan,* dans lequel il a traité non seulement de cette partie de la surface du globe, mais de la forme de la terre, des zones qui la divisent, et des limites à donner à ces zones; des voyages faits pour tourner la Libye par le Sud, voyages dont il raconte en détail le dernier, exécuté par Eudoxe; des soulèvements du sol, des tremblements de terre, et des bouleversements de la surface du globe, événements à propos desquels il avance que l'histoire de l'Atlantide pourrait bien n'être pas une fable; des invasions de la mer et des

(1) Où, sans doute, le nom de son maître Panœtius, ami de Scipion, lui ouvrit la maison de Métellus Scipion et lui permit de consulter les livres de Polybe.

mouvements de peuples qui en avaient été la suite, telle que la grande migration des Cimbres. Parlant ensuite de la diversité des animaux, des plantes et de l'air, selon les différents climats de la terre, il insiste sur l'utilité pour les géographes de déterminer ces climats par des lignes droites parallèles à l'équateur. Il revenait même à deux fois sur ce sujet, auquel il semble avoir apporté une importance trop exclusive.

Pour composer cet ouvrage, il était facile de constater (et Strabon l'a fait avant moi) que si Posidonius en avait pris quelques éléments de son propre fonds, le reste, en bien plus grande quantité, lui provenait des notes qu'il avait prises dans la période où il étudiait encore (1). En examinant le résumé qu'en a donné Strabon, on voit que l'auteur qu'a consulté presque uniquement Posidonius, c'est Polybe, et que c'est par Polybe qu'il a su ce qu'avaient dit des zones de la terre Parménide, Aristote, Dicéarque, Ératosthènes et Pythéas. A propos de chaque question, Posidonius commence par mettre en avant l'opinion de Polybe; puis, selon ce qu'il en pense, il se contente, quand il approuve Polybe, de passer à la question suivante; si, au contraire, il le désapprouve, il fait la critique de la proposition énoncée. Il est fort rare que le disciple présente sa thèse avant celle du maître. Il est vrai que, dans certains cas, il supprime la mention de Polybe et donne les propositions comme siennes (2).

(1) Strabon (II, 2, 1). Voyons maintenant ce que dit Posidonius dans ses livres sur l'Océan. Il y est apparent, en effet, qu'il y a mis beaucoup de géographie, en partie de son propre fonds, mais la plus grande part d'après ses études.

(2) 1. Sur la sphéricité de la terre.
2. Sphéricité de la terre.
3. Zones de la terre. — 5, (Parménide, Aristote). Opinion de Posidonius. — 6, (Polybe) ou mieux 7, (Ératosthènes). Posidonius.
4. Montagnes de l'Équateur (Polybe). Posidonius.
5. Voyageurs qui ont tourné la Libye (Hérodote, Héraclide de Pont). Eudoxe présenté par Posidonius.

Mais, s'il l'a fait pour certains cas de géographie physique mentionnés dans son livre sur l'Océan, Posidonius a laissé nettement à Polybe la responsabilité de ce que cet historien avait dit de la géographie de l'Europe. Il n'a fait que le résumer, et il s'efface même si bien dans le résumé, qu'on douterait que l'ouvrage qui était entre les mains de Strabon (1) eût été composé par Posidonius, sans la place qu'il occupe dans l'avant-propos de Strabon, après le résumé du livre de Posidonius sur l'Océan (2), et si, à propos d'un reproche fait à Pythéas par Polybe, Strabon, qui croit témérairement à la véracité de l'auteur marseillais, ne se retournait contre Polybe et Posidonius pour leur reprocher leurs propres négligences. C'est la preuve que Posidonius avait, en approuvant les reproches de Polybe à Pythéas, encouru, en même temps que son maître, la colère de Strabon (3).

Outre ces deux livres, qui appartiennent à la géographie générale, Posidonius en avait composé d'autres sur

6. Soulèvements, tremblements, inondations (?). Posidonius.
7. Des climats et de leurs parallèles (?). Posidonius.

Ἰδωμεν δε καὶ Ποσειδωνιον ἀφησιν εν τοις περι Ωκεανου · δοκει γαρ ἐν αὐτοις τα πολλα γεωγραφεῖν τα μεν οἰκειως ταδε μαθημάτικωτερον.

(1) Dans cet ouvrage, Polybe avait tout d'abord déclaré qu'il ferait œuvre de critique contre Dicéarque, Ératosthènes et Pythéas. Il s'attaquait d'abord à Pythéas, qu'il traitait de grossier menteur avec juste raison; puis à Dicéarque, enfin à Ératosthènes; à ces deux derniers, à propos de certaines longueurs qu'ils attribuaient aux parties des cercles parallèles et méridiens qui embrassaient l'Écumène. Du reste, comme il l'annonçait, ce livre était moins une œuvre de didactique générale qu'une critique.

(2) Le résumé donné par Strabon du livre de Posidonius sur l'Océan comprend dans Strabon les articles suivants : II, 2, 1, 2, et II, 3, 1, 2, 3, 4. 5, 6, 7. — Le résumé de la description de l'Europe par Polybe comprend les articles : II, 4, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

(3) Strabon (III, 4, 2). Strabon, soutenant la véracité de Pythéas, après avoir blâmé la sévérité de Polybe pour Dicéarque et Ératosthènes, qui, après tout, s'ils se sont trompés, ont eu pour excuse de n'avoir pas vu les pays qu'ils ont décrits, ajoute aussi : « *Mais qui pardonnera à Polybe et à Posidonius ?* »

chacune des régions de la terre, et où il traitait surtout de leurs productions naturelles. Comme dans les premiers, il avait pris ses renseignements dans les œuvres produites avant les siennes. Strabon s'est servi de ces livres au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait. Nous savons, par les citations qu'il en a laissées, que les régions qu'il avait décrites sous ce point de vue étaient l'Espagne, la Gaule, la Ligurie, l'Italie, la Sicile, la Mœsie, la Scythie, le Caucase, la Parthiène, la Babylonie, la Syrie, le lac Asphaltite, l'Égypte, le Nil, l'Éthiopie et la Libye; mais, en outre, il est arrivé souvent à Strabon de copier Posidonius sans le citer. C'est ce qui lui est arrivé à propos du Molochath, considéré comme limite des Maures et des Massésyliens.

Avec ses ouvrages sur l'Océan, le monde, la nature, la météorologie, Posidonius avait aussi composé des livres de métaphysique et de philosophie en grand nombre, un traité de grammaire, un autre sur la géométrie, et un troisième sur l'art tactique; il avait encore publié un grand ouvrage historique faisant suite à l'histoire générale de Polybe. Cette composition formait 52 livres. Tous ces livres ont été perdus pendant l'antiquité.

Posidonius, après son voyage, alla relever l'école que Panœtius, son maître, avait abandonnée à Rhodes. Il fut l'ami de beaucoup de Romains célèbres, notamment de Cicéron et de Pompée. Il alla à Rome en l'an 51 et mourut après 44.

Le Capitaine H. TAUXIER.

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

(Suite. — Voir les nos 165, 166, 167, 168 et 169.)

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 21 février 1676.

« MESSIEURS,

» Les Turcs que vous avez envoyés de la part du Roy » arrivèrent icy le 14e de ce mois, à l'exception d'un » vieux, âgé, dit-on, de plus de 90 ans, qui est mort dans » le passage. J'ay rendeu votre lettre au Day, auquel elle » a été très agréable; il a néansmoins été extrêmement » irrité, et tout le Divan, de ce que des Turcs qui ont été » renvoyés, il ne s'en est trouvé qu'une partie de ceux » qu'ils avoient demandés à M. Arvieu, lorsqu'il étoit

» icy, et que les autres aient été reteneus sur les galères, » pour lesquels on a renvoyé des Maures invalides; ils » avoient délibéré de retenir les plus considérables des » Francois qui étoient déteneus icy et de renvoyer les au- » tres en France, ou bien de les vendre tous, et de l'ar- » gent qui proviendroit de leur vente, acheter autant de » Francois invalides et les renvoyer en France, ce que » par la miséricorde de Notre-Seigneur j'ay empêché, » leur représentant que ce procédé ne pourroit produire » qu'un très mauvois effet à la paix établie et conservée » depuis tant d'années entre la France et ce royaume, et » que, s'ils le trouvoient bon, j'écrirois en France et y » enverrois un rôle des Turcs qu'ils avoient demandés » au sieur Arvieu, où on reconnaîtroit ceux qui » avoient été envoyés et ceux qui ont été déteneus, pour » lesquels on a renvoyé des Maures invalides; et notre » invincible Monarque ayant, par ce moyen, été informé » qu'on auroit, en ce rencontre, agi contre ses ordres et » son intention, il en feroit justice indubitablement, ce » qu'ils trouvèrent bon; par ce moyen et une donative » qu'il a falleu faire de dix-sept cent vingt-neuf pièces de » huict à la paye des soldats, irrités de ce que leurs ca- » marades avoient été reteneus et qu'on avoit renvoyé à » leur place des Maures invalides, tous les Francois qui » étoient déteneus et trois jeunes matelots de Provence » nouvellement pris sur une barque génoise repassant » en France après avoir été pris par les Mayorquins, » m'ont été remis, lesquels repassent à Marseille sur la » présente barque qui en a apporté les Turcs.

» J'ay envoyé à M. le Marquis de Seignelay un rôle des » Turcs que le Day et le Divan ont demandés à M. Ar- » vieu; et comme ils prétendent incessamment que » ceux qui ont été reteneus soient renvoyés icy au plus » tôt, avec tous ceux de ce pays qui ont fui d'Espagne et » d'Italie en France et qui ont écrit d'y avoir été rete- » neus et mis aux galères.

» J'ay, Messieurs, depuis le départ de M. Arvieu de ce

» pays, entreteneu la plus part de ces pauvres Francois » qui repassent en France, tant pour le vivre que pour » vêtir, parce que les Turcs ne leur ont rien subministré » pendant leur détention, de sorte que, pour leur subsis- » tance, des dettes que quelques-uns ont contractées et » pour avoir contribué 224 piastres à la donative faicte » pour obtenir leur liberté, j'ay avancé 670 pièces de » huict. Je ne crois pas, Messieurs, qu'en servant le pu- » blic par les fonctions indignes d'une personne de mon » caractère, en l'absence d'un Consul, pour pouvoir con- » server la paix si considérable à votre commerce, vous » permettiez que je souffre la perte de cette somme; » j'espère que vous la rendrez au Supérieur de notre » Maison, le Supérieur de la Congrégation de la Mission, » à Marseille, et que vous m'en ferez adviser par la pre- » mière commodité.

» Les Corsaires dudit ont pris, l'année précédente, en- » viron 1,500 Chrétiens de différentes nations, la plus » part Portugois; n'étoit la paix que nous avons, nous » auroient apporté grand nombre de batiments francois » qu'ils ont rencontrés, auxquels ils n'ont rendeu aucun » acte d'hostilité.

» Un Envoyé de Hollande est arrivé icy depuis quel- » ques mois pour demander la paix, laquelle il n'a pu » obtenir, quelque instance qu'il ait faite et quelques do- » natives très considérables qu'il s'est offert de donner » pour ce sujet; le Day lui a, depuis quelques jours, or- » donné de se retirer; il en a advisé M. le Prince d'Orange » et Messieurs des États, qui l'ont envoyé; il n'attend » que leur réponse et quelques vaisseaux de sa nation » pour se rembarquer.

» Je suis très cordialement, en l'amour de Notre- » Seigneur et de sa Très-Sainte Mère, Messieurs, votre » humble et obéissant serviteur.

» NOTE DES DÉPENSES

» Note des dépenses faictes par nous, Jean Le Vacher, » Vicaire Apostolique, pour la provision de la tartane du » patron Antoine Veneau, du Martigues, et sur laquelle » ont passé les vingt-deux Turcs envoyés par MM. les » Échevins de la ville de Marseille, et repassé les passa- » gers francois qui étoient déteneus en cette ville d'Alger :

» 1 quintal bacallau, à 5 p. le quintal	5 p.	00 s.	00 d.
» 4 quintaux et 25 livres biscuit à p. 2 et 1/4 le » quintal	9	11	03
» 55 couffes couscousou, à 5 p. le quintal. . . .	2	15	00
» Pour une cruche huile	2	00	00
» 60 couffes ris, à 2 p. 9 d. la couffe.	2	16	10
» Pour une cruche beurre frais	0	16	04
» Pour port et couffe pour mettre les dites vi- » tuailles	0	10	00
	23	09	05
			3
» Piastres vingt-trois, neuf souls et cinq deniers, » qui font des livres septante, huict souls et trois » deniers	70	08	03

» Par le patron Jean-Antoine Deriuin, Messieurs, il » vous plaira faire remettre au Supérieur des Prêtres de » la Congrégation de la Mission, la somme ci-dessus dé- » clarée, employée pour des provisions de la barque » *Sainte-Anne et Saint-Joseph,* patron Antoine Veneau, » que vous avez envoyée en cette ville d'Alger.

» Votre très humble et très obéissant serviteur. »

Rôle des Captifs délivrés par les soins du P. Le Vacher

« Rôle des Francois qui étoient déteneus en la ville

» d'Alger et qui ont repassé en France, au mois de fé- » vrier de la présente année mil six cent septante-six, » sur la barque nommée *Sainte-Anne et Saint-Joseph,* » commandée par le patron Antoine Veneau, du Marti- » gues, sur laquelle les Échevins de la ville de Marseille » ont faict passer vingt-deux Turcs, de l'ordre du Roy, » en ladite ville d'Alger :

» Augustin-Charles d'Aviler, de Paris ;
» Antoine Des Godetz, de Paris ;
» Jacques-Gabriel Dalbigni, de Paris;
» Louis Ricard, de Beauvais ;
» Giles Gilteau, de Maëstrickt ;
» André Colin, de Lyon ;
» Alphonse Étienne, de Grenoble ;
» Thomas Liourre, de Tullins, en Dauphiné ;
» Jean Saludes, de Hesche, en Guienne;
» Pierre Cardaillac, de Périgord ;
» Francois Tulle, d'Avignon ;
» Joseph-Anselme Palarre, prêtre d'Avignon;
» Claude Mibhelet, d'Avignon ;
» Étienne Jousselin, d'Avignon ;
» Alexandre Cartinel, de Peinier, en Provence;
» François Giraudin, de Marseille ;
» Jean de Menon, de Monbretson ;
» Salvi Rabier, de Bordeaux ;
» Antoine Grisard, d'Aramon, en Languedoc ;
» Daniel Guiton, de Meschers, sur la rivière de Garon- » ne, en Saintonge ;
» Claude Rodron, de Subire, sur la rivière de Garonne, » en Saintonge;
» Trois matelots de Provence qui se sont trouvés pas- » sagers sur une barque de Mayorque prise par des Cor- » saires de la dite ville, savoir :
» Pierre Arnault;
» Louis Nerate;
» François Lantié.

» Jean Vaillant, de la ville de Beauvais, s'est embar-
» qué le quatorzième du mois de mars de l'année pré-
» cédente mil six cent septante-cinq, sur l'ordre du Day
» de la susdite ville d'Alger, pour porter les lettres du
» Divan au Roy.

» Michel Camalet, de Hesche, en Guienne, et Jean Du-
» pré, de Pézénas, se sont embarqués le sixième de juil-
» let de la même année mil six cent septante-cinq, sur
» les vaisseaux commandés par M. Gabaret, qui étoient
» à la rade de la dite ville d'Alger. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 26 février 1676.

« MESSIEURS,

» Bien que je vous aïe écrit par le retour de la barque
» du patron Antoine Veneau, qui est parti d'icy le 21 de
» ce mois, incertain néansmoins de ce qui luy auroit peu
» arriver dans son retour à Marseille, je vous écris cette
» seconde pour vous confirmer ce dont je vous ay ad-
» visé par icelle, savoir : que ladite barque arriva icy le
» 14 de ce mois, avec les Turcs que vous avez envoyés,
» à la réserve d'un vieux de plus de 90 ans, qui est mort
» dans le passage. Les autres, après s'être débarqués,
» furent au Divan, où, ayant été reconneu qu'il n'y en
» avoit qu'une partie de ceux que le Day et le Divan
» avoient demandés au sieur Arvieu, lorsqu'il étoit en
» cette ville, et que les autres avoient été reteneus sur
» les galères à Marseille, pour qui on avoit renvoyé des
» Maures invalides, le Day et le Divan, au lieu de me re-
» mettre les Francois déteneus en cette ville, délibérèrent
» de retenir les principaux et de renvoyer les autres en
» France, ou bien de les vendre tous, et de l'argent qui
» proviendroit de leur vente, acheter des Francois inva-

» lides et les renvoyer en France, ce que, par la miséri-
» corde de Notre-Seigneur, j'empêchay en représentant
» audit Seigneur Day et au Divan assemblé que ce pro-
» cédé ne pouvoit produire qu'un pernicieux effet à la
» paix établie et conservée depuis tant d'années entre
» la France et son Royaume, et que, s'ils le trouvoient
» bon, j'écrirois en France et y enverrois un rôle des
» Turcs qu'ils avoient demandés audit sieur Arvieu,
» par lequel on reconnaîtroit ceux qui avoient été ren-
» voyés et ceux qui avoient été reteneus, et mesme les
» Maures pour qui ils avoient été échangés ; que le Roy,
» ayant, par ce moyen, reconneu qu'on avoit, en ce ren-
» contre, agi contre ses ordres et contre son intention,
» il en feroit justice indubitablement, ce qu'ils trouvè-
» rent à propos ; de sorte que, par ce moyen et une do-
» native qu'il a falleu faire de dix-sept cent vingt-quatre
» pièces de huict à la paye des soldats, irrités de ce que
» leurs camarades avoient été déteneus et qu'on avoit
» renvoyé à leur place des Maures invalides, tous les
» Francois déteneus icy et trois jeunes matelots de Pro-
» vence nouvellement pris repassant en France sur une
» barque génoise après avoir été pris des Mayorquains,
» me furent remis et ont repassé ensemble sur la sus-
» dite barque du patron Antoine Veneau.

» Le Day et le Divan prétendent incessamment que
» l'on renvoie au plus tôt le reste des Turcs qu'ils
» avoient demandés au sieur Arvieu et qu'on a reteneus
» sur les galères ; à la place desquels on a renvoyé des
» Maures invalides, ensemble les Turcs ou Maures de ce
» pays qui ont fuy d'Espagne et d'Italie en France. J'en
» ay advisé M. le Marquis de Seignelay, à ce qu'il le re-
» présente au Roy.

» J'ay, Messieurs, payé pour les Francois qui étoient
» détenus icy et qui ont repassé en France, la somme de
» six cent quarante pièces de huict, savoir : trois cent
» vingt pour leur subsistance depuis dix mois que le
» sieur Arvieu est party d'icy, et des habits et autres

» choses nécessaires que je leur ay subministrées ; cent » neuf pour satisfaire à des dettes que quelques-uns ont » faictes ; et deux cent vingt-cinq que j'ay contribué à la » donative qu'il a falleu faire à la paye des soldats pour » leur obtenir la liberté. Je ne crois pas, Messieurs, que » votre bonté souffre qu'une personne qui apporte tous » ses soins pour procurer la conservation de la paix en » ce pays si favorable et nécessaire au bien de votre » commerce, supporte la perte de cette somme. Il vous » plaira la payer à M. Amiraud, Supérieur des Prêtres » de la Congrégation de la Mission, en votre ville de Mar- » seille, avec celle contenue au présent mémoire que je » vous envoie, laquelle j'ay faicte pour des provisions » de la barque du patron Veneau, que vous avez envoyé » icy pour apporter les Turcs.

» Un Envoyé de Hollande est arrivé icy depuis quel- » ques mois pour demander la paix, laquelle il n'a pu » obtenir, quelque instance qu'il ait faicte et quelque do- » native considérable qu'il s'est offert de faire pour ce » sujet. Le Day luy a, depuis quelques jours, ordonné de » se retirer : il en a incontinent advisé le Prince d'Orange » et les Seigneurs des États, qui l'ont envoyé, et n'at- » tend que leur réponse et un vaisseau de sa nation pour » rembarquer. Je suis très cordialement, en l'amour de » Notre-Seigneur et de sa Très-Sainte Mère, Messieurs, » votre très humble et très obéissant serviteur. »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés de Marseille

Versailles, le 10 juillet 1677.

« Le Roy ayant donné ordre au Sieur Demuyn, In- » tendant de la Marine à Rochefort, de renvoyer à Mar- » seille quatre Turcs qui ont été trouvés sur un vaisseau

» anglois qui a été pris à la mer, Sa Majesté m'ordonne » de vous écrire qu'aussitôt que ces quatre Turcs y se- » ront arrivés, Elle veut que vous leur fassiez fournir » une barque pour les transporter à Alger, ou que vous » les fassiez embarquer sur le premier vaisseau qui ira » en cette ville, étant important au commerce de votre » ville de traicter favorablement lesdits Turcs.

» Signé : SEIGNELAY. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 21 novembre 1677.

« MESSIEURS,

» Votre lettre du 18 du mois précédent me fut rendeue » à l'arrivée de la présente polacre en cette ville, avec » celle que vous avez écrite aux Puissances de ce pays, » pour obtenir la relaxation d'une caissette remplie de » satins et velours, partie noirs, partie cramoisins, char- » gée à Gênes par M. Compans, Consul de notre nation, » pour le compte de M. l'Intendant Rouillé, sur un vais- » seau anglois nommé *Les Armes d'Angleterre,* pris » par quelques vaisseaux Corsaires de cette ville, sous » les isles de Sainte-Marguerite.

» Sitôt, Messieurs, que j'ay receu votre lettre, avec » celle pour les susdites Puissances, je la leur ay été » aussitôt rendre, accompagné du Truchement, par le- » quel je leur ay faict entendre, touchant ce que vous » m'avez écrit de la susdite caissette, et d'une autre de » M. l'Intendant Brodart (1), chargée à Gênes sur le » mesme vaisseau anglois, par ledit sieur Compans, Con-

(1) D'après M. Jal, M. Brodart était, non pas Intendant, mais bien Commissaire général de la Marine. (Jal, Ab. Duquesne, t. I, p. 390, 432, 570, etc.).

» sul, et prise par les mesmes vaisseaux Corsaires. Le
» Seigneur Day et son gendre, qui pour lors étoient au
» Divan, me répondirent que quand ces vaisseaux qui
» avoient pris ces caissettes, l'une de M. l'Intendant
» Rouillé et l'autre de M. l'Intendant de Brodart, seroient
» de retour en cette ville, ils procureroient de me les
» faire rendre, en cas que les soldats de ces vaisseaux
» ne les eussent ouvertes et fait caraporta (1) d'icelles
» entre eux, c'est-à-dire se partager ce qui se trouveroit
» en icelle, comme ils ont de coutume de faire avant que
» d'arriver en cette ville. Voilà, Messieurs, tout ce que
» je vous puis témoigner pour le présent pour réponse
» à votre lettre; quand les vaisseaux seront arrivés, et
» qu'on attend de jour à autre, je ne négligeray rien, à
» votre considération et à celle de MM. les Intendants de
» Rouillé et de Brodart, pour procurer que l'une et l'au-
» tre caissettes me soient rendeues, et vous adviseray
» aussitôt par la première commodité de ce que j'auray
» pu obtenir.

» Je suis, etc.

» Depuis la présente écrite, les trois vaisseaux Corsai-
» res d'icy qui ont pris le vaisseau anglois sur lequel
» étoient les deux caissettes chargées à Gênes, l'une
» pour M. l'Intendant Rouillé et l'autre pour M. l'Inten-
» dant Brodart, sont arrivées icy, et, à leur arrivée, j'ay
» été trouver les Puissances pour recouvrer, par leur
» auctorité, les deux susdites caissettes. Ils m'avoient
» promis de me les envoyer sitôt qu'elles auroient été
» débarquées; mais les soldats qui commandent pré-
» sentement en cette ville, s'y sont opposés et ont vouleu
» absolument qu'elles aient été vendeues, à quoy le Day
» n'a pu ou osé résister. Elles ont été achetées le dou-

(1) Partage clandestin que faisaient entre eux les équipages avant d'arriver au port, en fraudant ainsi les droits réguliers et la part des armateurs.

» ble de ce qu'elles avoient été achetées à Gênes, ce qui
» m'a obligé de les abandonner. C'est ce que je témoigne
» à mesdits Sieurs Intendants de Rouillé et Brodart.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 7 décembre 1679.

« MESSIEURS,

» Les Puissances de ce pays ayant trouvé bon d'écrire
» au Roy à la considération d'une prise d'icy que le temps
» a porté à la Rochelle, il y a environ quatre mois, et de
» sept Turcs ou Maures de cette ville, qui étoient escla-
» ves en Espagne, d'où s'étant procuré la liberté par la
» fuite, ont dans leur passage rencontré un vaisseau
» francois qui les a pris et les a portés à Marseille, où,
» sitôt qu'ils ont été arrivés, on les a mis sur les ga-
» lères. C'est ce qu'ils ont, par lettres, représenté à leurs
» parents en cette ville, lesquels en ont en même temps
» porté leurs plaintes au Seigneur Day et au Divan. Le
» susdit Seigneur, à cette considération, a faict repasser
» en France le sieur Gandé, Agent de la Compagnie du
» Bastion en cette ville, pour expressément porter au
» Roy les lettres qu'il écrit à Sa Majesté au sujet de la
» susdite prise et des susdits sept Turcs ou Maures de
» ce pays, injustement déteneus à Marseille, et en rap-
» porter au plus tôt la réponse.

» Et, parce que si on ne donne pas satisfaction de la
» susdite prise et desdits Turcs ou Maures, les ressen-
» timents que les Puissances de ce pays en pourroient
» avoir, seroient indubitablement préjudiciables au né-
» goce, il vous plaira, comme j'ay faict, solliciter par vos
» lettres Monseigneur Colbert, pour obtenir du Roy les
» ordres nécessaires pour l'entière restitution de la sus-

» dite prise et la liberté desdits sept Turcs ou Maures, » et que ces derniers puissent passer icy par la pre- » mière occasion.

» Et, parce que ledit Seigneur Day a expressément or- » donné au patron Pierre Allègre, patron de cette bar- » que qui devoit aller à Livourne directement, de mettre » à Marseille ou à sa côte ledit sieur Gandé, Agent de la » Compagnie, qu'il, pour les motifs ci-dessus, a faict » embarquer sur la barque dudit patron pour repasser » en France, il vous plaira gratifier le susdit patron de » ce qu'il s'est, pour ce sujet, détourné de son voyage.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 25 mai 1680.

« MESSIEURS,

» Il y a peu de jours que je me suis donné l'honneur » de vous écrire par le retour du patron Noël Fabre, qui » partit d'icy en compagnie du Capitaine Antoine Ju- » lien ; ce pauvre Capitaine, se retrouvant sur l'isle de » Mayorque, un jour après son départ de cette ville, a » été rencontré par un Corsaire de Sallé, lequel l'a pris » et rapporté en cette dite ville. Les personnes de l'équi- » page de ce pauvre Capitaine imputent sa prise et leur » esclavage à son peu d'expérience de commandement ; » bien que, chrétiennement, ils dussent la remettre à la » divine Providence, qui l'a permis pour des fins qui » leur sont inconneues ; et, parce que j'ay appris que ce » même Corsaire de Sallé, qui commande une barque, » a témoigné vouloir aller avec sa barque à la côte de » Provence, pour y faire des prises de Francois, Génois, » Livournois et autres qu'il y pourra trouver, se disant » de cette ville d'Alger, j'ay creu être de mon devoir de

» vous en adviser ; à ce que, s'il y a quelques batiments » destinés pour conserver la côte de Provence, leurs » Commandants en soient par vous informés.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 7 mai 1680.

« MESSIEURS,

» Je me donne l'honneur de vous écrire la présente » pour vous représenter que ce jourd'huy, on m'a faict » appeler au Divan de cette ville, au sujet d'un patron » du Martigues, nommé André Pons, lequel prétendoit » enlever des esclaves de différentes nations, avec les- » quels luy ou ses mariniers avoient eu pour ce sujet » quelque secrète intelligence. Les susdits esclaves ont » été repris par des Maures et ramenés au Divan avant » qu'ils se soient embarqués.

» La tartane dudit patron, nommée *Saint-Pierre*, qui » étoit partie de ce port pour Oran ; que si le susdit pa- » tron fusse venu à terre avec sadite tartane, pour pren- » dre les susdits esclaves, comme il fit plusieurs bor- » dées pour ce sujet, il auroit indubitablement été rete- » neu avec les personnes de son équipage, et tous au- » roient été faicts esclaves et, possible, chatiés exem- » plairement.

» Les Puissances de ce pays m'ont ordonné, Mes- » sieurs, de vous adviser du mauvois procédé du susdit » patron, à ce que vous l'en fassiez chatier, pour empê- » cher qu'un autre, le voulant imiter, ne leur donne oc- » casion de rupture à la paix, qu'ils prétendent conser- » ver avec les Francois, et de les adviser par la première » occasion du chatiment que vous aurez exercé envers » le susdit patron.

» Je suis, etc. »

Alger, le 13 mai 1680.

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

« MESSIEURS,

» Il y a peu de jours que je me suis donné l'honneur » de vous écrire par voie de Livourne, ce que je fays » encore présentement par voie du Bastion pour le » même sujet, savoir : pour vous témoigner que le » Seigneur Day, irrité de ce que le patron André Pons » du Martigues, arrivé d'Iviça avec la tartane nommée » *Saint-Pierre*, voyant qu'il n'avoit rien à charger en » cette ville, s'en est allé vide pour Oran, ayant enlevé » au préjudice de la paix le Capitaine Antoine Jullien de » Marseille, pris par un Corsaire de Sallé, et prétendant » enlever avec icelui huict ou dix esclaves de cette ville » de différentes nations, moyennant je ne say quelle » somme ils devoient donner au susdit patron André » Pons, selon qu'ils l'ont déposé en ma présence au » Divan, après y avoir été reconduits de la Marine où » ils n'eurent pas le temps de s'embarquer sur la tar- » tane du susdit patron, lequel le Seigneur Day vouloit » envoyer prendre en mer pour le faire esclave et toutes » les personnes de son équipage; ce que j'ay empêché.

» Cependant le susdit Seigneur prétend et veut que la » nation païe mille écus pour le susdit Capitaine Antoine » Jullien que le susdit patron André Pons, du Martigues, » a enlevé, et de plus, m'a le susdit Seigneur ordonné de » vous adviser de cette action d'hostilité que le sus- » dit patron André Pons a faicte icy au préjudice de la » paix, à ce que vous procuriez qu'il en soit chatié, et » que, par la première commodité, vous l'advisiez » expressément du chatiment qu'on aura exercé en » France contre luy. Il vous plaira m'adresser la lettre » que vous trouverez bon d'écrire audit Seigneur, pour » ce sujet, pour lui donner quelque satisfaction.

» Le susdit Seigneur Day attend incessamment les » sept Turcs ou Maures de cette ville, injustement déte- » neus à Marseille, que vous m'avez advisé par votre der- » nière lettre avoir été remis en liberté par la piété de » notre Invincible Monarque.

» Je vous supplie, Messieurs, de procurer qu'ils re- » passent icy par la première occasion.

» Je suis, etc. »

Alger, le 8 juin 1680.

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

« MESSIEURS,

» Je n'ay reçu que depuis quelques jours, à l'arrivée » du patron Jean Planouze, de la Ciotat, en cette ville, la » lettre qu'il vous a pleu m'écrire du 7 mars, par laquelle » vous m'advisiez de l'imprudence commise par le patron » Pierre Allègre, parti au mois de décembre dernier de » cette ville pour Livourne, pratiquant en son passage » avec des personnes qui venoient des lieux suspects, a » ensuite mis à Bandol le sieur Gaudé que les Puis- » sances de ce pays avoient fait repasser en France. » Comme je vous advise par celle que je me donne l'hon- » neur de vous écrire, le 7 du même mois, à un autre pas- » sage, fut lui-même à la Ciotat pour ses intérêts parti- » culiers.

» Je vous asseure, Messieurs, que ce procédé impru- » dent méritoit, non la gratification que je vous avois » supplié de lui faire en considération de ce qu'il s'étoit » détourné de sa route pour mettre à la côte de France » le sieur Gaudé, suivant les intentions des susdites » Puissances de ce pays, mais quelque chatiment; mais, » puisque, grâce à Dieu, il n'est surveneu aucun sinistre » accident du procédé imprudent du susdit patron, je » vous supplie humblement luy vouloir pardonner.

» Par la lettre précédente du 20 janvier, et la copie » d'icelle qu'il vous a pleu m'écrire, vous m'advisâtes » qu'il avoit pleu au Roy ordonner de remettre en liberté » sept Turcs ou Maures de cette ville, injustement déte- » neus dans les galères de Marseille que les puissances » de ce pays avoient demandée.

» Par la barque du patron Jean Planouze, de la Ciotat, » nouvellement arrivé, ces pauvres gens ont écrit à » leurs parents qu'on les avoit remis de nouveau sur » les galères et qu'on les avoit forcés de faire le voyage : » leurs parents en ont en même temps porté leurs » plaintes aux Puissances, auxquelles Puissances ils » ont exhibé les lettres qu'ils avoient nouvellement » receues. Lesquelles Puissances en ont été tellement » irritées, et du retardement des réponses aux lettres » qu'ils ont écrites au Roy par deux diverses fois l'année » précédente, qu'ils avoient résoleu de retenir en cette » ville le sieur de Maltot, envoyé du Roy aux côtes de » Barbarie pour y acheter des chevaux pour le service » de Sa Majesté, sa barque, quelques chevaux qu'ils » avoient achetés à Tunis, tous les batiments francois » qui se trouvent présentement en ce port avec leurs » équipages et même tous ceux qui y viendront à l'ave- » nir, jusqu'à ce que les susdites réponses qu'ils attendent » incessamment et très impatiemment leur soient en- » voyées avec les susdits sept Turcs ou Maures de cette » ville déteneus à Marseille; après néansmoins leur avoir » représenté le mauvois effet que pourroit causer en » France ce déterminé, notamment celui dudit sieur de » de Maltot, envoyé du Roy, ils ont relaché le tout à » cette condition que, si deux mois après le retour en » France dudit sieur Maltot, on ne leur envoïe pas la ré- » ponse des lettres qu'ils ont écrites au Roy et les sept » Turcs ou Maures déteneus en France, ils prendront ce » retardement et ces négligences pour une marque ma- » nifeste et indubitable de rupture que la France prétend » faire à la paix établie depuis tant d'années entre elle

» et ce Royaume, laquelle ils ne pourront plus conserver » comme ils souhaiteroient.

» J'ai creu, Messieurs, être de mon devoir de vous » adviser de tout ce que dessus, en ce que qu'il vous » plaise de procurer, la présente receue, les susdites ré- » ponses que les Puissances de ce pays attendent inces- » samment et de les envoyer même expressément ou » plutôt avec les susdits sept Turcs ou Maures, afin de » prévenir le sinistre accident que pourroit causer à la » paix et au commerce le retardement.

» Le mal contagieux a recommencé depuis quelques » jours en cette ville; quelques personnes sont mortes » et d'autres sont gravement atteintes; il sera expédient, » Messieurs, que vous advisiez les Puissances de ce pays » de la diligence que vous aurez faicte procurer et obte- » nir du Roy la réponse de leur lettre et la liberté des » susdits sept Turcs ou Maures qu'ils prétendent, et mê- » me le chatiment qu'on aura exercé en France contre » le patron André Pons, du Martigues, qui a vouleu enle- » ver quelques esclaves de cette ville pris par un Sale- » tin, pour lequel il nous a falleu payer mille pièces de » huict.

» Je suis, etc. »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés de Marseille

Fontainebleau, le 4 juillet 1680.

« J'ay rendu compte à Sa Majesté de ce que vous m'a- » vez écrit concernant la réponse que le Day d'Alger de- » mande aux lettres qu'il a écrites sur le sujet des sept » Turcs d'Alger qui ont été mis sur les galères de Sa » Majesté, sur quoy Elle m'a ordonné de vous écrire » qu'Elle a chargé M. Duquesne d'aller, avec les vais-

» seaux qu'il commande, devant ladite ville d'Alger, pour » faire réponse audit Day, et particulièrement sur ce qui » regarde la restitution desdits sept Turcs. Mais comme » les autres services auxquels il sera occupé, pendant » la campagne, pourroient l'empêcher d'aller devant la- » dite ville avant la fin d'octobre ou le commencement » de novembre prochain, Sa Majesté veut que vous fas- » siez savoir au Gouvernement de ladite ville, soit par » une barque que vous y pourrez envoyer exprès, ou » par telle autre occasion qui pourra se présenter, qu'ils » auront incessamment réponse à toutes leurs lettres, et » que Sa Majesté leur fera savoir ses intentions sur la » restitution desdits sept esclaves.

» Signé : SEIGNELAY. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 14 août 1680.

« MESSIEURS,

« Le sieur Pierre Bouquier, du Martigues, qui paya, il » y a environ quatre ans et demi, cent pièces de huict » en cette ville, par ordre du Seigneur Day, pour satis- » faire à des soldats de cette ville pris par un vaisseau » de France à la mer, auxquels les François avoient pris » des hardes estimées à la susdite somme, m'a témoigné » n'en avoir pas été remboursé, ny en partie, ny pour le » tout, par Messieurs vos prédécesseurs ; il me semble, » Messieurs, que vous ferez justice, ne permettant pas » que ce pauvre homme souffre toute cette perte, le fai- » sant par le commerce rembourser de cette somme ou » d'une partie d'icelle et de cinquante autres pièces de » huict qu'il a nouvellement payées à la considération » du Capitaine Antoine Jullien, de la ville de Marseille,

» que le patron André Pons, du Martigues, enleva de » cette ville au mois de may dernier.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 16 août 1680.

« MESSIEURS,

« Le patron Noël Fabre arriva icy le deux de ce mois, » et s'étant débarqué, il m'apporta la lettre qu'il vous a » pleu m'écrire du 17 juillet, à laquelle étoit jointe une co- » pie de celle que vous a écrite Monseigneur le Marquis » de Seignelay, pour réponse à celle que vous luy avez » écrite touchant les réponses que les Puissances de ce » pays attendent incessamment et très impatiemment » aux lettres qu'ils ont écrites au Roy l'année précédente.

» Le susdit patron m'apporta en même temps la lettre » que vous avez trouvé bon d'écrire aux susdites Puis- » sances pour les adviser des diligences que vous avez » faictes pour leur procurer les susdites réponses, leur » témoignant qu'elles leur devoient être apportées, de » l'ordre du Roy, par M. Duquesne, lequel les informe- » roit en même temps des intentions de Sa Majesté tou- » chant les sept Turcs ou Maures de cette ville déteneus » à Marseille.

» Cette lettre, Messieurs, fut incontinent portée aux » susdites Puissances, qui, après en avoir entendeu la » teneur par notre Truchement, firent paroître un res- » sentiment de colère pour deux motifs, à ce qu'ils té- » moignèrent : l'un, à cause que les susdites réponses » tant attendeues ne leur avoient pas été envoyées par la » barque du susdit patron ; et l'autre, parce qu'elles de- » voient être envoyées par les vaisseaux du Roy, ap- » préhendant les désordres que cause ordinairement

» leur arrivée devant cette ville, par la réception qu'ils » donnent librement à tous les esclaves qui prétendent » se procurer la liberté par la fuyte sur iceux; ajoutant » que, si cela arrive, ils me feroient embarquer sur l'un » d'iceux pour repasser en France.

» Il en sera ce que Dieu permettra par sa toute pater- » nelle providence.

» Je ne say, Messieurs, si vous aurez été informés » que la barque du patron Claude Ardiston, du Marti- » gues, qui avoit parti de Marseille pour Tunis, le mois » précédent, a, dans son passage, été rencontrée par » deux galères de cette ville qui l'ont prise et envoyée » icy; elle arriva le 14 du même mois. Sitôt qu'on m'en » eût apporté l'advis, je la fus répéter aux Puissances » avec ledit patron; toutes les personnes et le charge- » ment d'icelle; le tout, à la vérité, me fut rendeu, à la » réserve de huict personnes qui étoient de passage, » quatre hommes et autant de femmes ou filles, savoir: » trois Siciliens et trois Siciliennes, un Génois qui se dit » marié depuis peu à Marseille, et une jeune Juive d'en- » viron 17 ans, nouvellement convertie à Marseille, d'où » elle passait à Tunis pour y épouser le sieur Labat, » marchand de Marseille; quelques instances que j'aïe » peu faire envers les Puissances en faveur de ces pau- » vres gens, je n'ay peu empêcher qu'ils n'ayent été faicts » esclaves, à cause qu'ils n'étoient pas Francois. Le sus- » dit patron se remit à la voile le même jour pour con- » tinuer son voyage à Tunis. Voilà, Messieurs, de quoy » j'ay creu vous devoir adviser, et de ce que, grâce à » Dieu, la santé est très bonne en cette ville, sans aucun » suspect de peste ny autre mal contagieux.

» Je suis, etc. »

« Il vous plaira procurer que les sept Turcs ou Maures » de cette ville, déteneus à Marseille, soient envoyés » par M. Duquesne. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 16 août 1680.

« MESSIEURS,

» Je n'ajoute ce billet à la présente que je me suis » donné l'honneur de vous écrire que pour vous adviser. » Il est parti de ce port un vaisseau de Tripoli en course, » mal armé. Il est veneu en cette ville chargé de marchan- » dises de Levant, et, dans sa route à la hauteur du » Collo, lieu de cette côte et dépendant de ce Royaume, » a pris une petite barque de la ville d'Agde, en Langue- » doc, chargée de vin et d'eau-de-vie, qui avoit parti » d'icy pour aller à Tunis. Le vendre ne l'ayant pu faire » icy, les Puissances de ce pays ont empêché qu'aucun » soldat de cette ville ne se soit embarqué sur ce » vaisseau de Tripoli, à peine de vouloir perdre sa païe. » L'on croit que ce vaisseau va d'icy à la côte de Pro- » vence, et, à cette considération, j'ai creu vous en devoir » adviser.

» Je suis. »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés du Commerce de Marseille

Versailles, le 14 septembre 1680.

« J'ay receu, avec votre lettre du 7 de ce mois, la copie » de la lettre que le sieur Le Vacher vous a écrite; le Roy » a donné l'ordre à M. Duquesne de se rendre incessam- » ment à Alger et de prendre garde de donner aucun » sujet de plainte au Day et Divan de cette ville concer- » nant les esclaves, et d'empêcher qu'il ne s'en puisse » sauver aucun à bord des vaisseaux qu'il commande. » Et, pour ce qui est des autres points sur lesquels » lesdits Day et Divan demandent réponse, il leur fera » connaître les intentions de sa Majesté.

» *Signé :* SEIGNELAY. »

Lettre de M. Lebar à MM. les Consuls et Gouverneurs de la ville de Marseille

Alger, le 30 octobre 1680.

« MESSIEURS,

» L'intérêt de ma patrie, se trouvant joint aux miens » particuliers, qui m'a conduit en cette ville m'oblige de » vous écrire que si sa Majesté, par sa bonté, ne daigne » remédier au mal imminent qui menace ses sujets, » assurément et sans doute que ces Corsaires ayant » franchi le pas de prendre des étrangers sur vos bati- » ments contre la foi des traités, ils passeront plus avant » par cette impunité. Je ne vous parle pas de la prise des » Messinois sur Ardisson, mais même d'une de vos » filles, ma femme, baptisée à Marseille. Ils menacent » même de prendre les marchandises étrangères sur les » batiments francois, qui va apporter une étrange con- » fusion; et, sous ce prétexte, prendront aussi des leurs » propres. Le seul remède est de leur accorder les Turcs » et Maures qu'ils demandent et supplier très humble- » ment Sa Majesté qu'elle daigne vous les donner et les » envoyer par des vaisseaux de guerre pour en faire » échange. Il faut que ces vaisseaux viennent à dessein » pour remédier à un mal qui aura des suites fâcheuses, » si on n'y met la main de bonne heure.

» Nous attendons tous les moments M. Duquesne, » qu'on nous fait espérer. S'il ne vient résolument pour » avoir raison de ces insolences par un séjour au moins » de quinze jours à leurs côtes, ou s'y fesant voir di- » verses fois, il n'obtiendra rien, et les menaces sans les » coups ou la persévérance les met hors de crainte et » les jette dans l'insolence.

» La restitution de ces Turcs et Maures, dont les pa- » rents font des plaintes continuelles, est absolument » nécessaire. Ils demandent qu'on leur donne des » Francois à leur place, puisqu'ils ne peuvent avoir leurs

» parents, et à la fin ils iront aux extrémités. Il plaira » à Sa Majesté les accorder pour le bien de ses sujets, » pour les garantir de la mauvoise intention de ces gens » qui ne demandent que des prétextes et à vous, » Messieurs, de diligenter autant qu'il vous sera possible » l'exécution de ces ordres.

» Croyez, cependant, Messieurs, que je postpose mon » intérêt à celui de ma patrie, ayant vouleu que ma femme » eut l'honneur d'être votre fille par le baptême que je » lui ay procuré par la grâce de Dieu, et souhaitant la » liberté de votre commerce et la liberté de tant de » pauvres Marseillois qui peuvent courir risque de de- » venir esclaves, si on en prévient le danger; ces consi- » dérations m'ont meu à vous en donner advis, et, à cette » occasion, vous témoigner combien je suis, Messieurs, » votre très humble et très obéissant serviteur.

» DE LEBAR (1). »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 20 novembre 1680.

« MESSIEURS,

» La présente est pour vous témoigner que M. Du- » quesne n'est pas encore veneu icy. La tartane comman- » dée par le Capitaine Antoine Patan, du Martigues, arriva » icy le cinquième du présent mois, le matin. Il me dit, » s'étant débarqué, que, la nuit précédente, s'étoit trou- » vé avec l'escadre de M. Duquesne, à environ 30 ou 40 » milles de cette ville, où ils venoient; que le mauvois » temps les avoit séparés, que les vaisseaux avoient tiré

(1) M. Lebar était un négociant français établi à Tunis : c'est de lui que parle le Père Le Vacher dans sa lettre du 16 août 1680 (page 100), où il le nomme M. Labat, en racontant la prise de sa femme par les Corsaires.

» à la mer, et que luy avoit entré en ce port, où étoit le » rendez-vous; où le susdit Capitaine de la susdite tar- » tane a attendu M. Duquesne jusqu'à ce jourd'huy, 18; » et, voyant que mondit sieur Duquesne ne venoit pas et » qu'aucun vaisseau ne paraissoit, il a creu que mondit » sieur Duquesne a rendeu le bord en France, avec toute » son escadre, à cause qu'ils n'avoient des provisions » que pour tout ce mois; à cette considération, le susdit » Capitaine a pris résolution de repasser en France avec » sa tartane.

» Cependant, Messieurs, les Puissances de ce pays » n'ayant pas receu les réponses aux lettres qu'ils ont » écrites au Roy, par deux diverses fois, l'année précé- » dente, lèsquelles réponses, comme il vous a pleu les » adviser, leur devoient être apportées au mois de sep- » tembre ou octobre au plus tard, de l'ordre du Roy, par » mondit sieur Duquesne, les attendent incessamment » et avec très grande impatience, et les sept Turcs ou » Maures déteneus à Marseille.

» A cette considération, et pour prévenir quelque si- » nistre qui pourroit provenir du retardement à envoyer » les susdites réponses tant attendeues desdites Puis- » sances, il vous plaira de procurer à la Cour, la pré- » sente receue, et les envoyer par la première commodi- » té, avec les sept Turcs ou Maures de cette ville déte- » neus à Marseille. La santé continue, grâce à Dieu, en » cette ville, et est très bonne, sans aucun suspect de » peste ny autre mal contagieux.

» Un Corsaire de Sallé a faict plusieurs prises dans le » port de Storres (1), entre lesquelles sont un vaisseau et » une barque de Cassis. Le moindre vaisseau de France » armé qu'on enverroit au susdit port de Storres, ou à sa » côte, se rendroit maître de ce pirate et empècheroit tout » le mal qu'il faict, notamment aux batiments francois.

» Je suis, etc. »

(1) Stora, port de la province de Constantine.

Extrait d'une lettre du P. Le Vacher, écrite le 20 novembre 1680, au Supérieur de la Congrégation de la Mission, à Marseille.

« ..... M. Duquesne n'étant pas venu icy apporter les » réponses des lettres que les Puissances de ce pays » ont écrites au Roy, l'année précédente, lesquelles ré- » ponses sont incessamment et très impatiemment at- » tendeues des susdites Puissances, j'ay creu en devoir » adviser MM. les Échevins et Intendants du commerce » de Marseille, par la lettre cy-jointe, qu'il vous plaira » leur rendre, par laquelle je les supplie humblement de » vouloir adviser à la Cour, comme les susdites répon- » ses très impatiemment attendeues des Puissances de » ce pays ne leur ont pas été envoyées suivant les advis » qu'ils leur ont écrits par le patron Fabre, au mois » d'aoust dernier; qu'ils procurent au plus tôt de la Cour » lesdites réponses pour les envoyer icy expressément » au plus tôt, avec les sept Turcs ou Maures de cette » ville déteneus à Marseille, que les Puissances de ce » pays ont demandés et attendent incessamment; faictes » instance, Monsieur, au nom de Dieu, envers mesdits » sieurs les Échevins de Marseille, pour éviter quelque » sinistre événement, que l'impatience des Puissances » de ce pays pourroit causer du retardement de cet en- » voy, tant au commerce qu'à la paix établie depuis tant » d'années par l'autorité du Roy avec les Turcs de cette » ville et Royaume.... »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés de Marseille

Saint-Germain, le 21 décembre 1680.

« Le Roy, cherchant toujours ce qui peut être avanta- » geux au commerce de la ville de Marseille, Sa Majesté

» a bien vouleu charger le Commissaire Hayet de lettres » pour répondre à celles que le Day et le Divan ont cy- » devant écrites, et pour leur demander l'exécution des » traités qui leur ont été accordés, et la réparation des » contraventions qui y ont été faictes; et, comme Elle » estime nécessaire de faire faire ce traité au nom du » commerce de ladite ville, Elle veut que vous fassiez » préparer un batiment pour porter ledit Hayet à Alger, » et que vous choisissiez un Député de votre corps pour » aller avec luy à Alger, et agir de concert pour le bien » du commerce; ne manquez pas d'exécuter le plus » promptement qu'il vous sera possible ce qui est en » cela des intentions de Sa Majesté, et faictes-moy sa- » voir ce que vous ferez pour cela.

» *Signé :* SEIGNELAY. »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés du commerce de Marseille

Saint-Germain, le 8 février 1681.

« J'ay appris par la lettre que vous m'avez écrite le 28 » du mois passé, que le sieur Hayet et le Député que » vous avez choisi pour l'accompagner à Alger sont par- » tis le 27; j'ay rendeu compte au Roy de tout ce que » vous avez faict à cette occasion. Sa Majesté a fort ap- » prouvé la diligence avec laquelle vous avez exécuté les » ordres qu'Elle vous a donnés, et Elle ne doute point » que vous ne fassiez savoir exactement les nouvelles » que vous recevrez de la suite de cette affaire.

» *Signé :* SEIGNELAY. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de Marseille

Alger, le 13 février 1681.

« MESSIEURS,

» J'ay crèu devoir joindre la présente à celle que je me » suis donné l'honneur de vous écrire, et que j'ay don- » née à M. de Virelle, votre Député vers les Puissances » de ce pays, pour vous représenter des sommes que » j'ay payées et avancées, tant pour empêcher la rup- » ture de la paix, qui auroit été extrêmement préjudi- » ciable au commerce de France, et notamment a celuy » de votre ville et province, que pour avoir subministré » le vivre et le vêtir pendant plusieurs mois à des Fran- » cois déteneus icy, et payé pour empêcher que des Fran- » cois de Marseille, la Ciotat, Toulon, du Martigues et » d'autres lieux de la Provence et autres lieux de France, » pris par les Corsaires de cette ville, ne fussent faicts » esclaves, que pour les avoir vêteus et entreteneus pen- » dant plusieurs mois, en attendant l'occasion de les » pouvoir faire repasser en France et pour les provi- » sions de leur passage; le tout se montant à plus de » trois mille écus, savoir :

» Pour la subsistance de 22 Francois déteneus icy par » ces Puissances environ 14 mois, et leur avoir submi- » nistré le vêtir : sept cent cinquante pièces de huict, de » quoy j'ay advisé vos prédécesseurs, desquels je n'ay » eu aucune réponse favorable.

» Je vous renvoïe présentement deux personnes de » Marseille, par une grâce de Dieu toute spéciale, sau- » vées du naufrage par l'assistance des Maures. Ils » étoient de l'équipage du vaisseau nommé *Saint-Louis,* » commandé par le Capitaine Étienne Antoine, du Marti- » gues, qui, après trois jours de son départ d'icy pour » Livourne, a par le mauvois temps été rapporté à cette

» côte, vers Cherchel, où il a misérablement péri; toutes » les personnes, tant passagers que de l'équipage, ont » été noyées, à la réserve de ces deux que je vous ren- » voïe, pour lesquelles j'ay donné aux Maures qui les » ont sauvées et me les ont apportées deux cents pièces » de huict.

» De plus, j'ay donné aux Puissances, en diverses fois, » pour obtenir la liberté de quelques Francois injuste- » ment pris par les Corsaires, qu'ils prétendoient faire » faire esclaves, et pour procurer leur faveur et protec- » tion pour le commerce, environ mille cinq cents piè- » ces de huict.

» Plus, pour avoir revêtu plusieurs Francois pris par » les Corsaires de cette ville, les avoir entreteneus pen- » dant plusieurs mois, en attendant l'occasion de les faire » repasser en France, et pour les provisions de leur pas- » sage, sept à huict cents pièces de huict.

» Il vous plaira, Messieurs, considérer que toutes ces » sommes ont été payées, non à mon sujet, mais à la » considération d'empêcher la rupture de la paix, qui » auroit été extrêmement préjudiciable à votre commer- » ce, et pour l'entretien de plusieurs Francois et conser- » ver la liberté à d'autres. Je ne doute nullement que » vous n'approuviez la restitution que je vous demande. » C'est ce que j'attends incessamment de votre justice » et piété, ce qui m'obligera, dans les occasions que la » divine Providence permettra à l'avenir, de vous té- » moigner, par la continuation de mes petits services, » combien je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 21 mars 1681.

« MESSIEURS,

» Je ne doute nullement que par le retour à Marseille » du sieur Hayet, Commissaire de la marine, Envoyé du

» Roy vers les Puissances de ce pays, et le sieur de Vi- » relle, votre Député, joint à la lettre que je me suis » donné l'honneur de vous écrire par le retour des sus- » dits sieurs, que vous ne soyez présentement informés » des intentions des susdites Puissances de ce pays pour » la conservation de la paix, laquelle ils ont promis de » confirmer et ratifier moyennant la restitution générale » de tous les Francois faicts esclaves en cette ville de- » puis la paix, et les Turcs et Maures de cette ville qui » sont en France depuis l'établissement de la même paix. » Les susdites ont, pour ce sujet, écrit à notre Invinci- » ble Monarque et ont donné lettres aux susdits sieurs » Hayet et à votre Député, desquelles lettres lesdites » Puissances attendent incessamment la réponse.

» Depuis le départ de cette ville desdits sieurs Hayet » et votre Député, un Corsaire de Sallé a pris une barque » francoise commandée par le patron Mounaste, de Fron- » tignan, qui avoit parti d'Alicante pour Marseille.

» Le chargement de cette barque, compris environ » huict mille pièces de huict effectives qui se sont trou- » vées dedans, est estimé à la valeur d'environ dix-neuf » mille pièces de huict, sans les personnes, qui sont » vingt-neuf, tant de l'équipage que passagers, tous » Francois, à la réserve de deux, un Espagnol qu'on es- » time de qualité et un Religieux Observantin Sarde.

» Le susdit Corsaire a apporté tous ces pauvres gens » en cette ville, où ils sont maintenant, en attendant la » commodité de les faire passer à Sallé, parce que je ne » croy pas que les Puissances d'icy permettent qu'ils » soient vendeus icy, après ce que je leur ay représenté.

» Je vous ay, ce me semble, Messieurs, représenté cy- » devant que, pour empêcher la continuation des pira- » teries des Corsaires de Sallé sur les François, en cette » côte, il étoit expédient d'armer deux ou trois frégates » qui courroient le long de la côte, depuis Bonne jusque » en cette ville, et même vers Mayorque. Et quand mê- » me elles resteroient quelques jours devant cette même

» ville, faisant entendre que c'étoit expressément pour y » attendre les Corsaires de Sallé, il ne seroit que mieux; » ce procédé possible porteroit les Puissances à ne pas » donner comme ils font retraite à ces Corsaires enne- » mis des Francois, au préjudice de la paix.

» J'ay creu, Messieurs, pour le bien du commerce, être » obligé de vous réitérer cet advis, vous témoignant » cette dernière prise faicte par ce Corsaire de Sallé.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 8 mai 1681.

« MESSIEURS,

» J'ay, à l'arrivée en cette ville du patron Noël Fabre, » receu la lettre qu'il vous a pleu m'écrire, du 11 mars, » pour m'adviser du retour à Marseille de M. Hayet, En- » voyé du Roy vers les Puissances de ce pays, et de M. » de Virelle, votre Député. J'ay, comme vous avez dési- » ré, après la réception de votre dite lettre, témoigné aux » Puissances de ce pays, comme vous aviez envoyé au » Roy leur lettre, l'instance que vous aviez faicte à Sa » Majesté, tant pour la réponse d'icelle que pour la res- » titution des Turcs et Maures de cette ville et Royaume » qui sont en France depuis la paix pour celle que les » Puissances de ce pays offrent de tous les Francois qui » sont icy, pour ensuite confirmer et ratifier la paix et la » conserver inviolablement à l'avenir, selon la teneur » des traités d'icelle; les susdites Puissances ont été » bien aise d'apprendre cette diligence que vous avez » faicte; ils attendent incessamment le retour dudit » sieur Hayet et de mondit sieur de Virelle, votre Dépu- » té, et avec eux les Turcs et Maures de cette ville qui » sont en France, pour rendre les Francois.

» Pour réponse à l'une des lettres que je me suis don-

» né l'honneur de vous écrire par le retour de mesdits » sieurs Hayet et Virelle, vous représentant les dépenses » que j'ay faictes, tant pour l'entretien de quelques Fran- » cois que pour des donatives qu'il m'a falleu faire pour » empêcher quelques Francois tant de Provence que » d'autres provinces de France n'ayent pas été faicts es- » claves, les avoir revêteus et entreteneus pendant plu- » sieurs mois et faict leurs provisions pour leur passa- » ge, les renvoyant en France, comme les deux derniers » que je vous ay renvoyés par lesdits sieurs Hayet et de » Virelle, pour lesquels j'ay payé deux cents pièces de » huict, toutes lesquelles dépenses que j'ay faictes pour » cette fin se montant à plus de trois mille pièces de » huict, vous me témoignez pour satisfaction, par votre » dernière lettre, que vous voulez bien que l'argent que » j'ay pris sur vos batiments, que vous estimez les bar- » ques ou autres batiments de France qui sont veneus » icy pour mon remboursement que je dis avoir faict » suivant le raisonnement de ma dernière lettre, vous » agréez qu'il me soit alloué, pourveu que la chose soit » finie, et que dorénavant vous n'en ayez plus de plain- » tes. Or, Messieurs, je n'ay encore rien receu de toutes » ces dépenses que je vous ay advisé avoir faictes, les- » quelles se montent à plus de trois mille pièces de » huict. L'argent que j'ay été contraint de prendre de- » puis environ un an, sur les barques ou autres bati- » ments de France qui sont veneus icy, à raison de cin- » quante pièces de huict pour chacun, a été pour payer » mille pièces de huict que les Puissances ont faict payer » à la nation à la considération du Capitaine Antoine » Julien, de votre ville, esclaves que le patron André » Pons, du Martigues, a enlevés d'icy au mois de mai, » l'année précédente, laquelle somme de mille pièces de » huict n'est pas encore entièrement payée.

» Il vous plaira donc, Messieurs, procurer que cette » somme de trois mille pièces de huict que j'ay avancée, » et que je vous ay demandée pour l'avoir consommée à

» la considération, tant pour la conservation de la paix
» envers les Puissances de ce pays pour empêcher les
» sinistres qui en pouvoient arriver au commerce, que
» pour retirer de l'esclavage plusieurs Francois, la plus
» part de Provence, me soit restituée et remboursée, ce
» que j'espère de votre justice et probité.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger. le 6 septembre 1681.

« MESSIEURS,

» Les Puissances de ce pays m'ont faict appeler ce
» matin au Divan pour y entendre la lecture de quelques
» lettres que leur ont écrites les Turcs et Maures de ce
» pays déteneus à Marseille, se plaignant non seulement
» de leur détènement, mais spécialement de ce que,
» après qu'il a pleu au Roy leur concéder la liberté, en
» suite du retour de cette ville en France de M. le Com-
» missaire Hayet, on les a contraints de faire un voyage
» à la galère.

» Ces plaintes, Messieurs, ont tellement irrité les sus-
» dites Puissances et tout le Divan assemblés, qu'ils
» avoient unanimement résoleu de me faire repasser en
» France pour procurer le renvoi icy des susdits Turcs
» et Maures ; néansmoins, après y avoir plus mûrement
» pensé, ont trouvé plus à propos que je restasse, et
» qu'ils écriroient au Roy.

» J'envoye à M. le Marquis de Seignelay la lettre qu'ils
» écrivent à Sa Majesté, par laquelle ils luy témoignent
» que, si dans deux mois, d'aujourd'huy, lesdits Turcs
» et Maures ne sont renvoyés icy, qu'ils me feront re-
» passer en France pour y porter de leur part l'advis de la
» rupture de la paix, laquelle ils renouvelleront ensuite
» avec les Anglois.

» J'ay creu, Messieurs, être obligé de vous adviser au plus
» tôt de cette résolution des Puissances de ce pays, la-
» quelle est très importante à votre commerce. C'est par
» le Bastion que je me donne l'honneur de vous écrire
» la présente, suppliant le Gouverneur de cette place de
» vous la faire tenir au plus tôt, même expressément, s'il
» n'avoit pas d'occasion qui y fusse de partance pour
» Marseille.

» Dans le paquet cy-joint, est la lettre que les Puis-
» sances et le Divan de ce pays adressent au Roy pour
» le sujet cy-dessus, et la lettre que je me donne l'hon-
» neur d'écrire à M. le Marquis de Seignelay pour le mê-
» me sujet. Il vous plaira la luy faire tenir en diligence,
» en procurer la réponse et notamment de celle des Puis-
» sances de ce pays qu'ils attendent incessamment avec
» même impatience, autant que le retour en ce pays-cy
» des susdits Turcs et Maures qui sont à Marseille.

» Je suis, etc. (1). »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 17 octobre 1681.

« MESSIEURS,

» A l'arrivée de la présente tartane en cette ville, ex-
» pédiée à Marseille pour M. le Consul des États
» d'Hollande, j'ay receu la lettre dont il vous a pleu m'ho-
» norer du seizième du mois précédent, par laquelle
» vous avez bien vouleu m'adviser de la dernière lettre

(1) A cette lettre est jointe une lettre d'envoi de M. Dussault, gouverneur du Bastion de France, datée du 13 octobre 1681 ; il adresse à MM. les Échevins de Marseille la dépêche de M. Le Vacher et le paquet qui y est joint ; il annonce qu'il écrit lui-même au Ministre, pour lui représenter l'importance des demandes du Consul et le mal que ferait au commerce français le refus des satisfactions réclamées par les Algériens.

» que vous avez receue de M. le Marquis de Seignelay,
» lequel vous a témoigné que, quand les galères seroient
» de retour du voyage, il enverroit les ordres du Roy
» nécessaires pour le renvoy des Turcs et Maures qui
» sont en France, lesquels incessamment et très impa-
» tiemment attendeus des Puissances de ce pays.

» Ils ont pour ce sujet écrit au Roy le mois précédent,
» et vous ay adressé leur lettre, accompagnée d'une des
» miennes et une pour Monseigneur le Marquis de Sei-
» gnelay, par voie du Bastion. Je ne say si vous aurez
» présentement reçu ce paquet. Voicy que je vous en-
» voye encore, par cette présente tartane, une seconde
» lettre desdites Puissances pour le Roy, laquelle j'adres-
» se, comme j'ay faict la précédente, à M. le Marquis
» de Seignelay, auquel il vous plaira la faire tenir en di-
» ligence, parce que les susdites Puissances et le Divan
» assemblés m'ont témoigné que si dans deux mois,
» dont un est déjà passé, les susdits Turcs et Maures de
» ce pays qui sont en France ne sont rènvoyés icy, qu'ils
» me feront repasser en France pour y porter de leur
» part l'advis de la rupture de la paix, laquelle ils renou-
» velleront ensuite avec les Anglois.

» Le patron de cette présente m'a dit qu'avant son dé-
» part de Marseille, les galères y étoient arrivées; au
» nom de Dieu, Messieurs, procurez que les Turcs et
» Maures de ce pays soient renvoyés au plus tôt. Vous
» en aurez conneu l'importance par ma lettre précédente,
» en cas que vous l'ayez receue.

» Je suis, etc. »

« Le Gouverneur de Sallé a advisé les Puissances de
» ce pays, que M. de Chateau-Renaud a faict échouer, à
» la côte de Sallé, une prise que les Corsaires de cette
» ville avoient faicte, et y envoyoit les personnes de l'é-
» quipage, de laquelle mondit sieur de Chateau-Renaud
» a pris et porté en France, avec une autre prise entière

» que les mêmes Corsaires avoient faicte: les susdites
» Puissances prétendent la restitution de l'une et l'autre
» de ces prises; il vous plaira en adviser la Cour. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 18 octobre 1681.

« MESSIEURS,

» Je joins la présente à celle que je me suis donné
» l'honneur de vous écrire par cette même commodité,
» pour vous adviser que les Puissances de ce pays ont,
» ce matin, faict assembler le Divan extraordinairement,
» y ayant convoqué, outre les personnes qui s'y trou-
» vent ordinairement, tous les Rays ou Capitaines des
» vaisseaux Corsaires, les Officiers et Janissaires,
» m'ayant faict aussi appeler, où il a falleu me porter, à
» cause mes indispositions ne me permettent pas de che-
» miner; les susdites Puissances ayant représenté de
» nouvelles plaintes que leur ont faictes les Turcs et
» Maures de ce pays qui sont en France, à cause de leur
» détènement et de ce que, depuis qu'il a pleu au Roy leur
» concéder la liberté, on les a contraint de faire trois
» voyages à la galère, ce que le Divan ayant entendeu
» avec les susdites Puissances, un mutuel consente-
» ment résolut la rupture de la paix avec la France;
» l'ont tous acclamée et proclamée d'une même voix en
» ma présence, ce que je n'ay peu empêcher, quelque ins-
» tance que je leur aye faicte, leur représentant de ne
» vouloir rien précipiter, pour ne pas s'attirer l'indigna-
» tion d'un puissant Roy comme étoit notre Invincible
» Monarque, lequel avoit bien vouleu jusqu'à présent les
» honorer de son amitié; outre que j'espérois que dans
» peu de temps leurs Turcs et Maures leur seroient en-
» voyés, lesquels étoient possible présentement embar-
» qués pour repasser. J'ay, suivant l'advis qu'il vous a

» pleu, Messieurs, me donner par votre dernière lettre, à » quoy ils n'ont vouleu aucunement déférer, ayant persisté à me dire que la paix étoit de ce moment rompeue » de leur part avec la France et que j'en advisasse ; et » que, nonobstant cette rupture, tous les batiments marchands francois qui voudroient venir négocier en ce » pays, qu'ils y seroient toujours les bien veneus, et que » quand il plaira au Roy de m'envoyer l'ordre de repasser en France, qu'ils me le permettront sans difficulté.

» Je donne advis de tout ce que dessus à Monseigneur » le Marquis de Seignelay, par la lettre cy-jointe qu'il » vous plaira luy envoyer en diligence et le supplier » comme je fais d'en informer le Roy et obtenir de Sa » Majesté les ordres nécessaires pour l'armement de » quelques vaisseaux pour courir sur ces pirates et empêcher le mal qu'ils peuvent causer au commerce de » France et aux Francois qu'ils peuvent à l'avenir rencontrer à la mer. Ils arment présentement tous les » vaisseaux qui sont au port pour les aller chercher.

» Je ne doute point, Messieurs, que la présente receue, » vous n'advisiez de cette rupture de paix, en tous les » lieux et notamment tous les Commandants des batiments marchands qui sortiront dorénavant de Marseille et autres lieux de la Provence, à ce que, en étant » advertis, ils se tiennent sur leurs gardes.

» La lettre des Puissances de ce pays que vous aviez » adressé par cette commodité jointe à une que je me » suis donné l'honneur d'écrire à Monseigneur le Marquis de Seignelay ne servent présentement l'une et » l'autre de rien, à cause de la rupture de la paix interveneue du depuis; néansmoins, si vous trouvez bon » d'envoyer le paquet à Monseigneur de Seignelay, avec » la lettre cy-jointe, vous l'enverrez.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins de Marseille

Alger, le 20 octobre 1681.

« MESSIEURS,

» Voicy la seconde lettre que je me donne l'honneur » de vous écrire pour vous adviser de la rupture de la » paix que les Puissances de ce pays et le Divan ont déclarée avec la France, à la considération ou pour prétexte du détènement de leurs Turcs et Maures en » France. Je vous ay envoyé la première lettre, avec une » pour Monseigneur le Marquis de Seignelay, par le retour à Marseille de la tartane du patron François Nicole, de Marseille. Je vous envoye cette seconde par » voie du Bastion, avec un duplicata cy-joint pour Monseigneur le Marquis de Seignelay.

» Le samedi, dix-huictième jour du présent mois, les » susdites Puissances firent assembler le Divan extraordinairement, y étant convoqué, outre les personnes » qui s'y trouvent d'ordinaire, tous les Rays ou Capitaines des vaisseaux Corsaires, les Officiers et Janissaires. Ils me firent aussy appeler, où il me fallut porter, » parce que mes indispositions ne me permettent pas de » cheminer. Les susdites Puissances ayant représenté » de nouvelles plaintes que leur avoient faictes les Turcs » et Maures de ce pays qui sont en France, tant à cause » de leur détènement que parce que depuis qu'il a pleu au » Roy leur accorder la liberté, on les auroit contraints » de faire trois voyages à la galère, ce que tous ceux qui » étoient au Divan ayant entendeu, conclurent qu'il falloit » rompre la paix avec la France, laquelle rupture fut en » ce moment proclamée et déclarée en mutuel consentement et une même voix en ma présence, ce que je » n'ay peu empêcher, quelque instance que je leur aïe » faicte, leur représentant de ne vouloir rien précipiter » pour ne pas s'attirer l'indignation d'un puissant Roy » comme étoit notre Invincible Monarque ; de plus, que » j'espérois que dans peu de temps, leurs Turcs et Mau-

» res leur seroient renvoyés, suivant l'advis qu'il vous a » pleu, Messieurs, me donner par votre dernière lettre, à » quoy ils n'ont pas vouleu déférer, les susdites Puissances et Divan ayant persisté à me dire que de leur part » la paix étoit rompue avec la France, et que j'en advisasse; et que nonobstant cette rupture, les batiments » marchands francois qui voudroient venir négocier en » ce pays, qu'ils y seroient les bien veneus, et que quand » il plaira au Roy de m'envoyer l'ordre de me retirer en » France, qu'ils me le permettront sans difficulté.

» Les susdites Puissances font présentement armer » tous les vaisseaux Corsaires qui sont au port, pour » aller chercher des Francois. J'en donne advis par la » cy-jointe à Monseigneur le Marquis de Seignelay, à ce » qu'il luy plaise d'obtenir du Roy les ordres nécessaires » pour armer en diligence contre ces pirates, et empêcher les pertes et mal considérables qu'ils pourroient » causer au commerce de France par les prises qu'ils » présument faire des Francois.

» Je ne doute nullement, Messieurs, que vous ne fassiez » vos diligences à la Cour pour obtenir du Roy les susdits ordres pour la conservation de votre commerce.

» Je ne doute non plus que vous n'advisiez au plus tôt » de cette nouvelle rupture de paix tous les Commandants des batiments marchands qui sortiront de Marseille et des autres lieux de la Provence, et même MM. » les Consuls des lieux étrangers, comme je feray.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de la ville de Marseille.

Alger, le 22 octobre 1681.

(RÉSUMÉ)

Cette lettre n'est que la copie mot pour mot de celle

du 20 octobre. Le P. Le Vacher, après avoir prévenu de la rupture de la paix par une première lettre du 18 octobre, envoyée par une tartane de Marseille, a fait passer la seconde, datée du 20, par le Bastion; celle-ci est adressée par Valence, en Espagne. Il est facile de voir que le Consul craint l'interruption des communications, et qu'en même temps il attache un haut prix à ce que la France soit avisée à temps de ce grave incident.

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de la ville de Marseille.

Alger, le 6 novembre 1681.

« MESSIEURS,

» Je ne doute point que vous ne soyez présentement » informés par plusieurs lettres que je me suis donné » l'honneur de vous écrire, envoyées par des voies » différentes, de l'inopinée rupture de la paix avec la » France que les Puissances et le Divan de ce pays » déclarèrent le samedi, 18e jour du mois précédent, » sous prétexte de la détention, en France, de leurs » Turcs et Maures, et de ce que, suivant les susdits » Turcs et Maures leur ont écrit, qu'après qu'il plut au » Roy leur accorder la liberté pour l'échange des Francois esclaves en cette ville, on les avoit contraint de « faire trois voyages à la galère.

» J'ay en même temps donné advis de cette précipitée » rupture de la paix à Monseigneur le marquis de Seignelay, et vous ay envoyé les lettres que je luy ay » écrites pour ce sujet, à ce qu'il vous plut les luy faire » tenir en diligence. Comme j'espère que vous aurez » faict, et procurer du Roy par son instance, les ordres » nécessaires pour armer en Ponant et Levant contre » ces pirates, et empêcher les prises qu'ils se présu-

» ment faire contre les Francois, avant qu'on se soit
» mis en état de les en empêcher.

» Les Puissances, au même temps qu'elles déclarèrent
» cette rupture, elles ordonnèrent d'armer tous les vais-
» seaux et autres batiments qui étoient au port pour
» aller chercher des Francois ; quelques-uns de ceux
» qui ont sorti ont jusqu'à présent envoyé six prises :
» deux vaisseaux, l'un de Saint-Malo, chargé de bacailla ;
» et l'autre de Provence ; et quatre barques, dont l'une
» est de la Ciotat, qui avoit parti de Marseille pour
» Cadix, commandée par le patron Carbonnau ; les au-
» tres avoient sorti d'Espagne. Les personnes de tous
» ces batiments, tant de l'équipage que passagers, sont
» au moins cent, et les facultés ou marchandises sont
» estimées à la valeur de plus de cent cinquante mille
» pièces de huict.

» Considérez, Messieurs, combien il importe à votre
» commerce que vous procuriez en diligence les ordres
» nécessaires du Roy pour armer au plus tôt contre ces
» Corsaires et empêcher le mal que la continuation de
» leurs déprédations pourra causer à la France.

» Je suis, etc. »

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de la ville de Marseille

Alger, le 13 décembre 1681.

« MESSIEURS,

» Je ne doute point que vous n'ayez présentement
» receu toutes les lettres que je me suis donné l'hon-
» neur de vous écrire et adressées par Monseigneur le
» marquis de Seignelay, par différentes voies, tant pour
» adviser de la rupture de la paix avec la France que les
» Puissances de ce pays ont déclarée sous prétexte du
» détènement de leurs Turcs et Maures en France, que

» des prises que les Corsaires ont faites sur les Fran-
» cois, tant de Ponant que de Levant depuis la dernière
» rupture.

» Par ma dernière, que j'ai donnée au patron Jacques
» Pesé, de la Ciotat, qui partit d'icy le mois précédent
» pour Marseille, je vous advisois que les prises étoient,
» ce me semble, huit ou dix ; elles ont deu, depuis, aug-
» menter jusqu'au nombre de vingt ; les personnes, tant
» de l'équipage que passagers, lesquelles se montent à
» moins à quatre cents, et les facultés estimées à plus
» de deux cent mille pièces de huict.

» Les Corsaires n'ont pas plus tôt conduit leurs prises
» au port, qu'on les oblige de se mettre à la voile pour
» en aller faire d'autres ; ils arment même pour ce sujet
» les batiments des prises sitôt qu'ils ont été déchargés.

» Entre les susdites prises est un petit batiment du
» Roy, sur lequel était M. de Beaujeu, gentilhomme en-
» voyé par ordre de Sa Majesté aux côtes d'Italie, et,
» en s'en retournant en France, a été rencontré du Géné-
» ral des vaisseaux de cette ville, qui l'a pris et conduit
» icy avec quarante personnes de son équipage ; aussitôt
» qu'ils sont été arrivés ont été vendeus très chèrement ;
» mon dit sieur de Beaujeu, à luy seul, étoit acheté onze
» mille deux cents pièces de huict par le susdit Général
» qui l'a pris, encore bien qu'il ne luy donne rien pour
» subsister ; ce pauvre gentilhomme étant dans l'im-
» puissance de payer son rachat, il espère que la puis-
» sance et autorité de notre Invincible Monarque ou la
» piété et la miséricorde le retirera du pitoyable état où
» il se trouve, ayant été pris, étant actuellement à son
» service.

» Un vaisseau francois, nolisé par les Juifs, à Livourne,
» pour cette ville, lequel a touché à Marseille où même
» il a resté quelques jours, est arrivé icy sans m'apporter
» aucune de vos lettres pour pouvoir apprendre si vous
» aviez receu toutes celles que je me suis donné l'hon-
» neur de vous écrire et adressées par Monseigneur le

» marquis de Seignelay, lesquelles je vous ay envoyées » par différentes voïes, ce qui n'a pas été un petit sujet » d'affliction.

» Je suis, etc. »

Note de M. Amiraut, Supérieur des Prêtres de la Congrégation de la Mission

« M. Le Vacher me mande, du 28 janvier 1682:

» 1° Qu'aucun batiment n'est veneu de France ni de » Livourne, ni d'aucun lieu de l'Italie qui luy aïe » apporté des lettres pour l'informer de ce qu'il se passe » en France pour Alger, depuis l'advis qu'il a donné de la » rupture de la paix par différentes voies;

» 2° Que tous les corsaires de ce pays sont dehors il y » a longtemps, et qu'aucun n'a envoyé de prises fran- » coises depuis plus d'un mois, et que toutes les prises » qu'ils ont faites jusqu'à présent sur les Francois sont » de vingt et un batiments, et que les derniers vaisseaux » Corsaires qui sont partis d'icy sont très mal armés, les » soldats n'ayant pas vouleu s'embarquer, dans l'appré- » hension de rencontrer des vaisseaux francois;

» 3° Que, depuis environ dix jours, cinq vaisseaux » de guerre ont pareu plusieurs fois devant cette ville, » que quelques Turcs croient être anglois, d'autres fran- » cois (1);

» 4° Qu'on prépare un camp en cette ville pour aller » contre le Roy de Fez, duquel les Puissances de ce pays » prétendent quelques satisfactions, et que ce camp ne » partira que dans deux mois environ;

» 5° Le Gouverneur d'Alger a, depuis un mois, saisi » deux barques de Mayorque avec tous leurs fonds et

(1) C'était l'escadre anglaise commandée par l'amiral Herbert.

» faict toutes les personnes esclaves, à cause que quel- » ques prêtres séculiers et réguliers esclaves, et autres » chrétiens aussi esclaves, s'étoient enfuis sur une fré- » gate qu'on croit avoir été envoyée de Mayorque ici » pour ce sujet.

» Le même M. Le Vacher, par sa lettre du 17 février » passé, confirme une des précédentes nouvelles, que » tous les Corsaires de cette ville sont dehors, et que » par la grâce de Dieu ils n'ont envoyé aucune prise. »

Lettre de M. de Seignelay à MM. les Échevins et Députés du commerce de Marseille.

Versailles, le dernier mai 1682.

« MESSIEURS,

» Le Roy, voulant être informé de ce que peuvent » valoir les prises qui ont été faites sur ses sujets par » les Corsaires d'Alger depuis le 18 octobre dernier qu'ils » ont déclaré la guerre, afin que M. Duquesne en puisse » demander la restitution, en cas que lesdits Corsaires » acceptent les conditions auxquelles Sa Majesté leur » accordera la paix; ne manquez pas de m'envoyer » promptement un état de ce que les vaisseaux et mar- » chandises pris par lesdits Corsaires peuvent valoir, et » faites cette estimation la plus exacte et la plus authen- » tique que vous pourrez.

» Je suis, Messieurs, votre très affectionné à vous » servir.

» *Signé:* SEIGNELAY. »

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

—

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

—

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168 et 169.)

Revenons un instant sur l'émouvant épisode de la kasba de Biskra. Le lieutenant Petitgrand, avons-nous vu, avait été chargé du commandement de la troupe laissée dans ce poste. Il avait avec lui le sous-lieutenant Trochard et le médecin Arcelin, quelques sous-officiers et soldats d'administration, en tout dix Français et une jeune cantinière, Marie N....

En raison même de l'origine des nouveaux soldats, il ne fut pas difficile au kalifa Bel-Hadj de nouer des intrigues avec eux pour se faire livrer la place. Dans la nuit du 12 au 13 mai, à 2 heures du matin, ses affidés occupant les principaux postes de la kasba, il se présenta et fut aussitôt introduit avec un certain nombre de ses réguliers. Le premier acte des traîtres fut de se jeter sur les officiers français ; tous trois furent tués après s'être défendus avec l'énergie du désespoir. Le sergent-major Pélisse s'échappa par une fenêtre à la faveur du tumulte. Les trois artilleurs furent épargnés, ainsi que la cantinière. Les autres Français et quelques indigènes restés fidèles, périrent comme leurs officiers en combattant (1).

La jeune française, après le massacre, obtint, à force de supplications, que les trois officiers pourraient être enterrés. Les artilleurs creusèrent la fosse ; mais comme, après l'opération, ils furent retenus de manière qu'ils ne purent donner la sépulture à leurs compatriotes, cette courageuse fille se mit en devoir de transporter elle-même les corps jusqu'à leur dernière demeure. A la fin cependant, le kalifa, ému de compassion, permit que deux tirailleurs, qui avaient été au service personnel de ces officiers, aidassent la jeune fille dans cette besogne.

Le kalifa n'était resté que trois jours à Biskra ; il avait jugé prudent de l'évacuer promptement après en avoir fait enlever les armes, les munitions, le magasin d'habillement et l'argent qui existait dans la caisse du détachement. Il emporta aussi deux mortiers avec leurs approvisionnements, emmenant les artilleurs pour les servir. Enfin, il força de même la jeune française à le suivre.

Ainsi commença pour cette malheureuse fille une existence étrange et une série de périgrinations qui ne se terminèrent qu'en 1860.

De l'Aurès, Bel-Hadj se dirigea sur Négrine, à travers les steppes qui s'étendent au Sud de Tébessa, puis de là vers Nefta, dans les oasis du Sahara Tunisien, où il se fixa.

Pendant son séjour dans cette région, l'ex-kalifa reçut une lettre de Bou-Zian, le révolté de Zaatcha, qui lui annonçait la reprise de la guerre contre les Français et l'invitait à lui prêter son aide pour les chasser du pays. Bel-Hadj se rendit à son appel avec une vingtaine de cavaliers, mais il eut la prudence de se tenir en rase campagne, ce qui lui permit de s'enfuir après la prise de Zaatcha. Bel-Hadj mourut à Touzer en 1856. Marie N..., qui, de gré ou de force, était devenue sa femme depuis l'époque

(1) Mohammed Seghir, notre kaïd de Biskra, qui d'habitude couchait à côté de la kasba, était absent et passait la nuit à la noce de bent Souïdi.

de sa capture, était mère de deux enfants qui vivent, dit-on, encore à Kaïrouan.

Un autre souvenir mérite également d'être conservé. Celui-ci est l'impression laissée chez les indigènes par la belle expédition contre les montagnes des Oulad-Soultan. Un barde du pays l'a consacrée par la rapsodie que l'on va lire. C'est plutôt de la prose rimée que de la poésie, et dans la traduction, tout en serrant exactement le texte, je me suis efforcé à lui conserver la forme de ses assonances. — On verra que l'improvisateur, grièvement blessé et rendu à la vie grâce aux soins de ces mêmes Français qu'il combattait, n'a pas été insensible aux sentiments de la reconnaissance.

TRADUCTION :

C'est au nom de Dieu que commence mon chant,
Au Prophète, mes frères, adressez-vous priant.
Ceux qui sont morts ont gagné le paradis,
Des palais pour demeure et soixante-dix jeunes houris.
O frères la religion soutenez,
Par cent et par mille les croyants doivent se sacrifier.
Loin de nous une mort honteuse,
Et fi de ce monde les jouissances trompeuses.
O ma tribu d'hommes valeureux composée,
Ses héros l'attaque ont commencé
Et le feu de la guerre s'est allumé !
Si par centaines et plus tombent les combattants,
C'est alors que le choc devient brillant.
A la lutte les gens de religion ont eux-mêmes pris part,
Et ce jour-là personne n'y voyait à cause du brouillard.
Les nobles et ceux à la guerre sainte voués,
Comme à l'attaque ils s'élançaient !
Soixante-dix, ce jour-là, il en est tombé,
Rien que de ceux de bonne renommée.
O mes frères, semblables à des gerbes de blé,
Ces vaillants martyrs ont été fauchés.
Ils sont allés au paradis, au séjour des fleurs,
Où parmi les houris ils n'ont qu'à choisir la leur.
Combien cette journée de combat a été affreuse !
Autant que des sauterelles les balles étaient nombreuses

Et s'acharnaient à ne faire la chasse qu'aux vaillants ;
Celui qu'elles atteignaient était martyr de sa foi mourant,
Et voyait en récompense pour lui le paradis s'ouvrant.
Le canon tonne et les boulets, à tour de rôle, viennent nous tuer;
Celui-là tombe raide mort, celui-ci a les membres brisés,
D'autres sont éventrés.
Le premier jour, du côté de l'ennemi la défaite a tourné.
O combien de leurs guerriers sont tombés.
Ce jour-là pour nous la victoire s'est déclarée,
Les brouillards toute la montagne couvraient.
Du Tell et des Ziban les chrétiens avaient amené des renforts.
Infanterie et cavaliers contre nous unissent leurs efforts.
Hélas ! ô montagne du Sultan,
Dont la renommée s'étendait jusqu'à Oran,
Ils ont fait marcher contre toi le Tell et la région des sables ;
Quelle grande journée, quel événement mémorable !
Hélas ! ô montagne de l'indépendance,
Contre toi les assaillants s'élancent à outrance.
Cette fois tu es vaincu et l'Islam affligé,
O mes frères, nos belles journées sont effacées.
Hélas ! montagnes de la révolte qu'êtes-vous devenues,
Des troupes rivalisant d'ardeur vous ont toutes parcourues.
O malheur, ô montagnes difficiles à gravir,
Comment votre prestige a-t-il donc pu fléchir.
O frères quel événement prodigieux,
A eu pour théâtre l'Aurès montagneux.
Quel échec pour des guerriers aux cartouches dressées,
Qui tant de fois le Turc et le Circassien ont repoussé.
Comment donc nous ont-ils vaincus, les soldats de la France ?
Les larmes de mes yeux coulent en abondance.
O malheur, ô tribu réputée par ton courage,
Comment porteras-tu l'empreinte du servage ?
Malheur à moi, malheur à ma tribu déchue.
Dans son sein jamais je ne revivrai plus.
De désespoir je brâme tel qu'un chameau en bas âge,
Et dans le corps il ne me reste plus de courage.

Je suis ici blessé, les colonnes de troupes m'entourant,
Gisant d'ici mes yeux suivent leurs mouvements !

O mes frères ! de forces je suis à bout !
Et c'est au côté gauche que m'a frappé le coup.
Gravement atteint je ne puis me bouger,
Mais cette infirmité n'aura pas de durée.
Que de récriminations j'amasse en souvenir,
Car celui qui abandonne mérite le repentir.
Mes frères m'ont abandonné en détresse,
Et suis incapable de fuir tant la douleur me blesse.
Il n'y a eu parmi nous que des gens disant que leur mère était [vieille,
Et cette lâcheté nous a valu des calamités sans pareilles.
Ils m'ont abandonné sur le roc étendu,
Où mon corps est tombé pourfendu.
Ils m'ont laissé inerte, altéré, la salive séchée,
Captif en ce roc, sans sommeil passant mes nuits à regarder.
Le fils du roi avec le général et leur armée d'infidèles,
Dans la montagne lâchent le feu et dans la plaine courent les [nouvelles.
Le fils du roi avec le général, leurs balles volent comme des nuées [d'oiseaux,
Ils ne connaissent que le fer, ils n'apprécient que les héros.
Les Français peuple glorieux,
Nous ont conquis sur terre et sur le flot houleux.
Par la volonté de Dieu !
Leur peuple, race puissante, jamais ses amis n'oublie,
Ils ont conquis tous les ports de mer et chaque point de garde a [sa vigie.
Ce sont des gens au bras solide, qui gouvernent légalement,
Ils n'ont pas de trahison et leur justice ne faillit nullement.
Leur équité rassure les esprits de tous côtés ;
Sous l'autorité de l'homme à la casquette (1) les chats et les souris [se sont réconciliés.
L'opprimé est par eux délivré de l'oppression,
Et le chemin du droit est leur seule direction.
Quiconque s'écarte de la justice est châtié,
Selon le précepte de Dieu maître de l'éternité.
C'est ainsi qu'ils ont conquis l'Orient et l'Occident,
Aucun endroit n'abandonnant !

(1) Maréchal Bugeaud.

TEXTE ARABE

بسم الله بديت نـقول يا ناس صلوا على الرسول
الى مات للجنة والقصور وسبعين من بنات الحور
يا ناس انصروا الدين و موتوا بالماية والالفين
بركانا من موت الشين على الشهوة والدنيا لاثنين
يا نجعي النفخات لابطال بدوا الزدمات
و النار شعلت رفات
كيف يطيحوا في الهاية او اكثر هذاك فتن فدر
اهل الله تلفى تحضر والضباب ولا من ينـظر
لاحرام والمجاهدين للزدمة كيف هاذين
ذاك النهار طاحوا سبعين غير الى هو نـقص العين
اهل الجهاد يا خوتي لاحرام طاحوا في مثل الغمار
ريحين للجنة والنوار غير في الحور يختار
ما عتى هذا يوم الطراد بولدون في مثل الجراد
غير في لابطال يصطاد
الذي طاح شهيد الجنة له تريد
يضرب المدفع والكور والموت عنا بالدور
اخر ميت اخر مكسور والبعض طايح مغفور
النهار لاول لهم كسرة وطاحوا لابطال يا حسرة
ذاك النهار عننا نصرة والغيم على الجبل رسى
فلعوا تل و زيبان جاونا ترس وفومان

مالاة يا جبل السلطان — شوايبك وصلوا لوهران
فلعوا تل وصحراء — ما عظم ذاك اليوم ما جرى
مالاة يا جبل الفيام — والمحال عليه تتلام
مغلوب ويحشد الاسلام — يا ناس راحوا الايام
مالاة يا جبل المنافق — جات عليه النجوع تتصابق
مالاة يا جبال الواعرين — كيف عدتم مذالين
اه محكية يا ناس — جرات مع جبل او راس
على اهل الحرب والفرطاس — الى غلبوا الترك والتشركاس
كيف غلبونا فرانصيس والنجوع — عيني سايخة بدموع
مالاة يانجع المسطوع — كيف عاد للخدمة مطبوع
خلايا وخلا عرشي — ما بقى لي باه نعاشي
نرغي في مثل الحماشي — وما بقى في ساحتي غاشي
رانى ثم مكسور — والمحال ثم بيى تدور
انا طايح مكسور — وبعينى فيهم ننظور
يا ناس رانى في غلبة — علي الايسار ماخد ضربة
انا ضرير لا صبت فوام — هذا الضيف راه ما يدوام
نعيى نتبكر مع اللم — والذي خلف اخيه يندم
خلونى اخوتى العروز — وانا ضرير لا صبت نفوز
غير الذى يقول انا امى عجوز — والضيم جانا محبوز
خلونى طايح في الكاف — وانا مفسوم على لانصاف
خلونى قاعد حابس — عطشان وريغى يابس

رانى في الكاف حاصر — وفي الليالى نبات نباصر
ولد الريى مع جنار — وعساكرهم الكفار
في الجبال طلقوا النار — وفي الوطاء مشت الاخبار
ولد الريى مع جنار — والحب يطير تطيار
ما يعرفوا الا النار — ما يعرفوا غير البدار
الفرانصيس موالين فجار — ملكونا بر وبحر
بقدرة الله الجبار
اهلها موالين فرصة — والحبيب ما ينسى
حاكمين كل مرسى — وشوافين كل عسة
اهلها موالين درعة — حكمين بالشريعة
ما عندهم شى الخديعة — والحق لا يصيع
دولتهم تنزيهه — في كلتها جهة
استوت البيران مع الفطوطة — في دولة بو برنيطة
نيهون الظلم عن المظلوم — وطريق الحق دايم معلوم
والذي ينكر الحق مذموم — عند الله الحيى القيوم
كذا حكموا شرق وغرب — ما خلوا حتى مضرب

L. Charles Féraud.

(*A suivre.*)

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

—

(Suite. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 166 et 169.)

Avec le nombre dix s'arrête nécessairement la mimique des mains et la numération tout-à-fait primitive : les trois mots qui, plus tard, ont complété le système, ont des sens empruntés à d'autres idées que celle des doigts, ce sont :

11. — *Cent* = ⵉⵎ+ = *timidi*,
la compagnie, la société, les amis ;

\+ = préfixe (6e forme dérivée) ;

ⵉⵎ = { *med* = homme ; *amidi* = ami } Noms de la 15e forme dérivée de ⴰ aller avec.

12. — *Mille* = ⵎⴳ ou ⵎⵊ = *agim* = *ajim*,
la foule, le tas, le bloc, le monceau, la base ;

ⴳ = *ag* = *agere* ; ⵎ = *em* = *matricem* } faire la matière mère, le tas, etc.

13. — *Cent mille* = ⵉⵅ = *efedh*,

la profusion, le débordement, l'éblouissement, la surabondance.

ⵉⵅⵒ = *efedh*, être à profusion, déborder ;

Racine : ⵅⵒ = *eff*, croître, se répandre, valoir mieux, s'étendre, éclairer ;

ⵉ = ⴰ = *edh*, *ed*, aller ensemble.

C'est ainsi, que sans sortir du berbère, avec des mots bien connus, des idées simples et concrètes, on arrive à expliquer les 13 numératifs ou noms de nombres usités en cette langue.

Ces explications, par cela même qu'elles n'ont recours à aucun idiome étranger, nous semblent avoir une valeur réelle ; cette valeur augmente encore si on compare ces numératifs avec ceux des autres langues. Et en effet, si le berbère est bien réellement, comme nous le pensons, une des langues-mères préarienne et présémitique, ses radicaux et ses procédés de formation des noms de nombres doivent se retrouver dans bien des idiomes.

C'est ce que nous allons essayer de montrer en reprenant et en commentant les 13 numératifs exposés plus haut.

1° *Ienn* = un = ⵉ = le dieu *Enn*.

L'idée de commencer la numération par le nom de la Divinité a existé, de tous temps, chez les peuples les plus divers. On peut, chaque jour, le constater encore sur nos marchés algériens où le بسم الله *bism illah*, remplace toujours le nombre un dans les comptes verbaux des berbère et des Arabes.

Les Sémites, à qui il ne convenait pas de prendre pour point de départ le nom du dieu *Enn*, ont conservé le mot doigt, ⴰ *ad* ou ⵉ *adh* en berbère, mot auquel ils ont donné : et l'aspiration ح *hha*, particulière au génie de leur race, et aussi le sens de *unique*, celui des attributs

divins, qui s'est surtout affirmé dans le culte judaïque et plus tard dans l'Islam.

Les *Aït-Aouban* ou Beni-Mzab, ainsi que celles des tribus berbères, où domine le sang de la race de Kousch, n'ont pas non plus adopté le vocable reproduisant, presque sans changement, le nom du dieu tourano-berbère : *Enn, Ienn.* Chez eux, *un* se dit *igen* ⵉⴳⴻⵏ.

ⵉⴳⴻⵏ = *igen,* peut être la 15e forme de ⵉ *ien,* un, avec le sens de « instrument, signe de l'unité ; » mais nous inclinons plutôt à croire que c'est simplement le participe présent de ⴳ *ag,* faire.

ⵉⴳⴻⵏ = *igen* = l'agissant.

comme en sanscrit *eka* et en persan *iek,* mots qui ont la même signification : « celui qui agit. » — En Poul, *un* se dit *go ;* en Woloff, c'est *ben* et aussi *guen ;* ce sens, ou cette idée, se retrouve encore sous des formes différentes dans plusieurs langues où le nom de l'unité est : soit le pronom de la 1re personne, *moi ;* soit un démonstratif ; en Zend, *un,* est *aiva,* dérivé de *ava,* celui-ci.

Au contraire, toutes les nations Ibérienne, Cellique, Scythe européennes qui ont tiré la plupart de leurs vieilles racines des idiomes parlés par les anciens Touraniens, Sabéens et adorateurs de *Enn (anou)* et des dieux solaires, *Ess, Esus, Æsar, Esos,* etc., ont gardé, pour le nombre un, ce radical *N,* qui était resté si longtemps l'expression la plus nette du monothéisme primitif des premiers âges et des premières civilisations :

Sanscrit, *enas ;*
Grec, εν εις ;
Allemand, *ein ;*
Anglais, *one ;*
Latin et langues néo-latines, *unus, un,* etc. ;
Bourguignon, *ein* et *éne* devant une voyelle ;
Breton, *en, unan.*

2° ⵉⵙⵉⵏ = *sin* = deux (avec un).

Ce mot est évidemment l'origine du radical grec συν, = ensemble.

C'est sous la forme *sin,* un des noms Chaldéens de la lune, « celle qui va toujours avec *Enn* et en est la manifestation, » d'où le surnom de *Sin* donné à la ville d'Our en Chaldée.

Ce mot *sin* qui, phonétiquement, diffère beaucoup des autres vocables employés dans les langues indo-européennes pour exprimer le nombre *deux,* s'en rapproche au contraire tout à fait comme sens analytique ; car, chez presque tous les peuples, le vocable *deux* peut se traduire (soit dans leurs langues propres, soit au moyen du *tourano* berbère) par l'idée de *avec lui, ensemble :*

ⴷ = *D* = *soccus* = *cum* = avec ;
ⵙ = *oua* = *is* = celui-ci, lui ;
Sanscrit, *dva ;*
Grec, δυω ;
Latin, *duo ;*
Irlandais, *da, do, di ;*
Persan, *dou ;* Bas Breton, *daou, diou ;* Poul, *did(i) ;* Serère, *d(ak) ;*

L'anglais, *two* et l'allemand, *zwei* sont, sans aucun doute, des modifications phonétiques du *D,* identiques à celles qui se rencontrent dans le berbère et que nous avons signalées déjà au chap. II. — *(Zwei* peut être aussi pour *swei) ;* dans ce cas, *Z* = *S,* et ⵙ (*S*), comme ⴷ (*D*) emporte avec lui le sens de *avec ;*

L'hébreux, *chène, chenin,* rentre dans les modifications ordinaires de ⵉⵙⵉⵏ *sin,* car partout les sons de *S* et *CH* se substituent l'un à l'autre avec les prononciations locales ;

L'arabe, ثنين *tsnin,* est également un dérivé direct de

 probablement la 12e forme (qui s'écrirait *TSN*) avec la terminaison du duel arabe.

Enfin, chez quelques peuples indo-européens, si la désinence du vocable exprimant l'idée de *deux* appartient au radical et n'est pas une terminaison grammaticale, ce vocable se terminerait par : *cum sole, cum solis.*

= *D* = *cum* = *socuis* = avec ;
= *as* = *sol* = soleil,

ce qui serait peut-être un indice de la prééminence antique d'un culte solaire. Tel est le français, *deux* (en vieux français, *deus) ;* le picard, *deusse ;* l'espagnol, *dos ;* le portugais, *dous.*

Ces formes impliquent par ce mot *as,* soleil, le sens de *un* (grec ἑις) et expliquent le nom d'*as* attribué à l'unité dans les jeux de cartes ou de dés.

3° = *kerad* = trois = touffe de doigts, tête de groupe.

Ce mot, dans les dialectes berbères où il a cessé d'être employé comme numératif, s'est conservé avec le sens très caractéristique de *impair,* 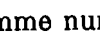 = *kerad* (كرد en kabyle du Djurdjura). Or, l'impair par excellence c'est trois. *kerad* s'éloigne sensiblement comme forme de ses synonymes indo-européens qui ont tous pour racine la syllabe *tri ;* et, malgré les exemples souvent invoqués de permutation de *K* et de *T,* il est difficile d'admettre que ces deux radicaux ne sont que des formes différentes d'une seule et unique racine.

Mais, si *kerad* ne s'est conservé que dans quelques dialectes berbères, la racine *TRI* que nous trouvons en sanscrit et dans les autres idiomes indo-européens, n'est elle-même qu'un mot berbère, aussi bien que le radical *très.* En effet, si en sanscrit la syllabe *TRI* exprime une idée de croissance et de dépassement *(TAR),* nous avons le même sens à peu près en berbère moderne.

= *tri*
et = *tera* } *ter,* production, enfantement.

Après *l'unique,* l'agissant, vient *le couple,* et du couple *naît* le « commencement du groupe, » la production du couple fait le *trio.*

En berbère, nous avons encore le radical *tres* (usité, surtout en kabyle, sous la forme طرس).

= *tres* = natter, *tresser.*

Or la *tresse,* la natte simple, n'est-elle pas le type de ce qui est *trois.*

On voit donc qu'il est parfaitement simple et logique de rattacher au berbère, les mots :

Trys = trois, en lithuanien ;
Tri = trois, en sanscrit, bas breton, irlandais, russe ;
Trie = trois, en anglais ;
Threïs = trois, en gothique ;
Tres = trois, en espagnol et latin ;
Ter = trois, en latin, en français.

4° = *okkoz* = quatre

d'un radical entraînant une idée de retranchement, de coupure, se coucher *(occàsus) :* *ekes,* couper, ôter, disparaître, se coucher, etc.

Les numératifs rendant l'idée de quatre sont ceux qui, dans toutes les langues indo-européennes, ont le moins de ressemblance avec le berbère ; et il est bien difficile de trouver des rapprochements linguistiques ayant une valeur sérieuse. Nous noterons cependant, pour nous en servir plus tard, qu'en Summerien, en Hongrois et en Finnois, *main* se dit *qat* ou *quat,* mot signalé par M. Appert comme passé à l'assyrien sous la forme *quatu, qatu.* Nous pensons que ce vocable signifiait *la main* proprement dite *sans le pouce,* ou si l'on veut *la paume,*

ce qui expliquerait bien le sanscrit, *catuar ;* le latin, *quatuor* et le lithuanien *keturi.* Nous reviendrons sur cette idée à propos du mot huit en berbère.

5° ⊡⊐⊡ = *semmous* = cinq, — *à la moitié, je fais la moitié,* etc.

La *moitié* (des deux mains, ou des dix doigts), la moitié de la série des véritables et premiers numératifs qui n'allaient pas, dans le principe, au delà de dix.

C'est là une expression originale qui, particulière au berbère, bien que quelques langues l'aient conservée avec une légère altération :

L'hébreux, *hamechh,* se ramène à *hames* qui est la 9e forme (par ⁝ = *H*) de ⊡⊐ *emmes,* moitié, comme l'arabe خمس *krames* en est le type 15-14 ; خ *khr*, arabe correspondant très souvent au ⊡⋊ = *kr* berbère.

Mais la plupart des langues indo-européennes s'écartent de l'idée typique du berbère, qui fait de cinq la moitié de dix, la moitié d'un tout connu.

En sanscrit, *pantha* signifie *l'étendue* (la main étendue) ; le grec πεντε est, ou le même mot, ou le sens grec, totalité (de la main) ; l'allemand *funf* n'en est qu'une modification phonétique.

Le lithuanien *Fenki* est :

⵿ = *afa* = extension ;
| = *en* = du ;
⋊ = *ki* = *ek* = tout.

Enfin, le latin *quinque* pourrait bien être :

⋊ = *kou* = *ek* = chacun ;
| = *in* = *in* = de = du ;
⋊ = *kou* = *ek* = l'agissant = tout,

expression qui rentrerait dans l'idée de *toute la main.*

Aujourd'hui, en Algérie, dans le Souf et chez les Touareg, il n'est pas rare, d'après MM. Letourneux et Olivier, d'entendre dire une main *afous* au lieu de cinq. En Poul, en Wolof, en Serère, M. le général Faidherbe a montré que les mots *dioi, dirom, betak,* signifiant *cinq,* étaient des formes dérivées des mots voulant dire *main.*

6° ⊡∧⊡ = *sedis* = six, — *je lui donne un compagnon, je fais aller avec lui,* je reste à côté.

Ce mot s'est conservé dans l'arabe archaïque et sert encore pour le numératif ordinal : سدس.

Dans les autres langues si la forme est sensiblement différente, le fond de l'idée reste identique, c'est toujours l'idée « d'adjonction à quelque chose de connu. »

Le sanscrit *shash* et l'hébreux *shech* se ramènent à *ses* et s'expliquent par :

⊡⊡ = *ses, esses,* — 1re forme dérivée de ⊡ *as,* aller, faire aller — ou *encore*
⊡ = *as* = aller
⊡ = *S* = avec
} aller avec.

Le latin *sex,* le français et l'anglais *six,* l'allemand *sechs,* le bas breton *chouech,* qui tous sont : *seks,* s'expliquent par le tourano berbère.

•⁚⊡ = *sek,* faire aller vers (1re forme dérivée de •⁚ *ek,* aller vers).
⊡ = *es* = lui.

Le grec est la même racine sous sa forme primitive : εξ = ϝηϛ = ϝκϛ = •⁚⊡.

•⁚ = *ek* = aller vers,
⊡ = *es* = lui.

En gaëlique *se* ou *sea* est simplement l'adverbe, ⊡ *es,* avec.

Dans les langues sémitiques le numératif arabe ستّ *setta* se rattache encore aux mêmes racines, c'est tou-

jours l'idée d'adjonction. Ce verbe ⊡ *as, aller, movere,* est à sa 5e forme dérivée :

+⊡ = *sett* = se mettre à aller

(forme inusitée aujourd'hui, mais grammaticalement possible et régulière).

On peut voir aussi dans ce vocable l'adverbe ⊡ *es, avec, au moyen de,* joint soit à l'affixe personnel + signifiant *lui, elle,* soit avec + *iett,* forme féminine de | *ien,* un.

+⊡ = *sett* = avec une.

Or (cinq) avec une c'est six.

Remarquons, en passant, que chez les peuples qui, comme les Poul, les Serère, les Wolof, n'ont d'abord su compter que jusqu'à cinq, on dit encore pour six : cinq-un ; pour sept, cinq-deux ; pour huit, cinq-trois, etc.

7° .⊡ = *essaa* = sept, — *l'indicateur, l'étendue.*

Comme forme, ce numératif reste spécial au berbère ; comme idée, on le retrouve dans l'hébreux et l'arabe سب *sebb,* le gothique *sibun,* l'allemand *sieben,* l'anglais *sieven ;* car la forme ⊡⊡ = *seb,* 1re forme dérivée de ⊡ *aba,* éloigner, séparer, peut très bien signifier le doigt *indicateur,* celui qui montre ce qui est éloigné, — celui qui indique l'éloignement.

Le grec επτα revient à la 5e forme de ⊡ *aba,* idée de transition, de passage à l'éloignement ; c'est bien là encore une dénomination logique pour le doigt indicateur. Le sanscrit *septan,* et le latin *septem* viennent corroborer cette hypothèse, car ils représentent une combinaison des formes 1 et 5, c'est-à-dire l'idée de « faire le passage à un état ; » or, celui qui fait qu'on s'éloigne, c'est le doigt indicateur.

(A suivre.) L. Rinn.

NOTICE

SUR LE

CERCLE DE DJELFA

Au moment où les découvertes faites récemment en France et en Italie viennent de donner une nouvelle impulsion aux recherches préhistoriques, nous croyons opportun d'attirer l'attention des hommes compétents sur le cercle de Djelfa et les richesses qu'il renferme au point de vue anthropologique.

Par suite de son éloignement d'Alger et du manque de voies de communications rapides, le territoire de ce cercle, qui fait partie de la subdivision de Médéa, est resté, jusqu'à ce jour, comme beaucoup d'autres régions algériennes, à peu près ignoré des touristes et des savants, et, cependant, c'est un de ceux où l'on pourrait faire, le plus aisément, des trouvailles intéressantes.

C'est par milliers que l'on y rencontre les tombeaux mégalithiques, seules traces du passage sur notre globe, de cette race d'hommes dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dont il serait si intéressant, pour l'histoire de l'humanité, de connaître les différentes évolutions.

Les tumulis, immenses tombeaux d'une autre race demeurée également inconnue, à laquelle pourrait bien, peut-être, se rattacher la légende des géants de la fable, y sont très nombreux aussi, et, à côté des vestiges de l'occupation romaine, se rencontrent, à chaque pas, les ruines de forteresses et de ksours qu'occupaient les populations autochtones ou berbères qui ont successivement habité ce territoire.

Dans certaines de ces ruines, entre autres dans celles que l'on aperçoit à gauche de la route d'Alger à Laghouat, sur les hauteurs qui surplombent au sud le moulin de Djelfa, on constate une particularité bien digne de fixer l'attention des savants qui s'occupent d'études préhistoriques.

C'est la superposition au plutôt la juxtaposition sur ce point qui, tout en défendant l'entrée de la vallée, fermait l'accès d'un vaste camp retranché, dans lequel devaient se réfugier les habitants de la contrée, de trois ou quatre, peut-être même de cinq ou six civilisations différentes l'une de l'autre, qui se sont succédées et qui, à tour de rôle, ont eu une certaine durée.

A côté de murailles cyclopéennes composées de blocs énormes et de rochers encastrés solidement les uns dans les autres, sans mortier ni ciment, mais avec beaucoup de symétrie, murailles dont la construction doit remonter aux temps les plus reculés, on rencontre les cercles de pierres et les pierres debout des âges mégalithiques, les moellons taillés et cimentés ainsi que les briques cuites de l'époque romaine, sur les débris desquels les Ksouriens et les Berbères sont venus ensuite édifier leurs rempart et leurs habitations en cailloux roulés.

La muraille cyclopéenne qui se trouve dans les environs d'Hammam-Righa, et dont le *Bulletin de correspondance africaine* a donné naguère la description dans son huitième numéro, pourrait être identiquement semblable à celle du moulin de Djelfa et doit avoir eu la même destination.

Ces constructions sont-elles antérieures ou postérieures aux populations qui dorment dans l'immense nécropole de tombeaux mégalithiques que renferment les versants Est et Ouest du pâté montagneux au milieu duquel l'oued Djelfa s'est frayé un passage?

C'est ce que nous ignorons; mais la présence, dans les environs d'Hammam-Righa, de murs semblables à

ceux du camp retranché du moulin de Djelfa permet de supposer, à *priori,* qu'ils ont une origine commune et qu'à une époque fort reculée le même peuple a successivement, peut-être simultanément, habité ces deux régions, éloignées l'une de l'autre de plus de 400 kilomètres.

Au pied des contreforts couverts par les tombeaux mégalithiques de la nécropole situées au sud-est des mines du moulin, on remarque les vestiges de plusieurs monuments remontant à la même époque et qui, s'ils ne sont pas les sépultures de grands personnages, devaient alors servir aux prêtres de ces populations pour la célébration de sacrifices religieux ou celle des mystères de leur culte.

Ces monuments se sont affaissés, mais, aux empreintes laissées sur le sol, on peut parfaitement avoir une idée de ce qu'ils devaient être autrefois. Ils se composaient d'une vaste enceinte extérieure, affectant la forme elliptique, d'environ cinquante ou soixante mètres de circonférence ou peut-être davantage, formée de pierres droites ou couchées. Au milieu de cette enceinte s'en trouvaient d'autres qui, d'après les pierres amoncelées, devaient constituer une série de gradins allant en se rétrécissant jusqu'au sommet terminé, sans doute, par une plate-forme circulaire.

L'apect de ces monuments, quant à leur forme extérieure, offre tous les caractères de ceux du même genre découverts sur divers points du globe, signalés et décrits par le savant auteur anglais Lubbock, dans son ouvrage : *L'homme préhistorique.*

M. le docteur Reboud est le premier Européen qui ait parlé des tombeaux mégalithiques des environs de Djelfa, que, plus tard, MM. Berbrugger et Mac-Carthy visitèrent en passant; mais nous ne croyons pas que les monuments dont nous parlons aient jamais été signalés.

L'ouverture d'un de ces tombeaux mégalithiques ne fit trouver, à cette époque, que quelques fragments de

tibias et une hache de pierre. En 1876, M. le capitaine de Beaumont, alors commandant supérieur du cercle, en fit fouiller deux, dans l'un desquels on trouva un certain nombre de dents humaines parfaitement conservées. L'autre contenait un crâne paraissant avoir appartenu à un nègre de forte taille. Sur le terrain environnant, entre les ruines et les tombeaux, nous avons ramassé quelques silex taillés, quelques pointes de flèches également en silex, et tout fait supposer que si l'on procédait à des recherches sérieuses dans les tombeaux de cette nécropole, on obtiendrait des résultats remarquables.

Mais une découverte des plus intéressantes, au point de vue de l'histoire des races humaines qui ont successivement habité ce pays, est celle faite, il y a quelques années, à 80 kilomètres au sud de Djelfa, d'une station préhistorique.

Cette station, qui paraît assez importante, se trouve sur un mamelon situé à 500 mètres environ au sud-ouest du ksar de Messaad, sur la rive gauche de l'oued Hamouida et sous les ruines de l'ancienne ville romaine de ce nom, dont le regretté commandant Suzzoni, tué glorieusement à Frœschviller, comme colonel de tirailleurs, avait, l'un des premiers, signalé l'existence.

Les indigènes de la contrée ont creusé dans ces ruines, auxquelles ils ont donné le nom de ksar El-Baroud, des trous en forme de silos pour y recueillir le salpêtre qui s'y trouvait en abondance.

En creusant au-dessous des ruines romaines, on traverse plusieurs couches de charbon, de cendres et d'ossements.

Par le nombre de couches superposées alternativement les unes au-dessus des autres, ainsi que par leur épaisseur, on peut se rendre compte approximativement de la durée de cette station préhistorique et en descendant dans l'un des trous creusés par les indigènes, nous avons pu compter une dizaine de ces couches. Peut-être en existe-t-il d'autres au-dessous?

En faisant enlever les pierres provenant des ruines de la ville romaine, pour la construction d'un barrage destiné à détourner le cours de l'oued Hamouida dont les eaux détruisaient les jardins de l'oasis, nous trouvâmes mélangés aux débris d'ossements, aux cendres et au charbon de la couche supérieure, deux grosses dents d'herbivores, une belle hache de pierre d'un calcaire compact à grain très fin, au tranchant parfaitement dessiné et très bien conservé, et quelques pointes de flèches en silex. Au-dessous, mais dans les cendres et les débris d'ossements de la deuxième et troisième couches, qui se trouvaient confondues, nous trouvâmes la moitié d'une défense d'éléphant, un poinçon en ivoire très bien travaillé, se terminant en pointe aux deux extrémités, un autre poinçon en silex taillé d'un fini remarquable, quelques silex taillés, lances, flèches, un couteau ou grattoir, deux haches informes et non terminées, plus un instrument formé d'un rognon en silex poli, dont une extrémité en bec de corbin pourrait bien avoir servi de percuteur.

Tel fut le résultat de nos recherches, toutes superficielles, que l'éloignement de ce point et notre départ de Djelfa, où depuis quatre ans nous étions chef du bureau arabe, nous empêcha de continuer.

Nous nous étions borné, jusqu'à ce jour, à indiquer aux voyageurs passant par Messaad cette station préhistorique en les engageant à l'aller visiter, et, depuis lors, M. le capitaine d'artillerie Bernard, de passage à Messaad, a trouvé, au même endroit, une hache en diorite dont le tranchant est complètement usé.

Dans le but de faire déterminer les espèces carnassières et autres, des animaux auxquels appartenaient les ossements qui se trouvent en quantité dans les couches de cette station, nous en avions fait transporter une caisse à Djelfa; mais les docteurs de ce poste ne purent donner aucune indication certaine à leur sujet, pas plus que sur la boîte d'un crâne très épais, ressem-

blant assez à celui d'un homme, mais auquel il manquait la face antérieure.

Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que tous ces ossements appartenaient à de grands quadrupèdes, probablement aux lions, aux hyènes, aux ours et aux chevaux des dépôts solutréens, et peut-être aussi à l'urus ou au bos primigénius, analagues à ceux dont plusieurs squelettes ont été découverts dans l'oued Djelfa.

Dans tous les cas, la présence parmi ces ossements de la défense d'éléphant permet d'affirmer que cet animal se trouvait également dans la région.

Cette découverte attesterait donc l'existence d'une race d'éléphants qui, dans les temps les plus reculés, aurait habité l'Afrique septentrionale et dont pourraient parfaitement descendre ceux qu'Annibal amena avec son armée, lorsqu'il pénétra dans les Gaules. Cette constatation matérielle confirmerait pleinement les déductions auxquelles s'est arrêté M. le général Faidherbe, en partant de considérations purement historiques.

Nous laisserons à de plus compétents que nous le soin d'élucider cette intéressante question.

L'examen fait à l'école supérieure de géologie d'Alger (où elle a été déposée ainsi que les autres provenant de Messaad) de l'une des dents d'herbivores, trouvée dans les débris de la couche supérieure, a permis de constater qu'elle appartenait à la race chevaline.

D'un autre côté, la hache en calcaire poli et les pointes de flèches en silex taillé présentent les caractères des objets de même nature découverts à Solutré. Enfin, le poiçon en ivoire et le poinçon en silex, d'un travail fini, d'une délicatesse exquise, se rapprochent beaucoup plus des poinçons de *la Madelaine*.

D'après les objets découverts jusqu'à ce jour, la station de Messaad paraîtrait donc tenir à la fois des stations préhistoriques de Solutré et de la Madelaine et remonterait, suivant le cas, à la troisième ou à la quatrième époque quaternaire.

Peut-être appartient-elle à une époque intermédiaire; mais les fouilles qui seront faites ultérieurement, par des hommes compétents, permettront seules d'être fixé sur ce point intéressant. Le nombre de couches étagées les unes au-dessus des autres semble devoir assigner à cette station une durée de plusieurs siècles, et tout porte à croire que l'on trouvera dans les couches inférieures, demeurées intactes, des objets ou des instruments qui en préciseront l'âge exact.

Les tumulis, dont nous avons parlé plus haut, se trouvent surtout dans la partie montagneuse qui borde au Sud l'oasis et les ksours de Messaad et de Demmed. Ils couvrent une vaste surface du territoire des Ouled-Toaba et on les rencontre sur tout le parcours de la route qui, de Messaad, se rend à cette tribu et à l'oued Djeddi par la montagne, ainsi que sur les hauteurs environnantes.

En suivant le sentier rocailleux qui, du ksar de Messaad, conduit par la montagne à la gada de Demmed, où se trouvent les ruines de l'ancien ksar de ce nom, nous avons ramassé, épars sur le sol, quelques silex taillés et quelques pointes de flèches identiques à celles découvertes dans les couches de la station préhistorique de Messaad et dans les terrains renfermant la nécropole du moulin de Djelfa.

Au premier abord, ces témoins des âges préhistoriques sembleraient indiquer une certaine corrélation entre les vestiges qui existent sur ces différents points; mais, sans s'arrêter à cette supposition, on peut néanmoins conclure que toute la région, dans laquelle sont renfermés ces vestiges, a été habité à la même époque par la même race d'hommes.

Les ruines de l'ancien ksar de Demmed, qui, d'après la tradition locale, aurait été construit un jour avant la fondation d'Alger, ont une origine bien plus récente que celle de la forteresse primitive du moulin de Djelfa.

Toutefois, s'il n'y existe aucune trace des âges mégali-

thiques, on y rencontre des moellons taillés et des pans de murailles encore cimentés, ainsi que des débris de poteries et de briques cuites analogues à ceux que l'on trouve dans les ruines romaines du moulin de Djelfa, qui semblent faire remonter la construction de ce poste fortifié à l'époque où les Romains étendaient leur domination jusque vers l'oued Djeddi.

La position, au point de vue militaire, était, du reste, admirablement choisie : placé à l'extrémité orientale de la gada de Demmed qui termine en cet endroit la chaîne de hauteur du djebel Ahmeur ou djebel Messaad et s'élève à pic, en émergeant au-dessus de la plaine comme un îlot rocheux inaccessible de trois côtés, ce poste, auquel on ne pouvait arriver que par le Nord, constituait une défense inexpugnable.

Appuyé à gauche sur Amoura et à droite sur Messaad, deux autres postes romains datant, sans doute, de la même époque, qui l'empêchaient d'être tourné, il défendait l'entrée du Kheneg ou défilé de Demmed, l'un des passages obligés pour pénétrer du Sahara vers le Nord, et, sentinelle avancée, surveillait au Sud l'immense plaine traversée de l'Ouest à l'Est par l'oued Djeddi.

Ce qui tend à confirmer la supposition que Demmed a été primitivement un poste romain, c'est l'examen des tombeaux que l'on rencontre dans plusieurs chambres sépulcrales situées sur la gada en dehors et au pied des murailles de l'ancienne forteresse.

D'après Lubbock, les cadavres trouvés dans les tombeaux mégalithiques, comme ceux de la nécropole du moulin de Djelfa, étaient accroupis, repliés sur eux-mêmes, les bras croisés sur la poitrine et la face tournée vers l'Orient.

Ceux des chambres sépulcrales de l'ancien Demmed sont, au contraire, étendus sous des dalles, couchés dans toute leur longueur et placés côte à côte. Chaque cadavre est séparé du précédent par une mince cloison en mortier, et, particularité assez curieuse, qui semble-

rait indiquer que les habitants étaient obligés de ménager l'espace, les pieds et la tête de chaque cadavre sont placés alternativement dans un sens et dans l'autre.

Des fouilles plus complètes permettront de constater si, dans ces caveaux funéraires, il n'existe pas plusieurs couches de cadavres placées les unes au-dessus des autres, et elles amèneront peut-être des découvertes intéressantes.

Dans tous les cas, étant donné le mode de sépulture des Berbères et des Arabes qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, tout fait supposer que les cadavres renfermés dans les chambres sépulcrales du vieux Demmed n'appartiennent ni aux races autochtones, berbères ou ksouriennes, ni aux nomades arabes, et qu'ils ne peuvent provenir que des habitants du poste construit primitivement sur ce point par les Romains.

La même remarque qui a été faite au sujet des ruines du moulin de Djelfa s'applique à celles du vieux Demmed. C'est la juxtaposition sur les débris de la forteresse romaine de constructions berbères plus récentes, et là encore un peuple nouveau est venu greffer sa civilisation sur celle de celui qui l'avait précédé, en utilisant à son profit ce qui en restait.

C'est ce qui a fait croire, jusqu'à ce jour, que les ruines de Demmed étaient celles d'un ancien ksar berbère, alors que l'examen attentif de ces ruines et celui des tombeaux permet d'affirmer que le ksar berbère a été édifié sur les ruines de l'ancien poste romain.

Du reste, ici, la tradition locale est d'accord avec les faits constatés pour confirmer cette appréciation, car les habitants de Demmed, comme ceux d'Amoura, prétendent être les descendants des fils des Romains et les traits de leur visage diffèrent sensiblement de ceux des indigènes des ksours environnants.

Nous ajouterons, enfin, que les parties montagneuses du cercle de Djelfa renferment un grand nombre d'excavations naturelles, grottes et cavernes, qu'il serait inté-

ressant de faire visiter et étudier, car tout fait supposer que certaines d'entre elles, qui de nos jours servent encore de retraite aux malfaiteurs de la contrée pour y cacher le produit de leurs vols, ont été habitées autrefois par l'homme des âges préhistoriques.

Parmi ces cavernes, on peut citer le Kheloua-Mimouna dont l'entrée, située à l'extrémité est du Bou-Kahil, aurait sa sortie à l'extrémité ouest de la montagne qu'elle traverserait dans toute sa longueur; la caverne de Bou-Drine, au sud du ksar d'Eutila, à laquelle les indigènes attribuent une longueur hors de toute vraisemblance, puisqu'ils prétendent qu'elle viendrait aboutir à Taguin, dans le cercle de Boghar; enfin, les cavernes des Sahary Oulad-Brahim et des Oulad-Sidi-Aïssa-El-Ahdab, à l'est du caravansérail de Guelt-es-Stel, qui se trouvent dans les parties les moins accessibles du djebel Sahary et du djebel Kheider.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte par l'exposé qui précède, le cercle de Djelfa offre un vaste champ d'études aux personnes qui s'occupent de recherches préhistoriques, et nous serions heureux si nos renseignements pouvaient les intéresser et leur inspirer le désir de visiter les débris des âges passés que nous signalons à leur attention.

Le Capitaine HARTMAYER.

COMBAT DE METARIH

(Cercle de Bou-Sâada)

12 JUIN 1849

Au printemps de 1849, l'occupation de la ville de Bou-Sâada n'était pas encore un fait accompli.

Cette oasis, qui était un centre de fanatisme et d'intrigues contre notre autorité, relevait administrativement de la subdivision de Sétif, mais cette dépendance n'était, pour ainsi dire, que nominale, car notre action s'y faisait à peine sentir.

Tous les Oulad-Naïl, sans en excepter les Cheraga, maintenant administrés par Bou-Sâada, appartenaient alors à la subdivision de Médéa et étaient placés sous le commandement de l'agha Titeri ben Yahia ben Aïssa El-Aïb (1), bien connu sous le surnom de « la jambe de bois. »

Cette situation, si différente de celle d'aujourd'hui, explique comment une colonne expéditionnaire venue de Médéa eut, à cette époque, à opérer dans les montagnes des Oulad-Feradj, au sud-ouest de Bou-Sâada, au delà de cette dernière ville, par conséquent, par rapport à Médéa.

Le plus saillant des épisodes auxquels donna lieu

(1) Ben Yahia avait alors le titre d'agha des aghas du sud-est des Oulad-Naïl; son commandement comprenait les caïdats des Oulad-Allane, des Oulad-Moktar-Cheraga, des Oulad-Dia, des Oulad-Feradj et des Oulad-Ameur.

cette expédition, le combat de Metarih, fut un brillant succès pour nos armes, mais nous coûta cher.

Un officier distingué, le capitaine Gaboriaud, du corps de l'état-major, attaché au bureau arabe de Médéa et auteur d'une carte remarquable du Sahara algérien, y trouva la mort. Un récit de cette affaire ne saurait donc manquer d'intérêt.

Au mois de mai 1849, les Oulad-Naïl-Cheraga apportaient de la lenteur à payer l'impôt zekkat, une agitation sourde se manifestait chez eux, avec accompagnement de tous les symptômes habituels en pareil cas : prophéties et bruits d'approche de chérifs venant de l'Ouest, arrivée prochaine de sultan sorti de Sousse à la tête d'une armée formidable, réapparition de l'émir Abdelkader, etc.

Si l'on s'en rapporte à ce que disent aujourd'hui les Oulad-Amar-ben-Feradj, il n'y aurait eu, au fond de tout cela, qu'une manœuvre de l'agha Ben Yahia, dont l'autorité sur cette région était toute fictive et qui avait besoin, pour l'asseoir sérieusement, de l'effet produit par le passage d'une colonne française.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il était indispensable, à ce moment, de faire sentir l'action de nos armes dans ces régions éloignées et de bien pénétrer de l'idée de notre puissance des populations ignorantes et turbulentes qui pouvaient se croire hors de notre atteinte.

Sous la dénomination de colonne du Sud, les troupes expéditionnaires quittèrent Médéa, au mois de mai 1849, sous les ordres du général de brigade de Ladmirault, commandant la subdivision.

L'infanterie commandée par le colonel de Cambray, du 8e léger, comprenait deux bataillons de ce régiment et le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique (commandant Étiennet).

La cavalerie, placée sous le commandement du colonel

Durringer, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, se composait du 1er escadron du 5e chasseurs à cheval (capitaine de Vendeuvre), du 3e escadron du 1er chasseurs d'Afrique (chef d'escadrons Vidalenc et capitaine Massue) et du 3e escadron du 1er spahis (capitaine Saintenoy).

Le bureau arabe était représenté par le capitaine Gaboriaud, chargé de la *Direction des affaires* de la colonne et du commandement des goums, et par le lieutenant Gruard, chef du bureau arabe de Médéa.

La colonne emmenait, en outre, avec elle, une section d'obusiers de montagne et les services administratifs nécessaires, ambulance et subsistances.

Des goums nombreux, fournis par les Oulad-Naïl-Reraba et mis sous les ordres des aghas Ben Yahia ben Aïssa, Ben Aïssa ben Ahmed et Djedid ben Youcef (1), devaient se succéder à tour de rôle pour faire le service des courriers et combiner leurs mouvements avec ceux de la colonne, sans marcher constamment avec elle.

La colonne parcourut tout le bassin du Zarèz, faisant, sans difficulté, rentrer les impôts et rencontrant partout la plus complète soumission. Elle passa successivement par les bivouacs principaux de Boghar, Tagguine, Guelt-es-Stel, Djelfa, Demmed-et-Mesâd, Feïd, Botma et Meliliha.

Des postes de cavaliers étaient laissés sur la plupart de ces points pour assurer le service des courriers et des ravitaillements.

De Meliliha, la colonne se dirigea sur Aïne-Riche; mais, pendant ce mouvement, le général dut en détacher et lancer en avant l'escadron de chasseurs d'Afrique et les spahis, ainsi que des goums, pour aller surprendre, par une marche de nuit rapide, et châtier plusieurs douars des Oulad-Mahammed-el-Mbarek (Oulad-Sâad, Souigate et Oulad-Belkacem), qui cherchaient à se soustraire au paiement de l'impôt en se réfugiant dans les gorges du

(1) Agha des Oulad-Chaïb de Boghar.

djebel Boukahil. Cette colonne légère atteignit les récalcitrants à Djennba, les mit en fuite et fit, en moutons, bœufs, chevaux et chameaux, une razzia importante sans tirer un seul coup de fusil, du reste.

Après un séjour à Aïne-Riche, où les chevaux trouvèrent des pâturages pour se refaire, la colonne se rendit à Aïne-Melah, puis à Aïne-Ograb où elle se trouvait le 10 juin.

En même temps, les goums furent envoyés dans différentes directions pour peser sur les Oulad-Sidi-Ziane et les Oulad-Khaled, qui ne mettaient aucun empressement à s'acquitter et dont ils parcoururent le territoire; une razzia fut même exécutée sur la dernière de ces tribus, à l'Ouad-Châïr.

A Aïne-Ograb, les cavaliers chargés de hâter la rentrée des impôts aux Oulad-Amor-ben-Feradj revinrent rendre compte de la mauvaise volonté qu'ils avaient rencontrée chez les gens de cette fraction; ils n'en avaient pu obtenir que la remise de 30 bœufs sur les 300 qui devaient être versés.

Le 11 juin, dans la matinée, le général Ladmirault transportait son camp à Dermel et le même jour les cavaliers de l'agha rentraient de la mission qui leur avait été confiée pour ramener dans le devoir les deux fractions des Oulad-Mereddef (Bekakia, El-Oudania et Oulad-Barkate), et des Oulad-Djabeur, qui forment les Oulad-Amor-ben-Feradj. Ils informèrent qu'à l'instigation d'un notable de la fraction, très influent et très actif, nommé Ahmed ben Bekkaï, jaloux de voir son ennemi Guerri ben Djenidi, des Oulad-Atia, investi du commandement de tous les Oulad-Feradj, cette fraction, groupée dans un lieu presque inabordable, s'était mise en état de révolte ouverte et leur avait répondu qu'elle ne paierait ni amende, ni impôt. Elle se flattait, dans ses montagnes, d'interdire à la colonne l'entrée du pays et de méconnaître impunément l'autorité française.

Les Oulad-Mereddef et les Oulad-Djabeur étaient, en

effet, campés avec leurs troupeaux et tous leurs biens en un point dit Metarih, très accidenté, entouré de montagnes très élevées et aux pentes abruptes, le djebel Frinine, le djebel Zerga et le djebel Bou-Lemâa, et situé à 7 kilomètres environ, sud-est, du village d'El-Allig. Ils se croyaient là à l'abri de l'atteinte d'une colonne.

Il importait de ne pas laisser croire aux Oulad-Naïl qu'une pareille arrogance pût rester impunie. Dans la nuit du 11 au 12, à 11 heures, le général Ladmirault fit donc partir, dans le plus grand silence, par des chemins différents et appropriés à chacune des deux armes, l'infanterie et la cavalerie de sa colonne, en combinant leur marche de façon à prendre l'ennemi entre deux feux, la cavalerie devant le refouler sur l'infanterie.

L'infanterie, sous les ordres du commandant de la colonne, prit par Guerara-el-Gueblia, Teniet-es-Serate, Mouhadjera, Dakhalet-Sâadane, Sehil, Dakhelet-ed-Debonâ; la cavalerie, avec un goum de 60 cavaliers des Oulad-Allane, de Titeri et des Oulad-Feradj, sous les ordres du colonnel Durringer, n'emportant qu'un peu de biscuit, passa par Roumimina, Aïne-Ograb, Mesâd-Tonal et Teniet-es-Seuk.

Il se passa probablement en cette circonstance, ce qui se produit habituellement quand deux troupes doivent combiner leurs mouvements, chacune de son côté, dans un but commun : la plus avantagée sous le rapport de la marche, et dont le chef est le plus aventureux, s'efforce d'arriver la première pour avoir tout l'honneur de la journée.

A 5 heures du matin, la cavalerie ayant marché constamment au trot dans des sentiers presque impraticables, atteignait le col de Teniet-es-Seuk et apercevait, dans la cuvette d'El-Metarih, les Oulad-Mereddef et les Oulad-Djabeur, ayant déjà abandonné leur campement pour se réfugier dans le djebel Frinine, avec leurs biens et leurs troupeaux.

Pendant la nuit, ils avaient été, en effet, prévenus

qu'ils allaient être attaqués par un certain Salem ben El-Ougliti, qui, à la faveur d'une mission qu'on lui avait confiée, s'était introduit, le 11, dans le camp français de Dermel.

Le colonel Durringer, mettant à profit le trouble causé par l'apparition de sa troupe, fit, sans retard, défiler celle-ci par les sentiers sinueux de la montagne, la forma, une fois arrivée, dans la plaine fortement accidentée d'El-Metarih, et la lança à la charge sur l'ennemi de façon à le couper du djebel Frinine, lieu de refuge sur lequel se dirigeaient les divers groupes de l'émigration. Il prit ses dispositions de la façon suivante :

Les chasseurs d'Afrique à droite; les spahis au centre; le 5e chasseurs sur la gauche; le goum à l'extrême droite, menaçant la tête de l'émigration.

Une lutte très chaude s'engagea sur toute la ligne, occupant un front de 2 kilomètres environ.

Cette attaque, commencée à 6 heures, fut poussée avec la plus grande vigueur; les montagnards se défendirent avec l'énergie du désespoir, s'embusquant derrière les rochers et les broussailles, attendant la charge, et entretenant un feu soutenu contre nos cavaliers.

L'action devint bientôt presque individuelle, chaque cavalier poursuivant les ennemis à pied qu'il avait devant lui.

Une heure suffit pour débusqner de leurs positions les fantassins des Oulad-Amor-ben-Feradj, qui se mirent en retraite et gagnèrent le versant nord-ouest du djebel Bou-Lemâa, où la fatigue des chevaux, la difficulté du terrain et la chaleur excessive qui commençait à régner ne permirent pas de continuer leur poursuite.

Ils laissaient au pouvoir de la colonne, femmes, enfants, vieillards, tentes, bagages de toute espèce et un troupeau d'environ 2,000 têtes de bétail.

En outre, ils ne purent enlever aucun de leurs morts, dont il fut compté 27 sur le terrain de la lutte. L'espion

Selem ben El-Ougliti, blessé grièvement dans le combat, mourut des suites de ses blessures.

Les escadrons et le goum ralliés, après toutefois que le colonel commandant la cavalerie eut fait flotter son fanion sur le sommet du Bou-Lemâa, se remirent en route dans la direction du village d'El-Allig, emmenant tout leur butin.

Dès le début de l'action, le capitaine Gaboriaud s'était jeté intrépidement à la tête de son goum au plus fort de la mêlée. Ses cavaliers, ardents surtout au pillage, l'abandonnèrent peu à peu, et c'est suivi seulement d'un petit nombre d'entre eux et de deux spahis du bureau arabe, Bel Hadj ben Draï et Belkacem ben El-Amri, qu'il prit pour objectif un groupe d'insurgés d'où partait un feu très nourri. Arrivé à quelques pas du groupe, il en essuya une décharge générale, ainsi que sa petite escorte et deux officiers du 5e chasseurs à cheval, le capitaine de Vendeuvre et le sous-lieutenant Debroux, ayant avec eux le brigadier Lacoste et le chasseur Olivier, de leur régiment, qui les suivaient de près. Une balle l'atteignit au téton gauche et il tomba mort ; son cheval avait reçu deux balles dans la poitrine. Une lutte corps à corps s'engagea alors pour sauver ses restes; les deux officiers, les spahis et les chasseurs furent assaillis par une véritable grêle de pierres; le capitaine de Vendeuvre tua d'un coup de pistolet un des assaillants et fut lui-même blessé légèrement au cou et à l'épaule gauche d'un coup de yatagan; le sous-lieutenant Debroux eut ses effets traversés par une balle et tua deux indigènes de son sabre; les deux spahis, de leur côté, se comportèrent vaillamment et contribuèrent, par leur attitude énergique, à mettre en fuite le groupe ennemi et à dégager le corps du capitaine.

Les pertes de la journée se résument ainsi :

Le capitaine Gaboriaud; tué; deux cavaliers, l'un du 5e chasseurs à cheval et l'autre du 1er chasseurs d'A-

frique, et quatre spahis du 1er régiment, blessés; quatre chevaux tués et cinq blessés.

La colonne d'infanterie avait vu de loin le succès de la cavalerie, mais elle arrivait trop tard pour y prendre part. Elle rétrograda sur le village d'El-Allig, et à 11 heures du matin la troupe entière se trouvait réunie dans ce village, dont les habitants protestaient de leurs sentiments de fidélité et où fut pris le campement.

Ce châtiment sévère produisit un effet des plus prompts et des plus salutaires sur l'attitude des populations de la contrée, qui jusqu'alors se retiraient à l'approche des Français, et qui, le lendemain de cette dure leçon, venaient se présenter au commandant de la colonne, sur son passage, avec des drapeaux, pour lui marquer leur obéissance.

Les Oulad-Amor-ben-Feradj firent immédiatement des ouvertures de soumission. Une amende de 10,000 francs leur fut imposée.

Le 13 juin la colonne retourna à Dermel, et il fut procédé, ce jour-là, avec toute la pompe militaire que comportaient les circonstances, aux obsèques du vaillant soldat qui venait de succomber.

En vue de dissimuler le lieu de sa sépulture aux indigènes et d'éviter ainsi les violations auxquelles ceux-ci se livrent si fréquemment, il fut enterré au lieu dit El-Hania dans le lit de l'ouad Dermel, dont le filet d'eau peu abondant fut détourné momentanément, à cet effet, de son cours. Cette précaution fut, paraît-il, inutile, car le bruit courut à la colonne, pendant son retour sur Médéa, que la tombe avait été profanée, et les renseignements recueillis, près de chefs indigènes dignes de foi, trente-deux ans plus tard, en 1881, sont de nature à confirmer cette rumeur.

Le 14 juin, la colonne portait son campement à Aïne-Soltane, chez les Oulad-Ameur, et reprenait la route de Médéa où elle rentrait le 23.

Le souvenir de ce coup de force, frappé au moment où, confiants dans une position qui leur semblait inexpugnable, ils se croyaient en toute sécurité, est resté profondément gravé dans la mémoire des Oulad-Amor-ben-Feradj.

Les survivants du combat en content volontiers, maintenant, les détails circonstanciés. C'est au moment où il fouillait avec la pointe de son sabre, racontent-ils, une broussaille de genévrier pour y atteindre un nommé Ali ben Sâond que le capitaine fut atteint par une décharge faite par cet homme et par un autre nommé El-Hamdi ben Bou Alem, qu'il avait appelé à son aide.

L'endroit où le capitaine Gaboriaud est tombé mort est connu dans toute la tribu sous le nom de Delâat-el-Cabtane (*delâat*, la côte, crête rocheuse allongée en forme de côte; *el cabtane*, du capitaine). Un petit neza (tas de pierres), en indique l'emplacement.

L'inscription suivante a été gravée en gros caractères, en 1881, par les soins de l'autorité locale, pour perpétuer la mémoire de ce vaillant officier, sur un gros rocher voisin de cet emplacement :

« Ici est tombé glorieusement,
» le 12 juin 1849, sous les balles
» arabes, le capitaine d'état-major
» Gaboriaud, adjoint au bureau
» arabe de Médéa. »

Des nezaouate (tas de pierres) ont été élevées par leurs proches aux gens de la tribu tués dans cette journée, aux endroits mêmes où ils ont été atteints. Il en a été compté 17.

Le lieu dit Metarih, qui a été le théâtre de l'action, ne manque pas, du reste, d'une certaine grandeur. C'est une immense cuvette très accidentée, présentant des ravins profonds et encaissés, des collines et des mamelons rocheux et abrupts, et qui est couverte de bouquets

de genévriers et dominée, de tous côtés, par des hauteurs à pic.

Il y a lieu de signaler, en terminant, les protestations que formulent encore les gens des Oulad-Amor-ben-Feradj, malgré les trente-deux ans qui nous séparent de l'époque où se sont passés les faits qui sont rapportés ci-dessus, contre l'attitude de *révoltés* qui leur a été attribuée à cette occasion, et qui leur a valu la répression sévère que leur a infligée le général de Ladmirault.

Ils prétendent avoir été les victimes des machinations de l'agha Ben Yahia ben Aïssa et du caïd Guerri ben Djenidi, qui ont renvoyé, disent-ils, la veille de la razzia, leurs notables qui se rendaient auprès du commandant de la colonne pour faire acte de soumission, en leur disant qu'ils n'avaient qu'à s'en retourner chez eux, que leur présence au camp était inutile, et que le général commandant la colonne les considérait comme soumis. Quand on leur fait remarquer qu'ils n'ont pas voulu payer l'impôt dont le versement était réclamé et que, par suite, ils étaient *insurgés,* ils répondent qu'ils l'avaient remis en totalité entre les mains de l'agha et du caïd, mais que ceux-ci l'ont détourné et ont dit ne pas l'avoir reçu. Que doit-on penser de ces protestations ? Les faits reprochés aux deux chefs indigènes ci-dessus désignés rentrent assez dans les habitudes arabes, mais, d'autre part, les indigènes sont si menteurs !

Nous estimons qu'ils n'auraient pas songé à se porter au refuge d'El-Metarih, si leur conduite avait été irréprochable.

M....

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

RELATIONS

ENTRE

LA FRANCE & LA RÉGENCE D'ALGER

AU XVIIe SIÈCLE

QUATRIÈME PARTIE

—

LES CONSULS LAZARISTES & LE CHEVALIER D'ARVIEUX

(1646-1688)

—

(Suite. — Voir les n°s 165, 166, 167, 168, 169 et 170.)

Lettre du P. Le Vacher à MM. les Échevins et Députés du commerce de Marseille.

Alger, le 30 janvier 1683.

« MESSIEURS,

» Vous avez appris par le retour, non seulement des » galères, mais même des vaisseaux en France, com- » mandés par M. Duquesne, le peu de satisfaction que » les Puissances et Turcs de ce pays ont donné au Roy, » nonobstant le fracas extraordinaire que mon dit

» sieur Duquesne a causé en cette ville par les bombes
» et carcasses qu'il a fait jeter nuitamment à diverses
» fois ; ayant par ce moyen jeté par terre quelques mos-
» quées, plusieurs maisons et boutiques, sous les ruines
» desquelles cent personnes sont mortes et se sont trou-
» vées en même temps ensevelies, ce qui avoit obligé
» les trois quarts des habitants de la ville de l'abandon-
» ner et de se réfugier aux jardins et maxeries circon-
» voisines pour se conserver la vie. Les Puissances, en
» ce temps-là, me témoignèrent que j'écrivisse en France
» pour représenter au Roy qu'il n'étoit point nécessaire
» qu'il envoyât ici une armée, et que s'il plaisoit à Sa
» Majesté d'envoyer un seul de ses vaisseaux, ou même
» une barque avec une personne de sa part, qu'ils
» lui donneroient satisfaction et renouvelleroient la paix
» sans difficulté. Je me donnay l'honneur, Messieurs, de
» vous écrire en même temps pour ce sujet, et donnay
» ma lettre à mon dit sieur Duquesne pour vous être
» adressée. Je ne sais si elle vous aura été rendeue ; et
» parce que depuis le départ de mon dit sieur Duquesne
» de devant cette ville, les susdites Puissances m'ont
» plusieurs fois témoigné la même chose, j'ay creu vous
» en devoir adviser de nouveau, et Monseigneur de Sei-
» gnelay, par la lettre ci-jointe que je lui écris pour ce
» sujet, auquel il vous plaira la faire tenir au plus tôt,
» ou à Monseigneur Colbert son père, à son absence,
» auquel vous pouvez représenter vos sentiments pour
» le bien et l'avantage que la paix avec les Turcs de ce
» royaume peut contribuer au commerce.

» Les prises que les Corsaires de cette ville ont faites
» l'année dernière sur les Francois arrivèrent au nombre
» de vingt-deux qui, grâce à Dieu, ne sont pas considé-
» rables, tant aux mers de Levant que de Ponant ; les
» personnes qui ont été faites esclaves seront environ
» trois cents, tant des équipages que passagers. J'en ay
» envoyé le mémoire à M. Amiraut, Supérieur de notre
» maison en votre ville de Marseille.

» Le mal contagieux continue en cette ville, duquel
» meurent journellement plusieurs personnes. Notre-
» Seigneur vous en préserve !

» Je suis, en son amour et en celui de sa Sainte-Mère,
» Messieurs, votre très humble et très obéissant ser-
» viteur.

» J. LE VACHER,
» Vicaire Apostolique.

Cette coûteuse entreprise n'avait donc servi qu'à aigrir l'esprit des Algériens et à les détacher complètement de la Porte, qui avait refusé de les secourir. Comme le commerce, malgré la croisière de M. de Lhery, continuait à souffrir de plus en plus, il fallut en revenir au mode d'action sagement préconisé jadis par le P. Le Vacher et par M. Dussault ; ce dernier fut chargé d'ouvrir des négociations, qu'il conduisit avec son habileté ordinaire ; Hadj-Hussein lui avoua que « *si le Roi voulait la paix une fois, lui la voulait dix.* » Mais il refusa formellement d'avoir affaire à Duquesne, qu'il traitait d'*homme sans parole*.

Pendant tous ces événements, les Établissements n'avaient pas été inquiétés ; lors du deuxième bombardement, l'Amiral, craignant des représailles, avait envoyé au Bastion quatre galères, sous le commandement de M. de Breteuil, qui rapatria 420 personnes. A la fin des hostilités, M. Dussault rèintégra le personnel.

Les émeutes éclataient chaque jour à Alger, et Hadj-Hussein n'arrivait à les réprimer qu'en versant des flots de sang ; il fut plusieurs fois blessé dans ces combats de rue. Sachant que cette agitation était entretenue par le Bey de Tunis, il envoya contre lui une expédition, sous les ordres d'Ibrahim-Khodja, qui emmena avec lui les deux frères du Bey, ses compétiteurs, et s'empara de Tunis après un assez long siège.

Le 2 avril 1684, M. de Tourville, accompagné d'un Capidji de la Porte, arriva à Alger avec une grosse escadre, et y fut très honorablement reçu. Après une vingtaine de jours dépensés en pourparlers, la paix fut signée et proclamée, *pour une durée de cent ans !* Les captifs devaient être tous libérés de part et d'autre ; les Consuls n'étaient plus rendus responsables des dettes de leurs nationaux, et le Dey envoya à Versailles, pour y demander le pardon du passé, Hadj-Djafer-Agha, qui reçut audience du Roi le 4 juillet, fut promené à Saint-Cloud et à Trianon, où il enchanta la Cour par ces flatteries dont les Orientaux savent être si prodigues à l'occasion (1). M. de Tourville retourna en France, laissant l'Agent du Bastion Sorhaindre comme Consul intérimaire. Il fut remplacé, en février 1685, par M. Piolle, qui ne semble s'être occupé sérieusement que de ses propres affaires. Toute cette année fut tranquille ; au printemps, le Dey envoya à Versailles Hadj-Méhémet, avec dix chevaux barbes qu'il offrait au Roi, en le remerciant d'avoir libéré les captifs turcs; Tourville revint à Alger le 23 mai, et il se vit rendre 75 Français qu'on avait rachetés dans l'intérieur du pays (2). Les Anglais et les Hollandais, qui avaient fait tous leurs efforts pour empêcher le traité de 1684, furent maltraités au Divan, qui ne répondit à leurs plaintes qu'en leur déclarant la guerre ; les Reïs fondirent sur leurs batiments, tout en continuant à ravager les côtes d'Italie et d'Espagne ; quelques-uns d'entre eux, qui avaient attaqué des Français, furent batonnés ou pendus.

En 1686, Hadj-Hussein, qui venait de recevoir de la

(1) *Gazette de France*, 1685, p. 143. Entre autres flatteries, Hadj-Djafer déclara *qu'il n'était pas surprenant que Versailles fût le plus beau palais du monde, puisqu'il était la demeure du plus grand des Rois*. Cette phrase fut-elle de son invention, ou de celle de l'Interprète, Petis de la Croix ?

(2) *Gazette de France*, 1685, p. 190.

Porte le caftan de Pacha, renvoya à Tripoli le vieil Ismaël, et fit nommer Dey son séide Ibrahim-Khodja; celui-ci revenait de Tunis, qu'il avait pillé à fond, après y avoir installé le Bey Méhémed ; il ne s'occupa en rien du gouvernement, et passa les trois années suivantes à combattre les Espagnols d'Oran, avec des alternatives de succès et de revers, le tout sans grande importance.

Cependant, comme il était impossible de contenir les Reïs, ils recommencèrent à enlever des navires français, à partir de l'été de 1687 ; les réprésailles ne se firent pas attendre : une croisière bien dirigée leur coûta une vingtaine de bâtiments; MM. de Chateau-Renaud, de Beaulieu et de Noailles se distinguèrent particulièrement dans cette campagne, qui fut heureusement continuée par MM. d'Amfreville et de Coëtlogon (1). Le Consul était peu respecté, en raison de ses habitudes mercantiles, qui indisposaient contre lui les négociants eux-mêmes de la nation. Les captifs, habitués aux soins et aux aumônes des Lazaristes, se plaignaient d'être délaissés. Lorsque le Dey apprit qu'un arrêt du Conseil d'État engageait les bâtiments marchands à s'armer et leur promettait une prime par chaque Corsaire pris ou coulé, il fit saisir Piolle et 372 Français, qui furent enchaînés et conduits au travail des carrières, en butte aux mauvais traitements de la populace ; le Consulat fut pillé; les onze bâtiments français qui se trouvaient dans le port furent vendus, avec leurs cargaisons et leurs équipages; ce fut en vain que M. Dussault chercha à s'interposer ; les présents prodigués par les nations ennemies avaient produit leur effet, et lui valurent la réponse suivante, qui mit nécessairement fin à ses démarches :

« Nous, Pacha, Dey et Divan, nous avons reçu vos impertinentes lettres; nous voudrions bien savoir d'où vient

(1) *Gazette de France*, 1687, p. 548 et suiv.

» que vous vous émancipez à nous donner des conseils ; » si pareille chose vous arrive dans la suite, nous pourrions vous en faire repentir ; c'est vraiment bien à un » marchand, comme vous êtes, à se mêler des affaires » d'État ! Nous ne vous avons jamais donné des ordres » pour agir de cette façon ; nous ne pensons pas non » plus que vous en ayez de l'Empereur, votre maître ; » aussi, c'est bien mal à propos que vous vous êtes voulu » ingérer de nous donner des conseils salutaires (ainsi » que vous dites) ; vous ne devez pas avoir d'autres vues » que votre commerce, et non pas vous ériger en homme d'État. Nous voulons bien vous avertir charitablement que, même quand nous viendrions à terminer » les affaires avec l'Empereur, votre maître, nous n'entendrions jamais que vous soyez chargé de la moindre » chose touchant la négociation, ni même que vous » puissiez mettre pied à terre ; suffit que le Pacha et » nous vous connaissions de longue main pour un homme plus propre à brouiller les affaires qu'à les racommoder ; ainsi attachez-vous uniquement à mettre votre commerce sur pied.

» Alger, le 27 mai 1688. »

M. Piolle avait été tellement maltraité qu'il était gravement malade ; le P. Montmasson, vicaire apostolique, chez lequel les sceaux avaient été portés, parvint à le faire interner dans la maison des agents du Bastion et le fit soigner de son mieux.

Hadj-Hassein était informé que le Maréchal d'Estrées assemblait une flotte formidable ; il fortifiait les batteries du port et de la côte, faisait amasser les munitions et couler les meilleurs vaisseaux pour les mettre à l'abri des bombes ; il eût cependant voulu traiter, et écrivait dans ce sens, à M. de Vaudré, intendant de la marine à

Toulon ; mais il était trop tard et les lettres n'arrivèrent que lorsque le canon avait déjà parlé. Le Maréchal parut devant Alger le 26 juin avec 15 vaisseaux, 16 galères et 10 galiotes à bombes ; il prit immédiatement position et fit parvenir au Divan une lettre dans laquelle il déclarait que, si les atrocités de 1683 se renouvelaient, il exercerait des représailles sur les captifs turcs qu'il avait à bord.

Hadj-Hassein répondit insolemment que le Consul serait la première victime du bombardement, attendu qu'il considérait ce mode de guerre comme déloyal ; que, quand même son propre père serait au nombre des prisonniers menacés de mort, il se conduirait de la même façon ; mais que, *si l'amiral voulait lutter honnêtement à coups de canon, ou descendre à terre pour combattre*, il prendrait lui-même les esclaves sous sa protection. Le feu commença le 1er juillet, et dura jusqu'au 16, sous la canonnade de la ville, qui ne causa pas de grosses pertes. Les galiotes lancèrent 10,420 bombes ; les dégâts furent immenses. Nous lisons dans une *lettre d'un marchand parti d'Alger au mois d'août :*

« La ville a été absolument écrasée ; les cinq vaisseaux » qui étoient dans le port sont coulés. Le fort de Matifou, » avec ses quinze pièces de canon, entièrement rasé ; » Alger n'est qu'une ruine ; les mosquées et la maison » du Dey sont à terre. Les bombes ont dépassé la ville » haute et brisé les aqueducs. Le fanal, le môle et chantier de construction sont fort endommagés ; Mezzo» morto a été blessé deux fois ; les habitants, s'étant » d'abord retirés à la campagne, ont peu souffert (1). »

Cependant, dès la première apparition de la flotte, MM. Piolle, de la Croisière de Motheux, le P. Montmasson, le P. Francillon, trois capitaines marins, cinq patrons, six écrivains et vingt-cinq matelots avaient été

(1) Résumé de la lettre citée par la *Gazette de France*, 1688, p. 384 et 525.

enfermés au bagne du Beylik et partagés en escouades, destinées à marcher à la mort les unes après les autres. Le 3 juillet, Piolle fut conduit au canon avec quinze matelots; il fut si cruellement frappé tout le long de la route à coups de bâtons et de couteaux qu'il expira avant d'arriver à la batterie; *il mourut fidèle à Dieu et au Roi,* dit la lettre qui nous donne ces détails. Le 5, les bourreaux s'emparèrent du P. Montmasson et de quatre Français; le vicaire apostolique fut horriblement torturé et mutilé (1), puis attaché au canon. Les jours suivants, le reste des prisonniers subit le même sort.

Le Maréchal avait tenu parole aux Algériens, et avait répondu à chaque supplice en faisant pendre autant de Turcs qu'il y avait eu de victimes mises au canon. Ce fut, du reste, le seul châtiment que reçurent ces odieux attentats; cette fois encore, l'expédition manqua son but, et demeura incomplète; si la flotte eût pu demeurer quelques jours de plus, la ville se serait rendue à merci; car la famine y régnait, et les révoltes y éclataient chaque jour. Les Janissaires, qui, en revenant du siège d'Oran, avaient trouvé leurs habitations détruites, et leurs familles dispersées et ruinées, ne cachaient pas leur mécontentement, et Mezzomorto ne se maintenait que par la terreur. Il n'avait, pendant tout le temps de l'attaque, fait aucune offre de soumission, rendant coup pour coup, et se montrant toujours le premier au feu; le lendemain du départ de la flotte, il activa les armements, lança des Corsaires de tous les côtés, et la Méditerranée fut plus ravagée que jamais. Les villes du littoral éclatèrent en doléances, et le Conseil Royal, craignant de perdre tout le commerce du Levant et de le voir accaparer par les Anglais, qui intriguaient activement pour en avoir le monopole, fit secrètement ouvrir des négociations par l'ancien Drogman du Consulat, M. Mercadier. Ce personnage, qui paraît avoir joué dans tous ces événements un rôle assez louche (1), avait été jadis imposé par le Dey à M. Piolle, qui avait en vain cherché à s'en débarrasser; plusieurs documents le qualifient de renégat: quoi qu'il en soit, il était assez habile, et dès le milieu de 1689, il écrivait à M. de Vanvré que le Dey se prêterait volontiers à un arrangement. Le Conseil Royal fut informé par l'Intendant, qui reçut l'ordre d'envoyer à Alger, M. Marcel, Commissaire de la Marine; celui-ci arriva au commencement de septembre, et, le 25 du même mois, renouvela le traité de Tourville, avec quelques modifications insignifiantes (2); Mohammed El-Amin fut député à Versailles pour présenter l'acte à la signature du Roi.

A son retour d'Oran, Ibrahim Khodja, très impopulaire dans la Milice, s'était réfugié à Sousse. La Porte, sur les instances de la France, avait rendu le Pachalik d'Alger au vieil Ismaël, qui en avait occupé la charge de 1661 à 1686; il se mit en route à l'automne; mais, lorsque son navire parut devant le port, il lui fut défendu d'entrer, et on ne répondit à ses observations qu'en le menaçant de le canonner, s'il ne s'éloignait pas. Il se retira au Maroc où il mourut. Peu de jours après, au moment de la rentrée des Mahallas, les Janissaires, qui, comme de cou-

(1) On lui coupa le nez, les oreilles; on lui creva un œil et il fut percé de couteaux et de poinçons; on termina par une infamie que l'auteur de son oraison funèbre décrit en ces termes: « Il s'était » rendu eunuque lui-même pendant toute sa vie par la pratique » exacte et constante d'une parfaite continence, et, le dernier jour » de sa vie, il souffrit cette violence de la part de ces hommes bar- » bares, dont l'insolence alla jusqu'à *souiller ses lèvres*, par un raffi- » nement de cruauté que notre plume se refuse à retracer. » Il était né près de Genève, en 1640, et avait été longtemps missionnaire à Madagascar.

(1) Il est assez extraordinaire qu'il ait pu traverser cette période sanglante sans être même inquiété, et cette immunité donne même des soupçons.

(2) On ajouta les deux articles 19 et 25, relatifs aux Chrétiens renégats et aux Missionnaires.

tuma, étaient campés hors de la ville pour se réunir avant de faire leur entrée, s'insurgèrent et demandèrent la tête d'Hadj Hussein ; celui-ci chercha d'abord à rassembler quelques partisans pour combattre les rebelles : mais, se voyant abandonné, il s'enfuit à Tunis (1).

Chaban fut nommé son successeur. Aussitôt après son élection, Mercadier écrivit en France pour y rendre compte de la révolution qui venait de s'accomplir ; il déclarait que cet événement ne changeait rien à la nature des relations entre les deux puissances, et, comme preuve, envoyait une lettre dans laquelle le nouveau Dey déclarait accepter sans modifications le traité conclu par son prédécesseur. Mais cette dernière pièce était fausse, et c'était le Consul lui-même qui en était l'auteur et qui avait apposé sur ce document apocryphe le cachet de Chaban. Celui-ci se trouva donc fort surpris lorsque, le 12 décembre, il vit arriver le Député Marcel, qui venait le remercier de ses bonnes intentions, et lui apportait, avec quelques présents, une lettre de Louis XIV. Or, Chaban, qui savait très bien que la signature du traité du 25 septembre avait été la vraie cause du départ forcé de Mezzomorto, et qui, de plus, avait été gagné par l'or des Anglais (2), était, à ce moment, hostile à la France. Marcel s'aperçut donc bien vite de la fourbe de Mercadier, et l'embarqua d'autorité sur le vaisseau qui le ramena lui-même en France en mars 1690. Il avait employé toute son habileté pour faire revenir le Dey à des sentiments plus pacifiques, et y était parvenu, non sans avoir eu à surmonter de grandes difficultés et à courir de nombreux périls ; il faillit être assassiné deux fois, l'une par un agent de la Hollande, l'autre par un fanatique (1). Le traité fut enfin confirmé le 15 décembre, et M. Lemaire, qui avait été demandé par le Dey lui-même, fut désigné comme Consul. Les Algériens envoyèrent un Ambassadeur à Versailles pour la conclusion définitive de la paix (2).

(1) Quelques-uns disent qu'il se retira d'abord à Kouko : c'est assez improbable ; car il aurait fallu qu'il traversât les troupes révoltées, tandis qu'il n'avait qu'à monter dans son vaisseau pour mettre à l'abri sa personne et ses trésors. Quoi qu'il en soit, il alla de Tunis à Constantinople, où le Sultan le nomma Capitan-Pacha ; il rendit de très grands services, en cette qualité, pendant les guerres de l'Archipel et de la Mer Noire.

(2) *Gazette de France*, 1689, p. 518, et 1690, p. 741.

H.-D. DE GRAMMONT.

FIN

(1) *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, T. II, p. 479 et 480.

(2) Voici quelques lignes de la lettre que Louis XIV écrivit, à cette occasion, à Chaban :

« TRÈS ILLUSTRE ET MAGNIFIQUE SEIGNEUR,

» Nous avons su, par la lettre que vous nous avez écrite, la disposition dans laquelle vous êtes de maintenir la paix qui a été conclue par le Commissaire Marcel avec le Pacha et Divan d'Alger, et comme le traité qui nous a été présenté est conforme à nos intentions, nous ratifions par cette lettre les articles dont il est convenu et nous donnons ordre aux Commandants de nos vaisseaux et au sieur de Vaudré, Intendant de la marine au port de Toulon, de les exécuter dès à présent, espérant que de votre part, vous tiendrez la main à ce que les conditions d'un traité si solennel ne soient violées par aucune contravention ; et que s'il s'en commet quelques-unes dans la suite, vous aurez soin qu'elles soient aussitôt réparées, afin que rien ne puisse altérer la bonne intelligence dans laquelle nous voulons bien vivre avec vous. »

GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE L'ALGÉRIE

LES PREMIERS ROYAUMES BERBÈRES

ET

LA GUERRE DE JUGURTHA

Cette étude était écrite, avant la publication, dans le bulletin de la *Correspondance africaine*, de l'article de M. de la Blanchère, intitulé « la Molochat » (1884). Mon intention était de ne la donner à la *Revue africaine* qu'après avoir eu l'occasion de faire, à Krenchela, un nouveau voyage spécialement consacré à une exploration des environs.

L'insertion de l'article de mon collègue, M. Tauxier, m'a déterminé à faire paraître plus tôt ce travail qui donne, sur ce sujet, des aperçus assez différents de ceux déjà parus. Est-ce à dire que je veuille démontrer qu'il n'y a pas eu une Moloka pouvant être identifiée avec la Moulouïa ou avec l'oued Mokta ? Nullement ; il y a eu autant de *Moloka* dans l'antiquité qu'il y a aujourd'hui d'*oued El-Kebir* et c'est là précisément la cause des confusions et contradictions des anciens auteurs. Mais ces Moloka occidentales ne sont pas, à mon avis, la Moloka de Salluste.

La plupart des géographes ou historiens modernes ui ont eu à parler de l'Afrique ancienne ont identifié squ'ici la *Moulouka* avec la *Moulouïa* actuelle ; et, nnant cette dernière rivière comme limite *occidentale* es États de Sifaks, ils ont identifié : *Siga*, première

capitale de ce prince, avec la *Siga* carthaginoise, puis Municipe romain, situé dans la province d'Oran, en face l'île de Rachgoun, près l'embouchure de la Tafna, au lieu dit Takambrit.

Cette opinion, déjà émise au siècle dernier par le savant voyageur anglais Schaw, a été, depuis, examinée, discutée et même combattue, sans que cependant on soit arrivé à une conclusion tout à fait probante (1).

Cette incertitude vient de ce qui, au lieu de chercher ses preuves dans l'étude même du terrain et dans celle de l'histoire, on est allé les demander aux textes incorrects et contradictoires des géographes grecs ou latins.

C'était oublier que ces géographes n'avaient pas été en situation de contrôler les renseignements qu'ils avaient consignés, en d'indigestes compilations, sur une contrée qu'ils n'avaient pas vue, et dont ils ignoraient le premier mot. De là, chez eux, ces noms berbères défigurés ou mal traduits, ces confusions si nombreuses à propos des dénominations homophones de lieux différents, comme aussi à propos des appellations multiples d'un même endroit.

Dans leur ignorance, ils n'ont même pas su comprendre les historiens les plus clairs et les plus précis, et leur géographie fantaisiste ou erronée, loin d'aider à l'intelligence des textes historiques, ne fait que les obscurcir et les dénaturer.

Par contre, depuis 55 ans que nous occupons l'Algérie, nous avons recueilli assez de données linguistiques et autres pour pouvoir appliquer, avec certitude, sur le terrain, les récits des historiens anciens ; aussi bien ceux de Salluste et Procope qui *ont vu* le pays, que ceux

(1) Voir bulletin de la *Correspondance africaine*, 1884, fascicule 2, un article de M. de la Blanchère, intitulé « Malva, Mulucha, Molochath ; »

Revue africaine, n° 169, janvier-février 1885, un autre article de notre collègue, M. Tauxier, qui identifie la Moloka avec la Makta.

de Tite-Live ou de Tacite qui ont toujours apporté, dans le choix des matériaux par eux employés, un esprit de critique et un discernement dont manquent trop souvent les géographes grecs ou latins, du moins en ce qui concerne l'Afrique (1).

Nous allons essayer de prouver ce que nous avançons en recherchant la situation de la Moloka et de Siga. Pour cela, nous reprendrons d'abord, en le résumant, le texte même de Salluste, et nous appuierons nos conclusions de discussions faisant ressortir la signification et la valeur réelle des dénominations ethniques ou géographiques employées. Ces dénominations ont en effet été, jusqu'ici, assez mal dégagées parce qu'on a voulu expliquer par le latin, le grec, l'hébreux ou le punique, des appellations que, seule, la langue berbère pouvait aider à élucider.

I

LES EXPÉDITIONS MILITAIRES CONTRE JUGURTHA D'APRÈS SALLUSTE

C'est avec raison que les Anciens comptaient Salluste parmi leurs quatre grands historiens et que Tacite le citait comme un maître. Le récit de la guerre de Jugurtha est conçu et exposé d'une façon réellement supérieure, et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la forme ou du fond.

Familiarisé avec la géographie de la Numidie qu'il a parcourue comme lieutenant de César avant de l'administrer comme gouverneur, Salluste parle des hommes et des lieux avec une indiscutable compétence. D'ailleurs, admirablement doué comme écrivain, il sait toujours rester clair, précis et complet malgré la concision voulue de certains passages. Très explicite dans ses aperçus philosophiques ou politiques, comme aussi dans les détails topographiques ou militaires nécessaires à l'intelligence des événements ou à la mise en relief de ses personnages, il reste cependant toujours préoccupé de ne pas allourdir son récit. Aussi passe-t-il rapidement sur les menus faits de guerre qui n'amènent aucun changement appréciable dans la situation des belligérants.

C'est en effet ainsi qu'il faut raconter la guerre d'Afrique qui, depuis des siècles, est restée la même. De petits combats incessants, des alertes, des surprises, des *razzia,* des pointes audacieuses, des épisodes glorieux et brillants qui font grand bruit, puis, en même temps, plus effacée, mais faisant une besogne non moins utile et quelquefois plus durable, « *la colonne* » qui pèse sur le pays, force les indécis à se prononcer, chasse les récalcitrants, prend des otages, lève des goums, perçoit des contributions, procure des vivres, des moyens de transports, etc. Ces périodes « *où l'on fait colonne* » ne se racontent pas en détail, pas plus aujourd'hui qu'au temps de Salluste : l'historien ne peut y consacrer que quelques mots qui souvent résument des mois entiers de fatigues pour le soldat, et d'habile direction de la part du général.

Salluste, dans plusieurs passages (1), a dit, en forts bons termes, ce qu'est cette guerre ; mais il s'est bien gardé de faire l'énumération de toutes les marches et contre-marches auxquelles se livrèrent les Romains : cela eût été sans intérêt pour les lecteurs.

(1) Il y a même plus, dans bien des cas, la connaissance du pays rapprochée des textes des historiens et des indications de la linguistique permet de retrouver la cause première des erreurs des géographes.

(1) Jugurtha XX — XXXVI — LIV — LV — LXXXVIII — LXXXXIX, etc.

Cette brièveté, pleine de tact, lui a été reprochée par ceux qui, ne connaissant pas l'Algérie, n'ont pu comprendre l'économie générale de la lutte engagée contre Jugurtha ; mais, celui qui a suivi de près nos colonnes opérant en Tunisie et dans la province de Constantine, lira toujours couramment dans Salluste et n'y trouvera aucun passage obscur.

Une courte analyse des faits militaires de la guerre de Jugurtha va nous en fournir la preuve.

An 110 av. J.-C., *1re expédition* (1) (BASSE MEDJERDA). — Le consul Calpurnius Bertia amène, en Ifrikia, par Rhege et la Sicile, les troupes composant la 1re expédition. « Ses subsistances assurées, il entre brusquement » en Numidie, enlève de vive force quelques villes et » fait de nombreux prisonniers. » Mais il ne va pas plus loin, car c'est à VACCA *(Beja)* qu'il termine sa campagne et que, par un infâme marché, il vend la paix à Jugurtha.

An 110 av. J.-C., *2e expédition,* TUNISIE CENTRALE (SBEITLA) (2). — Le consul Albinus part avec beaucoup d'entrain, décidé à en finir, avant les comices, par n'importe quel moyen. Il essaie tout d'abord des négociations, mais Jugurtha « se joue de lui, ajournant tantôt » la guerre, tantôt la paix. » Albinus rentre à Rome *sans avoir rien fait.* Son frère Aulus, propréteur, prend le commandement, reste assez longtemps dans l'inaction, puis « part en expédition au mois de janvier et, *après de* » *longues marches,* par un rude hiver, arrive à SVTVL » *(Sbeitla)* (3) où étaient *les trésors du roi.* » Il en fait

(1) Chap. XXVIII et XXIX.

(2) Chap. XXXVI à XXXIX inclus.

(3) *Sutul* ou *Suthul* doit être une leçon vicieuse : Salluste qui emploie volontiers V pour B (Vacca pour Baga), a bien pu écrire SVTVL. Mais ici c'est le V consonne et non la voyelle OU, ou U. Peut-être, pour se

le siège en règle ; mais Jugurtha, par ses manœuvres, promesses et pourparlers, « le décide à quitter Svitul » l'entraîne en rase campagne, le surprend la nuit et lui fait subir une honteuse capitulation aux termes de laquelle « Aulus et son armée, après être passés sous le » joug, doivent évacuer la Numidie *sous dix jours.* » [Il y a officiellement 13 étapes et 280 kilomètres de Tunis à Sbeïtla par Kairouan et Gilma, c'est-à-dire par une route découverte, qui est plus facile en temps ordinaire ; mais, qui en hiver, traverse « des plaines fangeuses que les pluies convertissent en marais, » spécialement aux abords de Kairouan, Gilma et Sbeïtla. La distance de 280 kilomètres de Tunis, soit 240 de la frontière romaine, voisine de Zaghouan, montre que le délai de 10 jours pour faire sortir, de Numidie, ces troupes harassées, était bien calculé et permet d'apprécier ce que Salluste entend par ses longues routes « *magnis itineribus.* »]

An 109 av. J.-C., *3e expédition,* BASSIN DE LA MEDJERDA (METVL et ZAMA) (1). — Le consul Metellus prend le commandement. Il déploie une grande sollicitude pour le recrutement de son armée et pour ses préparatifs avant le départ d'Apulée. Dès son arrivée en Ifrika, il consacre un certain temps à rétablir la discipline et à remettre ses troupes en main par des manœuvres, des marches et des travaux de campements. Après quoi, il éconduit

rapprocher davantage de la forme berbère ‖ + ⊞ ⊡ = SBTL, a-t-il intentionnellement omis la voyelle entre V et T, peut-être est-ce un lapsus de copiste. En tous cas, l'identification de la *Sbeïtla* ou la *Sbitla* moderne avec la SUFFETULA romaine, écrit aussi SFETULA et la SBITVL, SVITVL, SVTVL de Jugurtha est incontestable. Paul Orose (V. 15), avait dit que Sutul était près Ghelma (Guelma) (dép. de Constantine), ce qui égara longtemps les recherches : il fallait lire près Ghilma (29 k.) en Tunisie. — Voir, sur les opérations militaires autour de Sutul, la *Guerre de surprises et d'embuscades,* par le capitaine Quinteau, t. 1, p. 14 et 15.

(1) Chap. XLIII à LXI.

les envoyés de Jugurtha et « *entre en Numidie.* » Il s'empare de *Vaca* dont il fait *sa base d'opération et de ravitaillement.* C'est de là qu'il opère marchant vers le Sud pour arriver à livrer, sur les bords du *Mutul,* la grande bataille, à la description de laquelle Salluste consacre plusieurs chapitres d'une précision telle qu'il est facile de tracer le plan de ce combat. Le *résultat* de ce succès est la soumission volontaire de la ville de *Sikka (Veneria),* LE KEF. [Ce qui fixe *absolument* le Mutul dans la région entre Beja et Le Kef (1).]

Après avoir donné quatre jours de repos à ses troupes, Metellus, sachant que Jugurtha « retiré dans des lieux boisés [Bois du Tella Siliana] et fortifiés par la nature, lève une armée... et va commencer une guerre où toutes les opérations dépendront du caprice des ennemis, » [ne se laisse pas entraîner à une poursuite imprudente, mais] « *se décide à éviter les engagements et les batailles rangées ;* » [il va sans doute prendre possession de Sikka] et se dirige vers les plus riches cantons de la Numidie *(loca opulentissima),* [c'est-à-dire retourne vers sa base d'opération, Beja, à travers la Dakhela en faisant colonne], pesant sur le pays et « *plaçant des garnisons* » partout où il le juge nécessaire. »

[Ses derrières étant bien assurés], *Sikka est devenu sa nouvelle base d'opération et de ravitaillement.* C'est de là qu'il part pour marcher sur *Zama* (Djiama), « ville considérable, boulevard du royaume, admirablement

(1) M. Tissot (*Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*), croit que c'est l'oued Melleg ; d'autres optent pour la Siliana. Nous pensons que c'est plutôt l'oued Khaled qui suit une des routes militaires les plus pratiquées de Beja au Kef. Le nom de Mutul qui est en berbère « *celui de la colline,* » est trop vague pour ne pas convenir à plusieurs rivières, et la topographie du champ de bataille « une colline formant éperon à la chaîne de montagne parallèle à la rivière, » est commune à plusieurs points. Si nous penchons pour l'oued Khaled, c'est qu'il nous semble que la marche de Metellus vers le Sud devait avoir pour objectif de menacer Zama « boulevard du royaume » et que la route de l'oued Khaled se bifurque sur Zama et sur Le Kef.

fortifiée ; » le siège traîne en longueur, Marius, envoyé en ravitaillement à Sikka, a, aux portes mêmes de la ville, un engagement sérieux avec Jugurtha qui, bientôt après, attaque vigoureusement le camp des Romains assiégeant Zama. Marius dégage l'armée ; on se bat deux jours après quoi Metellus « s'aperçoit que son entreprise est » manquée et qu'il ne peut prendre la ville... il lève le » siège, place [ou renforce] les garnisons dans les villes » nouvellement soumises et conduit le reste de son » armée prendre ses quartiers d'hiver dans la partie de » la province romaine voisine de la Numidie (1). » Il réside à Tisidium (Medjez-el-Bab) (2), où il essaie en vain d'amener Jugurtha à capituler.

An 108 av. J.-C., 4e CAMPAGNE, TUNISIE MÉRIDIONALE, *expédition de* THALA (FERIANA), OCCUPATION DE KIRTA. — « Le Sénat, dans le partage des provinces, a » assigné la Numidie à Metellus, » [proconsul de droit, comme consul sortant.] Marius a commencé, à Utique, ses intrigues en vue de sa candidature au consulat, quand soudain la ville de Vacca, soudoyée par Jugurtha, se révolte. Une forte marche de nuit y amène Metellus qui châtie les coupables ; mais il ne quitte pas ses quartiers d'hiver étroitement surveillés (en apparence du moins) par un lieutenant de Jugurtha, Nabdalsa qui, en réalité, conspire contre son chef au profit des Romains. La découverte de ce complot amène, de la part du roi numide, des exécutions barbares à la suite desquelles bon nombre de ses partisans « *se réfugient, partie chez les Ro-* » *mains, partie chez Bocchus,* » [*ce qui semble prouver que les États du roi maure n'étaient pas loin.*]

Metellus, sachant Jugurtha inquiet et mal secondé,

(1) Chap. LXII — LXIII — LXVI à LXIX.

(2) *Medjez-el-Bab,* en arabe, est *le gué, le passage* de la porte ; en berbère, *Tizi-Addim,* est le col, *le passage de la fissure,* de l'endroit laissant fuir l'eau.

paraît tout à coup avec son armée [au printemps de 108] et remporte un brillant succès à la suite duquel le roi prend la fuite vers *Thala (Thelepte,* MEDINA-EL-KEDIMA, près FERIANA). Le consul *reçoit la soumission des cantons voisins qui bientôt vont lui fournir des prestations* pour son équipage d'eau [ce qui place le lieu de la déroute de Jugurtha au sud de Kef.] Informé que cette grande et opulente ville de Tala contenait « tous les trésors » et la *zmala* du roi et de ses fils, Metellus, « affrontant toutes » les difficultés et résolu à vaincre la nature même, » marche sur Tala-Ibta (1) avec seulement 10 jours de blé, et ayant tout préparé pour son approvisionnement d'eau à la rivière [oued Ed-Derb ou oued El-Hatob, alors dite *Tana,*] « distante de 50 milles » (72 kilom.) (2) de cette ville, et dernier point d'eau sur sa route, [car on était en été.] « Au grand étonnement de Jugurtha qui, avec les » habitants de la ville, croyait la ville protégée par la » difficulté d'en approcher » [en été,] Metellus, « *faisant* » *céder les lieux et la saison à son habileté,* » arrive dans de bonnes conditions, et, « après 40 jours de combats et » d'un siège pénible, » s'empare du corps de la place dévastée.

Cependant Jugurtha, qui a pu fuir à temps avec sa zmala, est à bout de ressources, [a fait alors ce que, depuis des siècles, ont fait et font encore tous les insurgés d'Algérie, il s'enfonce droit au Sud, dans le Sahara, en passant à Gafsa où il laisse sa zmala;] « il va ainsi chez les

(1) *Tala* signifiant *fontaine* en berbère, il est probable que *Telepte* est la contraction de ce nom avec un qualificatif ou déterminatif: *epta* ou *ebta*; ebta a les sens suivants : disparition, dispersion, séparation, perte, chargement pour le départ, coupure, fente, etc.; on peut encore avoir : *b*, étant la particule du génitif, Tala-b-ata, la fontaine d'en bas, la fontaine de l'oubli; Tala-b-Taïa, la fontaine de la tante, de l'esclave affranchie servant de mère, etc.; de la déesse, Taïa. Puis aussi Tala-Afat, la fontaine de la nappe, la fontaine de la lueur, car p = f ou b.

(2) Cette distance est d'une exactitude mathématique.

» Gétules, recruter et exercer des *goum.* » Tout en s'occupant ainsi, [au sud de Gafsa, dans le pays des Hammama,] « *il met dans ses intérêts, par des présents et* » *des promesses plus grandes encore, les principaux* » *personnages de l'entourage du roi Bocchus,* » [*ce qui semble établir que les États de Bocchus n'étaient pas très éloignés de la région de Gafsa.*]

Metellus, sûr de ne pas être inquiété de quelque temps par Jugurtha, n'hésite pas à envoyer, de Tala-Ibta, « *quatre de ses cohortes* » à Leptis (Parva), [Lemta, près Monaster], qui lui a demandé une garnison et un gouverneur. Ensuite, [avec sa petite colonne ainsi réduite, il rentre à Sikka où il a laissé, à son départ, ses gros bagages, et la tranquillité assurée sur les frontières de la province romaine,] il transporte son quartier-général à *Kirta (Constantine)* « où sont déposés butin, prisonniers et bagages. » [Il était d'une sage politique d'occuper cette ville et de relever, dans ces parages, « *le pres-* » *tige du nom romain* » fort compromis depuis « le » massacre, par Jugurtha, des négociants italiens, » quatre ans auparavant (1); massacre qui avait été, il ne faut pas l'oublier, *la cause déterminante de cette guerre,* que le meurtre de Hiempsal et l'usurpation de Jugurtha n'avaient pas réussi à faire entreprendre.]

C'est à Kirta (2) que Metellus apprend « la ligue des » deux rois » Bocchus et Jugurtha, dont les armées se mettent en marche contre cette place. Le consul croit alors prudent « de ne pas prendre l'offensive avant » d'être fixé sur la tactique et la manière de combattre » des Maures qu'il lui faut étudier; » [il tient aussi à mettre Kirta à l'abri d'un siège dont l'effet serait préjudiciable au prestige du peuple romain.] Il s'établit donc « dans un camp retranché, » *non loin de Kirta,* et y

(1) Chap. XXVI et XXVII.

(2) Chap. LXXXI — LXXXII — LXXXIII.

attend de pied ferme l'arrivée des contingents maures, gétules et numides.

Là, il est péniblement affecté par la nouvelle de la double nomination de Marius au consulat et au commandement de la Numidie, et, « ne voulant pas travail-» ler pour la gloire de Marius, » au lieu d'entamer de nouvelles opérations, il entre en pourparlers avec Bocchus, gagne du temps et, en fait, suspend la guerre. Ainsi se terminent la 4e expédition et les campagnes de Metellus.

An 107 av. J.-C., 5e CAMPAGNE. — A. *Petite guerre en Numidie (entre Kirta et Sikka)* (1). — B. *Expédition de* GAFSA. — C. *Expédition de* MOLUKA. — Marius, nommé consul, débarqua à Utique « avec une armée plus nom-» breuse que ne le portait le décret, mais contenant » beaucoup de jeunes soldats inexpérimentés. » A cette nouvelle, Jugurtha et Bocchus « se retirent chacun de » leur côté, *dans des lieux de difficiles accès,* [mais pas » très loin de Kirta et des pays soumis, car] Bocchus » continue avec Marius ses négociations et ne donne » aucun aide à Jugurtha, réduit à lancer quelques *rezou* » gétules [plutôt] sur les Numides soumis [que sur les » Romains.] Pendant ce temps, Marius entraîne ses sol-» dats et les forme à la guerre d'Afrique par des marches » et des coups de main sur de petites localités dont la » reddition facile lui procure gloire et richesses. » [C'est du camp retranché près de Kirta, où il a trouvé l'armée de Metellus qu'il commence ses opérations ;] « *presque* » *aux portes de cette ville, il inflige un échec à Jugur-*» *tha ;* » d'autres fois, il coupe la retraite à des rezou gétules venus pour piller les Numides alliés. Puis, [méthodiquement, allant de Kirta vers la province romaine,] il s'assure de la possession « de toutes les villes qui, par » leur situation, peuvent nuire aux Romains et favoriser

(1) Chap. LXXXVI — LXXXVII — LXXXVIII.

» l'ennemi, » après quoi, [à la fin de sa colonne, chargé de butin,] il installe « son dépôt de vivres et d'argent » à *Laris,* près Sikka.

B. — 5e CAMPAGNE *(suite),* EXPÉDITION DE GAFSA (1). — On est à l'été de l'an 107, Jugurtha ne paraît pas. Il n'a plus de Numides avec lui et il ne peut entraîner les Gétules dont les rezzou ont échoué. Il est loin et « occupé d'autres affaires » que de défendre ses villes contre les Romains. D'un autre côté, Marius qui, jadis, s'est vanté (2) publiquement, à Ulique, « d'arriver, en peu de » jours avec seulement la moitié de l'armée, à tenir » Jugurtha chargé de fers. » Marius, dis-je, a hâte de frapper un grand coup. Il rêve de « faire pâlir la gloire » que Metellus a retiré de la prise de Tala, » et organise son expédition de Capsa *(Gafça).* « Il part de Sikka *à* » *la fin de l'été ;* après *s'être rendu compte de tout et* » *comptant sur l'assistance des Dieux, car la prudence* » *humaine ne pouvait parer à de telles difficultés.* »

« *Six étapes* » l'amènent de Laris (oued Lorbeus) à la rivière de Tana [qui est, l'oued Ed-Derb, l'oued El-Hatob déjà connu par Metellus.] « *Trois marches de nuit* » l'amènent au Capsa, et au matin il surprend et enlève les habitants sortis de la ville qui, alors, se rend. [Ces neuf étapes représentent 220 kilomètres environ,] et « *après une entreprise aussi considérable,* achevée sans » la moindre perte pour les siens, Marius, déjà grand et » illustre, parut encore plus grand et plus illustre... Ses » soldats le portaient aux nues, les Numides le redou-» taient comme un être au-dessus de l'humanité ; tous, » alliés ou ennemis, lui attribuaient une intelligence » divine, etc. »

C. — 5e CAMPAGNE *(suite),* 107 av. J.-C., EXPÉDITION

(1) Chap. LXXXIX à XCII.
(2) Chap. LXIV.

DE LA MOLOKA (1). — COMBATS SUR LA ROUTE DE LA MOLOKA A CONSTANTINE. — Capsa détruite, Marius soumet ou détruit les villes des environs « dont plusieurs, » intimidées par l'exemple de Kapsa, ont été abandonnées ou se rendent sans combat. » Il se rapproche alors forcément de sa base d'opérations, ou tout au moins de l'oued El-Hatob, où il a « installé un camp » légèrement fortifié. » Après quoi, il « forme un nouveau projet *dont l'exécution*, SANS PRÉSENTER LES » MÊMES OBSTACLES QUE CAPSA, *n'en était guère moins* » *difficile.* Non loin du fleuve Moloka limité entre les » États de Jugurtha et de Bocchus, dans un terrain d'ailleurs facile *(inter ceteram planitiem)* s'élevait une » montagne de roche d'une hauteur prodigieuse, *cou-* » *ronnée par un fort de médiocre grandeur,* où l'on » n'arrivait que par un seul sentier très étroit..., bordé » de précipices des deux côtés ;... il renfermait une » source d'eau vive ;... suffisamment pourvu d'hommes » et d'armes, il contenait les femmes et les enfants... les » TRÉSORS de Jugurtha y étaient enfermés... enfin, le » château, [en retrait sur l'escarpement à pic qui le pro- » tégait, n'avait pas besoin d'être défendu,] et il était » ordinairement vide lorsque les Numides faisaient face » aux assiégeants. »

Pendant ce siège dont les détails sont précis, le *questeur* Sylla arrive sans encombre avec un petit corps de cavalerie. La forteresse prise, non sans peine, « Marius » part pour ses quartiers d'hiver qu'il veut placer à » Constantine. »

Jugurtha qui, depuis la prise de Capsa, n'a plus avec lui de contingents numides, n'a pu intervenir pendant le siège. Il est resté [chez les Gétules, dans le Sahara oriental], impuissant mais non inactif ; il a réussi à entraîner Bocchus en lui promettant *le tiers de la Numidie.* Les contingents maures, réunis aux goums gétules de Jugur-

(1) Chap. XCII à XCIV inclus — XCVII à CII.

tha, ne sont prêts à agir qu'après la prise de la forteresse de Moloka, et « au moment où Marius partait pour aller » prendre ses quartiers d'hiver, ils l'attaquent subite- » ment vers la fin du jour, non pas au cours de son » voyage, mais ALORS QU'IL PARTAIT *de la Moloka ;* le » texte latin est formel : « *Marium jam in hiberna* PRO- » FICISCENTEM *invadunt.* » Ce fut donc à l'une des deux premières étapes à partir du camp sous la forteresse, alors qu'encore presque sur le théâtre de leur récente victoire, les Romains, confiants, se gardaient moins bien ; ce qui explique la surprise, le décousu du combat et le désordre du campement, la nuit sur les deux collines d'où ils dominent les bivouacs et les feux « des » *Maures et des Gétules* ; » [il n'y a plus de Numides en ligne contre les Romains, et Salluste *ne nomme plus une seule fois l'ennemi sous ce nom.*]

Le *lendemain,* aux premières lueurs du jour, les Romains, à leur tour, surprennent l'ennemi et en font un grand carnage.

[La route ainsi dégagée,] Marius reprend son itinéraire VERS LE LITTORAL *(in oppidis maritumis agere decreverat)* [ce qui implique une direction vers le NORD, *Nord-Est ou Nord-Ouest.*] Cette marche se fait en carré à centre vide [carré Bugeaud] et avec toutes les précautions nécessaires.

« *Enfin,* LE QUATRIÈME JOUR, NON LOIN DE KIRTA,... » dans de vastes plaines, l'ennemi est signalé. » [Quatre jours de marche après le combat du matin, au pied des deux collines,] une deuxième bataille se livre « après » quoi Marius, victorieux, *arrive* à Constantine [soit, à » partir de la Moloka, un minimum de six jours de mar- » che et un maximum de huit à neuf.] »

A peine arrivé à Constantine, « *cinq jours après la* » *deuxième bataille,* » il reçoit les députés de Bocchus qui lui demandent l'envoi de deux parlementaires ; Sylla et Manlius sont désignés, mais les pourparlers n'aboutissent pas ; [l'entrevue eut lieu sans doute dans la ban-

lieue de Constantine, près du dernier champ de bataille, car Salluste ne dit rien du voyage des délégués romains.]

Fin de l'an 107 et commencement de 106 av. J.-C. — MISSION DE SYLLA EN MAURITANIE, PRISE DE JUGURTHA. — Marius organise alors ses quartiers d'hiver, puis laissant le commandement à Sylla, il essaie, avec sa cavalerie, une pointe dans « des lieux déserts » pour enlever une *gueloa* isolée *(turris)* où sont réfugiés des transfuges numides; il échoue dans cette entreprise. A son retour à Kirta, mis au courant des négociations engagées en son absence avec Bocchus, il les continue. [*Elles traînent assez longtemps* puisque] les ambassadeurs du roi maure vont à Rome et en reviennent avec une réponse du Sénat.

A leur retour, Bocchus, [*alors chez lui,*] écrit à Marius de lui envoyer Sylla en plénipotentiaire.

Sylla, accompagné d'une « *escorte* de cavalerie et de » troupes légères, » part de Kirta pour aller *dans la Mauritanie, chez Bocchus.* « APRÈS CINQ JOURS DE MAR- » CHE *il rencontre Volux,* venu au-devant de lui... ce » jour-là et *le lendemain* ils cheminent ensemble dans » la plus parfaite sécurité. » Mais, au camp, le soir de cette *sixième étape,* ils aperçoivent les éclaireurs de Jugurtha. On lève le camp, on fait une marche de nuit, *septième étape,* [forcément courte avec des troupes fatiguées.] Le matin, Jugurtha est en vue à deux milles de là. Après un peu d'émotion et un court repos, on reprend la route et on passe sans obstacle, *huitième étape,* [très courte aussi en raison de la fatigue générale.] Après quoi, *en peu de jours,* [*deux, trois ou quatre étapes*], Sylla arrive à destination, [*soit en tout dix ou douze étapes* dont deux fort courtes.]

Cette fois, les négociations, encore assez longues, aboutissent, et Jugurtha est livré garotté à Sylla qui le fait conduire à Marius. An 106 de J.-C.

Ici se termine le récit que Salluste a consacré à « *la* » *guerre de Jugurtha.* »

II

LA RIVIÈRE DE MOLOKA ET L'OUED MALLAG

Du texte de Salluste que nous venons d'analyser, se dégage très nettement :

1° *C'est surtout au sud et sud-ouest de la province romaine, c'est-à-dire* EN TUNISIE, *qu'ont eu lieu les principales campagnes contre Jugurtha : Svétul, Mutul, Ziama, Tala-Ipta, Kapsa. C'est à la limite des Hauts-Plateaux, à portée du Sahara, refuge naturel et traditionnel de tous les insurgés de Berbérie, que Jugurtha a ses villes « boulevards » de son royaume, ses trésors, sa zmala ; c'est dans le Sahara que, battu et en fuite, il va recruter ses derniers contingents et ses rezou gétules ;*

2° *Le point* LE PLUS A L'OUEST, *nommé par Salluste, est Kirta (Constantine), et nous avons fait déjà ressortir la considération politique qui a amené Metellus et plus tard Marius dans cette ville où résidaient des Italiens, sujets romains ;*

3° *Toutes les expéditions de guerre se font à* UNE DISTANCE INFÉRIEURE A DIX JOURS DE MARCHE *de la frontière romaine, de Vacca, de Sikka, de Laris et de Kirta, donnés explicitement comme lieux de ravitaillement et bases d'opérations ; l'expédition de la Moloka reste dans ces mêmes limites de distance ;*

4° *La forteresse de la Moloka est ainsi vers* LA LIMITE SUD DES HAUTS-PLATEAUX, *car il faut à Marius de six à neuf jours de marche pour, de ce point, gagner Kirta,*

la première des villes voisines du littoral où il veut installer ses quartiers d'hiver ;

5° *La Mauritanie de Bocchus est située à* DIX OU DOUZE JOURS *au minimum de Kirta, distance donnée par la durée du voyage de Sylla, envoyé en mission.*

Ces cinq points si nettement établis par Salluste ne permettent pas un seul instant d'admettre l'identification de la Moloka, frontière de Mcipsa avec la Moulouïa actuelle, cette dernière rivière étant située : à *63 étapes* ou *1,400 kilomètres* de la frontière de l'ancienne province romaine, à *53 étapes* ou *1,277 kilomètres* de Sikka-Veneria et à *46 étapes* ou *1,026 kilomètres* de Kirta. Une expédition à de pareilles distances, en un pays inconnu et hostile, n'aurait d'ailleurs pas été possible pour la lourde infanterie romaine (1).

Les étapes que pouvait fournir l'armée de Marius étaient sensiblement les mêmes que les nôtres. Végèce dit que l'étape normale est de 20 milles = 29 kilomètres en cinq heures de marche (2); mais, en Afrique, ce chiffre n'a rien d'absolu ; les points d'eau déterminent seuls les gîtes d'étapes et, comme, à cause du climat, on préfère diminuer plutôt qu'allonger la journée de route, on

(1) Avec des moyens d'action bien autrement puissants que ceux de Marius, nous ne nous sommes aventurés à faire l'expédition de Laghouat, à 437 kilomètres d'Alger, qu'après 27 ans de victoires, une occupation complète du pays au Nord, et une bonne base d'opérations à Djelfa, à 112 kilomètres de notre objectif.

Pline, qui est un des auteurs sur qui on s'est appuyé pour l'identification de la Moloka et de la Moulouïa, nous dit d'ailleurs que ce fut seulement sous Claude que les Romains entrèrent en Mauritanie. (Liv. 5, chap. 1er.)

Enfin, si la Moulouïa avait été au temps de Mes-Ispa la limite entre les Maures et les Numides, les Romains auraient certainement donné, à leurs divisions administratives, les noms de *Numidie Sétifienne*, *Numidie Cæsarienne*, au lieu de ceux de *Mauritanie Sétifienne* et *Mauritanie Cæsarienne* qu'ils ont adoptés.

(2) Végèce, liv. 1er, chap. IX.

sera plus près de la vérité en estimant à 25 kilomètres seulement la moyenne générale des étapes.

Or, nous avons vu que, de la forteresse voisine de la Moloka à Kirta, Marius a marché six jours au moins et neuf au plus, il en résulte que cette forteresse est à environ $25 \times 6 = 150$ kil. ou au maximum $25 \times 9 = 225$ kil.

Le problème pour la détermination de la Moloka peut donc être ramené à trouver, *vers le sud des Hauts-Plateaux*, à une distance d'environ 150 à 225 kilomètres de Constantine, une rivière assez importante pour avoir été prise comme limite à un moment donné.

Or, sur les Hauts-Plateaux, à 140 kilomètres à vol d'oiseau de Constantine, nous trouvons deux rivières : à l'Ouest, le Bou-Sellem, une des têtes de l'oued Sahel ; à l'Est, l'oued Melleg, le principal affluent de la Medjerda.

Nous ne nous occuperons pas de la rivière de l'Ouest (1), car nous avons, dans le texte de Salluste, plusieurs indications nous montrant que c'est du côté de la frontière de Tunis qu'il faut chercher la Moloka et la Mauritanie de Bocchus. Ce sont les suivantes, dont quelques-unes ont déjà été signalées plus haut :

1° La marche de retraite de la zmala et des trésors de Jugurtha, a pour jalon : Svétul, Tala-Ipta, Gafsa et elle reste dans la Numidie orientale ;

2° Après la révolte et le châtiment de Vacca, alors que Metellus a ses quartiers d'hiver dans la province romaine, les déserteurs de Jugurtha se sauvent, « les uns » chez les Romains, les autres chez Bocchus, » ce qui semble impliquer une certaine proximité des États de Bocchus ;

(1) L'identification de l'oued Sahel et du Bou-Sellem avec la Moloka a été soutenue dans un article du *Mobacher* de 1875. Cette rivière étant, en raison de son volume, une rivière limite et un « oued El-Kebir » qui a pu être une rivière *sacrée* ou une rivière *royale*, Irzar-Moloka ; cette opinion peut se soutenir.

3° Bocchus, qui n'est pas alors en guerre avec les Romains, engage, avec Metellus, à Kirta, des pourparlers qu'il continue pendant longtemps encore avec Marius, opérant en Tunisie. La non-interruption de ces pourparlers implique une proximité relative ;

4° Aussitôt la chute de Kapsa, Jugurtha, en même temps qu'il recrute, organise et discipline les goum de gétules du Sahara, voisins de Gafsa, « corrompt par des » présents et des promesses les officiers de Bocchus, » et il reste en relations suivies avec ce prince ;

5° Dans sa première entrevue avec Sylla, Bocchus dit qu'il n'a fait la guerre « que pour protéger son royaume » *dont les Romains ont dévasté certains cantons* que lui, » Bocchus, avait jadis conquis sur Jugurtha. » Or, les dévastations des Romains n'ont eu lieu *qu'entre Vacca, Gafsa et la banlieue de Constantine ;*

6° Lorsque Sylla arrive pour la première fois en Afrique, c'est en qualité de *questeur* qu'il se présente, et ce titre impliquait, pour lui, la gestion et la responsabilité du trésor et des vivres de l'armée, lesquels avaient été placés à Laris sous la garde de Manlius, lors du siège de Kapsa. Ils n'en étaient pas sortis, car après son succès, Marius était resté occupé à soumettre les environs de la ville détruite, et il avait dû nécessairement se rapprocher de sa base d'opérations pour ses ravitaillements, que la saison et la nature du pays ne lui permettaient pas d'aller chercher dans le Sahara.

Ce fut donc vraisemblablement de Laris que Marius et Sylla partirent pour la forteresse de la Moloka. *La courte distance* qui séparait ces deux points dans une région encore sous l'impression des victoires des Romains explique bien pourquoi Salluste ne donne aucun détail sur ces voyages de Marius et de Sylla.

Ces considérations empruntées au texte même ne sont

pas les seules qui nous font placer la Moloka à l'est de Constantine.

Le cours d'eau le plus remarquable de cette région et le seul qui traverse entièrement les Hauts-Plateaux dans la direction générale du Sud-Ouest au Nord-Est, est l'oued Melleg, appelée aussi, selon les tribus riveraines, Mileg ou Mellaga. Il prend sa source au pied de l'Aores sous le nom de oued Meskiana, et il est à sept étapes ou 170 kilomètres de Constantine. On remarquera tout d'abord la similitude des noms *Moloca, Malaka* chez les Anciens ; *Mellaga, Melleg, Mileg* chez les Modernes. Cette similitude est même une identité absolue, car en berbère : 1° le *K* et le *G* ne sont que les variétés de prononciation d'une même lettre ; 2° les sons voyelles se modifient avec une extrême facilité suivant les dialectes locaux ; 3° le redoublement d'une consonne médiale est autre chose que la caractéristique de la dixième forme marquant *énergie, habitude, continuité,* etc.

Les dénominations constituées par le radical M L K sont, encore aujourd'hui, très répandues en Berberie, car ce radical qui appartient à la fois au libyque, au berbère et à l'arabe, forme de nombreux noms d'une application fréquente et se rattachant tous, par leur sens, à l'une des quatre significations suivantes :

1° *MLK = Meleg, Malaca,* lieu de rencontre, confluent.
2° *MLK = Meleg, Melegh,* lieu de la lance.
3° *MLK = Malek, Amlek,* roi, homme fort.
4° *MLK = Malok,* divinité, Punique et Numide.

La multiplicité des noms de lieux formés par ce radical est telle, que l'homophonie, visée plus haut entre la Moloka de Salluste et la Malaca ou oued Melleg des Modernes, ne saurait, à elle seule, suffire pour identifier les deux rivières.

Mais à cette homophonie et aux indications fournies par Salluste, nous sommes en mesure d'ajouter encore

d'autres considérations, historiques topographiques ou linguistiques établissant nettement que l'oued Melleg n'est autre chose que la Moloka antique dont le nom s'est transmis jusqu'à nous presque sans altération.

Tout d'abord, et comme point de départ de notre étude, il faut nous rappeller le rôle considérable et prépondérant que Carthage conserva pendant plus de douze siècles en Berberie (1). Punique, Romaine, Vandale ou Byzantine, elle fut toujours (elle ou sa voisine Utique) l'objectif, comme le point de départ; de nombreuses expéditions militaires. Toutes ces expéditions eurent pour échiquier le *bassin de la Medjerda* et plus particulièrement les plaines qui bordent son principal affluent, l'oued Melleg.

C'est là, en effet, la route la plus naturelle, la plus directe et la plus facile entre Carthage et la partie du pays des Numides qui touche au massif principal de l'Aores, cet immense camp retranché où, de tout temps, l'indépendance berbère a trouvé un abri et des ressources contre les conquérants étrangers.

Les premiers combats furent livrés dans la vallée de la basse Medjerda lors des guerres des mercenaires; puis aussi au temps de Scipion, qui remonta l'oued Melleg jusqu'à Naraggara, point resté célèbre par la défaite d'Annibal. Métellus et Marius eurent, sur les bords du Melleg, leurs bases d'opération à Sikka-Veneria et à Laris; (nous montrerons même plus loin que Marius remonta jusqu'aux sources de cette rivière).

Lors des guerres des Vandales, des Byzantins et des premiers Arabes, ce fut dans ce bassin du Melleg supérieur ou Meskiana (2) et dans les plaines avoisinantes

(1) 509 av. J.-C., premier traité de Carthage avec Rome. 697 ap. J.-C., destruction de Carthage par Hassen ben Dahman.

(2) Nous conservons l'orthographe usitée pour la Meskiana, mais nous estimons que ce nom est une transformation arabe de l'expression berbère Tacift-Mas-Kihana, ou Mass-Kihana, la rivière de la

que se concentra la résistance de ces Berbères dont, pendant plusieurs siècles encore, la lutte allait continuer sur le même terrain, contre les maîtres de Kaïrouan ou de Tunis.

Cette ligne de la Meskiana, Melleg et Medjerda, offre un exemple frappant de ce fait souvent constaté qu'il existe, dans chaque pays, des régions dont l'importance stratégique est telle, qu'à toutes les époques de l'histoire, elles s'imposent comme lieu de rencontre des belligérants.

De très nombreuses ruines de forts et d'établissements romains sont toujours là pour attester les efforts considérables que coûta l'occupation militaire de ces plaines du Melleg, dans lesquelles nous relevons encore les noms de bataille de: Tricameron (533), Membresse (536), Cellas Vatori (537), Bagaï (539-682-907-943), Tebessa (543-943), Laribus (547), Sicca Veneria (545), Meskiana (698), Bir-el-Kahena (703), Medjana (943), etc., etc.

Ce qui s'est passé aux diverses périodes dont l'histoire est connue, nous donne le droit de penser qu'il en fut de même aux époques plus reculées qui n'eurent pas d'historiens, alors que les guerres entre les antiques tribus

Dame Kahina, la rivière de Madame la Reine (de *Akan*, gouverner, on a fait *Kaana*, *Kaïna*, signifiant *gouvernante, reine*, et non pas : *sorcière*, *devineresse*. La Meskiana qui arrose le canton le plus fertile de toute la région, qui a de l'eau douce en toutes saisons, ne mérite en rien cette appellation de « *Misérable, Pauvresse, Chétive* (مسكين). » Tandis qu'il est logique et rationnel de reporter la dénomination de ce cours d'eau au grand fait militaire et national de la victoire remportée, en 698, par la Kahena sur Noman ben Hassan, l'envahisseur arabe. Ibn Khaldoun dit que le lieu de la mort de la reine de l'Aurès était, de son temps, désigné par le nom de Bir-Kahina, le lieu de son triomphe a dû également conserver son souvenir. La transformation de Tacift-Massa-Kihana en oued Meskiana est bien certainement l'œuvre de quelque tolba arabe. A chaque instant, on trouve en Algérie des noms et des ethniques ainsi défigurés par l'ineptie des tolba arabes qui veulent tout expliquer par l'arabe, la seule langue orthodoxe et littéraire pour les Musulmans.

berbères étaient incessantes. Et il n'est pas impossible que le nom de la rivière ne soit lui-même comme un lointain écho de la fréquence des rencontres dont ses rives furent le théâtre.

ⵎⵍⴳ = *MLK* = *Melleg*, veut dire en berbère — comme aussi en arabe — *le lieu de la rencontre*. C'est la 3e forme berbère de ⵍⵇⵉ = LEG = *rencontrer*. Les tolba arabes disent que c'est « la rivière des Confluents, » ce qui est une explication banale et sans valeur.

En restant dans les sens fournis par le berbère, on peut encore voir, dans *Melleg*, la 3e forme de ⵍⵍⴳ = ALLAG = *lance* (mot plus usité sous la forme ⵜⵍⵍⴳ ou ⵏⵜⵍⵍⴳ = *Allag*). Le Mellag devient alors *l'endroit de la lance*, c'est-à-dire soit *le point de rencontre, le champ de bataille*, ce qui ramène au premier sens ; soit encore *le lieu où l'on plante* la lance comme indication de limite, de démarcation, sens dont la nature même de la rivière va nous donner la confirmation.

En effet, si le Melleg a été, de toute antiquité, la ligne vers laquelle se sont rencontrés les combattants, cela ne tient pas uniquement à ce que sa large vallée est la route naturelle des armées. Le Mellag est aussi un fleuve ayant comme caractère essentiel de servir de limite ; non pas qu'il soit un de ces obstacles qui coupent et divisent nécessairement un pays ; sa largeur est insignifiante, et, dans tout son cours supérieur et moyen, c'est un simple fossé ; mais il offre cette particularité remarquable d'être une ligne visible de démarcation entre des terrains souvent de nature très dissemblable comme aspect, comme production et comme fertilité. En thèse générale, la rive droite est plus aride, plus sèche, plus dénudée que la rive gauche et ceci est surtout marqué entre le bordj Meskiana et l'oued Serrat.

En le traversant on voit de suite *qu'on change de pays*, et c'est pour cela que l'oued Mellag est resté une de ces

limites naturelles qui persistent à travers les modifications politiques. Dans les temps modernes, depuis sa source, au pied de la Djafâa de l'Aurès, jusqu'à sa sortie de l'Algérie, au confluent de l'oued Horrir (1), il sépare la confédération des Nememcha, cantonnés sur la rive droite, des Beni-Barbar, des Amamra, Haracta et Hanencha. Les noms de ces groupes ont souvent varié, mais les « habitacles ou domaines géographiques » sont restés bien distincts ; et il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que les Nemencha, Zenatiens, chassés en partie de l'Aurès, sont en guerre héréditaire avec tous leurs voisins qui sont des Haouara et des Senhadja, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est où nous rencontrons, en Tunisie, les Hammama, Fraichich et Ouled-bou-Ranem. Dans le Sud, aussi, les Nememcha sont restés en lutte ouverte avec les Ouled-Saoula sahariens, anciens seigneurs du Kef. Par contre, les mêmes Nememcha sont restés du même soff que les Amamra de l'Aurès qui, jadis, firent partie de leur confédération. La forteresse de la Djafaâ a, de tout temps, été la citadelle commune de ces deux tribus, représentants les plus en évidence du soff Chergui ou oriental de l'Aurès, dit aussi soff zénatien, en raison de ses origines et de son dialecte spécial. Ce soff est le même qui eut pour chefs illustres Jadbas et la Kahena, tandis que le soff des Occidentaux, de races plus mélangées (car il contient les Aourba, Haoura, Senhadja-Masmouda), a eu, comme personnages historiques, Ortheias et Kocila. Le soff occidental est en outre caractérisé par son dialecte spécial qui est la Tamazirt plus ou moins pure, langage des berbères Amasig (2),

(1) La limite historique et traditionnelle de l'Algérie n'est pas l'oued Horrir, mais bien l'oued Serrat. En consentant à prendre l'oued Horrir nous avons été victime de notre ignorance du pays et de la diplomatie musulmane. Voir Féraud, *Revue africaine*, « Histoire des Harar, royaume des Hanencha. »

(2) Voir plus loin, à propos des Amazig, gens des Sik, le chap. VI.

dont les diverses races, à différentes époques, et dès la plus haute antiquité, vinrent des plaines de l'Occident chercher un refuge dans la montagne (1) et se heurter contre les Zenatiens, premiers maîtres de l'Aurès et du Bellezma.

Il est à remarquer que, dans les luttes que les Zenatiens eurent à soutenir dans l'intérieur du massif Aurasien, ils se concentrèrent plus d'une fois au sud de la djafaâ dans une plaine ondulée qui porte, ainsi que tout le canton de la rivière qui le traverse, ce même nom de *Mellag,* sous la forme peu différente de *Mellagou.* Cette rivière est la branche mère de l'*oued el Arab,* lequel forme, aujourd'hui, la *limite* occidentale des Nememcha jusqu'au Sahara. Il n'est même pas impossible que cette dernière rivière se soit jadis appelée en berbère Irzar ou Tacif Mellagou, car, dans les pays où la géographie n'est pas encore une science, chaque rivière reçoit sur son parcours des dénominations multiples qui varient suivant ceux qui en parlent, sans que l'on puisse toujours bien préciser au juste en quel point et à quelle époque passée telle dénomination convient plutôt que telle autre.

Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, l'oued Mellagou Aurasien se montre ici comme son homonyme des Hauts-Plateaux avec ce double caractère de « *lieu de rencontre et limite.* »

En ne consultant que les traditions berbères recueillies dans le pays, ces deux rivières reproduisent le nom maître de la Djafaâ, « *Mellag, seigneur de l'Aores,* » ancêtre ou père de la Kahena.

C'était à coup sûr un personnage fort important car El-Adouani (2) dans ses chroniques le prend comme repère historique. Il nous le montre ensuite épousant la

(1) Comme le fils de Sifaks, voir chap. VII.

(2) Kitab El-Adouani, traduction de Feraud, *Revue archéologique de Constantine,* année 1868, tome XII.

fille du seigneur de Biskra, s'installant avec elle au djebel Doukran (près Tebessa) et venant assiéger Biskra.

La légende des Aurasiens modernes est plus explicite; elle dit en substance ceci (1) : « Mellag était le père de » la Kahena et *le plus brave d'entre les Berbères* qu'elle » commandait dans la montagne et vers les lacs (2). Il » habitait le plus souvent tout contre le djebel *Guelb* et » un peu à l'Est un point encore connu aujourd'hui sous » le nom d'Henchir-Mellag. De là, ses vigies placées sur » le Guelb, correspondaient par des feux et des signaux » avec les vigies placées sur le djebel Tadinart, voisin » de la djafaâ. Ce fut ainsi qu'il prévint sa fille, alors ins- » tallée à Bagaï, de l'approche du gouverneur d'Égypte, » Hassen ben Naman ; arrivant ensuite lui-même avec » ses contingents, il assura à sa fille le succès de cette » grande bataille de la Meskiana où, après le combat, » les chevaux des Berbères victorieux ne posaient plus » que sur les cadavres des Arabes vaincus... Dans sa » poursuite la Kahina descendit *le cours de l'oued Mel-* » *lag,* délivra le pays habité par son père *Mellag,* puis, » se dirigeant par Tebessa et Heïdra, elle marcha sur » Kairouan où elle acheva de détruire les derniers dé- » bris de l'expédition musulmane.... »

Ibn Khaldoun, lui, ne parle pas de ce Mellag ; il donne la Kahina *Dihya* comme fille de Tabet ben Tifan, et il ajoute que d'autres auteurs la nommaient Damia bent Nifak, « la juive, fille du rebelle (3). »

Pour mettre d'accord la filiation si incertaine donnée par Ibn Khaldoun avec la légende Aurasienne reproduite par El-Adouani, faut-il admettre que le père de la Kahina

(1) Légende recueillie par M. le lieutenant Farges, chef du bureau arabe de Khenchela, membre de l'académie d'Hippone, et communiquée par M. Pétiaux, commandant supérieur du cercle de Khenchela.

(2) Les lacs de la plaine des Haracta.

(3) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères,* t. 3, p. 193. Le second nom est très incertain. On lit : Nikan, Tifan, Nifan, Nifek.

était *le seigneur (du pays) du Mellag,* ou encore que ce nom de *Mellag,* à lui donné, n'est que la reproduction du qualificatif berbère اعمليك *aamlik,* « homme brave, » fort et courageux (1). »

Il est difficile de se prononcer.

En tous cas, اعمليك aamlik, nous ramène certainement au vocable ⵎ ‖ ⵍ Malek, passé à l'arabe avec le sens de *roi,* mais qui n'est, en réalité, que la troisième forme d'un des radicaux suivants :

ⵎ ‖ ou ⵖ ‖ *leg* ou *legh* = avoir du cœur, être bon, bienfaisant.

ⵎ ‖ ou ⵖ ‖ *alag* ou *alagh* = lance.

La lance a toujours été, dans les temps primitifs, l'attribut de l'homme fort, du noble, du chef, du roi.

Le mot MALEK, *roi,* est moins usité aujourd'hui chez les Berbères que les mots *aguellid* ou *amenoukal,* mais il est resté le radical du nom de plusieurs tribus berbères, absolument pures de tout mélange sémite : beni *Mellikech,* du Djurdjura ; beni *Melkem,* de l'Aores ; beni *Mellika,* de Takitount, et aussi *Imellouken,* des Sellaoua d'Aïn-Beïda.

Du roi au Dieu, la transition est facile dans l'antiquité ; le Molok punique ou numide fut un héros avant d'être une divinité.

Nous disons le Molok punique ou numide, parce que, malgré la haine qui divisait les Carthaginois et les Berbères, et qui rend difficile l'adoption par ces derniers d'un culte tyrien, il est cependant constaté par des inscriptions romaines (2) et numidiques que *Mellegbaal* était une divinité berbère. Il est même à remarquer que

(1) Ce mot, usité dans le Djurdjura, se trouve écrit ainsi dans une chanson kabyle donnée par le général Hanoteau.

(2) Entre autres, une dédice à Melleg-Baal trouvée à El-Kantara, route de Biskra.

l'orthographe transmise par l'inscription romaine est *Melleg,* comme celle le plus communément adoptée aujourd'hui pour le nom de la rivière. De ce rapprochement, doit-on conclure que cette rivière du Mellag porte encore le nom de l'antique divinité berbère ? Rien n'impose cette conclusion, mais l'hypothèse est fort admissible, étant donné l'enchaînement et la connexité des divers sens de ce radical *MLK,* étant donné surtout qu'il était naturel de placer sous l'invocation d'une divinité une rivière servant de limite et dont on avait tout intérêt à mettre en relief le caractère sacré. La forme moderne Mallaga, comme la forme latine Muluka (Moulouka) au lieu de se traduire par « royale » se traduirait alors par « *de Melleg* » ou « *divine sacrée.* »

Aux temps puniques, alors que le rivage méditerranéen baignait Utique, la Bagrada couvrait contre les Maures de l'Ouest, le territoire de Carthage et le faubourg de Megara. Polybe nous apprend qu'en ce temps-là la Bagrada se nommait *Makara* (Μακάρα), nom que des savants modernes ont rattaché à *Makar* ou *Melkart,* l'hercule tyrien, faisant aussi de la Bagrada une rivière *sacrée* ou *divine.* Cette dernière explication tombe cependant devant ce fait que le mot *Makara* est berbère, et qu'on le retrouve appliqué à d'autres embouchures de rivière, car ce mot signifie *grand, large.* La rivière de *Makara* n'est autre chose que « la grande rivière, l'*oued El-Kebir,* » l'Irzar Amokran, nom général qui, en Afrique, est donné par les paysans indigènes à tous les cours d'eau un peu importants.

Pour justifier cette épithète de *divine* ou *sacrée* attribuée à la Bagrada vers son embouchure, nous préférerions nous appuyer sur ce fait que l'emplacement du faubourg de Megara est le même à peu près que celui du village de Mœlka ou Mallega qui apparaît dans les récits de la conquête arabe et qui reproduit notre radical *MLK,* radical que nous retrouvons encore une fois entre la Bagrada et le Melleg, près la frontière algérienne, par

6°6' long. Est et 36°21' lat. Nord, comme dénomination d'une montagne dite *djebel Mallega*.

Il est bien étonnant que Salluste, racontant une guerre qui se fait presque toute entière dans le bassin de la Bagrada, ne nomme pas une seule fois cette rivière. Par contre, les trois fois où il parle de la Moloka, il la cite sans explication aucune sur sa situation, comme on le fait d'un endroit bien connu. Ne serait-ce pas là une indice de plus de l'identité de la Moloka avec la Bagrada, qui aurait eu alors ce nom sur tout son parcours, jusqu'à sa source dans l'Aurès ? (l'oued Melleg formant la branche principale et la branche de Khamissa et Medjerda actuelle n'étant considérée que comme affluent).

On sait qu'à l'époque de l'occupation de la Numidie par les Romains, cette branche de Kamissa avait pris le nom de *Bagrada* (ainsi que cela est constaté par une inscription trouvée à Khemiça, inscription de beaucoup postérieure à la guerre de Jugurtha), et avait gardé ce nom jusqu'à l'embouchure, laissant celui de *Moloka, Mallaga, Mellag* à la branche sud-est ou aurasienne. Le vocable *Bagrada*, sa variante usuelle *Vagrada (ouagarada)*, aussi bien que *Bagarda*, usité au moyen-âge et le moderne, *Megerda, Mejerda, Medjerda*, ne sont que des modifications dialectiques du mot *Mekara* et se rattachent toutes au radical berbère (1) ⵇⴽⵔ = EKER, EGER, *être grand*. Ces noms ont donc en réalité le même sens et signifient *tous*, appliqués à une rivière : « *la rivière grande,* » *l'oued El-Kebir, l'irzar Amokran*. Il devait y avoir partout, dans l'antique Berberie, des

(1) Étant donné le radical ⵇⴽⵔ = EKER, ÊTRE GRAND ; *Makara* est la 3e forme ; *Bagrada*, la combinaison des 26e et 27e ; *Vagrada* pour *Ouagrada*, la combinaison des 18e et 27e ; *Megerda*, la combinaison des 3e et 27e. Cette 27e forme est caractérisée par l'adjonction au radical du suffixe D, et comprend, entre autres dérivés, des qualifications, exemple : *SEM, poison* ; ASSEMED, empoisonné. — Voir dans la *Revue africaine* depuis 1882 « Nos essais de linguistique berbère. »

irzar Amokran ou des *irzar Moloka*, comme de *nos jours il y a des Oued El-Kebir*.

Salluste, qui se pique de précision et dont tous les termes sont pesés et recherchés, ne pouvait se contenter d'une dénomination aussi vulgaire, aussi banale et il a désigné *ce grand cours d'eau* par son nom officiel de Moloka.

Or, quelle que soit parmi les significations visées plus haut, celle qu'il convienne d'adopter pour traduire ce nom, toutes font ressortir l'importance de cette rivière et affirment, en quelque sorte, son caractère politique ou religieux.

Reste à expliquer comment cette Moloka ou Melleg, qui paraît couler en plein pays numide puisqu'elle coupe la route de Kirta à Sicca-Veneria, a pu être limite entre les États de Mcispa et ceux du roi Bocchus. L'explication est bien simple et consiste en ce que la Moloka ne formait limite entre les Numides et les Maures que dans la partie supérieure de son cours. Tout semble en effet se réunir pour démontrer que le royaume de Bocchus devait très sensiblement correspondre au pays occupé à titre traditionnel par la confédération des Nememcha, pays qui comprend : la partie orientale du massif de l'Aurès, et, sur les Hauts-Plateaux, les parcours situés entre la Meskiana ou l'oued Melleg à l'Ouest et l'oued Serrat à l'Est. Nous verrons la confirmation de ceci plus loin, lorsque nous parlerons des Maures (1).

Cette portion de plaine, possédée par Bocchus, roi d'un clan de montagnards, était, sans doute, un de ces pays qu'il avait conquis sur Jugurtha, et auxquels, à deux reprises différentes, il fait allusion quand, protestant de ses intentions pacifiques, il prétendait n'avoir pris les armes contre les Romains que poussé par la nécessité de défendre ses États ravagés par Marius (2).

(1) Voir plus loin chapitre IV.

(2) Jugurtha, chap. CII et chap. CX.

La Moloka devait, du reste, avoir servi aussi de limite en aval de son confluent avec l'oued Serrât : car, bien que nous n'ayons que des données assez vagues sur ce point, il suffit de regarder une carte pour voir que si on veut partager la Numidie, bordée à l'Ouest par le fleuve Amsaga (1), et à l'Est par la province romaine, la rivière Mellaga ou Moloka semble tout indiquée. Elle donne, en outre, satisfaction à ce passage de Salluste (2) : « Dans » le partage, Jugurtha obtint la partie de la Numidie » voisine de la Mauritanie [qui, pour nous, est la monta- » gne, pays des Nememcha], la plus fertile et la plus » peuplée. L'autre, offrant des avantages plus apparents » que réels, mieux pourvue en ports de mer et en édifi- » ces, fut assignée à Adherbal. »

Adherbal a, en effet, les ports de Ras-Sikada, Ubo-Moloka (Hippone royale), Tabraca, et il fait sa capitale de Kirta, que Jugurtha ne tarde pas à assiéger et à prendre (3).

Cependant, lorsque Adherbal est tué et que la guerre est imminente avec les Romains, Jugurtha qui, *grâce à la corruption* des commissaires Romains, avait eu, dans le partage, la portion la plus à sa convenance, revient vite au milieu de ses partisans qui étaient « les Numides [orientaux] jusqu'au fleuve Moloka et une grande partie des Gétules (4). » Et, en fait, Jugurtha maintient la guerre presque exclusivement sur la rive droite de cette Moloka tant qu'il opère avec ses contingents numides. Il ne combat dans les plaines de la rive gauche qu'avec les goum de ses alliés, les Maures de Bocchus et les Gétu-

(1) Pline, « Au fleuve Amsaga commence la Numidie. »

(2) Jugurtha, chap. XVI.

(3) Jugurtha, chap. XXI, XXIII, XXVI.

(4) Jugurtha, XIX : « Ainsi lors de la guerre de Jugurtha, une grande partie des Gétules, et les Numides jusqu'au fleuve Moloka, obéissaient à Jugurtha. »

les qu'il est allé recruter dans le Sahara après la perte de Kapsa.

La Moloka paraît, en outre, avoir antérieurement servi de limite entre les Massyliens de Massinissa et les Massessyliens de Sifaks, comme nous le verrons plus loin quand nous étudierons la situation respective de ces deux peuplades.

III

LA FORTERESSE DE LA MALAKA ET LA DJEFAA DE L'AORES

L'emplacement de la forteresse où Jugurtha vaincu met en sûreté les derniers débris de sa fortune, sans s'y rendre lui-même de sa personne, est simplement indiqué par ces mots : « *non loin de la Moloka.* » Cette expression *haud longe,* suffisante pour l'intelligence d'un récit d'histoire, laisse dans le vague la situation topographique de cette forteresse, car il n'est guère possible de traduire en chiffres la distance représentée par cette indication.

Salluste a bien, il est vrai, employé en d'autres endroits cette expression *haud longe,* mais sans que cela puisse nous fournir des éléments précis.

Ainsi, lorsqu'il raconte (1) la défaite d'Adherbal par Jugurtha, dans un combat livré entre Kirta et la mer, il dit : « *haud longe à mari, prope Certam oppidum.* » A vol d'oiseau il y a 70 kilomètres de la mer à Constantine et 80 par la route. Adherbal, vaincu le matin, gagne à cheval, dans la même journée, Kirta qui ferme ses portes aux cavaliers de Jugurtha poursuivant le fugitif. Mais c'est là un renseignement bien vague : un cheval numide

(1) Jugurtha, chap. XXI.

ou arabe parcourant en un jour plus de 80 kilomètres, surtout en un cas pressant. On peut cependant admettre que le combat eut lieu plus près de Constantine que de la mer « *prope Cirtam oppidum* » et, dans ce cas, il faut donner à l'expression haud longe une valeur inférieure à 40 kilomètres.

Ailleurs, c'est encore cette même distance maxima qui correspond au *haud longe* de Salluste, quand, au retour de la Moloka, Marius, près d'arriver à Kirta, voit tout à coup, dans une vaste plaine (1) non loin de cette ville, son armée entourée par les goum de Bocchus. Ici encore l'expression correspond bien à une distance d'étape, car après le combat, ou plutôt vers la fin du combat (2), Marius, certain de rester maître du champ de bataille, part de sa personne au moins et arrive le jour même à Kirta. Et ce n'est guère, en effet, qu'à une distance de 20 ou 30 kilomètres que commencent les véritables grandes plaines voisines de Constantine.

En dehors de cette indication bien approximative, l'ensemble du récit de Salluste permet toute une série de déductions logiques, qui ramènent à des limites plus précises et mieux circonscrites le territoire sur lequel on doit chercher la forteresse de la Moloka.

Ainsi, nous avons déjà vu plus haut que c'était vraisemblablement vers la limite sud des Hauts-Plateaux que cette forteresse devait se trouver puisque Marius, pour se rendre de là à Kirta, a dû faire de 6 à 9 jours de marche.

Nous pouvons ajouter que, la route de Laris à Kirta ayant été parcourue par les colonnes victorieuses de Metellus et de Marius, tout le pays ainsi traversé ne

(1) Jugurtha, chap. CI : *Haud longe* ab oppido Cirta undique simul speculatores citi esse ostendunt.... Tam speculum horribile *campis patentibus*.

(2) Jugurtha, chap. CII : Postea loci consul, haud dubie Jam Victor pervenit in oppidum Cirtam

renfermait plus, dès la prise de Tota-Ibla, de forteresse pouvant servir à abriter les épaves de la fortune de Jugurtha. Il faut donc rejeter et les escarpements du djebel Mellaga et ceux des bords de l'oued Mellag en aval du confluent de la Meckiana.

Après la prise de Kapsa, n'ayant plus ni États ni contingents Numides, réfugié de sa personne chez les Gétules et en pourparlers avec Bocchus, son beau-père, Jugurtha a dû vraisemblablement envoyer chez ce dernier les débris de sa zmala. Qui sait même s'il n'a pas chargé des négociations sa femme, la propre fille de Bocchus. Ce n'est pas là une supposition gratuite, quand on tient compte du rôle de la femme chez les Berbères. C'est souvent ainsi que les choses se passent encore de nos jours, où les grands chefs indigènes se font volontiers de leurs multiples alliances matrimoniales des éléments de relations politiques.

Salluste se trompe quand il dit que la fille de Bocchus était fort peu de chose pour Jugurtha qui avait de nombreuses femmes (1). La polygamie n'est pas, chez les Nomades, une simple affaire de sens, c'est, à la fois, une nécessité de leur vie pastorale et, surtout, un moyen d'étendre les relations politiques et sociales, nécessaires à la défense du groupe et à la subsistance des troupeaux. Les filles de grands chefs ont dans la zmala, et, presque toujours, vis-à-vis leur époux, un rôle très important. On les consulte en raison de leur valeur intellectuelle et on les ménage en raison du crédit de la famille dont elles sont sorties.

Ce rôle fut probablement celui de la fille de Bocchus, envoyée à son père, de chez les Gétules, avec ce qui avait échappé au sac de Kapsa et avec les présents destinés à gagner l'entourage du roi (2).

(1) Jugurtha, chap. LXXX : Etiam antea Jugurthæ filia Bocchi nupserat, verum ea necessitudo apud Numidas Maurosque levis ducitur.... Nulla pro socia obtinet : pariter omnes viles sunt.

(2) Jugurtha, chap. XCVII : Proxumos ejus donis corrumpit.

Salluste nous dit bien, du reste, que cette fortune de la Moloka était *sur le territoire du roi maure*. En effet, après la chute de Tala-Ipta, Bocchus promet son alliance à Jugurtha ; il renouvelle sa promesse après la chute de Kapsa, mais il continue toujours ses pourparlers diplomatiques avec Metellus et avec Marius. Ce n'est qu'après la destruction de la forteresse de la Moloka qu'il entre en lutte avec les Romains, et quand plus tard, Sylla se rend chez lui en plénipotentiaire, les premiers mots du roi maure, après les formules de politesse, sont ceux-ci : « Je n'ai jamais voulu faire la guerre au peuple ro-» main (1) ; *j'ai seulement défendu par les armes mes* » *frontières violées ;* j'y renonce puisque vous le vou-» lez. Faites comme vous voudrez la guerre à Jugurtha ; » moi, je ne franchirai pas la Moloka qui bornait mes » États et ceux de Micipsa et je *ne la laisserai plus* » *franchir à Jugurtha.* »

En somme, Bocchus donne son excuse : il a repoussé par les armes une incursion des Romains sur ses États et il y joint la promesse de ne plus recevoir Jugurtha dans son royaume.

Ces paroles montrent clairement que la forteresse de la Moloka, au pied de laquelle Bocchus a eu *son premier combat* avec les Romains, était bien sur le territoire du roi maure et non pas sur celui de Jugurtha.

C'est donc sur la rive droite du haut Melleg, et plutôt de la Meskiana, vers les sources de cette rivière et le pied de l'Aurès, qu'il faut chercher cette « haute monta-» gne rocheuse émargeant de la plaine et n'ayant qu'un » fort de médiocre grandeur. » La limite extrême de la distance, à laquelle il faut faire ces recherches, est d'environ 40 kilomètres de la rivière, sans d'ailleurs dépasser la frontière occidentale du royaume de Bocchus, c'est-à-dire l'oued Serrat ou les hauteurs entre cette

(1) Jugurtha, chap. CX.

rivière et l'oued Horrir, qui sont des limites naturelles et traditionnelles.

Or, la caractéristique dominante de toutes ces plaines au nord de l'Aurès est précisément la présence de nombreuses montagnes du genre de celle décrite par Salluste : énormes témoins géologiques, dont les murs verticaux et comme bâtis de main d'homme (1), émergent d'une base formée d'éboulis à 45°, recouverts de terre et de végétation et sont le plus souvent terminés par une terrasse horizontale (2).

Entre toutes ces forteresses naturelles, excellentes vigies d'où la vue s'étend à des distances considérables, on peut choisir (3). Deux cependant, en raison de leur notoriété, sont à signaler comme reproduisant bien le type indiqué par Salluste. L'une est la ville de Kalaat-es-Snam, en Tunisie ; l'autre la Djafaâ de l'Aurès, mais ce ne sont pas les seules.

La première est à 25 kilomètres du confluent de l'oued Serrat et de l'oued Mellag ; nous l'écartons cependant de notre discussion parce qu'elle se trouve trop près de la route de Laris à Tala-Ipta et à Kapsa, et par suite dans une situation qui a dû entraîner sa prise par les Romains, ou sa reddition volontaire avant la chute de Kapsa.

La seconde, la Djafaâ, non loin de Krenchela, est à 27 ou 28 kilomètres S.-O. des sources actuelles de la Mes-

(1) Jugurtha, chap. XCII : Nam omnis natura, velut opere atque consulto præceps.

(2) De là le nom de *ras-es-stah*, pointe (tête) de la terrasse, donné à plusieurs de ces escarpements par les indigènes.

(3) Il ne faut pas attacher à la présence de la source une importance trop grande, étant donné le peu de stabilité de ces sources situées vers le sommet de ces montagnes et alimentées par l'emmagasinement des eaux pluviales reçues par la terrasse supérieure, elles ont toujours un faible débit ; une période de plusieurs années de sécheresse les font disparaître ; il faut alors, quelquefois, plusieurs séries d'années pluvieuses pour les faire renaître. Cette année, 1885, on a vu, ailleurs, reparaître des sources perdues depuis 40 ans.

kiana (Aïn-Dekakane et Ras-Dalla). On y accède par la plaine marécageuse de l'oued Zoui, dont les eaux, sans issue, alimentent en réalité les sources actuelles de la Meskiana qui, jadis peut-être, étaient plus au sud et à la tête de l'oued Zoui (1).

Les escarpements de la Djefaâ sont formidables ; plusieurs sources d'eau vive sont à la disposition des habitants de la table supérieure, à peu près horizontale sur une longueur de 5,400 mèt. et une largeur de 1,000 mèt. au plus. Une ruine berbère, dite *Enchir-Mechoucha*, dessine, un peu en retrait de l'escarpement S.-E., un trapèze irrégulier dont les côtés parallèles, distants d'à peu près 7 mètres, ont : l'un environ 80 mètres, l'autre 45. De tout temps, l'oppidum ou camp retranché de la Djafaâ a été la forteresse de l'indépendance berbère ou l'appanage de la fraction dirigeante du soff oriental de cette région.

La seule objection qui puisse être faite à l'identification de la djefaâ avec la forteresse de la Moloka, est son étendue.

Ces 540 hectares de superficie représentent une surface qui n'est pas en rapport avec l'expression : « *medio* » *cri castello satis patens* (2). »

C'est là une objection sérieuse ; ce n'était, en effet, ni dans un camp retranché, ni dans une citadelle que Jugurtha, épuisé, avait caché ses trésors ; c'était dans un ouvrage d'une importance beaucoup moins grande. Ce n'est pas une « *djafaâ* » qu'il faut chercher, c'est une simple *gueloa*, un de ces magasins fortifiés, identiques à ceux dont se servent encore les montagnards de l'Aurès quand, pendant les guerres, ou pendant les migrations résultant pour eux des nécessités culturales, ils mettent en sûreté, dans un édifice isolé et naturellement fortifié, ce qu'ils ont de plus précieux.

(1) L'oued Zoui reproduit le nom de l'ancienne ville romaine VAZAIVI *(oua-zaïoui)* dont la monographie a été donnée dans le Bulletin n° 20 de l'Académie d'Hippone, fascicule 4, par M. le lieutenant Farges, chef du bureau arabe de Khenchela.

(2) Jugurtha, chap. CII.

Une reconnaissance topographique (1) des principales montagnes de la lisière septentrionale de l'Aurès et aussi du Tafrent ou du Gourigueur, donnera certainement une solution meilleure que la Djafaâ. Comme premier point de recherche, nous indiquerons à l'une des têtes de l'oued Zoui, à 8 ou 10 kilomètres du *Ras-Dolla*, source orientale actuelle de la Meskiana, la montagne dite *djebel Tadinart* « LA MONTAGNE DES DINARS. » Ce nom semble contenir sinon une indication, du moins l'écho lointain de l'existence sur ce point « d'un trésor. » Nous savons en outre que c'est sur cette montagne que, de tout temps, a été établie la vigie qui met en relation, par des signaux ignés, la djafaâ de l'Aurès et le djebel Quelb, située près du passage de la route de Soukahras à Tebessa, sur l'oued Melleg.

Louis RINN.

(A suivre.)

(1) J'ai plusieurs fois parcouru ce pays, mais avec des occupations professionnelles qui ne m'ont pas laissé la faculté de faire ces reconnaissances.

LES ANTIQUITÉS ALGÉRIENNES

Ce petit mémoire est divisé en trois parties distinctes :

1° Considérations générales ;

2° Synonymies des localités anciennes les plus importantes de l'Algérie ;

3° Instructions de M. Léon Renier.

N° I

DES ANTIQUITÉS ALGÉRIENNES

ET DE L'INTÉRÊT QUE NOUS AVONS A LES CONSERVER (1)

L'Algérie, voisine des régions les plus historiques de l'ancien monde, formée de provinces qui comptaient au nombre des plus célèbres de l'empire romain, devait avoir et possède, en effet, de nombreuses ruines antiques. Si on s'en rapporte à la liste des évêchés d'Afrique,

(1) Ces considérations, adressées à M. le général Chanzy, gouverneur général, le 4 décembre 1876, ont été remises aussi aux différents Gouverneurs Généraux qui se sont succédés depuis.

donnée par Victor de Vite, en 485 de notre ère, laquelle date, par conséquent, de l'épanouissement le plus large de la puissance de Rome, il devrait y en avoir un peu plus de 400, chiffre que je crois exact parce que j'ai déjà levé le plan de 285 des emplacements qui les représentent et qu'il en reste, toute proportion gardée, beaucoup moins à étudier.

Ces ruines ne sont pas distribuées également à la surface du pays, ainsi que cela se voit souvent ailleurs, mais suivant une sorte de loi qui tient essentiellement au développement et à la marche même des conquêtes de Carthage et de Rome.

La colonisation romaine, succédant à celle des Carthaginois, se développe et s'asseoit largement d'abord, comme celle-ci l'avait fait, dans la riche province d'Afrique, puis en Numidie et dans la Mauritanie Sitiflenne, mais elle devient de moins en moins complète à mesure qu'elle s'avance vers l'Ouest, où elle n'est bientôt même qu'une occupation militaire, pleine, toutefois, de vigueur et d'unité. Ce caractère est surtout sensible à partir du méridien d'Alger. Nous avons le détail des centres d'occupation par province, et ce détail donne les chiffres que voici :

Numidie.....	187
Mauritanie Sitiflenne.....	63
Mauritanie Césarienne.....	158
Total.....	408

Sur ces 408 centres, il y en a 330 dont l'attribution provinciale est indiscutable, 78 pour lesquels elle est plus ou moins incertaine. Ces chiffres sont, d'ailleurs, parfaitement d'accord avec la remarque que je faisais à l'instant. En effet, la Numidie et la Mauritanie Sitiflenne, qui ne représentent pas tout à fait la moitié orientale de l'Algérie colonisable (province de Constantine), ont, à elles seules, 250 villes, alors que la Mauritanie Césa-

rienne, qui répond aux provinces d'Alger et d'Oran; n'en a que 158.

Sous le rapport de l'importance des localités, elles présentent les mêmes différences. Ainsi, dans la Numidie et la Mauritanie Sitifienne il y avait 40 villes plus ou moins considérables; dans la Mauritanie Césarienne on en compte à peine 25 à 30 (1). Leur infériorité comme nombre est, du reste, d'accord avec leur infériorité sous le rapport du moindre développement qu'y avaient pris l'architecture et les arts qui en dépendent. Césarée seule, la capitale de cette vaste région, offrait d'assez nombreux monuments, mais Césarée avait été primitivement la résidence des rois. Qu'elles fussent du reste ou qu'elles ne fussent pas embellies par ce qui fait l'ornement de la civilisation, que ce fussent des colonies, des municipes ou de simples positions stratégiques, tous les centres qui constituaient le réseau de l'installation romaine avaient leurs textes officiels qui, exposés aux regards du public, en constataient les titres administratifs et les prérogatives; ils avaient tous leurs cimetières où de nombreuses inscriptions devaient transmettre à la postérité, avec l'état civil du défunt, l'énumération des fonctions où des charges qu'il pouvait avoir exercées. Celles de ces incriptions, que les fouilles ou les explorations ont rendues à la lumière et qui ont ainsi échappé à une destruction certaine, forment la base du volumineux recueil de M. Renier (*Inscriptions Romaines de l'Algérie,* in-4° de 560 pages; Paris, imprimerie impériale, 1858) où elles figurent au nombre de 4,417; dans le tome 8e du Corpus des inscriptions latines publiées par l'Académie de Berlin, en 1881, c'est-à-dire vingt-deux ans après, elles occupent 712 pages et atteignent presque au chiffre de 10,400. On admettra bien certainement avec nous qu'elles doivent figurer au premier rang des docu-

(1) Voyez la liste des principales villes de chacune des trois provinces, à la fin de cette note.

ments les plus précieux que possèdent les annales de l'Algérie. Elles ont déjà rendu plus d'un service à l'histoire, à l'économie politique, à la science géographique; elles nous ont révélé des faits que les récits antiques, parvenus jusqu'à nous, ne mentionnent pas; elles ont considérablement étendu nos connaissances sur l'administration des provinces africaines de l'empire romain, elles nous ont permis de rectifier bien des orthographes vicieuses, bien des notions incertaines, bien des synonymies fautives et sous tous ces rapports j'aurais de nombreuses citations à faire, si cela ne m'exposait pas à sortir des limites que m'impose le titre de ce petit écrit.

Les ruines elles-mêmes ont une importance non moins considérable. D'abord, c'est de leurs entrailles que sont sortis ces textes précieux dont nous parlions à l'instant; puis, ce sont elles surtout qui nous renseignent, d'une manière certaine, sur la valeur relative et réelle des cités, des villes et de tous les points où s'installèrent les différents peuples qui ont successivement occupé le pays, sur la nature de leur occupation, dans ses rapports avec les populations indigènes, sur le développement qu'y prirent les arts et l'industrie, sur les transformations successives d'une civilisation dont les formes ont varié et dont les physionomies caractéristiques appartiennent aux plus intimes manifestations de l'humanité.

Ce n'est donc pas sans raisons, on le voit, que nous demandons qu'on veuille bien prendre quelques mesures énergiques pour la conservation des derniers vestiges de l'antiquité épars à la surface de l'Algérie. Tous ceux qui auront été à même de voir les belles ruines de Lambèse, auxquelles l'épigraphie doit plus de 1,500 textes différents, et celles de Tamugadis, de Diana Veteranorum, de Djemila, d'Announa, de Cherchêl, les monuments de Theveste (Tebessa), la riche collection d'inscriptions formée par le service du Génie, à Aumale,

celles du musée du Louvre, à Paris, et du musée d'Alger, souhaiteront avec nous qu'une sollicitude éclairée étende une main protectrice sur ces restes si éloquents d'un autre âge. Ils désireront, aussi vivement que nous le faisons, qu'on ne voie pas se renouveler ces actes déplorables auxquels nous devons la perte des inscriptions de Miliana, de Médéa, de Berouâguia, de Tlemsen, de Maghnia, d'Aïn-Temouchent, d'Arzeu et de tant d'autres points. Il faudrait, par tous les moyens dont urra disposer, faire en sorte que de tels faits ne se répètent plus, car ils compromettent, de la manière la plus grave, la base même des études historiques. Si les écrivains anciens nous avaient laissé la topographie détaillée des diverses régions du monde antique, nous n'insisterions peut-être pas autant sur un tel sujet. Mais le nom des villes les plus considérables n'est accompagné, dans leurs ouvrages, d'aucun détail, et des centres d'une importance capitale, comme Lambèse, comme Cirta *(Constantine)*, comme Césarée *(Cherchêl)* y sont à peine l'objet d'une simple mention. En fait de géographie et de topographie, ici comme partout, dans les vastes limites de l'empire romain, c'est à nous à tout faire, et voilà ce qui donne tant de prix aux moindres débris, quelques mètres de fondations, un morceau d'inscription, le reste d'une statue mutilée, la pièce de monnaie la plus insignifiante. J'ai publié dernièrement, dans cette *Revue*, un petit travail sur un morceau de borne milliaire retrouvé, par le plus grand des hasards, au milieu de la solitude, entre Teniet-el-Had et Tiharet, et auquel nous sommes redevables d'une synonymie cherchée inutilement depuis trente ans.

Quant aux mesures à prendre pour sauvegarder de si précieux intérêts, elles sont assez simples. On devra, en premier lieu, ainsi que l'a fort bien dit M. Léon Renier dans ses *Instructions pour la recherche des antiquités en Algérie*, réunir, grouper en un même endroit toutes les antiquités trouvées sur le territoire

de chaque commune, en dresser le bilan et en faire une propriété communale à la conservation et au développement de laquelle chacun serait intéressé. Puis, on pourrait en confier la surveillance à quelque personne instruite, de bonne volonté qui, avec le concours moral du Ministère de l'instruction publique et l'appui de l'administration locale, aurait assez d'autorité pour agir efficacement dans toutes les questions du genre de celles où elle serait obligée d'intervenir.

Il ne s'agit pas, comme on l'a demandé, de créer, sous le titre fastueux d'*Inspection Générale*, des fonctions dont le titulaire aurait peu de choses à faire, mais d'avoir, dans chacun des départements algériens, une personne à laquelle on n'attribuerait que des frais de tournée très limités et qui, tous les deux ans, serait chargée officiellement de s'assurer de l'état des collections formées sur les différents points soumis à son inspection. Le travail des chercheurs et des savants, des archéologues et des épigraphistes viendrait ensuite donner à tout cela sa valeur et son importance. Mais au moins on serait assuré que tous les vestiges du passé seraient désormais religieusement conservés.

O. MAC CARTHY.

Alger, le 15 mai 1885.

N° II

—

LISTE

DES PRINCIPALES VILLES DES TROIS PROVINCES DE LA NUMIDIE, DE LA MAURITANIE SITIFIENNE ET DE LA MAURITANIE CÉSARIENNE, AVEC LEURS SYNONYMIES ACTUELLES, D'APRÈS LES DERNIÈRES RECHERCHES.

—

Nous espérons que ces listes, toutes sommaires qu'elles sont, auront quelque utilité pour les travailleurs en quête de synonymies quelquefois très longues à trouver.

NUMIDIE

(Les parties centrales et orientales de la province de Constantine.)

Ammædara, *H'aïedra* (Tunisie occidentale).

Aquæ Thibilitanæ, *H'ammam-Meskhoutine.*

Arsacal, *El-Goulia* et *Aïn-Kerma,* près et au sud-ouest de Constantine.

Bagaï, *Baghghaï.*

Calama, *Guelma.*

Calceus Herculis, *El-K'antara.*

Chullu, *K'ollo.*

Cirta, *Constantine.*

Coloniæ Cirtenses, *les colonies cirtensiennes;* groupe politique composé de Cirta *(Constantine),* Rusicade *(Philippeville),* Mileu *(Mila)* et Chullu *(K'ollo).*

Constantine, à partir du IVe siècle, *Constantine.*

Cuicul, *Djemila.*

Diana Veteranorum, *Aïn-Zêna.*

Gazaufala, *K's'âr-Sbaï.*

Gemellæ (de Lambèse), *M'lili.*

Hippo Regius, *Bône.*

Idicra, *Tibergount.*

Lamasba, *H'enchîr-Merouâna.*

Lambæsis, *Lambèse.*

Lambafudi, *H'enchîr-Touchîne.*

Lambiridi, *Kherba-Ouled-A'rif.*

Madaurus, *Mdaourouch.*

Mastar, *Rouffach.*

Mileu, *Mila.*

Naraggara, *K's'âr-Djabeur.*

Nova Sparsa, *H'enchîr-el-A'teuch.*

Ad Piscinam, *Biskra.*

Phua, *A'în-Foua,* à 8 kilomètres ouest-sud-ouest de Constantine.

Rusicade, *Philippeville.*

Saddar, *A'în-el-Bey.*

Sigus, *Bordj-ben-Bekri.*

Sila, *Sidi-el-Abassi,* à 6 kilomètres au sud d'Ouled-Rahmoun.

Thabraca, *Tabarka.*

Thagaste, *Souk-H'arras.*

Thagora, *Taoura,* près de la smala d'Aïn-Guettar, à 22 kilomètres au sud-est de Souk-H'arras.

Thamugadi, *Tamgad,* à 20 kilomètres est de Lambèse.

Theveste, *Tebessa.*

Thibilis, *Announa.*

Thubursicum Numidarum, *Khemîsa.*

Tiddis, *El-Khrenègue.*

Tigisis Numidiæ, *Aïn-el-Bordj,* à 12 kilomètres est-nord-est de Sigus.

Tipasa, *Tifèche.*

Tubunæ, *Tobna.*

Vegesela, *Baghghaï.*

Verecunda, *H'enchîr-Markouna.*

Vescerita et *Ad Piscinam, Biskra.*

Zaraï, *Zraïa.*

Zattara, *Bou-Zioun,* entre Souk-H'arras et Guelma.

MAURITANIE SITIFIENNE

(Partie occidentale de la province de Constantine.)

ntenarium Solis, *Bir-H'addada.*
quizetum, *El-Gueria.*
Iorrea, *A'ïn-Zada.*
Igilgilis, *Jijelli.*
Lamfoct, indéterminé ; à une vingtaine de kilomètres au midi de Tubusuctu.
Lemellef, *Kherbet-Zembra.*
Macri, *Djoudm-el-Magra.*
Mons, *K'asbaït,*
Muslubium, *Andriache.*
Perdices, *Kherbet-Fraïm.*
Rusazu, au *Cap Sigli,* à l'ouest de Bougie.
Saldæ, *Bougie.*
Sataf, *A'ïn-Kebîra.*
Sava, *Zala-Ouzrâr.*
Sertei, *Kherbet-Gidra.*
Sitifis, *Sétif.*
Tamannuna, *Bordj-bou-Areridj.*
Tamascani, *El-Gueria.*
Tubusuctu, *Tiklât.*
Tucca, *El-Merdja,* à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir de Constantine (l'ancienne *Ampsaga).*
Vegeselæ, *Ouedjel.*
Zabi, *Bechilga,* près de *Msila.*

MAURITANIE CÉSARIENNE

(Elle comprend les deux départements d'Alger et d'Oran, ainsi que les territoires de commandement qui s'y rattachent.)

Akra Insula, l'île escarpée, l'*ile Rachgoun* (Oran).
Albulæ (Terræ), Sidi Ali ben Ioub (Oran).

Altaba, un des deux noms portés par la station à laquelle l'itinéraire d'Antonin, route de Tlemsen à Dellys, de Calama à Rusuccurus, donne celui de *Rubræ* (Terræ), les terres rouges.
Ancorarius Mons, partie nord du *massif de l'Ouarensenis,* sur la rive gauche du Chelif, à la hauteur d'Orléansville.
Aquæ Calidæ Colonia, *H'ammam-Righa* (Alger).
Aquæ Sirenses, *H'ammam-ben-Hennefia* (Oran).
Arc de triomphe élevé par le duc Théodose, après la défaite et la mort de Firmus, à 2 kilomètres et demi du col des Beni-A'ïcha, dans l'Est (Alger).
Arsennaria, à 3,000 pas (4 kilomètres) de la mer, *Sidi Bou Râs* (Oran).
Asar (Fluvius), par erreur Usar, le *Chelif.*
Ausum, *Akbou* de l'Oued-Sah'el (Alger).
Auzia, *Aumale* (Alger).
Ballene Presidium, *K'ala,* à l'ouest de Mask'ara.
Bida, *Bidil* ou *Badil,* par erreur Syda, *Djema Sah'aridj.*
Cæsarea, Colonia Claudia Cæsariensium, *Cherchêl* (Alger).
Calama, *Nedroma* (Oran).
Camarata, *Sidi-Djelloul* (Oran).
Cartennæ, les Cartennes, les *Deux-Tennès* (Alger).
Cartilis, *El-Bordj,* à l'embouchure de l'Oued-Dâmous (Alger).
Casæ Calventi, *A'ïn-Tagouraït* (Alger).
Castellum Audiense ou Auziense, le Fort-Héxagonal, *A'ïoun-Bessem* (Alger).
Castellum Tingitii, *Orléansville* (Oran).
Castellum Tulei, *Diar-Mâmi* (Grande-Kabilie occidentale (Alger).
Castra Nova, *Sidi-Khalef,* près et au sud-ouest de Mask'ara.
Choba, Municipium Ælium Chobæ, *Ziama,* sur le golfe de Bougie (Alger).

Cisus, Cissi, Kissi ou Cisi Municipium, *Mers-el-Djinet* (Alger).

Ad Dracones, l'*Oued-Telâgh*, au sud-ouest de Mask'ara (Oran).

Ferratus Mons, la montagne de fer, le *Jeurjeura* (Alger).

Ad Fratres, *Nemours* (Oran).

Gilva, *Arbal* (Oran).

Gunugus, *Sidi-Brahim-el-Akoua* et *Brechk* (Alger).

Icosium, *Alger*.

Iol, nom phénicien de *Cherchêl*.

Iomnium, *Tagzirt*, à l'est de Dellis (Alger).

Kalama, *Nedroma* (Oran).

Malliana, *Miliana* (département d'Alger).

Mediæ, Ad Medias, en arabe *M'dia; Médéa* (Alger).

Mina, près de *Relizane* (Oran).

Numerus Syrorum, *La Maghrnia* (Oran).

Oppidum Novum, *Duperré*, près de Miliana (Alger).

Pomaria, *Tlemsên* (Oran).

Portus Magnus, le *Vieil-Arzeu* ou *Saint-Leu* (Oran).

Quiza Municipium, *Pont-du-Chelif* (Oran).

Rapidi, *Sour-Djouâb* (Alger).

Regiæ (Terræ), *Timsiouine* (Oran).

Rubræ (Terræ), *Hadjar-Roum* (Oran).

Ruha Municipium, *K'sar-K'ebouch*, Grande-Kabilie orientale (Alger).

Rusguniæ, au Cap Matifou (Alger).

Rusubeser, *Azeffoun* (Alger).

Rusubiccari, *Mers-el-Djadje* (Alger).

Rusuccurus, *Dellis* (Alger).

Siga, *Takembrit*, rive gauche dé la Tafna, à 4 kilomètres de son embouchure, où se trouvait le Portus Sigensis.

Sufasar, *Amoura*, sur le Chelif, à l'ouest de Médéa (Alger).

Tanaramusa Castra, *El-Hadjeb*, près de Mouzaïaville (Alger).

Tasaccora, *El-Benian*, sur l'Oued-Taria (Oran).

Thamarita, *Aïn-Sultan*, des Ouled-Naïl, fraction des Ouled-Sliman, à 60 kilomètres de Bou-Sa'da sur la route de Biskra (Alger).

Tigava Castra, à 3 kilomètres est d'Oppidum Novum (Duperré-Alger).

Tigisis, *Taourga*, au sud de Dellis (Kabylie occidentale).

Timici Civitas, *A'ïn-Temouchent* (Oran).

Tipaza Mauritaniæ, *Tipasa*, à l'est de Cherchêl (Alger).

Tirinadis, *Berouâgouia* (Alger-Médéa).

Tres Insulæ, les *Djafarines*, côte du Marok, près de la province d'Oran.

Usinaza, *Sanègue*, à 13 kilomètres est de Boghari (Alger).

Vagal, à Sidi Mohammed, des Sbeah', près de Charon (Alger).

Zuccabar ou Succabar, *Lavarande*, à 6 kilomètres ouest d'Affreville (Alger).

O. Mac Carthy.

Alger, le 15 mai 1885.

N° III

INSTRUCTIONS DE M. LÉON RENIER

AU SUJET DE L'ESTAMPAGE DES INSCRIPTIONS

Je recommande, de la manière la plus pressante, à toutes les personnes qui s'intéressent aux antiquités

algériennes les *Instructions* données par M. Léon Renier; elles ont été publiées dans la *Revue algérienne* et *orientale* du mois de novembre 1859 et il en a été fait un tirage à part que l'on trouvera à la librairie Hachette. Voici les divisions de ce travail : — 1° Localités où des recherches doivent être faites ; — 2° Comment les recherches doivent être dirigées ; — 3° Méthode à suivre pour recueillir les inscriptions ; — 4° Conservation locale des antiquités. — Nous allons, dans l'intérêt des recherches archéologiques et de l'histoire, reproduire le troisième de ces paragraphes : — *Méthode à suivre pour recueillir les inscriptions.*

« Le procédé de la photographie serait assurément le meilleur, mais il est long, dispendieux, et il exige, outre un apprentissage, des appareils que tout le monde ne peut se procurer. Il ne peut guère être employé, d'ailleurs, que dans les villes ou dans leur voisinage.

» Il n'en est pas ainsi des deux procédés d'estampage *en papier mouillé et à la mine de plomb ;* ils sont d'une exécution facile, n'exigent aucun appareil et peuvent être pratiqués par tout le monde et partout. Ils donnent, d'ailleurs, des résultats très satisfaisants; en voici la description :

Estampage en papier mouillé

» 1° Nettoyer avec soin l'inscription dont on veut prendre l'empreinte et la laver à grande eau ;

» 2° Enlever avec une éponge l'eau qui peut être restée dans le creux des lettres et appliquer, sur la pierre encore humide, une feuille de papier fort, légèrement collé.

» Le meilleur papier est celui dont on se sert dans les imprimeries ; à défaut de ce papier, on peut employer le papier à enveloppes connu sous le nom de *carré bulle, couronne bulle* et *gris bulle.* Il faut éviter de se servir de papier de couleur ;

» 3° Tamponner avec l'éponge humide jusqu'à ce que le papier adhère à la pierre sur toute la surface à estamper;

» 4° Frapper légèrement avec une brosse de sanglier, dite *brosse à faire reluire,* jusqu'à ce que, le papier ayant pénétré dans le creux de toutes les lettres, l'inscription devienne visible dans toute son étendue ;

» 5° Laisser sécher aux trois quarts le papier, l'enlever alors avec précaution de dessus la pierre, l'étendre sur une surface horizontale et l'y laisser sécher entièrement (1).

» Lorsque l'estampage est bien sec, on peut le rouler et même le plier, en ayant soin que les plis coïncident avec les interlignes ; l'empreinte est ineffaçable ;

» 6° Il peut arriver que le papier se crève pendant la troisième ou la quatrième opération. Cet accident n'est pas difficile à réparer. Il suffit d'appliquer sur la déchirure un morceau du même papier mouillé. La suite des opérations le soude à la feuille entière; il y adhère en séchant et fait corps avec elle, lorsqu'on la détache de la surface de la pierre. »

Estampage à la mine de plomb

« Ce procédé ne peut être employé avec succès que quand la surface à estamper ne présente pas trop de rugosité.

» On se munit d'un tampon couvert en peau ou même,

(1) Il nous a paru préférable, afin d'éviter toute déchirure, lorsqu'on a assez de temps disponible pour cela, de laisser le papier sécher *complètement* sur la pierre et s'en détacher, pour ainsi dire, de lui-même.
O. M. C.

au besoin, on prend le premier morceau de linge venu, et d'une petite boîte contenant de la mine de plomb en poudre.

» On étend sur l'inscription une feuille de papier mince ; le meilleur est le papier transparent dit *papier demi-pelure;* on assujettit ce papier en le collant aux quatre coins sur la pierre avec de la colle à bouche.

» On noircit le tampon, en l'appuyant à deux ou trois reprises sur la mine de plomb et on le promène, en pressant légèrement, sur toute la surface de la feuille de papier.

» Les lettres et les divers signes de l'inscription, gravés en creux dans la pierre, se reproduisent en blanc sur le papier, la mine de plomb ne noircissant que les endroits où la pression du tampon a rencontré la résistance de la pierre.

» Les estampages exécutés par ce procédé peuvent se plier autant de fois qu'on le veut, sans inconvénient, se mettre sous enveloppe et s'envoyer par la poste, comme on le ferait d'un calque ou d'un dessin ordinaire.

» Mais il y a des circonstances dans lesquelles on ne peut employer aucun de ces procédés; par exemple, quand il s'agit d'une inscription monumentale dont les caractères sont très grands, ou quand on rencontre, en voyage, une inscription et qu'on n'a rien de ce qu'il faut pour l'estamper. On devra alors se contenter de la copier en imitant, aussi exactement que possible, la forme des lettres, les lettres liées, les signes divers placés entre les lettres, au commencement ou à la fin des lignes, les cassures, les lignes ou parties des lignes martelées ou effacées au ciseau dans l'antiquité, sans rien omettre, et surtout sans rien ajouter.

» Dans tous les cas, on devra faire connaître la forme du monument (table encadrée d'une moulure, cippe en forme d'autel, piédestal, dé de piédestal, tombeau en forme de caisson, colonne, borne carrée, etc.), et le lieu de la découverte, en indiquant la situation de ce lieu par

rapport au point le plus voisin, marqué sur les cartes de l'État-major (quand il y en a).

» On fera bien, lorsqu'on le pourra, de noter exactement les dimensions du monument, en mètres et subdivisions du mètre, et celle des lettres des différentes lignes de l'inscription. Cette recommandation est surtout importante lorsqu'il s'agit de fragments et d'inscriptions incomplètes.

» Enfin, chaque copie ou chaque estampage devra être accompagné de l'indication de la personne qui a trouvé le monument et de celle qui l'a relevé. Toute découverte archéologique est un service rendu à la science, et celui qui l'a faite doit être signalé à la reconnaissance des savants. »

LÉON RENIER,

Instructions, etc., pages 11, 12 et 13.

LE NOM DE BARBEROUSSE

DÉRIVE-T-IL DE BABA-AROUDJ ?

Beaucoup de personnes estimeront peut-être que cette question est peu importante, et qu'il est inutile de consacrer trois ou quatre pages à la résoudre; nous ne saurions être de cet avis, et nous répondrons qu'Aroudj ayant été le fondateur de la domination turque en Algérie, il est fâcheux pour l'histoire de ce pays d'avoir à débuter par une erreur, ce qui n'arrive que trop souvent, depuis qu'a prévalu la singulière théorie que nous allons chercher à détruire.

Voyons d'abord d'où vient le nom de *Barberousse* et où il nous apparaît pour la première fois :

Dans le commencement du XVIe siècle, les populations côtières de l'Espagne, de l'Italie, de la Sicile et des îles du bassin occidental de la Méditerranée voient, à chaque instant, apparaître sur leurs rivages les galères des quatre fils d'un potier de Mételin, *Aroudj, Kheir-ed-Din, Élias* et *Isaac;* ces hardis corsaires ravagent le littoral chrétien, déploient une audace inouïe, s'attaquant aux bâtiments de guerre, enlevant les galiotes du Pape, prenant d'assaut et pillant des villes fortifiées, prêtant leur appui aux insurrections et aux évasions des Maures d'Espagne. Bientôt une légende se forme autour d'eux; le peuple se les représente comme des êtres surnaturels, moitié géants, moitié démons; per-

sonne ne connaît leurs véritables noms et [illegible] appelle *les Barberousses,* appliquant à tous le surnom donné d'abord à un d'eux.

Quelques années après, on apprend qu'ils se sont établis à Alger, puis que l'un d'eux à occupé Tlemcen; c'est alors que les Espagnols, inquiets pour leur récente conquête d'Oran, se décident à agir. Mais savent-ils seulement le nom d'Aroudj? Non. Qu'on lise les lettres adressées à la Régente et à Charles-Quint par les commandants des armées et par les gouverneurs de Bougie et du Peñon d'Argel; on n'y trouve pas une seule fois le nom du corsaire. Les pièces officielles (1) elles-mêmes n'emploient que le vocable *Barbaroja,* soit qu'elles nomment Aroudj, soit qu'elles parlent de son frère Kheir-ed-Din. En Italie, on dit *Barbarossa;* en France, le Roi et ses ambassadeurs écrivent *Barberousse* (2). Mais (qu'on remarque bien ceci!) tous, Espagnols, Italiens et Français, lorsqu'ils se servent de la langue latine, disent : *Œnobarbus Turchus* (3), le Turc à la barbe rouge, ce qui est formel et ne comporte pas de confusion avec le vocable *Baba-Aroudj.* Et qui s'exprime ainsi? La Forest, Saint Blancart, Monluc, qui ont tous été envoyés auprès de Kheir-ed-Din; car, c'est celui-ci, et non son frère, qui reçut le premier le surnom appliqué plus tard à tous les fils de Yacoub, ce que nous allons démontrer un peu plus loin. D'ailleurs, les chrétiens connaissent-ils seulement le nom d'Aroudj? Nullement. Les uns le nomment *Orux,* d'autres *Omiche* et *Horruk;* cent ans plus tard, Haëdo sera encore forcé de rectifier ces appellations vicieuses (4), et c'est seule-

(1) Voir les pièces publiées dans l'appendice de la *Cronica de los Barbarojas,* de Gomara, écrit vers 1547, édité à Madrid en 1854.

(2) Négociations de la France dans le Levant (documents inédits), t. I, p. 201, etc.

(3) Négociations de la France dans le Levant (documents inédits), t. I, p. 83, 266, etc.

(4) *Epitome de los Reyes de Argel,* Valladolid, 1612, cap. 1, § 1.

ment depuis la publication de son bel ouvrage que les historiens donnent au fondateur de la Régence son véritable nom. Mais pas un seul d'entre eux (1) ne fait précéder le nom d'*Aroudj* du vocable *Baba,* et cette unanimité est d'autant plus probante que presque tous ces historiens ont vécu dans le pays, ont pris leurs renseignements auprès des indigènes, et qu'ils eûssent, sans aucun doute, employé une dénomination qui eût été en usage. S'ils ne s'en sont pas servi, c'est parce qu'on ne s'en est pas servi devant eux, et cela seul suffirait à prouver que personne ne connaissait cette dénomination. Objectera-t-on qu'elle était d'un usage familier et que les auteurs ont répugné à l'introduire dans le style historique? Mais, en ce cas, pourquoi nous ont-ils parlé de Baba-Ali, Baba-Mohammed, Baba-Hassen, et tant d'autres?

Les choses en étaient donc là, et personne n'avait songé à la singulière étymologie contre laquelle nous nous élevons (2), lorsque, en 1840, M. Walsin Esterhazy, alors capitaine d'artillerie, proposa l'hypothèse suivante dans son excellent ouvrage : *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger* (3) : « Il est probable » que le surnom donné au conquérant d'Alger est dû au » mot *Baba-Aroudj,* mal prononcé par les Européens, » et non à la couleur contestée de sa barbe. » Cette proposition, qui n'a en réalité d'autre base qu'une vague similitude d'assonnance, et qui a contre elle la tradition de trois siècles, eut un singulier succès. Elle fut admise

(1) Voir le P. Dan, Laugier de Tassy, Morgan, Shaler, etc., etc.

(2) Il convient cependant de dire que dans les manuscrits de Venture de Paradis, conservés à la Bibliothèque Nationale, on trouve une note (qui est peut-être d'Otten ou de Victor Porta), dans laquelle cette explication est timidement proposée. MM. Sander-Rang et F. Denis en parlent dans une note de leur édition du *Razaouat,* et font, à ce sujet, des réserves prudentes. (Paris, 1837, 2 vol. in-8°, t. II, p. 104).

(3) (Paris, 1840, in-8°, p. 120, note 1).

sans contrôle, reproduite, à partir de ce moment, dans presque toutes les œuvres où il fut question des origines de la domination turque dans les États barbaresques, et donna lieu quelquefois à des méprises fort curieuses (1). Il eut, sans doute, été logique de consulter les ouvrages orientaux contemporains des Barberousses: c'est évidemment là qu'on avait le plus de chances de trouver la vérité. On ne le fit pas, et nous allons réparer cet oubli. 1° Léon l'Africain, qui, nous dit-il, *se trouvait à Alger au moment même où Aroudj s'empara du pouvoir* (2) ne lui donne pas une seule fois la qualification de *Baba ;* 2° dans le *Doujat-Nacher* (3) (biographie des hommes illustres du Xe siècle de l'hégire), on lit : *le reïs* Aroudj, *le Turç* Aroudj, Aroudj *l'adjem* (étranger), et jamais *Baba-Aroudj.* Enfin, le troisième et le plus important des ouvrages de cette époque est encore bien plus explicite à ce sujet. Je veux parler du *Razaouat,* œuvre de Sinan-Chaouch, qui nous dit dans sa préface : « Tout » ce que je raconte dans ce livre, *je l'ai entendu* » *raconter par Kheir-ed-Din lui-même,* ou par son » frère, ou par leurs compagnons d'armes, ou, enfin, » j'en ai été moi-même le témoin oculaire (4). » Nous voilà donc cette fois en présence d'un historien qui a personnellement connu Aroudj et Kheir-ed-Din, et qui,

(1) Voir, entre autres, dans le récent ouvrage de M. Playfair, *The scourge of christendom,* la singulière transformation de *Babaruez* en *Baba-Aroudj,* qui se trouve désigné (en 1579!) comme habitant une mosquée située au centre de la ville, alors que nous savons qu'il occupa la Jénina pendant son court séjour à Alger, et qu'il était mort depuis soixante et un ans, à la date où le plan II fut dessiné. (p. 12, S.).

(2) Édition in-12°, 1556, f° 271, v°.

(3) Ou *Douhat en Nacher,* par Abou Abdallah Mohammed ben Asker, tué à la bataille dite d'Alcassar-el-Kebir.

(4) Sinan-Chaouch avait été chargé par le sultan de rédiger l'histoire des exploits d'Aroudj et de Kheir-ed-Din; cet ouvrage a été traduit en arabe sur la demande du mufti d'Alger, Sidi Mohammed ben Ali El-Galgali. (Manuscrit 774 de la Bibliothèque d'Alger).

chargé par le sultan de raconter leurs exploits, a méticuleusement recueilli les moindres détails auprès de ceux qui les connaissaient le mieux. Or, non seulement Sinan-Chaouch ne se sert jamais du nom *Baba-Aroudj*, mais encore il nous apprend formellement que le surnom de Barberousse fut donné, non à *Aroudj*, mais à son frère : « Ses quatre enfants (de Yacoub) apprirent » sous lui l'art de la navigation, dans lequel Aroudj et » Kheir-ed-Din se firent une réputation immortelle. Ce » dernier était le cadet des fils de Yacoub, et *c'est celui* » *que les infidèles distinguent par le surnom de Barba-* » *roucha* (1). » J'estime que cette phrase d'un historien qui a vécu dans l'intimité des fondateurs de la Régence et de leurs compagnons est de nature à clore à jamais la discussion et à faire abandonner dorénavant une dénomination fausse, qui n'a été adoptée que grâce au goût dangereux qu'ont trop de gens pour les étymologies par assonnance.

Ajoutons, à titre de curiosité, que plusieurs personnages connus à Alger ont porté le surnom de *Barberousse;* je citerai entre autres deux reïs célèbres : l'un, qui se laissa prendre par les galères de Naples et qui fut pendu dans cette ville en 1642. « Le nommé Barbe- » rousse, ci-devant arrêté, comme vous avez su, a été » ici pendu, non seulement pour avoir renié sa foy, mais » pour ce qu'il faisoit souffrir de grandes cruautez à » tous les chrétiens qui tomboient entre ses mains. » (Naples, 8 décembre 1642) (2).

Un autre Barberousse faillit un instant devenir Dey d'Alger ; il était chef de la Taïffe des Reïs en 1684, possédait d'énormes richesses et se posait en compétiteur d'Hadj-Hussein (Mezzomorto), son ancien compagnon

(1) Manuscrit 774 de la Bibliothèque d'Alger, f° 29, v°. — Je crois inutile d'insister sur la forme *Barbaroucha*, qui ne peut évidemment pas se rapporter à l'étymologie proposée.

(2) *Gazette de France*, 1643, p. 65.

d'armes. Il avait fait construire, à peu distance de Mers-ed-Debban, un château-fort dont on voit encore aujourd'hui les ruines et y avait, sans doute, amassé tout ce qui était nécessaire à la réussite de ses projets ambitieux. Il crut que le moment de l'action était arrivé, lorsque M. de Tourville vint conclure la paix en avril 1684, et se mit à la tête du parti qui voulait la continuation de la guerre. Cette faction était soutenue par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande, désireuses de voir continuer des hostilités qui leur assuraient le commerce du Levant. Le 18 avril, l'émeute éclata ; mais Mezzomorto, en sa qualité de vieux conspirateur, avait des espions partout et se tenait sur ses gardes ; il réprima la révolte avec sa cruauté accoutumée, fit étrangler son rival (1) et signa le traité cinq jours après.

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) Voir les *Mémoires de la Congrégation de la Mission*, t. II, p. [illegible], 364.

LETTRE SUR LES ORIGINES LIBYENNES

MON CHER PRÉSIDENT,

Dans une de nos dernières conversations, vous m'avez parlé d'une opinion émise devant vous, d'après laquelle les Libyens seraient d'origine aryenne. Les mots sémitiques qu'on a pu relever dans leur langue seraient, vous a-t-on dit, de la provenance, non pas des Libyens eux-mêmes, mais bien de leurs maîtres et suzerains, les Carthaginois.

Il est vite fait d'avancer une hypothèse à la légère, et même de tirer d'un fait isolé un commencement de preuves qui peut lui faire un semblant d'appui; mais je crois bien que ceux qui ont mis cette proposition en avant n'ont pas bien cherché si elle était ou non en contradiction avec les faits historiques relevés par les écrivains de l'antiquité. Vous reconnaîtrez cependant qu'une pareille assertion mérite d'être traitée sérieusement; et, à défaut des auteurs de cette thèse, c'est ce que je vais faire. J'espère que vous serez d'avis, comme moi, que cette étude amène à des résultats contraires.

Il y a 30 ans, je n'aurais pas eu à combattre cette supposition; on n'y songeait pas encore. Tout au contraire, la mode était d'attribuer à la fameuse légende de Procope une grande portée historique, et de reconnaître dans les Libyens la descendance des Cananéens chassés par Josué de la Palestine. A ce moment, on avait toute la peine du monde à ruiner cette opinion, et je me rappelle avoir moi-même dépensé, dans cette discussion, une notable quantité d'encre pour expliquer que ce récit

faisait partie d'un ensemble d'hypothèses dues à l'imagination des exégètes du Bas-Empire; ces Chrétiens ardents, auxquels le zèle et la piété n'avaient pas donné l'esprit de critique historique, s'étaient imposé la tâche de faire rentrer dans les données des Livres Saints la filiation de tous les peuples de la terre. Quand ils en arrivèrent aux Maures, ils se basèrent sur cette constatation — que les Maures parlaient une langue sémitique (ou, comme on disait alors, une langue phénicienne), — pour faire d'eux la descendance des Phéniciens. S'ils s'étaient bornés là, on n'aurait pu qu'applaudir à leurs conclusions; mais où ces savants dépassèrent la limite des droits de l'hypothèse, ce fut quand ils entèrent sur celle-ci la tradition détaillée que voici : « *Josué ayant chassé » les Cananéens de la Palestine, ils voulurent s'arrêter » en Égypte; mais, le roi du pays s'y étant opposé, ils » poussèrent jusqu'en Libye. Ils y débarquèrent et pé- » nétrèrent jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Ils élevèrent » dans ce pays (à Tigisi de Numidie, disaient les uns, » à Tiggi de Mauritanie* (Tanger), *disaient les autres), » deux colonnes de pierre blanche sur lesquelles ils ins- » crivirent, en caractères phéniciens, ces mots en lan- » gue phénicienne : Nous sommes ceux qu'a chassés le » brigand Josué, fils de Noun (1).* »

Aujourd'hui, l'on ne croit plus à la légende de Procope; on laisse de côté les Livres historiques des Hébreux

(1) Procope, *Guerres des Vandales*, II, 10. La légende reconnaît, d'ailleurs, qu'antérieurement à l'arrivée des Cananéens, il existait une race autochtone. Elle donne de ces Maures une histoire tout à fait inexacte, dont il n'y a à retenir que ce fait à peu près contemporain de Procope, qu'à la suite de victoires remportées sur les Vandales, ces Maures restèrent maîtres de toute la Mauritanie, depuis le détroit de Gadès jusqu'aux limites de la Césarienne, et de la plus grande partie de la Libye, c'est-à-dire qu'ils restèrent maîtres des cantons de la province d'Afrique habités par des indigènes non romanisés. C'est ainsi, du moins, que je comprends le fragment de phrase suivant :

ταμεν δη της Μαυρουσιων ἐν Λιβυη ἐνοικησεως ταυτη πη ἰσχε

et les travaux d'exégèse plus ou moins raisonnables qu'ils ont inspirés aux Byzantins. Le courant s'est porté ailleurs. Il est arrivé que M. de Rougé a découvert qu'aux XVe et XIVe siècles avant J.-C., deux fortes migrations de peuples, probablement aryens, s'étaient abattues sur l'Égypte et établies dans le Delta. D'autre part, certains linguistes ont cru déterminer dans les langues touareg et kabyle des éléments aryens. Cela a suffi pour que, tout aussitôt, le cours des opinions changeât, et il s'est trouvé des érudits qui, avec l'emportement qu'on met, en France, aux revirements en matière scientifique, n'en ont pas demandé plus pour créer de toute pièce le système suivant : « *Les habitants du Nord de l'Afrique sont* » *de race aryenne; parallèlement aux immigrations* » *qui se sont produites en Égypte, d'autres se sont* » *abattues sur la Libye occidentale; les habitants du* » *Nord de l'Afrique parlaient donc, jusqu'à l'invasion* » *musulmane, une langue aryenne. Cette langue,* » *l'Arabe l'a remplacée presque partout; mais elle s'est* » *maintenue, dans les montagnes et aux confins méri-* » *dionaux du Grand Désert, sous la forme du Kabyle* » *et du Touareg.* »

Je l'avoue, s'il me fallait absolument choisir entre la légende de Procope et cette légende nouvelle, je me prononcerais pour celle de Procope.

Ce n'est pas que je repousse positivement l'hypothèse d'une invasion aryenne en Afrique, invasion contemporaine (ou à peu près) de l'émigration japétique qui a conquis une partie du Delta, sous les Ramsès et les Ramessoïdes. Cette supposition rend trop bien compte, au contraire, de la présence jusqu'ici inexpliquée de certaines tribus blondes signalées en tout temps dans le Nord de l'Afrique, pour qu'on puisse la rejeter sans une discussion approfondie. Ce n'est donc pas sur ce point que je fais des réserves, mais sur les déductions exagérées qu'on en prétend tirer. Ce que je n'admets pas, c'est que tous les Africains antérieurs à l'Islamisme

fussent les descendants de ces immigrants aryens. Je suis persuadé, au contraire, que ces tribus japétiques, si elles sont venues en Afrique, ont été de très bonne heure noyées sous le flot des grandes migrations subséquentes, qui ont toutes été sémitiques.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la légende de Procope, si téméraire qu'elle fût, se basait sur un fait contemporain qu'on ne peut rejeter avec le reste, à savoir *que, de son temps, les indigènes parlaient une langue sémitique.* C'est ce qu'il nous apprend expressément lui-même : « *Ces peuples,* nous dit-il, *s'établirent dans le* » *pays, où ils ont continué jusqu'à nos jours à se servir* » *de la langue phénicienne.* » (ἐνταυθα δε και ἐς ἐμε τη φοινικων φωνη χρωμενοι ωκηνται.) Or, Procope est venu dans le pays, il y a fait partie de l'état-major de Bélisaire, et a fait la guerre aux Maures; son témoignage ne peut être contesté. On voit donc que cette langue aryenne qu'on veut avoir été parlée jusqu'à l'invasion arabe, les indigènes ne la parlaient pas; qu'ils parlaient la langue sémitique, et qu'on n'avait pas souvenir qu'ils en eussent jamais parlé une autre.

De même, saint Augustin nous fait connaître que c'était une langue sémitique qu'on parlait dans les environs d'Hippone; car lui aussi se basait là-dessus et sur cet autre fait que ces indigènes portaient le nom de *Canani,* pour en conclure qu'ils étaient d'origine cananéenne (1). Même, il nous a transmis un mot de cette langue avec sa traduction : « *Salus,* nous dit-il, a, dans leur idiôme, le sens de *trois.* » Or, il ne faut pas être grand clerc en orientalisme pour reconnaître dans ce mot *salus* le mot sémitique ثلث, qui se prononce *tselets* et qui, en effet, signifie *trois* dans les langues sémitiques. Comme, de plus, saint Augustin dit ailleurs que tous les peuples barbares d'Afrique connus des Romains ne parlaient qu'une seule et même langue : « *In Africa barbarâ gen-*

(1) De Slane, *Histoire des Berbères,* IV, Appendice.

tes plurimas in unâ linguâ novimus (1) », il faut déduire de tous ces éléments que cette langue barbare était sémitique.

Ces deux indications de *Procope* et de *saint Augustin* trouvent d'ailleurs un appui dans l'onomastique des villes, fleuves et montagnes de l'Afrique du Nord. L'étude de leurs noms montre qu'ils se composent de radicaux sémitiques qui s'en laissent très facilement extraire. Je ne m'arrêterai pas à le prouver en détail ; mais il me suffira de citer les radicaux *sar, nehel, gir, nigir* et *suf* (ce dernier encore employé en kabyle sous la forme *acif*), pour que les orientalistes y reconnaissent sans conteste autant de mots *chaldæo-bibliques*, ayant tous la signification de *cours d'eau*, qui est aussi celle qui résulte de leur emploi dans la géographie africaine (2). Le dépouillement des noms d'évêchés dont Morcelli et M. Yanoski nous ont laissé la liste permet de relever de la même manière une centaine de radicaux sémitiques. Il en résulte donc que les fondateurs de ces villes, qui ne peuvent être que des indigènes habitant le pays, parlaient aussi le sémitique.

On peut, il est vrai, m'opposer que la plupart de ces villes et villages ont été créés sous la domination romaine, qui, ayant apporté à cette région l'ordre et la paix, a pu seule permettre aux indigènes de quitter la vie nomade pour la vie sédentaire, et que, par conséquent, ce ne fut qu'assez tard que l'on parla dans l'intérieur du pays une langue orientale.

J'aurais bien à dire sur cette hypothèse, qui n'est pas aussi certaine que beaucoup le pensent, et il ne me serait pas difficile de prouver, que du temps de Jugurtha et même de Gala, il y avait dans le pays beaucoup de villages habités par les indigènes ; mais cela n'en prouverait pas moins que, déjà bien avant le Ve siècle, époque où les procès-verbaux des Conciles ont mentionné ces noms d'évêchés, les indigènes parlaient le sémitique, et comme il est certain que la domination romaine a protégé, au moins dans l'Est, le pays contre les invasions des tribus du dehors, et que, par conséquent, la population du IVe siècle descendait de celle trouvée dans le pays par César, il en résulte que celle-ci parlait aussi le langage sémitique, comme ses descendants.

On peut aussi remonter jusqu'à Jugurtha, puis jusqu'à Massinissa, et, enfin, jusqu'à Agathocle ; mais, ne voulant pas dépasser les bornes d'une lettre, j'attendrai pour en administrer la preuve qu'on le nie positivement ; je me contenterai donc de sauter ici de César à Hérodote.

On sait que cet historien, décrivant les environs de Cyrène, signale dans son 4e livre (1) une sorte de rat nommé *zégéries*, mot qui, dit-il, signifie, dans la langue des Libyens, *rat des collines*. Or, ce mot *zeger*, qui n'existe pas en kabyle ni en touareg (2), se retrouve, au contraire, avec la signification de *colline*, dans l'*hebræo-chaldaïque*.

Passons, maintenant, mon cher Président, à l'objection qu'on vous a formulée ainsi :

« *Si les noms des villes libyennes sont sémitiques,*
» *c'est que ces villes ont été bâties par des Phéniciens,*
» *ou tout au moins qu'elles ont eté élevées sur des points*
» *où les Phéniciens avaient créé des marchés ou marqué*
» *des points d'étapes de leurs caravanes. Les villes fon-*
» *dées plus tard par les Libyens sur ces points ont gardé*
» *les noms que les Phéniciens leur avaient donnés aupa-*
» *ravant.* »

(1) Saint Augustin, *De la cité de Dieu*, livre XVI.

(2) Le fleuve Nuchul, le fleuve *Gir*, le fleuve *Nigir*, les fleuves *Sardabal* (Chélif), Serbetès (Isser), les deux fleuves *Issarath*, *Sufasar* (Amoura), sur le fleuve Chélif ; *Şava*, fleuve, etc.

(1) Hérodote, IV, 192.

(2) M. de Slane, *Histoire des Berbères*, IV, Appendice.

Il serait intéressant de savoir si les érudits qui ont exprimé cette opinion l'ont bien étudiée avant de la lancer. Se sont-ils occupés à rechercher auparavant quelle était la nature de la domination carthaginoise, dans quelles limites elle s'étendait, dans quelles conditions s'exerçait son commerce? Ont-ils demandé à l'Histoire s'il existe un seul indice que Carthage ait jamais risqué un seul marchand hors des murs de ses comptoirs maritimes, dans les diverses directions de l'intérieur? Avant d'affirmer que les Carthaginois avaient imposé des noms aux points d'étapes de leurs caravanes, s'est-on seulement assuré qu'ils avaient des caravanes? Cette question préjudicielle a-t-elle été seulement vidée? Quant aux limites du canton phénicien entourant Carthage, a-t-on tenté de les fixer? Sans doute, j'étonnerai bien des savants en avançant que ce canton ne dépassait pas l'étendue d'un gros département français, et cependant il leur suffira de lire dans Tite-Live les chapitres 31 et suivants du 29e livre (débuts de l'histoire de Massinissa), pour être sûrs que non seulement les Carthaginois n'étaient pas maîtres du mont Zaghouan (d'où l'on voit Carthage à quelques lieues au Nord et d'où partait plus tard l'aqueduc qui lui donnait ses eaux), mais même qu'ils ne prétendaient aucun droit sur ce massif.

Cependant, admettons pour le moment que la domination carthaginoise dépassât cette montagne; admettons encore, en dépit de toute autorité antique, que ses marchands pénétrassent assez loin dans l'intérieur; admettons qu'ils aient eu la pensée singulière de donner des noms phéniciens aux points où ils s'arrêtaient; admettons encore, bien qu'en vérité ceci touche à l'invraisemblance, qu'ils aient eu assez d'influence pour que les Libyens aient oublié les anciens noms donnés à *tous ces points* et leur aient partout substitué les noms phéniciens; admettons tout cela! Eh! bien, cela ne rendra pas plus certain que les Libyens parlaient une langue étrangère aux idiomes sémitiques.

Si longues, en effet, qu'on veuille supposer les marches de ces prétendues caravanes de Phéniciens, je ne pense pas qu'on veuille soutenir qu'elles se sont avancées: d'une part, à l'Est de Cyrène; de l'autre, dans le Grand Désert marocain. Or, on va voir que dans ces deux régions, les indigènes donnaient à leurs fleuves et à leurs bourgades des noms sémitiques.

Voyons d'abord dans l'Est: — Parmi les villes de la côte libyenne voisine de l'Égypte, Ptolémée mentionne une ville de *Zygris*, que le Stadiasme nomme *Zygra* et Hiéroclès *Zogro*. Ce nom se retrouve dans ce mot *zeger* signalé plus haut par Hérodote comme signifiant *colline*, et qui se retrouve avec ce sens dans un idiome sémitique. Voici donc un nom apparenté au phénicien, dans un pays avec leqnel les Phéniciens n'avaient aucun commerce, puisqu'il dépendait du domaine commercial des Grecs.

Passons maintenant à l'Ouest: — Chacun sait que Méla parlait d'un fleuve qu'il appelait *Nuchul*. Ce nom, ajoutait-il, à cela près que la dureté de la prononciation indigène en changeait un peu la forme, était le même que celui du *Nil*, dont le *Nuchul* était, d'ailleurs, au dire de Méla, la partie supérieure. Il est facile, en effet, de retrouver dans ce mot *Nuchul*, comme dans le mot Νειλος, le radical *Nehel*, bien connu dans les langues sémitiques, tant sous cette forme que sous la forme *Nehar*, pour être l'appellation générique des grands cours d'eau. Or, ce Nuchul, Méla lui donne pour départ une région facile à reconnaître de nos jours dans le désert qui s'étend au Sud-Est du *Deren*, ou Atlas marocain. Du même côté, Ptolémée place encore les fleuves *Gir* et *Nigir*, dont les noms ont aussi le sens de *fleuves* dans les dialectes sémitiques. Évidemment, ces pays étaient en dehors de toute influence phénicienne; et, quant aux caravanes qui pouvaient les parcourir, nous savons par Strabon qu'elles étaient formées, non pas de marchands Carthaginois, mais de cavaliers Pharusiens. Comment,

dès lors, expliquer autrement que par le langage sémitique des peuples de ces régions, les noms sémitiques de ces trois cours d'eau ?

En somme, et sans pousser plus loin l'enquête, car cette lettre a été faite tout d'abord de mémoire, et ce n'est qu'après coup que j'ai recherché les textes dans leurs auteurs, j'ai cité un nombre respectable de faits. Je crois bien que s'il était nécessaire d'en amasser d'autres, l'histoire ne manquerait pas de nous en fournir ; mais ceux-ci suffisent pour prouver qu'avant d'admettre que les Libyens avaient une origine aryenne, il est nécessaire d'en donner des preuves nettes et précises, plus sérieuses qu'une hypothèse plus ou moins solide, basée sur la comparaison du kabyle avec le sanscrit. Est-il utile d'ajouter que, d'ailleurs, beaucoup de bons esprits, M. Renan en tête, croient encore que le kabyle et le touareg sont si éloignés d'être des idiomes aryens, qu'ils en font des idiomes proto-sémitiques. Mais laissons là le touareg et le kabyle, et tenons-nous en aux faits historiques que j'ai réunis plus haut.

Veuillez agréer, etc.

H. TAUXIER.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE DE L'ALGÉRIE

—

LES PREMIERS ROYAUMES BERBÈRES

ET

LA GUERRE DE JUGURTHA

—

(Suite et fin.)

IV

DONNÉES ETHNOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES. — MAURES ET NUMIDES. — MONTAGNARDS ET PASTEURS SÉDENTAIRES ET NOMADES.— IMOUREN ET N'MIDEN.

Dès que l'on a commencé à connaître l'Algérie, on a été frappé de ce que, de la Tunisie au Maroc, les populations indigènes se trouvaient réparties en deux catégories : les sédentaires et les nomades, les laboureurs et les pasteurs. D'abord, on a cru que cette différence dans les habitudes des tribus était le résultat d'une dualité ethnologique, et, se fondant sur quelques observations trop superficielles, on a vu, dans les premiers, des *Berbères autochtones,* et, dans les seconds, des Sémites provenant des migrations arabes modernes du VIIe et du XIIe siècle.

Plus tard, on a reconnu que cette classification ne répondait pas à la réalité des faits ; parmi les nomades

du Sahara, plusieurs tribus sont de race berbère ; dans le Tell, les pasteurs chaouïa sont également berbères ; enfin, il y a au contraire dans les populations sédentaires des groupes dont l'origine arabe est indiscutable.

Cette division en sédentaires et en nomades n'a donc pas son point de départ dans une question de race, mais elle est la résultante forcée des conditions géographiques, climatériques et sociales au milieu desquelles vivent les agglomérations humaines.

Sur tout le globe, là où une civilisation supérieure n'a pas encore transformé les productions naturelles du sol et les mœurs primitives des sociétés, les grandes plaines sont toujours occupées et parcourues par des populations pastorales et plus ou moins nomades, les montagnes, au contraire, semblent développer chez l'homme les instincts agricoles et les habitudes de vie sédentaire.

Il y a vingt-trois siècles, l'Afrique avait, comme aujourd'hui, ses nomades et ses sédentaires ; c'était les Numides et les Maures, gens de race aryenne, ayant conservé dans leurs traditions nationales (1) le souvenir de l'antique et commune *migration* qui, d'Asie, les avait lancés en Afrique par l'Espagne, migration à laquelle se rattachait leur nom de Berbères (2) ou émigrés.

(1) Salluste, Jugurtha XVII — XVIII.

(2) Le mot BERBER pour lequel on a donné tant d'étymologies fantaisistes, grecques, latines ou arabes est, *en berbère*, la 11e forme (réduplication) du radical ⵔⴱⵔ BER, ou ⴰⴱⴰⵔ ABAR, usité chez les Touareg avec les sens de : *s'échapper en bouillonnant de la marmite, déborder*. — ⵔⴱⵔⵔⴱⵔ *Ebarbar* a encore aujourd'hui les sens de : *s'éloigner*, ÉMIGRER, FOISONNER, sortir. — Puis, en parlant des astres : émerger, se lever, scintiller, lancer des rayons. — En parlant des plantes : *lever, croître, pousser* vigoureusement. — *Être fini*, épuisé, en parlant des saisons. — Ce mot a, parmi ses dérivés, à la 6e forme, ⵜⵔⴱⵔⴱⵔ + TEBARBAR *débarquer*. — Les Berbères étaient des *émigrés*, des peuples débordants de leurs pays et lançant des migrations lointaines. (V. *Revue africaine*, 1883, pages 91, 254, 162 et suivantes. Essai d'études linguistiques berbères).

Celles de ces peuplades qui parcouraient les Hauts-Plateaux avec leurs troupeaux se désignaient elles-mêmes sous le nom général de « Pasteurs », ce qui, en berbère, est : ⵎⴷ *Med* (au singulier) et ⵉⵎⴷⵏ *Miden* (au pluriel). Ce mot, précédé de la préposition *N, eN*, qui signifie : *d'entre, de*, et qui est la préfixe de la 4e forme, devient au pluriel *N'Miden* = « d'entre les pasteurs des pasteurs. »

Quelquefois la désignation se modifiait légèrement et devenait :

N'Oumiden, d'entre les fils des pasteurs ;
Imes-Mouden, fils des pasteurs ou maîtres-pasteurs, seigneurs-pasteurs.

La forme *Noumiden* est celle adoptée par les anciens auteurs grecs ou latins, la forme *Imes-Mouden* est celle reproduite par les écrivains berbères ou arabes, et encore usitée de nos jours pour les dénominations topographiques ou ethniques de la Berberie.

De la Tunisie au Maroc, ce radical *MeD* entre fréquemment dans la constitution des noms de lieu ou de tribu. Nous citerons comme exemple la grande confédération touareg des Aouel-Imiden, les Beni-Maïda de Teniet-el-Haâd, les Oulad-Madi de Miliana, les Oulad-Madhi du Hodna, la ville de Medhia en Tunisie (Turris Annibalis), celle de Médéa ; le djebel Meïda, près du Kef. Puis les Mediona de Tlemcen, les Beni-Madoun du Dahra, Beni-Median (1) de Tiaret, etc., et, enfin, les N'madi ou Nemadi de l'Adrar atlantique.

Le nombre des nations, peuplades ou tribus réparties entre la Syrte et l'Amsaga (Roumel) était considérable ; Pline en compte 516 dont beaucoup sans doute, comme les Massyliens et les Massessyliens, étaient *Numides*,

(1) Ces noms sont rattachés par les Arabes à Medina, ville, mais toutes les Medina ne sont pas d'origine arabe : Procope cite Μιδηνος retraite de Gelimer. — Ptolémée nous donne les Μιδηνοι, etc., etc.

c'est-à-dire *pastorales* et nomades. Mais si beaucoup de peuplades pouvaient se dire Numides, pour elles, *il n'existait point de Numidie.* Cette dénomination est d'invention romaine, elle fut donnée par les conquérants au pays voisin de Carthage, pays dans lequel ils retrouvèrent les Numides qu'ils avaient déjà connus dans leurs guerres d'Italie et d'Espagne.

Nous avons agi d'une façon identique quand nous avons imposé la dénomination de Kabylie au pays du Djurdjura, parce qu'il y avait là des gens que nous connaissions sous le nom de Qbaïls ou Kabyles ; mais de même qu'il existe des groupes kabyles en dehors du Djurdjura, de même, au temps des Romains, il existait des groupes numides en dehors de la Numidie officielle.

Comme opposée à la dénomination de *Pasteurs* ou N'Miden donnée aux peuples des plaines, les Berbères avaient celle de *Mauri, Maurusii,* qu'ils appliquaient à *tous* les montagnards : « La chaîne de montagne qui tra-
» verse toute la Maurusie, depuis le cap Côtes jusqu'aux
» Syrtes, est habitée par les Maurusii, qui occupent de
» même les premières pentes des autres chaînes paral-
» lèles à celle-là (1)... »

Et, en effet, le mot Mauri est en berbère :

□ ⊐ = AMOUR au singulier et | □ ⊐ IMOUREN ou IMRAOUEN au pluriel ; c'est la 3e forme de □ = OUR, *montagne,* et le sens est tantôt « *montagnard,* » tantôt « *massif montagneux.* » Ce sens de « montagnard » est celui encore usité en Kabylie pour la forme *Imraouen.*

Les variations dialectiques de ce vocable sont d'ailleurs restées comme dénominations ethniques ou topo-

(1) Strabon XVIII, chap. 3. — II. — Ce passage se termine par ces mots : « Mais plus avant dans l'intérieur, la montagne n'est plus » habitée que par les Gétules, la plus puissante des races libyques. » Ce qui revient à dire que le « versant saharien des montagnes sud » des Hauts-Plateaux appartenait aux Gétules sahariens, » ce qui existe encore de nos jours.

graphiques ; citons seulement : les tribus et montagnes des *Amour,* d'Aïn-Sefra ; le djebel *Amour,* d'Aflou ; les Ahl *Amour,* de Biskra, et tous les *Amraoua, Amoura, Amran, Ameur,* el *Amri,* etc., etc., que l'on rencontre sur divers points de la Berberie.

Il y avait jadis de ces *Imouren* ou *Maures* sur toutes les montagnes aussi bien au sud de Carthage qu'au nord et au sud des plateaux occupés par les *N'Miden.*

Strabon nous a dit tout à l'heure que ces Maurusii s'étendaient jusqu'aux Syrtes ; Procope, qui est une autorité irrécusable, car, comme Salluste, il a vu le pays dont il parle, nous dit (1) : « Les Maures tant *les habi-*
» *tants de la Byzacène* que ceux de la *Numidie* » et plus loin (2) le même historien nous parle des Maures de l'Aores.

Justin nous dit, de son côté, que, dès les premiers temps de sa fondation, Carthage dissipa les ligues formées contre elle par les *Maures* et les *Numides ;* or, en ces temps éloignés où les Berbères étaient à l'état sauvage, il est inadmissible que la fondation d'un comptoir phénicien, en face de la Sicile, ait pu, en quoi que ce soit, préoccuper les indigènes habitant à l'ouest de l'Ampsaga, et encore bien moins ceux d'au delà de la Moulaïa identifiée à tort avec la Moloka, limite entre les Maures de Bocchus et les Numides de Mcispa.

Polybe (3), énumérant les peuples de l'*Africa* dans les environs de Carthage, donne quatre groupes : 1° Pœni ; 2° Lybophenices ; 3° Afri seu Mauri ; 4° Numidœ.

Enfin, Plutarque (4) en parlant de Bocchus, dans la vie de Marius, le donne comme « roi des *Barbares* DU

(1) Procope II. — Μαυρουσιοι δε οσοι εν τε Βυζακιω και Νυμιδια ωκηντο.

(2) Procope II, 9.

(3) Polybe XXI.

(4) Plutarque, Vie de Marius X : « Βοκχος ὁ των ανω Βαρβαρων βασιλευς... » Ce que Amyot traduit par « roi de la Numidie supérieure. »

HAUT, » ce qui revient à « *roi des Berbères de la montagne.* »

C'est donc tout à fait à tort que ce mot « Maure » a été donné comme synonyme absolu d' « occidental, » signification que l'on a appuyée sur le sens et sur l'homophonie du mot punique MAHOURIN, *occidentaux,* et sur les dénominations administratives, données depuis l'an 25 av. J.-C., aux royaumes vassaux et aux provinces romaines situées à l'ouest de l'Ampsaga.

En fait, le gros des *Maures* étant *à l'Occident* et de Carthage, point de départ de la conquête romaine, et de la portion de territoire d'abord soumis sous le nom officiel de Numidie, on s'explique à la fois, et l'appellation administrative de Mauritanie, et la confusion faite par les Romains entre le sens punique et le sens berbère de ces mots homophones.

Mais il ne faut pas oublier que cette dénomination de Mauritanie est de *près d'un siècle* postérieure à la guerre de Jugurtha.

Lors des campagnes de Metellus et de Marius, le mot : *Maure, Amour, Imouren,* n'avait que sa signification berbère de « *montagnard* » et rien ne nous oblige à dire que le roi maure Bocchus avait ses états à l'ouest de ceux de Micipsa ; nous avons au contraire bien des raisons pour les placer au sud-est dans l'Aores oriental.

L'identification que nous croyons avoir établie entre la Moloka et l'oued Melleg, si elle était admise, trancherait la question, mais il est d'autres arguments à faire valoir.

Tout d'abord, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer que la forme grecque *Maurusii* antérieure à la forme latine *Mauri*, et d'ailleurs employée concurremment par les auteurs latins (1), pourrait bien avoir été le nom des Aurasiens, les premiers montagnards ou

(1) Tite-Live XXIV — 49 « Maurusias Numidas. » Les Maures de Numidie ou les Numides-Maures.

Imouren qui ont été vraisemblablement connus, soit des Grecs de Cyrène, soit des Grecs de l'armée d'Agathodes qui, après la prise de Thapsus, semble s'être avancé de ce côté (1).

Μαυρυσιος qui a pu se prononcer *Maourysios* est en effet identique avec la 3e forme du mot *Aoures, M'Aouresiin.* Les Aurasiens étant des montagnards *Imouren,* on entrevoit la possibilité de la confusion des deux mots et l'origine de ces deux expressions grecques : Μαυρυσιος et Μαυρος.

D'autre part, Salluste, en nous montrant les montagnards de Bocchus, tantôt rivaux, tantôt alliés des pasteurs de Jugurtha, nous donne des éléments pour établir que ces Maures étaient plutôt au sud qu'à l'ouest de la Numidie, ce qui les place dans l'Aores.

En effet, entre montagnards et nomades de Berberie, les relations d'amitié ou de guerre s'exercent toujours plutôt dans un sens perpendiculaire à la côte que dans un sens parallèle. La raison en est simple, car c'est la conséquence de l'orographie générale du pays et des nécessités de la vie pastorale.

Là, où une culture intensive et perfectionnée ne renouvelle pas les pacages, c'est en se déplaçant que les bergers assurent la subsistance de leurs troupeaux. Les parcours des Hauts-Plateaux sont assez étendus pour que la nourriture ne fasse pas défaut aux animaux, mais à côté de la pâture proprement dite, il y a la question d'abreuvement ; il faut que les troupeaux boivent. Or, sur les Hauts-Plateaux algériens, il arrive un moment de l'été où les r'edirs (2) et sources temporaires

(1) Le premier nom africain cité par les Anciens est celui du roi Navaras qui demande la main de Didon lors de la fondation de Carthage. Or, en rendant au *V* sa valeur de voyelle, c'est *N'Auras, N'Aoures.* — Ce mot n'était pas le nom du prince, mais la désignation de son royaume, ou de son origine, c'était un roi aurasien, un roi de l'Aores « Aguellid N'Aoures » et on l'appela « l'Aurasien. »

(2) On appelle r'edir des mares formées par l'emmagasinement des

des parties centrales de la plaine sont desséchés ou épuisés, ce qui a pour effet d'empêcher les parcours dans cette région, bien avant que les pacages ne soient mangés. Que l'on appuie à l'est ou à l'ouest, la situation reste la même, car il est évident que les conditions ne sont en rien modifiées par ce déplacement. C'est seulement en se rapprochant des montagnes, qui, au Nord et au Sud, bordent le « couloir » des Haut-Plateaux, que l'on peut rencontrer les points d'eaux nécessaires.

Lorsque l'absence de pluies en hiver, ou des chaleurs hâtives et exagérées, empêchent le développement normal des herbages et l'alimentation des r'edirs de la plaine, c'est encore à ces montagnes et à leurs forêts que les nomades viennent demander la nourriture de leurs troupeaux.

Mais au Nord, les montagnes du littoral sont, ou détenues par des laboureurs intéressés à les défendre contre les invasions des nomades, ou couvertes de forêts épaisses, asiles de fauves d'un voisinage mal commode pour les troupeaux. Enfin, le Nord est sans issue; on peut être surpris par un débarquement de troupes étrangères et, en cas de revers, on risque d'être acculé à la mer.

Du côté du Sud, une partie de ces inconvénients disparaissent ; les labours sont moins étendus et mieux groupés, les forêts sont plus clairsemées, l'orographie des montagnes se prête mieux aux migrations, enfin, derrière ces montagnes, il y a l'immensité du Sahara qui, en toutes circonstances, offre un refuge d'autant plus assuré que l'ennemi des Hauts-Plateaux ou du Nord n'osera pas mettre cette barrière entre lui et ses campements habituels.

Du reste, depuis cinquante-quatre ans que nous faisons la guerre en Algérie, nous savons, par expérience,

eaux de pluie ou de crues dans des cuvettes rocheuses ou étanches qui constituent de véritables citernes naturelles.

que la marche offensive de nos colonnes est toujours du Nord au Sud, et l'histoire nous montre, qu'en tous temps, le Sahara a été le dernier asile des vaincus du Tell et des Hauts-Plateaux.

C'est donc, de préférence, vers les massifs du Sud que se porteront les nomades pour y trouver les points d'eau, compléments nécessaires de leurs pâturages. C'est à ces montagnes qu'ils demanderont un abri, soit pour l'emmagasinement des trésors, provisions, produits de razzia, soit pour la mise en sûreté des vieillards, des enfants et des femmes, lorsque le groupe nomade ne sera plus assez fort pour assurer lui-même cette protection en rase campagne ou dans les « refuges » de la plaine.

Puis, par cela même que ces montagnes du Sud sont moins fertiles et moins cultivables que celles du Tell, elles donnent souvent à leurs habitants des habitudes semi-nomades, qui les mettent en relation avec les vrais nomades des Hauts-Plateaux et du Sahara. De là, entre la montagne et la plaine, des besoins et des habitudes de transhumance qui se résolvent, quelquefois en guerres, et, le plus souvent, en alliances entre les montagnards (Maures, Iamouren) et les nomades (Numides (1),

(1) Ces relations, les Imouren *d'en bas* les subiraient de force s'ils ne s'y prêtaient pas de bonne grâce, car les premières pentes sont facilement attaquables. Aussi, leurs habitants sont-ils généralement du parti des gens de la plaine, du soff Tahtani, soff Ouadda, soff d'en bas. A ce soff se rattachent ceux des crêtes que la rigueur des hivers, les nécessités de transhumance, les vicissitudes des guerres civiles forcent à chercher aide et secours hors de chez eux. Au contraire, les intransigeants que leur fierté, leur force, leur pauvreté, la disposition du pays, ou toute autre cause, affranchissent des influences extérieures, restent les représentants du soff opposé dit *soff Soufella*, *soff Fouqani*, soff d'en haut. Puis, avec le temps, les intérêts se déplacent, les alliances se modifient et ces dénominations vraies dans leurs origines, ont perdu jusqu'à la trace de leur sens primitif, pour n'être plus que des désignations exclusivement *politiques*. C'est l'analogue de l'histoire des « Montagnards de 93. »

N'Oumiden). Dans le sud-est de la Berberie, le massif important, celui avec lequel étaient forcément en relation les Numides voisins de Carthage, était le djebel Aores dont l'ensemble s'étend de Gafsa à Biskra.

Nous étions donc fondés plus haut à le donner comme le principal et le premier pays maure connu, comme la partie importante du royaume de Bocchus.

D'autres indices peuvent encore être invoqués à l'appui de cette opinion. Tout d'abord le nom de ce roi Bocchus, qu'il faut prononcer comme les Romains Bocchous est-il véritablement un nom propre? La réponse semble devoir être affirmative, car il y a le berbère ⊙⋊⊡ ABEKES, *être souriant, consentant*, qui, chez les Touareg, donne, comme nom propre, la forme Aboukias (1).

Mais d'un autre côté, si nous écrivons en berbère l'expression si souvent répétée de « *rex Bocchus* » nous avons: Amelek B'Okkous ou Aguellid B'Okkous.

⊡:⋊:⊡⋊ ‖ ⊐ ·— ⊙:⋊:⊡∧ ‖ ⋊

expression formée :

1° Du mot traduisant ROI, *A'Melek* ou *Aguellid ;*

2° De la préposition B caractéristique du genitif kabyle, et spécialement employée devant les noms déterminatifs commençants par *OU ;*

3° Du mot Okkous (2) ⊡:⋊: qui signifie *sud*.

Rex Bocchus peut donc être simplement « le roi du sud » ce qui, dans la bouche des Romains maîtres du territoire de Carthage (3), conviendrait en tous points au roi de l'Aores oriental ou du pays des Nememcha.

(1) Hanoteau, grammaire Tamachek, p. 222.

(2) C'est la forme 15e de ⊡ As, soleil — comme Akous, être chauffé, être chaud, qui, lui-même, donne à sa 1re forme dérivée ⊡⋊⊡ sekkous (très usuel), chauffer.

(3) Dans le Fezzan on trouve les montagnes d'Akakous, qui peuvent être celles du Sud ou celles des fils de Kousch, Ag-Akous.

Or, précisément, au sud de la Numidie, à l'entrée de l'Aores oriental se trouve encore, près Tebessa et chez les Nememcha, un village berbère abrité dans un défilé inaccessible qui lui donne une véritable importance stratégique, et dont le nom est IOKKOUS, « CELUI DU SUD. »

Des ruines berbères, visibles au milieu des ruines romaines, attestent la très haute antiquité de l'occupation de ce point qui vraisemblablement fut abandonné à une époque plus récente pour celui de Teveste ; diverses légendes locales, où la superstition joue un grand rôle, semblent en outre montrer que Ioukkous a eu jadis, chez les indigènes, une importance dont le souvenir s'est vaguement conservé.

Nous savons que les Arabes expliquent *Iokkous* par « *celui de la coupure* », du mot ⊙⋊ kes, couper, commun à l'arabe et à certains dialectes berbères ; la forme de la gorge d'*Iokkous* rend en effet cette explication très plausible. Mais celle que nous indiquons l'est également.

En tous cas, que Rex Bocchous ait signifié : le *roi du sud*, ou *le roi de Iokkous* ou le roi Bocchus (Hilarion, Aimable) ce que nous disons de la situation de son royaume dans le pays des Nememcha reste en entier, comme aussi l'identification des Maures ou Maurusiens avec les montagnards ou Imouren Aurasiens.

DONNÉES ETHNOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES (suite). — MASSYLIENS ET MASSESSYLIENS. — IMES-SOULA ET IMES-OU-SOULA. — LES SEIGNEURS SOULA. — LES SEIGNEURS FILS DE SOULA. — LE CLAN DES SOULA. — LE CLAN DES FILS DE SOULA.

Si, entre pasteurs et montagnards de la Berberie, le courant des relations amicales ou hostiles est d'une

façon générale perpendiculaire au littoral, il lui est au contraire parallèle quand il ne s'agit plus que de rapports où des nomades seuls sont intéressés.

Entre ces peuplades mobiles des Hauts-Plateaux, les confédérations, alliances, guerres, incursions ont toutes alors leurs objectifs à l'Est ou à l'Ouest, et l'impression de cette situation est résumée dans les qualifications de *soff Chergui* (soff oriental) et soff Gherbi (soff occidental) que prennent les partis aussitôt que la division se met dans un groupe ou une confédération.

C'est certainement dans l'existence de soff de ce genre qu'il faut chercher l'explication, et de cette quasi-similitude de nom entre les Massyliens et les Massessyliens, et de cette apparition subite dans l'histoire de ce Sifaks (1), chef d'un soff Gherbi, et roi, sans ancêtre, d'un peuple dont le nom disparaît avec lui.

Nous avons en Algérie plusieurs exemples de soff qui ont ainsi pris des désignations ne différant de celle du groupe d'origine que par une simple modification phonétique, ou par l'emploi normal d'un indice de filiation (2).

Chez les Numides, la nation la plus ancienne était celle

(1) Le nom de Sifaks Συφαξ peut s'expliquer par le berbère de trois façons :

1° *Devastateur*, *pillard*, *dévaliseur*, de ⵙⵙⴼⴽ *Asfek*, piller, dévaster ;

2° *Chasseur de lion*, de ⵙⴰⴼ *asaf*, *asifeï*, chasser, chasseur ; ⴼⵙⵓⴽⴰⵙ *aoukas*, lion, panthère ;

3° *Torrent*, *ravageur*, de ⵙⵉⴼ *asif*, rivière, torrent ; ⴼⵙⴽⵙ *akes*, couper, ronger.

(2) Nous citerons les *Tidjania* dont se détachèrent au commencement du siècle les *Tedjadjna* et les nombreuses tribus quasi similaires.

Ouled-Zekri, — Ouled-ben-Zekri, — Ouled-Fadel, — Ouled-Fedala.

Aït-Ahmed, — Aït-ou-Ahmed, Ouled-Ali, — Ouled-ben-Ali (des Isser Ouled-Smir).

Ouled-Chikh, — Ouled-Sidi-Cheikh, — les Mediouna, Beni-Median, Madioun, tous originaires des Mediouna.

des Massyliens, que les traditions berbères donnent sous le nom de *Massela* et rattachent à la postérité de *Loua*, c'est-à-dire à la grande race des Loua, Louata ou Lybiens. On est en effet en droit de penser que les Massyliens nomades se mélangèrent dès la plus haute antiquité aux Lybiens autochtones du pays de Carthage, lesquels étaient les *Ifren* (1) ou Ifrien Troglodytes dont le nom, restreint d'abord à la pointe nord-est de la Berberie (Ifrikia), fut plus tard celui de tout le continent africain. Ainsi, mis en contact avec la citée phénicienne, les Massyliens ne tardèrent pas à fournir leurs contingents de prisonniers de guerre dans ces immenses convois de captifs que les marchands de Carthage expédiaient à leurs lointains comptoirs sous la despotique autorité de leurs nationaux. Ce fut notamment en Gaule que les Massyliens furent transportés ; *Massilia* leur doit son nom, qu'elle a conservé en dépit d'Euxène et des Phocéens (2) : les peuplades cisalpines des Salyens (Salii), sont sans doute aussi de même origine ; car ce nom de *Massylien* se compose en réalité des deux mots *Mas*-et-*Sylien*.

Mas, pluriel *Imes* et aussi *Imessen*, est ou une *particule honorifique* ou un *indice de filiation*.

Dans le premier cas il signifie *Seigneur*, *Maître*, et correspond à l'arabe *Mouley*, et aussi à *Sid*, *Sidi*, qui entre dans la composition normale d'un grand nombre d'ethniques contemporains.

(1) Ifrien ou Ifren ⵉⴼⵔⵏ est le pluriel de ⴰⴼⵔⵉ *Afri*, qui signifie caverne, — les Beni-Ifren qui existent toujours sont : « Les fils des cavernes. » Ce mot à la 22e forme est ⵙⴰⴼⵔⵉⴽ *Aferik* ou *Ifrik*, *cavernier*, *agent de la caverne*. — La forme latine *Afer*, au singulier serait la 9e forme berbère de *Afri*, avec le même sens de « cavernier. »

(2) En Provence, le Mas est *la propriété*, la métairie, la chose du *maître*. Comparez aussi dans Nicolas Damascène (frag. 136), la façon dont, chez les Machlyes de Lybye (lisez Massilii), les jeunes filles choisissaient leurs époux. C'est à peu de chose près la reproduction de l'épisode de Gyptis et de Prostis.

Dans le second cas *Mas* signifie *fils, clan, descendance de,* et il est identique aux expressions berbères modernes, *Aït, N'aït, ou* et *our* qui entrent aussi comme préformantes dans les ethniques du nord de l'Afrique.

Il est difficile de dire quel est au juste celui des deux sens qu'il convient d'adopter dans le cas actuel. Nous penchons cependant pour le sens de *Maître, Seigneur,* sans repousser d'une façon absolue l'autre sens : car ce que nous avons à dire s'accorde également bien avec chacune de ces deux acceptions.

Le second terme, dans *Mas-Sylien*, est le vocable *Syl...*, qui constitue le nom réel de la tribu. Pour ce mot, il y a plusieurs sens possibles. Tout d'abord, il convient de rappeler que le nom même des Massyliens se présente dans les textes anciens sous les diverses formes suivantes :

Massyli, Mœsuli, Μασσυλοι, Μασυλιεις, ce qui nous permet de faire bon marché du son *I* donné à l'*Y* transcrivant le *OU* latin ou l'upsilon grec.

Et, en effet, dans les inscriptions numidiques ou lybiques relevées (1), nous retrouvons ces noms sous la forme SOUL, alors que Hérodote et d'autres nous donnent la forme SÉLI.

Quoi qu'il en soit, comme entre *Mas* et *Syl*, il n'y a aucune particule indiquant possession, dépendance ou extraction, nous en concluons que le second nom est un qualificatif du premier.

Dans cet ordre d'idée, voici les sens qui semblent le mieux convenir à des ethniques de nomades :

ǁ ⊡ *Asel, sel,* se venger, rendre la pareille, d'où : *Vengeurs ;*

ǁ ⊡ *Asal, sal,* courir, faire une incursion, d'où : *Coureurs, incursionistes ;*

(1) Halevy, *Études berbères* (n° 5).

ǁ ⊡ *Asil,* vaincre, rendre libre, d'où : *Vainqueurs, libérateurs ;*

ǁ :⊡ *Saoual, saoul,* parler, d'où : *Parleurs.*

Tous ces radicaux, sauf le dernier, sont des variantes de la première forme dérivée (préfixe ⊡ = *S*) de ǁ LOUA, peuple dominateur. — On pourrait en indiquer d'autres encore se rattachant aux divers sens de la racine unilitère, ǁ = *L*, mais ils seraient peut-être moins en situation dans la composition d'un ethnique de nomades.

En nous en tenant aux acceptions indiquées, on voit que les *Mas-Syliens,* ou *Mas-Souliens,* étaient *les Maîtres vengeurs, — les Seigneurs rapides, vainqueurs, libérateurs ; les Maîtres parleurs,* — ou, si l'on donne au mot *Mas* le sens de *clan : le clan des vengeurs,* des incursionnistes, des vainqueurs, des libérateurs ou des parleurs.

Le nom des *Maîtres-Syliens* ou *Souliens* s'est conservé jusqu'à nos jours comme dénomination géographique dans la région qu'ils habitaient, et ailleurs comme ethnique de tribus berbères.

En Tunisie, au sud de l'antique pays de Carthage, tout un pays est dit de *Siliana :* bled Siliana, oued Siliana, tell Siliana, etc. — En Algérie, vers l'Est, dans la région d'Aïn-Beïda, nous avons les Berbères *Sellaoua,* puis les *Souahlia* de Philippeville et, dans le Sahara oriental, les *Saoula* du zab Chergui de Biskra (1). Or, ces derniers (qui se disent Arabes) sont bien authentiquement les anciens seigneurs et maîtres de tout le pays du Kef en Tunisie (2).

(1) On peut citer aussi les Ag-Sila ou Ksila, Iksilen de Bougie, les N'Siloua ou Nezlioua de Dra-el-Mizan, l'oued Bou-Sila dit aussi Boussela.

(2) Ibn Khaldoun cite cette famille des Ouled-Saoula comme étant celle qui dominait au temps des luttes des Haouara : mais cette influence remontait à une époque bien plus ancienne, car déjà, en 648, dans une des rencontres qui suivirent la défaite du patrice Gré-

Sans doute, la particule nobiliaire *Mas* cessa d'être prodiguée à tous les membres du clan des Syliens ou Souliens pendant les périodes romaines ou vandales. Mais quelques familles restèrent en possession de l'influence traditionnelle de la race, et lors des invasions islamiques, le chef de l'une d'elles, un Syli ou *Soula* quelconque fut donné comme ancêtre éponyme de la tribu noble des Ouled-Saoula (1).

Quant au soff numide qui se sépara des Massyliens, sous le nom de Massessyliens, son ethnique, dont nous ignorons l'orthographe berbère, peut être écrit au singulier :

‖ ⊡⊡] = *MaS-i Si L ;*
‖ ⊡:⊡] = *MaS-OUSi L ;*
‖ ⊡⊡⊡] = *MaS-eS-Si L.*

Dans le premier cas ce n'est qu'une simple modification phonétique du mot *Mas-Syl*, modification dont le but a pu être de mettre en relief ue des sens du radical *Syl*. Avec cette hypothèse, l'origine commune des Massyliens et des Massessyliens ne s'appuie plus que sur ce fait qu'ils sont les uns et les autres de provenance Numide. Dans les deux autres cas, au contraire, le son intercalé entre *Mas* et *Syl* provient d'un des indices de filiation *OU* ou *S*.

goire à Svetul (Sbeïtla), le chef des Maghraoua et des Zenata qui est fait prisonnier et envoyé au khalife Otsman se nommait : *Ou-Azemar-ben*-Soula.

(1) Il y eut cependant quelques fractions qui conservèrent cette particule nobiliaire : sans parler de la race des *Massela*, citée par Ibn Khaldoun comme issue de *Loua*, le jeune fils de *Loua* l'ancien, fils de Zeddjik, fils de Madghis, et aussi de la race des *Messelata* rattachée par le même auteur aux Haoura, proches parents des *Imes-Mouden*, issus de *Bernis*, nous trouvons dans l'Est algérien les groupes berbères suivants : 1° la fraction des Messilia, des Beni-Foughal de la commune mixte de Djidjeli, 540 habitants ; 2° les Meslia, Imeslien du Ferdjioua, commune mixte de Fedj-Mezala (ou *Messala*), 600 habitants ; 3° les Messala, de Philippeville ; 4° les Massela, d'El-Arouch ; 5° les Beni-Mezzelin, de Guelma.

Le mot *OU* est bien connu : les *Imes-ou-Silen*, *Imes-ou-Soula*, *Imes-ou-Sila* sont les *Maîtres* (ou Seigneurs), *fils des vengeurs (vainqueurs, libérateurs, coureurs, parleurs,* etc.), ou encore *le clan des fils des vengeurs,* etc.

Il est à remarquer que de même que nous avons relevé dans des inscriptions berbères l'ethnique *Soul*, de même nous trouvons dans l'*Histoire des Berbères* le nom de *Oucila* qui est celui d'un des ancêtres de la Kahena (1), et celui d'une portion des Djeraoua, celle des Ouacela (2) qui s'est établie près Milila, au Maroc, après la dispersion de la tribu mère.

La forme *Mas-Es-Syliens*, avec l'intercalation de la particule *S*, s'analyserait :

⊡⊐ *Mas* = Les Seigneurs ou le clan, les fils ;
⊡ *Es* = Venant de, d'entre ;
‖ ⊡ *Syl* = Les Vengeurs, etc.

Les ethniques formés d'un radical, précédés de la lettre *S*, indice des noms dérivés de la 1re forme, nous paraissent bien constatés (3). Parmi les tribus berbères ayant ainsi un *S* indicatif, véritable indice de filiation, nous citerons, entre autres, les Sababares à côté des Babares.

Nous avons déjà dit que ces Mas-Sessyliens étaient à l'ouest des Massyliens ; il nous reste à préciser l'étendue respective des territoires occupés par chacun de ces deux soff au temps de Massinissa et de Sifaks, c'est-à-dire au moment précis où les deux soff se firent équilibre.

(1) Ibn Khaldoun, t. 3, p. 193, traduct. de Slane : « La Kahina-Dhia-bent-Tabeta-ben-Nikan-ben-Mes-Kesri-ben-Afar-ben-Ousila-ben-Gueras... » .... « Les Djeraoua étaient de la descendance de Gueras-ben-Adidet-ben-Djana. »

(2) Ibn Khaldoun, t. 3, p. 194.

(3) Voir nos essais de linguistique berbère, *Revue Africaine*, année 83, 84, 85.

Tite Live nous fournit implicitement, à cet égard, quelques indications qui ne sont pas sans valeur, et qu'il est possible de préciser par l'étude des deux questions suivantes :

1° Situation exacte de Siga, première capitale de Sifaks;
2° Étendue des royaumes berbères d'après les données générales résultant de l'examen des faits historiques et de la constitution des sociétés berbères.

Nous allons examiner ces deux questions.

VI

DONNÉES ETHNOGRAPHIQUES (suite). — LES SIK. — SIGA. SIGUS. — SIKKA VENERIA

Parmi les nombreuses traditions recueillies par Ibn Khaldoun, il en est une d'après laquelle l'ancêtre éponyme des Berbères se serait nommé Mazigh ou Masig (1).

Le radical de ce nom, et le nom lui-même avec de légères variantes phonétiques, se rencontre dans les géographies d'Hérodote, Strabon et Ptolemée comme aussi dans les inscriptions latines trouvées en Berberie : (*Gentes mazices multas. — Masices regiones montensis.* — Ζαυηκες, *Zek, Zouik,* etc.).

C'est par ce nom de *Masig* que de nos jours encore on désigne l'homme noble des Touareg qui est, selon les tribus, *amasek, amzeg, amazigh, amachek, amachegh, amajegh,* etc., c'est-à-dire « *homme libre, noble.* »

(1) Le غ arabe n'existe pas dans le berbère primitif; il n'est dans le berbère moderne qu'une modification phonétique et dialectique de *R* ou de *G* dur (et surtout de *G* dur). Le غ caractéristique de la première personne dans la conjugaison habyle est ڤ ou *g* dur en Zenaga.

Au féminin, c'est la désignation même de deux des dialectes principaux du berbère, la *tamachek* des Touareg, la Tamazight (ou Tamazirt) de l'Aores.

Dépouillé de la préformante ⵎ = *M* (indice des dérivés de la troisième forme : ethniques et agents permanents); ce vocable se réduit à *Sik* ⵙⵉⴽ.

Les Berbères Imousag (singulier Amasig) étaient donc *les gens des Sik* (1).

Cette affirmation n'est pas seulement le résultat d'une donnée linguistique, elle est confirmée par une tradition encore vivace chez les Touareg qui prétendent que *les plus anciens et les plus nobles d'entre eux sont originaires d'une ville antique nommée* Es-Souk. Ils en indiquent nettement la situation et M. Duveyrier a pu la repérer sur sa carte (2). Ce n'est pas ici le mot arabe سوق, puisqu'il s'agit, en pays berbère, d'un établissement, berceau d'une race berbère existante avant l'invasion des Semites.

Chez ces mêmes Touareg on trouve se rattachant à cette même origine la tribu des *Isak-Amaren.*

Une autre tradition, rapportée par Ibn Khaldoun, nous dit que « chez les Seddoukich le peuple prenait ses chefs » dans la tribu des *Souak* présumés d'origine kétamienne. »

Sous sa forme primitive, ou sous des formes dérivées, ce radical *sik* = ⵙⵉⴽ se rencontre à chaque instant dans les dénominations anciennes des peuples ou des localités du bassin méditerranéen et du monde berbère.

Tout d'abord, il constitue presque sans changement le nom de la première capitale de Sifaks : *Siga;* nom qui est le même que celui de la principale ville des Massyliens, *Sikka-Veneria* (le Kef); le même que celui de *Sigus,* chef-lieu du pays des *Segnia* et de l'oued *Seguin : Sigus,*

(1) Chez les Basques, *l'homme* se dit *ouasko,* ce qui peut être : *ouiasako,* celui du Sik.

(2) Voir Duveyrier, les *Touareg du Nord.*

qui fut ensuite colonie romaine, évêché, et est aujourd'hui un village français de la grande banlieue de Constantine.

En dehors de ces trois localités qui, par leur situation, rentrent plus directement dans le cadre de notre étude, nous citerons encore :

La *Bizakène* du sud de Carthage ; la rivière ou le pays de *Tuska* conquis par Massinissa : *tou-saka* est la 2e forme de ⋊⊡.

Le nom berbère de Philippeville, *Sekikda,* conservé par la tribu voisine « *Arb-Sekikda* » est visiblement pour Sik-*Ikada,* ainsi du reste que le démontre le nom latin du cap de la colonie romaine « Rus-Ikada. » Notons que dans les environs, près du Filfila, aux ruines de Benian, est un ruisseau dit encore *Em-Sagui ;* c'est la 3e forme de ⋊⊡ et l'homonyme de la rivière qui passait à Sigus et à Constantine, l'*Am-Saga.*

Près de Bougie nous trouvons un cap *Sig-li* et des ruines berbero-romaines.

Non loin de là, dans le canton de Takitount, on rencontre les Beni-Segoual ou *Isigoualen,* et au fond de la plaine de la Medjana, au centre de l'antique domaine des Mokrani, existe le *Dra-Siga.*

Dans l'Aores nous avons : les Beni-*Souik,* les Ouled-*En-Siga ;* vers Barika, *Segana.*

Plus à l'Ouest dans la région d'Alger, nous relevons : *Sik-ou-Medour,* chez les Amraoua de Tizi-Ouzou ; *Sak-Amodi ; Souake,* près Berouaghia ; *Sik-Aout,* près Orléansville et le kef *Siga,* près Teniet-el-Haâd.

Dans la province d'Oran, entre Frenda et Saïda, et près de cette ville, Aïn *Tesegata ;* à Tagramant la ruine de *Souik.* Plus près d'Oran la rivière du Sig ; puis, enfin, en face Rachgoun, le djebel *Sekan* à côté de Takebrit qui fut la *Siga* carthaginoise appelée *Sigum* dans Skilax, et donnée à tort comme capitale à Sifaks.

Citons encore au Mzab les Beni *Isegen* et, sur le Niger, *Sego, Sokoto,* etc.

Ce radical *sik,* et en adoucissant : *sig* signifie « *établissement, demeure, enceinte, refuge.* » C'est là le sens que ce mot a en celtique ; c'est celui que lui donne en *berbère* l'analyse de ses lettres constitutives.

⊡ = *S* = indice de la 1re forme dérivée : factitif,
⋊ ou ⁘ = EK . EG. = tout, totaliser, aller ensemble,

soit : *faire aller ensemble, grouper* = groupement. C'est aussi le sens qui se déduit de ses dérivés berbères, encore usités dans les différents dialectes :

⋊⊡ SEK, *marcher en foule et précipitamment ;*
⋊⊡+ TSAKA, *maison, demeure* (Tissaka, dans l'Aores : *maison isolée ;*
⋊⊡ ASAKOU, *sac, réceptacle ;*
⁝⊻ EZZAGH } *demeurer, habiter ;*
⋊⊡ ESAG }
⋊⊡⊐ AMASAG } *réunion de tentes, campement ;*
⁘#⊐ AMAZAK }
⋊⊡⊐+ TEMASAK, *place pour camper ;*
|⋊⊡ ASGIN, ASAGIN, *enclos pour bestiaux* (sens propre, *enclavant*) ;
⋊⊡ ASEKKA } *tombeau, cimetière* (enceinte ré-
⋊# AZEKKA } servée) ;
⋊⊡+ TISGI, TISAGA, *forêt* (sans doute *sanctuaire en forêt*).

Le sens du mot SIK, identique en berbère et en celtique, explique le grand nombre d'ethniques ou de localités dont il forme le radical : *Sik-ani, Sik-uli, Sik-ambri, Seg-obrigii, Seq-uani, Sakæ* (races nomades) ; *Skythes, Sug-da* (Sogdiane), etc.

Le *sik,* en effet, correspondait tantôt à l'habitation taillée dans le roc des Troglodytes *(secare),* tantôt au gourbi en pierre des Berbères actuels du Dyr (Tsaka), tantôt à *l'oppidum* gaulois analogue lui-même soit aux

enceintes pélasgiques des Grecs, soit aux enceintes sacrées des Indiens. Dans le djebel Chechar, la *Tsaka* est encore « la construction isolée sur un escarpement. »

En réalité, les Sik étaient ces immenses refuges, dont parle Cæsar, « où des populations entières pouvaient se » retirer avec leurs femmes et leurs troupeaux ; vastes » espaces entourés de rochers abrupts et ne présentant » d'accès que d'un seul côté. » Là, où la disposition naturelle des lieux n'était pas suffisamment défensive, des murailles, construites avec de gros blocs cyclopéens ou d'énormes quartiers de roc, formaient l'enceinte et garantissaient par des fortifications accessoires les points les plus faibles ou les passages réservés. Au centre était le temple ou sanctuaire représenté soit par par une seconde enceinte, soutenant parfois une terrasse destinée aux sacrifices, soit par une construction pouvant être utilisée comme réduit.

On rencontre encore aujourd'hui, en Afrique, les vestiges de ces *Sik* partout où il y a eu de grandes agglomérations berbères. Il en est de très bien conservés dans la province de Constantine : au Bellezma, dans l'Aores; chez les Oulad Abd-el-Nour, à Aïn-Mechira (1); chez les *Seg*nia, près du village de *Sigus,* et, en général, partout où se trouvent des dolmen et des tombeaux mégalithiques.

L'*Asaki* des Lemta nomades, dans la région de l'Atlantique, était un établissement de ce genre; l'emplacement voisin de Fez et appelé Sak*ouma* en était un autre; dans ce dernier, au dire d'Ibn Khaldoun, lorsque les Arabes musulmans conquirent l'Afrique et s'emparèrent de cette installation (2), ils y firent 300,000 prisonniers.

Ce nombre est sans doute très exagéré, mais il montre

(1) En lire la description dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1864. Monographie des Abd-el-Nour, Féraud.

(2) L'an 87 de l'hégire.

cependant que ces sortes de *refuges* étaient faits pour abriter autre chose que des combattants. C'est même cette étendue qui doit servir à distinguer le *Sik* de la *Gueloa,* château fort de petite dimension abritant quelquefois des guerriers et le plus souvent un trésor ou un magasin.

Le sens du mot *Sik* est aujourd'hui inconnu des Berbères et plusieurs emplacements de cette espèce ont perdu ce nom qui a été quelquefois remplacé par un équivalent arabe, spécialement par le mot *Djafa* جفة que Freytag traduit « *Agmen et caterva* (1) *hominum* » et que le mot *oppidum* rendrait tout aussi bien, car l'arabe *Djafa* peut être l'altération du berbère *Agfa* أقفة *escarpement* en kabyle.

Parmi les *Sik* dénommés aujourd'hui Djafa, nous avons vu déjà la *Djafa* de l'Aores près Khenchela; nous citerons encore celle du Djebel Fortas près Sigus, et près d'Aïn-Te*Melouka*, celle de Dra Meteman près le Dra Siga de la Medjana.

L'affectation spéciale, qu'avait le Sik des anciens pasteurs numides, nécessitait la réunion de certaines conditions essentielles, ce qui limitait le choix des emplacements possibles.

Tout d'abord il fallait que cet emplacement fût à proximité des pâturages habituels et très voisin d'un point d'eau permanent et abondant. Son accès devait être facile pour les bestiaux que les bergers pouvaient être forcés de faire rentrer précitamment. Il était aussi avantageux de dérober le *Sik* à la vue de l'ennemi et, surtout, de se ménager, sur une de ses faces les moins attaquables, une issue bien dissimulée pour les sorties des guerriers et pour la fuite des habitants et des troupeaux. D'un autre côté, il fallait aussi que les abords fussent en terrain découvert, afin d'assurer la surveillance extérieure et les communications par signaux avec les groupes éloignés

1) La « Caterva, » chez les Gaulois, correspondait à 6,000 hommes.

et les postes avancés, chargés d'éclairer le pays et, au besoin, d'entraîner les rezzou ennemis hors du voisinage du Sik et des campements amis.

Il était possible de réunir ces diverses conditions en choisissant l'emplacement des *Sik*, à l'extrémité de la plaine servant de parcours, et contre les premières pentes d'un massif montagneux; sur ces hauteurs on pouvait placer les vigies nécessaires à la sécurité, et le terrain accidenté de la montagne devenait, en cas de désastre, un nouveau refuge pour les vaincus et un obstacle pour l'étranger vainqueur.

C'est là, en effet, la situation qu'occupent toutes les ruines berbères qui sont restées comme les témoins des anciens *Sik;* et chacune d'elles peut être regardée comme l'antique capitale d'un groupe berbère.

Celles du littoral, comme le Sik-Ikada et le Siga de Takebrit, appartenaient à des fractions dont le rayon d'action et les domaines étaient forcément restreints, car ils étaient limités par une ceinture de montagne. Ces Sik maritimes étaient les propriétés ou les dépendances des Maures (Imouren) voisins, qui ne pouvaient ni conserver ni faire paître leurs troupeaux dans leurs montagnes trop boisées et infectées de bêtes fauves. Il n'est donc pas rationnel d'admettre que les montagnards, détenteurs de ces Sik du littoral, aient jamais pu jouer un grand rôle dans l'histoire ou avoir été, à un moment donné, les chefs d'une confédération de nomades dont Rome et Carthage se disputaient l'alliance.

Ce que nous voyons de nos jours, ce que nous avons trouvé lors de la conquête de l'Algérie, comme aussi ce que nous savons de l'histoire des dynasties berbères, nous montre qu'aucun des groupes du littoral n'a eu d'action sur les Hauts-Plateaux ou dans le Sahara. Les capitales des royaumes berbères, ayant eu une importance réelle, ont toutes été situées à une certaine distance des côtes et dans le voisinage des Hauts-Plateaux. Une notoriété plus bruyante a quelquefois, il est vrai, été

l'appanage des ports de la côte; mais, cette notoriété, toute extérieure, tenait à l'intervention des Européens : dans le pays même cette notoriété n'avait ni l'importance ni la valeur de celle des métropoles nationales des royaumes de l'intérieur.

Ibn Khaldoun nous dit (1) que « depuis les temps les » plus anciens... ceux d'entre les Berbères qui jouissent » de la puissance et qui dominent les autres, s'adonnent » à la vie nomade et parcourent avec leurs troupeaux les » pâturages auxquels un court voyage peut les amener... » Les Berbères de la classe pauvre tirent leur subsis- » tance des produits de leurs champs et des bestiaux » qu'ils élèvent chez eux; mais la haute classe, celle qui » vit en nomades, parcourt le pays avec ses chameaux » et, toujours la lance en main, elle s'occupe à multiplier » ses troupeaux et à dévaliser les voyageurs. »

Ce fut, en effet, dans les pays de parcours ou à proximité que s'élevèrent les plus importantes des dynasties berbères qui, plus tard, étendirent leur autorité sur le littoral : au contraire, le fait de populations maritimes autochtones étendant leur empire sur l'intérieur de l'Afrique du Nord, n'existe pas ou ne s'est produit que par la coopération de races européennes plus civilisées et en possession de moyens d'actions inconnus dans le pays. C'est là, du reste, une conséquence de la nature accidentée du rivage africain ; en aucun pays les montagnards ne sont de tempérament extensif, partout les conquêtes et les invasions sont l'œuvre des gens de plaine. Les grandes guerres des dynasties berbères, notamment celle des Mérinites et Zianites au XIIe siècle, ne furent possibles que par l'appoint des auxiliaires arabes et nomades.

Il n'est donc pas admissible que, trois siècles avant

(1) Ibn Khaldoun, ***Histoire des Berbères***, t. I, p. 167 de la traduction de Slane.

J.-C., c'est-à-dire à une époque où les Berbères étaient encore presque à l'état sauvage et, par suite, morcelés en de très petites tribus, le chef de clan établi au *Sik* de Takebrit ait pu jouer le rôle considérable que l'histoire assigne à Sifaks.

Siga-Takebrit n'a jamais été qu'*un point* d'une importance médiocre. Simple emporium carthaginois avec un très mauvais port, puis colonie romaine et municipe insignifiant, il releva plus tard de l'évêché d'*Artesiga* et son nom disparut de bonne heure pour faire place à celui de *Takebrit,* donné à la petite bourgade bâtie sur cet emplacement et aujourd'hui détruite.

A aucune époque, il n'a pu venir à l'esprit d'un chef de nomades de fixer ainsi sa zmala sur les bords de la mer, en plaçant, entre lui et les vastes parcours dont il a besoin pour ses troupeaux, des défilés ou des montagnes, difficilement franchissables en hiver, et, en toutes saisons, remplies de carnassiers.

A défaut même de cette raison péremptoire, les relations peu sympathiques qui existaient normalement entre les Numides et les Carthaginois, étaient de nature à empêcher Sifaks de venir s'installer sur une plage étroite, où, d'un instant à l'autre, il pouvait être surpris et écrasé par le débarquement imprévu d'une armée de mercenaires à la solde de Carthage.

Il est donc logique de laisser à des roitelets *maures* (Iamouren) les Sik de la côte, aussi bien celui de Takembrit que celui d'Ikada (Philippeville) et de chercher à l'intérieur, vers les Hauts-Plateaux, la Siga, capitale du Numide Sifaks.

La multiplicité des points sur lesquels les ruines berbères nous montrent encore des emplacements de *Sik,* rendrait le choix difficile, si nous n'avions pas pour nous guider des indications assez précises données par Tite-Live.

Cet historien nous fixe d'abord sur la région où devait se trouver Siga, car il nous apprend que lorsque le roi

des Mas-Sessyliens, séduit par la civilisation carthaginoise, quitta l'établissement primitif (ou *Sig),* berceau de sa famille, pour construire une ville, ce fut sur l'Amsaga, à Kirta, qu'il s'installa. Comme il est vraisemblable qu'il n'a pas été chercher ce point en dehors du pays qu'il habitait, il y a tout lieu de penser que *Siga* était dans le voisinage de *Kirta.*

Cette hypothèse se trouve confirmée par un autre passage de Tite-Live (1), où il est dit que Sifaks, vaincu dans la basse Medjerda, au combat des *grandes plaines,* se réfugie DANS SES ANCIENS ÉTATS. Là, il reste en relations suivies avec son beau-père Asdrubal, recrute une armée et vient offrir le combat à Massinissa et Lœlius *pas très loin de Kirta,* puisque c'est dans cette ville que *se précipitent les fuyards* Massessyliens, à la suite desquels arrive Massinissa, traînant Sifaks enchaîné et ne précédant que de 24 ou 48 heures la lourde infanterie romaine de Lœlius.

Le combat avait donc eu lieu forcément à deux ou trois étapes de Kirta, dans la direction de l'Ifrikia, et probablement en plaine, car c'est le seul terrain convenant à la cavalerie numide ; ce qui nous conduit à placer le lieu de la dernière défaite de Sifaks entre Sigus et Sidi-Reïs, région qui faisait partie de *ses anciens États* dont nous parle Tite-Live.

Or, ce nom de Sigus est précisément celui de l'ancienne capitale de Sifaks, au temps où ce roi numide, encore à demi-sauvage, avait conservé « *l'installation* » habituelle de ses pères, et ne songeait pas à offrir comme résidence à son épouse carthaginoise une « Kirta, » c'est-à-dire une ville construite à la façon punique.

Le Sigus du Bou-Merzoug et la Siga de Tite-Live sont identiques, la différence de genre ne signifie rien, car nous remarquons que la Siga de Takebrit, féminin dans Strabon et Pline, était neutre dans Skylax qui écrit σιγον.

(1) Tite-Live XXX — 5 et 11.

Sigus du Bou-Merzoug était, en effet, pour la guerre sur les Hauts-Plateaux, une position stratégique dont la valeur ne pouvait échapper à un chef de nomades pasteurs et guerriers. C'est un campement tout indiqué, gardant la tête de quatre ou cinq défilés importants (1) et d'où on peut tenir les immenses et riches plaines qui s'étendent, sans obstacles sérieux, jusqu'à l'Aores au Sud, et jusqu'à l'oued Melleg et au delà à l'Ouest. L'eau y est abondante, les pâturages excellents; là, il est facile d'assurer la sécurité pour les gens comme pour les troupeaux, car ce large campement est entouré d'une ceinture d'ondulations d'où surgissent, çà et là, d'énormes escarpements isolés, formant des citadelles naturelles pour garder le pays ; tels sont: la Djafaa de l'oued Zenati, le djebel Fortas-R'erbi, le Guerioun, la montagne des Segnia, etc. En avant de cette ceinture de forteresses existe une bande de collines qui, du Medrassen à la chebka des Sellaoua, forme une excellente ligne de défenses et d'embuscades. Enfin, plus à l'Est, et comme un ouvrage détaché, la gigantesque vigie du djebel Sidi-R'eïs qui domine toutes les plaines environnantes.

Sigus, du Bou-Merzoug, n'est pas *un point* comme la Siga de Rachegoun, c'est le chef-lieu naturel de tout un canton ; Sigus avait donné son nom à l'*Amsaga* dont le cours servit longtemps de limite occidentale à la Numidie romaine. (Amsaga ⋊⊡⊐ est la 3e forme de ⋊⊡ *Sik, Sag*). C'est aujourd'hui le Bou-Merzoug, classé par nous comme affluent du Roumel de Constantine, alors cependant qu'une inscription latine, à la source du Bou-Merzoug, nous donne cette rivière comme tête de l'Amsaga. « CAPUT AMSAGÆ (2). »

Si la rivière de Sigus a vu son antique appellation ber-

(1) Foum-el-Atig, Teniet-el-Aouissia, Ras-Sigus, Fedj-Sila, Teniet-Bousadia.

(2) Voir *Revue archéologique* de Constantine, 1868, p. 422, et 1876-1877, p. 547.

bère disparaître sous une dénomination arabe, il n'en a pas été de même du nom de la tribu chaouïa fixée dans cette région qui est dite « pays des *Segnia* » ou des Isegen, qui s'étend à plus de 40 kilomètres au sud-ouest de Sigus, et où se trouve encore une source et une rivière dites : Ras Seguen et oued Seguen (|⋊⊡ = *S. G. N.*) affluent du Bou-Merzoug.

Tout le pays des Segnia, tous les environs de Sigus, sont couverts de ruines et de métropoles berbères : dolmen, menhir, cromlek, etc., s'y comptent encore par milliers, au milieu des ruines romaines qui souvent les masquent ou les couvrent. Car Sigus, après avoir été d'abord un grand *Sik* berbère, fut ensuite une des principales villes romaines de la Numidie, le siège d'un évêché, le chef-lieu de l'exploitation des mines de cuivre « *Metallum Siguense* » situées à Sidi-R'eïs, et la résidence d'une société religieuse ou confrérie, vouée au culte de la victoire (1). Au temps de Procope, Sigus était encore une des trente villes libres de Numidie.

Tout à côté était la ville de *Sila*, dont le nom est la reproduction du radical de l'ethnique des Imes-Silen et des Imes-ou-Silen.

Sur la route, qui, des Hauts-Plateaux, mène à Constantine, à la tête de plusieurs défilés, ce territoire de Sigus fut le théâtre de nombreux combats pendant les invasions arabes, et pendant les querelles des dynasties berbères. La ville détruite, le pays resta l'objet des convoitises générales des voisins; et, quand les Turcs, ces spoliateurs éhontés des indigènes, arrivèrent en Algérie, ils convertirent en *Azel, Aguedel*, c'est-à-dire en *biens du beylik* toutes les terres arables des environs, et ils

(1) Victoriæ aug. sacr. cultores qui Sigus Consistunt. Inscript. rom., nº 2470. — Voir sur les tombeaux mégalithiques des environs de Sigus de nombreux et excellents articles signés Faidherbe, Féraud, Cherbonneau, Payen, etc., et publiés dans les diverses *Revues* d'Alger, de Constantine et de Bône.

donnèrent le reste comme pâturage et parcours à leurs Maghzen des Zmoul, Abd-el-Nour et Berrania.

Aujourd'hui des villages français se sont élevés sur les ruines de Sigus et aux environs, et non loin de là, à El-Guerra, se trouve la bifurcation de la ligne ferrée qui, partant de Constantine, dessert les Hauts-Plateaux dans les directions de Sétif et de Batna, en attendant qu'une troisième ligne se dirige de ce même point sur Aïn-Beïda et Krenchela.

Tous ces détails, en mettant en relief l'importance exceptionnelle de l'emplacement de Sigus, corroborent l'identification que nous avons faite plus haut de cette localité avec *Siga,* première capitale de Sifaks, d'après Tite-Live.

Il y a encore dans cet historien un autre passage qui nous montre bien que le pays des Massessyliens était plutôt dans l'est de la Berberie que dans l'ouest : c'est le passage où il est parlé de la visite faite par Scipion à Sifaks.

Asdrubal, vaincu et chassé d'Espagne, vient de s'embarquer pour retourner à Carthage. Publius Scipion, qui médite son expédition d'Afrique et qui a déjà gagné Massinissa à la cause romaine, a envoyé Lœlius en Afrique pour détacher Sifaks de l'alliance carthaginoise. Sur la réponse du roi numide, qui ne veut traiter qu'avec lui, Scipion n'hésite pas à « quitter son armée pour venir se mettre à la merci d'un roi barbare » et à s'exposer à être enlevé par les galères d'Asdrubal, ce qui, en effet, a failli lui arriver.

Scipion débarque dans un « *Port-Royal* » d'où il se rend à la Cour de Sifaks.

Ce nom de Port-Royal, donné par Tite-Live, est très vraisemblablement l'équivalent de ce que Strabon (1) appelle

(1) Strabon, livre XVII, 9, dit : « A 600 stades de Siga on rencontre » un port dit Théâlimen, mais plus loin il n'y a plus que des localités obscures. » 100 stades olimpiques de 185 mètres, égalent 111 kilomètres : 600 stades de Ptolemée à 222 égalent 133k 2. — Or, il y a, à vol d'oiseau, 120 kilomètres de Sigus à Bône.

(1) Le nom s'est conservé en partie chez les modernes : les indigènes dénomment ce point *Annaba* qui est *En'aba* pour *En Oubou* « celle de la baie. » Les européens disent *Bône* ou *Bôna* qui est le mot oubou privé de sa voyelle initiale et suivi de la particule *N*. Quant aux tolba arabes ils déclarent que Annaba est le mot عناب qui signifie « jujube, » parce qu'il y a sur ce point (comme ailleurs) beaucoup de jujubiers. La Seybouse, l'Ubus des anciens était en réalité la rivière du port de Molok : Irzar Oubou-N'-Molok ; peut-être était-ce encore une Malaka.

(2) Tite-Live, XXVIII, 17. Dubiis et plerumque sœvis in alto jactatus ventis die quarto Novæ Carthaginis portum tenuit.

θεών λιμέν, *le port des Dieux;* ces deux dénominations n'étant, en réalité, que deux traductions différentes du lybico-berbère *Ubo-n'-Molok* « LA BAIE DE MOLOK » (1).

La traduction de Strabon semble ici préférable à celle des Romains, car, à cette époque, Sifaks, roi de nomades et de pasteurs n'avait que faire d'un port et il est probable que cette baie et ville de Molok étaient simplement un territoire neutre ou sacré où les Numides venaient commercer : cette neutralité étant garantie par le patronage de Molok, divinité ayant droit de cité chez les Berbères.

Tite-Live ne nous dit pas le temps employé par Scipion pour se rendre de Carthagène en Afrique « par un beau » temps et un léger vent qui lui a permis de voyager à la » voile et à la rame. » Mais nous savons que le retour s'est effectué « en quatre jours avec des vents variables, » le plus souvent très violents qui le portent vers la haute mer (2). » Sans doute un siroco du sud ou sud-est, qui est un vent fréquent sur la côte d'Afrique.

Il est à remarquer que pour aller de Rachgoun (Siga) à Carthagène, il n'y a que 250 kilomètres ; soit 24 heures de traversée au maximum, et il n'est pas possible avec des vents ordinaires et à plus forte raison avec « des » vents violents » de mettre quatre jours à franchir cet espace.

D'ailleurs, Tite-Live ne nous dit pas que Scipion *traverse* la mer, mais qu'il navigue *le long des côtes :* C'est bel et bien une *reconnaissance militaire du littoral* que fait Scipion en cette circonstance. Et Asdrubal, lui, ne s'y trompe pas; il voit clairement l'objectif du général romain étudiant le pays où il veut porter la guerre : car, « ce n'était ni par plaisir de voyager, ni par envie de *se* » *promener le long de rivages pittoresques* qu'un géné- » ral romain de cette valeur avait abandonné sa nouvelle » conquête et quitté son armée pour aller avec deux » navires en Afrique, dans un pays ennemi fidèle à son » roi (1). »

Asdrubal avait bien vu; peu de temps après, Scipion envoie son lieutenant et compagnon de route Lœlius ravager la côte d'Afrique, et le débarquement a lieu précisément à *Hippone,* Hippo-Regius (Ubo-n'-Moloka); ici Tite-Live est formel.

Tous les récits de l'historien romain sont parfaitement intelligibles, clairs et corrects en prenant Siga du Bou Merzoug comme capitale première de Sifaks; en admettant au contraire Siga de Rachgoun tout devient inintelligible, obscur et embrouillé, pour quiconque connaît le Nord de l'Afrique et l'esprit de particularisme qui isole les groupes indigènes de l'Ouest de ceux de l'Est.

VII

DE L'ÉTENDUE DES ROYAUMES BERBÈRES

A aucune époque de son histoire, le Nord de l'Afrique n'a réussi à se grouper en une grande nationalité indigène.

(1) Tite-Live, XXVIII, 18 : « Non peregrinabundum neque circa amœnos oras vagantem tantum ducem Romanorum, relicta provincia novæ ditionis, relictus exercitibus duabus navibus in Africam trajecisse..... »

Aussi loin que l'on remonte dans le passé, on voit s'agiter, en ce pays, une quantité innombrable de petits peuples, le plus souvent en guerre les uns avec les autres.

Aux listes déjà longues d'Hérodote qui n'a connu que la partie orientale de la Berberie, s'ajoutent les nomenclatures interminables de Pline qui ne cite pas moins de 516 peuples, sujets de Rome, entre les autels des Philènes et l'Amsaga. Ptolemée nous donne ensuite d'autres listes beaucoup plus détaillées encore et où, cependant, nous ne trouvons ni tous les noms qui figurent dans les récits des auteurs, ni tous ceux que nous révèle la lecture des inscriptions romaines découvertes en Afrique.

Cette multiplicité d'ethniques de peuplades ou de tribus se continua avec des apports de noms nouveaux sous les dominations sucessives des Vandales, des Byzantins, des Arabes, des Berbères et des Turcs. Beaucoup de ces noms disparurent ou furent altérés avec le temps, mais leur nombre reste toujours très considérable.

En effet, si on essaie de débrouiller les chaos des origines berbères on arrive, aussi bien par la linguistique que par l'anthropologie, à cette conclusion que, dans le Nord de l'Afrique, il y a eu jadis, et dès les temps les plus reculés, comme aujourd'hui, plusieurs *races,* vivant côte à côte et offrant chacune plusieurs variétés de types, lesquels correspondent à de nombreuses variétés dialectiques d'un langage se rattachant à un des plus anciens idiomes du monde.

De nos jours, nous pouvons encore constater, dans un même arrondissement administratif de superficie médiocre, plusieurs peuples que nous regardons comme autochtones ou berbères et qui ont conservé quelques-unes de ces différences qui déjà, quatre siècles avant J.-C., avaient frappé Hérodote.

Cette répartition des indigènes du nord de l'Afrique en une infinité de minuscules peuplades autonomes, n'est

pas ici seulement le fait d'une société à demi-barbare, incapable de s'élever à la conception de l'idée d'État ou de nationalité, c'est bien plus encore la résultante forcée des instincts égalitaires et démocratiques des races berbères.

Comme correctif pratique de cette extrême division, apparaît le soff qui n'est autre chose que la réunion des faibles en société de secours mutuels et en une confédération politique ou guerrière, respectant l'autonomie des groupes, mais assurant à chacun d'eux une force suffisante pour la résistance aussi bien contre les dangers extérieurs que contre les compétitions intérieures.

La sécurité et la prospérité, en laissant une libre action à l'esprit de particularisme si intense chez les races berbères, tendent à désagréger les soff et à diminuer le nombre de leurs éléments constitutifs ; au contraire, la guerre, l'insécurité, l'invasion étrangère et toutes les éventualités menaçantes, resserrent les liens unissant les confédérés et attirent au soff de nouveaux adhérents.

Mais, en dehors de ces influences temporaires et variables qui modifient l'économie générale d'un soff, il en est d'autres, indépendantes des passions humaines et plus stables, qui tendent toujours à ramener chaque confédération à se mouvoir dans un certain cercle constituant son *domaine géographique normal ;* les limites de ce domaine peuvent parfois manquer de précision et se déplacer de plusieurs kilomètres, mais elles n'en restent pas moins assez bien déterminées par tout un ensemble de conditions géographiques, climatériques, agricoles ou pastorales, qui imposent à tous ceux qui, à tour de rôle, vivent dans cette région les mêmes besoins et les mêmes instincts.

Aussi les domaines géographiques ne disparaissent-ils jamais entièrement et ils persistent, alors même que les révolutions politiques ou sociales ont bouleversé le pays, changé ses habitants, détruit les anciens noms de

lieux et modifié la physionomie générale par des groupements artificiels ou des limites administratives arbitrairement établies.

Pour les voir s'accuser nettement et se reformer spontanément, il suffit d'une époque troublée, et chez les Berbères d'un moment de liberté ou de révolte contre la domination étrangère.

Chez les nomades, la dispersion et l'éparpillement inhérents à la vie pastorale élargissent bien le champ d'action du soff, cependant il a son domaine circonscrit dans des limites relativement étroites. C'est que, quelque mobiles que soient les peuples pasteurs, dès que leur niveau social s'est un peu élevé, ils obéissent, eux aussi, à certaines nécessités de la vie civilisée : sur un ou plusieurs points de leurs parcours, il leur faut des silos, des magasins et même presque toujours un lieu fortifié où ils laissent, avec leurs trésors et leurs approvisionnements, les vieillards, les malades, et, en temps de guerre, tous les impedimenta et les non combattants. La conservation de ces établissements impose à leurs propriétaires la nécessité de se maintenir dans un certain rayon autour de ces points. Chaque groupe a ainsi son centre d'action, et le chef d'un soff, tenu par ses fonctions de donner aide et protection à tous ses clients, ne peut matériellement le faire que pour ceux des centres assez rapprochés les uns des autres pour qu'il puisse, en temps utile, se porter à leur secours ou s'y réfugier avec les siens en cas de revers.

Dans le Tell et les Hauts-Plateaux de la Berberie, admettre qu'un chef de Berbères pasteurs de la basse vallée de la Medjerda soit en même temps celui des pasteurs de la vallée du Roumel, du Cheliff, de la Tafna ou de la Molouïa, c'est ne tenir compte ni de l'état social des tribus, ni des enseignements de l'histoire ; c'est vouloir appliquer à une société primitive et encore à demi-barbare, des données économiques compatibles seulement avec une nationalité constituée et une civilisation perfectionnée.

Et, en effet, en dehors des époques des conquêtes romaines, arabes, berbères, turques ou françaises, nous voyons que, même au moyen âge, pas un des royaumes berbères n'a, d'une façon durable et effective, dépassé comme étendue la superficie actuelle de nos départements algériens. Encore ces royaumes n'ont-ils jamais eu, en fait, qu'une suzeraineté plus nominale que réelle sur les seigneurs locaux devenus, de gré ou de force, les vassaux presqu'indépendants d'une personnalité en relief ou d'une dynastie populaire.

Les vrais maîtres du pays à toutes les époques ont toujours été ces « chefs locaux, » roitelets (Reguli) au temps des Romains, seigneurs ou émirs au temps des Arabes ou des Berbères, cheikhs héréditaires au temps des Turcs et « grands chefs » aux premiers temps de l'occupation française. Le titre porté par ces chefs locaux n'a, du reste, aucune corrélation avec leur puissance : telle ville comme Tougourt, Ngouça, etc., a eu ses « sultans » ou ses « rois » qui n'étaient que des personnages fort effacés comparés aux hauts et puissants seigneurs qui, dans l'Est, avaient nom: cheikh El-Arab, cheikh des Hanencha, cheikh de la Medjana, cheikh du Ferdjioua, etc.

N'aouares, Mas-Inissa, Sifaks (Aquellid), B'Okkous, tous ces chefs à qui l'histoire a décerné le nom de roi, comme à Kocila, la Kahena, Ortheïas, Jabdas, etc., n'étaient, les uns et les autres, que des chefs locaux, chefs de soff régionaux : quelque chose comme les amin-el-oumena en Kabylie. Leurs royaumes étaient ces domaines géographiques dont nous signalions plus haut la persistance à travers les siècles et les révolutions sociales, et, pour en retrouver l'étendue, il suffit d'interroger l'histoire et de voir dans quelles limites se meuvent les groupes naturels aux époques de liberté ou d'insurrection.

En ce qui concerne les anciens royaumes de Mas-Inissa et de Sifaks, rappelons d'abord que les Numides

n'avaient rien à faire dans la zone du littoral occupé par les montagnards sédentaires, Imouren, Maures ou Lybiens, ni dans les villes maritimes de la Méditerranée et des Syrtes, simples comptoirs puniques, ou ports neutres et sacrés comme Hippone et Utique. D'autre part, la grande banlieue de Carthage empiétait sur les territoires des Mas-Syliens, grâce à l'appui salarié de cette agglomération d'étrangers, mercenaires, affranchis, refugiés et déclassés de tous pays formant cette population connue sous le nom de Lybo-phénicien, population qui au Sud se reliait à celle des Empories.

Sur la rive gauche de la Medjerda, — et bien que Mas-Inissa ait, à un moment donné, réclamé de Carthage le pays de Tsaka (Tuska-Koumirie), — il est fort probable que les Massyliens nomades n'occupaient pas grand'chose en dehors des fertiles plaines de la Dakhela. Le versant Nord du bassin de la Medjerda est, en effet, très étroit, tourmenté et formé de montagnes couvertes d'inextricables fourrés de broussailles ou de forêts de chênes zéen, de lièges, d'oliviers et d'amandiers.

Aussi, sauf la Dakhela précitée, ce n'est guère que sur la rive droite de la Medjerda que se trouvent les cantons convenant aux nomades. Entre cette rivière au Nord et le confluent de l'oued Serrat (ou, si l'on veut, Guelaat-es-Nam) se rencontre une zone de même nature, de fertilité moyenne pour les labours, mais excellente pour l'élevage des chevaux et bêtes à cornes. Ce sont de vastes plaines coupées de montagnes abruptes aux profils pittoresques, souvent assez élevées, mais sans liaison orographique apparente, et émergeant, çà et là, comme d'énormes blocs titaniques ou de gigantesques témoins que couronnent quelques bouquets de genevriers et d'autres arbres résineux. Chacun de ces rocs est une forteresse naturelle et une vigie étendant au loin sa surveillance. Ce sont là les châteaux dont il est si souvent question dans les récits de Salluste. La capitale naturelle de cette

région est le Kef, la Sikka-Veneria des Romains et sans doute le Sik ou la Siga des Mas-Syliens.

Plus au sud le pays change : les sources deviennent plus rares, les pâturages sont moins fournis et leurs herbages plus grossiers, plus ligneux et plus aromatiques, surtout sur la rive droite de l'oued Mellag, conviennent mieux aux moutons. Il semble que déjà on sent là l'influence du climat saharien, et, en fait, ce sont les gens du Sud qui occupent cette région dont le centre politique, adossé aux montagnes de l'Aores, est aujourd'hui Tebessa.

Jadis les Massyliens, après avoir été refoulés par les Carthaginois dans la vallée sylienne (oued Siliana), avaient continué à reculer pour fuir le voisinage incommode des établissements puniques. Ces migrations se firent vers l'ouest, car de ce côté seulement ils trouvaient les mêmes plaines, les mêmes herbages et ils n'étaient pas contraints de modifier les conditions d'existence de leurs troupeaux, ce qui est essentiel pour la prospérité du cheptel.

Ce pays des Massyliens, dont il faudrait se garder de chercher à déterminer les limites d'une façon mathématique, était dans son ensemble celui qui fut occupé, plusieurs siècles plus tard, par les Ouled Saoula Berbères du Kef, qui avaient conservé le nom de la race des seigneurs Soûliens (Mas-Syliens) et s'étaient imposés aux Soleim arabes conquérants de l'Ifrikia, comme famille suzeraine dominante et de haute noblesse. Plus tard encore, quand les Saoula vaincus furent rejetés vers le Sud et vers l'Ouest, ils furent remplacés dans ce même pays par les « *libres, les nobles,* » les *Harar*, seigneurs des Hanencha et ce fut dans ce domaine géographique des premiers Mas-Syliens que la puissante confédération des Hanencha évolua longtemps dans sa redoutable indépendance vis-à-vis les souverains de Tunis et de Constantine, jusqu'au jour de la conquête française.

Lorsque les Massyliens, en des temps de prospérité,

crurent pouvoir s'éloigner de leur Sik, ils s'étendirent vers l'ouest où les conviait la vue des vastes plaines occupées dans les temps modernes par les Seltaoua et les Haracta. Mais alors la confédération trop étendue, obéissant à son tempérament berbère, se partagea en soff. Les gens de l'Ouest, les Rerbia (ou soff R'erbi), qui se sentaient assez forts pour se soustraire à l'autorité des maîtres de la Sikka (Veneria), se séparèrent de leurs frères et, pour éviter d'être engagés malgré eux en des guerres ruineuses pour leurs troupeaux, ils cherchèrent vers l'ouest des points de défense et d'occupation et un lieu de refuge, oppidum ou sik.

A hauteur du point où est la moderne Aïn-Beïda, ils se crurent encore trop près pour une installation complète et ils n'occupèrent la montagne que comme poste d'observation avec un château fort: une *gueloa* qui est restée comme dénomination d'un des sommets de cette montagne.

Le point du djebel Sidi-Gheïs fut aussi occupé dans des conditions analogues et ce fut plus à l'occident, non loin des hauteurs du *Guerioun* et du djebel Fortas, à Sigus même, qu'ils établirent leur quartier général.

Grâce à la sécurité et à la force que leur donna l'occupation de cette position de Sigus dont nous avons, plus haut, fait ressortir la valeur stratégique, les Syliens du soff R'erbi, ou Mas-Sessyliens, acquirent une énorme importance. Leurs domaines s'étendirent à un certain moment sur toute la contrée qui fut plus tard celle de la puissante confédération des Haracta, c'est-à-dire sur le pays entre le Bellezma et la Meskiana. Ils englobaient le territoire actuel des Telaghma, mais ils ne dépassaient guère vers l'ouest la ligne de hauteurs jalonnée par le djebel Zaoui et les collines qui séparent l'oued Seguin du Roumel, collines sur lesquelles étaient leurs vigies extrêmes, car le pays à l'ouest est un pays différent. Quant au côté Est, s'il y a une limite entre les Mas-Sessyliens et les Massiliens, l'oued Melleg ou Malaka fut

cette limite, au moins dans les premiers temps de la scission.

Quoi qu'il en soit, vers l'an 213 avant J.-C. les Mas-Sessyliens étaient à l'apogée de leur puissance et leur alliance était recherchée à la fois par les Romains et par les Carthaginois. Mais ils se souciaient fort peu de ces étrangers : obéissant à leur tempérament berbère, ils n'avaient devant eux qu'un objectif : écraser le soff rival. Ce fut avant tout cette question de soff qui inspira Sifaks dans ses relations avec Rome et Carthage et qui lui dicta ses variations. Dès qu'il sait Gula allié des Carthaginois il se jette aussitôt dans le parti des Romains, obtient d'eux la mission militaire du centurion Statorius qui lui organise une armée sur le modèle de la légion : cela ne lui réussit pas, car il est vaincu par le fils de Gula, Massinissa, qui, débarassé de cet ennemi gênant, passe en Espagne pour guerroyer contre les Romains. Là, les deux soff ne peuvent combattre côte à côte, et, à mesure que Massinissa se détache de Carthage, Sifaks se rapproche et bientôt il scelle son alliance avec Adherbal en épousant la belle Sophonisbe, jadis promise à Massinissa (206 avant J.-C.). Alors le vieux Sik berbère qui a fait la fortune des Mas-Sessyliens, mais qui n'est qu'un camp et un immense parc à bestiaux ne peut convenir pour recevoir cette nièce d'Asdrubal, cette princesse habituée au luxe raffiné d'une civilisation avancée. Sifaks le comprend, mais il ne peut abandonner l'oppidum de Siga (Sigus) dont le rôle militaire va être plus nécessaire que jamais, car Massinissa, son ennemi, a contre lui un nouveau motif de haine; il ne peut non plus songer à s'éloigner de Carthage, où sa femme lui a créé des relations plus fréquentes. Dans ces conditions, il cherche autour de lui et avise à 29 kilomètres au Nord, dans une des boucles de la rivière de Sigus, l'Am-Saga, une presqu'île rocheuse que son élévation et ses formidables escarpements rendent imprenable. Là existait un sanctuaire consacré à une antique divinité berbère, Tina,

prototype de l'Athène grecque; le lieu se nommait EKES-EN-TINA (1) « *la garde, le sanctuaire, la vigie, la redoute de Tina.* » Sifaks y bâtit un palais et une ville à la façon des civilisés: une véritable *Kirta*, nom punique qui, pendant longtemps, fit oublier le nom berbère de Ekes-en-Tina, jusqu'au jour où un courtisan romain exploita les consonnances de ce vocable pour le transformer en Constantina, et imposer ainsi à la cité le nom d'un des plus ardents persécuteurs des Berbères.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, Sifaks à Kirta ne chercha pas à s'étendre vers l'Ouest. Toutes ses préoccupations restèrent tournées vers l'Est où elles étaient tenues en éveil par Massinissa, Carthage et les Romains.

Le royaume des Mas-Sessyliens s'effondra au moment même de la chute de Syphax. Quand Lœlius et Massinissa entrèrent en maîtres dans Kirta, Vermina prit la fuite avec sa zmala et quelques cavaliers restés fidèles à sa fortune. Hors d'état de tenir la plaine, qu'allaient battre les rezou des Massyliens victorieux, craignant d'être bloqué et pris s'il s'enfermait dans quelque Gueloa, ne voulant s'éloigner ni de Carthage d'où pouvait venir le secours, ni du pays où son soff avait chance de se reconstituer, il alla droit au Sud demander asile aux Imouren occidentaux (Maures) de l'Aores avec lesquels les Mas-Sessyliens étaient en relations de transhumance (Achob).

Le point qu'il choisit pour abriter les débris de son armée et la population fugitive fut Foum-Ksantina, der-

(1) Il y a ici, s'appuyant sur une légende berbère citée dans le *Kitab-el-Adouani*, et sur des circonstances linguistiques ou historiques, une affirmation qui demanderait une plus longue démonstration. On la trouvera dans la seconde partie de notre travail sur les origines berbères. — Quant à la défiguration du nom berbère resté encore aujourd'hui *Ksantina*, et non *Constantina*, elle est analogue à celle signalée à la note de la page 192, à propos de Massa-Kihana ; et elle rentre dans un ordre de faits dont il y a de nombreux exemples en Algérie. Nous-même, n'avons-nous pas créé officiellement le village de *Bois-Sacré* sur un lieu dit *Bou-Askeri*, « l'endroit du Soldat. »

rière lequel est la riche plaine de Tahammamt, absolument close par un rempart naturel de rochers d'une défense facile.

On voit encore là les ruines d'une ville berbère : et il est permis de croire qu'elle fut fondée par Vermina fugitif, en souvenir de celle de Ksantina, du Nord, pour laquelle le nom étranger de Kirta avait été si néfaste.

Divers indices nous autorisent, en effet, à admettre que Vermina et ses descendants, renonçant à la lutte contre Massinissa et ses successeurs, tournèrent leur activité vers l'Aores et furent l'un des groupes constitutifs du soff occidental de l'Aores. Peut-être bien leurs descendants se retrouvent-ils chez les Beni-*Souik* actuels.

Quoi qu'il en ait été d'ailleurs du sort de la postérité de Sifaks, Massinissa ne les poursuivit pas; il occupa seulement la ligne de l'Amsaga dont il avait apprécié la valeur, et il établit à Kirta le siège de son gouvernement. Ce fut de là que cet homme supérieur, qui aimait et comprenait les avantages de la civilisation, essaya de modifier l'état social de ses sujets, en leur donnant des habitudes agricoles et sédentaires, susceptibles de les attacher au sol.

L'homme de guerre n'avait cependant pas abdiqué et il continua contre Carthage la lutte commencée; en prenant pied sur le littoral, soit à Tuska (Khroumirie), soit aux Emporie (Enfidas). A sa mort, après un règne de 47 ans, Massinissa avait en main un des plus grands des royaumes berbères qui aient existé en Afrique, car il s'étendait des Syrtes à l'Amsaga, ayant pour limite, au Sud, les Imouren ou Maures de l'Aores, et dominant au Nord les Imouren du littoral. C'était avec le littoral en plus et l'Aores en moins, les mêmes territoires que ceux que devaient dominer plus tard la confédération du Chabia.

Ce royaume était beaucoup trop grand pour un prince berbère; Mcispa, qui avait pris, assez âgé, les rênes du gouvernement et dans des circonstances particulièrement favorables, l'avait compris. Aussi divisa-t-il son

royaume entre ses enfants, en tenant compte des groupements géographiques qui devaient persister plus tard et être représentés de la façon suivante :

1° A Adherbal : Sud-est de Constantine, la *confédération des* HARAKTA, comprenant les Segnia de Sigus, les Sellaoua, débris des Mas-Es-Syliens ou Mas-Syliens, etc.;

2° A Hiempsal : Sud-ouest de Tunis (Carthage), *la confédération des* HANENCHA, avec le Kef (Ouled-Saoula) et Gelaa-Esnam comme place principale;

3° A Jugurtha : Sud de la Tunisie, *confédération des* ZLASS, FRICHICH, HAMMAMA.

C'est sur ce théâtre, dont les points extrêmes sont marqués par Utique, Kirta et Gafsa, que se déroulèrent toutes les guerres de Sifaks, de Massinissa et de Jugurtha; et, quand ce dernier prince, vaincu et chassé des États composant l'héritage de Mcispa, va demander asile et secours aux Gétules du Sahara et aux Maures de l'Aores, Marius pénètre alors sur le territoire de Bocchus, qui fut plus tard celui d'une quatrième confédération berbère dirigée par les NEMEMCHA, et comprenant tout le soff Chergui ou Zenatien de l'Aores, avec des limites marquées : *au Nord,* par l'oued Mellag; *à l'Ouest,* par la Meskiana, la Djafaa, le Chelia, l'oued Mellagou; *au Sud,* par le Chott, et *à l'Est,* par des collines et escarpements qui, de Galaa-Esnam, descendent jusque vers Nefta.

Ces guerres de Jugurtha, bien qu'elles n'aient pas dépassé l'Amsaga vers l'Orient, eurent encore un échiquier considérable, et, pour n'être pas allé sur la Mouloüa, les fantassins romains qui, avec leur lourd équipement, firent ces rudes campagnes, sous le soleil d'Afrique, n'en méritent pas moins l'admiration de la postérité.

Louis RINN.

LE PATRICE GREGORIUS

Je viens de lire la note suivante dans le *Répertoire des travaux historiques* (III, 1, 632) :

« M. Tauxier s'attache à établir que la parenté que le » patrice Grégoire, tué à la bataille de Seffetula, aurait » eue avec l'empereur Heraclius ; les sources dans les- » quelles puise l'auteur n'étant pas indiquées, il est dif- » ficile de juger de la valeur de cette thèse. »

Si je n'ai pas appuyé de preuves et de textes les faits que j'ai avancés dans ma lettre, c'est que je les croyais parfaitement établis. Le reproche qui m'est fait me prouve qu'ils les ont beaucoup moins que je ne le croyais. Je demande donc la permission au lecteur de revenir sur cette question, ce qui me donnera l'occasion de rectifier certains récits romanesques relatifs à cette bataille, qui nous sont parvenus par les auteurs arabes.

Pour prouver ma thèse, j'ai à établir :

1° Que le patrice Gregorius, cité par Théophanes aux années V et VI de l'empereur Constant, est le même personnage que le Goreïghir des auteurs islamiques ;

2° Que ce patrice Gregorius, de Théophanes, est aussi le même que le Flavius Gregorius patrice, de l'inscription de Tamugadi ;

3° Que le nom de Flavius que portait Gregorius était, à cette époque, réservé à l'empereur règnant et aux membres de sa famille, et que dès lors le patrice d'Afrique était parent de l'empereur Constant, petit-fils d'Heraclius ;

4° Que d'ailleurs le nom de Gregorius était commun dans cette famille ;

5° Et, enfin, que ce qui est dit par Théophanes, à l'année XI de Constant, de Gregorius, frère de l'empereur Heraclius, ne peut s'expliquer qu'en reconnnaissant en lui le patrice Gregorius vaincu à Suffetula ; et, qu'en conséquence, il y a lieu de corriger les auteurs arabes en ce qu'ils ont de contraire aux indications de Théophanes.

I

Ben Abdelhakem, le plus ancien des annalistes musulmans qui ait parlé de la conquête de l'Afrique par les Arabes (1), raconte que le khalife Othman envoya contre l'Ifrikia, le gouverneur d'Égypte Abdallah ben Sâd. « A » cette époque, dit-il, une ville appelée *Kartaghena* (2) » était le siège du gouvernement africain, et elle obéis- » sait à un roi nommé Gorighîr (3), qui avait d'abord » administré le pays comme lieutenant d'Hérakl, mais

(1) M. de Slane, dans la traduction qu'il a donnée sous le titre d' « Histoire des Berbères de la majeure partie du Kitab-el-Eiber » (Livre des Exemples d'Abou Abderrhaman ben Khaldoun), a donné, en premier appendice, la traduction des passages de Ben Abdelhakem, relatifs à la conquête de l'Ifrikia par les Arabes. — Il nous y apprend en note, t. 1, p. 301, que cet auteur vivait dans la première moitié du IIIe siècle de l'hégire, c'est-à-dire de 820 à 870.

(2) قرطجنة c'est le nom grec de l'époque, Καρταγενα, qui avait remplacé Καρχηδων, et n'étant que la reproduction du latin *Carthago, inis*.

(3) On sait que les Arabes n'ayant pas, dans leur alphabet, de caractère pour représenter l'articulation *G*, qui existait dans la prononciation usuelle, rendaient presque indifférente celle-ci par ف (en chergui) ق ك غ ou ج. On peut donc lire régulièrement جرجير en prononçant Guerguir, Ghereghir.

» qui s'était ensuite révolté contre son maître et avait » fait frapper des dînars à sa propre effigie. Son autorité » s'étendant depuis Tripoli jusqu'à Tanger, Gorighîr » vint à la rencontre de Ben Sâd et, dans la bataille qui » s'ensuivit, il perdit la vie sous les coups, à ce qu'il » paraît — d'Abdallah ben Zob'eïr. Son armée prit la » fuite et les détachements que Ben Sâd envoya de tous » côtés rapportèrent un riche butin. Quand les peuples » de l'Ifrikia virent ces événements, ils offrirent à Ben » Sâd, une somme d'argent pour le décider à quitter le » pays. Ayant accepté cette proposition, il retourna en » Égypte, sans y laisser de gouverneur et sans y établir » de places d'armes.... — Cette expédition eut lieu en » l'an 27 de l'hégire (647-48) (1).

» Ben Khaldoun raconte aussi qu'au début du règne » d'Othman, Ben Sâd envahit l'Ifrikia; Gorighir, dit-il, » était alors roi des Francs et Abhs dans le pays (2).

» En Nouaïri en dit autant, à cela près que, suivant » lui, Gorighîr, prince de l'Ifrikia, gouvernait toujours » le pays au nom d'Herakl (3). »

Ces assertions des auteurs arabes, sont appuyées par les passages suivants du chronographe grec Théophanes (4) :

« Années : du Monde, 6138 ; de J.-C., 638 ; de Constant, » empereur des Romains, V ; d'Othman, commandant » des Arabes, I. — En cette année, Gregorius; patrice » d'Afrique, se révolta avec ses Africains. » (Τουτῳ τῳ ἐτει ἐστασιασεν ὁ Γρηγοριος ὁ πατρικιος της Ἀφρικης συν τοις Ἀφροις.)

(1) *Histoire des Berbères*, I, 304.

(2) *Histoire des Berbères*, I, 209 ; Ben Khaldoun donne, comme date, l'an 29 de l'hégire. M. de Slane a déjà fait remarquer l'erreur.

(3) *Histoire des Berbères*, I, 317 ; 2e appendice de la traduction. 1ers chapitres d'En Nouaïri : « l'Afrique sous les Émirs arabes. »

(4) Théophanes vécut de 750 à 818, environ 150 ans après l'époque qui nous occupe. Voir édition Goar et Combefis, 1655.

« Années : du Monde, 6139 ; de J.-C., 639 ; de Cons- » tant, VI ; d'Othman, II. — En cette année, les Sarrazins » font une expédition en Afrique et ayant livré bataille » au tyran Gregorius, ils le mettent en fuite et tuent » ceux qui étaient avec lui. Après être convenus de tri- » buts avec les Africains, ils se retirent. » (Τῳ δε αὐτῳ ἐτει ἐπεστρατευσαν Σαρακηνοι την Ἀφρικην και συμβαλοντες τῳ τυραννῳ Γρηγοριῳ τουτον τρεπουσι και τους συν αὐτῳ κτεινουσι · και στοικησαντες φοροις μετα των Ἀφρων ὑπεστρεψαν.) (1).

M. de Slane fait judicieusement remarquer que l'emploi du mot *tyran* dans ce passage montre que Gregorius avait pris la pourpre (2). La remarque de Ben Abdelhakem que Gorighîr avait fait frapper des dînars à son effigie, amène à la même conclusion.

Il n'y a pas à se préoccuper ici de la différence qui existe entre l'ère chrétienne, donnée par Théophanes, et celle qui résulte des dates d'avènement marquées par les historiens modernes. Outre que cet auteur suivait l'ère alexandrienne qui est en retard de sept ans sur l'ère occidentale (3), il a encore commis une erreur d'un an en moins sur toutes les dates des VIe et VIIe siècles (4), ce qui fait que sa chronologie est en arrière de huit ans sur la nôtre (5). C'est ainsi qu'il a placé en 663 l'avènement de Constant II qui, d'après notre comput actuel, est du mois d'octobre 641, époque fixée par les Bénédictins de Saint-Maur dans l'*Art de vérifier les dates*. Cette remarque nous amène à placer la première année de ce prince (si nous suivons la méthode de Théophanes qui fait commencer les années de règne suivant son

(1) Théophanes (chronographie de), p. 285.

(2) *Histoire des Berbères*, I, 8.

(3) *Art de vérifier les dates*, p. xvi de l'introduction.

(4) *Art de vérifier les dates*, p. xvi de l'introduction.

(5) C'est à l'aide des *Indictions* qu'il marque parfois qu'on a pu s'apercevoir de sa méprise.

avènement) en 642. De cette manière la cinquième année de Constant, pendant laquelle Gregorius se révolta, tombe en 646, et la défaite de ce dernier par les Arabes en 647, année qui correspond en partie avec la vingt-septième année de l'hégire, et par conséquent avec la chronologie de Ben Abdelhakem.

La comparaison des documents grecs et arabes montre donc sans conteste que le Gregorius des uns et le Gorighir des autres ne font qu'un seul et même personnage.

II

M. Léon Renier, dans ses *Inscriptions de l'Algérie*, mentionne, sous le n° 1518, le document épigraphique suivant trouvé à Tamugadi, au sud du capitole de cette ville, dans les ruines d'une basilique chrétienne. Il est en deux lignes et ainsi conçu :

† IN TEMPORIBUS CONSTANTINI IMPERATORIS FL.
GREGORIO PATRICIO IOANNES DVX DE TIGISI
OFFERET DOMVM DEI † ARMENVS.

(Dans les temps de l'empereur Constantin, Flavius Gregorius étant patrice, Jean l'Arménien, duc de Tigisi, offre cette maison de Dieu) (1).

L'empereur Constantin de cette inscription ne peut être ni Constantin-le-Grand, ni son fils Constantin-le-Jeune (306-340). A cette période de l'histoire, il n'y avait pas encore de duc de Tigisi et on écrivait encore purement le latin dans les inscriptions officielles d'Afrique. Après

(1) Je vois dans le mot ARMENVS, placé après la deuxième croix, le surnom de Jean, que le lapicide a d'abord omis, puis placé, faute de mieux, à la fin de la phrase.

eux, dans la suite des temps, vient (1) Tibere Constantin ; mais le nom de Constantin, chez ce prince, était une adjonction postérieure qui n'apparaît pas toujours dans ses médailles (2) et ses inscriptions, au lieu que son vrai nom de Tibère y figure toujours. Il ne peut donc s'agir de lui dans l'inscription de Timgad.

J'avais pensé (3) à Heraclius Constantin, fils du premier Heraclius, lequel règna vingt-huit ans avec son père et trois mois avec son frère Heraclius II (Heracleonas) (641) ; Nicephore le Patriarche (4), en effet, après avoir mentionné qu'il lui avait été donné, à sa naissance, les noms d'Heraclius Constantin (5) et après avoir continué à le dénommer ainsi (6) jusqu'à la naissance de son frère

(1) Je n'ai pas à parler ici de ce Constantin qui, sous Honorius, se fit proclâmer dans les Gaules. Il n'eut jamais aucun pouvoir sur l'Afrique.

(2) Du Cange *(Historia Byzantina*, I, fam. Byz.), p. 104 « D N TIBERIVS P. A » et « D N TIB CONSTANT P P AVG » — Grégoire de Tours (VI, 2) parle aussi de pièces d'or du poids d'une livre, portant TIBERII CONSTANTINI PERPETVI AVGVSTI.

(3) *Revue africaine.*

(4) Nicephore le Patriarche est un des plus anciens auteurs qui aient parlé de ce prince. Il vécut 150 années après lui, et mourut en 818.

Son histoire d'Heraclius a été publiée dans le *Corpus Hist. Byzantinæ* du père Labbe (Paris, 1648) et en forme la 5e partie, ayant sa pagination particulière.

Il en a été donné une traduction française par Cousin, sous le titre d'*Histoire de Constantinople* (Paris, 1672). Cet auteur a divisé l'œuvre de Nicephore en deux parties : 1° l'*Histoire d'Heraclius ;* 2° l'*Histoire de Constantin, d'Heraclius et de leurs successeurs*, et les a subdivisées en chapitres et en articles, auxquels nous nous référerons.

(5) Nicéphore, patriarche (p. 5, B, I, 8) : « Au milieu de tout cela, » il naquit à l'empereur un fils : Heraclius qu'il nomma Constantin. » (Εν τουτοις τικτεται παις τω βασιλειω Ηρακλειος· ον δη Κωνσταντινον ονομαζει.) — Cet événement est de 612.

(6) Le même (p. 7, B, II, 4) : « L'empereur fit baptiser son fils Heraclius qu'il faut aussi appeler Constantin : (car il avait deux noms), . . . » (Ηρακλειος δε τον υιον Ηρακλειον (ταυτον δε ειπειν Κωνσταντινον· διωνυμος γε ων· ετυγχανε)... — Année 613.

Heraclius (1), ne l'appelle plus dès lors que Constantin, aussi bien pendant la vie de son père (2) que pendant son court règne (3) et après sa mort (4) ; mais cette distinction qui me semble avoir été faite par Nicéphore, pour la seule commodité de son récit, n'avait rien d'officiel : car toutes les médailles de ce prince, aussi bien celles de sa jeunesse et de son âge mûr que celles de son enfance, le nomment partout Heraclius Constantin (5). — De plus, il n'a jamais régné seul, et si l'inscription de Tamugadi eût été de son temps, elle eût porté aussi le nom de son frère Héraclius. Bien que celui-ci, en effet, n'ait pris aucune part au gouverne-

(1) Le même (p. 11, B, V, 2) : En Perse, il naquit à l'empereur un fils de sa femme Martine. . . . , et il lui imposa le nom d'Heraclius. » (Καθ' ἣν τικτεται αὐτῳ υἱος ἐκ Μαρτινης της γυναικος... ὃν και ἐπωνομασεν Ἡρακλειον.) — Année 622.

(2) Nicephore, patriarche (p. 18, D, VII, 11) : « Heraclius rédigea » un testament par lequel il constitua ses fils, Constantin et Hera- » clius, empereurs avec des honneurs égaux. » (ὡστε Κωνσταντινον και Ἡρακλειον τους υἱους αὐτου βασιλεις ὁμοτιμους εἰναι). — Année 641.

(3) Le même (p. 19, A, « Hist. de Const. et d'Heracl. » (de Cousin), I, 1) : « Martine ayant lu le testament de son mari, tout le peuple » qui se trouvait là demanda pour empereurs Constantin et Hera- » clus. » (Ὁ δε παρων ἁπας δημος Κωνσταντινον και Ἡρακλειον τους βασιλεις ἐπεζητει.) — Année 641.

(4) Le même (p. 20, « Hist. de Const. et d'Heracl. », I, 6) « Heraclius (II) montra au peuple que son neveu *Heraclius*, fils de » Constantin (ὡς ὁ Ἡρακλειος ὁ υἱος Κωνσταντινου) était en bonne santé. » — Année 681.

(5) Du Cange (*Historia byzantina*, I, fam. byz. 8, 112 et 114) a reproduit ces médailles par la gravure :

1. Médaille d'Heraclius I et d'Heraclius Constantin, son fils et collègue : Têtes d'un homme et d'un enfant,

DD. NN. HERACLIVS ET HERAC. CONST. PP. AVGG.

2. Médaille d'Heraclius et d'Her. Const. Augustes, et d'Heraclius César : Têtes d'un homme, d'un jeune homme, d'un enfant,

DD. NN. HERACLIUS ET ERA CONS. PP. A.
ET HERA CON. PPA.

3. Médaille d'Heraclius Constantin seul,

D. N. ERA CONST.

ment pendant le règne des deux frères, il n'en avait pas moins droit, pour cela, aux honneurs impériaux au même titre que son aîné (1).

Après cet Heraclius Constantin, qui mourut cent trois jours après son père, l'empire passa à son frère. Comme nous l'apprend Nicephore, ce prince se nommait Heraclius (2) ; néanmoins, les historiens postérieurs comme Théophanes et Cedrenus (3) le nomment Heracleonas, diminutif qui n'avait rien d'officiel, mais que les historiens modernes n'en ont pas moins adopté pour distinguer ce prince de son père. Dès le début de son règne, il eut à lutter contre une révolte militaire qui le força d'abord à se donner pour collègue le fils de son frère, puis à lui résigner complètement le pouvoir.

Ce fils d'Heraclius Constantin portait aussi le nom

(1) A la mort du premier Heraclius, sa femme Martine lut au peuple son testament. Les foules proclamèrent empereurs Heraclius Constantin et Heraclius ; mais Martine, mère de ce dernier, ayant prétendu avoir droit aussi au trône, le peuple s'y refusa, et ne lui accorda que les honneurs de *Mère des Empereurs*. Quant au jeune Heraclius, tout en lui attribuant les mêmes honneurs impériaux qu'à son frère, « les masses donnèrent le rang supérieur à » Heraclius Constantin, comme au premier des deux qui eût élevé à » l'Empire, et comme ayant atteint une jeunesse sortie de l'enfance. » — En conséquence de quoi, Constantin prit le commandement de » l'Empire. »

(Niceph., patr., p. 19, B. *H. de C. et d'H.*)

(Ἐξαιρετον δε ἐδιδουν γερας Κωνσταντινῳ ὡς πρωτῳ εἰς την βασιλειαν και την ἡλικιαν ἐκ παιδος προχειρισθεντι. — Ἐξ ὁυ Κωνσταντινος της βασιλειας ἠρχε.) — Année 641.

(2) Nicephore le Patriarche (note 3 de la page 13), année 613.

Le même (p. 16, A, *H. d'Her.*, VI, 10). « Après cela, Heraclius Ier » prit des dispositions pour que son fils Constantin fût nommé con- » sul. Il investit son fils Heraclius, né de Martine, du titre de César. » (Μετα τουτο παρασκευαζε Κωνσταντινον τον υἱον ὑπατουσαι · Ἡρακλειον δε τον ἀπο Μαρτινης Καισαρα προχειριζεται.) Année 641.

Le même (p. 19, A, *H. de Const. et d'Her.* Ier, 1, 3, 4 ; note 2 de la page 14 ; note 1 de la page 16). Année 641.

(3) Théophanes, p. 283.

d'Heraclius (1) ; mais le peuple, en forçant Heraclius II à le prendre pour collègue, lui changea son nom en celui de *Constantin* (2), qui lui est donné par Nicephore à cette occasion et au moment de sa mort (3), ainsi que par le pape Grégoire (4), par Anastase, le bibliothécaire (5) ; ce qui est plus probant encore, par les médailles (6). Il n'y a donc pas à se préoccuper du nom de Constant que plus tard Théophanes et Cedrenus ont cru devoir lui attribuer, sans autre raison supposable, sinon qu'ils le distinguaient aussi de son fils, nommé comme lui *Constantin ;* en conséquence, rien n'empêche qu'on ne puisse lui attribuer l'inscription de Tamugadi.

(1) Nicephore le Patriarche (voir la note 3 de la page 14).

(2) Nicephore le Patriarche (p. 21, A, *H. de C. et d'H. Ier*, 6). « Le » peuple força Heraclius II à couronner son neveu Heraclius, et tout » aussitôt qu'il eût été couronné, les masses lui changèrent son nom » en celui de Constantin. » (.. *τον ἀνεψιον Ἡρακλειον · εὐθυς οὐν στεφθεντα Κωνσταντινον οἱ ὀχλοι μετονομαζουσι.*) Année 641.

(3) Nicephore le Patriarche (p. 21, D, *H. de C. et d'H. II*, 2). « Constantin, donc ayant été tué en Sicile par la trahison de ses propres » serviteurs pendant qu'il était au bain, après lui, ce fut son fils » Constantin qui prit le sceptre de l'empire. » (*Κωνσταντινος οὐν ἐν Σικιλια ὑπο των ἰδιων ὑπηρετων δολῳ φονευθεις ἐν τῳ λουτρῳ μεθ' ὀν Κωνσταντινος ὁ ὑιος τα της βασιλειας ἐγχειριζεται σκηπτρα.*)

(4) Le pape Grégoire II naquit dans les derniers jours du règne de ce prince et a pu dès lors savoir par lui-même son vrai nom. Il fut souverain pontife de 717 à 731. (Voir *H. des Conciles*, éd., 1618, t. 3, p. 461.)

(5) Anastase, bibliothécaire de S. E. R., mourut en 886. Il a donné une Histoire de l'Église, composée d'extraits du Syncella, de Nicephore et de Théophanes. Des deux noms donnés par les deux derniers, il a choisi celui de Nicephore, ce qui prouve en faveur de celui-ci. (Voir *Anast.*, éd. De vitis Pontificum romarorum, 77, I. Vitalianus, p. 51 ; AC, 655, Constantis imp., 14.)

Ligus temporibus venit Constantinus Augustus de regia urbe per littoraria, in Athenas, et exendi Tarantum, inde Beneventum et Neapolem per tradictionem, 6, postmodo venit Romam.

(6) Du Cange *(Hist. byz.*, I, « Fam. byz., » Paris, 1860, p. 114). Le type de ce prince est fort remarquable par sa barbe éployée en éventail qui le distingue très nettement de son père et de son fils. Une de ces médailles montre au revers un buste d'homme et un buste d'enfant avec l'exergue : D. N. CONSTANTINIS, CONSTANTIS (A nos seigneurs les Constantin, Constance). Une autre porte seulement D. N. CONSTANT., ce qui peut être lu Constantin, Constance, mais non Constant.

Dans le fait, ce n'est qu'à lui seul qu'elle peut s'appliquer, puisqu'elle ne peut appartenir à aucun de ses prédécesseurs. La première invasion des Arabes, en effet, eut la sixième année de son règne (647-48). Ce n'est pas que je veuille dire que — même après cette invasion, quand les vainqueurs se furent retirés en Égypte, on n'ait pu encore penser à inaugurer un monument religieux peut-être commencé avant l'expédition musulmane ; -- mais alors, le fait ne se serait plus produit sous le patriciat d'un Gregorius. Nous savons, en effet, les noms des gouverneurs d'Afrique qui existèrent sous le règne de Constantin : ce fut d'abord le Gregorius qui se révolta en 646 ; puis après le départ des Arabes, un patrice que les auteurs musulmans nomment Aulima, et qui fut chassé par les Africains soulevés ; puis deux commandants nommés par ceux-ci : l'un que El-Nouaïri appelle Guenaha, l'autre qu'il appelle Elatilion, puis, sous le successeur de ce Constantin, en 669, un patrice Nicephore, envoyé d'Europe pour s'opposer à la deuxième invasion arabe commandée par Moaouïa ben Hodeidj (1)

(1) *Histoire des Berbères*, I, 324. (Extraits d'En Nouaïri) : « Heraclius... » apprenant à quelles conditions Abdallah ben Sâd avait accordé la » paix aux habitants de l'Ifrikia, y envoya un patrice nommé Aulima » (variante Ouelima) pour exiger d'eux trois cents talents d'or, somme » égale à celle qu'ils avaient donnée au général arabe. Le patrice » débarqua à Carthage et leur fit part de l'ordre de leurs souverains : » mais ils refusèrent d'y satisfaire, disant que l'argent que leur avait » pris Ben Sâd était pour le rachat de leur vie et que le prince, leur » seigneur, n'aurait que le tribut qu'ils avaient l'habitude de lui payer » chaque année. *Ghenaha* qui gouvernait l'Ifrikia à la place de *Goreighir*, chassa alors le patrice. »

Plus tard, les habitants du pays se rassemblèrent et prirent pour chef un nommé *Elatilion*. (Variante, Elaterion.) Quant à Ghenaha, il passa en Syrie et alla trouver le khalife Moaouïa ben Abt Sofyan,

et repoussée par un détachement musulman qui le força à se rembarquer. Or aucun de ces noms : Ghenaha, Oulima, Elatilion, si altérés qu'on veille les supposer, ne peut être ramené au nom de Gregorius (1). Quant à rechercher ce Gregorius, sous le règne de Constantin Pogonat, successeur du précédent, je ne crois qu'on puisse admettre qu'après les ravages de Ben Hodeidj qui emmena jusqu'à quatre-vingt mille prisonniers en Égypte, un duc de Tigisi ait pu songer encore à faire la dépense d'une église quand il y avait tant de captifs à racheter. Ce genre de travaux n'appartient qu'aux époques de paix et de tranquillité.

En somme, on voit que l'inscription de Tamugadi ne peut se rapporter qu'au patrice Gregorius, de Suffetula, et qu'il en résulte dès lors que ce Gregorius portait aussi le nom de Flavius.

III

Je ne m'arrêterai pas à donner des preuves que tous les empereurs romains, depuis Constantin-le-Grand jusqu'à Constantin Copronyme, c'est-à-dire pendant près

auquel il exposa la situation de l'Ifrikia. Il lui demanda en même temps à y être renvoyé à la tête d'une armée arabe, en obtint un corps de troupes assez nombreux et partit pour Alexandrie avec Moaouïa ben Hodeidj. Arrivé dans cette ville, il mourut et ce fut Ben Hodeidj qui conduisit l'armée en Ifrikia... Les habitants de l'Ifrikia croyaient toujours que Ghenaha était à la tête de l'expédition.... (Progrès des Arabes).... Alors un patrice, nommé Nicephore, sous les ordres duquel le roi des Grecs avait placé une armée de trente mille combattants, vint débarquer à Sentirta (variante Santbertha). Un détachement de cavalerie que Ben Hodeidj envoya à la rencontre de ces troupes les mit en déroute et les obligea à reprendre la mer.

(1) Ghenaha peut être assimilé à *Gennadius*, Aulima à *Ablimus* ou *Ablavius*, ou *Olypius*, Elatilion à *Œlius*, *Atilius*, Elaterion à *Eleutheros*.

de cinq siècles, ont porté le nom de Flavius en tête de leurs noms personnels; je me contenterai de renvoyer les lecteurs aux listes de ces empereurs données par du Cange dans son *Histoire byzantine* (1re partie), « Familles byzantines » (1). Je ne m'appesantirai pas non plus sur la cause qui fit prendre cette habitude, et qui tient à l'influence prépondérante que le Christianisme commença à prendre sur les esprits du temps. Jusque-là, il était de principe qu'à la mort de l'empereur régnant, le pouvoir souverain devait être conféré, par l'élection, au *plus digne;* la lecture de la Bible montra au contraire les rois, fils de David, se succédant les uns aux autres, de père en fils, et amena à penser que ce mode de succession était le plus légitime et devait être appliqué à l'empire romain. Le premier exemple qui ait été donné de cette prétention, le fut par Nepotien, après la mort de Flavius Constant, fils de Constantin-le-Grand. Ce prince ayant été détrôné et mis à mort par Magnence, Popilius Nepotianus, qui était neveu, par sa mère, de Constantin-le-Grand, se révolta à Rome contre Magnence, et pour se donner un titre à l'héritage de son oncle, plaça le nom de famille de celui-ci, Flavius, avant ses propres noms *Popilius Nepotianus* (2). Après Constance, Gallus et Julien qui tenaient ce nom de leurs pères; Jovien, successeur de ces princes, prit aussi le nom de Flavius pour faire croire aux peuples de l'empire qu'il était de leur famille et leur héritier légitime; puis Valentinien fit de même, quoiqu'il ne fût parent ni des uns ni de l'autre, et l'habitude se perpétua à travers les familles des Théodose, des Léon, des Justinien, à ce point même que Phocas, meurtrier de Maurice, s'empara de ce nom de

(1) Du Cange, *Hist. byz.*, I, « Fam. byz., » de la page 12 à la page 142.

(2) Du Cange, *H. byz.*, I, « Fam. byz., » p. 35 ; FL. POP. NEPOTIANVS. C'est du Cange qui fait cette remarque, qu'en prenant le nom de Flavius, Népotien a voulu s'attribuer des droits à l'hérédité du sang, *H. byz.*, I, « Fam. byz., » p. 12-142.

Flavius que portait sa victime. Heraclius, qui vengea Maurice en tuant Phocas, le prit plus justement et le transmit à sa postérité.

On voit par là pourquoi ce nom de Flavius, au lieu de devenir un titre de dignité, comme l'était devenu celui de César, avait conservé sa physionomie primitive de nom de *famille ;* c'est qu'il indiquait de la part de l'empereur régnant, la prétention d'être l'héritier du sang des souverains, ses prédécesseurs.

Il en résulte qu'étant considéré comme nom de famille, ce nom ne pouvait être réservé exclusivement au souverain régnant, mais qu'il appartenait aussi à ses héritiers du sang, appelés ou non à lui succéder directement dans l'exercice du souverain pouvoir. En conséquence, tous ses parents dans la ligne masculine étaient appelés à le porter.

Cette première conclusion en appelle une autre : du moment où les empereurs attachèrent à ce nom un droit de successibilité au pouvoir souverain, il est visible que ceux-là mêmes auxquels le hasard de la naissance avait pu le transmettre, durent se hâter de l'abandonner de peur d'exciter l'ombrageuse susceptibilité de leur redoutable souverain ; et il en résulta qu'au bout d'un certain temps ce nom n'était plus porté que par les parents de l'empereur qui régnait.

Ainsi donc, de cela même que Gregorius portait, sur une inscription, le nom de Flavius, il en résulte normalement qu'il était parent de l'empereur régnant, qui était, comme je l'ai dit plus haut, Constantin (Constant II), fils de Heraclius Constantin, fils d'Heraclius Ier.

IV

Ce nom de Gregorius, d'ailleurs, n'était pas assez rare dans cette famille pour qu'on puisse être étonné que le

patrice Gregorius ait appartenu à celle-ci. Il avait été porté par l'oncle d'Heraclius, et l'était encore sous Constantin, par un frère d'Heraclius, par une de ses filles et par sa petite-fille.

I. — Gregorius, frère d'Heraclius

Voici ce que nous dit, du premier Gregorius, l'historien Nicephore Patriarche. Après avoir parlé des cruautés que commettait, à Constantinople, l'empereur Phocas et du mécontentement que sa conduite causait à Crispus, son beau-père, qui songeait à lui enlever un pouvoir si mal exercé, Nicephore ajoute :

« Ce fut à cause de cela que (se décidèrent) les généraux qui commandaient alors en Libye et qui pouvaient appuyer ses desseins de la très grande distance (qui les séparait de Constantinople). Ces généraux avaient d'ailleurs été pourvus par Maurice de leur commandement militaire. C'étaient deux frères nommés Heraclius et Gregorius. Après s'être concertés dans une entrevue, ils envoyèrent leurs fils contre la ville de Byzance. Il avait été convenu entre eux que le premier qui arriverait, s'il pouvait s'emparer de l'empire, le garderait.

» Ils munirent de nombreux soldats Heraclius, fils d'Heraclius, et le firent partir sur une flotte. Quant à Nicetas, fils de Gregorius, ils lui rassemblèrent une armée de cavaliers et l'envoyèrent par terre (1). »

---

(1) Nicephore Patriarche (p. 3, AB, I, 2.) Δυο οἱ περι την Λιβυην τηνικαυτα ἡγεμοντες ἀτε τῳ μεγιστῳ διαστηματι το θαρσειν ἐχοντες και ἁμα παρα Μαυρικιου το της στρατηγιδος ἀρχης ἐγκεχειρισμενοι (δυο δε ἠσταν ἀδελφω Ἡρακλειος και Γρηγοριος) οὑτοι κοινῃ βουλευσαμενοι τους ὑιους ἑαυτων προς το Βυζαντιον ἐκπεπεμπουσιν Ἀστυ ἀλληλοις συνθεμενοι ὡς προφθασαντα τουτον της βασιλειας εἰ δυναιτο ἐπιληψεσθαι. Και Ἡρακλειον μεν του Ἡρακλειου παιδα ἀνδρων πληρωσαντες πλοῖ ἐξεπεμπον · Νικηταν δε

II. — Gregorius, frère d'Heraclius

C'est Théophanes qui en fait mention dans sa chronographie, à l'année XI de Constant. VII d'Othman : « Cette » année, dit-il, Gregorius, frère d'Heraclius, mourut à » Heliopolis, et ayant été embaumé fut transporté à » Constantinople (1). »

La XIe année de Constant correspond à l'an 663 de l'ère chrétienne.

III. — Gregoria, fille d'Heraclius

Elle nous est connue par Nicephore qui parle de ses fiançailles au milieu de faits relatifs à l'an 613, et à la suite du baptême d'Heraclius Constantin, qui fut en même temps proclamé Auguste par son père. « Quant à » sa fille, dit-il, qui avait nom *Gregoria,* l'empereur la » fiança en mariage au patrice Niketas (2). »

Je ne dois pas pourtant passer sous silence que le P. Petau (3), dont l'opinion a été suivie par du Cange (4), voulait qu'on modifiât ici le texte de Nicephore pour lui faire dire que Gregoria était la fille de Niketas et qu'on la fiança à Heraclius Constantin, et il se base sur ce qu'en effet, plus tard, une Gregoria, fille de Niketas, épousa ce jeune prince (5). Une telle raison n'est pas suffisante pour modifier un texte d'ailleurs très clair, s'il n'est pas

---

τον Γρηγοριου υιον ἱππικη στρατια περιλαβοντες δια της ἠπειρου ἀπεστελλον. Année 610.

(1) Théophanes (*Chronog.*, p. 285.) Τουτῳ ἐτει Γρηγοριος ὁ ἀδελφος Ἡρακλειου ἐν Ἡλιουπολει ἀπεθανεν και σμυρνισθεις ἠνεχθη ΚΠ.

(2) Nicephore Patriarche (p. 5, B., II, 4.) Την θυγατερα δε Γρηγοριαν τουνομα Νικητᾳ τῳ την αξιαν πατρικιῳ εἰς γαμετην κατηγγυησε.

(3) Corpus, *Hist. byz.*; Nicephore Patriarche; notes du P. Petau.

(4) Du Cange, *Hist. byzantina*, I, « Pars fam. byz., » p. 37.

(5) Voir la note 1 de la page 300.

prouvé que les faits relatés par ce texte sont impossibles à admettre. Or, rien n'empêche qu'une Gregoria, fille d'Heraclius, ait été fiancée, en 613, à Niketas et qu'une autre Gregoria, fille de Niketas, et même si l'on veut fille de la première Gregoria, ait été mariée, en 630, à Heraclius Constantin.

Le tableau ci-après où j'ai inscrit, en caractères romains, les faits et dates fixés par l'histoire et, en caractères italiques, les conjectures que je propose, donnera la preuve que les deux faits, celui de 613 et celui de 630, peuvent fort bien être indépendants l'un de l'autre.

576. Naissance de l'empereur Heraclius.
594. *Premier mariage d'Heraclius, âgé de 18 ans.*
595. *Naissance de sa fille Gregoria, dont la mère mourut avant 609.*
610. Heraclius s'empare de l'empire.
610. Il épouse Eudocia, *sa deuxième femme.*
611. Naissance d'Anastasie, leur premier enfant.
612. Naissance d'Heraclius Constantin, leur deuxième enfant.
612. Mort d'Eudocia.
613. Fiançailles, *puis mariage de Gregoria, âgée de 18 ans*, avec le patrice Niketas.
614. *Naissance de la deuxième Gregoria, leur premier enfant.*
630. Mariage d'Heraclius Constantin, âgé de 18 ans, avec la deuxième Gregoria, *âgée de 16 ans.*
631. Naissance de Constantin (Constant II), leur premier enfant.
631. Naissance de David, dernier né d'Heraclius Ier, alors âgé de 55 ans.

IV. — Gregoria, fille de Niketas

J'ai fait ici de Gregoria II la fille de la première ; mais il se peut que Niketas l'ait eue d'un premier mariage. Elle n'en serait pas moins pour cela de la famille d'Heraclius, dont son père était le cousin germain. C'est Nicephore qui nous la fait connaître en ces termes (630): « Heraclius décora, du titre de patrice, Niketas, fils de » Sarbare (Sarbare était un général perse en rebellion

» contre son maître), et fit épouser Niké, fille de ce » Sarbare, à Théodose, son propre fils, qu'il avait eu de » Martine. Il fit venir, de la Pentapote, Gregoria, fille de » Niketas, pour la marier à son fils Constantin, empe- » reur des Romains. » Il la lui avait promise auparavant, quand le père de cette jeune fille vivait encore (1).

V

Il ne nous reste plus maintenant qu'à rechercher où doit se placer, dans cette famille des Heraclius et des Gregoris, le Gregorius de Suffetula. Avant d'avoir étudié l'œuvre de Théophanes, j'avais cru voir en lui un frère de Niketas (2). J'y reconnais ce *frère d'Heraclius,* que ce chronographe nous montre mourant à Heliopolis en 653. Voici sur quoi je base cette solution :

Le lecteur a pu remarquer que, d'après ce même auteur, le patrice Gregorius de 647 fut, non pas mis à mort dans la bataille, mais seulement mis en fuite. Théophanes fait nettement cette distinction qu'il fut battu et que ceux qui étaient avec lui furent massacrés (3). Néanmoins, depuis ce moment, il n'en est plus fait mention dans l'histoire ; ce ne fut pas lui, en effet, qui continua la lutte ; ce ne fut pas lui qui traita avec Ben Sâd de la retraite des envahisseurs sarrazins. Les Africains nommèrent à sa place *Ghenaha* et se disposèrent à ren-

(1) Niceph. Patr. (p. 15, B.) Ἡρακλειος δε τον Νικηταν υἱον Σαρβαρου πατρικιου ἀξια ἐπιτιμησε. Νικηντε την θυγατερα Νικητα αὐτου Θεοδοσιῳ τῳ ἐκ Μαρτινης υἱου αὐτου γαμετην πεποιηκε. — Γρηγοριαν τε την θυγατερα Νικητα ἐκ Πενταπολεως ἐνεγχει Κωνσταντινῳ τῳ βασιλει Ῥωμαιων ζευγνυσιν. ἡν δη και προμνησθευσαμενος ἡν περιοντος ἐτι του αὐτης πατρος.

(2) *Revue afric.*

(3) Τουτον τρεπουσι και τους συν αυτοις κτεινουσι. (Voir note 1 de la page 287.)

trer sous le gouvernement de Constantinople. Sans les prétentions du patrice *Aulima,* ils auraient reconnu son autorité (1) ; tout cela est marqué nettement par El-Nouaïri. On peut se demander dès lors ce que devint Gregorius dans ces circonstances. Chassé du pouvoir par ses anciens sujets, il ne pouvait rester dans le pays : *Ghenaha* ne l'eût pas permis et aurait mis à mort ce concurrent dangereux. S'enfuir à Constantinople, il n'y pouvait songer ; il y aurait subi, de sa révolte, une punition terrible. Il ne lui restait plus guère qu'à se rendre, sous condition, aux vainqueurs. J'en induis donc qu'il arriva que Ben Sâd l'emmena en Égypte et l'interna à Heliopolis où il mourut. C'est même la seule explication raisonnable qu'on puisse donner de la mort d'un frère d'Heraclius dans cette ville. On ne peut pas supposer en effet qu'il était dans le pays lorsque Amrou s'empara de l'Égypte (641) et qu'il y resta après la conquête. On ne peut croire non plus qu'il était à Heliopolis comme ambassadeur et qu'il mourut dans son ambassade. Le fait méritait que Théophanes en fît mention ; d'ailleurs, s'il eût été ambassadeur, ce n'aurait pas été à Heliopolis qu'il se serait trouvé, mais dans la capitale musulmane de l'Égypte qui était alors Babylone, ville remplacée depuis par le Caire. Gregorius, frère de l'empereur, était donc à Heliopolis comme prisonnier ou réfugié. Dans ces conditions, comme on connaît avec trop de détails l'histoire de la lutte d'Heraclius contre les Arabes pour trouver, dans les guerres de Syrie, d'Arménie, d'Asie Mineure ou d'Égypte, une campagne où un Gregorius, frère d'Heraclius, aurait été pris par les Musulmans. On est donc obligé d'en revenir au patrice d'Afrique Gregorius, que nous savons d'ailleurs avoir appartenu à un titre quelconque à la famille de cet empereur.

Je ne crois pas qu'on puisse dès lors hésiter à consi-

(1) *Hist. des Berbères,* t. 1, p. 317, « Extraits d'En Nouaïri. » (Voir ci-dessus note 1 de la page 293.)

dérer comme un fait acquis à l'histoire, que le patrice d'Afrique était ce frère d'Heraclius qui mourut à Heliopolis. A sa mort, la Cour de Constantinople ne vit plus dans l'ancien rebelle qu'un membre de sa famille dont le corps ne pouvait rester exposé aux outrages possibles du fanatisme arabe. D'autre part, Ben Sâd était en ce moment fort occupé des agissements d'Ali et des troubles que causait, en Arabie, la conduite d'Othman, dont il était le frère de lait et le protégé, et il se tenait en ce moment dans une sorte de trêve avec l'empire romain. Il ne s'opposa donc pas au transport du corps de Gregorius dans la capitale où régnait sa famille.

Le lecteur s'étonnera sans doute que j'ai mis tant de soin à prouver un fait d'importance si légère. Mais l'étude de l'archéologie nous montre qu'il ne faut rien dédaigner en fait de détails historiques, et que tels faits qui, au premier abord, peuvent sembler indifférents, peuvent ensuite, à cause de découvertes nouvelles, acquérir une valeur subite. Telle est la raison qui m'a déterminé surtout à traiter cette question avec autant de soin que si elle apportait aux Annales de l'Afrique un élément historique important.

VI

Ma thèse, d'ailleurs, a un résultat actuel, celui de rejeter au néant les légendes rapportées par les auteurs musulmans sur une fille de Gregorius qui aurait été prise à la bataille de Suffetula. Déjà M. de Slane (1) avait prouvé par la comparaison des textes que ces légendes s'étaient formées à la suite les unes des autres, au moyen de détails apocryphes que l'imagination des Arabes ajoutait successivement aux détails déjà créés par leurs prédé-

(1) *Histoire des Berbères* I.

cesseurs, et il en avait à peu près conclu qu'il n'y avait à conserver de tous ces récits que celui de Ben Abdelhakem, lequel nous montrait Gregorius tué, par Abdallah ben Zobéir. Le fait réel, constaté par Théophanes, que Gregorius mourut en Égypte six ans après la bataille de Suffetula nous montre que le récit d'Abdelhakem lui-même, qu'il ne donnait du reste que comme un *on-dit*, doit être rectifié, et qu'il en faut supprimer tout ce qui concerne la mort du prince romain dans cette bataille.

H. TAUXIER,
Capitaine en retraite.

DESCRIPTION

DES

RUINES DE BULLA RÉGIA

N. DE LA R. — A ce mémoire, étaient joints divers plans et dessins, ainsi qu'une très belle carte ; à notre grand regret, nous n'avons pu faire graver, ni autographier ces intéressants documents.

Bulla Régia, ville de l'ancienne Afrique du Nord, devint un municipe romain de l'Afrique proconsulaire.

Elle était située sur la frontière de la Numidie au sud de Tabraca, à quatre journées de Carthage, sur un affluent du Bagradas, aujourd'hui Bedsja. On l'appelait Régia pour la distinguer d'une autre ville du même nom que Ptolémée appelle Bulla Mensa, et qu'il place au sud de Carthage. Je ne crois pas qu'on ait encore parlé des ruines de cette ancienne cité (1), et je vais essayer de les décrire du mieux que je le pourrai, malgré mes faibles connaissances en archéologie.

(1) Ceci n'est pas complètement exact ; sans parler de diverses communications récentes, M. Tissot avait déjà publié, en 1881, un mémoire sur *la voie romaine de Carthage à Hippone, par Bulla Régia*. (N. de la R.)

Bulla Régia, aujourd'hui appelée Rébia (printemps) par les indigènes, se trouve située à soixante-dix kilomètres au sud de l'îlot de Tabarca, sur la rive gauche de la Bedsja (appelée Bedsjine par les Arabes, — territoire des Djendouba) affluent de gauche de la Medjerda, anciennement appelée Bagradas.

Le voyageur qui vient de Souk-el-Arba quitte avec plaisir la plaine de la Medjerda dénudée pendant les trois quarts de l'année ; il est vrai que l'on récolte dans cette plaine de l'orge et du blé en grande quantité au printemps, mais à partir de juin jusqu'en février, on n'y voit pas un brin de verdure, si ce n'est quelques bouquets épars de cactus ; on n'y trouve pas un arbre pour donner un peu d'ombrage ou de fraîcheur aux habitants pendant les chaleurs qui durent depuis mai jusqu'à fin septembre.

En arrivant à un kilomètre de Bulla Régia, le voyageur admire la richesse des environs de cette ancienne cité et sa belle position militaire dont les Romains avaient su si bien profiter, soit pour leur bien-être, soit pour leur sécurité.

Quel dommage que la ligne ferrée (de Bône-Guelma) ne soit pas venue passer là, pour desservir de plus près cet ancien centre agricole où l'on trouve de l'eau à volonté, et où l'oued Bedsja forme, au sud de la ville, d'immenses prairies marécageuses, qu'il serait facile à transformer en de vastes jardins au moyen de quelques canaux d'irrigation. Mais, Bulla Régia n'était pas seulement un centre agricole, c'était en même temps une ville de bains et de plaisirs ainsi que le prouve deux immenses bassins, les ruines des Thermes, du théâtre et de l'amphithéâtre.

L'eau du hammam a été analysée par M. Gégou, pharmacien à l'hôpital militaire d'Aïn-Draham ; il conclut que cette eau est très bonne — température 28° ; après refroidissement l'eau a une saveur agréable légère ; elle ne contient pas de matières organiques, son degré hydrotimétrique est de 16°. Elle contient donc, au maximum,

seize centigrammes de sels alcalino terreux (chaux et magnésie).

En 1883, M. le capitaine Andry, alors chef du Génie de la subdivision d'Aïn-Draham, reçut l'ordre du général de chercher le moyen le plus pratique pour donner de l'eau potable au poste de Souk-el-Arba.

M. le capitaine Andry eut l'heureuse idée de donner à ce poste l'eau du hammam de Bulla Régia.

M. le capitaine du Génie Xardel traça le plan d'une conduite, le fit exécuter, et depuis 1884, Souk-el-Arba reçoit l'eau de Bulla Régia par un conduit en fonte souterrain. Ce conduit, qui a coûté 95,000 francs, parcourt une distance de sept kilomètres et demi, et forme dans son trajet sept coudes indiqués par des pierres de taille semblables aux bornes kilométriques qui bordent nos routes de France.

Chemin faisant, ce conduit souterrain distribue de l'eau à discrétion aux douars voisins et les Arabes de la plaine viennent y faire leur provision, et abreuver quelques troupeaux de bœufs et de moutons. La différence d'altitude entre Bulla Régia et Souk-el-Arba est de quarante mètres.

Je tiens à dire qu'avant l'installation de ce conduit, l'eau nécessaire à la consommation des habitants de Souk-el-Arba venait de Zaghouan, par Tunis, dans des wagons spéciaux appelés wagons à eau ou à réservoirs. Les eaux de la Medjerda sont magnésiennes et détestables à boire.

Le seul monument qui reste encore en partie debout à Bulla Régia, et qui attire de loin l'attention du voyageur, est le monument des Thermes.

J'ai divisé ce petit travail en deux parties : la première parle de la partie extérieure de Bulla Régia; la deuxième partie donne la description sommaire de l'intérieur de la ville.

PREMIÈRE PARTIE

Description de la partie extérieure de Bulla Régia

La cité était de forme triangulaire; les côtés, qui mesuraient 800 mètres d'étendue chacun, faisaient face à l'Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest; les deux dernières étaient défendues à petite distance par l'oued Bedsja dont les berges sont plus abruptes au Nord-Ouest de la ville.

Le mur qui enfermait la cité était flanqué de distance en distance par des tours carrées à demi engagées dans l'enceinte.

Aucun fossé artificiel ne défendait les abords de la place et sur plusieurs points, la muraille (dont on peut suivre presque partout les traces) était en pierres de blocages et en grosses pierres de taille de 2m60; l'épaisseur du mur était de 85 à 90 centimètres.

Quatre portes principales donnaient entrée dans l'enceinte : au Nord, au Nord-Ouest, au Sud et à l'Ouest; outre celles-ci, il existe aussi les vestiges de sept petites portes ayant une largeur de 1m25 environ. Trois de ces poternes sont placées sur le front Nord-Ouest et quatre sur le front Est.

Sur ce dernier front, la muraille est construite sur les flancs assez escarpés d'une montagne dont le sommet, englobé dans l'enceinte, était couronné d'une grande habitation dont il ne reste plus aujourd'hui que les fondations. Vers le sommet de cette montagne le mur était plus fort qu'ailleurs; il avait près de 4m20 de largeur.

A l'extérieur de la muraille sur la face Ouest, là, où les fondations sortent encore de 0m80 centimètres de terre, on remarque une conduite d'eau cimentée qui déversait les eaux des Thermes en dehors de l'enceinte dans un grand bassin circulaire totalement comblé aujourd'hui. Un front en pierres de taille avait été jeté sur l'oued

Bedsja au Nord-Ouest de la ville; il en reste encore quelques débris sur la rive gauche; sur la rive droite, presque toute la culée existe encore. Ce pont conduisait à la nécropole située à une vingtaine de pas de l'oued et à un vaste édifice (un temple sans doute) que l'on voit à 300 mètres au Nord de la ville. Ce temple, situé sur une hauteur, ne présente qu'un amas de ruines; il avait environ 50 mètres de longueur sur 35 de largeur. Les colonnes, dont on voit encore l'emplacement, étaient au nombre de seize sur le côté de la largeur et de vingt-deux sur le côté de la longueur. Elles étaient placées sur deux rangs distancés de 4 mètres, l'intervalle entre chaque colonne était de 1m10 centimètres.

Une autre construction avait été adossée au côté Sud de cet édifice; elle remonte peut-être au temps des Romains, car dans l'intérieur elle formait une cour rectangulaire entourée de plusieurs chambres cellulaires voûtées; on remarque dans chaque chambre une niche faite dans le mur pouvant recevoir une statuette.

En bas, sur le cimetière, on remarque ça et là de belles pierres antiques, des chapiteaux mutilés et des fragments de cippes tumulaires. Non loin de là, on aperçoit un marabout qui menace ruine; à l'un de ses angles, il existe une pierre de taille portant une inscription dont les caractères sont indéchiffrables.

Deux inscriptions tumulaires, de peu d'importance, transportées et trouvées sur des tombes musulmanes sont les suivantes :

1°

QVARTA
PIA VIXIT
ANNIS XIVIII

Estampage.

2°

DIS.....SA
ACRIA MIIIPI-MA
PIA-VIXIT. ANNIS XXVII

Les caractères de cette dernière sont difficiles à déchiffrer.

A côté, et adossé au marabout, on aperçoit un tombeau creusé dans la terre et bâti en belles pierres de taille; il consiste en trois chambres sépulcrales précédées d'un petit vestibule. Elles sont vides, car toutes ont été fouillées et pillées.

A 600 mètres de là, vers le Nord, dans les flancs d'un monticule rocheux, s'étendent trois belles carrières pratiquées à ciel ouvert et exploitées sans doute à l'époque où Bulla Régia a été construite; la plus grande de ces carrières a une étendue de 360 mètres, et, à certains endroits, elle a 21 mètres de profondeur.

Entre la carrière et la ville, la plaine est parsemée d'une dizaine de maisonnettes en ruines; elles ont environ 4m50 de longueur sur 2m80 de largeur.

Près de l'une de ces anciennes habitations voûtées, on remarque dans un four à chaux, construit depuis notre entrée en Tunisie, une belle pierre de taille couchée et encastrée dans le mur; elle porte l'inscription suivante :

.CVSHO. ORFCON....
OVM-IVM. RFFP.RFMISFSS
.OR DOSIA FVAM. PIDESFR.
.PONINDA-MIF.CENSVI.

PP

Plusieurs lettres de cette inscription sont à peine lisibles.

En sortant par la porte Nord, on rencontre à cinquante pas environ les débris d'une construction carrée ayant 10 mètres de côté; les murs en sont aujourd'hui démolis, à l'exception des assises inférieures qui étaient en pierres de taille. Cette construction avait peut-être une destination militaire, soit pour la défense de deux puits d'eau froide, soit pour barrer la gorge où un chemin donne

passage et accès à la ville. Le chemin qui passe par cette gorge conduit dans la montagne (Djebel Arbia) où l'on rencontre une dizaine de puits d'eau froide sur un parcours de six kilomètres environ. Ces puits sont de création romaine et l'eau en est excellente.

Enfin, en sortant par la porte Sud, on trouve, à 300 mètres du mur d'enceinte, un vaste amphithéâtre qui a été construit dans une échancrure naturelle et qui offrait d'elle-même, par sa forme demi-elliptique, celle qui convient à ces sortes de monuments. Il est adossé à la montagne au Sud et à l'Est; l'entrée principale était à l'Ouest.

Le grand axe de ce monument présente une longueur de 60 mètres et le petit une largeur de 45 mètres. Sa hauteur primitive devait dépasser 20 mètres, car le faîte existe encore en deux endroits du mur.

A l'extérieur, on voit se dresser devant soi une grande muraille ovale construite en blocage; elle est pour ainsi dire percée à jour par trois rangs superposés d'arcades éclairant de hautes et larges galeries.

On remarque encore, en plusieurs endroits, six gradins sur lesquels les spectateurs venaient prendre place ainsi que les marches de deux escaliers qui reposaient sur des voûtes en blocage.

La grande axe de l'arène a 35 mètres et la petite 20. Les loges des animaux, complètement disparues, sont peut-être recouvertes par les blocs qui se sont détachés du haut de la muraille.

Il n'est pas impossible que la destruction de ce monument ne soit dû à un tremblement de terre.

Une carrière assez vaste existe sur le flanc Ouest de la colline; c'est de là que les Romains ont dû extraire les pierres nécessaires à la construction de cet amphithéâtre.

A 2,500 mètres environ vers l'Est de ce monument, près du sommet pierreux du Djebel Arbia, qui peut avoir 600 mètres d'altitude, il existe, au-dessus d'une pente très rapide, une construction en pierres de taille à moitié

en ruine; c'était sans aucun doute une vigie romaine, car du haut de cette montagne, qui s'avance comme une sorte de promontoire dans la plaine, la vue s'étend de Ghardimaou jusqu'à Béja-Gare.

En suivant la crête du Djebel Arbia, et en se dirigeant vers l'Est, on trouve à 5 kilomètres de là, au pied des montagnes, les ruines d'un arc triomphal; il a 14 mètres de face sur 4m80 de largeur.

Quelques débris de peu d'importance entourent ce monument.

Malgré plusieurs heures de recherches, je n'ai pu, à mon grand regret, recueillir aucun fragment épigraphique.

Abordons maintenant pour Bulla Régia l'examen des monuments situés à l'intérieur et dont les ruines ont survécu à la destruction de la ville.

DEUXIÈME PARTIE

Description des monuments dont les ruines se trouvent placées dans l'enceinte de la cité

Non loin des Thermes, dans l'angle Nord-Ouest de la ville, on aperçoit, sur une petite élévation, un amas d'une vingtaine de blocs gigantesques dont les plus grands ont près de 80 mètres cubes.

Je ne puis dire quelle a été la destination primitive de cette construction et quelle catastrophe a pu amonceler de pareilles ruines; en faisant le tour de ces immenses décombres, on voit clairement que ce sont les débris d'une grande tour voûtée et de forme carrée; elle devait mesurer 50 mètres de diamètre. Quelques chapiteaux

brisés gisent au pied des murailles dont l'épaisseur était de 2m20.

Cette tour doit dater du deuxième ou troisième siècle, c'est-à-dire de l'époque où le peuple romain était en décadence, car on remarque à ces immenses blocs que les escaliers et les parois n'étaient pas en pierres de taille, mais en petits matériaux couverts d'un enduit avec joints simulés.

Tout près de là, en entrant par la porte Nord-Ouest, on aperçoit à droite les vestiges d'une habitation, et à gauche, presque en face, une construction en maçonnerie de blocage composée de huit voûtes parallèles dont les ouvertures font face à la route. La longueur de chacun des huit compartiments est de 7m70, la largeur de 3m80 et la hauteur sous clef de 4m50, l'épaisseur des murs est de 2 mètres environ. C'étaient très probablement des citernes, car les murs en sont beaucoup plus massifs que ceux des autres constructions voûtées que l'on rencontre.

Vers l'Est, entre le mur d'enceinte et le Nymphéum, on aperçoit sur une petite élévation des blocs qui sont moins volumineux que ceux mentionnés plus haut; il m'a été impossible de savoir quel monument se trouvait en cet endroit car il ne reste plus aucune trace des assises inférieures.

En marchant toujours vers l'Est, on laisse à droite et à gauche un grand nombre de maisons particulières en ruines; elles ont en général les mêmes dimensions que celles qui existent à l'extérieur de l'enceinte; les voûtes, ainsi que les parquets sont tous recouverts de belles mosaïques plus ou moins fines, assez bien conservées et offrant des dessins très variés. Là, où le terrain est à un niveau plus élevé que le centre de la ville, ces mosaïques sont en moyenne à 2 mètres sous terre, tandis que partout ailleurs, il faut creuser jusqu'à 4 mètres pour arriver à l'intérieur des voûtes.

C'est en faisant cette expérience que j'ai trouvé, enfouie près d'une de ces anciennes habitations, une statue mutilée en beau marbre blanc; extérieurement elle est roussie par le temps.

Malheureusement, la tête manque ainsi que les deux jambes, le bras gauche et l'avant-bras droit; ce qui reste du bras droit est appuyé sur la poitrine; le buste mesure 1m90 de tour à hauteur du ventre, et 1m10 du cou à la naissance des cuisses.

Plus à l'Est encore, on ne trouve aucune trace d'un bâtiment qui pouvait défendre l'entrée de la porte Sud.

En se dirigeant vers le Sud de la ville, et après avoir dépassé le Nymphéum qu'on laisse à droite, on remarque à gauche une carrière assez vaste et au-dessus d'elle les vestiges d'un bâtiment carré qui mesurait 16 mètres de côté.

Avant d'arriver à la porte Sud, on aperçoit sur les hauteurs, à une centaine de mètres de chaque côté, des pans de murs construits en fortes pierres de taille; ces murs avaient une épaisseur de 3m80 et je crois que ce sont les restes de deux constructions qui défendaient ce côté de la ville.

Il se pourrait même que les pans de murs, placés à gauche, au-dessous de la carrière, fussent les vestiges des remparts de l'acropole de la cité, acropole qui, dans un moment de danger, devait servir de refuge aux habitants.

Les principaux édifices qui méritent le plus d'attention, sur le terrain onduleux qu'occupait la cité proprement dite, sont décrits dans l'ordre où je les ai tour à tour examinés.

1° *Le Théâtre,* dont la forme est très reconnaissable; elle est indiquée en partie par des voûtes qui existent encore et par d'énormes pans de murs soit debout, soit renversés. On ne trouve plus de traces des gradins ni des escaliers que les Romains disposaient de distance

en distance pour permettre aux spectateurs de se placer ou de sortir plus facilement.

D'un cercle d'arcades, il ne reste plus débout qu'une seule colonne de 4 mètres de hauteur et de 60 centimètres d'épaisseur.

Ces arcades pouvaient avoir une ouverture de 3 mètres environ et de 4 à 5 mètres d'élévation.

Le mur du postscénium mesurait 34 mètres et la scène avait 25 mètres de rayon. Jusqu'à 1m50 de terre, les murs de cet édifice étaient en fortes pierres de taille; le reste était sans doute en blocage.

Entre le théâtre et les bassins, on trouve un terrain presque plat où il existe un amas de blocs et plusieurs pans de murs en maçonnerie de blocage. Autour de ce terrain, il existe en outre les vestiges de salles voûtées dont le parquet est recouvert de belles mosaïques et dont les dessins réprésentent des poissons, des oiseaux et des figures géométriques.

Les fouilles que j'y ai fait exécuter n'ont pas donné les résultats auxquels je m'attendais; je n'ai découvert entre les pans de murs et les blocs, situés à 80 mètres du bassin inférieur du Nymphéum, qu'une pierre en grès rouge qui paraît être le piédestal d'une statue. Ce piédestal était à 0m30 sous terre; la pierre est séparée en *a b* et *a c* de la figure ci-dessous :

e a d c manque (malgré plusieurs jours de recherches, n'a pu être trouvé).

Le socle n'a pas été trouvé.

Les trois autres côtés du piédestal ne contiennent pas d'inscriptions.

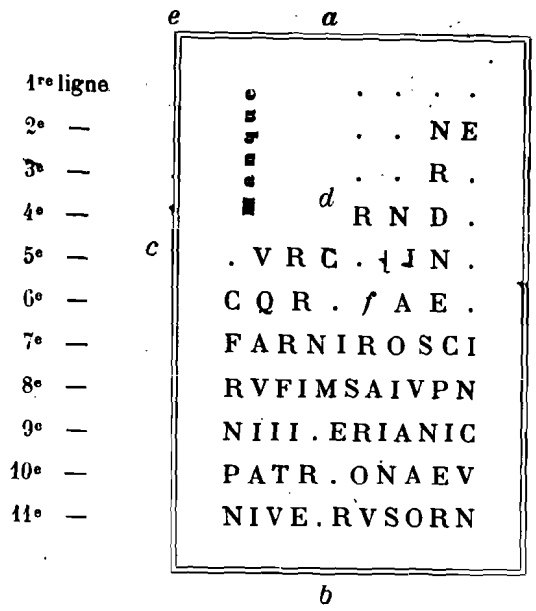

La hauteur des lettres est de 0m055.

1re ligne. — Les points remplacent des lettres entièrement effacées et indéchiffrables.

2e — — La 3e lettre de cette ligne parait être un N.

3e — — La 3e un R.

4e — — La 3e un D.

5e — — La 2e un V, la 3e un R, la 4e un C et la 6e un N.

6e — — La 3e un R.

7e — — La dernière un I.

8e — — La dernière est un N ou un M.

9e — — Les 3e et 4e sont difficiles à déchiffrer, la dernière est, je crois, un C.

10e — — La 4e un R.

11e — — » »

Lettres douteuses de la 2e à la 10e ligne.

Bulla Régia n'a jamais été ni bien ni beaucoup fouillé et je ne désespère pas de découvrir un jour ou l'autre des inscriptions ou des objets dont l'archéologie pourra tirer parti.

En se rapprochant du bassin inférieur du Nymphéum, on aperçoit un trou qui a 12 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur; ce trou est entouré de trois assises en fortes pierres de taille, cachées par l'eau.

Sur le dire de plusieurs ouvriers italiens, qui travaillaient en Tunisie il y a quelques années, à la construction de la ligne ferrée de Bône-Guelma, il paraîtrait qu'à la place de ce trou envahi par l'eau, s'élevait un arc de triomphe (qui tenait peut-être lieu de porte d'entrée au Nymphéum) et que les matériaux de cette porte ont été transportés à Souk-el-Arba pour servir à la construction de la petite gare du chemin de fer; enfin, qu'en 1883, il ne restait plus que les deux pieds de cet arc triomphal et que dans le courant de cette même année, les pierres des deux pieds de l'édifice ont été employées, soit pour faire de la chaux, soit pour servir à la construction de bâtiments élevés par des colons italiens; il serait temps de faire cesser de pareils actes de vandalisme!

Parmi les matériaux pris à Bulla Régia, il se trouve aujourd'hui à Souk-el-Arba une demi-colonne surmontée d'un chapiteau qui mesure $2^{m}10$ de tour; la colonne a $1^{m}20$ de circonférence.

Le cippe porte l'inscription ci-après :

D. M. S.
I V N I A
V M B R
A C A S
T V L A
P I A
V I X
A N N
X V

Les lettres ont 39 millimètres de hauteur.

2° *Le Nymphœum*, qui se compose de deux bassins dont la forme et les dimensions sont indiquées par le croquis ci-contre.

En amont du bassin supérieur, une tourelle en pierres de taille couvre la source du hammam d'où la conduite, placée au fond, envoie l'eau à Soukel-Arba. Ce bassin était séparé du second par deux murs distancés de 4 mètres. Les murs étaient percés de vingt-six trous chacun; chaque trou était garni d'un tuyau en plomb qui versait l'eau du bassin supérieur dans le bassin inférieur. Ce dernier se trouvait à un niveau de 2 mètres plus bas que le premier, l'eau du second réservoir était dirigée sur les Thermes par une conduite souterraine.

Entre les murs qui séparaient les deux bassins, il existait de chaque côté un escalier en pierre qui permettait de descendre au fond de ce petit réservoir intermédiaire. Le mur *A B* n'existe plus aujourd'hui.

En aval du mur du dessous on remarque encore un pont voûté de $3^{m}50$ de largeur qui couvrait une partie du bassin inférieur.

A 4 mètres du Nymphéum, du côté Est, on retrouve des traces de plusieurs petites salles dont l'intérieur est recouvert de belles mosaïques et dont les dessins représentent des oiseaux, des poissons et des figures géométriques.

J'ai fait découvrir, puis recouvrir une grande partie de ces mosaïques afin que les Arabes ne les dégradent pas en y passant avec leurs troupeaux.

A la salle numéro 1, le parquet est presque entièrement détérioré par suite de la chute de gros matériaux; j'ai profité de cela pour en retirer une perdrix rouge, que j'ai pu enlever sans la briser. Cette mosaïque ferait très bien dans un musée.

En 1883-1884, lors de l'établissement de la conduite d'eau de Souk-el-Arba, on a trouvé une partie de la conduite en plomb qui envoyait l'eau du Nymphéum au monument des Thermes.

Ce conduit en plomb avait 0m08 d'épaisseur.

3° Le monument des *Thermes,* qui est, comme je l'ai déjà dit, l'édifice le mieux conservé de Bulla Régia.

De forme carrée, il est situé sur une petite élévation, et est entouré sur trois de ses côtés par des habitations voûtées en partie écroulées aujourd'hui.

Chacune des faces de cet ensemble de ruines a environ 50 mètres d'étendue; une partie de la face la mieux conservée du monument proprement dit est la face Ouest; elle mesure encore 17m20 de largeur. De ce côté, il existe une arcade d'un portique qui était sans doute destiné aux exercices gymnastiques auxquels se livraient les baigneurs. Cette arcade à 3m25 d'ouverture et 5m30 de hauteur sous clef. — Dans l'intérieur de cet édifice, on ne trouve plus qu'un amas de pierres de taille et de gros blocs en maçonnerie qui se sont détachés des murailles et qui, dans leur chute, ont recouvert ou détruit une partie des voûtes sous lesquelles on ne peut plus circuler.

La seule chambre voûtée qui reste intacte est une piscine où se trouvaient les bains froids.

J'ai hésité quelque temps avant de voir les Thermes en cette construction, lorsqu'en cherchant des inscriptions épigraphiques, que je n'ai malheureusement pas encore trouvées, j'ai découvert dans la partie Sud de ces ruines une ouverture que recouvrait une grosse pierre de taille.

Cette ouverture n'est autre chose qu'une fenêtre située au centre d'une voûte, et qui en éclairait jadis l'intérieur.

Après avoir fait retirer une partie de la terre que cette chambre contenait, j'en ai découvert neuf autres plus petites groupées toutes autour de la pièce principale qui a 5m20 de diamètre.

Parmi les neuf de ces petites chambres, trois d'entre elles, placées du côté Sud, ont chacune 2m20 d'ouverture; les six autres sont plus petites. Je ne puis donner la hau-

teur de ces pièces souterraines car les bras me font défaut en ce moment-ci pour faire retirer la terre qui en couvre le fond. En passant de la grande chambre centrale dans celles adjacentes, on remarque que la longueur de six d'entre elles est de 4m50, quelques-unes se communiquent par une petite porte au-dessus de laquelle il existe une niche pouvant recevoir une statuette.

Les ouvertures des trois autres pièces sont presque entièrement bouchées.

Il paraîtrait qu'en 1882 ou 1883 une statuette en bronze aurait été trouvée aux Thermes par un officier de la première compagnie de fusiliers de discipline qui tenait alors garnison à Souk-el-Arba.

Pour mon compte, j'y ai trouvé des pièces de monnaie en bronze frappées aux effigies de Memnenius Agrippa, de Trajan, de Vespasien, de Constantin et de Dioclétien, et d'autres encore, sans oublier deux pièces carthaginoises, dont l'une représente une tête d'homme barbu et un cheval au galop; l'autre une tête de femme et un cheval placé à côté d'un palmier (cette dernière est sans doute Elissa, la fondatrice de Carthage).

Toutes ces pièces et médailles sont bien conservées.

Les autres objets que j'ai trouvés à 2 ou 3 mètres sous terre sont les suivants :

Lampes en terre cuite;
Urnes en terre cuite;
Lacrimatoires en terre, et débris de vases en verre;
Un morceau de tuyau en plomb;
Fragments de colonnes en marbre blanc et noir;
Tablettes de marbre verdâtre;
Une boucle en fer oxydée;
Une bague.

Avec l'autorisation de l'autorité militaire et conformément au désir qu'a manifesté à son passage à Bulla Régia, M. Boeswillwald, inspecteur général français des monu-

ments antiques, je me bornerai dans mes fouilles à ne faire dégager que les chambres voûtées qui existent sous le monument des Thermes et à relever le plan de cet édifice.

En outre, je profiterai de la belle saison pour visiter avec le camarade Canova, interprète à Aïn-Draham :

1° Les ruines que nous laissent en Khroumirie de nombreux postes romains situés entre Tabarca et Schemtou (Sémitus Colonia), à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Aïn-Draham (tribu des Beni-Mazen), non loin de la frontière Est du département de Constantine;

2° Une voie romaine et les ruines d'un grand centre situées entre Tabarca et El-Aïoun (El-Aïoun près La Calle), dans le massif des montagnes habitées par la tribu des Nehed (en Algérie) et des Ouled-Amor et Ouled-Sedra (en Tunisie).

A. WINKLER,

Lieutenant à la 5e Cie *bis* du 13e escadron du train des équipages militaires, à Aïn-Draham.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

EXPÉDITION

DU

GÉNÉRAL BLANGINI EN KABYLIE

EN 1849

La colonne expéditionnaire du général Blangini, commandant de la division d'Alger, eut particulièrement à opérer, en 1849, dans la confédération des Guechtoula. Indiquons d'abord en quelques mots quelle était la situation de cette confédération et son attitude vis-à-vis de nous.

Les Guechtoula sont adossés à l'extrémité Ouest du versant septentrional du Djurjura; leur territoire s'étend des crêtes de ces montagnes jusqu'auprès de la route de Bor'ni aux Ouadia. La confédération se compose de six tribus qui sont, en allant de l'Ouest à l'Est : les Frikat, les Beni-Smaïl, les Beni-Koufi, les Beni-Mendès, les Beni-bou-R'erdane et les Beni-bou-Addou.

Le territoire des Guechtoula, d'un accès relativement facile dans la plaine, devient extrêmement difficile dès qu'on s'élève dans la montagne. Il n'a de communication avec le versant sud du Djurjura que par le col de Djaboub, qui conduit des Beni-Smaïl aux Oulad-el-Azziz et aux Merkalla, et par le col des Beni-bou-Addou, qui fait communiquer cette tribu avec celle des Beni-Meddour.

Le pays est très riche en oliviers, il a des eaux abondantes, et les sommets du Djurjura offrent d'excellents pâturages pour les troupeaux dans la saison d'été.

C'est dans la tribu des Beni-Smaïl qu'est située la célèbre zaouïa de Sidi Mhamed ben Abd-er-Rahman bou Goberin, dont l'influence religieuse s'exerçait sur une grande partie de la Kabylie et y attirait de nombreux pèlerins.

Les Guechtoula avaient été soumis par les Turcs et leur payaient un léger tribut; ils étaient placés sous l'autorité du caïd turc qui occupait le bordj de Bor'ni, situé au pied de leurs montagnes. Ils faisaient partie du sof des Flissa-oum-el-Lil et ils recevaient l'impulsion du chef de cette puissante confédération, El-Hadj Mohamed ben Zamoum. Le gouvernement turc laissait ce chef kabyle, qui s'était fait une grande réputation de sagesse, exercer une certaine autorité sur les Guechtoula, de même que sur les Nezlioua et les Beni-Khalfoun.

Lorsque l'émir Abd-el-Kader fit son apparition en Kabylie, en 1837, et donna une organisation au pays, il accorda à El-Hadj Mohamed ben Zamoum le titre d'agha, et il mit sous son commandement les territoires que nous venons d'indiquer. L'agha des Flissa était placé sous l'autorité du khalifa du Sebaou, Si Ahmed Taïeb ben Salem.

En 1842, le général Bugeaud alla détruire le bordj de Ben-Kherroub, dans les Beni-Djad, dont le khalifa d'Abd-el-Kader avait fait le centre de sa puissance. A la suite de cette expédition, l'ancien rival de Ben Salem, Si Mohamed ben Mahi-ed-Din des Beni-Sliman, qui venait de faire sa soumission, reçut de nous le titre de khalifa du Sebaou, que Ben Salem avait reçu d'Abd-el-Kader; mais ce titre était purement honorifique, car son autorité ne s'étendit jamais au delà de l'Isser.

En 1843, un ambitieux du village de Bou-Zoula, tribu des Beni-Smaïl, nommé El-Hadj Akli, alla proposer au khalifa Ben Mahi-ed-Din de faire reconnaître son autorité par les Guechtoula, au moyen de son sof qu'il disait le plus puissant, s'il voulait lui faire donner le titre d'agha. Le khalifa, espérant qu'il pourrait de cette façon prendre pied sur un territoire qui avait été placé sous son commandement, présenta El-Hadj Akli au général Bugeaud qui le nomma, comme il l'avait demandé, agha des Guechtoula. On ne tarda pas à reconnaître que ce Kabyle avait singulièrement exagéré son influence, car le sof opposé, ayant appris la démarche qu'il venait de faire, pilla et incendia sa maison et l'empêcha de rentrer dans sa tribu.

En mai 1844, le maréchal Bugeaud soumit les Flissa-oum-el-Lil; El-Hadj Mohamed ben Zamoum était mort, le commandement de la confédération fut donné à son petit fils Ali ou El-Haoussine ben Zamoum, qui reçut le titre d'agha. L'aghalik comprenait, d'après l'ordonnance royale du 11 juin 1844, qui le constitua définitivement : les Flissa-oum-el-Lil (Mzala, Mkira, Azazna, Beni-Mekla, Rouafa, Oulad-bou-Rouba, Hal-Semat, Et-Taïa, El-Oustani, Oulad-Yahia-Moussa, Beni-Arif), les Guechtoula (Beni-Smaïl, Frika, Beni-Mendès, Beni-Koufi, Beni-bou-R'erdane, Beni-bou-Addou, Iril-Imoula, Mechtras) (1), les Nezlioua, les Abids d'Aïn-Zaouïa et d'Akbou, Oum-en-Naïl, les Oulad-Moussa et Chabet-el-Ahmeur.

Ali ou El-Haoussine ben Zamoum nomma des chikhs dans les diverses tribus des Guechtoula, et il plaça à leur tête, avec le titre de chikh-el-chioukh, l'agha *in partibus* El-Hadj Akli qui put, alors seulement, rentrer dans sa tribu.

Comme on doit bien le penser, l'autorité de l'agha Ben Zamoum sur les Guechtoula fut toujours fort précaire; le khalifa d'Abd-el-Kader, Ben Salem, put même aller fixer sa résidence dans la confédération, chez les Beni-bou-Addou.

(1) Les Mechtras et Iril-Imoula qui sont voisins des Guechtoula ne faisaient, en réalité, pas partie de cette confédération.

En 1845, les Guechtoula, entraînés par Ben Salem, prennent parti pour le cherif Mouley Mohamed bou Aoud, qui, après avoir soulevé le Dira, était venu se réfugier chez les tribus du versant sud du Djurjura; ils vont se faire battre dans les Oulad-el-Aziz, le 18 juin et le 12 novembre, par les généraux Marey et d'Arbouville.

Au mois de février 1846, Abd-el-Kader apparaît tout à coup dans les Flissa; dans la nuit du 5 au 6 février, il est surpris dans son camp de Cherak-et-Teboul par le général Gentil qui le mit en complète déroute et faillit le faire prisonnier. Le maréchal Bugeaud arrive bientôt avec une colonne, pour châtier les tribus qui avaient accueilli l'émir et pourchasser ce dernier; le 19 février, Abd-el-Kader, qui se trouvait à Bor'ni, craignant de se voir couper la retraite vers le Sud, traverse les Guechtoula et franchit le Teniet Djaboub. Le maréchal Bugeaud se met à sa poursuite et arrive dans les Frika, mais notre insaisissable ennemi avait trop d'avance sur nos troupes, qui ne purent qu'échanger quelques coups de fusil avec son arrière-garde. Ce fut la première fois que nos soldats pénétrèrent sur le territoire des Guechtoula.

Au mois de mars 1847, Ben Salem ayant fait sa soumision, le bach-aghalik de l'Oued-Sahel fut constitué en faveur de son frère Aomar ben Salem (1); les Guechtoula furent enlevés à l'aghalik des Flissa et placés dans le nouveau commandement, qui releva du cercle d'Aumale (2).

(1) L'ex-khalifa d'Abd-el-Kader, Si Ahmed Taïeb ben Salem, s'est embarqué à Alger pour la Mecque le 24 septembre 1847; le vaisseau, en passant à Dellys, y a embarqué sa famille et divers personnages religieux de la Kabylie, désireux de fuir notre domination, comme Chikh El-Mobarek, Si El-Hadj Abd-Allah, Si El-Mahdi.

(2) Aumale avait été érigé en cercle relevant de la subdivision de Médéa par ordonnance royale du 21 août 1846. Son premier commandant supérieur avait été le colonel de Lamirault, commandant le régiment de Zouaves.

Le passage de la confédération sous l'autorité d'Aomar ben Salem ne rendit pas sa soumission plus effective; elle continua à ne pas payer ses impôts et à ne tenir aucun compte des ordres de l'autorité française.

Une affaire survenue au mois de février 1849 vint mettre en relief l'esprit d'insubordination des Guechtoula.

Le 9 février, les Beni-Matas et les Beni-Khallouf, fraction des Frikat, ayant une dette à réclamer aux Beni-Smaïl, ne trouvèrent rien de mieux à faire que de s'emparer de deux mulets appartenant à des gens de cette tribu, sur le marché du djemaâ des Nezlioua. Les gens des Nezlioua intervinrent et firent restituer les animaux à leurs propriétaires.

Au marché suivant, du 16 février, les Beni-Matas et les Khallouf arrivèrent en force pour tirer vengeance de ce qu'ils regardaient comme un affront; ils tombèrent sur les Nezlioua, leur tuèrent un homme, en blessèrent plusieurs autres et leur enlevèrent douze bœufs.

Les Nezlioua appartenaient à la partie de la Kabylie administrée par le bureau central des affaires arabes, sous la direction immédiate du Gouverneur général et qui venait d'être remise à la subdivision d'Alger, tandis que les Guechtoula relevaient, comme nous l'avons dit, du cercle d'Aumale (1).

Le Gouverneur général décida que le différend serait

(1) Le décret du 9 décembre 1848, promulgué le 16 mars 1849, avait supprimé la direction centrale des affaires arabes et le 17 mars le Gouverneur général avait décidé que le bach-aghalik du Sebaou et l'aghalik des Flissa releveraient de la subdivision d'Alger. Ce n'est que le 22 mars que le Ministre de la guerre a autorisé la création à Alger d'un bureau arabe de première classe, mais cette organisation fonctionnait déjà à titre provisoire.

Un arrêté du 11 novembre 1848 a érigé en subdivision le cercle d'Aumale et placé à sa tête le colonel Canrobert, commandant le régiment de Zouaves. C'est par une décision de même date que le siège de la division d'Alger fut transporté d'Alger à Blida.

réglé dans une conférence qui aurait lieu le 10 mars, à l'Oued-Djemaâ, entre les chefs des bureaux arabes d'Alger et d'Aumale, en présence des notables des tribus intéressées, sous la présidence du directeur des affaires arabes de la division.

Le jour dit, les Nezlioua se présentèrent au rendez-vous qui leur avait été assigné, mais la majeure partie des Guechtoula ne répondit pas à la convocation, et on ne put rien régler. Le sof de l'opposition, chez ces derniers, avait à sa tête Mohamed ou Amran des Beni-Smaïl et Ali Akaoudj des Beni-Mendès.

Après cet acte de désobéissance, grisés par l'admiration que leur crânerie avait excitée chez les tribus kabyles insoumises, les Guechtoula ne songèrent plus qu'à accentuer davantage leur rebellion et ils allèrent jusqu'à publier sur les marchés qu'ils étaient en insurrection, et que tous les ennemis de notre domination qui voudraient brûler de la poudre contre les Français seraient les bien venus chez eux. Ils n'avaient encore éprouvé la puissance de nos armes qu'à distance, n'ayant vu apparaître nos soldats sur leur territoire que le 19 février 1846, comme nous l'avons dit plus haut, et dans un coup de main rapide exécuté par le lieutenant-colonel Carbuccia, sur les Abid d'Aïn-Zaouia, le 12 septembre 1848 (1); ils pouvaient se croire à l'abri de nos coups dans leurs montagnes.

(1) Voici à quelle occasion ce coup de main a été exécuté : Au mois de septembre 1848, Mohamed bel Kassem, Sliman ben Aggach et Aomar ben Turki des Harchaoua avaient incendié la maison et les récoltes de leur caïd Ben Omar et s'étaient réfugiés dans les Abid d'Aïn-Zaouia, qui avaient refusé de les livrer. Ces mêmes hommes avaient déjà tenté, quelques mois auparavant, de tuer leur caïd, qui avait été blessé au bras.

Les Abid donnaient depuis quelque temps de graves sujets de mécontentement, en accordant asile aux receleurs et aux coupeurs de routes, et en rançonnant les Kabyles qui traversaient leur territoire pour aller commercer en pays arabe. Le lieutenant-colonel Carbuccia, commandant supérieur du cercle d'Aumale, résolut de leur donner une leçon, avec l'approbation du général commandant la division.

Le 12 septembre, il part à la tête d'une colonne légère composée de 600 hommes d'élite d'Infanterie, avec 300 mulets de réquisition qu'ils montaient tour à tour, à raison d'un mulet pour deux hommes, d'un escadron de Spahis et de 300 goumiers ; il passe à Bordj-ben-Kharroub, à l'Oued-Djemaâ, à Tachentirt, et tombe, le 13 au matin après un trajet de 80 kilomètres, sur la zmala d'Aïn-Zaouïa qui est razziée complètement et incendiée. Les quatre douars des Abid firent leur soumission sous les conditions suivantes : ils chasseraient les receleurs, n'exigeraient plus de droit de passage des Kabyles, indemniseraient le caïd des Harchaoua des pertes qu'il avait subies, et paieraient 500 francs d'amende par douar.

Les Abid, qui étaient restés en contestation entre l'agha des Flissa et le bach-agha de l'Oued-Sahel qui les réclamaient comme faisant partie de leur commandement, restèrent définitivement avec les Flissa.

Le derwich Si Tahar, qui venait de fomenter une revolte dans la tribu des Beni-Silem (1), des Beni-Sliman, du commandement du khalifa Mohamed ben Mahi-ed-Din, s'empressa de répondre à cet appel. Une grande fermentation se manifestait dans les tribus voisines et menaçait de gagner les Flissa et le Sebaou. Il devenait nécessaire de réprimer la révolte avant qu'elle n'eût pris des proportions plus grandes et le général Blangini, qui commandait la division d'Alger, reçut l'ordre de réunir une colonne pour aller châtier les Guechtoula. Le Gouverneur général, qui était le général Charon (2), en déci-

(1) Les Beni-Silem, à l'instigation du derwich Si Tahar, s'étaient mis en état de révolte au commencement d'avril ; ils avaient refusé le paiement de l'impôt et chassé les cavaliers de Mahi-ed-Din. Deux détachements d'Infanterie, l'un de Tirailleurs, parti de Blida, l'autre de Zouaves, parti de Médéa, marchent sur la tribu rebelle, les goums du khalifa se joignent à eux ; le colonel Daumas prend le commandement de la petite colonne et attaque les Beni-Silem le 18 avril. Ceux-ci ne se défendirent pour ainsi dire pas ; ils firent leur soumission et payèrent leur impôt, plus une contribution de guerre. Si Tahar avait pris la fuite.

(2) Le général de division Charon, directeur des affaires de l'Algérie au Ministère de la guerre, avait été nommé Gouverneur général par arrêté du chef du pouvoir exécutif du 9 septembre 1848.

dant cette expédition, avait aussi en vue de faire opérer une diversion à l'ouest de la Grande-Kabylie, pendant que des colonnes aux ordres des généraux Herbillon, de Salles et Saint-Arnaud opéreraient à l'est, dans les Zouar'a et dans le cercle de Bougie.

La colonne du général Blangini se trouva réunie à Aumale le 13 mai 1849 au soir; elle était composée de la manière suivante :

Le général Blangini, commandant en chef ;
Le chef d'escadron Spitzer, chef d'état-major ;
Le lieutenant-colonel Durrieu, chef des affaires arabes ;
Le sous-intendant Wolff, chargé des services administratifs ;
Le colonel Chauchard, commandant le génie ;
Le chef d'escadron Riffaut, commandant l'artillerie ;
Le colonel Canrobert, commandant de toutes les troupes d'infanterie ;
Le chef d'escadron de Lapérouse, chargé de tous les détails du service de la cavalerie, dont le commandement est donné au lieutenant-colonel Durrieu.

Infanterie

	Officiers.	Hommes.
5e bataillon de Chasseurs à pied, commandant d'Auzoux, 4 compagnies.	12	536
44e de Ligne, commandant de Malherbe, 1 bataillon et 2 compagnies.	18	874
Zouaves, 1er et 2e bataillons, sous les ordres du commandant de Lorencez..	35	1.449
Tirailleurs indigènes, commandant de Wimpffen, 4 compagnies..	13	449
Total.	78	3.308

Cavalerie, 3 escadrons

	Officiers.	Hommes.
2e escadron du 5e Chasseurs.	7	114
1er escadron de Chasseurs d'Afrique	8	109
2e escadron de Spahis.	3	87
Total.	18	310

Artillerie

Deux sections d'obusiers de montagne (4 pièces) approvisionnées à 48 coups par pièce.

Section d'Aumale du 12e régiment.	3 officiers, 115 hommes, 70 mulets.	
Id. de Blida du 3e régiment.		
Cartouches à percussion.		30.000
Id. pour fusils à silex.		10.000
Id. à balles oblongues		5.568
Id. pour carabines de munition.		6.000
Total.		51.568

Génie

Un détachement comprenant 5 officiers, 96 hommes et 27 mulets.

Trains des équipages militaires

6 officiers, 350 hommes et 389 mulets.

Ambulance

Une section de l'ambulance d'Alger, ayant à sa disposition 120 paires de cacolets et 14 paires de litières.

Goums (1)

Cavaliers du khalifa Mahi-ed-Din.	600	chevaux
Id. du cercle d'Aumale.	250	
Id. du cercle d'Alger et de Bel Kassem ou Kassi.	50	
Total.	900	chevaux

et environ autant de mulets.

Le général Blangini passa sa colonne en revue le 14 mai. Le même jour un convoi de 270 mulets du train était parti pour transporter à Bordj-Bouïra des vivres de toute nature.

La colonne se mit en marche le 15 mai à 6 heures du

(1) Le goum d'Alger, commandé par le capitaine Pechot, chef du bureau arabe subdivisionnaire, ne rejoignit la colonne que le 17 mai ; Bel Kassem ou Kassi ne la rejoignit qu'à Aïn-Zaouïa.

matin; les hommes portaient dans le sac sept jours de vivres et ils avaient, comme munitions : l'Infanterie 60 cartouches, les Chasseurs à pied 42 et les cavaliers 40. On fit la grand'halte à l'Oued-R'omara et à deux heures du soir le bivouac était installé à Aïn-Tiziret, à 25 kilomètres d'Aumale.

Le lendemain, 16 mai, la colonne continua sa route vers Bordj-Bouïra où elle arriva à 9 heures; elle établit son bivouac à côté du bordj. Ce bordj est un fort étoilé à huit saillants dont quatre avec plate-formes et embrasures, qui a été construit par les Turcs à la fin du XVIIIe siècle, pour assurer les communications entre Alger et Constantine. Il était occupé avant la conquête par un caïd turc, ayant un certain nombre de tribus sous son autorité (1), et par une garnison de 60 janissaires.

Le bordj de Bouïra avait été remis en état au mois de décembre 1847 par ordre du duc d'Aumale, qui était alors Gouverneur général. Il devait servir à l'installation de l'agha de Bouïra Si Bouzid ben Ahmed (2), auquel on avait donné un makhezen d'une centaine de cavaliers soldés.

Depuis le 27 octobre 1848 il était occupé par le lieutenant Camatte, adjoint au bureau arabe d'Aumale, avec une garnison de 60 Zouaves. Le lieutenant Camatte avait pour mission de diriger les affaires des tribus de l'Oued-Sahel et d'opérer, avec le concours des cavaliers des Oulad-Bellil, le blocus de la tribu des Beni-Yala qui s'était mise en état de révolte.

Les Beni-Yala avaient assassiné traîtreusement, au

(1) Ces tribus étaient les suivantes : Oulad-Bellil, Ksenna, Oulad-bou-Abid, Feraksa, Hal-Regab, R'mara, Oulad-Sid-Khaled, Oulad-Salem, Oulad-Slama, Oulad-el-Aziz. Merkalla, Beni-Meddour, Beni-Yala, Mecheddala et, dans les derniers temps de la domination turque, les Beni-Mançour, Beni-Mellikeuch et Beni-Abbès.

(2) Le caïdat de Bouïra avait été créé par décision ministérielle du 10 novembre 1847; Si Bouzid ben Ahmed, qui n'avait d'abord reçu que le titre de caïd, fut nommé agha le 31 décembre 1848.

mois d'août 1848, le caïd des Oulad-Bellil, Ben Yaha ben Bouzid dont ils dépendaient, ainsi que son fils qui l'accompagnait.

Le commandant de la subdivision d'Aumale avait exigé qu'ils livrassent deux des assassins et leur avait imposé une amende; les Beni-Yala s'étaient exécutés en partie, mais ils étaient encore redevables des deux tiers de leur amende et ils ne se pressaient pas de l'acquitter. Le général Blangini avait mission d'agir contre eux s'ils se montraient encore récalcitrants; mais les Beni-Yala, voyant le danger qui les menaçait, s'empressèrent de se présenter au général en chef, dès son arrivée à Bouïra, et de payer leur amende.

Dès lors, la présence de la colonne dans la vallée de l'Oued-Sahel n'avait plus d'objet et il n'y eut plus qu'à marcher sur les Guechtoula, chez lesquels de nombreux contingents des Zouaoua avaient été amenés par le marabout Si El-Djoudi, des Beni-bou-Drar (1).

Le 17 mai, la colonne reprend sa marche, en laissant à Bouïra deux compagnies du 44e de Ligne et 12 Spahis avec la mission d'attendre le retour des 270 mulets du Train qui, après avoir fait un convoi de vivres sur Bouïra, étaient repartis à Aumale pour prendre un nouveau chargement. Cette troupe devait escorter le convoi jusqu'à la colonne, sous la direction du sous-lieutenant Camatte, chef de poste de Bouïra, qui devait aussi l'accompagner avec son makhezen.

La colonne eut à suivre des chemins assez difficiles et assez mouvementés; elle fit sa grand'halte à l'oued Rekham, affluent de l'oued Djemaâ, et elle arriva à 2 heures à cette rivière sur la rive droite de laquelle elle établit son bivouac; elle avait parcouru 22 kilomètres dans la journée.

Le 18 mai, la colonne fit séjour à l'oued Djemaâ où

(1) Le même qui fut nommé bach-agha du Djurjura, le 7 août 1852.

elle avait l'eau, le bois et le fourrage vert en abondance, pour attendre le convoi des 270 mulets du train dont nous avons parlé et un convoi de 243 quintaux d'orge envoyé d'Aumale au moyen de mulets de réquisition.

Dans la journée une députation de trois des six tribus composant la confédération des Guechtoula se présenta à la colonne pour protester de la soumission des tribus qui l'avaient envoyée. Cette députation ne devait représenter qu'une bien faible minorité dans ces tribus, car les nouvelles apportées au général Blangini lui annonçaient que tous les Guechtoula étaient en armes, qu'ils avaient fait appel à de nombreux contingents étrangers et qu'ils se préparaient à une vigoureuse résistance.

C'étaient simplement des gens qui, prévoyant la défaite des leurs, prenaient les devants pour être les premiers aux honneurs lorsqu'on organiserait le pays.

Le 19 mai, la colonne se mit en marche à 4 heures et demie du matin dans la direction de Bordj-Bor'ni. Après avoir gravi les pentes de la rive droite de l'oued Djemaâ, la cavalerie prit un sentier assez difficile tracé en corniche sur le versant de droite de l'oued Sidi-Rahmoun; le reste de la colonne, au lieu de descendre dans ce ravin, suivit le chemin des crêtes qui est plus facile; on se rejoignit sur le plateau de Dra-Sellama, d'où on apercevait la vallée de Bor'ni. La colonne descendit dans la direction de l'oued Mchebreg, où elle arriva à 10 heures du matin. Elle y fit une grand'halte de deux heures pour permettre au goum d'opérer une reconnaissance.

Les cavaliers arabes ne tardèrent pas à venir rendre compte que toutes les hauteurs bordant à droite la route de Bor'ni, sur le territoire des Frikat et des Beni-Smaïl, étaient couvertes de Kabyles en armes. Il n'y avait donc plus de doutes à avoir sur les intentions des Guechtoula.

A midi, le général Blangini remit sa colonne en mouvement, pour gagner le bivouac qu'on devait installer à côté du vieux bordj turc de Bor'ni. La cavalerie, appuyée

par le 2e bataillon de Zouaves, se porta sur le flanc droit pour protéger la marche de la colonne et couvrir le convoi. Ces troupes avaient l'ordre de ne pas s'engager et de se borner à tenir les Kabyles à distance.

A l'approche de la colonne, les contingents ennemis se replièrent, et on put croire un moment que nous arriverions au bivouac sans combat; mais, vers deux heures de l'après-midi, au moment où la tête de la colonne atteignait le plateau de Bor'ni, les Kabyles, se glissant dans les blés, ouvrirent le feu sur nos soldats. Une charge vigoureuse de cavalerie, conduite par le lieutenant-colonel Durrieu, les rejeta dans l'oued Tireza (1); le bataillon de Zouaves appuya le mouvement de la cavalerie, et lui permit de se retirer en bon ordre après la charge.

Pensant que cette leçon suffirait, le général Blangini fit rentrer la cavalerie, à l'exception de l'escadron de Chasseurs d'Afrique du commandant de Lapérouse, qui resta avec le 2e bataillon de Zouaves, avec l'ordre de se replier sur Bordj-Bor'ni dès que la queue de la colonne y serait arrivée.

Au moment où les Chasseurs d'Afrique commençaient à exécuter ce mouvement de retraite, les Kabyles, surgissant de nouveau de l'oued Tireza, se précipitèrent sur eux; le commandant de Lapérouse dut pousser plusieurs charges pour les refouler.

Le 1er bataillon de Zouaves, qui avait composé l'arrière-garde et qui arrivait en ce moment au bivouac, fut envoyé pour appuyer le 2e bataillon du régiment; le bataillon de Chasseurs à pied et l'Artillerie furent appelés également à entrer en action pour rejeter dans l'oued Tireza les contingents ennemis. Les Kabyles font une résistance énergique et ne cèdent le terrain que pied à

(1) Cet affluent de gauche de l'oued Bor'ni, qui porte aussi le nom de l'oued Sebt, traverse du Sud au Nord tout le territoire des Beni-Smaïl, puis tourne à l'Est pour aller se jeter dans l'oued Bor'ni, en suivant le pied des montagnes de cette tribu. Le cours de l'oued Tireza est très encaissé et ses berges sont très escarpées.

pied; ils sont contraints à repasser sur la rive droite de la rivière.

Le général Blangini profita du mouvement offensif de ses troupes pour faire la reconnaissance du terrain où les Guechtoula paraissaient vouloir accepter le combat. Il était 6 heures du soir; nos soldats étaient fatigués et on ne pouvait songer à aller chercher le soir même les Kabyles au delà de l'oued Tireza. Le colonel Canrobert fut chargé de ramener les troupes au bivouac et de prendre des dispositions pour empêcher la colonne d'être inquiétée pendant la nuit. On profita des derniers moments de jour pour élever à la hâte un retranchement en terre et en pierres sèches destiné à abriter la grand'garde, à 500 mètres du camp, du côté des Beni-Smaïl. Pendant que ces travaux s'exécutaient, les Kabyles revinrent encore en masse pour fondre sur les troupes qui avaient pris position afin de protéger la construction des retranchements. Le colonel Canrobert fit opérer un vigoureux retour offensif qui eut un plein succès, car on put, ensuite, rentrer au camp sans être inquiété. Il était 8 heures du soir quand les hommes s'y installèrent pour prendre le repos dont ils avaient le plus grand besoin. La nuit se passa paisiblement; pas un coup de fusil ne fut tiré.

Nous avons eu dans cette journée 7 tués et 51 blessés dont 24 à l'ambulance; 2 chevaux tués et 5 blessés.

Voici le détail des tués et blessés par corps :

État-major.	» tués	1 blessé à l'ambulance (1)	
5e Chasseurs à pied. . . .	2	3	dont un officier (2).
Zouaves.	5	17	
5e Chasseurs à cheval. . .	»	1	
1er Chasseurs d'Afrique. .	»	2	
Totaux.	7	24	

(1) Le capitaine d'état-major Besson, qui a eu la cuisse traversée d'une balle.

(2) Le lieutenant de Latour, jeune officier qui paraissait plein d'avenir et qui a reçu au pied une blessure qui a nécessité l'amputation.

En raison des fatigues éprouvées dans cette journée, il fut accordé aux troupes de la colonne une ration supplémentaire d'eau-de-vie et de viande.

Extrayons du rapport du général Blangini le récit de l'attaque des Guechtoula qui eut lieu le 20 mai :

« Ces attaques opiniâtres et réitérées (il s'agit de la » journée du 19) annonçaient de rudes combats; je pris » toutes mes dispositions pour aller attaquer les Ka- » byles dans leurs montagnes. J'avais observé, dans la » journée du 19, que le gros de l'ennemi était autour » de la zaouïa de Si Abd-er-Rahman, située sur le plateau » le plus élevé du contrefort du Djurjura qui se rattache » au Teniet-Djaboub; le reste des masses s'étendait sur » les contreforts de droite et de gauche, embrassant une » grande étendue de terrain couvert d'oliviers.

» Le 20, après avoir laissé reposer les troupes juqu'à » 10 heures du matin, le camp fut levé et porté sur le » plateau de Zaroura, au pied des montagnes des Beni- » Smaïl, entre l'oued Tireza et l'oued Takouka (1), tous » deux affluents de gauche de l'oued Bor'ni, à 2,000 mètres » du point sur lequel je devais diriger les colonnes » d'attaque.

» Cinq compagnies du 44e furent chargées d'escorter » l'ambulance et le convoi, ainsi que tous les bagages » et s'établirent au nouveau bivouac pour le garder. » Pendant que la colonne de bagages faisait son mouve- » ment, le bataillon de Tirailleurs indigènes et le 2e ba- » taillon de Zouaves se prolongeaient sur la crête de la » rive gauche de l'oued Tireza et s'avançaient à mesure » que le convoi gagnait du terrain pour se rendre au

(1) Zaroura est en face du coude que fait l'oued Tireza à la sortie des montagnes pour aller se jeter dans l'oued Bor'ni. L'oued Takouka se jette dans l'oued Bor'ni en aval du bordj.

» nouveau bivouac. Le 1er bataillon de Zouaves restait
» en position sur le plateau de Bordj-Bor'ni, avec l'ordre
» de suivre la même route que l'autre bataillon de
» Zouaves et celui de Tirailleurs, aussitôt que l'arrière-
» garde du convoi serait hors de portée de fusil de
» Bordj-Bor'ni. A mi-côte, derrière ces trois bataillons
» qui suivaient les crêtes, marchaient, sur une ligne pa-
» rallèle, l'Artillerie, le Génie, le 5e bataillon de Chasseurs
» à pied et quatre compagnies du 44e. La cavalerie et les
» hommes d'élite des goums fermaient la marche de
» cette deuxième ligne, prêts à tomber sur les Kabyles
» s'ils se présentaient sur nos derrières.

» Tous ces mouvements furent exécutés avec préci-
» sion et ensemble; le camp, bien à couvert, put s'éta-
» blir tranquillement sur le plateau de Zaroura et les
» troupes destinées à agir sur le point d'attaque furent
» réunies à 1,000 mètres en avant de ce plateau, abritées
» par les crêtes du ravin de l'oued Tireza, vis-à-vis de
» la zaouïa de Si Abd-er-Rahman. Toutes ces troupes
» mirent sac à terre et la cavalerie déposa son charge-
» ment.

» Le 1er bataillon de Zouaves eut ordre de se diriger
» sur la zaouïa même; le 2e du même corps, à mi-côte
» du même contrefort, sur le versant du ravin de droite
» qui prend son origine à Teniet-Djaboub; le bataillon
» de Tirailleurs devait marcher sur le contrefort de
» droite et quatre compagnies du 44e, suivant de près
» ces trois bataillons, devaient, une fois le ravin de
» l'oued Tireza franchi, renforcer la colonne qui éprou-
» verait le plus de résistance.

» Un détachement du Genie, avec des outils et des
» matières incendiaires, fut attaché à chacune des trois
» colonnes.

» Les quatre pièces d'artillerie furent disposées prêtes
» à être mises en batterie au moment de l'attaque; deux
» compagnies de Chasseurs à pied, armées de carabines
» à tige, furent placées à droite et à gauche de l'ar-

» tillerie; les deux autres, armées de carabines de mu-
» nition, furent mises en réserve derrière.

» Les meilleurs cavaliers du goum et la cavalerie,
» abrités derrière un mamelon à gauche, étaient à por-
» tée d'agir de tous côtés.

» Les Kabyles, qui ne pouvaient s'apercevoir de ces
» dispositions par suite de la nature du terrain, étaient
» persuadés, d'après le mouvement fait par le convoi,
» que nous revenions sur nos pas pour rentrer à Au-
» male; ils étaient en grand nombre cachés dans l'oued
» Tireza même et attendaient que l'infanterie quittât ses
» positions pour s'emparer des crêtes de la rive gauche
» de l'oued Tireza et descendre sur nos derrières au mo-
» ment de notre retraite.

» A un signal donné, la charge fut battue et les co-
» lonnes s'élancèrent au pas de course à la baïonnette
» pour franchir les ravins de l'oued Tireza en renver-
» sant tous les Kabyles qui s'y trouvaient. L'artillerie
» commença son feu et, secondée par les carabines à
» tige, mit l'épouvante parmi les Kabyles qui occupaient
» les contreforts sur lesquels se dirigaient les colonnes
» d'attaque.

» Pendant que ce mouvement s'opérait, une masse de
» Kabyles, sortant sur notre gauche du fond de l'oued
» Tireza, ayant à sa tête le derwich Si Tahar, s'élança
» en poussant des cris pour tourner l'artillerie et les
» Chasseurs à pied. La cavalerie, par une charge vigou-
» reuse, dans laquelle fut tué le derwich, les dispersa
» après en avoir tué un grand nombre.

» En peu d'instants, toutes les troupes d'infanterie
» gagnèrent les hauteurs les plus élevées et s'empa-
» rèrent de toutes les positions. Les Kabyles, effrayés
» par l'impétuosité de l'attaque, avaient pris la fuite de
» tous côtés, en laissant un grand nombre de cadavres
» sur le terrain. La fumée de leurs villages incendiés
» annonçait notre victoire dans toutes les montagnes
» du Djurjura.

» Lorsque le succès fut assuré d'une manière com-
» plète, je donnai l'ordre aux colonnes d'attaque de se
» retirer, afin qu'elles ne commissent pas trop de dégâts,
» persuadé que je ne pouvais tarder à recevoir la sou-
» mission des Guechtoula; elles se retirèrent en bon
» ordre sans être suivies dans leur mouvement de
» retraite, tant était grande la terreur que notre attaque
» avait inspirée.

» Il était 4 heures quand les troupes entrèrent au bi-
» vouac de Zaroura. On aperçut alors des contingents
» qui se retiraient dans différentes directions; les cava-
» liers du goum furent envoyés contre eux et en rame-
» nèrent une quarantaine au camp.

» Aucun des chefs des Guechtoula ne s'étant présenté
» le soir, ainsi que je le pensais, je résolus d'aller m'éta-
» blir le lendemain au milieu de leurs montagnes. Le
» rapide succès que nous avons obtenu le 20 était né-
» cessaire, car, autrement, toutes les tribus en arrière
» de nous se soulevaient et notre position devenait très
» critique. »

Cette journée nous a coûté 4 tués et 46 blessés, dont 17 entrés à l'ambulance.

5e Chasseurs à pied.	» tués	5 blessés	à l'ambulance.	
Zouaves.	»	5	(1).	
Tirailleurs	»	6		
Génie	»	1		
1er Spahis	1	»		
Goum	3	»		
Totaux.	4	17		

La cavalerie avait 2 chevaux tués et 4 blessés. Le

(1) Dont le sous-lieutenant Bernard, mort des suites de sa blessure.

goum, qui avait donné vigoureusement, en outre des trois tués indiqués ci-dessus, avait un cheval tué et 7 chevaux blessés, dont un au sous-lieutenant Beauprêtre et un au capitaine Péchot.

L'ennemi a dû éprouver des pertes considérables, car les ravins, les champs, les sentiers étaient couverts de cadavres qu'il n'avait pas eu le temps d'emporter.

Les Kabyles ont fait preuve, dans ce combat, de beaucoup d'audace, et si nos pertes n'ont pas été plus grandes, c'est que nos troupes ont poussé l'attaque avec un tel entrain et une telle impétuosité, malgré les obstacles et les retranchements qui abritaient l'ennemi, que celui-ci n'eut pas le temps de se reconnaître.

La charge de cavalerie, dans laquelle a été tué le derwich Si Tahar, a laissé des souvenirs si vivaces chez les Kabyles, que depuis lors il n'a plus été possible de les attirer en plaine.

Le 21 mai, à 6 heures du matin, le général Blangini se porta de nouveau à l'attaque des Guechtoula avec toutes les troupes disponibles, en laissant au camp une garde suffisante pour sa sécurité. L'infanterie était sans sacs. Les hommes emportaient le biscuit et la viande nécessaires pour la journée et de quoi faire le café.

Les troupes se dirigèrent en deux colonnes vers les villages incendiés la veille, qui étaient abandonnés; on leur avait donné, comme point de réunion, le mamelon situé au-dessus de la zaouïa de Si Abd-er-Rahman bou Goberin.

Les troupes étaient à peine sorties du camp que l'oukil de cette zaouïa, Si El-Hadj Amar, vint demander l'aman au nom de tous les Guechtoula. Le général le renvoya en le chargeant d'annoncer aux Kabyles que, pendant deux heures, nos troupes se borneraient à avancer sans toucher aux villages ni aux cultures, mais que si, dans ce délai, la djemaâ des Guechtoula ne se présentait à lui, tout le pays serait livré à la dévastation.

Les colonnes d'attaque continuèrent à gravir les hau-

teurs et il n'y eut que quelques coups de fusil en avant et sur les flancs, tirés par des Kabyles disséminés qui ignoraient les pourparlers qui venaient d'avoir lieu.

Avant l'expiration du délai de deux heures accordé par le général Blangini, au moment où la colonne de gauche arrivait à la zaouïa de Si Abd-er-Rahman, Mohamed ou Amran, le chef le plus influent des Guechtoula et qui avait été, comme nous l'avons dit, l'instigateur de la révolte, se présenta au général accompagné des principaux membres de la djemaâ. Cette députation apportait la soumission de toutes les tribus, en acceptant toutes les conditions que nous voudrions leur imposer.

Cette démarche des Guechtoula était d'autant plus sincère, qu'elle avait lieu en présence de près de 4,000 zouaoua de Si El-Djoudi, le seul des contingents kabyles qui fût resté en poussant à la continuation de la guerre.

Une fois la soumission acceptée, Mohamed ou Amran fit dire aux zouaoua qu'ils n'avaient plus qu'à se retirer; cette masse de Kabyles s'ébranla alors en poussant des cris de rage pour reprendre le chemin de son pays.

Pendant que ces événements s'accomplissaient, la colonne de droite avait poussé sa marche sans éprouver de résistance jusqu'aux crêtes du Djurjura et avait reconnu le Teniet-Djaboub, ainsi que les différents passages qui donnent accès de la vallée de l'oued Sahel dans celle de Bor'ni.

Nos troupes continuèrent pendant toute la journée à occuper le territoire des Beni-Smaïl pour bien affirmer notre victoire; elles rentrèrent au bivouac à six heures du soir, en emmenant tous les chefs des Guechtoula.

Le général Blangini exigea des tribus qui venaient de se soumettre le paiement de tous les frais de l'expédition et d'une forte contribution de guerre (1), et il leur fit

(1) Nous n'avons pas pu trouver le chiffre de la contribution de guerre; les Kabyles nous ont dit qu'elle était de 50 francs par fusil.

connaître qu'il continuerait à peser sur le pays jusqu'à ce qu'elles eussent satisfait à ces conditions. Les chevaux et mulets de la colonne, ainsi que ceux des goums, ce qui formait un total de 3,000 animaux, devaient être nourris par le pays.

Nous n'avons eu dans cette journée qu'un zouave blessé. Le goum a eu un tué, un blessé et un cheval tué.

« Les journées du 19 et du 20, dit le général Blangini » dans son rapport, ont été signalées par de nombreux » traits de bravoure; officiers, sous-officiers et soldats » ont rivalisé d'ardeur et de dévoument. Je ne devais » pas m'attendre à moins, avec les officiers expérimentés que j'avais sous mes ordres, et les vieilles troupes » d'Afrique dont se compose ma colonne. Elles ont » triomphé d'un ennemi quatre fois plus nombreux. » C'est à l'ordre avec lequel les mouvements ont été » exécutés et à l'impétuosité mise dans l'attaque que je » dois le succès complet que j'ai obtenu.

» D'après les renseignements qui m'ont été donnés » toutes les tribus de la rive gauche de l'oued Sahel » étaient présentes aux combats des 19 et 20; le succès » complet que j'ai obtenu dans ces journées a dû favoriser puissamment les opérations combinées de Sétif » et de Bougie. »

La colonne resta encore trois jours au bivouac de Zaroura pour recevoir la contribution de guerre; le 25 mai le camp fut porté de nouveau à côté du bordj Bor'ni, afin de peser sur certaines tribus des Guechtoula qui ne mettaient pas un empressement suffisant à s'exécuter, en nous installant au milieu de leurs moissons.

Ce jour-là il fallut envoyer les mulets de réquisition à Aumale pour prendre un nouveau convoi de vivres.

Le 26 mai une reconnaissance fut poussée au delà de l'oued Bor'ni par le lieutenant-colonel Durrieu, avec la cavalerie et le 1er bataillon de Zouaves. Cette reconnais-

sance trouva devant elle un pays très peuplé et couvert d'une véritable forêt d'oliviers. Le même jour, les Guechtoula achevèrent d'acquitter la contribution de guerre qui leur avait été imposée et il n'y eut plus qu'à se préparer au départ.

Le 27 mai, à midi, le général Blangini procéda à l'investiture des chefs des Guechtoula, au bruit des fanfares et des salves d'artillerie, et, à une heure, la colonne levait le camp pour aller établir son bivouac à Aïn-Zaouïa où elle arriva à 3 heures en ramenant le convoi de vivres qu'elle avait rencontré en chemin.

Le khalifa, Mohamed ben Mahi-ed-Din, quitta la colonne avec son goum pour rentrer dans son commandement.

Dans la réorganisation des Guechtoula, le général Blangini écarta du commandement l'ancien caïd El-Hadj Akli, homme ambitieux et remuant, mais n'ayant qu'une influence médiocre, et incapable de se faire obéir en dehors des Beni-Smaïl. Mohamed ou Amran, le chef du mouvement insurrectionnel, le seul qui eût une autorité réelle sur les Guechtoula, reçut l'investiture comme caïd ou chikh des chikhs; c'était un homme d'une intelligence médiocre, mais d'un caractère énergique, et qui s'était fait une réputation, chez les Kabyles, comme homme de poudre. El-Hadj Akli dut se contenter d'un emploi de chikh dans les Beni-Smaïl.

Voici les noms des chefs indigènes investis :

Mohamed ou Amran, chikh des chikhs des Guechtoula ;
Frikat. — Chikhs : Aomar ou Aïssa et Mhamed el-Ounes ;
Beni-Smaïl. — Chikhs : Sliman ou Mançour et El-Hadj Akli ;
Beni-Koufi. — Chikhs : Arab ou El-Arbi et Mohamed ou Ali Moussa ;
Beni-Mendès. — Chikhs : Amar ou El-Hadj (1) et Mohamed ou Ali Akaoudj ;

(1) Il devint le beau-père de l'agha des Flissa Si Mohamed ben Zitouni, puis du chérif Bou Bar'la.

Ces chefs indigènes reçurent de nouveau l'investiture des mains du Gouverneur général dans les premiers jours de juin 1849.

Les Guechtoula furent replacés de nouveau dans l'aghalik des Flissa, qui avait alors à sa tête Mohamed ben Zitouni, et dans le cercle d'Alger, au grand mécontentement de l'agha de Bouïra, Si Bouzid, et du bach-agha Omar ben Salem qui avaient habité longtemps les Guechtoula (1) avant de faire leur soumission et qui y avaient eu leurs derniers partisans.

Dans l'organisation que nous venons d'indiquer ci-dessus ne figure pas la tribu des Beni-bou-Addou. Cette tribu ne fit, en effet, sa soumission que plus tard ; elle a été ajoutée au commandement de Mohamed ou Amran par décision du Gouverneur général du 16 avril 1850.

La colonne du général Blangini avait terminé ses opérations dans les Guechtoula, mais elle avait encore une autre mission à remplir avant que de rentrer dans son cantonnement : elle était chargée de ramener dans le devoir les Flissa-oum-el-Lil, qui n'avaient pas payé les impôts des deux dernières années et dont certaines fractions méconnaissaient l'autorité de l'agha Mohamed ben Zitouni.

Pour bien comprendre la situation des Flissa-oum-el-Lil, il est nécessaire de remonter à l'époque de leur soumission, qui date de mai 1844.

Le souvenir d'El-Hadj Mohamed ben Zamoum (2), qui était mort en 1842, était encore trop vivant dans les

(1) L'ex-khalifa ben Salem et l'agha Si Bouzid avaient habité les Beni-bou-Addou et Aomar ben Salem les Bni-Smaïl.

(2) Voir, au sujet de ce personnage kabyle, dans le volume de la *Revue algérienne* de 1875, l'article intitulé : « Les Oulad-ben-Zamoum, » et dans le volume de 1876 celui intitulé : « Notes historiques sur la Grande-Kabylie de 1830 à 1838. »

Flissa pour qu'on pût leur donner un chef pris en dehors de sa famille. Le maréchal Bugeaud donna, comme nous l'avons dit, l'investiture comme agha au petit-fils de ce chef kabyle nommé Ali ou El-Houssine ben Zamoum, bien qu'il n'eût encore que 17 à 18 ans. Pour guider son inexpérience, on lui désigna comme khalifa un homme mûr, d'une grande influence, renommé pour sa bravoure, et qui avait organisé la résistance dans la montagne pour en défendre l'accès à nos troupes : c'était le nommé Mohamed ben Zitouni, de la fraction des Beni-Mekla. Il devait être le conseiller et, pour ainsi dire, le tuteur du jeune agha.

Les choses marchèrent bien pendant quelque temps et Ali ou El-Haoussine ben Zamoum fut même nommé chevalier de la Légion d'honneur, par ordonnance du 27 novembre 1844, pour sa belle conduite, au mois d'octobre précédent, lors de l'expédition du maréchal Bugeaud dans les Flissa-el-Bhar et les Beni-Djennad.

Au mois de juin 1845, les goums des Isser, des Khachna et des Flissa avaient été réunis à Tizi-Ouzou pour repousser une agression de Bel Kassem ou Kassi, qui combattait encore à cette époque pour l'émir Abd-el-Kader. Ben Salem, khalifa de l'émir, profita de cette circonstance pour tomber par surprise sur les Isser, qui se trouvaient sans défenseurs; il opéra une razzia considérable sur une fraction des Isser-Drœu, à côté du marché du djemaâ, et tua un de nos anciens caïds, Khalifa ben Taïeb, avec deux de ses fils. Ben Salem avait exécuté sa razzia en passant par Tamdik, entre les Flissa et les Beni-Khalfoun, et il avait suivi le même chemin au retour avec son butin.

Pendant que ces faits avaient lieu, l'agha Ben Zamoum se trouvait au camp de Tizi-Ouzou, mais son khalifa était resté dans la tribu. Comme les villages des Beni-Mekla, où habitait Mohamed ben Zitouni, dominent les défilés que Ben Salem avait eu à franchir pour arriver au djemaâ des Isser, on pensa qu'il avait dû être de connivence avec l'ennemi, car il lui aurait été facile de l'empêcher de passer. Cette connivence parut assez bien prouvée pour qu'on arrêtât Mohamed ben Zitouni, et qu'on l'envoyât dans une prison de France.

On suppose que Ben Zamoum, qui avait provoqué cette mesure, avait cherché à se débarrasser d'un mentor dont l'intervention dans les affaires lui pesait.

En 1846, Abd-el-Kader apparaît de nouveau en Kabylie et manifeste sa présence par une immense razzia sur les Isser. L'agha Ben Zamoum lui fait aussitôt sa soumission et se joint à lui. Cette faute grave aurait pu entraîner sa révocation ; mais le maréchal Bugeaud, tenant compte de sa jeunesse et des procédés qu'Abd-el-Kader avait employés pour le forcer à le suivre, consentit à lui pardonner sa défection.

Les choses continuèrent à marcher convenablement jusqu'au mois d'avril 1848, époque à laquelle Mohamed ben Zitouni, ayant été mis en liberté, rentra dans les Flissa. Comme on devait s'y attendre, il n'eut rien de plus pressé que d'ameuter tous ses partisans contre l'agha, pour se venger de l'emprisonnement qu'il avait eu à subir.

Des plaintes incessantes arrivaient à Alger; on accusait Ben Zamoum de toutes sortes d'exactions. Les Flissa-oum-el-Lil ont toujours eu parmi eux des voleurs et des receleurs émérites; ils avaient cette réputation au temps des Turcs, et ils l'ont encore aujourd'hui; on rendit l'agha responsable des exploits des voleurs et des receleurs, et on l'accusa même de les protéger et d'avoir une part dans leurs profits.

Sur la plainte de Ben Zamoum, Mohamed ben Zitouni, le provocateur de l'agitation qui régnait dans les Flissa, fut interné dans les Beni-Sliman sous la surveillance du kalifa Si Mohamed ben Mahi-ed-Din; mais les menées n'en continuèrent pas moins, et il y eut même des collisions armées entre les deux partis.

Enfin, au mois de septembre 1848, le Gouverneur

général se décida, pour mettre fin à tous ces désordres, à prendre une mesure qui était peut-être un peu sévère; Ben Zamoum fut arrêté, incarcéré pendant six mois à la kasba d'Alger, puis interné à Cherchel (1).

Sa révocation fut prononcée et on le remplaça comme agha par son rival Mohamed ben Zitouni. Dans le but de rattacher au nouveau chef les nombreux partisans que les Oulad-ben-Zamoum avaient encore dans les Flissa, on lui donna pour khalifa Aomar ben El-Hadj Mohamed ben Zamoum, oncle de l'agha révoqué, et qui n'avait encore que 19 ans.

Sous le nouvel agha, les choses ne marchèrent guère mieux que par le passé; il y avait seulement un changement dans les rôles et l'opposition venait maintenant des partisans des Ben Zamoum. Comme nous l'avons dit, les impôts de 1848 et de 1849 n'avaient pas été payés et Mohamed ben Zitouni n'arrivait pas à se faire obéir de certaines fractions.

Le général Blangini fut chargé de faire cesser toutes ces résistances et de contraindre les Flissa à l'obéissance, avant de ramener sa colonne à Alger. Il devait d'abord se diriger sur Dellys pour y déposer ses malades et ses blessés et y prendre des ravitaillements; puis, il devait marcher sur les fractions récalcitrantes.

Le 28 mai, la colonne part de son campement d'Aïn-Zaouïa, fait la grand'halte à Tamdik, et va bivouaquer sur l'oued Ed-Dehous, affluent de gauche de l'oued Tamdik. Le 29, elle campe à Merdja-Zebabidj, entre l'oued Menaïel et l'oued Chender, et, le 30, elle arrive à Dellys.

La journée du 31 mai fut employée à organiser la colonne et à compléter les approvisionnements de vivres et de munitions. Le 1er juin, le général Blangini se mit

(1) En 1849, il fut envoyé aux îles Sainte-Marguerite où il resta quatre ans, puis il fut autorisé à se fixer en Égypte. Ce ne fut qu'en 1858, après vingt ans d'exil, qu'il obtint d'être interné à Alger.

en marche contre les Flissa et alla poser son camp à Tadmaït, point d'où le maréchal Bugeaud avait donné l'assaut aux Flissa en 1844.

Transcrivons le rapport du général Blangini sur les dernières opérations de sa colonne :

« J'ai quitté Dellys le 1er juin, ainsi que je vous l'avais » annoncé, et je suis venu bivouaquer le jour même au » pied des montagnes des Flissa-oum-el-Lil, à Tadmaït, » sur la rive gauche de l'oued Sebaou, en face du Bordj-» Sebaou.

» La colonne ayant été diminuée de 80 malingres que » j'ai laissés dans cette place, j'ai emmené avec moi M. le » Commandant supérieur de Dellys avec 300 hommes de » sa garnison (1), afin que cet officier supérieur pût » suivre des opérations se rattachant à la politique du » pays dépendant de son administration.

» Le parti de Ben Zamoum s'est rapproché presque » en entier de nous; il a compris que les conseils de » Mohamed ben Bel Kassem (2) le conduisaient à une » ruine complète. Dans le restant de la journée, je vis » se détacher une à une, de ce parti, toutes les frac-» tions; elles sont venues dans le camp me promettant » de payer. La nuit s'est passée en discussions entre les » Flissa, et le lendemain matin le parti de Ben Zamoum » ne m'avait encore fait que des promesses, et tout me » faisait croire qu'elles allaient se réaliser.

(1) Le renfort fourni par la garnison de Dellys se composait d'hommes du 2e bataillon d'Afrique et de la 2e compagnie de Discipline; il comprenait 8 officiers et 386 hommes. Ce détachement, commandé par le chef de bataillon Périgot, commandant supérieur de Dellys, se mit en route plus tard que la colonne et il n'arriva au bivouac qu'à 7 heures du soir.

(2) Oncle d'Ali ou El-Haoussine ben Zamoum; il a été envoyé avec lui aux îles Sainte-Marguerite. Le khalifa Aomar fut interné à Tamda auprès du bach-agha Bel Kassem ou Kassi.

» J'avais pris toutes mes dispositions pour me porter » sur les crêtes de leur pays et, comme j'avais lieu de » penser qu'en ne précipitant pas ce mouvement j'arri- » verais à un meilleur résultat, j'attendis encore la ma- » tinée, pour voir si le parti de Ben Zamoum tiendrait » ses promesses.

» Je n'eus qu'à me féliciter de ce retard, car, à dix heures, » les deux tiers environ de ce parti étaient dans mon » camp et avaient payé leur quote-part de la lezma; il » ne restait plus alors qu'à vaincre la résistance d'une » faible partie des Flissa, habitant les lieux les plus » escarpés et les plus inaccessibles, et que la force » seule pouvait dompter.

» A midi, la brise de mer s'éleva dans la vallée de » l'oued Sebaou, modérant sensiblement la température. » Je n'hésitai pas à diriger les troupes sur deux co- » lonnes dans les montagnes des Flissa. Pour arriver » aux crêtes, je n'eus aucune résistance à éprouver, » tout le pays que je traversais s'étant soumis et ayant » payé l'impôt. Tous les chikhs des différentes fractions » soumises marchaient en tête des colonnes, revêtus de » leurs insignes de commandement. Les troupes, sans » bagages et sans sacs, arrivèrent rapidement sur les » crêtes.

» J'avais laissé au bivouac 500 hommes avec le convoi, » une section d'artillerie et une partie de la cavalerie. » Après avoir marché pendant une heure et demie sur » les crêtes boisées, dans un pays difficile, je rencontrai » les Flissa dissidents, réunis en armes aux limites de » la fraction d'El-Oustani, sur le pic de Si Ali bou Nab, » hérissé de rochers, qu'ils avaient reliés entre eux par » des abris en pierres; ils paraissaient très décidés à » disputer le passage. La marche précipitée de la co- » lonne les avait mis dans l'impossibilité d'appeler à leur » secours les contingents des tribus éloignées.

» J'ai essayé de ramener cette population égarée, mais » mes propositions ont été repoussées. Mes disposi-

» tions furent bientôt prises; toutes les troupes, qui » avaient eu le temps d'être réunies, se trouvaient » massées vis-à-vis le point occupé par les Kabyles. Une » compagnie de Chasseurs à pied, lancée en avant, et » deux obusiers de montagne ayant commencé leur » feu, les colonnes d'attaque s'élancèrent au pas de » course et arrivèrent rapidement sur la position occu- » pée par l'ennemi, qui fut dispersé sans difficulté. Les » Zouaves eurent quatre blessés.

» Cette faible résistance renversée, la colonne conti- » nua sa marche sur les crêtes, et les villages des Ous- » tani furent incendiés et leur pays ravagé.

» Cette fraction, qui forme la partie la plus récalci- » trante de la tribu des Flissa, n'est encore jamais » venue à nous, et n'a point de chikh revêtu de l'investi- » ture; elle n'a que peu de sympathies dans le restant de » la tribu, qui a vu avec satisfaction le châtiment qui lui » a été infligé; car ils vivent presque toujours en mau- » vaise intelligence avec leurs voisins. Placés au milieu » des montagnes des Flissa, les Kabyles de cette frac- » tion descendent rarement dans la plaine; ils servent » de receleurs, sont insaisissables dans leurs intérêts, » ne vont chez personne. On se rend chez eux pour » acheter leur huile, leurs figues.

» Après avoir châtié cette fraction, qui excitait à la » désobéissance la faible partie des Flissa qui n'avait » pas encore payé l'impôt, toutes les difficultés qui » s'étaient élevées pour le paiement de la lezma vont » être levées, et je ne tarderai pas à me mettre en route » pour rentrer et renvoyer toutes les troupes de la co- » lonne dans leurs garnisons respectives.

» Dans les montagnes des Flissa, j'ai eu à déplorer la » mort d'un vieux sergent de la Discipline qui allait » avoir sa retraite, et qui avait voulu faire cette course » dans l'espérance d'obtenir la décoration; il est mort » en arrivant sur les hauteurs, frappé d'une attaque » d'apoplexie.

» Cette course dans les montagnes élevées des Flissa-
» oum-el-Lil nous assure pour longtemps la tranquillité
» du pays, et termine d'une manière heureuse les opé-
» rations dans l'est de la division d'Alger.

» Signé : BLANGINI. »

« P. S. — M. Bernard, lieutenant de Zouaves, qui avait
» été grièvement blessé le 20 mai à l'affaire des Guech-
» toula, a succombé le 1er juin à l'hôpital de Dellys. Cet
» officier, qui n'était pas entré de suite à l'ambulance,
» avait reçu, dans le bras, un coup de feu en s'emparant
» d'un village à la tête de sa compagnie. C'est un bon et
» vigoureux officier que vient de perdre le corps des
» Zouaves. »

La colonne séjourna encore le 3 juin à Tadmaït pour attendre le paiement des impôts encore dus; le 4, elle se mit en route, fit sa grand'halte à l'oued Cherarir, fraction des Rouafa, et alla bivouaquer à Bou-Hanatz, en face de la koubba de Timezerit, près de la belle fontaine nommée Tala-Mokkeur. Le détachement fourni par la garnison de Dellys avait repris en même temps le chemin de cette place.

Le 5, la colonne alla camper à Hadjun-Djouhala, près du col des Beni-Aïcha; le 6, la dislocation de la colonne eut lieu au Boudouaou; les troupes fournies par Alger continuèrent leur route vers cette place où elles arrivèrent le 7; celles fournies par Blida passèrent par le Fondouk et l'Arba, et arrivèrent à destination le 8 juin.

Cette rapide campagne, qui a duré moins d'un mois, et qui a été favorisée par un beau temps exceptionnel, a produit d'heureux résultats pour la tranquillité du pays en arrêtant, dès le début, un mouvement insurrectionnel qui menaçait de gagner toutes les tribus soumises de la Kabylie.

N. ROBIN.

ESSAI

D'ÉTUDES LINGUISTIQUES & ETHNOLOGIQUES

SUR LES

ORIGINES BERBÈRES

—

(Suite et fin. — Voir les nos 147, 148, 149, 152, 154, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 169 et 170.)

La plupart des langues néo-latines ont, pour ce numératif *sept,* une forme qui est identique avec celle qui, en arabe, signifie six, ست *setta;* l'italien est *sette,* le portugais *sète,* le provençal *set* et l'espagnol *siet* : faut-il voir dans ces vocables, avec la plupart des dictionnaires, une forme apocopée du sanscrit *saptan* dont le *p* aurait disparu? Cela est possible; mais il est permis aussi de penser que cette ressemblance entre les noms de six en arabe et de sept en ces langues peut provenir de ce que pour ces dernières, sept se dit : *six avec un de plus,* comme *six,* en arabe, se dit : *cinq avec un de plus.* — Ce n'est là qu'une simple hypothèse, mais elle est suggérée par la forme très nette du gaclique *seachd* qui se prononce *seakd* et se ramène à *saked,* soit ⵙⴰⴽⴷ.

ⵙⴰⴽ = *sak* = 1re forme de ⵙⴽ faire aller vers;
ⴷ = *ed* = *digita, socei* = les compagnons, les

doigts, c'est-à-dire cette idée d'adjonction caractéristique du numératif arabe ست *setta*, six.

8° ⵜⴰⵎ = *tam* = huit — les mesures (les palmes) — *autant*, le couple, le passé, *les pères meurent*, etc.

Ce numératif est celui, sans contredit, pour lequel les interprétations sont les plus nombreuses et les plus variées.

Celle qui paraît la meilleure est, sans contredit, la première: *les palmes* ou *paumes*, c'est-à-dire les mains sans les pouces; ⵎ = *em*, signifiant *mesurer*, d'où ⵜⴰⵎ *tem, mesure, mesure habituelle, mesure usuelle* (6e forme dérivée); comparez le grec τιμη, estimation, valeur, *cens*; ⵜⴰⵎ signifie aussi *autant*, puis *complet*.

Ainsi que cela a déjà été dit à propos du mot *quatre*, nous pensons que les anciens ont distingué la palme ou main à quatre doigts, du pouce qui, anatomiquement, diffère fort des autres doigts.

Lorsque nous avons analysé la *tifinar* ⵡ, nous avons cité le mont « Ida dactylien » comme donnant un exemple d'une main à quatre doigts.

La main symbolique de Tanit, chez les Phéniciens, était souvent représentée avec quatre doigts seulement.

De toute antiquité la main a servi de mesure, mais la palme ou paume a toujours été la main sans le pouce, c'est-à-dire les quatre doigts juxtaposés: cette mesure, citée dans la Bible, est encore aujourd'hui en usage en plus d'un endroit. Le mot *manus*, main, radical: *man*, est donné comme venant de la racine sanscrite *ma*, mesurer (en berbère ⵎ *em*, prix, valeur, estimation, mesure); la *manus*, c'est la *mesurante*, la palme biblique de quatre doigts, la « paumée » du vieux français (d'où l'expression: paumer une terre).

Nous avons, dans notre langue, une foule d'expressions anciennes ou modernes qui montrent que le pouce a longtemps été regardé comme ne faisant pas partie intégrante de la main. « Mettre les pouces dans la main » (XVIe siècle, exemple cité par M. Littré); « les quatre doigts et le pouce, » etc.

Le berbère: ⵜⴰⵎ = *tem, les mesures*; ⵜⴰⵎ = *tem, les complets* (sous-entendu: mains), peut donc être une explication logique du nombre huit.

Une autre explication tout aussi plausible, est celle qui prend ⵜⴰⵎ *tem*, avec son sens usuel et fréquent chez les Modernes, de « *autant... de même... semblablement...* » L'indication par les doigts du nombre huit est en effet à peu près la seule, (avec dix), qui forcément et naturellement se fait en montrant, dans chaque main, autant de doigts et les mêmes doigts. Ce mot ⵜⴰⵎ *tem*, est identique comme sens avec le sanscrit *itham*, aussi, et le latin *item*, de même.

L'arabe *temen*, ثمن est la forme berbère et primitive mise au duel.

En sanscrit *ashtaa*, et en grec οκτο, sont également des formes de duel.

De sorte que, en résumé, dans la plupart des langues, quels que soient les vocables, *huit* se trouve être *deux fois* quatre, *une paire de quatre*. Et par suite, on entrevoit la possibilité de faire dériver le grec οκτο du sumerien *quat, main* (main de quatre doigts bien entendu) mis à une forme de duel.

Quat = *kat* = *KT*, radical de οκτο.

Nous terminerons ces remarques sur le numératif ⵜⴰⵎ *tem*, en disant que l'explication singulière que nous avons indiquée comme possible: « Meurent les pères, » c'est-à-dire « disparaissent les pouces, » est identique à celle donnée par M. Marcel Devic pour le malais, où huit se dit: deux pliés, *dou lapan*.

9° # + = *tezza* et ⊡ + = *tessaa,* neuf; il est près (de la fin) — cela approche. — C'est le même numératif qu'en hébreux et en arabe.

Cette étymologie qui, a priori, pourrait paraître fantaisiste, est cependant une des mieux établies et une de celles qui se retrouvent bien nettement dans les langues les plus diverses; preuve qu'elle répond bien à un procédé commun, dans le principe, à plusieurs races primitives.

Le malais, pour neuf, dit: *un ôté,* SA LAPAN; le sanscrit dit: *navas, navan,* POSTÉRIEUR, DERNIER (le latin *novem).*

Neuf est, en effet, le nombre qui se *mime* au moyen du concours du dernier *doigt* proprement dit, car après lui viendra la série entière, c'est-à-dire un tout complet où le doigt n'a plus son rôle individuel. Ce tout ou cette série a, en tourano berbère, un caractère si bien tranché qu'on comprend très bien, qu'en sanscrit, neuf soit donné comme le dernier des *numératifs* proprement dits; après lui ce n'est plus un nom de nombre, c'est un substantif spécial, c'est la décade, la dizaine, *la série* connue.

Ceci explique aussi la similitude des mots *neuf,* numératif et *neuf,* nouveau. La nouveauté, n'est-ce pas la chose dernière, la chose venue postérieurement aux autres?

Toutes ces formes en V, comme le sanscrit *navan,* le latin *novem,* l'italien, le portugais *nove,* l'espagnol *nueve;* toutes celles en F, comme le français *neuf,* l'espagnol archaïque *nuef,* le hainaut *nuef,* rentrent dans le même ordre d'idées, c'est toujours *dix moins un,* ou mieux *un ôté* (de la série):

| = *ne* = un;
⊡ = *ub (ob)* = *obo,* est parti;

et

| = *ne* = *N* = un;
][= *af* = s'est envolé;

Le grec εννεα, l'allemand *neun* et l'anglais *NINE,* rentrent dans le même ordre d'idées que le berbère et le malais: ces radicaux ont, pour élément constitutif, l'idée de *un* = | = *N;* en grec comme en allemand, c'est — dix moins *un* — c'est *ôter un,* anéantir un de la série;

NE = *NI* = εν = | = *en* = tue, anéantis;
NI = *NE* = νεα = | = *en* = un.

10° :□⊐ = *meraou* = dix, dizaine, décade, série, ensemble, ce dont tout sort.

On sait combien, chez la plupart des peuples indo-européens, le chiffre dix entraînait volontiers avec lui une idée mystique et religieuse.

Dans la mythologie védique nous trouvons les dix côtés de l'horizon indiqués par les dix *Marout,* dieux des vents divers et formant un groupe divin issu de *Roudras,* le dieu des vents en général.

Dans la théogénie indoue, tous les peuples tirent leurs origines d'une montagne sacrée, le *Merou,* centre et colonne de l'univers.

Les Bouddistes divisent le mont *Merou,* qui sert de mât au vaisseau terrestre, en *dix* étages et c'est de là que sont venues les expressions grecques: μεροπες, les hommes; μειρομαι, donner ou recevoir en partage; μερος, partie, rang, *série,* rapport, etc.

Le radical du sanscrit *Merou* et du berbère :□⊐ *Meraou,* est le mot bilittère usuel □⊐ = *mer* = *emir* = époque, saison, durée, *série, ensemble,* c'est aussi le

radical du latin *numerus* et du français *nombre* qui en dérive.

Car ⵎⵏ à la 4e forme, c'est :

ⵎⵏⵉ = *nemer* = agent de série, agent de supputation, agent de compte ;

Et ⵎⵏⵉ = *nemer*, c'est : *numer are — numer us —* numer o.

Le latin a tiré son idée de *compte* ou de *numération* de la *série (meraou),* comprenant « *l'ensemble des agents de compte ;* » le berbère et les langues sémitiques l'ont tirée directement des objets ayant tout d'abord servi « d'agent de compte, » c'est-à-dire des doigts ⴰ *ad,* ou ⵄ *adh* et aussi sous la forme réduplicative ⵄⵄ *adhadh* et ⴰⴰ *adad.* — Compter, dans le Djurdjura, se dit عود *aoud ;* dans d'autres dialectes et en arabe, il se dit عدّ *add.*

Le grec δεκα, dix ; comme le breton *dek,* se rattache aussi à l'idée de doigts ; δεικα c'est : doigter, agir des doigts :

δε = ⴰ = *digitos ;*
εκα = ⵒ ou ⵅ = *agere.*

L'allemand *zehn,* se rattache au contraire comme idée à ⵎⵔⵓ *Meraou,* dont cependant il diffère tout à fait par la forme ; mais *zehn* est la même chose que *sehn,* qui est une combinaison des 1re et 9e formes dérivées (habitude de factitif ; or ⵙⵏ = *sen,* faire un, unifier, lier, *faire le paquet, la botte, l'ensemble* qui ne fait qu'un) ;

Et ⵙⵏⵏ c'est « faire habituellement le paquet, » c'est « ce qui est habituellement réuni, » c'est-à-dire la dizaine, la botte de dix.

11° Les substantifs : ⵜⵎⵜ *timidi,* la centaine ;
ⵎⵅ *agim,* le millier ;
ⵜⵎⵣ et ⴰⵎⵣ *efedh,* les cent mille qui, avec *Meraou* ⵎⵔⵓ *dix,* complètent la numération berbère, n'ont de remarquable que leur caractère essentiellement décimal : ce sont du reste des noms exprimant le plus souvent des approximations de nombres, bien plus que des chiffres absolus.

ⵜⵎⵜ *timidi, la compagnie,* rappelle tout à la fois la *centurie* des armées romaines, et ces antiques agrégations de cent familles saxonnes réunies sous un chef unique, le *centenier ;* mais l'origine première de ce mot s'est conservée chez les Touareg, et elle est bien simple encore. *Timidi* ⴰⵎⵜ est traduit, chez Barth, par troupeau de cent têtes de bétail. C'est le troupeau-type de chaque tente :

ⵜ = *Te* = celle de
ⴰⵎ = *med* = ce berger,
} c'est la chose du berger —

comme synonyme [illegible] sens de « troupeau de cent, » Barth donne [illegible] ⵡⵙⵉⴳⴻⵏ *ouasigen* qui, chez les Aouillimiden, a [illegible] ens et que l'analyse décompose ainsi :

ⵡ *oua,* celui de,
ⵙⵅⴾ *sigen,* l'enclos, la maison,

ou encore :

ⵡ *oua,* ce que,
ⵙⵅⴾ *sigen,* on fait aller ensemble le troupeau.

ⵎⵅ *agim,* la foule, le tas, le monceau, *la base,* a pour correspondant, en grec, χίλιοι qui appartient à une autre formation, et dont nous ne parlerions pas ici, s'il n'avait donné naissance au mot *chiliarque,* chef d'un

millier: ce mot chiliarque est celui dont les Grecs et spécialement Xenophon se servent pour désigner les *vizirs* ou ministres persans; or, en berbère, ce mot: vizir (ou ministre), se rend par un vocable exprimant aussi une idée de nombre; non plus il est vrai une idée de mille, mais bien une idée de plusieurs milliers, de cent milliers: ⁚⊓][*afedaoua, « celui des cent milliers, »* celui de la profession, de la surabondance (numérique), de la légion.

Chacun des « gens de guerre, gardes prétoriens ou légionnaires de l'*afedaoua* ou chef des cent milliers, » était un +⊓][*afedat,* pluriel |+∧][*ifedaten,* mot toujours usité chez les Touareg où il a le sens de garde du corps, *guerrier de confiance,* ce qu'en arabe on appelle un *mohrazni,* ce qui était, chez les Celtes, un FEUDAT *aire.*

Ainsi donc, ces mots berbères ∃⊐+ *timidi,* ⊐⋊ *agim,* ∃][*afedh,* centaine, millier et cent mille, ont bien réellement un sens plutôt approximatif que mathématique, comme quelques-uns de leurs analogues en latin et en grec; car, aux exemples déjà cités, nous pourrions ajouter le grec μυριοι qui a le sens de dix mille et est le pluriel de μυριος, innombrable, mot qui lui-même se rattache au tourano-berbère ⁚□⊐ *Meraou, dix,* expliqué plus haut.

L. RINN.

UN PACHA D'ALGER

PRÉCURSEUR DE M. DE LESSEPS

(1586)

Dans la notice historique que M. Barthélemy Saint-Hilaire a consacrée au Canal de Suez (1), cet écrivain, après avoir parlé des travaux de Nécos, de Darius et des Ptolomées, nous raconte que Bonaparte, lors de l'expédition d'Égypte, inspecta avec attention les ruines encore apparentes de la *Grande route maritime des Indes;* si la marche des événements lui eût permis de donner suite à ses projets de conquêtes Asiatiques, on ne peut guère douter qu'il n'eût préféré ce chemin à celui d'Alexandre, et rétabli la communication entre les deux mers. De récentes découvertes historiques nous ont appris que le Pape Sixte-Quint avait eu la même pensée, et qu'il avait excité les nations chrétiennes à se liguer pour mener à bien cette entreprise; il s'agissait pour lui d'ouvrir une voie plus facile et plus courte aux Missions Catholiques, qui affluaient alors dans l'Extrême Orient, sous la protection de la bannière Portugaise.

A la même époque, et pour des motifs absolument opposés à ceux du Souverain Pontife, un Pacha d'Alger s'efforçait d'accomplir la même œuvre; il m'a semblé

(1) Paris, Plon, 1856, in-8°.

qu'il était bon de consacrer quelques pages à tirer de l'oubli des faits peu connus, et à esquisser la figure de celui qui rêva la gloire que l'avenir réservait au *Grand Français.*

Ce Pacha, ou, (pour mieux dire) ce Beglierbey d'Afrique (1), se nommait El-Euldj Ali (2) (Ali le renégat). Il était né en Calabre, vers 1508, près de la petite ville de Castelli. Vingt ans après, un jour qu'il gardait les chèvres le long de la plage, les Reïs de Barberousse débarquèrent sur le rivage, pillèrent les environs et emmenèrent les habitants en captivité; le futur Grand-Amiral échut en partage à Ali Ahmed; il était vigoureux, en sorte qu'il fut immédiatement enchaîné au banc de la chiourme. Cette première période de son existence dura quatorze ans, pendant lesquels il fut horriblement malheureux, subissant les fatigues excessives et les privations mortelles avec un courage d'autant plus admirable qu'il était l'objet des railleries et des mauvais traitements de ses compagnons de misère, à cause de l'infirmité qui l'avait fait surnommer El-Fartas (le teigneux). Il lui eût été facile de se soustraire à son sort en reniant sa foi; mais la souffrance n'avait aucune prise sur cette âme héroïque, et l'amour de la vengeance, passion si puissante sur les gens de sa race, put seul le déterminer à prendre le turban. Ayant reçu un soufflet d'un soldat levantin, il se fit mahométan pour pouvoir se venger; le lendemain, il était comite de la galère sur laquelle il avait ramé si longtemps; peu de temps après, il possédait un navire, avec lequel il se mit sous les ordres de Dragut. A partir de ce moment, sa vie est une longue suite d'exploits. En 1560, il décide la victoire des Gelves;

(1) Quatre des Pachas d'Alger ont porté le titre de ***Beglierbey d'Afrique;*** comme ce nom même l'indique, (Bey des Beys) ils avaient autorité sur les Gouverneurs de Tunis et de Tripoli.

(2) Peu de noms apparaissent dans l'histoire aussi défigurés que celui-là. On le voit transformé en Luccioni, Luccioli, Lucciali, l'Ochaly, Occialy, Oluchali, etc.

en 1565, il déploie au siège de Malte un courage remarqué de tous, et, quand son chef Dragut tombe frappé à mort sur les glacis du fort Saint-Elme, il est jugé digne d'hériter de son commandement, de ses trésors et de son Pachalik de Tripoli. En 1568, le Sultan le nomme Beglierbey d'Afrique, et, l'année suivante, il prend Tunis aux Espagnols. En 1571, le jour de la bataille de Lépante, les vaisseaux qu'il commande résistent au désarroi général, et il s'empare de l'étendard de l'Ordre de Malte; c'est alors qu'il reçoit le glorieux surnom de Kilidj, (l'épée) et le haut grade de Capitan-Pacha. Sans perdre un instant de repos, il reconstitue les flottes ottomanes, et, en 1574, reprend aux Espagnols la Goulette et Tunis, que Don Juan d'Autriche avait réoccupé en 1573. On le voit ensuite en Perse, puis sur les frontières de la Géorgie, où il élève une ligne de forteresses, puis sur les côtes du Maroc, et à Alger, où il apaise les révoltes de la milice. En même temps, il construit sur les rives du Bosphore un splendide palais et la magnifique mosquée à côté de laquelle on voit encore aujourd'hui son tombeau. Tel fut cet homme, sur lequel, (pour nous servir de l'expression d'Haëdo) le destin sembla prendre plaisir à montrer la puissance de ses caprices; en vingt ans à peine, l'ancien chevrier, l'ancien rameur du banc de force était devenu le plus puissant personnage de l'Islam après le Sultan; commandant en maître souverain tout ce qui se rattachait à la Marine, îles, côtes et ports, arsenaux, garnisons et milices, ayant droit de haute et basse justice, dispensant les grades et les emplois, doté comme un souverain, et ne marchant qu'escorté de trois ortas de janissaires et d'une brillante maison militaire. Au milieu de toutes ces splendeurs, il vivait en proie à une tristesse maladive, et, lorsqu'il apparaissait vêtu de couleurs sombres, personne n'eût osé contrevenir à ses ordres en l'abordant ou en lui adressant la parole. Peut-être les misères passées avaient-elles obscurci son âme d'un deuil

incurable; peut-être aussi se trouvait-il torturé par des remords religieux; car Brantôme nous apprend qu'Euldj Ali était resté chrétien au fond du cœur; cela lui fut attesté par l'évêque de Dax, François de Noailles, qui, pendant son ambassade à Constantinople, avait entretenu avec le Grand-Amiral les relations les plus affectueuses. Quoiqu'il en soit, ni cette mélancolie nostalgique, ni le souvenir amer des mauvais traitements, ni même l'ivresse de la toute-puissance, ne parvinrent à gâter ce caractère naturellement bon; son histoire est embellie de mille traits de clémence; ses prisonniers de guerre n'étaient, ni vendus au marché, ni astreints à des durs travaux; il en peupla une des îles de l'Archipel, qui contenait trois mille de ces colons au moment de sa mort.

Depuis longtemps, la nécessité d'apaiser les fréquentes révoltes de l'Arabie et de la Perse, le besoin de s'opposer aux entreprises des Espagnols et des Portugais, avaient entraîné la formation et l'entretien d'une flotte dans la mer Rouge; jusqu'au Caire, le transport du matériel et des galères démontées se faisait aisément; mais cette opération, quand il s'agissait de l'effectuer entre le Nil et Suez, devenait à la fois très lente, ruineuse, et meurtrière pour les convois. Le vieil Amiral ne cessait pas de montrer à son souverain quelle économie de temps et d'argent résulterait du rétablissement de l'ancien canal, et il était enfin parvenu à le convaincre, comme le prouve la lettre suivante adressée à Henri III par M. Savary de Lancosme, alors ambassadeur à Constantinople :

« Péra, 25 juillet 1586.

» Sire, j'ay donné advis à V. M. de tout ce que j'avois » peu tirer de résolution du faict auquel ces gens » m'avoient embarrassé; depuis, sans veoir aucun effect

» ny bon ny mauvais, je suis demeuré jusques au XXIIe » du présent, que Oluchaly, bassa de la mer, envoya » chercher mon premier truchement pour luy parler, » auquel il dict que ceulx qui sollicitoient pour ces » esclaves qu'a prins M. d'Aumalle avoient faict arz (1) à » Sa Hautesse et importunoient le premier bassa, et » qu'il me conseilloit d'aller trouver ledit premier bassa, » et que luy offrisse d'escrire à V. M. pour faire délivrer » ces esclaves (2), voire mesme que je y debvois envoyer » exprès, et qu'il me mandoit cela comme celuy qui désiroit que l'amitié ne s'altérast point. Jugeant par ces » parolles que c'estoit un faict conféré entre le premier » bassa et luy, qui ne sont que ung, et se sont tousjours » maintenuz l'ung l'aultre, je me résolus de l'aller » trouver, et luy manday par mon truchement, espérant, » ou juger plus clairement de leur intention, ou au » moins la rendre plus capable de mes raisons.

» Je crois que le fondement de ceste recherche naist » d'un desseing qu'ilz ont prins, au moins qui se publie, » et Oluchaly mesme m'a dict qui est, qu'il s'en va en » Alexandrie avec XXV gallères, deux mahonnes et » quelques gallions pour ung effect qui me semble im- » possible, ou pour le moings très difficile, qui est » d'ouvrir ung canal au Caire, tirant à une ville qui » s'appelle Uez, sur la pointe du goulfe de la mer Rouge, » y ayant distance par ung désert sablonneux et sans » eaue doulce de cinq à six journées de chameau, par » lequel ilz veulent destourner le Nil et le faire navi- » gable jusques à la mer rouge, affin d'ouvrir le chemin » à toutes gallères et vaisseaulx pour aller aux Indes

(1) Requête.

(2) Il s'agissait de sujets ottomans pris par une galère de Malte que commandait le Chevalier d'Aumale. La Porte en réclamait la mise en liberté, n'admettant pas que des Français pussent commettre des actes d'hostilité contre un allié de leur souverain; l'ambassadeur cherchait à procurer une solution amiable, mais ses efforts étaient paralysés par la mauvaise volonté de la Maison de Lorraine.

» orientales sans chercher l'Océan. Ilz disent que Sultan » Soliman avoit eu ce desseing, et toutesfois, l'ayant » commencé, l'avoit laissé. Maintenant Oluchaly, qui ne » demande qu'à sortir et aller faire ses affaires, ayant » trouvé ce subject sur quelques plainctes qui estoient » venues de l'Arabie heureuse et de la Mecque, que les » vaisseaulx espagnols ou portugois qui sont aux Indes » estoient paruz jusques près de la Mecque et vouloient » faire une forteresse sur le destroit d'Aden, qui seroit » de très grand préjudice à ce Seigneur et à sa réputa- » tion; sur cette occasion ilz luy ont proposé ce moïen, » et tient on qu'ilz luy ont persuadé tellement, qu'il » leur a accordé le revenu de l'espargne d'Égypte, qui » sont six cens mille ducats par an. Ilz font estat d'y » employer cent mille hommes au travail, quarante » mille asnes et douze mille chameaux pour porter » l'eaue doulce. Ce beau desseing leur a desja tellement » enflé leur vanité accoustumée, et attisé leur ambition » et avarice qu'il leur semble qu'ilz ont desja les trézors » et pierreries de l'Inde, et qu'ilz ont mis dans ung retz » le Persien; ilz ne mettent en aucun compte l'Espagnol; » car ilz disent qu'il n'y a que quatre mille hommes. A » la vérité, si leur désir et espérance réussissoit à faire » ce canal, y mectant deux cens gallères armées, qu'ilz » disent, ayant l'Arabie comme ilz ont, et y tournant la » teste sans estre empeschés d'ailleurs; ilz fermeront la » porte à Lisbonne et l'Espagne de ce costé, et seront » pour agrandir et enrichir grandement cet empire. Six » mois feront en avoir ou paroistre quelque chose de ce » desseing. »

Mais, à ce moment, la guerre de Perse se rallumait, plus furieuse que jamais, et ne tournait pas à l'avantage de la Porte, qui se trouvait engagée dans d'énormes dépenses; le projet fut donc ajourné, ainsi que nous l'apprend une nouvelle lettre de M. de Lancosme :

« Du Sérail de Ferhat-Pacha, 6 et 20 août 1586.

» Sire, il n'est rien survenu, sinon le changement » d'advis de faire ce canal pour faire entrer le Nil dans » la mer Rouge, et, par ce moïen, conduire les galères » et armées en ladicte mer, et de là en celle des Indes. » Je crois la difficulté ou la trop grande et excessive » despense qu'il eust fallu faire a empesché que le Grand » Sultan ne se soit laissé aller aux persuasions et » moïens que luy en donnoient ses ministres, plustot » poussés de leur proffit et espérance de la conservation » de leur sainct lieu de la Mecque, qu'ilz disent estre » travaillé et tourné par les Portugois, qui ont basti un » fort sur le destroict d'Aden, en une isle, lieu qui est » de grande importance, tant à la conservation des » Indes, qu'à donner travail et courir toutte la mer » Rouge. »

Sur ces entrefaites, la Géorgie s'allia à la Perse et créa au Sultan de sérieux embarras; les flottes ottomanes furent appelées dans l'Adriatique par les armements de Venise; ce fut la dernière campagne maritime d'Euldj Ali, qui mourut, le 27 juin 1587, empoisonné, dit Haëdo, par Sinan-Pacha (1), qui briguait sa succession. Dès lors, l'entreprise fut définitivement abandonnée par le Divan, et la grande œuvre fut retardée de près de trois siècles.

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) Ce Sinan-Pacha était le fils du Vicomte Scipion Cigala; à la bataille des Gelves, il était tombé, encore enfant, entre les mains des Turcs, qui l'avaient fait musulman. Il devint plus tard Grand-Amiral. Les dictionnaires biographiques ont commis sur son compte de singulières erreurs.

LA COLONNE DE LA NEIGE

(FÉVRIER 1852)

Le récit qu'on va lire est dû à M. A. Tounsi, interprète militaire en retraite. Il nous révèle des faits peu connus, qui ont été soigneusement cachés à l'époque du désastre. A ce moment, le public ne savait que ce qu'on voulait lui laisser savoir; car la presse manquait le plus souvent de renseignements, et il eût été dangereux pour elle de mettre au jour ceux qu'elle eût pu acquérir. L'ombre s'épaissit donc autour de ces événements et elle devint telle, que l'officier distingué qui a écrit ici-même l'histoire du chérif Bou Bar'la (1) ne parvint pas, malgré de nombreuses et patientes recherches, à se procurer de documents officiels, et fut réduit à se contenter de transcrire, à ce sujet, quelques pages de l'*Histoire de Bougie* de M. Féraud (2); celui-ci faisait partie de la *Colonne de la Neige*, ce qui lui a permis d'en faire une narration intéressante, mais succincte; (ce qui convenait, du reste; car l'auteur écrivait l'histoire de Bougie, et non celle de la campagne de 1852).

M. A. Tounsi prit une part principale aux petites négociations qui amenèrent le recouvrement de l'argent soustrait par les Kabyles (1); à notre sollicitation, il a bien voulu rappeler des souvenirs déjà anciens, et apporter à cette cause obscure la déposition d'un témoin oculaire. Elle commence au moment où le général Bosquet, après avoir calmé par une vigoureuse sortie l'insurrection excitée par le Chérif dans le cercle de Bougie, venait de prendre position à Taourirt-Ir'il, sur la crête qui domine au Nord le cercle de Bougie jusqu'à Azeffoun, et au Sud les tribus de l'Oued-Sahel jusqu'a Bougie même. Laissons maintenant la parole à l'auteur (2).

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) Éditée chez Jourdan (Alger, 1884, grand in-8°).

(2) V. les pages 142-145 de l'*Histoire du Chérif Bou Bar'la.*

Après l'installation des troupes au camp de Taourirt-Ir'il, le général Bosquet reçut d'Alger l'ordre de faire ouvrir une route stratégique, suivant les crêtes de Ksar Kebouch jusqu'à Bougie. Les travaux commencèrent le 4 février; le temps était beau, la température printanière. Deux fois par semaine, le général sortait à la tête d'une partie de la colonne et des goums, pour hâter le recouvrement des contributions de guerre, réorganiser le commandement dans les tribus kabyles, et récompenser les chefs qui venaient d'affirmer leur fidélité. Parmi ceux-ci se trouvait le vieux cheik El-Hadj Naït Hammich, qui, le 23 janvier, entouré de ses dix-huit fils et petits-fils, avait défendu victorieusement le village d'Aourir contre Bou Bar'la, donnant ainsi le bon exemple aux Beni-Our'lis, fort incertains jusque-là de

(1) Il se désigne lui-même modestement dans son récit sous le titre de: l'*envoyé du général.*

(2) Sur sa demande expresse, nous avons quelquefois modifié légèrement la forme, tout en respectant scrupuleusement le fond.

ce qu'ils devaient faire. Il se présenta au camp avec sa famille, fut chaleureusement complimenté et reçut une montre. Le plus âgé et le plus jeune de ses enfants se virent offrir à chacun un fusil à deux coups. Comme le vieillard, après avoir remercié, ne s'éloignait pas, le général l'interrogea avec bienveillance et apprit de lui qu'il était fort souffrant d'une dyssenterie contractée pendant les nuits passées en plein air à garder son village contre les attaques du chérif; il sollicitait un remède que le commandant de la colonne lui administra lui-même, dans sa tente, sous forme d'un bon verre d'eau-de-vie, et l'efficacité de ce traitement fut telle, qu'El-Hadj Hammich, après avoir tranquillement dormi dans la tente des spahis, se présenta le lendemain de grand matin au quartier-général, réclamant une nouvelle dose du cordial bienfaisant; et il s'en retourna chez lui tout dispos et plein de confiance dans la science médicale des Français.

Le 8 février, on fit une razzia de 250 bœufs sur les Beni-Idjeur; elle coûta au goum deux blessés, un mort et deux chevaux tués.

Cependant, quatre cents mulets avaient été envoyés à Bougie pour en ramener les vivres destinés à ravitailler le camp; le convoi partit de cette ville le 12 février, sous les ordres du capitaine Le Noble, chef du bureau arabe de Bougie, assisté de M. Charles Féraud, interprète militaire du cercle; le 13, on arrivait, par un beau temps, à Torcha, sur la rive gauche de l'oued Sahel, et l'on s'y arrêtait pour passer la nuit et monter le lendemain à Ksar Kebouch.

Pendant la nuit (1), le temps changea et il s'éleva brusquement une terrible tempête de grêle et de neige,

(1) D'après cette version, le mauvais temps aurait donc commencé dans la nuit du 13 au 14 février; M. Charles Féraud date la bourrasque de la nuit du 19 au 20. Le mauvais temps sévit peut-être sur les crêtes avant de gagner la plaine. (N. de la R.).

accompagnée d'un froid glacial, si bien qu'il fut impossible de s'engager sur la route qui menait à Taourirt-Ir'il; il fallut s'arrêter et camper; la neige tombait jour et nuit; les hommes ne pouvaient suffire à en dégager les tentes, autour desquelles se dressaient déjà des murailles glacées de quatre mètres de hauteur; les chevaux et les mulets, parqués dans une enceinte de même nature, n'avaient pour boisson que de la neige fondue dans les gamelles; bien qu'on fût campé en pleine forêt, c'est à peine si l'on pouvait se procurer du bois, en coupant le sommet des gros arbres qui émergeaient. Au grand camp, les vivres manquèrent presque totalement et les hommes ne reçurent pour toute nourriture que les bœufs de la razzia; encore cette dernière ressource s'épuisait-elle rapidement. Il était inutile de compter sur le convoi, bloqué par le débordement de l'oued Sahel et de ses affluents; toute la vallée ressemblait à une mer tumultueuse; les jours étaient sombres comme des nuits, et la violence de la tempête ne faisait que s'accroître d'instant en instant.

Le 21 février, le général Bosquet réunit un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé que le départ aurait lieu le lendemain matin. En raison de l'épuisement des hommes et des bêtes de somme, les troupes reçurent l'ordre de laisser en place les tentes, les sacs, et les bagages de toute espèce; les pièces de canon elles-mêmes durent être abandonnées. Il se trouvait à ce moment dans la tente du capitaine Augeraud, chef du bureau arabe de Sétif, une somme de 300,000 francs (en pièces de cinq francs) provenant des contributions de guerre; cet argent était renfermé dans douze caissons à cartouches. On résolut de chercher à en opérer le sauvetage, et l'on choisit, à cet effet, les douze mulets les plus robustes du train d'artillerie; ils se mirent en route, escortés de dix spahis d'élite, sous les ordres du maréchal des logis Ahmed ben Zidan; mais cette charge, presque insignifiante en temps ordinaire (125 kil.), les

accabla au bout de quelques minutes; ils roulèrent l'un après l'autre dans la neige, avant d'avoir même dépassé les limites du camp; il fut impossible de les faire relever, et on dut laisser les bâts et les caissons là où ils étaient tombés.

Le 22 février, à six heures du matin, la colonne se mit en marche, en suivant les crêtes; la tourmente était plus forte que jamais. Le colonel de Wengi, commandant supérieur de Bougie, marchait en avant avec le goum et un bataillon du 8e Léger; il devait s'arrêter à Torcha, où le général espérait camper dans de meilleures conditions, et donner un peu de repos à ses hommes. Mais cette avant-garde, affolée par la souffrance, se débanda, chacun cherchant son chemin à l'aventure; les uns périrent, ensevelis dans la neige, les autres furent emportés par les torrents; le colonel arriva au village kabyle, suivi d'une dizaine d'hommes à peine; le caïd El-Hadj Rabia, qui marchait à ses côtés, l'invita à venir s'abriter chez lui au village d'Amadan, et sa proposition fut acceptée.

La colonne, qui, pendant ce temps, continuait à descendre la montagne, ne trouvant la tête arrêtée nulle part, dépassa Torcha et s'égara; la confusion fut inextricable, et, à partir de ce moment, de nouvelles victimes vinrent s'ajouter aux premières.

Le général Bosquet n'avait pas voulu quitter le camp avant d'avoir mis tout son monde en route; il partit à midi, à pied, le bâton à la main, guidé par son interprète kabyle, et s'efforçant tout le long du chemin de faire relever les hommes couchés dans la neige. Arrivé à Torcha, il éprouva une pénible surprise, en n'y trouvant personne qu'une douzaine de soldats du 8e Léger, qui, à la vue du général Jamin, leur ancien colonel, vinrent se ranger derrière lui. Forcément arrêté par le débordement de l'Oued Torcha, le petit groupe gravit un mamelon qui formait îlot au-dessus de la plaine inondée, et s'abrita tant bien que mal sous un gros caroubier

qui en couronnait le sommet; la nuit était venue, et il fallut la passer debout, les pieds dans la fange. Pour parvenir à allumer le feu, que la rigueur de la température rendait indispensable, on dut briser les fusils et en utiliser le bois pour former un brasier, qui fut ensuite alimenté au moyen des branches vertes du caroubier. Le jour arriva enfin, et, avec lui, la fin de la tempête; le Général prit la route de Bougie; arrivé à l'oued R'ir, en bas d'Amadan, il vit venir à sa rencontre le colonel de Wengi et le caïd El-Hadj Rabia, qui sortaient du village; il les reçut durement, refusant, quoiqu'à jeun depuis la veille, les rafraîchissements qui lui étaient offerts, et fit d'amers reproches au commandant supérieur de Bougie, qu'il accusait d'avoir été cause du désastre par l'abandon de son poste; à onze heures du matin, il arriva dans la ville, et n'y trouva qu'une poignée d'hommes; pendant toute cette journée et les jours suivants, ceux qui avaient échappé à la mort (1) rentrèrent par petits groupes; beaucoup d'éclopés et de malades durent la vie aux soins des colons et des Kabyles, qui furent remerciés et récompensés. Au bout de trois jours de beau temps, les eaux s'écoulèrent, la plaine redevint praticable, et l'on put envoyer un détachement du Génie pour ensevelir les victimes qui avaient été transportées à Taourirt-Larbâ; le petit monument qui y fut élevé porte encore aujourd'hui le nom de: *Tombeau de la Neige*.

Quinze jours environ après ces événements, le général, ayant reçu des renforts (un bataillon de Zouaves et deux compagnies du Bataillon d'Afrique), réoccupa le camp de Taourirt-Ir'il, où la continuation du beau temps permit de s'installer (2). Mais, en arrivant, on ne

(1) D'après M. Charles Féraud (loc. cit.), le nombre des victimes fut d'environ six cents; trois cents morts et trois cents congelés. (N. de la R.).

(2) Ici, M. Charles Féraud dit : *On put retirer le matériel de cam-*

trouva sur l'emplacement que les grandes tentes et les pièces de canon; tout le reste avait été enlevé, les petites tentes, les sacs, les armes, les cantines des officiers et les douze caissons contenant le numéraire. Une instruction judiciaire régulière fut ouverte; mais tous ceux qui connaissent le pays kabyle peuvent apprécier la difficulté, ou plutôt l'impossibilité, d'arriver par ce moyen à un résultat dans une affaire de cette nature.

On se décida donc à employer une autre procédure, et l'on commença par des démonstrations militaires, la colonne se portant chaque jour sur un point différent du pays; l'envoyé du général (interprète) profitait des haltes pour distribuer des petits cadeaux aux enfants et aux vieilles femmes qui venaient, comme de coutume, demander du sucre et des menus objets; en même temps, il amenait la conversation sur des sujets futiles, pour éloigner toute idée d'enquête; au bout de quelque temps, il s'était créé, par cette manière d'agir, des relations qui devaient, plus tard, faciliter sa tâche; le Général l'avait approvisionné de dix douzaines de petits miroirs, d'autant de colliers de coquillages et de deux douzaines de foulards de coton à vives couleurs; bientôt toutes les vieilles femmes de la contrée harcelaient de leurs demandes le possesseur de tant de trésors.

Cependant, les cheiks des villages des Aït-Amer, qui avaient presque tous participé aux déprédations, étaient fort inquiets et tremblaient toutes les fois que la colonne s'arrêtait dans leur voisinage; chaque jour, ils rapportaient quelques armes ou quelques vêtements, trouvés (disaient-ils), dans les ravins ou dans la broussaille; peu à peu les fusils, les cantines et les sacs furent rendus; les épaulettes des officiers avaient été lacérées pour le

pagne abandonné pendant la tourmente (loc. cit.). Nous allons voir que, suivant M. A. Tounsi, cette allégation n'est pas tout à fait exacte et que les Kabyles avaient fait main-basse sur tout ce qui était à leur convenance. (N. de la R.).

partage du butin, et leurs tuniques étaient veuves des boutons, que les pillards croyaient être en or massif. Mais personne ne parlait des 300,000 francs, et, malgré les objurgations du commandant en chef, qui menaçait les tribus soupçonnées d'un châtiment exemplaire, on ne pouvait rien apprendre des habitants, et, lorsqu'on les interrogeait sur les caissons, ils feignaient de mal comprendre, et rapportaient des morceaux de caisses à biscuit, en répondant : « *Nous n'avons vu d'autres caissons que ceux-là.* » Malgré toutes ces dénégations, le cercle des investigations se rétrécissait peu à peu, et l'état-major était absolument convaincu que le vol avait été accompli par les Aït-Amer; mais la difficulté était de le prouver et de retrouver le corps du délit.

Parmi les quêteuses les plus importunes de la tribu, l'envoyé du général avait remarqué la vieille Tassadit, du village de Cheurfa; elle lui parut assez intelligente pour avoir tout observé, et assez rapace pour se laisser séduire par des présents. Après avoir capté sa confiance par ce dernier moyen, il fit luire à ses yeux l'espoir d'une bonne récompense, lui jurant sous la foi du serment le secret le plus absolu, et l'assurant que l'affaire serait conduite de façon à ne pas la compromettre devant les siens. Après quelques hésitations, Tassadit se déclara prête à jurer sur le tombeau du marabout de la mosquée de dire tout ce qu'elle savait; elle reçut deux foulards, deux colliers et deux miroirs pour ses filles, et fit ensuite la déposition suivante :

« Le partage de l'argent a été ordonné par le caïd » Ackly, de la tribu des Aït-Ahmed-Gareste; quatre » caissons ont été brisés et brûlés; le contenu en a été » distribué à divers cheiks des Aït-Amer; les huit autres » caissons sont enterrés dans la maison de ma fille, » mariée au cheik du village de Cheurfa; on a choisi » cette maison parce que mon gendre est marabout, et » qu'on a pensé que cette qualité le soustrairait aux

» fouilles prévues; le tout est enfoui dans l'étable » (addaynine) à deux endroits différents que vous re- » connaîtrez demain à deux bouses de vache fraîches » que j'y placerai après avoir balayé les fumiers. Mais » surtout ne venez pas directement à la maison, car » vous me feriez couper le cou. »

L'envoyé du général porta ces renseignements à son chef le soir même; le lendemain matin, la colonne partit, comme de coutume, en promenade militaire; le caïd Ackly et les cheiks avaient reçu l'ordre de se joindre à l'état-major; l'escorte surveillait avec soin leurs moindres mouvements, prête à s'opposer à toute tentative de fuite.

Les dispositions avaient été prises de manière à occuper tous les abords du village; au moment de la halte, une compagnie du Génie, munie des outils nécessaires, fut chargée de procéder à des perquisitions sous la direction de celui qui fait aujourd'hui ce récit; pour ne pas compromettre la vieille Tassadit, les fouilles furent commencées méthodiquement, et maison par maison, à partir de l'entrée du village; quand on fut enfin arrivé à l'endroit désigné, quelques coups de pioche mirent à découvert les huit caissons enlevés par les Kabyles.

Cette affaire se dénoua par l'envoi à l'île Sainte-Marguerite du caïd Ackly et des trois cheiks les plus compromis; les tribus furent soumises à la restitution des cent mille francs disparus et à une amende de cent autres mille francs, et la colonne rentra à Sétif au commencement d'avril, ramenant des ôtages pour assurer l'exécution des ordres donnés.

A. TOUNSI,
Interprète militaire en retraite.

INSCRIPTIONS DE SFAX & DE LAMTA

Un de nos collaborateurs, M. O. d'Espina, nous adresse les communications suivantes; nous regrettons, en le remerciant, que l'insuffisance de nos ressources ne nous permette pas de faire graver les plans et les jolis dessins de mosaïque qui y sont joints.

LA RÉDACTION.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après copie d'une inscription tumulaire qui a été découverte au mois de décembre de l'année écoulée, aux environs de Sfax:

MEMORIAE
AETERNAE
CONSORTIOLAE
IN PACE

« *A la mémoire éternelle de Consortiola : Repose en paix* »

Marbre blanc ordinaire. Dimensions : hauteur, 1m 20c ; largeur, 0m 80c ; hauteur des lettres, 0m 08c.

Cette inscription est enclavée dans une enceinte carrée de 5m 75c de côté. Les murs, dans leur partie supérieure, mesurent 0m 75c d'épaisseur.

On a trouvé, dans ce *Sepulchrum familiare,* quatre sarcophages en plomb avec leur couvercle de même métal, à bords rabattus au marteau. Dans un de ces coffres, le plus petit, il y avait des fils d'or que le manœuvre a fait disparaître.

A trente pas de cette enceinte, on voit les restes d'une immense mosaïque représentant de jolis dessins variés.

Par le prochain courrier je vous enverrai, si cela peut vous faire plaisir, la représentation de la mosaïque en question, ainsi que trois copies de pierres tumulaires en mosaïque trouvées à Lamta, l'ancienne Leptis Minor, arrondissement de Monastier (Tunisie).

Veuillez agréer, etc.

Olivier D'ESPINA.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le fac-simile de trois épitaphes de pierres tumulaires en mosaïque trouvées dans la nécropole romaine de Leptis Minor (Λέπτις μικρά), ainsi que le plan de la mosaïque de Sfax avec ses dessins.

Voici ce qu'on lit sur les épitaphes :

N° 1

MA...
RMIT
IN BA (*sic*)
CI.VIX
ITANNI
SPL××× (*sic*)
XIIIIAP (*sic*)
RIKCO
NSDIO
INITTDIO

N° 2

(1)

VIC
TOR
VIX
ITIN
PACE
ANNI
SXXX
PM
DVIII
KDE
CEM
(*sic*) HIER
IOET
ART
ABVR^{C} (*sic*)

N° 3

(2)

BILLA
TICA
VIXIT
ANNIS
XVIII
PLSM
REQVI
EBIT
LXEVI
KL.IVLI
AS.AN
NOXX
VIIII

N° 4

(3)

CE.....
.....
ANNIS XXXIII
M.VIII OVAE VIT
IN PACE DIE P.R..
BDIE KALD.....
BRES (4)

(1) Ici se trouve représentée une couronne d'olivier.
(2) Ici se trouve représentée une croix.
(3) Ici se trouve représentée une couronne.
(4) Ici se trouve représenté un rameau fleuri.

Les lettres TT de INITTDIO de la première épitaphe sont liées.

N° 1. — Dimensions : hauteur, 0m 80c ; largeur, 0m 35c ; hauteur des lettres, 0m 07c.

N° 2. — Dimensions : hauteur, 1m 00c ; largeur, 0m 26c ; hauteur des lettres, 0m 065.

N° 3. — Dimensions : hauteur, 0m 88c ; largeur, 0m 37c ; hauteur des lettres, 0m 06c.

N° 4. — Dimensions : hauteur, 0m 62c ; largeur, 0m 43c ; hauteur des lettres, 0m 06c.

Les numéros 1 et 4 ont été brisés par des Indigènes, lors de leur transport en ville. Quant aux numéros 2 et 3 ils étaient intacts et je ne saurais vraiment vous dire le sort qu'ils ont subi depuis leur découverte.

A une distance de 140 mètres de cette nécropole romaine et derrière le jardin d'un musulman, se voient plusieurs débris de fûts de colonne en granit, une colonne cannelée d'une longueur de 5 mètres environ, ayant 0m 50c de diamètre ; des citernes anciennes voûtées, ainsi qu'un torse romain.

J'ai trouvé dans le tombeau n° 2 un crâne entier, remarquable par son épaisseur, des débris de phalanges digitales, le tibia et le fémur.

J'ai découvert à Sfax, il y a environ six mois, à une distance de 400 mètres, une nécropole que je crois être sarrasine. J'y ai trouvé des urnes cinéraires renfermant des restes humains qui y étaient logés en entier ; et, de fait, j'y ai remarqué des crânes, des mâchoires garnies de toutes leurs dents, enfin, tout ce qui oblige de croire qu'elles furent destinées à recevoir non des cendres, mais des cadavres entiers.

Les ossements n'offraient point trace de l'action du feu.

Les quelques urnes cinéraires que j'ai remarquées

dans cette nécropole étaient, en leur longueur, fendues en deux et dirigées vers le nord ouest.

La ville de Sfax, d'après M. Pellissier, dans sa description de cette ville, paraît être une ville d'origine sarrasine. (Pellissier, *Annales tunisiennes.*)

MÉDAILLES ET PIERRES ANTIQUES TROUVÉES EN TUNISIE

Phocas. — Or, module ordinaire

Droit : D. N. FOCA † C. PERP. ANZ *(sic)* effigie de l'empereur portant le globe crucigère.

Revers : VICTORIA. AVGGZ *(sic).*

A l'exergue : CONOB.

Argent, module ordinaire

Droit : HONORI - ▾SF▾ — Tête de femme à chignon avec des pendants oreilles.

Revers : VRB..S

Exergue : RVPS

Or, module ordinaire

Droit : REGIS-ISI DVCA SIT-T-XTB-DAT.Q.TV.

Revers : ALCY-MACEN TBNBVM8DVX. — Une croix dans le champ.

Pierre de baque antique

trouvée à Ledjem (l'ancienne Thysdrus ou Colisée de Rome) : ACTIVA.

Pierre antique

E▾ENXOYXAEN
XOYXH ⊠X ⊠

Cette pierre a été vendue, à Tunis, pour 400 francs.

L'inscription de Consortiolae, dont je vous ai fait mention, dans ma lettre du 16 avril passé, est complètement détériorée.

Veuillez agréer, etc.

Olivier D'ESPINA.

P. S. — Dans mon dernier voyage à Monastier (Tunisie), j'ai trouvé, à la Kasba (Citadelle), près d'un puits, une auge qui me paraissait ornée d'une inscription. Je me mis donc à la nettoyer, et, au bout de quelques efforts, il me fut permis de déchiffrer de la manière suivante :

I I C A .
P . . . .
. . . . .

MOSAÏQUE DE CHERCHELL

Nous avons donné, précédemment (*Rev. afr.*, t. XXVII, p. 482), la description d'une grande mosaïque trouvée près de Cherchell. Ce beau fragment est aujourd'hui installé chez M. Giauchain, architecte, qui l'a acquis et fait apporter à Alger pour servir à la décoration de son atelier. Le transport, la restauration et la mise en place ont été effectués avec le plus grand soin.

Nous pouvons aujourd'hui, ayant sous les yeux non plus une copie défectueuse, mais l'original lui-même, rectifier l'inscription qu'il contient.

Le médaillon central représente, nous l'avons dit, un cheval de profil, d'un dessin un peu tourmenté, mais très ferme ; il a la tête tournée à droite et paraît frapper la terre du pied avec impatience. Dans le champ, à gauche, on lit : MVCCOSVS ; sur l'encolure, PRA ; sur la cuisse, CL ; et sur le corps, SABINI.

La disposition des lettres dans le carré, abstraction faite du dessin, est la suivante :

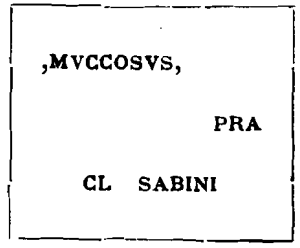

L'adjectif *muccosus* (régulièrement *mucosus*), s'an-

nonce par sa place dans le dessin et par sa signification comme le nom du cheval. C'est ainsi que l'on voit, dans des mosaïques de Barcelone et de Constantine, des chevaux porter des noms exprimant des qualités physiques : *dumonus, luxuriosus, altus,* etc.

Les initiales *pra* sont difficilement explicables, étant donné le grand nombre de mots qui commencent par ces trois lettres.

Enfin, le troisième groupe de lettres s'interprétera facilement si l'on se reporte aux exemples du même genre. « Sur la croupe on voit très souvent une marque, ou même un nom entier au génitif, probablement celui du propriétaire des chevaux (1). Ce propriétaire est ici *Claudius Sabinus ;* mais, la place lui faisant défaut, le mosaïste a étendu le nom de la croupe à toute la longueur du corps. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que les inscriptions empiètent sur le dessin, puisque ces lettres existaient en réalité sur le corps de l'animal ; c'est moins une convention que l'observation d'un détail qui avait une grande importance dans l'esprit de l'artiste.

Les chevaux que l'on représente ainsi sont toujours des chevaux de course, et cet honneur est réservé sans doute aux vainqueurs de l'hippodrome. Mucosus, isolé au milieu d'une riche décoration qui paraît destinée à lui servir de cadre, dans une attitude impatiente et superbe, nous apparaît comme un des héros du cirque de Césarée. Sans doute, Claudius Sabinus a remporté, grâce à lui, plus d'un triomphe dans l'immense stade dont on admire les restes à l'ouest de la ville de Cherchell.

P. GAVAULT.

(1) E. Saglio, *Dict. des antiquités,* à l'article *Circus.*

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169 et 170.)

Il était urgent que la sécurité de la route qui mène à Biskra et dans le Sahara fût garantie par les populations qui la bordent. Fiers de leurs traditions d'indépendance, de la force de leurs montagnes, joignant à cela une nature sauvage que nul germe de civilisation n'était venu modifier, les habitants de l'Aurès étaient les premiers qu'il convenait de réduire. Leurs chefs n'avaient sur eux qu'une action extrêmement faible qui ne suffisait pas pour les empêcher de se livrer à leurs instincts de désordre, de descendre dans les vallées et intercepter les communications. C'est ce qui motiva la campagne de 1845.

La colonne expéditionnaire de l'Aurès, sous les ordres du général Bedeau, partit de Batna le 1er mai (1) prenant la direc-

(1) Cette colonne se composait de :
Onze bataillons d'infanterie des 2e, 22e, 31e et 61e de ligne,

tion de l'Est afin d'aborder les montagnes par le versant nord qui avait toujours été signalé comme étant d'un accès moins difficile. Le 2, elle campait dans la plaine de Yabous, sur le chemin de Medina. Les premiers postes ennemis signalèrent la présence de nos troupes par des feux et se placèrent sur les deux seules routes qu'elles pouvaient suivre le lendemain. Des émissaires rentrés pendant la nuit annoncèrent que la réunion était formée et qu'elle se composait de plusieurs milliers d'hommes.

Le 3, à six heures du matin, la colonne prit la direction sud-ouest, laissant à gauche la montagne des Amrous En arrivant à Medjaz el-Ahmar, sur la partie supérieure de l'oued Chemora, des groupes de cavaliers et de fantassins se montrèrent sur la route. Trois bataillons, sous les ordres du lieutenant-colonel de Mac-Mahon, restèrent à la garde du convoi et les autres troupes déposèrent leurs sacs.

Le colonel Herbillon, commandant la 2e brigade, reçut l'ordre de se porter en avant par le versant sud de la montagne. Une autre colonne, sous les ordres directs du général, devait attaquer les rassemblements qui s'étaient placés sur la route.

Le plan était de parvenir à rejeter ces rassemblements sur la colonne Herbillon en cernant, en même temps, les nombreux Chaouïa garnissant le crête du djebel Achera.

Ces préparatifs, mal compris par l'ennemi, lui donnaient confiance et il entama, sur nos avant-postes, une assez vive fusillade. Les groupes étaient conduits par des cavaliers en burnous rouge, portant le chapeau en plumes d'autruche, signe habituel, chez les Arabes, d'un courage incontesté.

La tête de colonne marcha à l'ennemi et le suivit, au pas de course, pendant une lieue et demie. Une succession de ravins

---

19e léger, légion étrangère et tirailleurs indigènes, présentant un effectif de 4,700 hommes.

Deux escadrons de chasseurs d'Afrique.

Deux escadrons de spahis — en tout 290 chevaux.

Cinq pièces de montagne.

Un détachement du génie.

difficiles empêchait d'engager la cavalerie aussi complétement qu'on l'aurait désiré.

Une heure après le commencement du combat, les troupes, hors d'haleine, étaient arrêtées sur un escarpement abrupt et les Chaouïa, au nombre de 1,200 environ, réussissaient à échapper à la poursuite, grâce à cet accident de terrain.

De son côté, le colonel Herbillon avait exécuté son mouvement avec vigueur, mais arrêté aussi dans sa marche par des obstacles naturels, il n'avait pu arriver assez tôt pour couper la retraite aux rassemblements poursuivis par l'autre colonne. Il avait eu, du reste, à repousser un groupe d'environ 600 Kabiles embusqués dans de hautes broussailles.

Les deux colonnes, ayant fait leur jonction, prirent quelque repos pendant que le convoi, laissé au bas de la côte, venait les rejoindre. De nombreux rassemblements étaient dispersés encore une fois dans l'après midi et les troupes campaient sur l'oued Haddada, au-dessous de Teniet-el-Khorchef. Les Oulad-Abdi commençaient déjà à parlementer et à solliciter l'aman.

Le lendemain, la colonne atteignait, sans résistance, le point d'El-Medina, et des travaux y étaient immédiatement entrepris dans le but d'y élever une redoute devant servir de point de ravitaillement.

Les contingents du Sud et de l'Est qui n'avaient pas assisté aux premiers combats, s'étaient réunis de nouveau en vue du camp.

Le 7 mai, après avoir mis en état de défense la redoute de Medina, le général Bedeau se décida à marcher vers l'Est afin de déterminer la soumission des tribus de cette partie de l'Aurès et de précipiter la retraite de Bel-Hadj qui s'était dirigé dans cette direction.

La brigade du général Levasseur devait se diriger, par le sud du Chelià, sur le village de Mellagou, pendant que le général Bedeau, avec la brigade Herbillon marchait, par le nord du Chelià, sur le Tafrent. Ces deux colonnes, en traversant le terrritoire de trois fractions insoumises des Beni-Oudjana, avaient l'ordre de s'établir près des principaux villages et de s'emparer des approvisionnements qu'ils pouvaient contenir.

Le général Levasseur arrivait le même jour à Mellagou et pre-

nait l'orge qui se trouvait, en assez grande quantité, dans les maisons.

La deuxième brigade dut camper à deux lieues du Tafrent. Le lendemain, le général Bedeau était informé qu'une émigration assez considérable se trouvait dans les montagnes du nord. Après une heure de marche rapide, cent bœufs, soixante chameaux, six mille moutons, une assez grande quantité de butin et quelques femmes étaient enlevés. Il n'en fallut pas davantage pour décider la soumission de la tribu qui avait d'ailleurs perdu plusieurs hommes dans cette poursuite.

Une pluie abondante et froide arrêta toute opération pendant la journée du 9.

Le 10, au matin, les rassemblements kabiles s'étaient considérablement augmentés. Ils occupaient deux positions à droite et à gauche de Mellagou, dans la direction des Amamra ; on pouvait estimer le nombre du premier groupe à un millier d'hommes environ, et celui du second à un chiffre un peu plus considérable.

Le colonel Herbillon se porta sur le rassemblement de l'Est, qui se retira et ne put être atteint que par l'artillerie. Le lieutenant-colonel de Mac-Mahon, marchant à gauche, s'empara du grand village de Tamza.

La marche se continua ensuite avec une grande rapidité, mais on avait à surmonter des difficultés de terrain exceptionnelles que l'ennemi connaissait et dont nécessairement il tirait avantage.

En arrivant près de la dernière crête, un groupe de 800 kabiles se montra inopinément près de la tête de colonne de gauche qui s'était arrêtée pour se rallier. Ils essayèrent un retour offensif qui permit de les rejoindre à la baïonnette et donna lieu à une belle charge d'un escadron de chasseurs; quarante et quelques cadavres restèrent entre nos mains après la dispersion des Kabyles.

Le général Levasseur était également parvenu à joindre l'ennemi et le chargea avec la même ardeur.

Les deux colonnes se rejoignirent après une marche rapide de deux heures. Les Kabyles, fuyant dans toutes les directions, ne présentaient nulle part une réunion qu'on put poursuivre.

Le 11 mai, la colonne, campée à Mezara, était assaillie pendant la nuit par une violente tempête de grêle et de neige qui dura toute la journée du 12. Il était impossible de continuer la marche vers le Sud, les montagnes étant couvertes de neige; les vivres étaient d'ailleurs consommés, la colonne rentra au camp d'El-Medina.

Cependant les Oulad-Abdi, dont les chefs avaient été les premiers à faire acte de soumission le 3 mai, avaient envoyé un contingent armé à Mellagou pour appuyer les tentatives hostiles des tribus du Sud. Ils n'avaient pas fourni, en outre, les convois qu'ils avaient promis. Le général Bedeau écrivit à Si Mohammed Zeroual, le principal cheikh des Oulad-Abdi, lui enjoignant de se rendre immédiatement au camp d'El-Medina.

Il répondit qu'il était souffrant.

La vérité était que ses gens, aveuglés par des prédications fanatiques et par de fausses nouvelles venues de l'Ouest, lui avaient déclaré qu'ils ne se considéraient pas liés par sa parole, qu'ils feraient la guerre dans leur pays et que, s'il plaisait à Dieu, le jour n'était pas venu où ils auraient les chrétiens pour maîtres.

Les gens de *Nara*, de Menaâ, de tous les villages du Sud et de la grande tribu des Beni-Ferah prêtaient assistance aux Oulad-Abdi. La réunion des hommes armés était à Aïdoussa, le plus grand village de la vallée et de nombreux travailleurs ajoutaient aux difficultés naturelles du terrain des obstacles et des murs en pierre sèche sur tous les passages.

Le général, apprenant ces dispositions de résistance, écrivit de nouveau aux Chaouïa, leur donnant deux jours de réflexion et leur faisant savoir que passé ce délai il punirait avec sévérité ce manque de parole.

Le 18, n'ayant reçu aucune réponse, la colonne alla camper dans la vallée de l'oued El-Abiod, au milieu des villages des Oulad-Daoud. Cette tribu avait exécuté tous les ordres qui lui avaient été donnés. Leurs chefs, qui se promenaient dans le camp, paraissaient très étonnés de la discipline observée par les troupes. Des sauves-gardes avaient été placées à leurs villages, les récoltes étaient respectées.

Les orges appartenant à Ahmed Bel-Hadj étaient seules coupées par des corvées régulières pour suffire aux besoins de la cavalerie et du convoi.

Les routes des Oulad-Abdi étaient signalées comme étroites et difficiles. On ne pouvait songer à engager une colonne au milieu de jardins limités par des murs assez élevés, plantés d'arbres touffus et traversés par des canaux d'irrigation. Mais certains renseignements précis permettaient d'espérer qu'il était possible d'éviter ces obstacles en suivant la crête du Ras-Drâ ainsi que le versant du djebel Mahmel.

Le 20, avant le jour, la brigade Herbillon se dirigeait vers Aïdoussa par la ligne des crêtes pendant que le général Bedeau suivait à mi-côte le djebel Mahmel.

Plusieurs coups de fusil tirés pendant la nuit sur les avant-postes faisaient suffisamment connaître les intentions hostiles des Kabiles. — Toutes les dispositions pour une attaque vigoureuse étaient prises, et bien que le gros village d'Aïdoussa fut défendu par environ 2,500 hommes, il tomba au pouvoir de nos troupes après un assez rude combat.

M. de Mérode, lieutenant au service de Belgique, qui suivait l'expédition, fut atteint de plusieurs balles qui ne lui firent aucun mal. Nos pertes étaient insignifiantes, tandis que de nombreux cadavres ennemis restaient sur place.

L'influence de ce combat était telle que le soir même les marabouts des Oulad-Abdi venaient implorer le pardon.

Le 22, la colonne continua à descendre la vallée des Oulad-Abdi, se dirigeant vers Menâa et Dara. Le premier de ces villages était habité par l'ex-bey El-Hadj Ahmed depuis un an (1). Quant au second, il avait constamment servi de dépôt aux ressources de Bel Hadj. Les notables de ces villages et les gens de la grande tribu des Beni-Ferah se hâtèrent de solliciter l'aman.

Le paiement de la contribution des Oulad-Abdi, des Oulad-Daoud et des Beni-Oudjana ayant été terminé le 1er juin, le général Bedeau se décida à évacuer le poste de Medina et à parcourir, avec la principale partie de sa colonne, le territoire sud

(1) L'ex-bey prit la fuite à l'approche des colonnes.

de l'Aurès qui n'avait pas encore été visité. Il se proposait, par cette marche, d'obtenir la soumission des Beni-bou-Seliman qui s'étaient jusqu'alors bornés à de simples démarches.

Dans cette tribu, il trouva des passages fort difficiles, des terrains en grande partie improductifs, arides et accidentés. La population était livrée à l'anarchie et d'une insigne mauvaise foi, ce qui obligea à employer contre elle des mesures de rigueur.

Le 8, la colonne se dirigea sur la vallée de Khanga-Sidi-Nadji; les petites tribus désignées sous le nom collectif d'El-Mizeb, qui occupent le territoire compris entre Mechounech et Khanga firent, avec empressement, acte de soumission. Cette portion du territoire est fort aride, l'eau y est rare et saumâtre; les troupes n'auraient pu y faire un long séjour.

Le marabout de Khanga, Si Mohammed Taïeb, arrivait à El-Ouldja à la rencontre de la colonne, annonçant qu'il avait reçu des paroles de repentir des Kabiles du djebel Cherchar. Cette population, éloignée de nos centres de commerce, n'avait eu jusque-là de relations qu'avec la ville de Nefta et le territoire de Tunis. Elle avait autrefois accepté la domination religieuse des marabouts de Sidi-Nadji, mais par le fait, elle vivait dans une complète indépendance.

Les Beni-Maâfa, ayant tiré quelques coups de fusil sur nos avant-postes, furent punis d'une manière exemplaire, après quoi la colonne pénétra dans le pays des Amamra où plusieurs fractions persistaient à vouloir rester insoumises, refusant énergiquement d'envoyer leurs représentants au camp pour traiter de la paix. Deux jours de réflexion n'ayant pas suffi pour les faire entrer dans une meilleure voie, une razia opérée par nos troupes enleva six cents bœufs et vingt mille moutons aux Oulad-Ensira et aux Oulad-Yakoub.

Cette razia eut pour conséquence immédiate la soumission des autres fractions dissidentes.

L'expédition de l'Aurès était terminée, puisque toutes les tribus avaient fait leurs soumissions et payé leurs impôts.

Cependant le souvenir des coups frappés par le général Bedeau s'effaça en peu de temps chez ces rudes montagnards, et il

fallut l'année suivante aller les châtier de nouveau. Les plus rebelles étaient ceux de l'Oued-Abdi et les habitants de Nara.

De son côté, M. de St-Germain, nommé commandant supérieur de Biskra, exécutait d'heureuses sorties et enlevait aux rebelles quelques personnalités marquantes destinées à servir d'ôtages.

L'année 1847 faillit être beaucoup plus agitée par les intrigues et la présence de Bou Maza dans notre Sahara.

Le général Herbillon, commandant à Batna, se porta immédiatement vers le Sud pour couvrir les Ziban et refouler l'ennemi s'il avançait.

Le général étant arrivé le 10 janvier au matin devant la principale oasis des Oulad-Djellal, apprit que le chérif Bou Maza en était parti la veille, emmenant avec lui les notables des Oulad-Sassi et des Oulad-Zeïd, promettant un prompt retour et ayant d'ailleurs constitué dans l'intérieur du village, à l'aide d'excitations fanatiques, une résistance qui s'appuyait sur un millier d'hommes bien armés, dont 250 avaient consenti à se faire inscrire comme noyau de troupes régulières.

Les hommes armés se montrèrent à la limite de l'oasis et tirèrent quelques coups de fusil sur les cavaliers des goums qui précédaient la colonne. Le général, qui savait que les nomades du Cheïkh-El-Arab-Ben-Ganâ avaient des relations constantes avec les habitants des Oulad-Djellal, voulut, malgré cette évidence d'hostilité, essayer l'influence d'une première sommation. Il comprenait qu'une exaltation récente pouvait être dominée par des conseils pacifiques. Les pourparlers s'engagèrent, et le délai convenu étant expiré sans résultat, le général se décida à former, à l'aide du goum, un investissement complet de l'oasis. Pour apprécier exactement les précautions à prendre dans ce but, il chargea le commandant Billon avec la moitié de sa colonne de se porter vers le Nord, afin de bien reconnaître les débouchés, pendant que lui-même examinerait la limite du Sud. Il avait, en outre, prescrit de profiter d'une position favorable pour lancer quelques obus sur le village, placé au centre des jardins, et qui ne contenait pas moins de cinq à six cents maisons. Il espérait, à l'aide de ce feu, jeter l'épouvante dans la

population de femmes et enfants qu'il savait ne pas être partis.

La journée étant trop avancée pour entamer une attaque sérieuse, il paraissait sage d'admettre que, l'isolement une fois bien établi, on viendrait le lendemain à bout de la résistance, sans être dans la nécessité de procéder à une attaque de vive force.

Le commandant Billon, du 31e, étant parvenu à la partie la moins large de l'oasis, voyant devant lui le village et comptant sur l'entraînement éprouvé de ses soldats, excité d'ailleurs par les cris de guerre des habitants, oublia ses instructions et pensa qu'il serait plus avantageux d'attaquer sans retard.

Il laissa les goums à la lisière du bois et se lança avec son bataillon et l'obusier de montagne à travers les jardins, enleva rapidement toutes les clôtures qui servaient d'embuscades et parvint jusqu'au centre du village. Il y trouva une résistance que la présence des femmes et des enfants rendit nécessairement plus énergique. Il fut tué en cherchant, à la tête de ses troupes, à escalader la partie la plus basse de la grande mosquée.

Un combat acharné s'engagea sur ce point. On se battit à bout portant et à la baïonnette. Plusieurs coups de mitraille furent tirés. Pendant plus d'une demie heure, trois compagnies du 31e soutinrent avec un courage remarquable une lutte rendue bien difficile par l'avantage que les maisons crénelées du village donnaient à l'ennemi qui profitait d'ailleurs de toutes les embuscades des jardins que le nombre des assaillants ne permettait pas d'occuper.

Ces trois compagnies eurent en un instant dix-huit hommes tués et soixante-cinq blessés.

Le capitaine Vérillou, du 3e chasseurs d'Afrique, prit le commandement en remplacement du chef de bataillon Billon.

La vivacité de la fusillade fit comprendre au général qu'il était urgent de porter secours aux troupes engagées. Quelque contrarié qu'il put être de l'inexécution de son ordre, il n'avait évidemment pas d'autre parti à prendre que de pénétrer dans l'oasis. Il le fit avec 300 hommes du 2e de ligne et 300 hommes du bataillon d'infanterie légère d'Afrique, commandés par le chef de bataillon de St-Germain.

Cette troupe se porta au pas de course sur le village, enlevant

avec rapidité, mais non sans pertes, tous les obstacles des jardins. Un combat fort vif s'engagea à tous les débouchés des rues. La nuit arrivait, le général apprit que le 31e s'était retiré; son but était dès lors atteint. Il ne pouvait bivouaquer dans le labyrinthe des jardins, il ordonna le ralliement sur les bagages.

Quelques centaines de fantassins inquiétèrent ses derniers tirailleurs et commirent l'imprudence de suivre une compagnie du 2e en dehors de l'oasis. Les chasseurs et les spahis firent alors dans le lit de l'oued Djeddi une charge à laquelle participa cette compagnie par un retour offensif.

Plusieurs cadavres restèrent entre nos mains et le feu cessa aussitôt.

Les troupes, conduites directement par le général, avaient eu, dans le court espace d'une heure, dix-sept tués et quarante-cinq blessés.

Les habitants des Oulad-Djellal profitèrent des dernières lueurs du jour pour arborer, sur leur minaret, un drapeau de paix. Le signal n'étant pas suffisamment compris, ils vinrent eux-mêmes à 8 heures du soir au camp, implorant leur pardon et se mettant à la discrétion du général. Ils déclaraient que la plupart des chefs partisans du chérif avaient été tués dans ce double combat. La terreur empreinte sur leur physionomie prouvait suffisamment que, si nous avions à regretter des pertes nombreuses occasionnées par une attaque irrégulière, le courage de la troupe, l'enlèvement, jusqu'alors inusité, d'obstacles considérés par cette population comme insurmontables, n'avaient pas moins produit un effet salutaire à la puissance et à la vigueur de nos armes.

Les fanatiques ne cessaient de tourner leurs regards vers les montagnes de l'Aurès, où s'était réfugié l'ex-bey de Constantine, El-Hadj Ahmed. Les tribus menaçantes du Tell, aussi bien que celles du Sahara, entretenaient toujours des relations secrètes avec lui, et il était à craindre, qu'à un moment donné, il ne devint encore le porte-drapeau d'une conflagration générale. C'est ce que comprit très bien le colonel Canrobert, commandant, en 1848, la subdivision de Batna. Aussi prit-il la résolution d'en finir avec ce personnage dangereux. Revenons un instant sur le passé.

Après la prise de Constantine, le bey s'étant dirigé vers le Sud avec les Ben-Ganâ, s'arrêta à El-Kantara ; mais ce point ne lui paraissant pas suffisamment sûr, il écrivit à Si Bel-Abbès, marabout de Menâa dans l'Aurès (1). Du temps de sa puissance, El-Hadj Ahmed n'avait eu que de rares relations avec ce marabout, il paraît même qu'il existait entre eux une certaine antipathie. Le bey lui disait, dans sa lettre, qu'il s'adressait à l'homme influent et vertueux qui, déjà, avait donné l'hospitalité à deux de ses prédécesseurs, Toubal-Bey et Brahim-Bey. Si Bel Abbès lui répondit immédiatement qu'il lui offrait un asile dans sa maison. Peu de jours après, en effet, il dirigeait, sur El-Kantara, cinq cents mulets sous escorte de deux mille montagnards qui allaient chercher El-Hadj Ahmed et toute sa suite. L'ex-bey installait sa famille et ses serviteurs à Menâa et déposait, entre les mains du marabout, ce qu'il avait sauvé de son trésor en quittant Constantine. Il se rendait ensuite de sa personne à Biskra d'où le chassait Ferhat ben Saïd, puis il allait parcourir le pays d'Aïn-Beïda (Dyr), à la recherche de partisans ; et quand nos colonnes parurent dans cette région, il revint à Menâa et y vécut tranquille pendant un an. C'est alors que ses parents, les Ben-Ganâ, l'abandonnèrent pour se rapprocher de nous, après avoir eu la précaution, comme nous l'avons vu plus haut, de faire livrer leur rival Ferhat ben Saïd à l'émir Abd-el-Kader. Pendant ce séjour à Menâa, le bey perdit ses deux fils (2). Pour se consoler, l'ex-bey passa chez les Oulad-Soultan et perdit encore, à Megaous, sa mère El-Hadja Rekia. Après l'expédition du duc d'Aumale contre les Oulad-Soultan, il revint à Menâa. Mais dès que la colonne du général Bedeau apparut dans ces montagnes, il s'enfuit chez les Oulad-Abd-er-Rahman,

(1) L'origine de cette famille chérifienne remontait à un marabout célèbre de Fez, Si Brahim ben Mouça, frère d'Abd-el-Kader El-Djilali, le chef d'un des ordres religieux les plus vénérés. Un de ses descendants vint se fixer dans l'Aurès après avoir beaucoup voyagé en Europe et en Orient ; il s'appelait Sidi Mohammed Cheïkh Bel-Abbès.

(2) Si Mohammed, âgé de 13 ans et Si Mahmoud, âgé de 5 ans, qui moururent à deux jours d'intervalle de la petite vérole. Leurs tombeaux sont dans la chambre funéraire des marabouts à Menâa.

au village de Kebaïch; c'est là que va le retrouver le colonel Canrobert.

De nombreux renseignements sur la situation de l'ex-bey et sur l'impossibilité où il se trouvait de chercher un refuge autre que celui qu'il occupait à Kebaïch étaient parvenus au colonel. On lui affirmait qu'une démonstration suffirait pour l'obliger à se rendre à merci et que les tribus, au lieu de le défendre, étaient lasses de lui et disposées à le livrer. L'affaire était trop belle et trop importante pour qu'un officier entreprenant et énergique comme Canrobert hésitât un instant à tenter ce coup de main. Il fit prévenir M. de St-Germain, commandant supérieur de Biskra, de garder le passage du Sud avec les goums, pendant que lui, de son côté, se dirigerait sur Kebaïch avec une colonne très mobile et de la cavalerie.

Des mouvements bien concertés avaient été exécutés par le Nord et le Sud et la retraite du bey, déjà devenue difficile, ne paraissait possible que du côté de l'Est, par où il aurait pu gagner le pays des Chorfa et des Bradja, desquels il avait reçu des promesses d'hospitalité. Pour lui enlever cette dernière espérance, le commandant de St-Germain organisa rapidement une résistance énergique chez les Beni-Melkem, par les soins de Ben Nacer, frère de Si Ahmed-Bey ben Chenouf, caïd des Oulad-Soula. Ces dispositions ne furent pas inutiles; le bey avait en effet quitté Kebaïch sous la protection des Oulad-Abd-er-Rahman et il s'était dirigé vers l'Est où il rencontra les Beni-Melkem qui le forcèrent, par leur bonne contenance, à revenir dans les environs de Kebaïch, son ancien refuge.

Ahmed ne voyait plus de chances favorables; tous les passages du Sahara étaient gardés; le mouvement du colonel Canrohert se dessinait parfaitement et le commandant St-Germain s'avançait vers Kebaïch avec 30 spahis réguliers et un goum de 140 cavaliers environ. Il se décida à écrire à ce dernier. A 3 heures de Kebaïch, un serviteur du bey, accompagné d'un cheïkh des Oulad-Abd-er-Rahman, se présentait au commandant et lui remettait une lettre de son maître, sollicitant l'aman, dont voici la traduction textuelle :

« *L'ex-bey El-Hadj Ahmed à M. le Commandant supérieur » de Biskra.*

» Je vous ai écrit précédemment une lettre détaillée sur ce qui » nous concerne. Je voulais vous envoyer celle-ci par notre » cheïkh Ahmed, mais il est tombé gravement malade au point » d'en être inquiet. Je vous demande l'aman; car vous me l'avez » promis précédemment, c'est le fait des gouvernants, c'est surtout celui des Français de tenir la promesse faite. On sait depuis longtemps que vous êtes des gens sur la parole desquels » on peut compter. Écrivez-moi donc le plus promptement possible que vous me donnez l'aman, un aman inviolable. Indiquez-moi le lieu où je devrai vous rejoindre avec mes femmes, » mes gens et ce que je possède sans crainte pour aucun de nous. » Il n'est point nécessaire qu'il y ait d'intermédiaire entre nous. » Faites-moi savoir où je devrai aller vous trouver avec ma suite. » Je vous demande un aman inviolable. Vous savez que j'étais le » sultan de cette province; mais la volonté de Dieu s'est accomplie; il est le maître de l'univers et la terre est à celui auquel » il accorde la victoire. Hâtez-vous de me répondre pour me » donner l'aman et l'assurance de votre bonté. La trahison est » contraire à vos habitudes, à vos principes religieux. Vous » n'aimez pas les traîtres. En résumé, je vous demande un aman » inviolable pour moi et tous ceux qui composent ma suite. A la » réception de ma lettre, envoyez-moi un officier français pour » me remettre votre aman; nous nous rendrons avec lui auprès » de vous. J'ai acquis la conviction de ce que vous me dites dans » votre lettre, j'ai compris que vous me donniez des conseils » salutaires et j'ai accepté. Je vous prie de m'envoyer une lettre » d'aman par un officier français sage et prévenant, et je demande » surtout à ce qu'il ne soit accompagné d'aucun musulman. Nous » nous confions à vous corps et biens. Ne nous abandonnez pas, » ne trompez pas notre attente.

» Salut de la part de celui qui a apposé son cachet ci-dessus; » que Dieu le protège de sa bonté. *Amen.*

» (2 juin 1848.) »

A la lecture de cette lettre, le commandant de St-Germain fait partir immédiatement le brigadier Amar ben Abd Allah qui lui servait d'interprète, et lui confia sa montre et sa bague pour les remettre au bey en signe de gage d'amitié (anaïa) et l'engagea à venir s'entendre avec le commandant lui-même. Au moment où il va entrer dans le village, Palaouan le fidèle et vieux garde du corps du bey, armé de toutes pièces, barre le passage à notre émissaire et une violente discussion éclate entre eux, quand tout à coup apparaît le bey à cheval, le fusil au poing, sa cartouchière ouverte et prêt à combattre. Amar met aussitôt pied à terre et va respectueusement baiser l'étrier du bey, en lui disant qu'il a une communication à lui faire de la part du commandant. El Hadj Ahmed descend de cheval, emmène Amar avec lui au pied d'un arbre et à la proposition d'aller s'entendre avec le commandant, il demande encore deux jours de réflexion pour prendre une détermination. Amar lui fait alors remarquer qu'il sera trop tard ; les colonnes, lui dit-il, vous entourent et marchent, mieux vaut aller au devant d'elles de votre propre volonté avec l'aman que vous garantit le commandant sur son honneur, que de vous faire prendre sans conditions. A ces sages conseils, le bey se lève et donne l'ordre de s'apprêter à le suivre. Les Oulad-Abd-er-Rahman à ce moment suprême font mine de s'opposer à son départ, les uns, s'inspirant des devoirs de l'hospitalité, prennent les armes, leurs femmes accourent, selon la coutume berbère, avec des cruches d'eau, pour étancher la soif des combattants et les exciter de leurs cris stridents; les autres, plus raisonnables, objectent qu'il faut laisser le bey lui-même décider de son sort. On se chamaille un instant, mais le bey arrête d'un signe les clameurs, fait écarter la foule qui lui livre passage et il s'achemine non sans essuyer ses yeux remplis de larmes, dans la direction que prend le brigadier Amar. Bientôt ils rencontrent le commandant St-Germain qui s'était porté en avant. Cet officier met pied à terre, et avec un tact délicat devant cette grandeur déchue, se découvre et serre la main du bey. Mais celui-ci fronce tout à coup le sourcil; il vient d'apercevoir parmi les cavaliers arabes escortant le commandant quelques membres de la famille des Ben Ganâ.

« Mais je remarque, dit-il, que vous ne tenez pas compte de ce que je vous ai demandé avec tant d'insistance. »

Quoi donc ?

Ces Ben Ganâ ! — Ils m'ont trahi et ils vous trahiront vous-même. Ils sont cause de mes malheurs ; je ne veux plus les revoir de mes yeux (*sic*).

Le commandant donnait aussitôt l'ordre de faire éloigner les importuns et la colère du bey se calmait instantanément Quelques moments après, on se remettait en marche avec les 30 spahis seulement pour escorte et l'on allait coucher à Dibia. C'est là que le soir le brigadier Amar amenait la famille et les serviteurs du bey sur 60 mulets que lui avaient fournis les gens du village de Kebaïch. Le lendemain, la caravane passait la nuit à Garta, la marche était très pénible; le vent du Sud soufflait avec une telle violence que deux levriers du bey mouraient de chaleur et de soif pendant la route. Le troisième jour, on arrivait à Biskra, et, sur les nouvelles instances du bey, on le logeait avec les siens dans le quartier militaire pour être bien certain que nul personnage indigène ne viendrait troubler son isolement volontaire. A ce propos, il convient de rappeler un incident qui démontre combien les malheurs et les rancunes personnelles avaient aigri le caractère d'El-Hadj Ahmed au point de ne pas consentir à voir ou à être approché par aucun chef arabe.

Le commandant de St-Germain, durant la marche de Kebaïch à Biskra, s'était souvent entretenu avec le bey et avait eu l'occasion de lui parler d'un officier français, très aimé des Musulmans, parlant l'arabe comme un indigène, le capitaine de Bonnemain, dit Moustapha. Le bey avait entendu parler de lui et manifesta le désir de le connaître. De Bonnemain, qui faisait partie de la colonne Canrobert, ne tardait pas à arriver avec elle à Biskra et, sur l'invitation du commandant, il allait, sans retard, rendre visite au bey, afin de se mettre, selon ses désirs, en relation avec lui. Bonnemain portait alors le costume arabe; son langage, ses manières, en un mot, sa prestance trompèrent le bey au point qu'il entra dans une si violente colère qu'il l'eût tué s'il avait

en une arme sous la main. Il ne put que le jeter à la porte. Il fallut que le colonel Canrobert et le commandant de St-Germain vinssent affirmer au bey qu'il était dans l'erreur, que c'était un Français et non un chef arabe.

Bonnemain reparut alors en riant et fut comblé de carresses par El-Hadj Ahmed qui, séduit par son caractère ouvert, voulut n'avoir de relations qu'avec lui et le conserva comme compagnon de route jusqu'à Constantine.

Les affaires du Sud de la province étaient assez satisfaisantes au commencement de l'année 1849. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le commandant de St-Germain était parvenu à réconcilier le cheïkh de Tougourt et les gens d'El-Oued. Cependant les fausses nouvelles commençaient à se répandre. Comme toujours, on annonçait l'arrivée prochaine du cherif pour chasser les Français. Les gens du Ziban, qui émigrent si nombreux à Alger, en avaient rapporté des impressions défavorables, inspirées par tout ce qu'ils avaient entendu dire de nos discordes civiles : les Français allaient évacuer le pays ! Les indigènes grands ou petits avaient tous la conviction — il en est peut-être qui l'ont encore — que tôt ou tard, dans une époque plus ou moins éloignée, nous devons quitter l'Algérie, qui deviendrait ce qu'elle était au XIIIe siècle, au beau temps de la piraterie. Aussi saisissaient-ils avec empressement et confiance tous les incidents qui leur donnaient quelque chance de nous chasser. Or, nous l'avons dit plus haut, à cette époque la province de Constantine fut parcourue secrètement par le cherif *Serour*, de la Mecque, émissaire du marabout Senoussi et des Turcs. Serour, après avoir causé les insurrections kabyles et celle plus grave des Zaatcha, s'en retourna à Tripoli, d'où il suivait prudemment les péripéties de la révolte qu'il avait semée en bonne terre.

Nous ne nous occuperons pas ici de l'insurrection kabyle, dont nous avons déjà parlé ailleurs. Nous nous bornerons cependant à signaler que le commandant de St-Germain, appelé à faire partie de cette expédition dans le Nord, emmena avec lui une portion des troupes de la garnison de Biskra. Ce départ produisit un très mauvais effet. Aussitôt les rumeurs, les intrigues se faisaient jour, il y avait de la révolte dans l'air. Partout les officiers des bureaux arabes recevaient l'ordre de parcourir le pays, afin de s'assurer de l'état des esprits et d'arrêter les auteurs de fausses nouvelles et les agents de troubles.

Le lieutenant Seroka, adjoint au chef du bureau arabe de Biskra, était en tournée dans les oasis.

Arrivé à Tolga il était prévenu, par le cheïkh Ben El-Mihoub, qu'un homme de Zaâtcha, nommé Bou-Zeïan, avait fait un rêve dans lequel il prétendait avoir vu Mahomet au milieu d'une grande clarté. Il prouvait la vérité de sa vision en montrant sa main et son bras teints en vert ; après avoir annoncé cette nouvelle, il fit tuer quatre moutons, dont il distribua les morceaux aux gens de Lichana. Dans le Zab-Guebli, parcouru par M. Seroka, ces bruits étaient, depuis quelques jours, répandus de toutes parts. Craignant de voir les esprits s'animer par les récits mensongers de Bou-Zeïan, cet officier crut devoir en arrêter les progrès en saisissant leur auteur. Il avait appris, en outre, que Bou-Zeïan recevait beaucoup de monde et se faisait donner de nombreuses offrandes depuis qu'il avait commencé à débiter la fable de son rêve. Du temps d'Abd-el-Kader, Bou-Zeïan, nommé par Berkani, avait été cheïkh de Zaâtcha.

Lors de l'expédition de 1844 à Biskra et la prise de possession des Ziban par le duc d'Aumale, on n'avait pas voulu le maintenir, à juste titre, dans cette position ; on le connaissait pour un homme actif et remuant, on avait mis à sa place un de ses parents nommé Ben Azouz. Bou-Zeïan, par sa richesse, par sa renommée comme guerrier, par une certaine supériorité d'intelligence, avait conservé une grande influence dans le pays. Il se chargeait presque toujours de la perception de la *lezma*. Bou-Zéïan n'avait jamais eu la réputation d'un saint homme, et ce ne fut qu'après le retour d'un voyage fait à Alger par son fils, qu'il prit le parti de se couvrir du masque religieux pour augmenter son importance, à défaut d'une autorité confiée par les Français.

M. Seroka se rendit à Zaâtcha, accompagné par le cheïkh de Tolga qui ne voulut pas franchir la porte du village. Il avait, en outre, un chaouch de Lichana et huit ou neuf cavaliers de la nouba; l'arrestation de Bou-Zeïan lui avait semblé chose facile

et en effet, à ce moment, l'insurrection n'était pas encore assez déclarée pour que l'arrestation de cet imposteur semblât un acte téméraire.

M. Seroka, en arrivant sur la petite place de Zaâtcha, aperçut Bou-Zeïan qui s'y promenait seul. Il lui donna aussitôt l'ordre de monter sur un mulet amené à dessein pour le transporter à Biskra. Bou-Zeïan s'y place, et aussitôt, ayant brisé son chapelet, il descend pour en ramasser les grains et gagner du temps. M. Seroka de son côté fit descendre de cheval deux spahis pour l'obliger à remonter sur son mulet. Bou-Zeïan contraint avait déjà exécuté cet ordre, lorsque les cris aux armes, prononcés par ses parents retentissent dans le village. Aussitôt ils se précipitent sur la porte d'entrée et la ferment. Le danger était imminent et M. Seroka s'empresse de revenir sur ses pas. Un spahis se met en devoir de forcer la serrure. Pendant ce temps le cheïkh de Zaâtcha, Ben-Azouz, s'empare de son fusil et tire sur lui sans l'atteindre. Au même instant Bou-Zeïan, sortant un pistolet qu'on n'avait pas encore aperçu, le déchargea sur le spahis occupé à le maintenir sur le mulet et s'enfuit. En un clin d'œil tous les habitants du village qui, sans doute, avaient été prévenus de se tenir sur leurs gardes, étaient tous armés et tiraient sur M. Seroka et son escorte.

L. Charles FÉRAUD.

(*A suivre.*)

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

Alger. — Typ. A. JOURDAN.

LES

BEN - DJELLAB

SULTANS DE TOUGOURT

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Suite. — Voir les nos 133, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 146, 147, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170 et 173.)

Celui-ci, après avoir franchi la porte, se hâta de sortir de la forêt de dattiers qui entoure Zaâtcha. Deux chevaux, deux burnous rouges et un fusil étaient restés entre les mains des habitants du village. En arrivant près de Bou-Chagroun, M. Séroka fit inviter le cheïkh à venir le trouver. Celui-ci se présenta aussitôt protestant de son dévouement pour les Français et offrant ses propres chevaux pour monter les spahis qui avaient perdu les leurs. Personne autre que le cheïkh ne sortit du village. C'est de Bou-Chagroun que M. Séroka fit connaître à Biskra ce qui venait de lui arriver à Zaâtcha et qu'il signala les mauvaises intentions du Zab-Dahari. M. le capitaine du génie Lagrenée, qui commandait le cercle pendant l'absence de M. de St-Germain, jugeant que la position de M. Séroka n'était pas sûre dans l'état d'isolement où il se trouvait, fit partir M. Dubosquet, chef du bureau arabe,

pour se rendre à Bou-Chagroun. Il lui donna, pour appui, les cavaliers du goum et les spahis disponibles et, pour instruction, de se mettre en communication avec les djemaâ des diverses oasis du Zab-Bahari, de sonder et de reconnaître exactement l'état des esprits. Il devait chercher, par tous les moyens possibles, à circonscrire l'insurrection naissante et la contenir dans l'enceinte même de Zaâtcha. Cet officier s'aperçut bien vite que la manifestation de Bou-Zeïan et de ses parents n'était que la première démonstration d'un soulèvement général qui réunissait déjà, dans une même pensée, tous les habitants des Ziban.

Dans divers villages, on avait prêché la guerre sainte, du haut des minarets, à l'heure de la prière. M. Dubosquet se rendit à Zaâtcha et, d'après les ordres qu'il avait reçus, il se tint, dans la partie découverte de la plaine, hors de la portée des balles. Il envoya d'abord un serviteur du caïd, puis le caïd lui-même pour parlementer avec les révoltés. Les habitants venaient de clouer leurs portes; ils ne voulurent point entrer en arrangement et se bornèrent à répondre qu'après avoir chassé le *petit bureau arabe* (l'adjoint), ils chasseraient de même le *grand* (le chef) s'il se présentait chez eux. Leur résolution était bien prise, disaient-ils, de ne pas livrer celui qu'on avait voulu leur enlever.

Le cheïkh de Liona ayant été mandé avec sa djemaâ, il venait seul avec un chaouch. Sur le reproche qui lui était adressé à ce sujet, il partait et ne revenait plus. Le chaouch, de son côté, en entrant dans son village, s'était dépouillé des insignes de son emploi comme pour protester de sa haine pour les Français qu'il ne voulait plus servir.

Les gens de Farfar et de Foughala, auxquels des cavaliers avaient été envoyés, répondirent que si l'on attaquait Zaâtcha, ils prendraient les armes en sa faveur. Les cheïkhs de Bou-Chagroun et de Tolga qui, par l'ordre de M. Dubosquet, avaient été chercher leur djemaâ, revinrent seuls.

Il était évident dès lors que l'insurrection avait gagné tous les villages et tous faisaient cause commune. Voyant ces dispositions hostiles, M. Dubosquet reprit la route de Biskra.

Après le retour de cet officier, M. le capitaine Lagrenée fit venir le cheïkh El-Arab ben Ganâ et ses parents et leur donna l'ordre

de faire monter leurs goums à cheval, d'isoler les oasis rebelles, en même temps il fit occuper la route d'Alger par les Sahari.

Ces cavaliers avaient donc pour mission de faire des patrouilles continuelles, d'intercepter les routes, en un mot, d'isoler les rebelles. Cette mesure de répression aurait peut-être pu réussir si les cavaliers des Ben-Ganâ n'eussent pas profité de cette circonstance pour exercer quelques vengeances personnelles en arrêtant, au loin, des gens inoffensifs et en les mettant à contribution. Il y avait d'ailleurs trop de motifs d'intérêt, d'affinités entre eux et les habitants pour que ce blocus ne fût pas illusoire. Il y eût donc nécessité de les éloigner de ce service de surveillance tout en laissant le cheïkh El-Arab Si Bou-Aziz ben Ganâ agir selon l'opportunité pour ramener les rebelles dans le devoir, soit par la douceur, soit par quelques actes de sévérité habilement dirigés.

L'inertie de Ben-Ganâ fut alors manifeste.

Bou-Zeïan, cependant, continuait à répandre le bruit de son rêve miraculeux et proclamait la guerre sainte, annonçant que l'heure de triompher des Français était arrivée. Aidé par le cheïkh des Zaâtcha, Ben-Azouz, il poussait à la révolte.

Ces deux hommes comprenaient, en effet, qu'ils étaient tellement compromis vis-à-vis de nous, que leur seul parti était d'entretenir l'agitation dans le pays jusqu'à ce qu'une force un peu considérable pût leur être opposée.

Pendant ce temps, le général Herbillon, commandant la province, était en expédition dans le pâté montagneux qui sépare Mila de Collo. Profitant du répit qu'on lui laissait, Bou-Zeïan employait son temps à propager l'insurrection. Malgré le blocus dont les oasis sont l'objet, il écrit de nombreuses lettres dans l'Aurès et dans le Hodna ; les populations commencent à s'agiter à sa voix et les Oulad-Sahnoun, fatigués de Si Mokran (1) qui s'était rendu odieux à ses administrés autant par son avarice

(1) Ne pas confondre le marabout Si Mokran avec les Mokrani de la Medjana. Si Mokran était un marabout vénéré de la zaouïa de Medoukal. Il n'avait aucune habitude du commandement et ne sut pas mettre un frein à ses désirs de gain. Il fallut pourvoir à son remplacement.

sordide que par le cynisme et le déréglement de sa conduite, vont attaquer la zmala du caïd placé à Barika.

La révolte avait donc envahi tout le Hodna ; elle pouvait gagner le Bellezma tout entier ; il fallait l'arrêter sans délai pour éviter de plus grands malheurs. Le colonel Carbuccia, commandant à Batna, commence à se mettre en mouvement avec un millier d'hommes et châtie les rebelles du Hodna. Sa colonne était à trois jours de marche de Zaâtcha seulement ; malgré la chaleur intense du mois de juillet, il la dirige sur cette oasis afin de détruire le principe de l'insurrection.

Le 16 juillet, au matin, il était en face de la résistance.

Il aperçoit d'abord, sur la lisière de l'oasis, de nombreux groupes armés qui le provoquent par leurs cris. A peine arrivé au campement, il est attaqué par un feu assez vif pour qu'il soit nécessaire d'engager deux compagnies afin de repousser l'ennemi. Tout espoir d'accomodement était perdu ; les habitants n'avaient point attendu notre attaque. Des contingents de Msila, de Bou-Saâda, des Oulad-Naïl étaient d'ailleurs entrés dans la place, et si les gens de Zaâtcha avaient voulu la paix, les étrangers les eussent empêché de la conclure.

Le colonel Carbuccia exécute une première attaque, mais ses troupes se trouvent de toutes parts en présence d'obstacles, de fossés, d'abattis de palmiers et de murs crénelés d'où les décharges se succèdent avec une effrayante rapidité. Les habitants se battent avec la rage du fanatisme ; que pouvait la bravoure de nos troupes contre un ennemi que d'infranchissables murailles dérobait à leurs coups ! Au bout d'une heure et demie d'efforts impuissants, mais empreints d'une superbe intrépidité, le colonel donna l'ordre de la retraite. On emporta quatre officiers grièvement atteints ; le lendemain, la colonne Carbuccia ramenait à Biskra 32 cadavres et transportait 115 blessés.

Telle était la première attaque des Zaâtcha. L'insuccès que nous venions d'éprouver, en augmentant la confiance des rebelles, préparait à l'insurrection un développement qu'elle n'avait jamais atteint dans la province de Constantine et obligeait à entreprendre l'opération la plus difficile qui eût eu lieu depuis la prise d'Alger.

Pendant le mois d'août, Bou-Zeïan étend ses relations.

Des lettres adressées par lui sont répandues à profusion.

Il appelle à la guerre sainte et remue fortement les esprits des montagnards. A sa voix, les gens de l'oued Abdi vont attaquer le marabout Sidi Bel-Abbès, leur caïd, à cause de sa fidélité à la France, et la révolte gagne l'Aurès. Ben Ahmed Bel-Hadj, l'ancien khalifa, le meurtrier de la garnison de Biskra, reparaît, espérant, à l'aide du désordre, reconquérir quelque autorité. Ses efforts, unis à ceux de Bou-Zeïan, finissent par détacher de notre alliance le fameux marabout Sidi Abd-el-Afid, de Khanga, chef de l'ordre religieux Ben-Abd-er-Rahman. A l'appel de celui-ci, tous les khouan de l'Aurès et du Sahara se dirigent sur Khanga. Une immense quantité d'hommes armés se joignent à lui. Après quelques jours donnés aux prédications les plus véhémentes, Si Abd-el-Afid se dirige sur Biskra avec l'intention de s'en emparer. Si El-Bey ben Chennouf, notre caïd des Oulad-Saoula, campé à Sidi-Okba pour surveiller l'Est, annonce avec inquiétude que la population contenue par sa présence, s'agite soudainement à la vue des drapeaux et de la musique guerrière de Sidi Abd-el-Afid.

A cette nouvelle, le commandant de St-Germain, revenu à la hâte de Biskra, fit monter à cheval les chasseurs, les spahis et le goum. Il ordonna à 300 hommes sans sacs de prendre les armes. Dégager Ben Chennouf, reconnaître l'ennemi, apprécier ses forces et tenter un coup de main si l'occasion se présente, tel était le but de la sortie. Peu guerrier de sa nature, l'imprudent marabout avait placé son camp sur la rive gauche de l'oued Biraz, à près d'une lieue de la montagne. M. de St-Germain jugea d'un coup d'œil tout ce que l'ignorante imprudence de Sidi Abd-el-Afid lui promettait de succès.

Le jour ne devait plus durer que deux heures, il fallait se hâter. Quoiqu'il n'ait que peu de monde sous la main, il se décide à commencer l'attaque sur le champ. Il dirige son infanterie droit au centre des Arabes, tandis que lui-même faisant un mouvement à gauche avec les chasseurs et les spahis, défile au trot le long de la rive droite de l'oued Biraz, afin de trouver un passage et se porter entre l'ennemi et la montagne. Ce mouvement était

décisif et il voulait le diriger lui-même. La manœuvre réussit parfaitement.

Pendant que le commandant s'élançait sur la droite des Arabes dans le lit de l'oued Biraz, l'infanterie se jettait aussi à la baïonnette dans la rivière, se dirigeant droit sur un petit mamelon surmonté d'un grand drapeau qui servait de ralliement à 4 ou 500 fantassins ennemis. Notre infanterie, en couronnant la rive gauche de la rivière, se trouva au milieu du camp de Si Abd-el-Afid. Sa confiance est telle que les tentes sont encore dressées, les chevaux et mulets attachés aux cordes. Pendant ce temps, la cavalerie avait trouvé un passage et commençait à sabrer les fantassins ennemis abandonnés par leurs cavaliers. Dans la mêlée et presque au début de l'action, le commandant de St-Germain, frappé de deux balles dans la tête (1), tombe mort, laissant à d'autres le soin de le venger et d'achever son beau fait d'armes. Dans toute cette charge brillante, il n'y eut que lui et un chasseur tués (2). A 6 heures 1/2 du soir, l'ennemi, en pleine déroute, avait gagné la montagne, laissant 280 morts. A minuit, cette petite colonne était de retour à Biskra ramenant tout ce qui était dans le camp, armes et chevaux, ainsi que les livres de Si Abd-el-Afid. Ce dernier s'était enfui et, pour ne pas être reconnu, s'était dépouillé complètement de ses vêtements.

En apprenant la nouvelle de la mort de M. de St-Germain, le général Herbillon ordonna au colonel Carbuccia d'aller prendre le commandement direct des Ziban. Le général paraissait lui-même devant Zaâtcha où il trouvait la résistance fortement organisée. L'influence de Bou-Zeïan avait grandi. L'inaction forcée dans laquelle nous étions resté à cause de l'expédition de Kabylie, avait augmenté sa confiance. De nombreux contingents, venus de toutes parts, avaient pénétré dans Zaâtcha et donné la main aux habitants pour compléter les ouvrages de défense. Zaâtcha,

(1) Des témoins du combat m'ont affirmé que le coup de tromblon, tiré par derrière, avait porté dans la nuque et avait mis la tête en lambeaux.

(2) Pour consacrer la mémoire du commandant Gaillard de St-Germain, son nom a été donné au fort ou quartier militaire de Biskra.

comme toutes les autres oasis, présentait l'aspect d'une haute futaie ; c'était une vaste forêt de palmiers-dattiers, entourée de murailles en pisé. Lichana et Zaâtcha formaient un seul groupe contenant environ soixante-dix mille pieds d'arbres. Deux sources abondantes, Aïn-Mekoub et Aïn-Fouar, alimentaient les irrigations. Les rues qui traversaient cette forêt étaient à la hauteur du terrain naturel et bordées de murs de chaque côté. Les jardins, cultivés avec l'indolence habituelle des populations indigènes, étaient couverts d'obstacles de tous genres : des abricotiers, des figuiers dont on n'avait pas coupé les basses branches, des plantes rampantes arrêtant ou gênant la marche à chaque pas. Ce désordre qui règne ordinairement dans les jardins des Ziban avait encore été augmenté à dessein pour faciliter la défense.

Zaâtcha ressemblait à une petite ville du Moyen-Age et son pourtour était garni de tours carrées, placées de distance en distance, ralliées entre elles par des maisons crénelées. Un fossé large et profond avait, depuis la première attaque, été l'objet d'un travail assidu. Il environnait entièrement la place. Sur son bord intérieur, les habitants avaient fait un chemin de ronde abrité par un mur. On pouvait, en outre, circuler autour de la place soit par les terrasses des maisons, soit par des communications ouvertes exprès dans les murs de séparation de chacune d'elles. Ces nombreuses difficultés n'étaient pas connues, malgré tous les renseignements dont on avait cherché à s'entourer.

Après les récits palpitants qu'en ont fait le général Herbillon et le capitaine Charles Bocher (1), il n'y a plus rien à dire sur les opérations militaires meurtrières et difficiles devant Zaâtcha où brillèrent, en première ligne, les Canrobert, Bourbaki, Petit, Mirbeck, Lebrettevillois, de Lourmel, de Lavarande, Bataille, de Barral. D'impérieux motifs faisaient une loi de ne pas donner à l'attaque définitive un terme plus long. L'état politique de la province s'aggravait de jour en jour, la mauvaise saison s'avançait, des cas de choléra se renouvelaient à chaque instant dans

(1) « Relation du siège de Zaâtcha, » par le général Herbillon. — Dumaine, Paris, 1863 et « le Siège de Zaâtcha, » par M. le capitaine Charles Bocher, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1851.

le camp, les approvisionnements de vivres ne pouvaient plus arriver ; tous nos convois étaient attaqués. Ces raisons si puissantes excluaient la possibilité d'un retard. Enfin, le 26 novembre, l'assaut définitif est donné.

Toutes les colonnes d'attaque sont à leur poste. A 8 heures précises, le signal convenu se fait entendre. Aussitôt, un immense cri de Vive la France ! s'élève de toutes parts et nos soldats, précédés de leurs officiers, s'élancent en avant pleins d'un noble enthousiasme. Malgré la vive fusillade des rebelles partant de tous côtés et faisant de nombreuses victimes dans nos rangs, le foyer de la résistance est envahi. Les zouaves se sont emparés de la plus élevée des terrasses de la ville et le drapeau français flotte dans Zaâtcha. A 8 heures 1/2, la plupart des terrasses sont occupées par nos troupes, mais pas un des feux n'a fini. On commence alors un combat acharné dont il n'existe peut-être pas d'exemple si ce n'est le siège de Sarragosse. Le feu sort des ouvertures des étages inférieurs, de toutes parts, enfin. Il faut faire le siège de chaque maison. De la terrasse on ne peut plus descendre au premier étage qu'après un combat dans lequel on a à essuyer, à bout portant, le feu d'un ennemi invisible, décidé à vendre chèrement sa vie. Du premier pour descendre au rez-de-chaussée, dernier refuge de la défense, il faut passer un à un par des trous étroits placés au milieu de la maison. Dans ces parties obscures, dont les portes ont depuis longtemps été maçonnées, la lumière n'arrive que par des créneaux pratiqués dans les murs. Celui qui s'aventure à descendre est aussitôt frappé, il tombe et les défenseurs lui coupent la tête pendant que ses camarades occupent le haut de la maison. Si en renonçant au moyen dangereux de pénétrer dans l'intérieur, on vient en dehors à pratiquer un trou dans la muraille, l'ouverture est à peine faite que les travailleurs tombent criblés de balles. Chaque maison exige un assaut plus meurtrier que celui de la place même. Il ne reste plus qu'une ressource pour épargner le sang de nos hommes, c'est de faire sauter à la mine les derniers réduits de ces terribles et courageux ennemis. Ce moyen est employé sur plusieurs points. La résistance est presque partout vaincue et cependant Bou-Zeïan tient encore. Sa fin est digne

de son héroïque défense, et jusqu'au bout son caractère ne se dément pas. Le bataillon de zouaves du commandant de Lavarande environne la maison solide de Ben-Azouz dans laquelle il s'est retiré. Un feu très vif part de cette maison et atteint tout ce qui l'approche. On fait avancer une pièce de montagne pour la battre en brèche. Les canonniers tombent percés de coups. Il faut renoncer à ce moyen. Un sac de poudre fait tomber un pan du mur et laisse une partie des défenseurs à découvert. Quelques-uns d'entre eux sont tués sur-le-champ ; d'autres se réfugient dans une pièce voisine dont l'entrée est une porte basse ayant à peine un mètre de haut. Profitant de l'instant de désordre qui succéda à l'éboulement de la muraille et a fait cesser la défense, un sergent du 5e bataillon de chasseurs à pied, nommé Guanté, s'élance par l'ouverture, entre dans la chambre où sont les derniers défenseurs et crie : Bou-Zeïan, Bou-Zeïan !

Un homme, auprès de lui, répond aussitôt : Ana Bou-Zeïan — c'est moi Bou-Zeïan !

Le sergent le saisit vivement par le bras, le tire à l'extérieur et dit au commandant de Lavarande : Voilà Bou-Zeïan !

On lui demanda encore qui il est et sa réponse est la même. Le commandant le prend sous sa protection et il envoie de suite prévenir le général que Bou-Zeïan vient de tomber vivant entre ses mains et lui demande ce qu'il doit faire. Le général donne l'ordre de le fusiller mais d'épargner la tête afin que l'on puisse l'exposer et que, reconnue par les indigènes, elle serve d'exemple à ceux qui voudraient imiter sa rébellion.

Quand cet ordre parvint au commandant, il fait monter Bou-Zeïan sur la terrasse de sa propre maison et là lui fait dire, par un interprète, qu'il allait mourir.

Bou-Zeïan, alors, redresse fièrement la tête, étend ses bras en montrant les deux paumes des mains en disant : Je suis prêt ; vous avez été les plus forts, Dieu seul est grand ! Quatre balles le frappaient au cœur et il tombait raide mort. On lui coupait ensuite la tête qui était envoyée au camp et plantée au bout d'une baïonnette.

Dans cette même maison, le fils de Bou-Zeïan, jeune homme de 16 à 17 ans, fut pris quelques instants après son père. Il avait

la bouche et les mains noires de poudre. On le conduisit au camp. Le général aurait voulu lui sauver la vie, mais Ben-Ganâ, le caïd de Biskra, lui répéta avec tant d'insistance que *le fils du chacal était chacal lui-même*, le sollicita tellement à le lui livrer que le général y consentit. A peine est-il entre les mains des serviteurs du caïd, qu'ils se l'arrachent comme une proie qu'on pourrait leur ravir, le couchent sur le dos et lui scient le cou. Cette affreuse exécution fut faite avec une telle rapidité que M. Vignard, l'interprète principal de l'armée, peu d'instants avant, à côté du jeune homme, traduisant les paroles du général aux Arabes qui l'entouraient, se retourne pour voir ce qu'il était devenu et aperçoit sa tête suspendue au-dessus de celle de Bou-Zeïan, à la même baïonnette (1).

Lorsque le minaret de la mosquée du haut duquel Bou-Zeïan avait appelé les fidèles à la guerre sainte sauta en l'air avec un fracas épouvantable, un long cri de joie s'éleva dans le camp : c'était le couronnement de ce siège si long, si pénible qui nous avait coûté tant d'efforts et de sang d'un corps expéditionnaire dont l'effectif avait varié de quatre à sept mille hommes, quinze cents environ avaient été tués ou blessés pendant ce siège de 51 jours : du 7 octobre au 26 novembre.

Les Arabes étaient consternés et terrifiés par le terrible châtiment infligé à Bou-Zeïan et à ses partisans. Leurs bardes avaient chanté les vertus et les premiers succès de ce fanatique ; mais ce n'est que ces premières improvisations que nous pouvons donner au lecteur ; après la catastrophe ce ne fut qu'un silence de mort, personne n'osa plus élever la voix.

الحمد لله

فرد الحمام اسعانى يحميك يا ابى الدونان

توصل الباى الصحراء سلم عليه بوزيان

(1) Le capitaine de Neveu.

بسم الله نبدا القصة صارت في اخر الزمان

هذا الروم جار علينا ايدور يرمد بوزيان

بوزيان راه واعرما هوشى مهمول للخزيان

عنده صرب في لشانه واهله كاملة شجعان

غير الى راشف زويجة طبنجه بالبصة والمرجان

نافلين اسوار تعجب وامثلثين بالطغان

انفليز يصل ايدود وبنات الحجبة تزيان

ازغريت اتصل تصرصر اينوض فلب الدهشان

الله يمنعنا ويمنعكم من نار الحمرة تشيان

والله احنا رانا تابعين وسلمنا في كل ماكان

الى شاب النبى يربح محمد سيد الانسان

ان شاء الله من حوضو نروا من عسل وخمر ولبان

تابعين طويف النبى ومصدفين بابوزيان

ان شاء الله في الدنيا نسعدوا وفي الجنة يقول مضمان

يا الاسلام خسارة عنكم اتبعوا في اولاد جوان

كل اخر يقول نغنم والغنيمة سهم القومان

يلعن الدنيا الخداعة خوانه لا تعطى الامان

كانشى من مات الداه يزرعوا كفنه كتان

سال الطلباء الى بكتوبهم علماء واهل الفرمان

كان بجهاد احرام على اتبع طريق الصلبان

لا حكم للطالب الرضى يخدع الدنيا بالامان

يقول الجهاد حرام علينا يكذّب بو زيان
حاشا اربعة بن دميخ و الى بو فلب الامان
غير الى كافر بالظاهر و غرهم ذاك الشيطان
الله لا خمسماية انجينا اولادت غمر شبان
غير الى نعرفه تزدم محسوبين فلان فلان
يجيبوا نجعهم يطمطم و ابصاير للبعد تبان
يمسى الشيخ قلبه متهنى و يموت عليه حيث كان
منين جانا بو شلغوم الحاج احمد بو طغان
جاب عساكر مجمولة و جاب البى من القومان
بزعها من التل الشرف البسكرة لاهل الزيبان
غلبناه و راح بي هانا جاب عشر ماية قومان
اهل لشانة متاع الزدمة يهدّو مثل العقبان
اهل الراى مع المشورة من بكرى ناضو بالفتان
اربعة ابراهيم الفايم ولد الباشا بو طغان
راشق زويجة بي حزامو و زنادات جزيري نيران
ناقل السباعى بالبضة سو رضربها يزيان
مثل الطير الرامى يحزر تتبر من العديان
كيبى يهد بي شاب الصبى اولادة اهل لشانة كان
وين مبارك بن لاحمر بالك من ضربو يخشان
يندة بحامد لاهول زرب كتابو ياشومان
اذا عاد تحدر بو نوحه سيد يضرب بالطغان

يندة المسعود الفايم ابن الخنبر فتان
راكب زرفه مثل غزال و سرجها شعال بيان
تبد الحاج المغاوى و اولادت الشرفاء نران
ناقلين الحرب ساج انقليز بلاد خان
واينه صافة بطناسة فيه العرب و سليمان
ناصرين الدين قبالة متوكلين على الرحمان
يرحم مبارك بن لاحمر و على بن ادود فتان
اولادت عبد الله جملة طاحوا بي شاو الميدان
الى قال القول امحمد ليشانى نظم غيوان
خيار القول على الهادى الصادق النبي العدنان

TRADUCTION DU PREMIER CHANT (1)

O ramier solitaire, prête-moi ton aile, Dieu te protégeant;
Vole vers le Bey du Sahara, porte mes hommages à Bou-Zeïan.
C'est au nom de Dieu que je commence cette histoire, datant d'hier
[seulement.
Un chrétien de nos voisins a voulu enlever Bou-Zeïan ;
Mais Bou-Zeïan est difficile à prendre, il n'est pas de ceux se courbant.
Il a des soutiens pour combattre et tous les siens sont vaillants.
Il n'a que des partisans portant des pistolets incrustés de corail et
[d'argent,
De longs fusils brillants et pour troisième arme le yatagan.
La poudre anglaise ne leur manque pas et les jeunes filles sous leurs
[voiles se montrant,

(1) La finale de ce chant est AN que j'ai conservée dans la traduction chaque fois que cela m'a été possible.

Aux moins hardis savent donner le courage par leurs cris excitants.
Que Dieu nous et vous préserve du feu rouge dévorant.
Mais suivons la volonté de Dieu à tous les biens de la terre renonçant.
Celui qui a vu le Prophète est sûr de vaincre, ô Mahomet, seigneur
[des hommes,
S'il plaît à Dieu nous boirons à la coupe céleste, le miel, le vin et de
[la cassie l'arome.
Nous suivons la voie tracée par le Prophète et nous croyons en Bou-
[Zeïan.
S'il plaît à Dieu nous serons heureux dans ce monde et dans l'autre,
[Bou-Zeïan en est garant.
O Musulmans ! vous qui servez les enfants de Jean (1),
Chacun de vous dit : Et mes troupeaux ! J'ai mes troupeaux à sauver !
Ne savez-vous donc pas que butins des goums, les troupeaux seront
[razzés.
Que Dieu maudisse le monde trompeur et ses tentations mensongères,
Quelque mort a-t-il emporté autre que son linceuil quand on l'a mis
[en terre !
Consultez les tolbas savants dans leurs livres et docteurs du Koran,
S'ils disent que la guerre sainte est défendue, du Crucifié je deviens
[adhérent.
Sur quelle autorité s'appuient donc ces tolbas pervers qui trompent
[sciemment,
Qui nient la guerre sainte et mentent sur Bou-Zeïan !
Certes, je ne parle pas du groupe de Ben Demikha et de ceux au
[cœur croyant ;
Il n'est question que des vrais infidèles et qu'a gagnés Satan.
Par Dieu de Ghamra, que n'avons-nous cinq cents jeunes gens,
De ceux dont on dit : c'est un tel et que je sais au combat s'élançant,
Avec l'ardeur du chameau poursuivant la chamelle, leur troupe
[accourant,
Alors notre cheïkh pourrait dormir tranquille, tous pour lui se
[sacrifiant.
Quand vint nous attaquer El-Hadj Ahmed, le moustacher, l'homme
[au yatagan (2),

(1) Depuis l'époque des croisades, le nom de Jean des Chevaliers de St-Jean de Jérusalem sert, chez les Musulmans, à désigner les Chrétiens.

(2) Allusion à l'échec éprouvé par le bey de Constantine lors de son attaque contre Zaâtcha.

Des masses de soldats et mille cavaliers l'accompagnant,
Il avait rassemblé les contingents du Tel oriental, de Biskra, des
[Ziban,
Nous l'avons battu malgré ses mille cavaliers et il partit mécontent.
Les guerriers de Lichana, comme l'aigle sur l'ennemi tombant,
Les gens de bon conseil et que l'on consulte se sont déjà mis en
[mouvement.
Brahim, fils du Pacha au yatagan s'est levé avec ses gens.
Ceux-ci ont à la ceinture deux pistolets avec batteries d'Alger étin-
[celants,
Ils ont le fusil hexagonal, d'une grande précision et incrusté d'ar-
[gent.
Ceux-là, comparables à des faucons dressés, mettent en fuite l'en-
[nemi s'il les voit s'élançant.
Si on pousse la charge, de Lichana, les enfants sont toujours en
[avant.
Où donc est Embarek ben Amar ; prenez garde à ses coups terrifiants.
Où est le louche Ben Ahmed, à l'épaule velue, dont l'aspect est
[effrayant ;
Aux balles qui sifflent autour de lui, il n'oppose que la lame de son
[yatagan.
Où est donc le rebelle Messaoud ben El-Khaufer, le combattant,
Lui qui monte un cheval gris, vite comme une gazelle, à la selle
[luisant ?
Où se trouve El-Hadj Baghaoui ? Où sont, des Chorfa, les enfants ?
Desquels la poudre anglaise part sans fumée et qui sont guerriers
[ardents.
Où sont les fantassins de Fetnassa qui comptent El-Arbi et Seliman ?
Soutiens de la religion à front découvert et, dans le Miséricordieux,
[confiants.
Qu'aux braves Embarek ben Ahmir et Ali ben Daoud, Dieu soit clé-
[ment.
Ainsi qu'à Abd-Allah qui ont été tués la bataille commençant.
Celui qui a fait ces vers est Mohammed El-Lichani, les rimes as-
[semblant
Comme les grains du chapelet et dont le plus beau chant
Est à la louange du guide vers le bien et qui ne trompe pas le Pro-
[phète d'Adnan.

بسم ربى نحمد القول
وانثنى على الرسول
يا درا واشنه المبعول بين سيدى و ناس الكبار
جات ليهم فدّ الجردان
والعساكر مثل الويدان
يحلبوا بعبادة الاوثان
لن نخلوها و تبقى فبرا
جملة من كل اوطان
من المدية للغرب انلمسان
لمّ عساكر حتى لوهران
ذى فضية ما ذا جرا
والجزاير من كل مرسى جات
سكيكدة وعنابة باثبات
على الزعاطشة تلافات
تورخويا من هويفرا
العساكر والقوم تدور
والمدافع تتعمر بالكور
ويميعدو على الراى المكسور
فالوا نخلوها الدشرا
والطنابر مثل الرعود
ومن الجعب يتكلم بارود

بعاوا النصارة ويهود
فعدت منتشرا
فلنا لهم والله يا خزيات
ان نخلكم في هذا المكان
لن تعودوا مثل الذبان
تبخسو وتضحوا في حصرا
نزهوني ايا شبان
واينهم ضد اولاد جوان
كنت مكدر حيران
فى صهيرى طاحت جمرا
فى قلبى قدات النيران
باش انا شرهان
من يبشرنا يا لاخوان
يسكن فى الجنة الخضراء
بوسيب يا بوزيان
لا لي ملجوم يتعنّا
رايح متريس ياتينا بخبار
الحال حالك يا فهار
يا الله يا عالم الاسرار
وهب جيش الكبار للزمهرية
ضربت الابرار

نمثلهم كيبو اصحاب المختار
نشعر عنهم يا بهام
نشكر سيد الا
بوسيبو يا بوزيان
انا ضرير و امكتّى هيبو
درت الحق وقبت النيبو
سميتك تبرا من الحما
تلغط بك نساء و صغار
و الطلباء الّ تفرا الاسوار
غيثهم يا عالى الاقدار
يبخسو و يجرو فى حصرا
حبك داخل الاكباد
ربى بلغني المراد
بركة سيادى اهل الجهاد
اولياء الله مع الكرما
بوسيبو يا بوزيان
هو الى فض الامحال
كل يوم النّدّه بلسان
الي ساكن فى قلبه الايمان
يحضر فيها يا بهام
انا عاجز ولا حق الابعاد

من زار ذاك الميعاد
اهل اللزمية و ناس الحرمة
بوسيبو يا بوزيان
جيت نرقد ما طاب نعاس
حوّط بى ذاك الوسواس
من حديث يتكوّفخ الراس
فى الخواطر زاد رزية
كثر شعبى بي الابنات
خفت انا من بعض الكشفات
يتعرفوا و يروحوا جهات
ذيك ليعتى و اشفيا
حتى عقلي يقول لي كفاش
تخاف عنهم لا باس
يحرز عنهم طيب الانفاس
المصطفى سيد رفية
الابطل يا راعى السرحان
حيدره نفال السلسال
نبغيك تجيني عجلة
و انشوف ما ذا جرا بي
كل يوم نخمم نختار
حتى جاني ذاك البشار

عاد علىّ علم الخطار

فال لي اذا الاهل مسعى

فرحت انا و زال الخوف على

عاد عندي كمثل العيد

من الغرام مكنى تصهيد

ربى عالم بالمخبيا

حتى من ملايكة الرحمان * يقولوا ينصر بو زيان

لا تشبهى فيه العديان * يمنعوا من هذا الداهية

شيعتكم وصلت للسلطان * حوست من الربعة اركان

الحضر و جميع العربان * حتى لتونس و البلديا

من كلام منظم بالساس * جيب ما فيه تدساس

على بن الشرفي فى فلياش * يا الله والطف بيا

TRADUCTION DU DEUXIÈME CHANT

Au nom de Dieu, puis au nom du Prophète,
Qu'y a-t-il donc entre le seigneur de nos gens et les mécréants?
Il leur vient des soldats en aussi grand nombre que des sauterelles
[volant.
Ces soldats arrivent comme autant de torrents,
De détruire Zaâtcha, par leurs idoles ils font serment.
En masse, de tous pays, de Médéa, Mascara et Tlemsan,
Il leur accourt du monde de l'Ouest, même d'Oran,
D'Alger et des ports de toutes les contrées,
De Philippeville et de Bône, il en est arrivé.
Zaâtcha est leur rendez-vous, prenez des notes, ô vous qui écrivez.

De fantassins et de cavaliers nous sommes entourés.
Les canons s'emplissent de boulets
Et dans leurs conseils pervers d'anéantir ce village, les infidèles ont
[décidé.
Comme le tonnerre, leurs tambours se mettent à rouler,
Et la poudre des tubes de fer a parlé,
Chrétiens et Juifs accourent, mais seront terrassés.
Par Dieu, rebut du genre humain, leur disons-nous, ici engloutis
[vous serez.
Comme des mouches vous tomberez, en déroute et conspués.

Égayez-moi, ô jeunes gens, où sont parmi vous les adversaires à op-
[poser aux Oulad-Jouan (1).
Car je suis triste, affligé, dans mon cœur est un charbon ardent,
Et mon cœur se consume, pourquoi serai-je content?
Celui de vous, ô frères, qui une bonne nouvelle m'apportera,
Celui-là le Paradis vert habitera.
O l'homme au glaive ô Bou-Zeïan.

A ma disposition je n'ai pas de cavalier
Qui les nouvelles aille me chercher.
O Dieu irrésistible, dispensateur des destinées!
O Dieu qui connais de l'avenir les secrets,
Sacrifie cette armée d'infidèles à la colère de tes enfants.
Car ceux qui se sont voués à défendre Bou-Zeïan,
Aux compagnons du Prophète je les ai comparés.
Je chante les exploits, ô vous qui comprenez
De mon héros, l'homme au glaive Bou-Zeïan.

Je suis atteint, la soif me gagne, mais la cause que je soutiens
Est une question de gloire pour les miens.
Je t'ai nommé, ô toi qui la fièvre guéris,
Dont le nom que la lèvre des femmes et des enfants redit,
Ainsi que les lettrés qui lisent les versets du Coran

---

(1) Oulad-Jouan, les enfants de Jean.

Répètent : O Dieu très haut et puissant,
Donne la victoire à tes enfants
Et la honte et la défaite aux mécréants,
O l'homme au glaive, ô Bou-Zeïan.

Ton amour, ô Bou-Zeïan, dans mes entrailles est entré.
O Dieu fais que mes vœux soient exaucés,
Que sur les champions de la guerre sainte soit ta bénédiction.
Des élus de Dieu j'implore aussi la protection.
Qu'ils en couvrent l'homme au glaive Bou-Zeïan,
Le destructeur des armées, ma langue l'acclame journellement.
Que celui qui dans le cœur a la foi enracinée,
Prenne part à la guerre sainte, ô vous qui comprenez
Moi je suis caduc et éloigné
Que sont heureux ceux que le saint homme a visités,
Ainsi que ses compagnons dévoués et honorés
O l'homme au glaive, ô Bou-Zeïan !

J'ai voulu dormir, mais le sommeil j'ai perdu ;
Et la tristesse en moi est descendue.
Les réflexions égarent la tête et troublent le cœur.
Nos jeunes filles me rendent soucieux et je crains pour elles un [malheur.
Qu'on ne les disperse de tous côtés j'ai peur.
Dès lors pour nous quelle horreur.
Mais mon esprit me dit aussi : sur elles ne sois pas inquiet,
Rien de fâcheux ne viendra les humilier
Sous la protection du meilleur des croyants
De l'homme au glaive, de Bou-Zeïan.

O Purifié, père de Reguia, ô toi qui montes Serhan (1)
Heïder, ô toi les chaînes soulevant,
Je désire que tu accoures à moi sans tarder
Tu verras que de choses il m'est arrivé,

(1) Serhan, cheval d'Ali, gendre du Prophète.

Chaque jour je songe et prendre une résolution je voudrais
Quand ce porteur de nouvelles est venu m'annoncer
Ce qui déjà était connu de tous côtés,
Ils sont battus les adorateurs du Messie, m'a-t-il dit.
J'ai été heureux et l'anxiété de mon cœur est partie
Ça été pour moi comme un jour de fête,
Tant je suis partisan de la cause du Prophète.
Dieu sait ce qui est caché, les anges même du Miséricordieux
Disent : Dieu sans piété pour l'ennemi, que Bou-Zeïan soit victorieux.

De tout danger préservez Bou-Zeïan ;
Sa réputation est parvenue à la connaissance du Sultan (1),
Sa gloire aux quatre points cardinaux s'est répandue,
Ses exploits, des citadins, de nomades, de Tunis et autres sont [connus.
Mes paroles reposent sur de solides fondations.
Vous pouvez les répéter sans hésitation.
Par Ali ben Chergui de Feliach composé,
O Dieu que de toi je sois favorisé.

On s'est demandé, avec raison, comment cette révolte de Bou-Zeïan n'avait pas été étouffée dès le début, ou tout au moins signalée par ceux à qui nous avions confié le commandement des populations de ce pays. Les uns ont dit que le cheïkh El-Arab-Bou-Aziz-ben-Ganâ et son neveu le caïd de Biskra, s'étaient laissés surprendre par les événements, mais d'autres ont eu lieu de penser qu'ils avaient laissé faire pour nous mettre dans l'embarras et nous décider à leur abandonner le gouvernement du Sahara, ce qui a toujours été le rêve de cette famille et le but de ses ambitions.

Les Ben-Ganâ tenaient essentiellement à avoir des troupes françaises à leur disposition pour les aider à maintenir leur au-

(1) Voilà un passage qui fait assurément allusion aux intrigues des Turcs de Tripoli et à la mission secrète du chérif de la Mecque, Serour, dans la province de Constantine.

torité; mais ils voulaient le soldat seulement, instrument obéissant et passif, mais non l'officier s'occupant des affaires, réformant les abus et introduisant progressivement la régularité et l'honnêteté de notre administration.

Endurcis dans les principes de l'ancien maghzen, ils devaient être dirigés en toutes circonstances, être commandés; ne pas les surveiller constamment, ne pas les conduire avec une attention suivie aurait été ramener les Zibans au temps de la violence et de la spoliation, livrer à la brutalité des nomades la richesse des oasis, faire renaître l'oppression du cultivateur par le pasteur; l'instinct des Ben-Ganâ menait droit à ce but.

Après son installation à Biskra, le commandant de St-Germain, homme aux sentiments élevés, humanitaires et aux idées civilisatrices, s'aperçut bien vite que le cheïkh El-Arab-ben-Ganâ n'était pas à la hauteur de la mission importante qui lui était confiée et ne marchait point selon nos vues.

Peu intelligent, écrivait-il, peu actif, occupé à poser en seigneur au milieu de ses vassaux, il se distingue à leurs yeux par une magnifique prodigalité, mais ne leur inspire d'autre respect que celui de sa position. Sa conduite privée est « peu di-» gne; ses habitudes de plaisirs et de faiblesses pour des servi-» teurs avides sont causes qu'il en est constamment aux expé-» dients et dans une gêne honteuse. »

Pendant que le prestige du cheïkh El-Arab s'amoindrissait par sa faute, celui du commandant de St-Germain s'affermissait de plus en plus.

Les Ben-Ganâ étaient irrités de ces progrès, mais ne le manifestaient autrement que par une force d'inertie absolue. Bou-Zeïan se révéla aussitôt que le commandant de St-Germain eut quitté Biskra pour aller prendre part, comme nous l'avons dit, à l'expédition de Kabylie; les Ben-Ganâ, sourds et aveugles systématiquement, laissèrent faire, et on a vu ce qui en advint.

Dans la relation du général Herbillon sur le siège de Zaâtcha, on lit à ce sujet un passage instructif. Le cheïkh El-Arab avait reçu l'ordre de bloquer Zaâtcha avec ses cavaliers pour isoler le foyer de la révolte, en attendant l'arrivée des troupes françaises :

« Cette liberté d'action, dit le général, laissée au cheïkh El-» Arab, n'eut aucun résultat; ce grand chef, sans énergie, ra-» pace, et se dégradant par des habitudes peu en harmonie avec » la fierté de la société arabe, n'avait aucune influence sur » les siens. Il leur inspirait peu de confiance. Il était devenu » d'une nullité politique déplorable et ne fut d'aucune res-» source dans la répression de l'insurrection du Ziban. Les re-» belles ne virent dans les Douaouda mal dirigés que des frères » dont ils n'avaient rien à craindre. »

Plus loin, à propos des nomades quittant le Tel, pour rentrer dans le Sahara, malgré les ordres contraires qu'on leur avait donnés, afin de ne pas les avoir dans les environs pendant le cours des opérations du siège, on lit encore :

« Le général fit encore venir le cheïkh El-Arab et lui exprima » le désir de le voir aller avec les membres de sa famille au-» devant des nomades et d'assister à leur campement. Ce grand » chef fut incapable de prendre une détermination, et comme » d'ailleurs il avait perdu toute autorité sur ses nomades, il » comprit qu'il n'en serait pas écouté. Son concours qui dans » cette circonstance aurait été d'une grande utilité devint donc » nul (1). »

Les nomades, qui arrivaient du Tel, s'étaient imaginé qu'ils n'avaient plus qu'à achever nos troupes démoralisées par la longue résistance de Bou-Zeïan. Ils allaient camper entre Ourlal et l'oued Djedi et se préparaient à venir attaquer et piller notre camp devant Zaâtcha. Le général Herbillon partait dans la nuit du 15 au 16 novembre avec toute sa cavalerie et quelques bataillons d'infanterie. Au point du jour le colonel de Mirbeck se précipitait au milieu des tentes des nomades et, traversant la rivière, va se jeter sur un groupe nombreux de cavaliers ennemis qui commence à se former.

L'infanterie sur deux colonnes, allégée du poids des sacs,

(1) Relation, p. 130.

s'élance à la baïonnette au milieu des douars et de leurs défenseurs. En un instant, on est maître d'une ville de tentes. On prend, en outre, 2,000 chameaux et 15,000 moutons ; 200 cadavres ennemis couvraient le sol. Les nomades terrifiés venaient quelques heures après amener des ôtages et faire leur soumission. Si les Ben-Ganâ s'étaient trouvés à leur poste, c'est-à-dire au milieu de ces nomades, ils auraient arrêté leurs velléités hostiles et nous auraient épargné la dure nécessité de les châtier.

Nous avons déjà raconté comment, par ambition autant que par maladresse, Si Ahmed-bel-Hadj se fit honteusement chasser de Tougourt en janvier 1852, et ouvrait ainsi la porte de cette ville au chérif Mohammed-ben-Abd-Allah, qui allait encore une fois mettre le Sahara en révolution. Stimulé par ses premiers succès aux environs de Tougourt, le chérif devient plus hardi et pousse une pointe sur les Zibans. Le commandant Collineau, chef de Biskra par intérim, rappelle à la hâte le peloton de chasseurs d'Afrique, qui, venant d'être relevé, avait déjà fait deux étapes vers Constantine.

Le 22 mai, à dix heures du matin, le chérif se montrait en face de l'oasis de Melili et allait l'envahir. A 11 heures, des cavaliers effarés accoururent prévenir que le chérif est là. Le commandant Collineau s'y porte rapidement, mais sans désordre. Le chérif s'était rangé en bataille à quelques centaines de mètres au sud de l'oued Djedi. C'était une ligne profonde de 2,000 fantassins, dont beaucoup étaient montés soit sur des chameaux, soit sur des maharis. Un goum de 3 à 400 cavaliers flanquait la gauche: une réserve de 250 cavaliers soutenait par derrière les fantassins.

Nos forces ne se composaient que des deux pelotons de chasseurs d'Afrique, c'est-à-dire cinquante sabres, vingt-cinq spahis, quatre-vingts khialas du bureau arabe et quatre cents cavaliers nomades, sous les ordres des Ben-Ganâ.

Laissons maintenant la parole au lieutenant de chasseurs d'Afrique Andrieux, le héros de ce brillant combat (1) :

(1) Types et croquis par Andrieux, ancien officier de chasseurs d'Afrique.

« On se trouve en présence de l'ennemi.

» Le goum auxiliaire s'est refroidi. D'un coup d'œil la position est jugée. La retraite est impossible. Eût-elle quelques chances de réussite, on sera égorgé dans l'oasis, où l'on se jettera. Le commandant Collineau en informa ses officiers puis, s'adressant au lieutenant Andrieux: il nous faut ici tous nos moyens. Vos hommes ont en vous une confiance absolue qu'ils n'auraient pas en moi *officier d'infanterie*. Prenez le commandement et comptez-moi comme un homme de plus au rang des officiers. Nous vous connaissons tous : l'affaire est entre bonnes mains. »

« Les deux pelotons de chasseurs et soixante-dix cavaliers spahis formés en deux pelotons passent la rivière. La cavalerie auxiliaire des nomades ne passe pas. Seroka qui était avec elle la quitte et rejoint les chasseurs.

» La rivière franchie, le lieutenant Andrieux déploie sa troupe et passe devant les rangs. Il est pâle, car la responsabilité est terrible, mais ferme. Sur chacun des siens il jette un coup d'œil et veille à ces détails dont nous connaissons tous la suprême importance : la selle bien maintenue, les étriers courts, le cheval dans la main et rien que des coups de pointe. Puis se portant quelques pas en avant il lança d'une voix éclatante ce beau commandement très prolongé: Char.....gez!!

» En arrivant près de cette infanterie, les deux pelotons arabes font feu et ralentissent l'allure. Que l'on songe bien qu'il n'y a pas là l'enivrement des grandes batailles, d'une lutte engagée. Rien... Une cinquantaine d'hommes est en face d'une masse compacte. S'ils sont vaincus, tous mourront..... Et de quelle mort ! Les officiers, une partie de la troupe ont assisté au siège de Zaâtcha, et ils savent quel sort les Arabes réservent à leurs prisonniers. Les officiers et les deux pelotons s'enfoncent dans cette masse. C'est alors de tous côtés un feu roulant ; c'est un affreux pêle-mêle; en avant ! en avant toujours, en avant. Tous sont électrisés.

» Le lieutenant Andrieux a un cheval de grande taille, d'une vigueur indomptable. Chaque coup de pointe lui jette sous les pieds un homme dont il franchit le cadavre.

» La trouée se fait, on arrive à toucher de la lame les cava-
» liers placés en seconde ligne. Ils se débandent et font feu en
» fuyant.

» *Numides, va!*

» Une lutte de vitesse s'engage, mais les chevaux des chasseurs
» sont épuisés. Ils ont fait dix-sept lieues dans la nuit et quels
» efforts pour enfoncer cette masse ! Les hommes seuls en veu-
» lent encore. On fait demi-tour et l'on reprend encore la tête
» des chameliers et des fantassins qui sont en pleine déroute et
» que l'on pique à coups pressés. Plus de cent cinquante restè-
» rent sur place et tous les survivants durent faire, par une
» chaleur accablante, quinze lieues sans trouver une goutte
» d'eau. Beaucoup moururent de soif.

» On sonne le ralliement et on ramasse les siens. Onze chas-
» seurs tués, sept blessés grièvement, treize chevaux tués, six
» blessés, celui du lieutenant en quatre endroits. »

Se figure-t-on la stupeur de ces quarante braves gens, seuls au milieu d'une plaine immense toute jonchée de cadavres. Il y a des dangers dont on ne mesure la profondeur qu'après coup. Le froid vous prend alors.

Mais toute cette cavalerie indigène qui a jugé les coups et pris part à la fin du combat, n'est arrivée que pour piller. Le succès aurait été non plus décisif mais plus cruel encore pour l'ennemi sans la faiblesse du cheïkh El-Arab-ben-Ganâ qui paralysa ses goums. Sur ses quatre cents cavaliers une centaine à peine franchit l'oued Djedi autrement que pour se livrer au pillage sur les derrières des combattants (1).

L'indignation du lieutenant Andrieux se manifesta par ces lignes de son manuscrit :

« La cavalerie arabe ne passa pas la rivière.

» J'insistai auprès du commandant Collineau pour que Ben-
» Ganâ fut immédiatement fusillé. Il ne voulut pas y consentir.

(1) Colonel Seroka.

» Peut-être voyait-il devant lui un nombre d'ennemis déjà as-
» sez considérable et ne voulut-il pas l'augmenter. »

On voit au Palais de la Division de Constantine parmi les trophées celui du combat de Melili sur lequel sont inscrits, ainsi qu'il suit, ceux qui s'y distinguèrent :

Collineau, chef de bataillon à la légion étrangère ;
Andrieux, lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique ;
Seroka, lieutenant à la légion ;
Monphous, sous-lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique ;
Constantin, maréchal des logis id.
Dufreyne, brigadier id.
Viedmann, chasseur id.
Pasquier, id. id.
Rivoire, sous-lieutenant au 3e spahis ;
Gerboval, brigadier id.
Msaoud ben Amar, spahis id.
Dheïna ben Ali, id. id.

Le cheïkh El-Arab-bou-Aziz-ben-Ganâ mourut à Constantine le 10 août 1861. Plusieurs des membres de sa famille eussent voulu lui succéder dans ce titre honorifique de l'ancienne féodalité indigène. Le général Desvaux, appréciant avec juste raison l'embarras plutôt que l'utilité de ce dignitaire, obtint du gouvernement sa suppression, comme il fit supprimer aussi plus tard les cheïkhs féodaux du Ferdjioua et du Zouara.

L. Charles Féraud.

(*A suivre.*)

DOCUMENTS ALGÉRIENS

Sous le titre de DOCUMENTS ALGÉRIENS, nous avons conçu le projet de publier une certaine quantité de pièces inédites ou peu connues qui se rapportent toutes à l'histoire d'Alger ou à celle de l'Esclavage dans les pays Barbaresques, et dont quelques-unes pourront, peut-être, jeter une certaine lumière sur des points restés obscurs jusqu'aujourd'hui. Nous joindrons à chacun de ces textes une courte discussion historique, ou des notes destinées à en faire ressortir l'importance. Nos collaborateurs et nos lecteurs apprécieront, sans doute, l'utilité de ce travail; car ils savent combien il y a encore de lacunes à combler, et leur zèle les poussera certainement à rechercher et à nous communiquer tout ce qui peut aider à compléter l'œuvre à laquelle travaille la Société Historique depuis plus d'un quart de siècle. Nous faisons également appel à la bonne volonté des membres des Sociétés Savantes avec lesquelles nous sommes en relations.

Les trois premiers documents que nous publierons sont relatifs à un célèbre corsaire, le capitaine Simon Dansa, celui qui, d'après le Père Dan, apprit aux Algériens l'usage des vaisseaux de haut bord (1). Nous avons raconté ici-même (2) comment, après avoir piraté pen-

(1) *Histoire de Barbarie et de ses corsaires* (Paris, 1637, in-4°), p. 274.

(2) *Les deux canons de Simon Dansa.* (Revue Africaine, 1879, p. 5, 95.)

dant plusieurs années, il obtint le pardon de ses crimes, et se réfugia en France, emportant deux canons du Beylik, dont le rapt eut des conséquences plus graves qu'on n'eût pu le prévoir. Mais, en l'absence de tous autres renseignements, nous avions cru jusqu'ici que l'ancien forban, fatigué de sa vie orageuse, avait à jamais abandonné la navigation. Les pièces officielles que nous allons publier prouvent, au contraire, qu'à peine grâcié, il se mit au service de la Ville de Marseille pour combattre ses anciens compagnons et pour servir d'escorte aux vaisseaux qui faisaient le commerce du Levant; mais il fut moins favorisé de la fortune dans l'exercice de cette honnête profession que dans celui de son ancien métier; car il tomba aux mains d'un Reïs Tunisien, et dut se racheter à prix d'or; encore dut-il s'estimer heureux de n'avoir pas été mené à Alger, où rien n'eût pu le sauver du bûcher de Bab-el-Oued.

Conventions accordées entre les députés du Commerce de la ville de Marseille et le capitaine Simon Dansa, suivant les délibérations de l'assemblée (1).

« Ledit capitaine Dansa mettra en état son grand vais-
» seau avec ses deux autres vaisseaux, les pourvoyra
» à ses propres cousts et despens de toutes choses né-
» cessaires tant de munitions de bouches que de guerre,
» payera jusqu'au nombre de quatre cent vingt hommes
» tant soldats que mariniers et montera sur lesdits
» vaisseaux pour les commander et accompagnera les
» vaisseaux de ladite ville qui vont ou viennent de l'O-

(1) (Extrait des registres des insinuations de l'Amirauté de Marseille de 1555 à 1621, folio 291. R°. Archives départementales, Bouches-du-Rhône. Fonds de l'Amirauté).

» rient, les protégera contre les Corsaires de Barbarie
» et fera tout ce qui sera ordonné par lesdits députés
» pour la maintention et protection dudit commerce
» pendant la durée de six mois.

» Le sieur de Thou aura commandement sur tous les
» soldats qui monteront lesdits vaisseaux et le capi-
» taine Pierre Ollive aura commandement sur l'un des
» petits vaisseaux. »

La somme de 22,000 livres est allouée au capitaine Dansa.

La convention est du 24 août 1610. Suivent les Lettres patentes approuvant cette convention, l'Ordonnance du duc de Guise qui publie ces lettres patentes et autorise l'exécution desdites conventions; il a le soin de réserver ses droits sur les prises et d'attribuer la connaissance des procès de prises au lieutenant de l'Amirauté de Marseille, au greffe duquel elles sont enregistrées.

Extrait de la délibération tenue par le bureau de commerce de Marseille, le 29 décembre 1610, sous la présidence de Jehan Baptiste de Villaiges, sieur de la Salle.

« En laquelle assemblée les depputés du commerce
» ont monstré qu'attendu la disgrâce arrivée dernière-
» ment au cappitaine Danssa ayant esté prins et retenu
» prisonnier à Thunis, avoient commis et nommé le cap-
» pitaine François Beau pour aller audict Tunis, ou aul-
» tres ports, pour tascher de trouver les vaisseaux qu'a-
» vait admenés ledict Danssa, et les ayant trouvés, sca-
» voir de ceux qui les commandent s'ils ont besoing
» d'aulcunes choses, scavoir vivres ou munitions de
» guerre, que leur debvoit apporter ledit Beau. »

La délibération fait ensuite savoir que François Beau ayant refusé d'accepter la mission qui lui était offerte, elle fut confiée au sieur Pierre Crozet, trésorier de la Chambre de commerce.

Celui-ci s'en acquitta à son honneur, ainsi qu'il résulte de la reddition de ses comptes, qui se termine par le mandat d'ordonnance des députés du Commerce, ainsi rédigé :

« Jean Pierre Crozet, trézorier du Commerce, païez
» vous de vos mains propres, des deniers de votre
» recepte, neuf cent neuf livres, et dix huit sous, et
» sont à complément de 954 livres et 18 sous, déduisant
» 45 livres païées à Léonard le Sage, desquels en avez
» raporté mandat, estant comprins au conte ci-dessus
» pour tout qu'avez despendeu au nolissement de la
» barque du patron Victor Masson de la Ciottat, galleres
» de soldats, pilottes et aultres despanses de munitions,
» tant de guerre que de bouche, avez faict de mesme
» ordre, suivant le pouvoir a vous donné de l'assemblée
» teneue à la maison commune le 29 décembre 1610,
» attachée avec le présent, et cela estoit pour subvenir à
» l'armènt (sic) du cappitaine Dansa, et le secourir, lors-
» qu'il fut prisonnier à Thunis; laquelle partie vous sera
» admise à la réduction de vos comptes.

» A Marseye, le 15 mars 1611.

» *(Les Députés signés.)* (1). »

Il résulte évidemment de ces deux derniers documents que la France était en paix avec Tunis, et que cette paix

(1) Les deux délibérations ci-dessus sont extraites des Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, art. 546. Nous en devons la copie à l'obligeante érudition de M. Georges Maurin, ancien magistrat.

était respectée; car on peut voir que les vaisseaux Français et leurs équipages sont restés libres, et peuvent recevoir des munitions de guerre; le seul Dansa est retenu prisonnier, sans doute à cause du vol des canons à Alger; les textes nous prouvent qu'il parvint cependant à se faire relacher; il est facile de deviner comment. Une autre conséquence est à tirer de cette lecture : elle prouve que, dès le commencement du XVIIe siècle, la ville de Marseille armait à ses frais des navires de guerre pour protéger son commerce contre les Barbaresques; les dépenses nécessaires étaient couvertes par un impôt spécial, dit *Droit de Cottimo*. Parmi les marins qui rendirent à la Provence de si utiles services, on cite, à diverses époques, MM. de Montholieu, de Beaulieu, les chevaliers de Valbelle et Jacques de Vincheguerre; ce dernier était Chevalier de St-Jean de Jérusalem, d'origine italienne (Vinciguerra); sa famille s'était expatriée à la suite de troubles politiques; et son père, ainsi que nous l'apprennent les documents que nous allons publier, représentait à Tunis la Communauté de Marseille.

Jacques de Vincheguerre s'était d'abord fait recevoir Chevalier de Malte; il devint plus tard Commandeur de l'Ordre, et entra au service du Roi; après de longues campagnes, il arriva au grade de Chef d'Escadre (1). En 1619, il commandait une flotille qui protégeait le commerce du Levant, et se distingua par son intrépidité et le bonheur de ses entreprises (2).

Peut-être avait-il à venger quelqu'un des siens; car nous savons, qu'à cette époque, un Vinciguerra fut brûlé vif par les Barbaresques; l'auteur de l'*Africa Illustrata*, Gramaye, a consacré à la mémoire de cet infortuné le distique suivant :

(1) Voir Jal, *Abraham Duquesne et son temps*, t. 1, p. 109, 113, 145, etc.

(2) Voir l'*Histoire nouvelle du Massacre des Turcs faict en la ville de Marseille en Provence*, etc. (Lyon, 1620, br. in-8°).

Vicisti, bello dum vinceris, igne perennem
Evadis modico ; hoc fuerat tibi nomen et omen (1).

La Chambre de Commerce de Marseille possède dans ses archives quelques lettres du Chevalier; nous allons donner des extraits de trois d'entre elles, datées de Tunis; on y voit que Yusuf-Dey était animé de sentiments favorables à la France, tout aussi bien que son général des galères Sta-Morat, qui fut pris en 1633 par les Chevaliers de Malte, après s'être signalé comme un des plus redoutables corsaires de la Méditerranée (2).

Lettres du Chevalier de Vincheguerre

« 14 août 1616.

» Bien que la bonne volonté que jay de rendre du ser-
» vice à notre patrie ma faict demeurer icy et puisque
» mon père a esté constreint pour terminer la paix ave-
» que ce pays de me laisser pour ostage jay resolu de
» vous feres voer à tous que de mon cousté je ferey
» toute la diligence qui se doibt touchant le recouvre-
» ment des esclaves qui demeurent à recouvrer vous
» assurant que j'aves du suget à faire le contrere par le
» mauvois discours qu'on a teneu de nous, mais puis-
» que je désire à ces gens là y faire voir le contrere,
» ne demeureray à vous dire aultre. »

---

(1) Gramaye, *Africa illustrata*, cap. VII, p. 75.

(2) *Histoire de Barbarie et de ses Corsaires*, par le P. Dan, Paris, 1637, in-4°, p. 21, 210.

« De Tunis, du 10 décembre 1616. *(Résumé).*

» S'est fait rendre un bateau de St-Tropez, patron Bastian Pile, par Yussuf Dey ; a gardé dix esclaves pour le » conduire et dépensé 130 écus pour l'appareiller qu'il a » empruntés avec intérêts ; affaire de chevaux qu'il a » achetés personnellement ; besoin d'argent. Mon séjour » estant beaucoup plus long que vous ny moi n'estimions et semble que les semaines soient rédutites en » moys.

» Yussuf Dey a fait de mettre de coté le chargement du » navire qu'il rendra au patron Piles s'il lui appartient. »

« De Tunis, du 12 février 1617.

» Depuis les 51 François que je vous ay mandés par » lesdites barques et vaisseaux, ledit Yussuf Dey m'a fait » rendre environ 40 François.... Je m'entretiens en la » bienveillance de tous au mieux qu'il m'est possible. » Ils ont su que vous aviez libéré quelques Turcs d'Alger et que vous vouliez les mander icy. Je vous prie » de ne le fere que lorsque viendront ceulx d'icy et faisant aultrement nous leur causerions beaucoup de » mécontentement. Faictes, s'il vous plait, que les Turcs » d'icy soient mis hors de chaine si jà ils ne le sont et » procurer que aulcuns d'eux escripve le bon traitement qu'ils recoivent.... Mais surtout je vous supplie » au nom de Dieu me fere au plutot lever d'icy car la » dépense qu'il convient fere, tant ordinaire qu'extraordinaire, pour les Turcs et entretien des esclaves, est » si grande, que pour n'avoir este secouru de vous aultres, je me trouve aux emprunts et endetté d'environ » mil escus. »

(L'achat de chevaux à Tabarka a été fait avec ses deniers.)

« Je vous ay dict comme jay envoye le cappitaine Cleret » en Algers. M. le consul Vias m'a escrit qu'il estoit party » pour Marseille, par lui vous entendrez toutes particularités de cela. Il faut louer Dieu de ce que ces gens » resolvent d'entendre à la paix. Je vous supplie fere de » mesme car sans cela celle d'icy ne peut estre ferme » ni bonne. Le sieur Osta Morat est de retour dudit Alger, » j'ay sceu comme il a bien travaillé sur ce sujet avec » Alger. Il ne nous est moins favorable icy.

» Il y a 10 ou 11 ans qu'une galiotte dicy alla a travers » près d'Antibes, les Turcs de laquelle furent remandés » icy. Il désire que le canon de ladite galiotte luy soit » renvoyé et m'a fort recommandé de vous en escrire, » disant que vous aviez promis à ceux d'Alger les deux » canons emportés dudit Alger par Dansa et qu'il ne se » promet de vous aultres moins de faveur que celle que » vous faites à ceux d'Alger ; ledit Yussuf Dey témoigne » tant d'affection à ceulx de notre nation et de volonté » que la paix s'entretienne, que je desirerois qu'on luy » put donner se contenter, duquel il peut se revancher, » si vous lui demandez, en cette considération les esclaves pris et marchandises, soient qu'ils aient combattu » ou non, laisse par Mons. de la Barbin, lesquels n'ont » été compris en la dernière paix.

» Pour ce faire, que les esclaves turcs qui sont à » Marseille n'écrivent plus qu'ils sont maltraités, mais » au contraire caressés, et mieux s'il vous plait les faire » sortir. »

La pièce suivante n'est pas inédite ; mais elle est rarissime, et mériterait d'être rééditée à part. C'est une de ces plaquettes que les Pères Rédemptoristes faisaient imprimer à leurs frais et qu'ils vendaient au profit de l'œuvre charitable à laquelle ils s'étaient voués. Elle a

été publiée à Paris, en 1620, chez la veuve Ducaurroy (1). Le contenu de cette petite brochure vient à l'appui d'une thèse que nous avons toujours soutenue, en opposition aux théories qui avaient prévalu jusqu'aujourd'hui; nous avons dit que les *pirateries et brigandages* (ce sont les mots consacrés par l'usage) des Barbaresques n'étaient le plus souvent que des représailles, et que les Chrétiens agissaient envers les Musulmans de façon à s'enlever le droit de leur faire aucun reproche. Le texte qu'on va lire offre une preuve évidente de cette vérité; un témoin oculaire et véridique nous y affirme les faits suivants, qui n'excitent, du reste, ni son étonnement, ni son indignation, et qu'il cherche simplement à faire tourner au profit de son Ordre; nous les résumons ici :

Un navire Barbaresque, après avoir pris une barque Flamande, est jeté par la tempête à la côte de Cherbourg. *On s'empare violemment du navire, de la cargaison et de l'équipage, qui n'a donné lieu à aucune plainte;* quelques jours après, las de nourrir et de garder les prisonniers, *on les lâche à travers champ, en plein hiver, sans vivres ni ressources*, et probablement traqués par les paysans comme des loups; quant à leur chef, *on le jugea,* et *le lieutenant de l'Amirauté le condamna a être pendu et étranglé.* Il serait curieux de lire les *considérants* de l'arrêt. Qu'on observe que les corsaires sont, à ce moment, en guerre ouverte avec les Flamands, dont le Chef d'Escadre Lambert leur fait subir dans la Méditerrannée des pertes cruelles; la prise de la barque est donc parfaitement légitime, et les vainqueurs le savent si bien qu'ils ont l'intention de se rendre au Havre, pour s'y abriter contre le mauvais temps, et qu'ils ne doutent pas d'y être bien reçus. Car *leur nation est en paix avec la France;* le 21 mars de l'année

(1) En format in-8°. — Les Ducaurroy sont des imprimeurs et des libraires de cette époque, bien connus des bibliophiles.

précédente, leurs ambassadeurs, Rozan-Bey et Caynan-Agha ont été reçus à Tours par Louis XIII, et ont vu confirmer par le Conseil Royal les traités préparés par le Duc de Guise. C'est donc en abordant sur une côte amie qu'ils se voient pillés, mis aux fers, et condamnés à mort; nous voudrions savoir ce que les plus barbares des Africains ont jamais fait de pis.

Histoire véritable de la prise des vaisseaux de plusieurs coursaires et pirattes Turcs et sont prisonniers à Vallongne.

« Les iugemens de Dieu sont incompréhensibles aux » hommes, et les dessains cachez à leur entendement, » ainsi que ses voyes incognues et relevées par dessus » leur cognoissance. Il seroit hors de propos de vou- » loir en ce brief narre chercher des preuues de ceste » vérité plus claire que le iour mesme, trop recherchée » de beaucoup de curieux esprits mais également igno- » rée et admirée d'un chacun. L'histoire cy après fidel- » lement rapportée suffira comme un exemple rare mais » véritable de ce qui s'est passé à l'endroict de vingt et » trois Turcs. I'eusse desiré que quel qu'un eust entre- » pris de rapporter ceste histoire et de la mettre au iour » en meilleur ordre. Mais d'autant que fort peu de per- » sonne iusques icy en ont esté faits participans tout » au long, j'ai creu que le fauorable lecteur excusera s'il » s'est glissé quelques fautes.

» Au commencement de ceste année mil six cens vingt » arriva que quelques nauires Turcs vogans sur mer et » faisans mestier de piller et de se rendre maistres des » Nauires qu'ils pouuaient aborder furent conduits, soit » par l'impétuosité des vents ou de leur propre volonté » jusqu'en la haute mer Britannique, ou estans, firent

» rencontre d'une Barque dans laquelle estoient quelques
» Flamans, lesquels ne se pouuans deffendre contre ce
» cruel et si puissant ennemy, furent contraincts de se
» rendre et après auoir pillé leur vaisseau, les mirent à
» bord d'un de leurs nauires et les firent entrer dedans
» auec eux.

» Ayans passé quelques iours ensemble il s'esleua
» une furieuse tempeste et vn impétueux tourbillon sur
» la Mer par lequel les Nauires Turcs furent séparés les
» uns des autres. Si bien que esgarez en ceste façon,
» celui dans lequel estoient les Flamans et ensemble
» vingt et trois Turcs fut jetté par la tourmente en la
» coste de la basse Normandie.

» Les Turcs ne sçachans qu'elle route auoient prins
» les autres nauires et ignorans de la coste ou ils es-
» toient, voyans la mer plus calme, demanderent aux
» Flamans en langue Espagnolle (le maistre du nauire
» Turc parlait vn peu Espagnol) s'ils estoient loin du
» Haure de Grâce.

» Alors les Flamans qui recognoissoient bien le lieu
» ou ils estoient, desirans se servir de l'occasion que
» Dieu leur présentoit pour s'affranchir de l'esclauage de
» ses infidelles, qui les auoient desia grandement tour-
» mentez, dirent aux Turcs (encor' qu'ils fussent a plus
» de quarante lieuës du Haure de Grâce) que le port
» qu'ils voyioient estoit le Haure de Grâce et que s'ils
» vouloient mettre pied à terre, ils trouueroient là des
» rafraîchissemens.

» Le lieu qu'ils voyoient est un petit port de mer nom-
» mé Omonuille non gueres loin d'vne petite ville et port
» de mer qui s'appelle Cherbourg. Adonc quelques vns
» des Turcs sortans du bord auec vn ou deux Flamans,
» descendirent a terre. En entrans dans le village, les
» Flamâns au lieu de demander des viures commencerent
» a raconter leur fortune et a demander du secours afin
» d'arrester les Turcs et leur nauire.

» Et s'estant assemblé quelque nombre de personnes

» pour ce subject, l'on fit aborder leur nauire, duquel
» s'estans rendus maistres, apres s'estre saisis du
» reste des Turcs, les menerent auec les autres au
» logis d'vn gentilhomme de ce quartier dont on les fit
» conduire en ladite ville de Cherbourg prisonniers pour
» leur faire leur procez, cependant les Flamans resiouys
» d'estre eschappez, se mirent en chemin pour retour-
» ner en leur pays.

» Ces Turcs ayânt esté detenus peu de temps prison-
» niers, l'on vit que leurs affaires ne s'aduançoient pas
» tant et scachans que quand on les mettroit dehors de
» prison, on ne deuoit craindre qu'ils se peussent eschap-
» per parce qu'ils n'entendoient le langage ny ne sça-
» voient quel chemin prendre, on les laissa sortir hors
» de prison en attendant que l'on aduiseroit à leur con-
» damnation. Durant lequel temps quelques Gentilshom-
» mes en retirerent quelques vns en leur logis, les autres
» se promenoient par les champs.

» Quelque temps après leur cappitaine ou maistre du
» nauire pour avoir esté conducteur de ces pirattes et
» volleurs ou pour quelque autre meschanceté fut con-
» duict a Vallongne ville eslongnée de Cherbourg d'enui-
» ron quatre lieues et la apres auoir esté examiné et
» conuaincu fut condamné par Monsieur le Lieutenant
» en l'Admirauté a estre pendu et estranglé et lors qu'on
» luy eut fait lecture de la sentence de mort donnée con-
» tre luy et que par vn truchment on luy eut fait entendre
» le contenu d'icelle, il dit en langage Espagnol qu'il en
» appelloit au Parlement de Rouen.

» Mais les Réuérends Peres Religieux de l'Ordre des
» Mathurins fûrent aduertis de ces nouuelles, lesquels
» faisans profession de rachepter les pauures chres-
» tiens detenus par les Turcs infidelles, delibererent
» d'enuoyer et enuoyèrent des l'heure mesme vn de
» leurs Religieux en ladite ville de Vallongnes auec re-
» queste à Messieurs de la Iustice, de vouloir delivrer
» audit Religieux les susdits Turcs afin que par ce

» moyen les conduisans en leur pays on retire en » eschange d'iceux quelque nombre de chrestiens. De » quoy adverty celuy qui ja auoit esté condamné et du- » dit appellé de sa condamnation promit que si on le » vouloit amener a son pays, il feroit rendre vingt » chrestiens pour luy seul.

» On tient que ledit Religieux sera ouy en sa requeste » comme tres equitable et que les vingt et trois Turcs » luy seront baillez pour vne si bonne fin. Ce qui réus- » sira a l'honneur de Dieu lui qui de la meschânceté de » ces infidelles, sçait tirer le bien et la délivrance des » Chrestiens qui le loueront éternellement et qui tout le « reste de leurs iours beniront le zèle et la saincte affec- » tion des Reuerends Pères Mathurins pour le soin qu'ils » ont de leur déliurance et celle de tous les autres cap- » tifs. »

En 1620, la France était en paix avec la Régence, qui avait demandé pardon des infractions faites aux anciens traités; l'accord avait été conclu à Tours le 21 mars 1619, et tout faisait prévoir la cessation complète des hostilités, lorsque la population de Marseille, exaspérée par une atrocité du pirate Regeb-Reïs, massacra les ambassadeurs Algériens et leur suite. Nous avons fait ici même l'histoire détaillée de cet évènement (1); la course recommença avec plus de fureur que jamais, et les bagnes se remplirent de nouveau d'esclaves français. C'est à l'un de ces derniers que nous devons le journal suivant, dont l'original se trouve aux Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (2); certains

(1) *Les deux canons de Simon Dansa* (Revue africaine, 1879, p. 5 et 95).

(2) AA, art. 508.

indices nous font supposer que l'auteur est le vice-consul Chaix, qui fut emprisonné à ce moment, et menacé d'être brûlé vif, en représailles de l'attentat commis par les Marseillais. Ce document très curieux permet d'apprécier l'extension de la piraterie algérienne; en moins de deux mois, le captif qui écrit ces lignes vit entrer dans le port vingt navires, capturés en dépit des croisières françaises et flamandes.

Mémoires journalières de tout ce qui se passa en la ville d'Alger depuis le 27 juillet dernier jusqu'à présent, 25 septembre 1620.

« Ledict jour, est veneu Cara Mustafa Raïs, lequel dict » avoir été chassé par dix navires des Estats; mais, » qu'en aïant apperceu quatre aultres, ilz le quittèrent » pour aller à eulx, et que toute la nuit et jour en sui- » vant, il a ouy tirer à force canonnades; est charge de » force balles de drap, soyes et toiles, la plupart pris » sur les Francois.

» Le 29 dict, est arrivé Samsom, capitaine dessus l'an- » cien navire de Soliman Raïs (1), lequel dict avoir été » chassé avec deux aultres de ses compagnons de neuf » navires Biscaïens, aïant laissé ses dicts compagnons » à son opinion entre leurs mains, estant impossible à » eulx d'en eschapper; a aussi amene avec luy le capi- » taine Giraudet de la Rochelle renié, nommé Morad » Tourray, ayant faict échouer sa barque sur la coste » d'Espagne croyant que ce fut un anglois, et ledict Gi- » raudet croïant que ce fut un navire Flaman, vu qu'il » en fesoit la bannière; le vaisseau dudict y a mis à mal » avant s'être reconneu sans avoir pu sauver une maille

(1) Probablement le pirate nommé Samson par le P. Dan (p. 351-353 de l'Histoire de Barbarie).

» de ses hardes et par conséquent de celles des sieurs » de Bauchene et La Garenne, et dict que ce qui fut l'oc- » casion qu'il n'envoya pas suivant sa promesse, venoit » de ce que luy avoit été faict défense de ne les enlever, » ce qu'il procedoit du consul Francois.

» Est aussi veneu Cara Osby Raïs, lequel est un re- » nié, contre-maître de la Chimère qu'ilz disent avoir » rencontré le capitaine Jacques Féraud de St Martin » par le travers des isles de Baïonne; de ce jour est » party Moustaffa Raïs et Cara Moustaffa.

» Le 2e d'août est arrivé la galère de Stamboul laquelle » apporté confirmation des nouvelles réponces pour le » vieux Baxa sans aucung aultre avancement pour au- » cune nation, par laquelle j'ay appris qu'il y avoit un » navire flaman à Tabarque prêt à partir.

» Le 4e dudict mois, est veneu un navire estant de Li- » gourne par lequel nous avons eu nouvelles certaines » qu'il s'apprête en Flandre en toute diligence vingt na- » vires avec une résolution désespérée pour courir sur » les gens d'icy, fesant aussi le Roy d'Espagne et d'An- » gleterre de grands préparatifs de guerre et que le » sieur (1) de Manti faict construire six beaux vais- » seaux en Flandre à ce sujet par commission du Roy » de France; le temps nous fera connaître ce que ceci » sera. Sont aussi veneues les deux galères d'icy les- » quelles, entre force vaisseaux qu'elles ont pris, ont » amené un navire d'Olonne, le marchand se nommant » André Tibaudeau avec quinze hommes, chargé de ba- » calaux (2) et aïant aussi une grande somme d'argent » à ce qu'il dict; entre aultres nouvelles qu'il raconte, » dict avoir parlé à l'écrivain du capitaine général sur

(1) Ces vaisseaux ne furent prêts et livrés à la France qu'au mois de novembre 1626; pendant ce temps, il en avait été commandé d'autres que les Anglais vinrent brûler dans le Texel, à la fin de 1627. (V. Jal. Abraham Duquesne, t. I, p. 26).

(2) *Baccala*, morue (Dict. de Trévoux).

» l'amirale de M. Lambert (1) lequel a été tué à l'abor- » dage d'un navire d'icy, aïant en quinze jours jetté 1355 » Turcs à la mer, à ce qu'il dict lui avoir ouy dire.

» Le 7e dict, est venu une seytie marseilaise disant » venir de Ligourne, mais néanmoins cela n'a pas em- » pêché que sur la rumeur qui arriva le lendemain que » les Galiottes de Marseille avoient fait échouer deux » navires d'icy, entre aultres un de ceux cy-devant men- » tionnés, et avoir été laissés entre les mains des Espa- » gnols en aïant eschappé et cela avec aussi nouvelles » au vray de la mort et indignités commises à Marseille » en les personnes de leurs ambassadeurs et aultres (2), » qu'ils n'aient été avec le sieur consul et autres Fran- » cois qu'ils ont pu attraper, amenés à la Doane, là ou » peu s'est fallu qu'ils n'aient été brûlés tous vifs. Tou- » tefois Dieu y mettant la main empêchera que l'inno- » cent ne patisse pour les coupables; ayant néanmoins » déclarés les Francois leur estre en même degré que » l'Espagnol, Dieu veuille que encore ilz ne leur fassent » pire.

» Le 9e dict, est arrivé icy un corsaire de Tétouan, le- » quel apporta nouvelles certaines de la mort du capi- » taine général susdict. Est aussi veneue la seytie d'Os- » man Ogea, lequel apporta trente-huict soldatz Espa- » gnols, allant de la Rache en Espagne.

» Le 11e dict, est veneu Soliman Raïs, renié Flaman, » amiral d'Alger, avec Habiby Raïs son compagnon les- » quels sont été chassés par trois jours de M. Lambert, » puis s'éstant échappés se sont rencontrés avec un pa- » tachon de guerre Espagnol lequel ayant abordé les a » vaillamment souteneu et puis voyant venir neuf navi- » res de guerre Espagnols ont esté contraints à leur » peine et confusion l'abandonner et s'enfuïant finale-

(1) Chef d'escadre des États; il était venu canonner Alger l'année précédente.

(2) Il s'agit du massacre des Turcs à Marseille (14 mars 1620).

» ment ont rencontré un navire Anglois qui s'en venoit
» de Levant, bien armé et équipé, lequel aïant abordé
» les a furieusement repoussé avec une grande perte de
» leurs gens ce qui a été cause qu'ilz n'ont pas eu la vo-
» lonté d'y retourner par la seconde fois et ainsi s'en
» sont retournés disant pour leur excuse comme le re-
» nard à qui les chiens avoient empêché de prendre des
» raisins qu'ilz étoient trop aigres, pourquoy il n'en
» avoit pas voulu apporter.

» Le même jour a esté envoyé par Vahby Raïs un na-
» vire toulonnois chargé de blé pris par le travers du
» cap de Gats sans avoir amené aucung de l'équipage, ce
» qui donna mauvais présage (1).

» Le 12e dudict, a été envoïé par les susdits Raïs et sa
» compagnie un navire anglois chargé de vin de Candie
» pris au travers du cap de Gats sans avoir amené au-
» cung des hommes.

» Le 14e dict, envoïé par ledict Raïs une barque cata-
» lanne.

» Le 15e dict, est venu un patachon corsaire lequel a
» rendeu une prise Flamande à Tétouan disant y avoir
» la plusieurs autres fesant le semblable.

» Le 20e dict, est veneu Aly Moustaffa, lequel est sorti
» avec ledict Soliman Raïs et n'apporte aucun butin ni
» nouvelles si non qu'il a ouy tirer plusieurs coups de
» canon sans rien voir.

» Le 24e dudict, sont veneues deux galères de Tunis
» qui ont laissé trois de leur compagnie à Bougie, di-
» sant vouloir aller avec celles d'icy trouver celles du
» grand duc de Toscane pour avoir revanche de leur ca-
» pitane qu'elles ont prises; ledict jour est aussi veneu
» un navire Flaman chargé de grains et autres mar-
» chandises envoyé par Moustaffa Raïs. Ledict jour est
» aussi veneu le navire dans lequel était quatre de nos

(1) C'est-à-dire : *Ce qui fait supposer que les pirates ont massacré ou noyé tout l'équipage.*

» hommes à savoir Salomon Vignon et autres et ont ap-
» porté les nouvelles que Calfatassan (1) trois jours
» après son départ d'icy après un furieux combat avoit
» pris un navire Flaman venant de Naples et Gênes
» chargé de riches marchandises jusques à la valeur de
» deux cent mil livres selon l'éstat de la cargaison, le-
» quel aïant un coup à l'eau et ne l'aïant pas bien ra-
» doubé, après l'avoir conduict jusqu'à la tour de cette
» ville est finalement allé à fond avec cinq Flamans
» qu'ils ont malheureusement laissé noyer, ce qui l'a
» obligé de retourner de rechef à la mer sans aborder
» icy.

» Le 25 au matin, sont veneues six galeres paraissant
» du côté de Ponan, lesquelles sur le midy s'en sont de
» rechef retournées, après, à ce que dict le garde, avoir
» pris un navire ; chacun en juge selon sa passion.

» Le 26 est venu Cara Ogea et Tobal Mustafa dans les-
» quel étoient les sieurs de Beauchêne et La Garenne et
» aultres lesquels ils ont tous ramenés et ont pris, éstant
» en compagnie d'encore six autres navires d'icy, un
» navire Flaman armé de 12 pièces dont l'équipage s'est
» sauvé dans une flûte qui était en sa compagnie bonne
» de voile et ont lesdicts Turcs encore trouvé force ri-
» chesses et marchandises dans ledict navire, disant
» eux qu'ils ont donné la chasse à un autre navire Fla-
» man l'espace de deux jours et, finalement l'aïant at-
» teint, n'ont osé l'attaquer.

» Le 30e dict, ont été envoyées trois seyties Provença-
» les, deux chargées de vin et l'autre de blé par Mous-
» taffa Raïs et Calfatassan avec d'autres prises dans le
» golfe de Venise, n'ayant amené aucung François qu'ils
» ne les ayant jettés hors du bord comme c'étoit leur
» résolution avant que de partir de ce port, ont aussi
» pris deux navires Flamans, l'un chargé de soïeries et

(1) Pirate célèbre par ses cruautés (V. le P. Dan, loc. cit., p. 452-454.)

» d'autres marchandises, lesquels après avoir pris le » meilleur, ils ont laissé aller à fond avec leur équipage » à ce que l'on présume. Ledict jour est aussi veneu un » vaisseau de la mer; le même jour sont aussi veneues » les trois autres galères de Tunis avec le général Sta- » morat, croïant avec celles d'icy faire quelques mauvoi- » ses entreprises. Dieu veuille les mettre à néant; est » aussi veneu le corsaire Ḥabiby Raïs.

» Le 2e septembre a esté envoyé par le navire de Ye- » dic Aly, gendre de Mourato Corsou, le navire Gênois » lequel était veneu cy devant icy qui a passeport, aïant » été pris allant de Sardaigne à Valbone chargé de fro- » mages, aïant ledict capitaine amené ici les personnes » lesquelles apportent nouvelles que les galères de Mar- » seille ont tant pris que plus de cinq navires d'icy et » ont amenés à Marseille deux cents Turcs.

» Le 5e jour de septembre, ont de rechef déclaré à la » Döane les Francois estre de si bonne prise comme Espa- » gnols ayant de rechef entendeu lesdites nouvelles de » la prise de leurs navires par ceux de Marseille, et per- » mis au Baxa de faire des Francois qui sont icy à son » plaisir. Ont aussi ledict jour brûlé un jeune Espagnol » après avoir vilainement outragé son corps pour avoir » eu quelques paroles avec un More touchant Mahomet. » Ledict jour est veneu ledit Ycdic Aly et son compa- » gnon Corsou. Ledict jour est aussi veneue une seytie » de Valence laquelle apportoit l'Ammone (1) de Portu- » gal. La nuit ensuivante se sont sauvés cinq Francois » dans un petit bateau entre lesquels il en a trois de no- » tre équipage; Dieu les veuille conduire en bon port de » salut!

» Le 10e dict, a été envoyé par Moustaffa Raïs et sa » compagnie une seytie chargée de sels et de grains.

» Le 12e sont partis d'icy à savoir les cinq galères de

(1) C'est-à-dire *la somme recueillie par les Pères Rédemptoristes pour le rachat des esclaves.*

» Tunis plus deux d'icy pour aller en course; celle d'icy » porte la bannière. Le même jour a été rendeu le navire » françois cy-devant mentionné chargé de tonneaux de » fromage, lui ayant beaucoup aidé le passeport qu'il » avoit du Baxa. Il y a aussi quelque temps que s'en est » allé un navire Flaman lequel ils avaient rendeu qu'il » avoit été envoyé par les galères; a été encore rendeu » un petit navire Flaman chargé de gros cables, mais » avec si grands frais que le jeu n'en vaut pas la chan- » delle.

» Le 19e dudict mois est venu un corsaire nommé » Abdi Raïs, a apporté avec lui un marchand du navire » Flaman avec quatre hommes et un garçon lequel ont » faict renier par force. Le même jour ont fait voile de ce » port huict des principaux corsaires d'Arges entre les- » quels est l'amiral Soliman Raïs renié Flaman et le ca- » pitaine Girardet, dans lequel sont les sieurs de Beau- » chêne et La Garenne et quelques autres Francois, es- » pérant d'estre mis en terre.

» Le 25 dudict mois, est veneu Moustaffa Raïs, Calfa- » tassan et Cara Moustaffa, lesquels n'ont faict autre » chose que ce que dessus et apportent avec eux quel- » ques Francois, se repentant qu'ilz n'aïent apporté » plus de deux cent qu'ilz ont eu à son pouvoir, mais » ne sachant pas qu'ils fussent déclarés de bonne prise, » les ont laissé aller et aussi des Flamans, Allemans, » Anglois et Espagnols, en tout jusqu'au nombre de 40 » à 50 chrestiens. »

La pièce qui suit est une lettre de Maurice de Nassau adressée le 4 juillet 1622 au Pacha d'Alger Saref-Khodja. Elle n'est jamais parvenue au destinataire, et l'archiviste de Rouen qui en a fait l'acquisition, l'a trouvée chez un

habitant de la côte, qui n'a pu en indiquer positivement la provenance, tout en croyant qu'elle a été prise par quelque corsaire, ou recueillie à la suite d'un naufrage. Dans l'original, la signature seule est de la main du Prince d'Orange; le texte a été dicté à un secrétaire. La lettre a pour objet d'accréditer auprès du Pacha le Docteur Cornélius Pinacker, chargé de traiter avec Alger, et d'obtenir la cessation des hostilités. Il est probable que cet envoyé n'arriva pas à accomplir sa mission; en tous cas, il est certain que la guerre continua; car, en 1624, le chef d'escadre Lambert canonnait Alger, et faisait pendre ses prisonniers en vue du môle, pour obtenir par la terreur qu'on lui rendit les captifs Flamands et Hollandais (1).

4 juillet 1622.

Lettre du Prince d'Oranges au Vice Roy d'Alger (2) *sur l'envoy du docteur Cornelius Pinacker vers luy pour ambassadeur et trailer d'une paix avec luy de la part de Messieurs des États.*

« Illmo y muy bellicoso Senor,

» Conforme a mi precedente que yo se escripto a V. Ex.
» al 10 d'abril, Los Altos y poderosos SS^es Estados de las
» Provincias Unidas embian al magnifico S^r su Ambaxa-
» dor Cornelio Pynackero com poder y facultad complida
» para tratar, capitular y assentar con V. Ex. una pax
» firme y estable y assigurar V. Ex. mas particularmente
» de la buena y sincera volontad d'elles et de mi. Yo
» mismo supplico portanto a V^a Ex^a de oyrle con la aten-
» cion y cuy dado que la qualitad d'el negotio pide, y en

(1) Voir Sunder-Rang *(Précis analytique,* imprimé dans le *Tableau des établissements Français de 1843).*

(2) Le Pacha d'Alger était Saref-Khodja.

» lo que referira darle credito, como a mi mismo para-
» que se consiga el frutto que se espera desta buena
» obra y remittiendo me por lo demas à la relacion del
» dieso Sr Ambaxador.
» Quedare rogando añro Senor Dios guarde y pros-
» pere la Illmo pesona de V. Ex. en salud y longa vida.
» A la Haye a 4 de Julio 1622.

» Servidor de V. Ex^cia

» Maurice DE NASSAU. »

A la suite des brillantes croisières de 1664 et 1665, au cours desquelles le Duc de Beaufort avait pris ou détruit un grand nombre de corsaires, les Algériens acceptèrent les conditions que leur imposait la France, et signèrent un traité de paix, le 17 mai 1666, entre les mains de M. Trubert, gentilhomme ordinaire du Roy et commissaire général des armées navales. Le pacte fut assez bien observé jusqu'en 1668; à cette époque, l'expédition de Candie servit de prétexte à quelques infractions, qu'Ali-Agha fut impuissant à prévenir, et qu'il n'osait pas punir avec la sévérité désirable. En présence de cette situation, Louis XIV exigea, non seulement des réparations qui lui furent accordées, mais des modifications au traité de 1666. Il chargea M. le Marquis de Martel, lieutenant général des armées navales, de dicter les conditions suivantes: Abolition du droit de visite; — Interdiction de vendre ou d'acheter des sujets français; — Punition des reïs coupables; — Responsabilité des armateurs. L'amiral remplit la mission qui lui avait été confiée, sans rencontrer de difficultés (1), ainsi qu'on

(1) En quittant Alger, le Marquis de Martel se rendit à Tunis, pour y imposer les mêmes conditions. N'ayant pas trouvé le Divan disposé

peut le voir par la pièce suivante, extraite des archives de la famille de Gérin-Ricard (1) :

Relation succinte de ce qui s'est passé en la rade de la ville d'Alger en Afrique, depuis l'arrivée du sieur Marquis de Martel, lieutenant général des armées navales de S. M. avec l'escadre des vaissaux qu'il commandoit.

« Ledit sieur Marquis de Martel arriva à la rade d'Al-
» ger le 29 janvier avec 14 vaisseaux et 3 brûlôts, et y
» demeura à l'ancre pendant 3 jours entiers, sans en-
» voyer personne à terre. De quoy le Divan d'Alger étant
» surpris, prit résolution (contre sa coûtume qui n'a ja-
» mais esté d'envoyer en mer faire aucune proposition
» ny sçavoir ce que les vaissaux de guerre qui viennent
» mouiller dans leur rade peuvent désirer d'eux) d'en-
» voyer uu des 24, qui composent le corps dudit Divan
» audit sieur Marquis de Martel. Lequel luy ayant d'a-
» bord protesté, que le Divan et milice d'Alger estant
» résolus de garder estroitement les Traitez qui avoient
» été foits entre feu M. le Duc de Beaufort et eux, ils
» avoient déjà témoigné, par la punition sévère, qui fut
» faite par eux il y a environ un an en présence de M. le
» Comte de Vivonne, qui commandoit alors un escadre
» de vaisseaux du Roy, de 3 cappitaines corsaires qui
» furent pendus, et leurs corps jetez à la mer, et par la
» rencontre faite en mer par leurs corsaires, de divers

à un accommodement, il déclara le blocus le 14 mars, et le maintint très rigoureusement pendant plus de quatre mois, réduisant la ville à la famine et faisant de nombreuses prises. Il rentra à Toulon le 17 août. (V. la *Gazette de France*, 1670, p. 557).

(1) Nous devons la communication de cet important document à la bienveillance de M. le Vicomte de Gérin-Ricard, auquel nous adressons ici nos remerciements, tant en notre nom qu'en celui de la Société Historique.

» vaisseaux français, qu'ils ont toujours laissé dans une
» entière liberté de leur commerce et navigation, com-
» bien ils avoient envie de vivre en parfaite correspon-
» dance avec les François; et que pourvû qu'il voulût
» envoyer quelqu'un de sa part au Divan, il s'asseuroit,
» qu'en cas qu'il eut quelques plaintes à faire, il lui se-
» roit donné entière satisfaction. Sur quoy ledit sieur de
» Martel lui ayant fait voir le mémoire des plaintes de
» tous les François, auxquels, sous divers prétextes, ils
» retenoient, ou de leurs vaisseaux, marchandises, ou
» des gens de leur équipage; et leur ayant donné parole
» de la part du Divan qu'il leur seroit donné satisfaction
» sur tout, il envoya à terre le sieur de Cicé, lieutenant
» sur son vaisseau, qui fut reçeu avec plus d'honneur
» et de cérémonies qu'ils n'ont accoûtumé. Et ayant
» communiqué ses ordres et les mémoires de toutes les
» prises faites sur les marchands françois au principal
» ministre du Divan, appelé : Ali-Aga, qui après en avoir
» fait son raport audit Divan, fit donner toute satisfac-
» tion aux marchands françois, propriétaires desdits
» vaisseaux, en leur faisant rendre tous les vaisseaux
» et marchandises qui avoient esté prises, 132 François
» qui avoient esté retenus, et même leur faisant raison
» du frêt de leurs vaisseaux, et sur ce qu'ils avoient
» prétendu pouvoir visiter les vaisseaux françois et
» prendre les passagers d'autres nations, ensemble les
» marchandises estrangères qu'il y trouveroient, comme
» aussi de retenir esclaves les François qu'ils trouve-
» roient sur les vaisseaux des autres nations, ils sont
» convenus de se départir de ces deux prétentions et ont
» signé ces articles ci-dessous transcrits :

» Pour le maintien et l'affermissement de l'union et de
» la bonne intelligence entre les deux nations des royau-
» mes de France et d'Alger, il a esté arresté par haut et
» puissant seigneur Damien, marquis de Martel, lieute-
» nant-général des armées navales de S. M. T. Chrétienne,

» et par l'illustre Bacha, Divan, et milice de la ville et
» royaume d'Alger, d'insérer les articles suivants au traité
» fait en1666 entre le roy et MMrs d'Alger. Et comme on a
» particulièrement contrevenu au 2e art. du traité, on a
» trouvé bon qu'il soit porté punition corporelle, contre
» les corsaires contrevenants; et que pour sureté des
» effets, les armateurs seroient responsables du fait des
» corsaires. — Et sur le 5e art. dudit traité, il sera porté
» par addition, qu'il ne sera permis à l'avenir aucune
» visite dans les vaisseaux françois, et qu'aussitôt qu'ils
» auront esté reconnus pour François, ils les laisseront
» continüer leurs voyages, et sans leurs rendre aucun
» déplaisir, ni sans toucher aux passagers, de quelque
» nation qu'ils puissent être, ni à leurs robes et
» facultés; et pour cet effet il sera ordonné à l'Agha, de
» chaque navire corsaire d'y tenir la main, sur peine
» d'en répondre en son propre et privé nom. — Qu'il ne
» se pourra vendre, ni acheter aucun françois en Alger,
» sous quelque bannière qu'il puisse être pris, non plus
» qu'aucun Turc du royaume d'Alger en France : et
» quand il y aura soupçon, il sera interprété favorable-
» ment; et jusques à l'entière connaissance, l'homme
» qui se dira François, sera seulement arresté, sans es-
» tre vendu. — Si les vaisseaux d'Alger qui sont présen-
» tement à la mer avoient pris quelques bâtiments fran-
» çois, ils seront rendus aussitôt qu'ils seront arrivés
» icy, avec toutes les marchandises, effets, argent comp-
» tant, et robes des équipages : comme aussi il a esté
» promis de faire le semblable, si les vaisseaux françois
» avaient pris quelque bâtiment d'Alger. — Tous les
» marchands françois doivent être à présent délivrés de
» la crainte qu'ils avoient de ces corsaires; et fortifier
» et augmenter d'autant plus leur commerce : A quoy la
» bonté du Roy, qui leur donne une si puissante protec-
» tion en tant de différentes rencontres, les doit forte-
» ment exciter. »

Les documents suivants se rapportent à l'*Histoire de l'Esclavage et de la Rédemption* dans les États Barbaresques. Le premier est la copie d'un Passeport délivré aux Pères de la Mercy pour leur permettre d'effectuer un rachat d'esclaves à Salé. La singulière orthographe et la rédaction bizarre de cette traduction semblent prouver qu'elle est due à quelque renégat illettré; elle ne nous en donne pas moins de précieux renseignements. Nous y voyons apparaître tous les écueils auxquels se heurtait une *Rédemption* (1); le danger d'être capturé corps et biens, par les Reïs du port qu'on cherchait à aborder; l'obligation dans laquelle on se trouvait de racheter les esclaves, non pas à son choix, mais à celui des vendeurs; et ceux-ci ne se débarrassaient que des infirmes et des estropiés où, tout au moins, exigeaient que l'opération commençait par eux; ajoutons que, lorsque les Rédemptoristes étaient débarqués avec leur argent, les captifs étaient aussitôt taxés à des prix arbitraires, et que les personnages influents les forçaient à subir ces onéreuses conditions, en les menaçant de s'opposer à la sortie des marchandises ou des sommes apportées, ce qui leur était d'autant plus facile, que les droits de Douane n'avaient rien de fixe et variaient suivant le bon plaisir des gouverneurs.

Ce passeport ne semble pas avoir servi; car, s'il faut en croire le P. Dominique Busnot (2), la première Rédemption qui fut effectuée au Maroc date de 1704; une première tentative, faite en 1688 par le F. Jean Felix, avait tragiquement échouée par la décapitation du guide et l'incarcération du missionnaire.

---

(1) Le passeport démontre évidemment l'existence de tous ces périls, puisqu'il a pour objet de prémunir les Religieux contre eux, en leur promettant de les en préserver.

(2) *Histoire du règne de Mouley-Ismaïl* (Rouen, 1714, in-12). Mais l'assertion du P. Busnot est un peu hasardée, car, dès le milieu du XVIe siècle, Diego de Torres avait rempli au Maroc une mission de cette nature.

Passeport du Roy de Fez

« Le présent passeport est pour les Pères de la Rédemp-
» tion de France qui vient en note ville de Sallé, au fin
» que questant rencontré par les corséres d'icelle ville,
» il ne leurs done aucun destour nempechement, ny mo-
» lesté ; au contraire, affin qu'il les assiste en tout-leurs
» besoing ; aussy, pour asseurer les dits peres qu'ils
» peuvent venir icy en toute assurences de fayre la nego-
» ciation de rachapt des esclaves qu'ils leur plera sens
» estre en aucune fasson constranis ay forces de rachep-
» ter un plustot que l'autre, avis le tour sellon leur des-
» sein ou ordres qu'ils peuront avoir pour cella ; ny de
» donner pour lesdicts esclaves plus grande somme
» qu'ils n'auroiet volonté ou droicts, enfin qu'ils pouront
» rachapter ceux qu'il leur plera et donner pour leur
» rençon cellon leur vollonté.

» Le présent passeport estant tant pour les dits Perés
» que tous autres personnes, mariniers ou autres qui
» vienderont avec eux, comme aussy pour le navire et
» marchandises ou argent qu'ils pourront aporter, tant
» pour venir que pour leur retour, lesquels est donné
» par le seigneur Sillachy Abellader (1) Merino, ministre
» et gouverneur en cette ville de Sallés et Rabat pour le
» roy Mulay Ismael roy de Fes, Marocq, Ceux (2) et Gui-
» né, au mois de Juin de l'an 1084 compte arabicque qui
» vaict cellon lestille (3) de Crestiens le mois de Jeuin de
» l'an 1673.

» Ce que de ceux (4) est copié au passeport en langue

(1) Lire : *Si el Hadj Abd-el-Kader.*

(2) Lire : *Sous.*

(3) Lire : *Selon le style.*

(4) Lire : *Ce que dessus.*

» arabicque du roy de Fes pour les Pères de la Redemp-
» tion de France. »

Les quatre pièces suivantes sont : 1° deux lettres de recommandation de Mgr Maytie, Évèque d'Oloron, en faveur de trois de ses diocésains captifs à Alger. Il les signale à la bienveillance de l'Ordre de la Mercy, au trésorier duquel il s'adresse ; 2° les réponses du P. Le Vacher (1), alors Protonotaire Apostolique, faisant fonctions de Consul à Alger ; on l'y voit s'entremettre activement pour procurer la liberté aux diocésains de Mgr d'Oloron.

AU TRÈS CHER FRÈRE,

Le frère Ducot, religieux de Notre Dame de la Mercy, collecteur des deniers de la Rédemption des captifs en la province de Béarn, à Bordeaux.

« A Sainte-Marie d'Oloron, le 6 septembre 1676.

» MON CHER FRÈRE,

» Ayant esté adverty que l'on estoit sur le point d'al-
» ler à la rédemption des captifs, nous avons voulu nous
» servir de l'occasion pour vous faire une prière. Un de
» nos diocezains et mesme nostre soubzmis dont vous
» verres le nom aussy bien que le lieu de son esclavage
» dans la lettre cy incluse, ayant este prins par les Mo-

(1) Il s'agit du P. Jean le Vacher, qui périt attaché à la bouche du canon, le 29 juillet 1683, lors du deuxième bombardement de Duquesne.

» res, s'est adressé à nous pour nous supplier d'avoir » pitié de luy et pour tascher par nostre moyen d'estre » délivré de sa captivité. Et comme nous n'avons autre » désir au monde et que nostre dignité épiscopale nous » oblige tres estroittement d'exercer la charité envers » les pauvres et surtout envers ceux dont le salut est en » péril, je veux dire envers les esclaves qui à force de » tourmens et de travaux sont quelquefois obligés de » renier leur foy pour s'en délivrer, nous vous faisons ces » lignes pour vous prier très instamment de demander » de nostre part au Supérieur de vostre maison, — au- » quel nous escriprons s'il est besoing, de vouloir faire » en sorte que ce pauvre garcon soit rachepté. Vous » scavés que nous ne vous avons demandé jamais rien ; » c'est pour cest effect qu'à cette occasion nous vous » demandons absolument cette grace. Nous ne serons » pas ingrat à la reconnaistre et nous l'espérons de vous, » d'autant plus que vous n'ignorés pas que nous avons » un soin tout particulier d'establir les collecteurs des » deniers des captifs dans toute l'estendue de nostre » diocèze et que mesme dans toutes nos visittes nous » avons exhorté le peuple à exercer leurs charités en » leur endroit et que nous continuerons avec plaisir » avec l'espérance que nous avons que vous travaillerés » au rachapt de ce misérable. C'est la demande que vous » fait.

» Mon cher frère,

» Vostre très affectionné serviteur,

» MAYTIE, E. D'OLORON. »

Au frère Ducos, religieux de la Mercy, procureur du couvent de la Mercy de Bordeaux, à Bordeaux.

« MON CHER FRÈRE,

» J'ay apprins que Arnauld de Arsal, alias Harsigust,

» et Jen d'Orsal, frères germains natifs du lieu d'A- » bense, au pays de Soule, en mon diocèse, sont déte- » nus captifs par les Mores, au quartier d'Alger. Leurs » parents ayant sceu cette fascheuse nouvelle se sont » venus jetter à mes pieds me suppliant de vouloir em- » ployer mes soins pour délivrer ces misérables de leur » captivité, et comme je scay que je ne scaurais me ser- » vir d'une voie plus seure pour leur rendre ce service » qu'en vous priant de vouloir agir avec vostre vigilance » ordinaire pour mettre en liberté ces pauvres escla- » ves, je m'y adresse aussy avec confiance, vous de- » mandant avec instance de ne négliger point leur ra- » chapt et vous mettre dans le soing de découvrir l'en- » droit ou ils sont détenus. On ne manquera point de » vous faire tenir l'argent nécessaire pour leur déli- » vrance. L'un fust prins il y a quatre ans et l'autre l'a » esté cette année. Je ne vous fairay point cette lettre » plus longue que pour vous demander de nouveau de » me servir dans cette affaire; j'en souhaite le succès » avec empressement et je suis,

» Mon cher frère,

» Vostre très affectionné serviteur,

» MAYTIE, E. D'OLORON.

» A Mauleon, le premier de juin 1677. »

H.-D. DE GRAMMONT.

(A suivre.)

LE MULUCHA OU MOLOCHATH

(OUED MAKTA)

—

2e article (1)

Dans un premier article sur le Mulucha, je me suis attaché à prouver que le Molochath de Strabon et de Ptolomée était identique à ce Mulucha et devait être, malgré leurs indications, assimilé à l'oued Makta de nos jours.

J'ai maintenant à démontrer que le Mulucha ne peut être reporté plus loin à l'Est que l'oued Makta, ce que je ferai en prouvant, d'une part, que Polybe, Méla et Pline, qui l'y ont placé, étaient, mieux que personne, en situation de bien connaître son emplacement, et, d'autre part, que le récit donné par Salluste de la guerre de Jugurtha ne s'y oppose pas du tout.

I. — Sûreté des informations de Polybe, Méla et Pline.

Polybe fut un grand historien, un géographe sûr, un

(1) Ce chapitre est le complément de l'article : *Le Mulucha ou Molochath*, que nous avons publié dans cette Revue (n° 169). Bien que les conclusions de ce travail soient en désaccord avec celles qu'a prises M. le commandant Rinn (n° 171 et 172), on ne saurait y voir l'ouverture d'une polémique, à laquelle les précédents de la *Revue africaine* ne lui permettraient pas d'ouvrir ses colonnes. Ce n'est pas la première fois que le texte de Salluste a été diversement commenté, et nul ne pourra s'étonner de la divergence d'opinions de deux érudits qui ont cherché, chacun de son côté, à résoudre un des difficiles problèmes de l'histoire de l'Afrique du Nord. (N. DE LA R.).

observateur sagace et consciencieux. Il avait suivi Scipion Émilien devant Cartage. Celui-ci, pendant les opérations, lui confia une flotte avec la mission d'explorer les rivages de l'Afrique, qu'il visita jusqu'au fleuve Sala. Dans cette navigation côtière, il passa devant l'oued Makta. Quand donc il donne à ce fleuve le nom de Molochath et ajoute qu'il formait la limite commune des Maures et des Massésyliens, on doit le croire absolument, et il n'y a pas de raisonnement, si ingénieux qu'il soit, qui permette de lui refuser confiance.

Méla était du bourg de Tigghitera, dans la Bétique, province que faisait face à cette partie de la côte Mauritanienne où se trouvaient le Portus Magnus (Arzéou), et l'oued Makta qui en est voisin. Des ports de la Bétique, qui n'est qu'à 50 lieues du Portus Magnus, partaient journellement des balancelles nolisées pour les ports de Mauritanie. Il suffisait donc à Méla d'interroger un des nombreux marins qui allaient au Grand-Port pour avoir des renseignements sur les environs de cette place maritime. On ne peut croire qu'il ait négligé cet élément d'information : l'on a des preuves pour un autre point géographique de la côte (le Métagonium), qu'il a pris cette précaution. Il est sûr, dès lors, qu'il n'a pu se tromper sur le nom de Mulucha donné par lui à l'oued Makta.

Enfin, Pline était préfet de la flotte de Misène, c'est-à-dire commandant en chef des armées navales qui surveillaient les côtes d'Italie, d'Étrurie, de Gaule, d'Espagne, de Mauritanie, d'Afrique et de Sicile. On peut affirmer sans crainte que les bureaux de son amirauté de Misène étaient pourvus des meilleures cartes côtières et des plus exacts portulants du temps; on peut même ajouter sûrement que chaque jour on lui en faisait parvenir de nouveaux. De son quartier-amiral, Pline dirigeait les mouvements des escadres et des croisières du Ponent, il déterminait leurs itinéraires, désignait leurs points d'escale et de relâche, et recevait, après chaque

campagne, les rapports de leurs capitaines. L'oued Makta était un des cours d'eau dont l'embouchure était de son ressort direct. Comment peut-on croire, dès lors, que Pline, quand il donne à ce fleuve le nom de Mulucha, se trompe sur cette énonciation?

Il est donc hors de toute espèce de doute que l'oued Makta de nos jours a porté, dans l'antiquité, le nom de Mulucha.

II. — Le Mulucha de Salluste est le même que le Mulucha des autres écrivains.

Voyons maintenant s'il y a lieu de faire une distinction entre le Mulucha de ces trois auteurs et celui de Salluste.

D'après Polybe, le Molochath était la limite des Maures et des Massésyliens.

D'après Pline, il avait été la limite de Bocchus et des Massésyliens. Pline ici dit la même chose que Polybe, en d'autres termes, puisque Bocchus, étant roi des Maures, avait naturellement les mêmes limites que son peuple.

Les Massésyliens disparurent comme peuple régnant lors de la troisième guerre punique, sous les coups de Massinissa; c'est ce qui ressort de cette indication d'Appien, qu'à sa mort, ce prince étendait sa domination dans l'Ouest jusqu'au pays des Maures. Il en résulte qu'il eût alors l'ancienne limite de Bocchus et des Massésyliens, c'est-à-dire le Mulucha.

Il en découle aussi qu'après lui, ce Mulucha fut d'abord la limite de Bocchus et de Micipsa, et, qu'après Micipsa, il servit aussi de frontière à Bocchus et Jugurtha. C'est ce qui ressort de l'enchaînement naturel des faits, et ce qui, d'ailleurs, nous est affirmé par Méla dans ce passage : « Mulucha.... *olim regnorum terminus Bocchi Jugurthæque.* »

Quand donc Salluste nous dit à son tour que le Mulucha a été la limite de Bocchus et de Micipsa, celle de Bocchus

et de Jugurtha, la frontière de la Numidie et de la Mauritanie, il est logique de croire qu'il s'agit du même Mulucha que du Mulucha de Polybe, de Méla et de Pline, c'est-à-dire de l'oued Makta.

III. — Marius a pu dans la campagne de 108 pousser jusqu'à l'oued Makta.

Pour se refuser à admettre cette identification du Mulucha de Salluste avec celui des trois autres (ce qui force à accuser formellement d'erreur Méla, qui met à l'oued Makta la limite de Bocchus et de Jugurtha), il faudra, dès lors, des preuves absolument nettes et convaincantes; par exemple, démontrer positivement que le récit donné par Salluste de la campagne de Marius, en 108, est absolument inconciliable avec l'assimilation de son Mulucha avec l'oued Makta.

Cette assertion a, en effet, été faite; mais je ne crois pas qu'elle soit absolument fondée, et, pour le prouver, je vais exposer un tableau *possible* de la marche des opérations de 108 et 109, qui nous montrera *Marius* venant jusqu'à l'oued Makta dans sa campagne d'automne (108), battant, au retour, dans deux affaires, Bocchus et Jugurtha réunis, et rentrant au commencement de décembre dans ses quartiers d'hiver autour de Cirta. J'insiste sur ce point, que je présente ce tableau, non comme *certain,* mais comme *possible,* mon dessein n'étant pas de faire le récit de cette campagne, mais seulement de prouver qu'il a été *possible* à Marius d'arriver jusqu'à la Makta.

Le texte de Salluste, il faut d'abord le dire, n'est pas fait pour aider aux restitutions géographiques; rien n'est si loin d'un journal d'opérations militaires que la narration de la guerre de Jugurtha. L'auteur, cela est visible, n'a eu qu'un but : mettre en relief les divers caractères de ceux qui y ont pris part; les seuls faits dont il s'occupe sont ceux qui lui permettent de montrer

ses personnages agissant et déployant leur activité, leur énergie, leur ténacité, leur courage, leur prudence ou leur ruse. Tout fait de guerre, toute marche, toute opération qui ne se recommande pas par l'attrait du pittoresque ou par un acte marquant, est impitoyablement passé sous silence comme alourdissant inutilement le récit. Quant aux noms de lieux, l'auteur n'en donne que le moins possible et rejette le reste dans une obscurité voulue. Je dis *voulue;* car, Salluste, ayant gouverné le pays à une époque où vivaient encore beaucoup de contemporains de la guerre de Jugurtha, ne pouvait ignorer où s'étaient passées les batailles et les combats livrés par le roi numide.

Dans ces conditions, tous les tableaux de marche qu'on pourra tenter de composer sur la guerre de Jugurtha ne pourront jamais être qu'arbitraires. Salluste n'en gènera et n'en appuiera aucun. C'est sous le bénéfice de cette réserve que je présente celui qui suit, en maintenant mes restrictions :

ANNÉE 109. — Métellus prend le commandement des forces romaines. — 1er mai 109. Il occupe Vacca, gagne la bataille du Muthul, reçoit la soumission de Sikka, emporte des villes, échoue devant Zama et prend ses quartiers d'hiver.

Pendant que Jugurtha essaie dans l'Est d'arrêter les progrès de Marius, Bocchus profite de ses embarras pour traverser le Mulucha et la Mina, et remonter la vallée du Chélif (Sardabal). A l'hiver, il est arrivé à la Mitidja et à Tirinadi, points que je suppose (arbitrairement) avoir été la limite de sa conquête. De cette façon, sa nouvelle frontière se trouve être à 220 milles romains de Cirta, et ces 82 lieues représentent, à raison de 7 lieues en ligne droite (8 lieues, à cause des détours), une douzaine d'étapes. Métellus à l'Est, Bocchus à l'Ouest, arrêtent leurs conquêtes à ce moment. — 20 décembre 109.

Pendant l'hiver, Vacca se soulève et est reprise. Métellus organise le pays conquis pendant sa dernière campagne. Il négocie avec Jugurtha. Ce prince, mal conseillé par des traîtres, livre successivement au consul de l'argent, du blé, des chevaux et tous ses éléphants, puis les déserteurs romains, puis ses villes les plus voisines de la province romaine. Métellus exige alors qu'il se livre lui-même. Le roi numide ne peut s'y résoudre, et la trève est rompue quand il s'est dépouillé de ses forces. Jugurtha se retourne vers Bocchus et conclut avec lui un traité qui assure au roi maure tout le pays entre le Mulucha et Tirinadi, à la condition d'aider Jugurtha contre les Romains.

Métellus reprend les hostilités. — 15 mars 108.

Il va prendre Thala, et, la ville prise, revient sur Cirta. — 15 avril 108.

Ayant appris que les deux rois sont à peu de distance, il s'arrête dans un camp fortifié non loin de cette ville, afin d'étudier les Maures avant de les combattre. Sur ces entrefaites, on lui écrit de Rome que Marius est désigné pour le remplacer en Numidie. Peu soucieux de compromettre ses succès au profit de son remplaçant, il commence avec Bocchus des négociations et, tout en organisant la conquête du pays à l'est de Cirta, traîne le temps jusqu'à l'arrivée de Marius.

Marius arrive et prend le commandement. — 1er mai 108.

Le pays de l'Est ayant été soumis par Métellus, Marius entreprend la conquête de la Numidie occidentale. — Campagne de quatre mois. — Comme Marius a beaucoup de soldats nouveaux, il s'occupe, avant tout, de les former; aussi, ne s'attaque-t-il d'abord qu'aux villes de faible défense, et ne livre-t-il que de petits combats dans toutes les conditions successives de la guerre. En même temps, il attire dans le parti romain les tribus mal affectionnées à Jugurtha ou peu soucieuses de se sacrifier à son profit. A la nouvelle de son arrivée, les

deux rois s'étaient séparés. Bocchus, malgré son traité avec Jugurtha, hésitait toujours à se compromettre définitivement contre les Romains. Jugurtha, à qui manquent les secours des Massyles, sa nation, harcèle ou surveille les Romains sans oser les attaquer, mais en lançant sur les tribus soumises des hordes de pillards, qui tombent sur leurs contingents et sur les convois destinés à Marius. Celui-ci met souvent en déroute les pillards de Jugartha, et, dans une bataille livrée près de Cirta, où le roi numide s'est avancé trop près des Romains, Marius lui inflige un tel désastre que le roi reste absolument sans armée. — 15 juin 108.

Débarrassé du voisinage gênant de ce prince, Marius s'avance définitivement dans l'Ouest. Bocchus, voyant les Romains s'approcher du pays conquis par lui sur Jugurtha, multiplie ses ambassades, protestant qu'il a toujours désiré l'amitié de Rome, et que Marius n'a rien à redouter de ses hostilités. Il demande seulement qu'on ne pénètre pas dans le pays dont il s'est emparé. Mais ses prières ne changent rien au dessein du général. Il répond à Bocchus que la Numidie n'a été donnée jadis à Massinissa et à ses descendants qu'à la condition que Rome leur reprendrait cette région quand elle le jugerait à propos; qu'Adherbal, ami des Romains, ayant été assassiné par Jugurtha, leur ennemi, la Numidie est par cela même retombée sous la domination romaine, et que le fait de l'avoir conquise sur Jugurtha ne constitue à Bocchus aucun droit sur un royaume qui appartenait, non à Jugurtha, mais au peuple romain. Sur cette déclaration de principes, Marius entre dans la vallée du Chélif et y continue ses opérations militaires contre les châteaux forts que Jugurtha y avait conservés, et contre les tribus qui refusaient de se soumettre à la domination de Rome. — Bocchus, qui n'a pu se décider à la guerre, s'est retiré derrière le Mulucha.

Marius pousse, dans cette première campagne, jusqu'à la Mina. — 1er août 108.

Arrivé là, il revient vers sa base d'opérations, tout en rayonnant à droite et à gauche. Ses soldats se sont aguerris par trois mois de combats. Aussi, en repassant devant les villes qu'il avait négligées à l'aller, comme trop fortes pour ses soldats mal formés, les somme-t-il de nouveau. Il en reçoit quelques-unes à composition, en prend d'autres par force et soumet si bien la Numidie qu'à partir de ce moment Jugurtha ne peut plus mettre en ligne que des Gétules. Il n'a plus, en fait de soldats numides, que les garnisons de quelques gros châteaux, fort rares, devant lesquels Marius est passé sans oser les attaquer.

Celui-ci est de retour à Cirta en septembre 108. — 1er septembre 108.

Comme Jugurtha n'est plus là pour surveiller sa marche, Marius tente sur Capsa une surprise hardie qui lui réussit. — 8 septembre 108.

Deux jours de pillage et de repos. — 10 septembre 108.

Marius rentre à Cirta. — 17 septembre 108.

Ravitaillé et renforcé, le consul retourne dans l'Ouest, par un pays que sa campagne d'été a presque entièrement soumis. Il ne lui reste plus qu'à s'emparer des forteresses qu'il avait déjà sommées deux fois. — Mais la prise de Capsa a tellement frappé les Numides, qu'ils considèrent Marius comme un personnage au-dessus de l'humanité. Aussi, a son approche, le plus grand nombre des garnisons abandonnent-elles leurs places. Quelques-unes essaient de résister; il les prend de force. Il fait ainsi en vingt jours les onze étapes de Cirta à Tirinadi. — 7 octobre 108.

De là, il s'avance dans la vallée du Chélif, et, en quinze jours, arrive à la Mina. — 22 octobre 108.

Tout à coup, il force sa marche et se trouve au pied de Mulucha. — 27 octobre 108.

Il prend la ville en huit jours. — 4 novembre 108.

Il revient à Tirinadi en douze jours. — 16 novembre 108.

Il y attend pendant quelques jours, en faisant des courses (ou, si l'on veut, en prenant quelque repos), le moment où le froid le forcera à rentrer dans ses quartiers d'hiver. — 22 novembre 108.

Il commence ce mouvement; mais, deux jours après, il est attaqué par les deux rois accourus de l'Ouest avec leur cavalerie. — 24 novembre 108.

Cinq jours après, deuxième bataille. Les deux rois sont complètement vaincus. — 29 novembre 108.

Marius arrive à Cirta, quatre jours après, de sa personne. Une partie de ses troupes l'a déjà quitté un peu auparavant pour se rendre à Igilgili, Rusicada, Hippone. — 3 décembre 108.

Ce tableau suppose donc que les troupes de Marius étaient dans leurs quartiers dès les premiers jours de décembre, ce qui laisse à la critique une marge de *quinze jours* au moins, pour le cas où elle releverait quelque erreur dans mes calculs. — 20 décembre 108.

IV. — Le texte de Salluste n'implique pas que de Mulucha à Cirta, Marius n'ait fait qu'une dizaine d'étapes.

Mais prétend-on, Salluste a dit lui-même, ou, tout au moins, il a marqué implicitement qu'il n'y avait entre Mulucha et Cirta que dix ou onze jours de marche tout au plus. D'après cet auteur, en effet, « Marius, au moment où il partait de Mulucha, pour rentrer dans ses quartiers d'hiver, fut attaqué par les deux rois. Il subit ensuite, cinq jours après, une seconde attaque, et, quatre après, il reçut à Cirta les ambassadeurs de Bocchus. — Cela ne fait que onze jours en tout entre Mulucha et Cirta. »

Ce raisonnement serait excellent, si la prémisse n'en était fausse. Il est inexact, en effet, de dire que ce fut de Mulucha que Marius partit pour ses quartiers d'hiver,

et le récit de l'auteur implique plutôt le contraire. Voici, en effet, ce qu'on y voit :

« Après sa campagne d'été, Marius, profitant de ce que Jugurtha ne surveille plus ses mouvements, va surprendre *Capsa ;* après quoi, il commence une campagne d'automne dans laquelle il prend à Jugurtha les *châteaux fortifiés*, qui, plus solides que les autres, avaient échappé à ses premières opérations. — Enfin, il lui *enlève ses trésors* dans le château de Mulucha. »

Après nous avoir raconté ce siège en détail, mentionné que le consul y avait été rejoint par un gros corps de cavalerie qu'amenait Sylla, et profité de cet incident pour donner de ce personnage un portrait des plus détaillés, Salluste en revient à Jugurtha dont il n'avait plus parlé depuis les opérations du mois de juin. — « Jugurtha, dit-il, ayant perdu *Capsa*, des *châteaux fortifiés* de grande valeur pour lui, et une *grosse somme d'argent*, envoya des messages à Bocchus pour lui demander d'attaquer les Romains (1). Il sut de bonne heure que l'autre tergiversait, incertain entre la paix et la guerre. Jugurtha corrompit alors l'entourage de Bocchus, et, pour emporter la décision de celui-ci, lui

(1) Salluste, après avoir raconté le siège de Mulucha, ajoute :

« Ceterum dum ea res geritur, L. Sulla questor cum magno equitatu in castra venit, quod ut ex Latio et a sociis cogeret, Romæ relictus erat. »

(Portrait détaillé de Sylla).

« At Jugurtha postquam oppidum Capsam, alios que locos munitos et sibi utilis, simul et magnam pecuniam amiserat, ad Bocchum nuncios mittit quam primum in numidiam copias adduceret, prœlii faciundi tempus adesse. Quem ubi cunctare accepit, dubium belli atque pacis rationés trahere, rursus, ut antea, proxumos ejus donis corrumpit, ipsique Mauro pollicetur Numidiæ partem, si aut Romani Africa expulsi, aut integris suis finibus bellum compositum foret. — Eo prœmio illectus Bocchus cum magna multitudine Jugurtham accedit. Ita amborum exercitu conjuncto, Marium jam in hiberna proficientem, vix decima die reliqua, invadunt... ».

promit le tiers de la Numidie; le roi maure céda, cette fois, et vint le rejoindre avec une armée. Quand ils furent réunis, les deux rois attaquèrent Marius, comme il était déjà en mouvement pour rentrer dans ses quartiers d'hiver. »

On le voit, rien dans ce récit n'exprime que ce fut en quittant Mulucha que Marius partit pour ses quartiers d'hiver. Le seul prétexte qu'on puisse trouver pour le supposer, c'est qu'entre la prise de Mulucha et l'attaque des deux rois, Salluste ne mentionne aucune opération militaire intermédiaire. Mais, comme je l'ai dit plus haut, c'est un des procédés habituels de Salluste de taire tous les événements qui ne se prêtent pas à des descriptions ou à des observations intéressantes. J'en veux citer deux exemples que je choisis de préférence dans cette même année où fut pris le château de Mulucha.

Après nous avoir raconté en détail la prise de Thala par Métellus, l'auteur nous montre tout à coup ce général installé dans un camp fortifié en avant de Cirta, et y ayant déjà déposé son butin, ses prisonniers et ses impédimenta. Or, de la marche de Métellus entre Cirta et Thala, de la façon dont Cirta était tombée entre les mains du général romain (de gré, par composition ou par force), des opérations des Romains au-delà de cette ville, de la création du camp retranché et du dépôt qu'y fit Métellus de ses bagages et de son matériel le plus encombrant, on ne voit pas un seul mot dans Salluste. L'occupation de Cirta méritait pourtant bien qu'il en mentionnât la nature.

De même, l'auteur nous apprend, qu'après la prise de Capsa et les mouvements militaires qui suivirent, mouvements dont il n'a garde de nous faire connaître par un seul nom le théâtre, ni même la direction : « Marius forma un nouveau projet dont l'exécution n'offrait pas moins de difficultés que la prise de Capsa, bien que les obstacles y fussent de nature différente. » Ces mots

dits, nous voyons, sans transition, Marius sous les murs de Mulucha, sans que l'auteur ait prit la peine de nous faire connaître par quelle route et en combien de temps les Romains y étaient arrivés.

La conclusion à tirer du silence de Salluste sur les opérations qui séparèrent la prise du Mulucha du moment où le général romain partit pour ses quartiers d'hiver est indiquée par ces deux exemples. Elle n'est pas que ce fut de Mulucha que Marius partit pour ses quartiers, mais bien que les opérations militaires qui se produisirent entre les deux faits ne parurent pas à l'auteur assez intéressants pour être mentionnés par lui.

Du reste, si l'on veut bien relire avec attention le texte de notre auteur, on remarquera que Jugurtha n'envoya de messagers à Bocchus qu'après avoir perdu Capsa, des *châteaux fortifiés* et une *grosse somme d'argent*. Or, quels furent, après *la prise de Capsa,* les châteaux fortifiés perdus par Jugurtha, sinon ceux qui furent pris par Marius dans sa campagne d'automne? Quelle était cette *grosse somme d'argent* dont la perte faisait tant de peine au roi numide, sinon les *riches trésors* enlevés par Marius du château de Mulucha? Ce ne fut donc qu'après la prise de Mulucha que Jugurtha envoya des députés à Bocchus. Or, en admettant que Jugurtha n'ait mis que deux jours à apprendre chez les Gétules la prise de Mulucha, plus deux jours à faire parvenir des messagers jusqu'à Bocchus, deux autres pour être avisé que Bocchus tergiversait, deux jours pour envoyer de grosses sommes à la cour de ce roi, deux encore pour corrompre l'entourage de Bocchus et le décider lui-même à la guerre, on reconnaîtra qu'avant la mise en marche de Bocchus, il a dû s'écouler dix jours au moins. Or, l'actif Marius, si renommé par la rapidité de ses opérations, n'est certainement pas resté immobile pendant tout ce temps au pied d'un château ruiné, quand, au contraire, tout le conviait à se rapprocher des régions de l'Est.

Ce désir, en effet, devait être le sien; car, l'avantage, si prisé des Romains, de faire un gros butin, avait pu, d'abord, l'emporter chez Marius sur le danger d'indisposer Bocchus en attaquant un château fort si voisin de sa frontière; mais ce général n'avait plus, la ville une fois prise, d'intérêt à inquiéter, par un stationnement prolongé, un prince puissant qui ne s'était pas encore prononcé contre les Romains; d'ailleurs, il était lui-même fort loin de Cirta, sa base d'opérations; l'hiver s'approchait et le consul ne devait pas s'exposer inutilement à être surpris par les neiges dans un pays resté hostile, aussi loin de ses magasins et des approvisionnements. Toutes ces raisons devaient donc le décider à quitter le pays de Mulucha le plus tôt possible, sauf à s'arrêter quand il ne serait plus qu'à huit ou dix jours de Cirta, pour y attendre le moment propice de gagner ses cantonnements d'hiver dans les places maritimes voisines de cette ville.

En résumé, on voit que le texte de Salluste ne dit pas du tout que ce fût en quittant Mulucha que Marius se mit en mouvement pour ses quartiers d'hiver; on voit aussi que le silence gardé par Salluste sur des opérations intermédiaires entre la prise de Mulucha et le départ de Marius pour ses cantonnements ne l'implique pas non plus, et que, tout au contraire, la logique des faits nous amène à croire que Marius avait déjà pris et quitté Mulucha depuis plusieurs jours, quand Bocchus se décida à entrer en campagne.

V. — Récapitulation.

Il est incontestable que Polybe, Méla et Pline ont placé à l'oued Makta un fleuve qu'ils nommaient Mulucha.

L'autorité de ces auteurs et la sureté de leurs informations sont absolument hors de doute.

La comparaison de leurs indications avec les indications du même genre données par Salluste amène tout naturellement à croire que le Mulucha de Salluste est le même que celui de Polybe, de Méla et de Pline, et que, par conséquent, c'est l'oued Makta.

Le récit de Salluste ne peut aider avec certitude ses lecteurs à soutentr, ni à réfuter une thèse quelconque sur la position réelle du Mulucha. En effet, on peut très bien faire entrer dans ce récit une campagne d'automne poussée jusqu'à l'oued Makta. L'affirmation que ce fut de Mulucha que partit Marius pour ses quartiers ne se trouve ni explicitement, ni implicitement dans le texte de Salluste, et la conclusion qu'on en tire est, dès lors, aventurée. Donc, si chez cet auteur rien n'appuie la thèse que le Mulucha était l'oued Makta, rien non plus ne s'y oppose.

Dans ces conditions, et devant les affirmations positives de Polybe, de Méla et de Pline, je reste convaincu que le fleuve visité par Marius est le cours d'eau qui porte, de nos jours, le nom d'oued Makta.

Amiens, le 9 novembre 1885.

H. TAUXIER,
Capitaine en retraite.

BULLETIN

Dans le dernier semestre de cette année, il est arrivé à la *Revue* deux ou trois petits accidents assez désagréables, auxquels il importe de ne pas s'exposer de nouveau: divers articles, qui nous avaient été envoyés par nos collaborateurs ou correspondants, ont été, ensuite, adressés à d'autres Revues, et celles-ci les ont publiés, au moment où nous mettions nous-mêmes sous presse. C'est ainsi que le public a pu voir paraître, presque au même moment, le *Bulla Regia* de M. Winkler, à Oran et à Alger, et les *Antiquités préhistoriques du cercle de Djelfa* de M. Hartmayer, à Alger et à Médéa. Afin de prévenir le retour de semblables incidents, nous appelons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur les anciennes et invariables coutumes de la Société. — Lorsque le Comité de rédaction, après avoir pris connaissance du manuscrit, en a voté l'impression, l'ouvrage est classé à la suite de ceux qui ont déjà été reçus, et paraît en temps et lieu, à son tour d'ancienneté. Il devient, dès lors, évident que le délai est plus ou moins long, suivant le plus ou moins d'abondance de la *copie*. C'est seulement dans le cas où le Comité ne croit pas pouvoir accepter l'article que l'auteur est avisé de cette décision par les soins de notre secrétaire. Nous prions donc tous ceux qui ne recevront pas un avis de cette nature de ne plus envoyer à d'autres Revues ou Journaux le *double* de leur travail; ce mode de procéder peut entraîner des réclamations et engendrer des soupçons auxquels le Comité ne doit pas être exposé, alors qu'il y a eu seulement des *malentendus* que la Rédaction espère ne pas devoir se reproduire. Tout en donnant cet avis nécessaire, elle fait appel à la bonne volonté et au zèle des membres de la Société, et les engage à recueillir avec soin et à nous communiquer tout ce qui peut apporter un peu plus de lumière à l'histoire de l'Afrique; elle les prie, en même temps, de faire acte de prosélytisme et de ne négliger aucun moyen d'accroître notre association et de combler, par de nouvelles recrues, les vides qui se font dans nos rangs.

Nous pouvons dès maintenant annoncer la prochaine apparition de la *Table des travaux de la Revue africaine* (1856-1881). — Cette table, des vingt-cinq premiers volumes de la *Revue,* est destinée à faciliter les recherches, et à fournir à tous le moyen de consulter le catalogue des œuvres de nos collaborateurs. Sa publication donne satisfaction à des vœux depuis longtemps exprimés; elle servira encore à honorer la Société Historique Algérienne, en montrant qu'elle a dignement accompli le devoir qu'elle s'était imposé lors de sa fondation. A la suite des *Tables,* on trouvera les *Tableaux épigraphiques* des inscriptions de toutes langues recueillies ou publiées par la Société; cet excellent travail est dû à l'obligeante érudition de M. Papier, Président de l'Académie d'Hippone. Le tout formera un beau volume in-8°, dont le prix a été fixé, en séance publique, à six francs pour les membres de la Société. Un avis ultérieur fera connaître l'époque où les demandes devront être faites.

(Extrait du procès-verbal de la séance du 5 novembre 1885)

« M. ALEXANDRE LAYA fait don à la bibliothèque de la Société de deux fascicules de ses œuvres, savoir :

» 1° Le premier fascicule des *Mémoires d'un demi-siècle;*

» 2° *Les Fleuves de sang.* »

RECTIFICATION

La pièce en or décrite par M. d'Espina, p. 379, semble être un sequin de Venise.

La légende inscrite au droit de la pièce se lit sans difficulté; c'est celle que portent tous les ducats :

Sit tibi Christe datus quem tu regis iste ducatus.

Quant au revers, on peut lire, par conjecture, au lieu de :

ALCY-MACEN TBNBVM8DUX.

ALOY (sius) MOCEN (igo) VENET (or) VM DUX,

Louis Mocenigo doge des Venitiens (1570-1577).

NÉCROLOGIE

La Société Historique Algérienne a été douloureusement éprouvée pendant l'année 1885; en moins de trois mois, elle a vu disparaître deux de ses membres les plus chers, MM. Léon Renier et Egger. Tous deux avaient favorisé la création de la Société, en avaient fait partie depuis sa naissance et n'avaient jamais cessé de l'appuyer de leurs conseils, de leur influence, et, quelquefois, de leur coopération. Tous nos collaborateurs s'associeront au dernier et triste hommage que nous leur rendons aujourd'hui.

Léon RENIER

M. Léon Renier naquit à Charleville en 1809; sa vie ne fut qu'un long labeur. Contraint par la nécessité de sacrifier une partie de sa jeunesse à des travaux bien au-dessous de son mérite, il trouva le temps, tout en livrant ce dur *combat pour l'existence*, de devenir un des premiers savants du monde, un de ceux que la France peut opposer aux Mommsen et aux Henzen. Dès les premières lignes qu'il écrivit (1845) dans la *Revue de philologie, littérature et histoire ancienne*, il appela sur lui l'attention des érudits par les grandes qualités dont il était si abondamment pourvu, la clarté, l'élégance, la certitude historique. Sa renommée grandit rapidement parmi les lecteurs des *Mélanges épigraphiques* (1852), des *Mélanges d'épigraphie* (1854), de la *Revue de philologie* et du *Bulletin de la Société des antiquaires*. En 1861, il fut appelé à occuper la chaire d'*Épigraphie et Antiquités romaines*, et resta à son poste aussi longtemps que sa santé le lui permit, jusqu'en 1881. Lors de la formation de l'École des Hautes Études, il fut nommé Président de la section d'Histoire et de Philologie. Trente ans environ auparavant, envoyé en mission en Algérie, il en avait rapporté les matériaux du riche recueil des *Inscriptions romaines de l'Algérie* (1855-1858, 14 fascicules in-4°). En même temps, il s'occupait activement de fonder la Société archéologique de Constantine, qui a rendu depuis tant de services à l'histoire du pays. En ce qui nous concerne, il fut un de nos créateurs, voulut s'inscrire en tête de nos listes et ne cessa jamais de prêter à M. Berbrugger son aide assidue, ne lui ménageant, ni son appui, ni ses indications, ni ses conseils. Depuis 1882, un affaiblissement général faisait prévoir la fin prochaine de celui que nous regretterons et honorerons toujours; il mourut à Paris, le 11 juin 1885.

EGGER

M. Egger naquit à Paris, le 28 juillet 1813. A peine âgé de vingt ans, il était reçu docteur, puis agrégé ès-lettres et bientôt nommé professeur dans les collèges de Saint-Louis, Henri IV et Charlemagne. Lauréat à vingt-deux ans de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il entrait, en 1839, comme Maître de conférences à l'École normale supérieure, puis, en 1840, à la Sorbonne, où il était chargé de l'enseignement de la littérature grecque, d'abord comme suppléant, et, en 1855, comme titulaire. Dans cette chaire, il remplaçait l'illustre

helléniste Boissonade, et portait aisément le lourd fardeau d'une semblable succession; il introduisait dans son cours l'étude de l'Épigraphie grecque, se faisant l'apôtre de l'alliance de la littérature et de l'archéologie. Pendant le long espace de quarante-quatre ans, il ne cessa de professer, et ne consentit à être suppléé, même momentanément, qu'un an avant sa mort. Bien que frappé de cécité depuis quelques années déjà, il trouvait, dans l'étendue de ses connaissances, dans la clarté de son esprit et dans la certitude de sa mémoire, les moyens de suffire à son enseignement.

Cet excellent maître, qui fut, par surcroît, un des hommes les meilleurs de son temps, avait été un de nos fondateurs, et nous donna souvent la preuve de l'intérêt qu'il portait à nos travaux. Il était permis d'espérer que cette verte et souriante vieillesse se prolongerait longtemps encore; une mort inattendue est venue le ravir au respect du monde savant, et à l'affection de tous ceux qui l'approchaient, le 30 août 1885.

Pour tous les articles non signés:

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

TABLE DES MATIÈRES

DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1885 —

MM. PAGES

O. D'ESPINA. — Inscriptions de Sfax et de Lamta. 375

L.-Ch. FÉRAUD. — Les Ben Djellab, sultans de Touggourt. 13, 124, 383, 401

P. GAVAULT. — Mosaïque de Cherchel. 381

H.-D. DE GRAMMONT. — Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVIIe siècle. 5, 81, 161

Id. — Le nom de Barberousse dérive-t-il de Baba-Aroudj? 226

Id. — Un Pacha d'Alger précurseur de M. de Lesseps 359

Id. — Documents algériens 430

HARTMAYER. — Notice sur le cercle de Djelfa. 141

O. MAC-CARTHY. — Les antiquités algériennes 210

M^r^. — Combat de Metarih. 151

MM. PAGES

L. Rinn. — Études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères. 28, 132, 351

Id. — Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha. 172, 241

N. Robin. — Expédition du général Blangini en Kabylie (1849). 321

H. Taüxier. — Le Mulucha ou Molochath (Oued Makta). 41, 460

Id. — Lettre sur les origines libyennes. 232

Id. — Le patrice Gregorius 284

A. Tounsi. — La Colonne de la Neige (1852). 366

A. Winkler. — Description des ruines de Bulla Regia. 304

Bulletin 474

Nécrologie 476

Achevé d'imprimer sur les presses de l'OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Edition : N° 2124 — 09 / 85